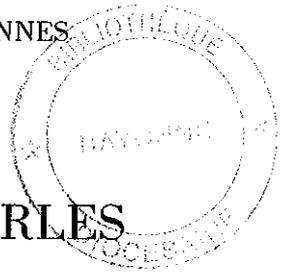


281
CES

SOURCES CHRÉTIENNES

N° 447



CÉSAIRE D'ARLES

SERMONS SUR L'ÉCRITURE

TOME I

(SERMONS 81-105)

TEXTE CRITIQUE PAR G. MORIN (*CCL*)

INTRODUCTION, TRADUCTION ET NOTES

PAR

Joël COURREAU

Moine de Ligugé

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, Bd LATOUR-MAUBOURG, PARIS 7^e

2000

*La publication de cet ouvrage a été préparée avec le concours
de l'Institut des « Sources Chrétiennes »
(UMR 5035 du Centre National de la Recherche Scientifique)*

INTRODUCTION

© Les Éditions du Cerf, 2000

ISBN : 2-204-06333-9

ISSN : 0750-1978

CHAPITRE PREMIER

LES *SERMONES DE SCRIPTURA*

Ce deuxième groupe de sermons de Césaire édités par dom Morin à la suite des *Admonitiones* est le plus important en nombre ¹. Il représente près de la moitié de l'œuvre oratoire de l'évêque d'Arles. La diversité des sources utilisées par Césaire dans les sermons de ce groupe montre à quel point il était nourri de culture patristique, et tout particulièrement d'Origène et d'Augustin. Comme ses devanciers, Césaire s'appuie constamment sur le texte biblique pour le commenter. Même si Césaire n'a pas désigné ces sermons sous le nom d'homélies, cette appellation conviendrait mieux à l'ensemble des *Sermones de Scriptura*, si l'on entend par homélie « un commentaire exégétique et pratique d'un texte scripturaire ² ».

1. Dom Morin a divisé les sermons de Césaire en cinq catégories :

1. *Sermones de diversis seu admonitiones* 1-80 ;
2. *Sermones de Scriptura* 81-186 ;
3. *Sermones de Tempore* 187-213 ;
4. *Sermones de Sanctis* 214-232 ;
5. *Sermones ad monachos* 233-238.

Les *Admonitiones*, traduites par M.-J. Delage, ont été publiées dans la collection Sources Chrétiennes (n° 175, 243 et 330).

2. C. VOGEL, *Césaire d'Arles*, Paris 1964, p. 12. Césaire réserve en fait le terme d'*homiliae* aux sermons patristiques qui lui ont servi de modèles. Mais il évite de désigner ainsi ses propres sermons, car il considère que son œuvre personnelle a moins d'importance que celle de ses devanciers ; cf. CLOSA FARRES, *Aspectos*, p. 23.

A. AUDITOIRE ET CIRCONSTANCES

Saint Augustin, prêchant devant le peuple deux siècles plus tôt, notait la présence de trois sortes d'auditeurs : les simples et les incultes ; les savants versés en toutes sortes de lettres ; ceux qui, sans avoir étudié les arts libéraux, étaient cependant formés dans l'Église par la Parole de Dieu¹. Qu'en était-il en Arles au temps de Césaire ?

Un certain nombre d'*Admonitiones*, surtout celles qui contiennent de simples exhortations morales, devaient s'adresser au peuple inculte des campagnes. Cependant, certaines d'entre elles, présentant une doctrine plus élaborée, supposent un public plus instruit². Ce devait être le cas des *Sermones de Scriptura*, où Césaire use souvent d'une exégèse spirituelle et symbolique dont la doctrine est parfois « difficile à saisir », comme il le reconnaît lui-même en expliquant la scène du Buisson ardent³. On ne saurait admettre que ces homélies s'adressaient à un auditoire inculte. Car il fallait déjà une certaine familiarité avec le texte sacré pour saisir de tels commentaires ; cela correspond assez bien aux *eruditi in Scripturis dominicis* dont parle Augustin dans le passage mentionné plus haut.

1. *Videte, fratres mei, distinguite, nutriti in Ecclesia, eruditi in Scripturis dominicis, non rudes, non rustici, non idiotae. Sunt enim inter vos docti et eruditi viri et quibuscumque litteris non mediocriter instructi ; et qui illas litteras quae liberales vocantur non didicistis, plus est quod in sermone Dei nutriti estis*, « Veuillez bien, mes frères, faire cette distinction [entre « se tromper » *falli* et « mentir », *mentiri*], vous qui avez été nourris dans l'Église, instruits des divines Écritures, vous qui n'êtes ni incultes ni grossiers ni ignorants. Il y a parmi vous des hommes doctes, savants, et non médiocrement instruits dans toutes les lettres ; et quant à vous qui n'avez point appris les arts libéraux, c'est un plus grand avantage que d'avoir été nourris de la parole de Dieu » (AUG., *Serm.* 133, 4, *PL* 38, 738-739, prononcé à Carthage en 397).

2. *Serm.* 11 ; 49 ; 59.

3. « Comme le passage est difficile à comprendre et obscur, écoutez avec patience ; nous devons répéter souvent quelques points afin de pouvoir les graver plus facilement dans vos esprits. », dira-t-il avant d'expliquer l'ordre que reçut Moïse de se déchausser devant le Buisson ardent (*Serm.* 96, 3).

On ne peut cependant en conclure que Césaire s'adressait uniquement à une élite intellectuelle qui devait être assez peu nombreuse en Arles à cette époque, à en juger par l'exorde du sermon 86 où l'orateur s'excuse de ne pas s'élever vers l'*altitudo scolasticorum*, afin que les *imperiti et simplices* puissent comprendre la parole de Dieu¹. Dans l'exorde du sermon 114, il rappelle qu'il a voulu s'exprimer « en un langage sans apprêts et simple » afin de rendre plus compréhensif à tous ce qu'il a trouvé dans les Pères².

Il semble donc que ces homélies s'adressaient à un public moyen, ni savant ni illettré, mais ayant lu ou connaissant les divines Écritures, au moins en partie. Le fait que certains auditeurs étaient pauvres et que Césaire abrégait parfois son sermon pour leur permettre d'aller à leur travail³ n'implique pas forcément qu'il s'agissait d'illettrés. Césaire ne parle-t-il pas de ces employés instruits qui se trouvaient au service de commerçants plus incultes qu'eux⁴ ? Cet auditoire, plus nombreux que celui des lettrés, ne devait cependant pas être majoritaire dans une ville comme Arles où, en ce début du VI^e siècle, « la campagne commençait à recouvrir la ville⁵ ».

Pour ce qui concerne la datation, ce qui était vrai pour les *Admonitiones* l'est encore davantage pour les *Sermones de Scriptura*. Il est pratiquement impossible de savoir à quel moment de la vie de Césaire ceux-ci ont été composés⁶. Nous ne savons pas davantage, en bien des cas, à quelle période de l'année liturgique ils étaient prononcés. Si Césaire indique généralement que le passage qu'il va commenter vient d'être

1. *Serm.* 86, 1.

2. *Serm.* 114, 1.

3. *Serm.* 91, 6.

4. Cf. *Serm.* 6, 2 (*SC* 175, p. 323). Quoi qu'il en soit de la proportion de ces divers groupes d'auditeurs, Césaire est bien conscient de la peine que ces derniers auront parfois à comprendre ce qu'il explique.

5. M.-J. DELAGE, « Introduction » à CÉSaire d'ARLES, *Sermons au peuple*, t. 1, *SC* 175, p. 131. Nous renvoyons à ce texte par l'abréviation : *Introd.* Del.

6. Quelques indices permettent d'en situer quelques-uns dans le temps. Nous les signalerons alors en note de la traduction.

lu, nous ne savons presque jamais avec précision la circonstance liturgique de cette lecture.

Pourtant, les sermons sur les livres historiques de l'Ancien Testament, dans leur ensemble (*Serm.* 81-130), ont dû être prononcés pendant le Carême. « La tradition liturgique voulait que l'évêque expliquât chaque année durant ce temps liturgique les séries des mystères ou scènes symboliques de l'Ancien Testament ; de là ces recueils césairiens plus ou moins mélangés, formant une série de commentaires homilétiques qui commencent aux premières pages de la *Genèse*, pour finir invariablement par les récits relatifs à Élie et Élisée ¹. » De fait la collection B s'ouvre par un sermon sur le jeûne de Carême ² et se termine par le sermon sur la hache d'Élisée, qui, d'après le titre donné par la collection G où il est repris, devait être prononcé pour la *traditio symboli*, donc le dimanche avant Pâques, comme le prévoyait le concile d'Agde de 506 ³. D'ailleurs, les collections liturgiques *Germanica* et *Gallicana* indiquent plusieurs *Sermones de Vetere Testamento* pour le temps de Carême ⁴. De plus, si l'on examine le contenu de ces sermons, on trouve dans quelques-uns des allusions précises au Carême et à la fête de Pâques qui approche ⁵. Et les nombreuses figures du baptême aussi bien que l'insistance sur le mystère de la Croix

1. G. MORIN, « *Studia caesariana*. Nouvelle série d'inédits tirés du manuscrit 3 d'Épinal », *RBén* 23 (1906), p. 350.

2. Ce sermon et le suivant ne sont pas de Césaire. Le n° 3 de la Collection B correspond au *Serm.* 81. En l'éditant, dom Morin a noté (*CCL* 103, p. 333) que, d'après le *Tractatus de Psalmo XIII*, qu'il attribue à Jérôme mais qui est plutôt un traité d'Origène adapté par Jérôme (cf. V. PERI, *Omelie origenianae sui Salmi. Contributo all'identificazione del testo latino, Studi e testi* 289, Vatican 1980), la catéchèse commençait avec le récit de la sortie d'Abraham de son pays. Cf. *CCL* 78, p. 34.

3. *Concile d'Agde*, c. 13 (*CCL* 148, p. 200).

4. La collection G présente cinq sermons sur l'Écriture pour le Carême (*Serm.* 81, 89, 100, 117 et 130). Ces sermons se retrouvent aussi dans la collection E, mais le *Serm.* 100 n'appartient pas au Carême.

5. *Serm.* 84, 5 ; 86, 5 ; 98, 1 ; 107, 4 et le titre du *Serm.* 113. Mais ce titre est peut-être tardif. Il a pu être influencé par des indications semblables dans le Lectionnaire de Luxeuil et le Missel de Bobbio.

semblent bien indiquer que cette prédication était une catéchèse baptismale pour les catéchumènes, et en même temps une préparation du peuple chrétien à la célébration du mystère pascal.

Quant aux autres sermons sur l'Ancien Testament, si l'on excepte le sermon 143 qui d'après le titre *De paenitentia Ninivitarum in letaniis* a dû être prêché pour les Rogations ¹, il est impossible de leur attribuer une place dans l'année liturgique. Plusieurs sermons sur le Nouveau Testament ont dû être prêchés également pour les « Litanies », c'est-à-dire pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension, si l'on tient compte des titres donnés par les collections liturgiques ². Ces mêmes collections indiquent la « tradition » du Pater pour le sermon 147. Or cette « tradition » aux catéchumènes avait lieu à la fin du Carême ³. Mais pour l'ensemble des sermons sur le Nouveau Testament, nous n'avons aucune indication susceptible de nous renseigner sur leur place, même approximative, dans le cycle liturgique.

B. LES SOURCES

Pour commenter le texte sacré, Césaire se réfère à deux sources : la Bible elle-même et les commentaires donnés par les anciens Pères.

1. Ces « Litanies » furent établies à Vienne en 470 par S. Mamert. Le concile d'Orléans de 511 en étendit l'usage à toutes les Églises de Gaule où elles portèrent dès cette date le nom de Rogations. Cf. A.-G. MARTIMORT, *L'Église en prière*, Paris 1965, p. 745. D'après les titres des sermons 207, 208, 209, prêchés avant l'Ascension, Césaire a gardé l'appellation ancienne de *litaniae*. Ces divers sermons pourraient donc être antérieurs à 511.

2. *Serm.* 144 (G. 46 ; 146 [G. 47] et 148 [G. 43]). Les *Serm.* 160 et 157 qui sont situés dans la collection W (n° 13 et 15) entre un *sermo ante letanias* et un sermon *De Ascensione Domini*, devaient aussi être prêchés pendant les Rogations.

3. Dans les collections G et E, le *Serm.* 147 vient peu après le sermon sur Élisée (130) qui devait être lu pour la *traditio symboli*, donc le dimanche avant Pâques. On peut donc penser que ce sermon était prévu pour la Semaine sainte.

1. La Bible Très souvent Césaire, lorsqu'il commente un texte scripturaire, fait appel à d'autres citations bibliques pour justifier son exégèse allégorique. Il arrive d'ailleurs qu'il ne fasse que reprendre alors les citations déjà utilisées par les Pères dont il s'inspire : Origène, Ambroise, Augustin. Mais parfois, ces citations sont personnelles. Nous en indiquerons quelques-unes.

Pour montrer que le démon était père des hommes avant leur baptême, il cite *Jean* 8, 44 où le Christ dit aux juifs : « Vous avez le démon pour père ¹. » La même argumentation est reprise dans le sermon 95, 1. Là, c'est la fille de Pharaon qui figure l'Église, et Pharaon le diable : donc le père de l'Église, avant le baptême, a été le diable. Dans ce cas encore, la citation de *Jean* 8, 44 est confirmée par le *Psaume* 44, 11, où la fille du roi reçoit de son père l'ordre d'oublier la maison de son père. Elle a donc deux pères : celui qu'elle doit quitter, le diable, et celui qu'elle doit suivre, Dieu ².

Le four fumant de *Genèse* 15, 17 signifie pour Césaire le jugement par le feu à la fin du monde, en référence à *I Corinthiens* 3, 13 : « Car le Jour le fera connaître puisqu'il se révélera par le feu ³. » Plus loin, d'autres citations viennent confirmer cette interprétation ; ainsi *II Pierre* 3, 12 : « Les éléments fondront par l'ardeur du feu », et les allusions à l'étang de feu d'*Apocalypse* 21, 8 et à la fumée du brasier qui consumera les impies en *Apocalypse* 14, 21.

Pour Césaire comme pour l'ensemble des Pères, la vision d'Abraham au chêne de Mambré est déjà une révélation de la Trinité. Cette exégèse s'appuie sur l'affirmation du Christ en *Jean* 8, 56 : « Abraham a exulté à la pensée de voir mon jour ;

1. *Serm.* 81, 3.

2. Dans le *Serm.* 95, 1, la démonstration à l'aide du *Ps.* 44, 11 est reprise à ORIGÈNE, *Hom. Ex.* 2, 4. Mais ce dernier ne cite pas *Jn* 8, 44. Par ailleurs, on retrouve ces deux citations chez Jean Cassien dans un commentaire proche de celui de Césaire. Cf. *Concl.* 3, 6 (*SC* 42, p. 145-147).

3. *Serm.* 82, 3.

il l'a vu et il s'est réjoui ¹. » A la fin de ce même sermon, deux citations du Nouveau Testament servent à montrer que Dieu connaît les justes et non les pécheurs, afin de justifier l'apparente ignorance du Dieu de l'Ancien Testament face aux accusations des manichéens ². « Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui » (*II Tim.* 2, 19) ; « Éloignez-vous de moi, vous tous qui commettez l'iniquité, car je ne vous connais pas » (*Matth.* 7, 23). Cette dernière citation est complétée par celle d'*I Corinthiens* 14, 37 un peu modifiée. Mais pour réfuter plus complètement l'objection des manichéens, Césaire explique « Je ne vous connais pas » en ajoutant que Dieu ne reconnaît pas son image chez les pécheurs.

Pour montrer que la vigne dont il est question dans la parabole des vigneronniers homicides (*Matth.* 21, 33) représente le peuple juif, Césaire cite *Isaïe* 5, 7 : « La vigne est la maison d'Israël ³. »

La grappe rapportée de la terre de Canaan par les espions de Josué signifie le Christ, parce que l'épouse du *Cantique* dit à propos de son bien-aimé : « Mon frère est comme une grappe de cypre » (*Cant.* 1, 3). Puisque dans le *Cantique*, l'époux représente le Christ et l'épouse l'Église, la grappe ici symbolise le Christ ⁴. Et si la grappe représente le Christ, la terre dont est sortie la grappe signifie la Vierge Marie. Car « la vérité est sortie de la terre » (*Ps.* 84, 12) et la vérité ne peut désigner ici que le Christ, bien que Césaire ne le précise pas. Quant à la terre, c'est celle de la promesse, et la Vierge est bien la terre de la promesse, puisque *Isaïe* avait annoncé plusieurs siècles à l'avance qu'elle enfanterait le Sauveur (*Is.* 7, 14) ⁵.

1. *Serm.* 83, 5. Cette citation se trouve déjà chez AMBROISE, *Cain* 8, 30 (*CSEL* 32 A, p. 365).

2. *Serm.* 83, 7.

3. *Serm.* 106, 4 : cf. GRÉGOIRE D'ELVIRE, *Tract. Orig.* (CCL 69, p. 88).

4. *Serm.* 106, 4.

5. *Serm.* 107, 2 : cf. GRÉGOIRE D'ELVIRE, *Tract. Orig.* XI, 15 (CCL 69, p. 87) qui ne cite pas *Ps.* 84, 12.

Une autre série de versets montre encore que la grappe venue de la terre promise représente le Christ. Ainsi *Deutéronome* 32, 13-14 : « Ils sucèrent le miel qui coule de la pierre et l'huile tirée de la pierre dure. » Le miel évoque certainement la terre promise où coulaient le lait et le miel. Césaire le dit explicitement dans le sermon 106, 6 en s'appuyant sur le *Psaume* 118. La terre où ruissellent le lait et le miel représente la chair du Christ dont il est dit : « Que tes paroles, Seigneur, sont douces à mes lèvres, plus que le miel ou un gâteau de miel » (*Ps.* 118, 103). La pierre symbolise aussi le Christ, puisque saint Paul a dit : « La pierre était le Christ » (*I Cor.* 10, 4). La citation de *Deutéronome* 32, 14 se poursuit ; « le sang du raisin » est mis en parallèle avec *Genèse* 49, 11 : « Il lavera son habit dans le vin et son manteau dans le sang. » Ces deux allusions au sang évoquent la Passion du Sauveur ¹.

Dans le sermon 88, 4, le fait que Laban, figure du diable, n'a pu retrouver chez Jacob les idoles que Rachel avaient volées à son père, montre que le diable n'a rien pu trouver qui lui appartienne dans le Christ, dont Jacob est le type, ce qui est affirmé par l'Évangile en *Jean* 14, 30 : « Voici qu'il est venu, le prince de ce monde, et il n'a rien trouvé en moi. » C'est encore *Jean* 3, 14 qui permet à Césaire de voir, dans le serpent d'airain élevé par Moïse au désert, une figure du Christ ².

Pour montrer que Moïse signifie la Loi, Césaire rapproche deux citations, *Luc* 16, 16 : « La Loi et les prophètes jusqu'à Jean », et *Luc* 16, 29 : « Ils ont Moïse et les prophètes », d'où une équivalence entre la Loi et Moïse. Saint Paul parle aussi de la lecture de Moïse (*II Cor.* 3, 15), c'est-à-dire de la Loi ³.

1. *Serm.* 107, 2. Les citations ne doivent rien à Grégoire d'Elvire que Césaire a cependant utilisé pour composer ce sermon.

2. *Serm.* 110, 1.

3. Bien que le *Serm.* 116 soit en grande partie un emploi d'ORIGÈNE, *Hom. Jos.* 1, 3 (*SC* 71, p. 100), ces citations sont propres à Césaire.

La pierre sur laquelle Jacob repose sa tête, dans le récit de l'échelle de Jacob, représente le Christ, parce que d'après *I Corinthiens* 11, 3 la tête de l'homme, c'est le Christ ¹. Ailleurs c'est plutôt *I Corinthiens* 10, 4 qui est cité pour donner un fondement scripturaire à cette figure ².

Le vase de sel qu'Élisée jette dans l'eau pour l'adoucir symbolise le mystère de l'Incarnation. Le sel signifie en effet la sagesse, d'après *Colossiens* 4, 6 : « Que votre parole soit assaisonnée de sel », et le Christ est dit « sagesse de Dieu » en *I Corinthiens* 1, 24. Si le vase figure la chair du Christ, nous avons dans ce vase rempli de sel l'annonce de l'Incarnation. Mais le sel représente aussi les apôtres auxquels le Seigneur a dit : « Vous êtes le sel de la terre » (*Matth.* 5, 13). Et les eaux dans lesquelles le sel est jeté figurent les peuples selon le verset 17, 15 de l'*Apocalypse* : « Les eaux que tu as vues, ce sont les peuples et les nations. » Ainsi le sel jeté dans l'eau préfigure l'envoi des apôtres aux nations ³.

On pourrait mentionner bien d'autres cas où Césaire recourt à un texte de l'Écriture pour confirmer son exégèse allégorique. Souvent, le verset invoqué avait été déjà sollicité en ce sens par les Pères qu'il a imités.

2. Les Pères

Si l'Écriture est la référence ultime pour Césaire, l'autorité des Pères est pour lui très importante. Aussi n'hésite-t-il pas à les citer et à les utiliser très largement. Un grand nombre de ses homélies sont des remplois de sermons ou de traités des anciens Pères, qu'il a plus ou moins transformés pour les adapter à son auditoire.

Parmi ces auteurs anciens que Césaire a utilisés pour composer ses homélies sur l'Écriture, les deux plus importants sont Origène et Augustin. On ne compte pas moins de

1. *Serm.* 87, 2.

2. *Serm.* 117, 2 : cf. AMBROISE, *Spir.* 1, Prol. 3 (*CSEL* 79, p. 16).

3. *Serm.* 126, 2-3.

dix-sept sermons qui dépendent plus ou moins d'Origène¹. Mais ces emprunts se limitent aux homélies sur la *Genèse*, l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres* et *Josué*, donc sur les livres historiques de l'Ancien Testament². Césaire doit encore davantage à l'œuvre d'Augustin : près de quarante sermons dépendent plus ou moins des sermons et traités de l'évêque d'Hippone. A la différence de celle d'Origène, l'influence d'Augustin ne se limite pas à un groupe précis d'homélies, elle s'étend à l'ensemble de l'œuvre oratoire de Césaire. Parmi ces quarante sermons, on en trouve sept sur les livres historiques³, dix sur les livres sapientiaux⁴, onze sur les Évangiles⁵ et neuf sur les autres livres du Nouveau Testament⁶. Les principales œuvres d'Augustin utilisées sont les *Enarrationes in Psalmos*⁷, les *Sermons* proprement dits⁸, puis des extraits du *Tractatus 9 sur l'Évangile de Jean* et du *Tractatus 10 sur la 1^{re} Épître de Jean* ; enfin, quelques passages du livre 2 des *Quaestiones Evangeliorum*. D'autre part, les titres de nombreux sermons perdus d'Augustin figurant dans l'*Indiculus* de Possidius de Calama, il se peut que les sermons 118, 142 et 173 de Césaire, dont le titre se retrouve dans cet *Indiculus*, dépendent aussi d'Augustin. Mais la liste de Possidius n'est pas exhaustive et elle ne nous renseigne pas sur le contenu de ces sermons.

1. *Serm.* 83 à 85, 94, 97, 99, 102, 103, 105, 108 à 113, 115, 116.

2. ORIGÈNE, *Hom. Gen.* 4, 8, 10 ; *Hom. Ex.* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 11 ; *Hom. Lev.* 16 ; *Hom. Num.* 8, 9, 13, 14, 15, 17 ; *Hom. Ios.* 1, 3, 4, 6, 7. On décèle aussi quelques brèves allusions au *De principiis* dans le *Serm.* 101 sur l'endurcissement de Pharaon.

3. *Serm.* 87, 90, 96, 100, 114, 118, 124.

4. *Serm.* 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141.

5. *Serm.* 145, 147, 149, 150, 153, 154, 161, 162, 165, 172, 175.

6. *Serm.* 176, 177, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186.

7. *Enarr. in Ps.* 25, 30, 39, 40, 44, 49, 50, 73, 75, 83, 85, 86, 97, 100, 103, 119, 120, 128, 132, 141, 147. Césaire a fait des emprunts importants et souvent littéraux à une dizaine d'*Enarr.* — celles dont le numéro est en italique. L'influence des autres est plus diffuse.

8. *Serm.* 4, 5, 7, 8, 11, 37, 59, 85, 96, 136, 149, 151, 167, 178, 211, 247, 254, 311, 343. Presque tous ces sermons ont été largement utilisés par Césaire.

On trouve de larges extraits du *De Ioseph* d'Ambroise dans les sermons 89 et 92 sur Joseph, tandis que le sermon 117 sur Gédéon est tiré de l'introduction du *De Spiritu Sancto* du même Ambroise.

L'influence directe des autres Pères sur les homélies de Césaire est beaucoup plus restreinte. Si l'œuvre d'Eusèbe Gallican a laissé des traces dans nombre de sermons césairiens¹, sa contribution est plutôt limitée en ce qui concerne les *Sermones de Scriptura*. Césaire a utilisé pour le sermon 152 sur *Matthieu* 18, 20 l'homélie 52 d'Eusèbe. Il a emprunté aussi le contenu de ses trois sermons sur les Noces de Cana (*Serm.* 167, 168 et 169) à deux homélies d'Eusèbe sur l'Épiphanie (*Hom.* 5 et 6).

Le sermon 106 sur les espions et la grappe dépend du *Tractatus Origenis* XI attribué à Grégoire d'Elvire². Plusieurs passages de l'épître 23 de Paulin de Nole ont été réemployés par Césaire pour composer deux homélies sur Samson (*Serm.* 119 et 120). Le sermon 143 sur la pénitence des Ninivites est presque entièrement tiré d'une traduction latine d'un sermon d'Éphrem le Syrien sur le même sujet. Le sermon 123 sur le jugement de Salomon doit beaucoup au *Tractatus adversus paganos et Arrianos* de Quodvultdeus. Des extraits de son *Contra Iudaeos* se retrouvent dans le sermon 178, 1-3, tandis que son *De cataclysmo* a inspiré quelques passages des sermons 95 et 97. La fin du sermon 90 sur Joseph dépend de plusieurs passages du *De zelo et livore* de Cyprien. Les sermons de Maxime de Turin ont été assez peu exploités par Césaire dans les *Sermones de Scriptura*.

1. Pour l'attribution de ces homélies à Fauste de Riez, cf. *Introd. Del.*, SC 175, p. 100, n. 4, à laquelle il convient d'ajouter : *Eusebius Gallicanus, collectio homiliarium, Prolegomena* (F. Glorie), CCL 101, p. VII-XXIII, et É. GRIFFE, « Nouveau plaidoyer pour Fauste de Riez », BLE 84 (1973), p. 187-192.

2. Cette collection d'homélies découverte par P. Batiffol a été attribuée à Grégoire d'Elvire par dom Morin et publiée sous ce nom par V. Bulhart (CCL 69), tandis que P. Batiffol admettait plutôt une provenance origénienne. Cf. G. MORIN, « Les nouveaux 'Tractatus Origenis' », RHLR 6 (1901), p. 145-161.

Cependant une partie importante du sermon 115 sur la destruction de Jéricho dépend des sermons 93 et 94 de Maxime. Quant au sermon 81 du même Maxime, il semble avoir inspiré quelques passages du sermon 143 de Césaire sur la pénitence des Ninivites. Enfin le sermon 113, 1-3 utilise la traduction latine d'un sermon de Jean Chrysostome ¹.

On voit qu'en dehors d'Augustin et d'Origène, les autres sources de Césaire sont peu représentées, puisque les neuf auteurs dont nous venons de parler n'ont guère été utilisés que pour une douzaine d'homélies.

Quant à Cassien, Chromace d'Aquilée, Hilaire de Poitiers, Jérôme, Pélage, leur influence se limite à de très courts passages. Ainsi les principaux auteurs signalés ont servi, dans une assez large mesure, à la composition de soixante-dix homélies environ sur les cent six qui constituent les *Sermones de Scriptura*. Cela ne veut pas dire que les autres homélies soient exclusivement de la main de Césaire. Ce que nous disions à propos des sermons perdus d'Augustin est valable pour l'ensemble des homéliaires patristiques, en particulier pour Origène dont une partie importante des homélies a disparu. Aussi se peut-il très bien que certains sermons de Césaire nous aient conservé des extraits d'œuvres non identifiées.

C. UTILISATION DES SOURCES

L'usage que Césaire fait de ses sources varie d'un sermon à l'autre. Parfois nous avons affaire à un plagiat pur et simple du modèle dont il s'est servi. C'est le cas du sermon 105 qui dépend étroitement d'une homélie d'Origène ². Mais parfois

1. Sermon édité par P. Verbraken dans « Deux anciennes versions latines de l'Homélie sur l'aumône CPG 4618 attribuée à Jean Chrysostome » dans *ANTIDORON, Hommage à Maurits Geerard pour célébrer l'achèvement de la Clavis Patrum Graecorum*, Wetteren (Belgique) 1984, p. 33-45. Cet article m'a été aimablement communiqué par R. Étaix.

2. *Hom. Lev.* 16, 2-6 (SC 287, p. 266-292).

aussi, un sermon de Césaire est constitué de fragments provenant de plusieurs sources. Le plus caractéristique à cet égard est le sermon 90 sur Joseph. Sa trame est empruntée à plusieurs passages de la lettre de Pélage à Démétriaide ¹. Le premier extrait est une exhortation à la chasteté, que Césaire complète par un long passage d'un sermon d'Augustin sur Suzanne et Joseph ². Puis il tire de la lettre de Pélage une invitation à fuir l'envie, qu'il étoffe avec divers extraits du *De zelo et livore* de Cyprien ³. Souvent enfin, il se contente de reprendre une longue tradition exégétique sans citer explicitement un auteur ancien, comme dans le sermon 84 sur le sacrifice d'Abraham.

1. Souci de brièveté et de clarté

En empruntant à d'autres Pères la matière de ses homélies, Césaire transforme souvent son modèle afin de l'adapter à son auditoire : il retranche ce qui lui paraît superflu. Mais s'il donne comme ses prédécesseurs un commentaire verset par verset, il s'attache aussi à développer un ou plusieurs thèmes. Ainsi, dans le sermon sur la manne, tout en suivant Origène, il a omis les passages qui ne se rapportent pas directement au sujet traité. C'est pourquoi il laisse de côté les développements d'Origène sur le verset d'*Exode* 16, 6-7 ⁴.

Lorsqu'un passage lui semble difficile pour son auditoire, il le retranche. C'est le cas, semble-t-il, pour l'homélie sur la baguette d'Aaron ; tout en y utilisant largement Origène, il omet le développement philosophique de ce dernier sur l'incompréhensibilité de Dieu ⁵.

Très souvent il abrège, simplifie et clarifie les passages des Pères dont il se sert. En raison de l'exubérance parfois

1. Cf. PÉLAGE, *Epist. ad Demetr.* 5 (PL 30, 21) ; 18 (PL 30, 32) ; 25 (PL 30, 40).

2. AUG., *Serm.* 343, 6-8 (PL 39, 1509-1510).

3. CYPRIEN, *Zel.* 10-18 (CCL 3 A, p. 80-86).

4. *Serm.* 102, 5 : cf. ORIGÈNE, *Hom. Ex.* 7, 5 (SC 321, p. 220-223).

5. *Serm.* 111, 3 : cf. ORIGÈNE, *Hom. Num.* 9, 8 (SC 415, p. 258-261).

touffue de l'exégèse origénienne ou augustinienne, il n'en retient la plupart du temps que les thèmes les plus importants, et ne s'embarrasse pas de subtilités¹. En revanche, il a le don de la précision et de la concision. Ce qu'il trouve à l'état implicite dans sa source, il l'exprime clairement et en peu de mots. A propos de l'homme qui sort pour faire son travail jusqu'au soir (*Ps.* 103, 23), Césaire dit plus clairement qu'Augustin que cet homme est l'Église². De même, dans le sermon 136 sur la maîtresse femme, tout en s'inspirant d'Augustin, il dit beaucoup plus nettement que son modèle comment cette femme représente l'Église et comment celui qui l'a trouvée est le Christ³. Dans un sermon sur les noces de Cana, Césaire, comme Augustin, voit dans les trois mesures des urnes une allusion à la Trinité. Mais le texte précise : deux ou trois mesures. Augustin essaie à tout prix de trouver là une explication trinitaire, que Césaire n'a pas retenue. Dans le nombre deux, ce dernier voit comme presque toujours le double commandement de l'amour⁴. Les bandages dont le bon Samaritain entoure les plaies du blessé figurent pour Césaire la grâce nécessaire pour résister au péché. L'explication donnée par Augustin suppose la même exégèse, mais il ne l'expose pas explicitement⁵.

Césaire est souvent plus concis que son modèle. Lorsqu'il voit dans les six urnes de Cana une image des six âges du monde, il résume notablement le passage du *Tractatus 9 sur l'Évangile de Jean* dont il s'est inspiré. Il ne s'étend pas comme Augustin sur le sommeil d'Adam, bien qu'il y voie aussi une figure de la naissance de l'Église. A propos du

1. Ainsi Césaire, dans le *Serm.* 39, 6 (*SC* 243, p. 267-268), en reprenant l'exégèse d'Aug., *In Evang. Ioh.* XVII, 4-10 (*CCL* 36, p. 171-175), explique lui aussi pourquoi le paralytique n'avait que trente-huit ans, en utilisant le symbolisme du nombre quarante et du nombre deux, mais il n'entre pas plus avant dans les subtilités de son modèle.

2. *Serm.* 136, 4 : cf. Aug., *Enarr. in Ps.* 103, s. 111, 23 (*CCL* 40, p. 1509).

3. *Serm.* 138, 2 : cf. Aug., *Serm.* 37, 2 (*CCL* 41, p. 447-449).

4. *Serm.* 169, 9 : cf. Aug., *In Evang. Ioh.* 9, 7-8 (*CCL* 36, p. 94-95).

5. *Serm.* 161, 1 : cf. Aug., *Quaest. Evang.* 2, 19 (*PL* 35, 1340).

quatrième âge du monde, il laisse de côté la controverse antidonatiste qui n'intéresse pas ses fidèles, ainsi que les considérations sur les quatre lettres du nom d'Adam¹. Césaire supprime ce qui ne se rapporte pas à son sujet. C'est pourquoi, dans le sermon 343 d'Augustin qui lui a servi de modèle pour une homélie sur Joseph, il retranche tout ce qui ne concerne pas ce personnage². Mais il lui arrive aussi d'utiliser des passages ainsi omis en les intégrant à d'autres sermons. Ainsi, la fin du sermon 343 d'Augustin, qui porte sur les épreuves de Job, a été reprise par Césaire pour achever son sermon 114 ; après y avoir parlé du combat spirituel, il rappelle par l'exemple de Job la nécessité des épreuves³.

Ce don de la concision et de la simplification se manifeste plus nettement encore dans les récapitulations, qui, à la fin d'un certain nombre d'homélies, en donnent un bref résumé pour les mieux fixer dans la mémoire de ses auditeurs⁴.

2. Préoccupations pastorales

Ce souci de clarté dans l'exposé, opposé à l'exubérance de certains de ses devanciers, ce désir d'un style simple et comme tel adapté à un public peu cultivé, ne suffisent pourtant pas à expliquer toutes les modifications que Césaire apporte à ses modèles. Il faut y ajouter des préoccupations d'ordre catéchétique.

Dans les homélies qu'il prononce pendant le Carême, Césaire a en vue la préparation des catéchumènes au baptême et celle de tous les fidèles à la fête de Pâques. Aussi, dans ces homélies, privilégie-t-il les figures du baptême et de la Croix, en modifiant et en complétant la source dont il s'inspire. Dans ses homélies sur la *Genèse*, Origène avait vu dans les puits des patriarches des figures de la doctrine spirituelle,

1. *Serm.* 169, 9 : cf. Aug., *In Evang. Ioh.* 9, 7-8 (*CCL* 36, p. 94-95).

2. Aug., *Serm.* 343, 6-8 (*PL* 39, 1509-1510).

3. *Serm.* 114, 6 : cf. Aug., *Serm.* 343, 9-10 (*PL* 39, 1511).

4. Voici les principales récapitulations rencontrées dans les *Sermones de Scriptura* : *Serm.* 87, 6 ; 99, 3 ; 104, 5 ; 112, 4 ; 117, 6 ; 119, 5 ; 120, 4 ; 124, 6 ; 126, 4 ; 148, 3 ; 161, 2 ; 163, 4 ; 176, 5 ; 179, 8.

alors que pour Césaire, qui reprend ces mêmes homélies, il s'agit toujours du baptême¹. Sa typologie du baptême est d'ailleurs plus poussée que celle d'Origène.

Énumérons quelques additions caractéristiques. L'interrogation des parents de Rébecca avant son mariage préfigure, pour Césaire, les « scrutins » auxquels les catéchumènes devaient se soumettre avant le baptême². Du fait que Jacob n'embrasse Rachel qu'après avoir abreuvé son troupeau, Césaire conclut que le baiser de paix ne peut être donné avant le baptême³. Boire l'eau du rocher avant d'aller combattre Amalec signifierait qu'il faut recevoir le baptême avant de livrer le combat spirituel⁴. La pluie dont parle *Lévitique* 26, 3 est la grâce du baptême⁵. Le passage du Jourdain avant l'arrivée dans la Terre promise indique la nécessité du baptême pour obtenir une conscience pure⁶. La triple inclination d'Élisée pour ressusciter le fils de la veuve symbolise la triple immersion du baptême⁷. Les vases vides que va remplir d'huile la prière d'Élisée sont l'image des catéchumènes avant la grâce du baptême⁸. Dans le sermon 97, Césaire ne dépend pas d'Origène lorsqu'il voit dans la mer Rouge une figure du baptême⁹. Dans son *Tractatus 9 sur l'Évangile de saint Jean*, Augustin avait considéré l'arche de Noé comme une figure de la Croix ; Césaire, lui, voit en outre dans le déluge une figure du baptême¹⁰. De même, à propos de la

1. Cf. *Serm.* 85, 4, utilisant ORIGÈNE, *Hom. Gen.* 10, 5 (SC 7 bis, p. 273).

2. *Serm.* 85, 3 : cf. HILAIRE, *Tract. myst.* 19 (SC 19 bis, p. 108).

3. Cf. *Serm.* 88, 1.

4. Cf. *Serm.* 103, 3.

5. *Serm.* 105, 1 ; cf. ORIGÈNE, *Hom. Lev.* 16, 2 (SC 287, p. 252-255). Le rapprochement avec le baptême est propre à Césaire.

6. Cf. *Serm.* 114, 5.

7. Cf. *Serm.* 124, 4.

8. Cf. *Serm.* 128, 2.

9. Cf. *Serm.* 97, 1, p. 293, n. 1.

10. *Serm.* 169, 3 ; AUG., *In Evang. Ioh.* 9, 11 (CCL 36, p. 97) fait seulement allusion à la croix. EUSÈBE GALLICAN, *Hom.* 47, 1 (CCL 101 A, p. 556), voit dans l'arche de Noé une préfiguration de la Croix et du Baptême.

piscine de Siloé, il ajoute une allusion au baptême, qu'il n'a pas trouvée dans Augustin¹.

Césaire voit, plus souvent que ses modèles, des figures de la Croix dans les récits de l'Ancien Testament. Ainsi, à la différence d'Origène, Césaire voit, dans le bâton dont se sert Moïse pour ouvrir la mer Rouge, la Croix triomphant du monde². Chaque fois qu'il est question d'un bâton ou de deux morceaux de bois, Césaire y voit une figure de la Croix : tels le bâton de Jacob revenant avec les deux troupes³, celui de David allant combattre Goliath⁴, les deux morceaux de bois qui vont servir à la veuve pour cuire son dernier pain⁵. Les deux coups frappés par Moïse sur le rocher au désert sont pour Césaire une figure de la Croix formée de deux morceaux de bois⁶.

3. Intentions polémiques

Césaire n'a pas seulement le souci d'enseigner, il prend également soin de défendre la doctrine catholique contre ses détracteurs. D'ailleurs, il s'en prend moins aux personnes qu'aux doctrines ; ainsi, il ne nomme presque jamais les ariens, dont il combat cependant les erreurs⁷. Si les juifs sont

1. *Serm.* 171, 2 ; cf. AUG., *In Evang. Ioh.* 17, 3-4 (CCL 36, p. 171).

2. *Serm.* 97, 3 : cf. ORIGÈNE, *Hom. Ex.* 5, 5 (SC 321, p. 164-169). Mais on trouve une exégèse semblable à celle de Césaire chez QUODVULTDEUS, *De cat.* 3 (CCL 60, p. 412).

3. Cf. *Serm.* 87, 2. Cette interprétation est propre à Césaire qui par ailleurs dépend d'Augustin pour cette homélie ; cf. *Enarr. in Ps.* 44, 20 (CCL 38, p. 508).

4. Cf. *Serm.* 121, 7.

5. Cf. *Serm.* 124, 3. Cette image de la Croix ne doit rien à AUG., *Serm.* 11, 2 (CCL 41, p. 162) que Césaire utilise ici.

6. *Serm.* 103, 3 : cf. ORIGÈNE, *Hom. Ex.* 11, 1-2 (SC 321, p. 326-331). Cette image par contre s'inspire plutôt d'AUG., *Quaest. in Hept.* IV, 35 (CCL 33, p. 260-261).

7. Cette prudence se comprend d'autant plus aisément que cette hérésie qu'il combat était alors professée par les Wisigoths, maîtres de la Provence pendant une bonne partie de son épiscopat — jusqu'à la conquête franque du royaume de Toulouse en 526. Sur l'arianisme des Goths, nous ne sommes guère renseignés que par les écrits des Pères qui les ont combattus. D'après les traités trinitaires de Césaire, il semble qu'ils professaient une doctrine subordinationniste qui voyait dans le Fils une personne inférieure au Père,

souvent nommés, c'est la plupart du temps avec un accent de pitié qu'il en parle. L'expression *infelices Iudaei* revient fréquemment sous sa plume.

Son souci de défendre le dogme trinitaire, mis en péril par les Goths ariens, l'a certainement incité à exposer une interprétation trinitaire des récits de l'Ancien Testament, qu'il n'a pas trouvée dans ses modèles habituels. Le plus caractéristique à cet égard est le sermon 83 sur la vision d'Abraham. Alors qu'il utilise de longs passages de l'homélie 4 d'Origène sur la *Genèse*, il incorpore dans son sermon des extraits d'Ambroise qui, dans son *De Cain et Abel*, avait donné de cette scène biblique une interprétation trinitaire¹. Dans le sermon 97, le mystère des trois jours est appliqué par Césaire à la Trinité, alors qu'Origène voyait ici une allusion à la Passion et à la Résurrection du Christ². Dans le sermon 123 sur le jugement de Salomon, dont la matière lui avait été fournie en grande partie par un traité de Quodvultdeus contre cinq hérésies³, Césaire ajoute une précision au sujet du Saint-Esprit. A la mention de l'hérésie qui consiste à faire du Fils un Dieu inférieur au Père, il ajoute *Spiritus creatura* : c'est une allusion à ceux des hérétiques qui faisaient du Saint-Esprit une créature, et qu'il a combattus dans ses traités trinitaires⁴.

Outre les ariens, Césaire s'en prend avec une violence toute particulière à la secte des manichéens. Sur l'existence de cette secte en Arles, nous ne sommes renseignés que par ses sermons⁵. Cet homme généralement indulgent, qui ne s'en

prend presque jamais aux personnes, mais plutôt aux erreurs, fustige en termes très durs les *inmundi Manichaei*, et cela chaque fois qu'il en parle. A en juger par les mises en garde de Césaire à leur endroit, il semble donc qu'il avait à combattre une secte très agissante. Dans un sermon où il réfute leurs erreurs, il dit à ses auditeurs : « Prenez garde qu'une étincelle de doute ou de critique ne vienne allumer en vos cœurs un méchant soupçon en vous faisant tomber dans la pitoyable erreur des manichéens¹ » ; à la fin de ce sermon, il insiste pour que les fidèles ne se laissent pas aller à la critique de l'Ancien Testament comme le font les manichéens. Bien plus, ils ne doivent pas permettre à ces hérétiques de murmurer en leur présence contre la sainte Écriture². Il semble bien que ce soit là le principal grief que Césaire a contre eux. C'est le même reproche qu'Origène fait à Marcion. Aussi ne faut-il pas être surpris de voir Césaire remplacer, dans un emprunt à Origène, les *dicta Marcionis aut Basilidis* par les *dicta Arrianorum vel Manichaeorum*³. Dans le sermon 83, 7, il remplace les *haeretici* dont parlait Origène par les termes *pagani et maxime inmundissimi Manichaei*⁴. Les deux homélies où il réfute abondamment les manichéens (*Serm.* 125 et 127) sont assez personnelles. Il en va de même pour le sermon 101, 1 et pour une partie du sermon 114 où il justifie l'occupation de la terre de Canaan par les Israélites face aux critiques des manichéens⁵.

ment comme c'était le cas pour les manichéens. Or c'est bien cette tendance que combat Césaire. Il semble assez probable qu'il s'agit ici des manichéens, dont l'existence ne nous est pas attestée par ailleurs en Arles à cette époque. Cf. A. D'ALÈS, « Les 'Sermones' de saint Césaire d'Arles », *RSR* 28 (1938), p. 376, n. 3 et n. 4 ; ID., *Priscillien et l'Espagne chrétienne à la fin du IV^e siècle*, Paris 1936, p. 26 s.

1. *Serm.* 125, 1.

2. *Serm.* 125, 3 : cf. *Serm.* 114, 2.

3. *Serm.* 110, 1 : cf. ORIGÈNE, *Hom. Num.* 9, 1 (*SC* 415, p. 228).

4. *Serm.* 83, 7.

5. Même si cet argument est en partie emprunté à JEAN CASSIEN, *Concl.* V, 24, 23 (*SC* 42, p. 214-215), il n'est pas dirigé contre les manichéens chez ce dernier.

Dieu suprême. Quant à leur doctrine sur le Saint-Esprit, elle était nettement macédonienne : le Saint-Esprit est non seulement inférieur au Fils, mais il est une créature.

1. *Serm.* 83, 4 : cf. AMBROISE, *Cain* 1, 8, 30 (*CSEL* 32 A, p. 365).

2. *Serm.* 97, 1 : cf. ORIGÈNE, *Hom. Ex.* 5, 2 (*SC* 321, p. 154) et AMBROISE, *Cain* 1, 8 (*CSEL* 32, p. 364).

3. *Serm.* 123, 2-3 : cf. QUODVULTDEUS, *Adv. quinque haer.* 6 (*CCL* 603, p. 252-256).

4. Cf. *Brev. adv. haer.*, *Opera* II, p. 193 s.

5. On a cru parfois que ce terme désignait chez Césaire l'hérésie priscillianiste. Mais jamais Priscillien et sa secte n'ont rejeté en bloc l'Ancien Testa-

Évêque d'une cité où vivait une importante communauté juive, Césaire craignait l'influence de cette dernière sur les chrétiens. Un des buts qu'il poursuit également dans son exégèse allégorique est donc de montrer le sens chrétien des Écritures de l'Ancien Testament, pour éviter qu'à s'en tenir au seul sens littéral, les fidèles se mettent à judaïser. Les contacts entre juifs et chrétiens n'étaient pas sans danger pour ces derniers, comme nous le montrent en 506 certaines décisions du concile d'Agde ¹. Dans un sermon de sa composition, Césaire a cherché à établir la supériorité de l'Église sur la Synagogue en montrant, grâce à l'allégorie, que l'Église, en dépit des apparences historiques, était plus ancienne ². Cette supériorité ressort dans bien des passages de ses homélies où il présente une typologie comparée du juif et du chrétien, de la Synagogue et de l'Église, qu'il semble ne pas devoir à ses sources. Ainsi, dans le sermon 84, les deux serviteurs d'Abraham qui ne suivirent pas leur maître sur le lieu du sacrifice représentent pour Césaire le peuple juif incrédule ³. La Synagogue est figurée par l'ânesse d'Abraham ⁴. La mort de Sara et le mariage d'Isaac avec Rébecca annoncent la fin de la Synagogue et le mariage du Christ et de l'Église ⁵. Les deux peuples, juif et chrétien, sont représentés par les deux troupes que ramène Jacob, figure lui-même du Christ, avec son bâton, figure de la Croix ⁶. De même encore, si Moïse fuit l'Égypte pour chercher une épouse, c'est parce que le Christ devait répudier la Synagogue pour épouser l'Église ⁷ : le premier des deux coups

1. *Concile d'Agde*, c. 40 (éd. Munier, CCL 148, p. 210).

2. *Serm.* 104.

3. *Serm.* 84, 3. Cette allégorie ne doit rien à l'homélie 8 d'Origène sur la *Genèse*, que Césaire a reprise pour modèle.

4. *Ibid.*

5. *Serm.* 85, 5.

6. *Serm.* 88, 6.

7. *Serm.* 95, 1. Césaire ne doit pas cette figure à Origène, mais plutôt à QUODVULTDEUS, *Lib. prom.* I, 34 (SC 101, p. 257).

frappés par Moïse sur le rocher symbolise la Synagogue venant avant l'Église ¹.

On pourrait multiplier les exemples. Ce qui est certain, c'est que Césaire n'a pas modifié ou complété ses sources par souci d'originalité. Nombre de ces additions d'ailleurs ne sont pas de lui : il complète souvent sa source principale en recourant à des extraits d'autres auteurs. Même si chacune de ces sources secondaires n'est pas toujours identifiable, il a pu connaître ces allégories par des textes aujourd'hui perdus. Dans ce travail, il n'a été guidé que par son souci pastoral. Il a voulu pourvoir son troupeau d'une nourriture solide, adaptée, donc assimilable. C'est pourquoi il a rejeté ce qui lui paraissait superflu ou trop difficile pour ses auditeurs. Il a simplifié ses sources, il s'est plu à reprendre souvent certains thèmes afin de les graver plus sûrement dans la mémoire de ses fidèles. Il a complété ses sources pour instruire son peuple et défendre la foi orthodoxe.

1. *Serm.* 104, 3.

CHAPITRE II

PROCÉDÉS EXÉGÉTIQUES

A. CÉSAIRE ET LA TRADITION EXÉGÉTIQUE DES PÈRES

La confrontation des sermons de Césaire avec leurs sources montre que son exégèse a été très largement influencée par Origène et Augustin principalement, et par un certain nombre d'autres auteurs dans une moindre mesure.

Leur a-t-il emprunté leurs théories exégétiques ? A-t-il repris à Origène sa division tripartite ou à Augustin, sa division quadripartite ? Ce n'est pas le lieu ici de reprendre l'étude très fouillée qu'a donnée H. de Lubac sur les sources patristiques de l'exégèse médiévale. D'après cette étude, il semble qu'Origène ait privilégié une division tripartite des sens scripturaires, en rapport avec son anthropologie qui distingue corps, âme et esprit. D'où les noms de « sens corporel » pour l'histoire, « sens psychique » pour la morale et « sens spirituel » pour l'allégorie — ou l'anagogie¹. Or, Césaire fait la même distinction, dans un sermon qui n'est d'ailleurs qu'un décalque pur et simple d'une homélie d'Origène, en énumérant les sens corporel, moral et mystique². Mais cette division tripartite, on la chercherait en vain dans la prédication de Césaire, qui ne parle jamais de sens moral dans ses autres sermons sur l'Écriture, bien que son exégèse

soit souvent moralisante. D'ailleurs, dans la pratique, Origène lui-même néglige presque toujours le sens intermédiaire et sa trichotomie se réduit le plus souvent aux termes « lettre » et « esprit¹ ». Même quand il garde les trois sens, il arrive fréquemment que le sens moral vienne après le sens mystique, ce qui en change la portée².

On ne rencontre pas non plus la division quadripartite que certains ont pensé faire remonter à Augustin : sens littéral, étimologique, anagogique et allégorique. En étudiant deux textes d'Augustin où ces quatre termes sont employés, dans un ordre différent d'un texte à l'autre, H. de Lubac conclut qu'il ne s'agit pas là d'une distinction de sens, mais plutôt de l'énoncé de quatre sortes de sujets dont la Bible traite tour à tour³. Quoi qu'il en soit, cette division n'apparaît jamais chez Césaire, qui ignore aussi les termes d'anagogie et d'étimologie. Quant au mot d'allégorie, il ne l'emploie que quatre fois dans ses sermons sur l'Écriture⁴.

Ces distinctions ne sont pas systématiques chez les Pères qui ont servi de modèle à Césaire, et ce dernier n'a pas cherché à systématiser des distinctions de sens qui ne seront nettement définies que plus tard, au cours du Moyen Âge.

B. VOCABULAIRE EXÉGÉTIQUE DE CÉSAIRE

Césaire n'a pas élaboré de théorie exégétique à proprement parler. Mais très souvent, dans ses exordes, il expose en

1. H. DE LUBAC, *Exégèse médiévale*, I^e partie, t. 1, Paris 1959, p. 201. Ainsi, dans l'*Hom. Num.* 1, 1 (SC 415, p. 30-33), après avoir expliqué le récit, Origène passe directement au sens spirituel. En *Hom. Num.* 5, 1-2 (SC 415, p. 118-121), il passe de la lettre au mystère. Mais en *Hom. Num.* 7, 1-2 (SC 415, p. 166-181), il va du sens littéral au sens moral puis au sens mystique.

2. Lorsque le sens moral suit le sens littéral, il s'agit d'une spéculation sur l'âme et les vertus, de type philosophique. Quand le sens moral suit le sens mystique, l'exégèse morale d'Origène est toute chrétienne, fondée sur le dogme. Cf. H. DE LUBAC, *op. cit.* p. 293.

3. H. DE LUBAC, *op. cit.* p. 182.

4. *Serm.* 107, 1 ; *Serm.* 109, 2 ; 113, 2 ; 165, 1. Dans les trois premiers cas, il est employé en contraste avec *historia*.

1. Cf. ORIGÈNE, *Princ.* IV, 2, 4 (11), (SC 268, p. 310-313).

2. *Serm.* 111, 2 ; cf. ORIGÈNE, *Hom. Num.* 9, 7 (SC 415, p. 252-255).

quelques mots comment il faut comprendre les Écritures et surtout l'Ancien Testament. Et dans le corps de ses homélies, un certain nombre d'expressions reviennent souvent pour désigner les divers sens de l'Écriture.

**Figura, imago,
similitudo, typus**

Lorsque Césaire parle d'une figure de l'Ancien Testament qui annonce une réalité du Nouveau, il emploie très souvent *figura, typus, imago, similitudo*¹. Sauf dans le cas du sermon 117 qu'il reprend presque littéralement à Ambroise², l'emploi qu'il fait du mot *typus* ne dépend pas de ses sources. On peut en dire autant des autres termes employés. Dans la plupart des cas, ils ne dépendent pas du modèle utilisé, même s'ils ne sont pas originaux et se rencontrent déjà chez les auteurs anciens connus de Césaire : Origène, Augustin, Ambroise, etc. Ces termes sont introduits presque invariablement chez lui par les verbes suivants : *exprimere, gerere, monstrare, portare, praeferre, tenere*. La façon dont il paraît utiliser indifféremment ces termes montre qu'ils avaient probablement pour lui la même signification et qu'il a simplement voulu rompre la monotonie de son discours. Les mots *typus, figura, imago, similitudo* ne désignent d'ailleurs pas seulement des types ou préfigurations du Nouveau Testament par l'Ancien, mais parfois de simples métaphores. Ainsi le lit du paralytique est-il dit le « type » du corps humain³, et Pierre le « type » de l'Église⁴.

1. *Typus* revient environ soixante-dix fois dans les sermons sur les livres historiques, depuis la Genèse jusqu'aux Rois ; *figura* une quarantaine de fois ; *imago* et *similitudo* chacun une vingtaine de fois.

2. AMBROISE, *Spir.* 1, Prol. (CSEL 79, p. 16).

3. *Serm.* 171, 1.

4. *Serm.* 176, 5. Plus haut (§ 2) Césaire avait dit de Pierre qu'il représentait la figure de l'Église. *Typus* et *figura* sont donc bien synonymes.

**Figurare, intellegere,
significare**

Parfois le passage du sens littéral au sens spirituel est indiqué par un simple verbe.

Celui qui revient le plus souvent est *significare*¹. Le verbe *intellegere* est aussi d'un emploi fréquent : une trentaine de fois environ. Bien que les passages où on le trouve soient souvent propres à Césaire, il se peut qu'il ait été influencé sur ce point par Augustin, qui l'emploie souvent dans sa prédication. Le verbe *figurare*, qui revient une cinquantaine de fois, ne doit rien à ses sources repérables. Césaire l'introduit même dans des passages empruntés à d'autres auteurs². *Figurare* est plusieurs fois mis en opposition avec *complere, adimplere* ou *implere*. Le verbe *complere* que Césaire emploie une quinzaine de fois dans ses sermons sur l'Ancien Testament, indique le passage d'une figure vétérotestamentaire à son « accomplissement » dans le Christ³ ou chez les chrétiens⁴. D'autres verbes sont beaucoup moins utilisés : ainsi *praefigurare* (cinq fois), *designare* (près de dix fois). Ce dernier verbe, qui met ordinairement en relief le sens spirituel du texte, revient le plus souvent dans la *recapitulatio*, cette partie du sermon où Césaire résume son enseignement de façon plus personnelle.

**Mysterium
et sacramentum**

A propos du sens spirituel, Césaire parle souvent de *mysterium* (soixante-cinq fois environ), de *sacramentum* (une cinquantaine de fois). Ces deux mots ont une longue histoire dans la littérature chrétienne ancienne et

1. *Significare* apparaît une cinquantaine de fois dans les sermons sur l'Ancien Testament, et plus de trente fois dans ceux sur le Nouveau.

2. *Serm.* 94, 1. Bien que ce passage soit tiré d'ORIGÈNE, *Hom. Ex.* 1 (SC 321, p. 52), l'expression *figurata sunt* est propre à Césaire. La même remarque vaut pour le *Serm.* 116, 3 : *figurabat* (cf. ORIGÈNE, *Hom. Jos.* 4, SC 71, p. 104), mais Césaire s'est largement affranchi de son modèle dans les deux cas.

3. *Serm.* 92, 5.

4. *Serm.* 99, 3.

ont fait l'objet d'études fouillées¹. Ils ont presque le même sens chez la plupart des auteurs chrétiens. *Mysterium* n'est en effet que le décalque latin du mot grec *mysterion*, souvent traduit lui-même par *sacramentum*. Ces mots peuvent avoir des sens très variés. Mais, dans un contexte exégétique, ils peuvent désigner spécifiquement les types ou figures de l'Ancien Testament. C'est souvent le cas chez Césaire, même si celui-ci utilise aussi ces termes dans les divers sens dont les a chargés une longue tradition.

Le mot *mysterium* a parfois le sens de mystère avec la valeur d'emploi de « vérité révélée par Dieu » ; ainsi dans l'expression *mysterium Trinitatis* (une quinzaine de fois dans les sermons sur l'Écriture). Mais il peut arriver que même dans ce groupement, *mysterium* ait le sens de symbole ou de figure. C'est le cas, semble-t-il, dans le sermon 84, 2 : « Le fait que le troisième jour doive être compris comme symbole (*sacramentum*) ou figure (*mysterium*) de la Trinité se trouve souvent dans les livres sacrés. » En ce cas *mysterium*, mis en parallèle avec *sacramentum*, signifie symbole ou figure.

D'autres vérités de foi sont aussi appelées *mysteria*. Dans le sermon 118, 3, Césaire énumère les « mystères de la Trinité, de la Résurrection, du Jugement » en tant que *secreta fidei*. Dans le sermon 126, 2, il évoque le « mystère » de l'incarnation du Seigneur, mais le parallèle avec *typus*, employé un peu plus haut suggère qu'il doit avoir le sens de

1. La plus importante est celle de J. DE GHELLINCK, *Pour l'histoire du mot Sacramentum*. Seule la première partie de cet ouvrage, portant sur les antécédents, a été éditée dans *Spicilegium sacrum Lovaniense*, t. VII, Louvain 1924. Il faut ajouter Ch. COUTURIER, « *Sacramentum et mysterium* chez Augustin », dans H. RONDET, etc., *Études augustiniennes (Théologie)* chez Augustin », Paris 1953, p. 161-334 ; A. MANDOUZE, « A propos du 'sacramentum' chez Augustin », dans *Mélanges offerts à M^{lle} Christine Mohrmann*, Utrecht-Anvers 1963, p. 222-232 ; Ch. MOHRMANN, « *Sacramentum* dans les plus anciens textes chrétiens », dans *Études sur le latin des chrétiens*, t. 1, Rome 1958, p. 233-244 ; et H. URS VON BALTHASAR, « *Le mysterion d'Origène* », *RSR* 26 (1937), p. 38-64.

figure : « Le vase d'Élisée est le *typus* des apôtres ou le *mysterium* de l'Incarnation¹. »

Le *mysterium crucis* peut être, suivant le cas, le mystère de la Croix ou la figure de la Croix. Dans le sermon 114, 3 Césaire dit que dans le bois est montré le « mystère » de la Croix et dans l'eau le « sacrement » du baptême. Les mots *mysterium* et *sacramentum* peuvent très bien avoir ici le sens de figure ou de « type ».

Il en va de même pour *sacramentum*, plusieurs fois mis en parallèle avec *mysterium*. Parfois Césaire est tributaire de sa source quand il emploie ce terme. Il le reprend à la traduction d'Origène par Rufin, à Augustin ou à Eusèbe Gallican. Mais le plus souvent il ne dépend d'aucune source. On ne relève que dix emprunts sur cinquante emplois de ce mot. On trouve une vingtaine de fois l'expression *sacramentum baptismi* pour désigner simplement le baptême sans qu'il soit question de type ou de figure. Mais le mot est parfois synonyme de « mystère ». C'est, semble-t-il, le sens de ce mot dans les expressions *Christianae religionis sacramentum*² et *sacramenta et mysteria Domini nostri*³. Ces mystères du Christ, est-il dit, ont été préfigurés chez les juifs. Il ne peut donc s'agir d'une figure. En revanche, dans le sermon 104, 6, *sacramentum* est mis en parallèle avec *figura* ; il a donc le sens de « figure ». En dehors de l'expression *sacramentum baptismi*, c'est le sens le plus fréquent de ce terme dans les sermons de Césaire sur l'Écriture.

Quelques termes plus rares

D'autres expressions exégétiques reviennent moins souvent sous la plume de Césaire. Pour désigner le sens littéral, *littera* est employé une trentaine de fois. Comme chez Origène, ce mot est souvent mis en relation avec

1. *Serm.* 126, 2.
2. *Serm.* 104, 1.
3. *Serm.* 129, 6.

II Corinthiens 3, 6 : *Littera occidit*, « La lettre tue ¹. » Mais, le plus souvent, Césaire utilise l'expression *secundum litteram* qui semble ne rien devoir à ses sources. Cette expression est employée une quinzaine de fois en opposition à *spiritualis intellectus*.

En revanche, lorsque le sens littéral est désigné par *historia* (sept fois), il s'agit presque toujours d'emprunts à Origène qui utilise fréquemment le mot en ce sens. Pour exprimer que l'Ancien Testament était « l'ombre des réalités à venir » (*Col. 2, 17*), le terme *umbra* revient sept fois dans les sermons. En deux cas il s'oppose à *veritas* ² ; une fois il est mis en parallèle avec *imago* ³ ; une autre fois avec *figura* ⁴.

Césaire use très peu d'*allegoria* (quatre fois ⁵) ; une fois, en dépendance d'Origène ⁶, et une autre fois il reprend ce terme à Augustin ⁷.

Dans trois passages, l'Ancien Testament est représenté comme un voile, *velamen*, recouvrant les mystères et qu'il faut enlever pour découvrir l'esprit vivifiant qui se cache derrière ⁸. Dans le sermon 118, 6, *velamen* est mis en parallèle avec *umbrae veteris legis*.

Similitudo qui, la plupart du temps, signifie « comparai-

1. *Per occidentem litteram* (Serm. 91, 2) : cf. ORIGÈNE, *Hom. Num.* 9, 7 (SC 415, p. 254).

2. *Serm.* 89, 5 ; 168, 4.

3. *Serm.* 106, 2.

4. *Serm.* 112, 4.

5. Cf. p. 31, n. 4.

6. *Serm.* 113, 2 : cf. ORIGÈNE, *Hom. Num.* 13, 8 (GCS 7, p. 119).

7. *Per allegoriam* : *Serm.* 165, 1. Cf. AUG., *Quaest. Evang.* 38 (CCL 44 B, p. 87).

8. *Sed remoto velamine litterae, vivificantem spiritum fideliter requiramus* (*Serm.* 83, 1) ; cf. *Serm.* 100, 1. Césaire a dû trouver cette expression chez Origène où on la rencontre plusieurs fois : *Hom. Ex.* 11, 4 (SC 321, p. 84) ; 12, 2 (p. 358) ; *Hom. Lev.* 1, 1 (SC 286, p. 66) ; 1, 4 (p. 80). Elle renvoie peut-être au commentaire de saint Paul sur le voile de Moïse en *II Cor.* 3, 12-18.

son ¹ », a plusieurs fois aussi le sens de *figura* dans les *Sermones de Scriptura* ².

Species qui revient une vingtaine de fois dans les *Sermones de Scriptura* signifie le plus souvent « apparence », « espèce », voire « beauté », et plus rarement « préfiguration ³ ».

L'opposition entre l'Ancien et le Nouveau Testament est présentée plusieurs fois comme celle du sens charnel ou corporel et du sens spirituel. Le couple *carnaliter-spiritualiter* revient trois fois en ce sens, et le couple *corporaliter-spiritualiter* six fois. En deux sermons (103 et 105), ces termes sont repris à Origène, et d'ailleurs leur emploi est trop peu fréquent pour caractériser le vocabulaire exégétique de Césaire.

L'adjectif *spiritualis* se retrouve près de dix fois dans les sermons sur l'Écriture. Ce terme est d'un emploi fréquent chez Origène (*pneumatikos*). Il arrive que *spiritualiter* désigne le sens moral et fasse alors jeu avec *in nobis impletum*. C'est dans l'âme chrétienne que doit se réaliser la figure de l'Ancien Testament. Césaire ne parle jamais, en effet, de sens moral. L'expression *moralis doctrina* ne se trouve qu'une fois, dans un sermon qui dépend presque entièrement d'Origène ⁴. D'autres termes comme *sensus spiritualis, intellectus, interior sensus* sont encore plus rarement utilisés.

Donc, si les termes exégétiques sont variés, un petit nombre seulement revient souvent : *figura, figurare, imago, intellegere, mysterium, sacramentum, significare, typus*. Certes, une lecture assidue d'Augustin et d'Origène a pu familiariser Césaire avec ces termes. Mais il est certain que leur emploi ne dépend pas habituellement de la source qu'il utilise. D'autre part, on peut noter que *typus* et *significare*, si

1. Cf. l'Introd., Ch. III, p. 48-54 : Procédés d'exposition.

2. *Hanc similitudinem invenimus esse completam* (*Serm.* 101, 4) ; *in similitudinem synagogae* (*Serm.* 101, 5) ; *Samson in eis similitudo et figura completur* (*Serm.* 119, 5).

3. *Granata ecclesiae nostrae speciem praefigurabant* (*Serm.* 106, 5) ; *in eis speciem baptisimi putes* (*Serm.* 167, 1).

4. *Serm.* 111, 2 : cf. ORIGÈNE, *Hom. Num.* 9, 7 (SC 415, p. 254).

fréquents chez Césaire, le sont beaucoup moins dans ses sources.

L'absence de vocabulaire caractéristique ne prouve pas que Césaire n'« allégorise » pas. Comme Origène et Augustin d'ailleurs, il se contente parfois de mettre en parallèle un personnage ou une scène de l'Ancien Testament avec un personnage ou une scène du Nouveau. Par exemple, dans le sermon 89, 1, il dit que Jacob envoie son fils et que Dieu envoie son Fils. Le cas le plus caractéristique de ce procédé est celui du sermon 128, 6 : on n'y rencontre aucun mot comme *figura, typus*, etc., mais le passage au sens spirituel y est simplement suggéré par des particules coordinatrices de valeur comparative telles que *sic et, et sicut, ita et, id est*, etc., qui donnent à l'énoncé l'allure d'une simple glose.

C. SENS DE L'ÉCRITURE CHEZ CÉSAIRE

Le vocabulaire que nous venons d'étudier concerne exclusivement le sens allégorique ou le passage du sens littéral au sens spirituel. On le rencontre donc uniquement dans les sermons où cette exégèse spirituelle est pratiquée, c'est-à-dire principalement dans les sermons sur les livres historiques (*Serm.* 81-130). En revanche, dans les autres sermons sur l'Ancien Testament (131-143), ce procédé est peu employé¹. Parmi les sermons sur le Nouveau Testament, près de la moitié seulement recourent au vocabulaire de l'allégorie : ce sont principalement des commentaires de paraboles (*Serm.* 155, 156, 161, 163, 165) ou des récits de miracles allégorisés (*Serm.* 167-169, 171, 172), la vision de Pierre (*Serm.* 176) et l'évangile de la Samaritaine (*Serm.* 170). Les sermons sur l'Évangile de Matthieu et celui de Marc ne se prêtent guère à ce procédé. On ne le rencontre que dans les sermons 146 à 148, où Césaire doit résoudre des

1. Sauf dans deux sermons (138, 139) sur les *Proverbes*, où, à la suite d'Augustin, Césaire traite allégoriquement l'éloge de la femme forte.

contradictions entre divers préceptes du Seigneur. On ne rencontre pas d'allégories non plus dans les sermons sur les épîtres de saint Paul et de saint Jean (*Serm.* 167-186).

Césaire, on l'a vu, distingue habituellement deux sens de l'Écriture : le sens littéral qu'il appelle *historia* ou *littera*, et le sens spirituel qu'il désigne par de nombreuses expressions. Mais le sens spirituel peut se rapporter soit aux mystères de la foi (*allegoria, typus*), soit à la vie chrétienne (*sensus moralis*). Or Césaire ne parle qu'une fois de ces trois sens. Quand il passe de la lettre à l'esprit, il le dit clairement¹. Mais il n'indique jamais qu'il passe à une autre variété du sens spirituel. Ainsi, lorsqu'il explique allégoriquement la maternité de Rébecca, après avoir donné le sens allégorique du récit, il donne une interprétation morale de la lutte des deux frères dans le sein de leur mère². La prophétie concernant Ésaü et Jacob reçoit d'abord une interprétation allégorique : elle s'applique à la situation actuelle du juif et du chrétien ; puis Césaire passe à une exégèse morale en montrant que les méchants sont au service des bons. Or la transition est seulement annoncée en ce cas par *sed et alio modo*³. Alors qu'il a bien distingué, en commençant son homélie, le sens littéral et le sens spirituel par les mots *corporaliter* et *spiritualiter*, à l'intérieur du sens spirituel il n'opère aucune distinction qui se reflète dans le vocabulaire. Il s'agit seulement d'une autre interprétation, dit-il.

Ainsi, bien que Césaire ne se réfère presque jamais à la théorie du triple sens⁴, nous retrouvons ces trois niveaux d'interprétation dans ses sermons : un sens littéral ou historique, un sens allégorique (type, préfiguration, image), un sens moral qui est presque toujours, comme chez Origène,

1. *Serm.* 127, 2.

2. *Serm.* 86, 2.

3. *Serm.* 86, 2, 4.

4. Sauf dans le *Serm.* 111 déjà mentionné et dans l'*Expositio in Apocalypsim XI* (*Opera* II, p. 249) où on lit : *Tres angelos, qui exierunt, triforem intellectum scripturarum intellegemus, iuxta historiam, moralem et spiritalem.*

l'application au chrétien d'un mystère du Christ ou de l'Église, qui lui-même a été préfiguré dans l'Ancien Testament. Le sens moral est souvent annoncé par l'expression *in nobis*. Ainsi, dans le sermon 129, 6, Césaire précise que les sacrements et mystères de notre Seigneur qui ont été préfigurés chez les juifs s'accomplissent en nous. On retrouve donc là les trois étapes de l'histoire du salut : la préfiguration dans l'Ancien Testament, la réalisation dans le Christ, l'actualisation dans la vie chrétienne. Ce schéma contredit d'ailleurs l'ordre de succession des trois sens dans le sermon 111, où le sens moral vient aussitôt après le sens littéral et avant le sens mystique. Dans ce dernier schéma, repris à Origène, le sens moral n'a pas nécessairement de rapport avec le mystère chrétien. Mais Origène connaît un autre ordre où le sens moral jaillit du sens mystique¹. C'est l'ordre plus souvent suivi par Origène et par Césaire. Suivant le cas, ce dernier insiste davantage — ou presque exclusivement — sur le sens allégorique, mais l'application à la vie chrétienne n'est presque jamais oubliée ; dans nombre d'homélies, elle tient une très grande place.

D. QUEL SENS A PRÉFÉRÉ CÉSAIRE ?

Césaire s'intéresse peu au sens littéral de l'Ancien Testament² ; il affiche même à l'occasion un certain mépris pour la lettre et l'histoire³. Ce sens lui paraît tellement simple, évident et banal que, s'il en parle, c'est en passant, et pour annoncer aussitôt à ses auditeurs qu'il faut aller au-delà et rechercher le sens spirituel. En effet, comme ce sens corporel

1. Cf. H. DE LUBAC, *Exégèse médiévale*, I^e partie, t. 1, Paris 1959, p. 201-203.

2. Cf. *Serm.* 83, 1 ; 89, 1.

3. Cf. *Serm.* 94, 3.

ou matériel s'identifie aux mots eux-mêmes du texte sacré¹, Césaire, après les Pères, le considère la plupart du temps comme évident : il ne demande donc pas un grand effort pour être compris.

Il en va tout autrement pour le sens spirituel qui ne se laisse pas comprendre aussi facilement et réclame un effort de réflexion. C'est pourquoi, avant de le présenter, Césaire fait appel à l'attention de ses auditeurs : *fideliter et diligenter adtendamus*, expression qui revient souvent dans ses homélies.

Si le sens littéral intéresse peu Césaire, il s'y arrête cependant quand il le juge nécessaire. Ainsi dans le sermon 114 sur l'installation des Israélites en terre de Canaan. Les manichéens prenaient prétexte de cet épisode pour protester contre l'immoralité des Hébreux qui tuèrent ou chassèrent les Cananéens pour s'établir à leur place après leur sortie d'Égypte. Césaire, pour empêcher que les simples puissent être séduits par de tels arguments, essaie de montrer, d'après les anciens Pères, la raison de cette conduite en recourant d'abord au sens littéral². Puis il annonce qu'il va donner de ce texte une interprétation spirituelle³. On pourrait citer d'autres cas⁴, mais ils sont rares dans les sermons sur les livres historiques, où l'exégèse spirituelle domine⁵.

1. « Toutes les fois, frères très chers, qu'on vous fait des lectures de l'Ancien Testament, comme je vous en ai fréquemment avertis, vous devez faire attention non seulement aux mots que les oreilles entendent mais au sens que l'esprit comprend et goûte » (*Serm.* 89, 1).

2. *Serm.* 114, 2. Après avoir donné sa démonstration, Césaire ajoute : « Nous avons cru devoir exposer dans un langage simple et sans art, que vous puissiez comprendre tous, le sens littéral de ce récit historique, afin que vous sachiez ce que vous devez répondre à ces immondes et sacrilèges manichéens. »

3. *Serm.* 114, 4.

4. Cf. *Serm.* 125 et 127 qui commentent des récits dont se servaient les manichéens pour refuser toute valeur à l'Ancien Testament.

5. Notons toutefois que les sermons que Césaire a incorporés à la collection O sans les remanier, présentent une exégèse littérale de quelques récits de l'Ancien Testament, sans qu'il ait éprouvé le besoin de les compléter par une exégèse spirituelle.

E. POURQUOI AVOIR PRIVILÉGIÉ LE SENS SPIRITUEL ?

Les motifs invoqués par Césaire pour justifier le recours constant au sens spirituel ne sont pas originaux. On les retrouve chez les auteurs qu'il a imités. Il revient à plusieurs reprises sur la banalité du texte de l'Ancien Testament entendu au sens littéral¹. Pas plus que ses devanciers et peut-être moins encore, il ne s'intéresse à l'Ancien Testament pour lui-même². Celui-ci n'a de valeur, à ses yeux, que comme prophétie du Nouveau, et en particulier comme figure du Christ vers lequel convergent toutes les Écritures. La lettre ne peut rien contenir d'utile ; donc il faut chercher le sens caché de chaque passage³. Mais s'il refuse la lettre de l'Ancien Testament, c'est surtout à cause de l'obligation où il se trouvait de réfuter les juifs. Là non plus il n'est pas original, car, dès les origines de l'Église, la polémique anti-juive a poussé les auteurs chrétiens à allégoriser. De bonne heure, les auteurs chrétiens ont dû éviter de judaïser, tout en conservant le texte de l'Ancien Testament. Celui-ci n'avait-il pas été le premier livre des chrétiens, lorsque le Nouveau n'existait pas encore ? Ce dernier était d'ailleurs pétri de citations vétéro-testamentaires, utilisées et réinterprétées en fonction de l'événement central de la venue du Christ. De plus, dans la liturgie, l'usage se maintint longtemps de faire de longues lectures de l'Ancien Testament. Cela n'allait pas sans risque pour des fidèles vivant auprès d'une communauté juive importante, comme c'était le cas en Arles : les chrétiens devaient donc être prêts à répondre aux objections des juifs⁴.

1. *Serm.* 89, 1.

2. « Ces choses-là n'ont pas été écrites dans un but historique et il ne faut pas croire que les livres divins racontent l'histoire des Égyptiens » (*Serm.* 94, 3, reprenant ORIGÈNE, *Hom. Ex.* 1, 5, *SC* 321, p. 58).

3. Par exemple, dans le *Serm.* 103, 3, si Moïse a frappé deux fois le rocher, ce n'est pas sans raison ; il doit donc y avoir un mystère dans cette circonstance.

4. *Serm.* 104, 6.

Il n'était pas question pour autant de rejeter en bloc l'Ancien Testament, comme l'avaient voulu Marcion et aussi ceux que Césaire fustige sous le nom d'*inmundissimi Manichaei*¹. Rejeter l'Ancien Testament revenait à couper le christianisme de ses racines et finalement à le rendre inacceptable non seulement pour les juifs, mais pour les païens eux-mêmes auxquels Césaire pouvait dire : « Si, au sujet de mes livres, un doute naît en toi, voici les livres des juifs qui sont nos ennemis. Ces livres, il est bien certain que je n'ai pu moi-même les écrire ni les retoucher. Relis-les et, quand tu auras trouvé en eux ce qui est dans nos livres, ne sois plus incrédule, mais croyant (*Jn* 20, 27)². » Pour l'évêque d'Arles comme pour toute la tradition chrétienne, l'Ancien Testament est inspiré aussi bien que le Nouveau, et il est d'une grande importance pour conduire au Christ³. Mais il faut pour cela dépasser la lettre, et le lire à la lumière du Nouveau Testament. C'est ce que symbolise Moïse trempant son bâton dans les eaux amères de Mara⁴. De la sorte, bien que les observances de la Loi soient devenues caduques, tous ces textes anciens peuvent être fort utiles pour les fidèles, si on tempère l'amertume de la Loi par la douceur de l'Évangile. Il faut donc interpréter spirituellement les événements de l'Ancien Testament en fonction du Nouveau qui leur donne leur véritable sens. Ces faits anciens n'étaient que l'ombre des réalités à venir, qui ont été révélées dans le Christ. L'exégèse spirituelle permet donc, en principe, de convaincre à la fois les juifs et les païens, tout en montrant aux chrétiens l'unité profonde de l'histoire du salut à travers les deux Testaments.

1. *Serm.* 127, 1.

2. *Serm.* 86, 3.

3. *Serm.* 109, 2 : « C'est en effet avec ces deux guides, c'est-à-dire l'Ancien et le Nouveau Testaments, que l'on parvient à la terre de la vraie promesse — à la béatitude éternelle. »

4. « L'eau amère désignait la lettre de la Loi. Car si l'on prend la Loi selon la lettre, elle est très amère... Mais si Dieu montre le bois qu'il faut jeter dans cette amertume pour rendre douce l'eau de la Loi, alors le peuple chrétien peut en boire » (*Serm.* 102, 1).

F. AUTORITÉS INVOQUÉES POUR JUSTIFIER LE SENS SPIRITUEL

Ces procédés pouvaient sembler parfois un peu subtils au prédicateur lui-même. Aussi se trouve-t-il obligé de les justifier plusieurs fois au cours de ses homélies, en faisant appel au Christ, à saint Paul et aux Pères qui en avaient usé avant lui.

1. Le Christ Lorsque Césaire applique au serpent d'airain l'exégèse allégorique, il trouve assez surprenant, et sans doute assez choquant, de voir dans ce serpent la figure du Christ, d'autant plus que, partout ailleurs dans l'Écriture, le serpent est l'image du diable, depuis l'antique serpent de la Genèse jusqu'au dragon de l'Apocalypse. Aussi, il s'en excuse et s'en justifie ainsi : « Ce serpent, frères bien aimés, même si cela peut vous paraître surprenant, figurait l'incarnation du Seigneur. Cette interprétation pourrait paraître forcée si notre Seigneur lui-même ne l'avait pas confirmée dans l'Évangile ¹. »

2. Saint Paul Comme ses prédécesseurs et en particulier Origène, Césaire s'appuie souvent sur l'autorité de saint Paul pour légitimer le recours à l'exégèse allégorique. Cette justification scripturaire commence presque toujours par la formule : *sicut apostolus ait. I Corinthiens 10, 11 (Haec omnia in figura contingebant illis)* est cité à ce propos une dizaine de fois ². La formule de *II Corinthiens 3, 6 (Littera occidit, spiritus vivificat)* revient un peu moins souvent ³. En revanche, *Romains 15, 4* n'est cité qu'une fois, dans un passage où Césaire observe que les

1. *Jn 3, 14* se référant à *Nombr. 21, 4-9*, dans *Serm. 112, 1*.
2. *Serm. 81, 1* ; *83, 1* ; *85, 1* ; *86, 1* ; *87, 5* ; *89, 1* ; *94, 2* ; *114, 3* ; *125, 3* ; allusion dans le *Serm. 106, 2*. Cette citation de *I Cor. 10, 11* revient fréquemment dans les homélies d'Origène : cf. *Index GCS 7*, p. 548, à *I Cor. 10, 11*.
3. *Serm. 83, 1* ; *89, 1* ; *102, 1* ; *124, 1* ; allusion dans le *Serm. 116, 3*. Origène cite souvent ce verset : cf. *Index GCS 7*, p. 549, à *II Cor. 3, 6*.

livres saints n'ont pas été écrits pour nous raconter l'histoire des Égyptiens, mais pour notre instruction ¹. Quant à *Galates 4, 24* où l'Apôtre emploie le mot d'« allégorie », Césaire n'en fait jamais mention.

3. Les Pères En plus de l'usage scripturaire, de la recommandation de l'Apôtre et de l'exemple de Christ, Césaire s'appuie aussi sur l'autorité des Pères. En effet, la plupart des types, figures ou images qu'il a utilisés, étaient depuis longtemps traditionnels. Souvent il s'abrite derrière leur autorité, surtout celle d'Augustin, pour confirmer ce qu'il avance. Au moment d'expliquer le *Psaume 103, 20* : « Le soleil connaît son coucher », comme l'exégèse littérale de ce verset lui semble impossible, il entreprend de rappeler ce que les « anciens Pères » en ont compris ². Avant d'expliquer allégoriquement la parabole des dix vierges, l'évêque s'écrit : « Qu'est-ce que cela signifie ? D'après ce que nous lisons dans l'exposition des anciens Pères, nous voulons vous instruire brièvement ³. » Lorsque de multiples interprétations ont été proposées par les Pères, cela ne l'embarrasse pas ; il les énumère : c'est le cas dans l'un des sermons sur Samson ⁴.

Si le fond des *Sermones de Scriptura* n'est pas très original, le vocabulaire et les procédés exégétiques de Césaire ne le sont pas davantage. En somme son exégèse ne fait que prolonger et monnayer à l'usage d'un auditoire assez ignorant l'exégèse des Pères dont il s'est inspiré.

1. *Serm. 94, 3*. Cette citation ne figure pas dans l'Index des homélies d'Origène sur l'Hexateuque (cf. *GCS 7*, p. 547).

2. *Serm. 136, 1*.

3. *Serm. 156, 1*.

4. *De leone isto, fratres carissimi, multi patres plura dixerunt, omnes tamen rationi apta vel congrua* (*Serm. 119, 1*).

CHAPITRE III

PROCÉDÉS D'EXPOSITION

Le vocabulaire et les ornements rhétoriques utilisés par Césaire ont déjà fait l'objet d'une étude sérieuse dans l'introduction de M.-J. Delage¹. Cette étude s'appuie sur les *Admonitiones*, c'est-à-dire sur la partie la plus originale de l'œuvre oratoire de Césaire. Il ne s'agit donc pas ici de revenir sur ce qui a été dit ailleurs, mais de le compléter à propos des *Sermones de Scriptura*.

On a souvent exagéré le manque de formation rhétorique de Césaire. L'abbé Malnory parle à son sujet d'« inexpérience absolue de l'art d'écrire² ». On a donné aussi une interprétation tendancieuse au songe rapporté dans la *Vita Caesarii*³. Ce songe a été considéré comme une « rupture prématurée avec l'étude des modèles littéraires⁴ », alors qu'il faut y voir plutôt le signe d'une évolution intellectuelle et esthétique de Césaire, renonçant à un style précieux pour adopter un style simple en vue d'une prédication populaire⁵. Lorsque Césaire parle de son inexpérience en matière d'éloquence, en particulier dans la *suggestio humilis* — une lettre circulaire qu'il adresse à ses suffragants⁶ —, lorsqu'il insiste sur son

imperitia ou sa *rusticitas*, on n'a pas assez remarqué que cette confession d'humilité est le tribut qu'il paie au *topos* de modestie personnelle désormais devenu quasi obligatoire dans la tradition littéraire¹. Certes, dans le sermon sur l'enfant prodigue, il compare les gousses dont se nourrissent les pourceaux aux œuvres des poètes. Mais faut-il y voir, comme on l'a cru trop souvent, une condamnation absolue de la culture profane ? N'a-t-il pas plutôt voulu montrer l'inutilité de la culture littéraire comme nourriture spirituelle² ?

Si Césaire a adopté un style humble, ce n'est pas par incapacité ou manque de formation, ou encore par haine de la culture profane, mais parce qu'il était conscient de l'impossibilité d'annoncer la parole de Dieu à ses ouailles en recourant aux procédés d'ornements de la rhétorique classique. « Face à la Bible, Césaire se place comme un chrétien qui cherche à comprendre la parole de Dieu et comme un prêtre qui doit communiquer aux autres cette même Parole³. » S'il ne s'élève pas à l'*altitudo scolasticorum*, c'est qu'il n'entend pas faire étalage des *colores rhetorici* pour se faire admirer d'une minorité d'auditeurs cultivés. Il veut faire comprendre la parole de Dieu aux simples et aux ignorants. Pour lui, la tâche sérieuse d'inculquer au peuple les vérités de la foi est incompatible avec la résonance creuse des phrases agréables à l'oreille, des *paginae sonantes et non sanantes*, des livres profanes qui « résonnent sans guérir⁴ ».

Cependant la prose de Césaire n'est pas aussi dépourvue d'ornements littéraires qu'on l'a cru. Diverses recherches que nous avons mentionnées plus haut montrent que sa prose s'inscrit dans le courant stylistique de l'ascèse esthétique paléochrétienne qu'avait d'abord pratiquée Cyprien au III^e siècle, intégrant des éléments populaires pris à la langue

1. Cf. *Introd. Del. SC 175*, p. 180-207.

2. A. MALNORY, *Saint Césaire, évêque d'Arles*, Paris 1894, p. 18.

3. *Vita Caesarii* I, 9 (*Opera* II, p. 300).

4. A. MALNORY, *op. cit.*, p. 18.

5. CLOSA FARRES, *Aspectos*, p. 32. Comme le montre l'auteur, le jugement défavorable de Malnory s'appuie surtout sur l'épisode du songe de Césaire et sur la fausse attribution à ce dernier des *Statuta Ecclesiae antiqua*.

6. *Serm.* 1, 1 (*SC 175*, p. 218-221) et 1, 21 (p. 275).

1. C. A. RAPISARDA, « Lo stile umile nei Sermoni di S. Cesario d'Arles », *Orpheus* 17 (1970), p. 125. Cf. CLOSA FARRES, *Resumen*, p. 6.

2. Cf. C. A. RAPISARDA, *art. cit.* note précédente, p. 134.

3. I. BONINI, « Lo stile nei sermoni di Cesario di Arles », *Aevum* 36 (1962), p. 242.

4. Cf. C. A. RAPISARDA, *art. cit.*, p. 138.

parlée et rénovant les procédés rhétoriques par l'imitation des styles bibliques¹ — peut-être par une sorte d'osmose inconsciente.

Il n'est pas question de reprendre ici point par point les études minutieuses qui ont été faites des figures de style dans l'œuvre de Césaire, mais d'étudier seulement de plus près trois procédés d'exposition en connexion étroite avec son exégèse : la *similitudo*, l'*exemplum* et le *testimonium*. Il ne s'agit pas d'ornements rhétoriques, mais de moyens formels dont se sert l'orateur chrétien

— pour faire comprendre à ses auditeurs les vérités de la foi et de la morale : les *similitudines* ;

— pour leur fournir des modèles à imiter : les *exempla* ;

— enfin pour les convaincre de la véracité de ses affirmations grâce au témoignage des Écritures : les *testimonia*.

Cette étude complétera ce qui a été dit plus haut des procédés exégétiques de Césaire.

A. LA *SIMILITUDO*

Ce procédé, relevé antérieurement dans les *Admonitiones*² n'est pas moins fréquent dans les *Sermones de Scriptura*. Nous retiendrons quatre groupes d'images qui reviennent plus souvent dans ces homélies : celles du corps, de la vie domestique, de la nature, de la vie civique.

1. Images du corps

Le corps humain, son anatomie, sa nourriture, ses maladies ont fourni à Césaire un certain nombre de comparaisons. Ainsi, pour montrer la nécessité de pratiquer les deux commandements de la charité, il compare ceux-ci aux deux pieds sans lesquels

1. Cf. *ibid.*, p. 120. Le jugement sévère de Malnory vient sans doute de ce qu'il était influencé par les préjugés de l'humanisme classique.

2. Cf. A. SALVATORE, « *Uso delle similitudini e pedagogia pastorale nei sermoni di Cesario d'Arles* », *RCCM* 9 (1967), p. 177-225.

nous ne pourrions courir¹ ; l'image est suggestive, puisque sans la pratique de ces deux préceptes inséparables, la marche vers Dieu est effectivement impossible. Ce thème s'apparente à l'image paulinienne de la course dans un autre sermon².

Plusieurs fois, les fidèles sont conviés à donner à leurs âmes une nourriture spirituelle qu'ils puissent « ruminer³ ». Césaire fait ainsi allusion à la lecture des Écritures, et à leur méditation qui doit normalement la prolonger⁴. A leur tour, les fidèles deviennent, par leurs bonnes actions, une nourriture digne de rassasier le Christ, en attendant que lui-même les rassasie dans l'éternité⁵.

Mais ce sont les images de la maladie et de la guérison qui reviennent le plus souvent chez Césaire. Aucune ne lui paraît plus apte à signifier le péché et la pénitence⁶. La maladie est toujours envisagée avec le remède approprié. Aucune maladie n'est plus grave en effet que l'obstination à ne pas vouloir se soigner, car celui qui a honte d'être soigné ne parvient pas à la guérison⁷.

Le Christ est le médecin céleste des âmes⁸, et saint Paul un habile médecin spirituel qui montre ce qu'il faut fuir et ce qu'il faut rechercher⁹. Le diable, ennemi de l'âme, la blesse de ses flèches¹⁰. La médisance et le murmure sont comme des venins diaboliques ou comme le dard empoisonné d'une

1. *Serm.* 149, 3 ; 186, 3.

2. *Serm.* 186, 3 où Césaire cite *I Cor.* 9, 24. Dans le *Serm.* 159, 4, les deux pieds signifient l'humilité et la charité.

3. *Serm.* 99, 3 ; 161, 2.

4. *Serm.* 124, 6. Voir aussi l'*Index locutionum* au mot *ruminare*, *CCL* 104, p. 1096.

5. *Serm.* 160, 5.

6. Cette insistance peut venir des sources patristiques de Césaire, mais aussi du fait que la ville d'Arles était réputée pour ses médecins : cf. *Introd. Del.*, *SC* 175, p. 131, n. 2.

7. Cf. *Serm.* 144, 2.

8. *Serm.* 129, 3 ; 142, 4.

9. *Serm.* 182, 1.

10. *Serm.* 156, 4.

guêpe ¹. Dans le même passage, Césaire énumère les antidotes à ces poisons mortels : ce sont des sentences tirées de l'Écriture que le Christ applique comme un remède céleste, et que les âmes remplies de Dieu tirent *de spiritali armario*, c'est-à-dire *de corde bono* ².

2. Images de la vie domestique

Une autre série d'images fréquemment utilisée par Césaire se rapporte à la vie familiale. On y trouve la comparaison classique du maître et de l'esclave, qui montre que le corps doit être soumis à l'âme, la chair à l'esprit ³. Le renversement des rôles est une injustice, à tel point que celui qui la commet envers son âme est incapable de pratiquer la justice envers son prochain ⁴. L'homme doit obéir à Dieu comme le serviteur à son maître. Il ne suffit pas qu'un serviteur reconnaisse sa dépendance tout en s'obstinant à désobéir. Il en va de même dans les rapports des chrétiens avec Dieu ⁵.

Mais les images les plus nombreuses sont tirées de l'habitat et des objets de la vie courante. La maison est parfois présentée comme une image du corps dont l'habitant est l'âme. Commentant la parabole du mauvais riche, Césaire note que ce dernier était comme un homme malade habitant une maison de marbre, tandis que le pauvre Lazare ressemblait à un maître en bonne santé dans une maison méprisable ⁶. La maison représente aussi le monde dans sa précarité. Cette demeure étant promise à la ruine, il faut émigrer de ce monde et ne pas s'y attacher ⁷.

L'âme ou la conscience est souvent figurée par les coffres qui constituaient l'essentiel du mobilier antique. Césaire

1. *Serm.* 156, 5.
2. *Serm.* 156, 6.
3. *Serm.* 101, 6 ; 166, 3 ; 173, 1.
4. *Serm.* 166, 3.
5. *Serm.* 157, 6.
6. *Serm.* 164, 2.
7. *Serm.* 141, 5.

parle des coffres intérieurs de notre âme ¹. Aux avarés et à ceux qui désirent être riches, il rappelle que le trésor le plus précieux est celui de la bonne volonté ². Le cœur de l'homme est encore un cellier où il convient d'amasser l'huile de la miséricorde ³. Il faut orner son âme de bonnes œuvres, comme on sait orner sa maison ⁴. La conscience est comme un coffre intérieur où l'on peut receler un bon ou un mauvais trésor ⁵. Le cœur de l'homme ressemble aussi à un vase qui peut être rempli de miel ou de vinaigre ; de même, on ne peut se convertir à Dieu tant que l'on ne renonce pas au monde ⁶.

Le feu — d'un symbolisme ambivalent — peut représenter les passions ou l'amour de Dieu. Ainsi, le charbon rougi saisi par les mains figure les distractions provenant du désir et de la luxure ⁷, mais la charité est aussi un feu dont une simple étincelle peut embraser l'auditeur de la parole de Dieu. En se développant, elle consume le bois de toutes les convoitises charnelles ⁸.

3. Images de la vie civique

La vie en société offre aussi à Césaire un ensemble d'images qui permettent de faire saisir aux fidèles les réalités spirituelles et les exigences de la vie chrétienne.

Les jeux de l'amphithéâtre existaient encore à cette époque, et le saint évêque les a vitupérés à plusieurs reprises ⁹. Même s'il réprovoque ces jeux cruels, ils fournissent pourtant une image propre à illustrer les combats du chrétien dans ce monde. Ce dernier n'est-il pas comparable à une arène ou bien à un théâtre où se joue la destinée éternelle du fidèle ? Il

1. *Serm.* 160, 1.
2. *Serm.* 182, 3.
3. *Serm.* 160, 4. L'huile est souvent, chez Césaire, l'image de la charité : cf. l'allégorie des dix vierges, *Serm.* 156, 2.
4. *Serm.* 160, 4.
5. *Serm.* 160, 1 : cf. *Lc* 6, 45.
6. *Serm.* 173, 3.
7. *Serm.* 152, 2.
8. *Serm.* 140, 6.
9. *Serm.* 61, 3 : cf. *Introd. Del.*, *SC* 175, p. 134-135.

importe de combattre selon les règles dans cette lutte périlleuse ¹. Dans un autre passage, Césaire montre le Christ et ses anges qui, tels des spectateurs, attendent au ciel l'issue du combat du chrétien contre le diable ². L'image de la patrie véritable, le ciel, opposée à cette terre où le chrétien est en exil, revient souvent ³. Le Christ, ses anges et les saints y apparaissent comme les véritables concitoyens du chrétien ⁴. Dans cette vie d'exil, qui est aussi un combat, il devra lutter tel un soldat courageux que viendra exciter au combat la trompette sacerdotale, c'est-à-dire la prédication ⁵.

Les échanges entre les citoyens sont aussi une figure des relations du chrétien avec Dieu. Césaire présente parfois sa prédication comme une monnaie que l'on prête. Dieu exigera les intérêts de ce qu'il nous a donné dans l'annonce de sa Parole ⁶. Les aumônes que le fidèle est invité à faire sont le prix qu'il faut payer pour entrer au ciel ⁷.

4. Images de la nature

Les images tirées de l'observation de la vie champêtre tiennent, elles aussi, une grande place dans la prédication de l'évêque d'Arles. Très nombreuses dans les *Admonitiones*, elles sont encore fréquentes dans les *Sermones de Scriptura*.

Les diverses parties de l'arbre permettent à Césaire de mettre en évidence les rapports existant entre certaines vertus : ainsi la justice est la racine, le paix le tronc, la joie les fruits ⁸. Dans ce même sermon, Césaire montre que les chrétiens doivent déployer autant d'efforts dans la vie spirituelle que les paysans qui désirent avoir une bonne récolte.

1. *Serm.* 152, 3 : cf. 151, 3.

2. *Serm.* 151, 4.

3. *Serm.* 149, 4 ; 151, 2 ; 171, 1.

4. *Serm.* 151, 8.

5. *Serm.* 115, 5.

6. *Serm.* 185, 7 : cf. *Serm.* 4, 2 (*SC* 175, p. 297) où cette similitude découle de la parabole des talents en *Matth.* 25, 30.

7. *Serm.* 158 A.

8. *Serm.* 166, 5.

L'image est inspirée de l'Écriture ¹. Autre image agreste : la cupidité, racine de tous les vices (cf. *I Tim.* 6, 10-11), qu'il faut arracher pour la remplacer par la charité, racine de tous les biens. Il ne suffit pas de retrancher les rameaux, il faut aller jusqu'à la racine ².

La semence est quelque chose de fragile, elle craint particulièrement le gel en hiver. Le froid des péchés peut, lui aussi, geler dans l'âme la semence de la parole de Dieu ³. Le froid qui solidifie l'eau est encore l'image des chrétiens dont la charité a été refroidie par les péchés et dont le cœur est aussi dur que la glace ; mais sous l'action du soleil, symbole de la miséricorde divine, leur cœur à nouveau se liquéfie ⁴.

La vie des animaux a retenu aussi l'attention de Césaire. Les abeilles symbolisent les bons religieux répandant la bonne parole qui, tel un miel suave, réconforte les âmes, tandis que les mauvais religieux, semblables à des guêpes cruelles, enfoncent le dard empoisonné de la médisance dans l'âme de leurs frères ⁵. Le nid de la tourterelle fournit une très belle image, que Césaire emprunte à Augustin en la retouchant un peu, pour montrer le travail de la parole de Dieu dans l'âme. Cette Parole est comme un œuf qui doit trouver un nid bien chaud, c'est-à-dire une oreille attentive, afin de pouvoir éclore ⁶.

Quoiqu'il ait été davantage attiré par les détails de la vie des champs, Césaire recourt parfois à des images maritimes.

1. Cf. *Ps.* 126, 5-6 ; *I Cor.* 3, 8-9.

2. *Serm.* 182, 1.

3. *Serm.* 138, 1 en rapport avec *Matth.* 24, 12 : « La charité se refroidira. »

4. *Serm.* 101, 4 : cf. ORIGÈNE, *Princ.* III, 1, 11 (*SC* 268, p. 70) qui avait aussi utilisé la similitude du soleil, mais de façon différente ; pour Césaire, c'est le retrait du soleil qui entraîne le gel de l'eau (image de l'endurcissement) ; pour Origène, c'est la chaleur du soleil qui durcit la boue et amollit la cire. Ainsi la même opération de Dieu mettait en lumière la dureté de Pharaon et l'obéissance du reste des Égyptiens.

5. *Serm.* 156 ; sermon adressé plus particulièrement aux moines et aux moniales : cf. notre édition des *Œuvres monastiques* de Césaire, t. II, *SC* 398, p. 25.

6. *Serm.* 138, 1 : cf. AUG., *Serm.* 37, 1 (*CCL* 41, p. 446).

Arles était en effet un port fluvial assez proche de la mer. Celle-ci représente les tentations quotidiennes de ce monde, qui risquent de submerger notre barque ¹. Dans ces tentations, l'Église avance tel un navire, mue par les rames de la discipline et poussée par le souffle de l'Esprit ².

La plupart de ces images ont leur point de départ dans l'Écriture : telles la semence, la culture, la moisson, la vendange. Beaucoup d'autres images dont nous n'avons pas parlé sont reprises littéralement aux auteurs anciens que Césaire utilise. La plupart de celles que nous avons citées sont assez courantes et ne supposent pas une observation directe de la nature comme on l'a cru parfois, mais elles ont pu être en quelque sorte ravivées par l'origine rurale de la plupart des auditeurs et le cadre familial de la ville d'Arles et de son port.

B. L'EXEMPLUM

Outre les *similitudines* ou comparaisons tirées de la vie courante ou du spectacle de la nature, Césaire utilise un autre procédé propre à illustrer les préceptes de la vie morale qu'il veut voir ses fidèles pratiquer : l'*exemplum*. Ce procédé se distingue nettement de la typologie qui voit dans un personnage de l'Ancien Testament une préfiguration d'un personnage du Nouveau. Il s'agit ici d'un modèle à imiter.

Giézi est présenté par Césaire comme la « figure » de Judas qui vendit son maître par avarice ³, tandis que Cassien fait de ce même Giézi un « exemple » d'avarice, tout comme Judas, Ananie et Saphire ⁴. Bien connu des auteurs de l'antiquité classique, ce procédé fut repris par les Pères qui cherchèrent

1. *Serm.* 180, 3.

2. *Serm.* 136, 6.

3. *Serm.* 129, 1.

4. JEAN CASSIEN, *Instr.* VII, 26 (SC 109, p. 329).

leurs modèles non plus dans les héros ou les divinités de la mythologie, mais dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

Dans le choix de ses *exempla*, Césaire n'a pas fait preuve d'une grande originalité. Le plus souvent, il a repris ceux qui lui étaient fournis par ses sources.

Ainsi, dans le sermon 83, Abraham est présenté comme un modèle d'hospitalité. Son empressement à recevoir ses hôtes est décrit de la même façon par Césaire et par sa source, Origène. L'évêque ajoute seulement une courte exhortation pour encourager ses auditeurs à pratiquer l'hospitalité avec générosité ¹. Mais à la différence d'Origène, Césaire voit dans les trois hôtes d'Abraham une manifestation de la Trinité. Ainsi la supériorité de l'hospitalité d'Abraham par rapport à celle de Lot, qui n'a reçu que deux anges, est mieux soulignée chez Césaire que chez son modèle ².

Par contre, il ne s'écarte guère de sa source patristique latine lorsqu'il montre dans Joseph un exemple de pardon des injures ³ ou un modèle de chasteté ⁴. Dans un autre sermon, Joseph et son père Jacob illustrent la patience dans les épreuves et la nécessité des tribulations en vue d'obtenir le pardon des fautes légères. Puis la façon dont Joseph traite durement ses frères pour leur amendement donne aux fidèles un exemple de correction fraternelle ⁵. C'est ainsi qu'il faut se comporter à l'égard des pécheurs : châtier les fautes, mais aimer les coupables. A l'inverse, les frères de Joseph montrent combien est funeste le venin de la jalousie ⁶.

L'*exemplum* de David doit inciter les chrétiens à fuir l'adultère et à se repentir promptement après avoir commis un péché grave ; l'exemple est entièrement emprunté à Augustin ⁷, à l'exception d'un très court passage où Césaire

1. *Serm.* 83, 4.

2. *Serm.* 83, 2, cf. ORIGÈNE, *Hom. Gen.* IV, 2 (SC 7 bis, p. 148).

3. *Serm.* 90, 4 : cf. PÉLAGE, *Epist. ad Demetr.* 5 (PL 30, 21 AB).

4. *Serm.* 92 : cf. AMBROISE, *Joseph* 5, 22-27 (CSEL 32 B, p. 88 s.).

5. *Serm.* 91, 6-7.

6. *Serm.* 90, 1.

7. *Serm.* 124, 4 : cf. AUG., *Enarr. in Ps.* 50 (CCL 38, p. 602).

ajoute des considérations sur la familiarité de David et de Salomon avec les femmes ¹. L'*exemplum* de la pénitence des Ninivites est un emprunt littéral à une traduction latine d'un sermon d'Éphrem le Syrien ².

L'*exemplum* de Job est développé dans un sermon sur le *Psaume 97* où Césaire s'inspire très largement d'une *Enarratio* d'Augustin sur le même Psaume. Malgré tout, on y retrouve certaines particularités qui reflètent les préoccupations habituelles de Césaire. Comme souvent dans les sermons, l'exemple de la bonne œuvre à accomplir est l'aumône. Il ajoute aussi des considérations sur l'expiation des fautes légères de Job qui, tout juste qu'il fût, n'était pas sans péché ³. Comme Augustin, il fait un parallèle entre Ève et la femme de Job, mais en profite pour dire que, de tous ses biens, Dieu lui a laissé seulement sa femme, qui l'incite à maudire Dieu ⁴.

Tous ces personnages sont tirés de l'Écriture. On relève cependant une exception : l'*exemplum* de l'honnêteté donné par un grammairien de Milan. Mais là encore Césaire n'a fait que suivre littéralement son modèle : Augustin ⁵.

Le but de l'exégèse spirituelle était de montrer comment le mystère du Christ et de l'Église était déjà mystérieusement présent dans l'ancienne Alliance. Le chrétien entre dans ce mystère par le baptême qui le conforme au Christ mort et ressuscité, mais il a besoin de modèles qui lui montrent que la perfection évangélique à laquelle il doit tendre n'est pas

1. *Serm.* 134, 3. Ce texte est parallèle à un passage du *Serm.* 17 *ad fratres in eremo*. Ce dernier qui figure dans l'*Append. Aug.* comme *Serm.* 393, est mentionné par J.-P. Bonnes au n° 69 de la liste des sermons de Geoffroy Babion, dans son article : « Un des plus grands prédicateurs du xii^e siècle, Geoffroy du Loroux dit Geoffroy Babion », *RBén* 56 (1945-1946), p. 204.

2. *Serm.* 143 : cf. ÉPHREM LE SYRIEN, *Pen. Nin.* (éd. Mai, *NPB* 1, *Serm.* 97, 9-11, p. 199 s.).

3. *Serm.* 132, 1.

4. *Serm.* 132, 2. On retrouve une réflexion semblable chez Augustin dans un autre passage, mais exprimée différemment : cf. *Enarr. in Ps.* 103, s. 4, 7 (*CCL* 40, p. 1526).

5. *Serm.* 140, 2 : cf. *Aug.*, *Serm.* 178, 7-11 (*PL* 38, 963-966).

hors de sa portée. C'est le but des *exempla* tirés du Nouveau Testament et surtout de l'Ancien. Car si des hommes ont déjà vécu sous la Loi ancienne en se conformant à la Loi nouvelle qu'ils ne connaissaient pas encore, à plus forte raison le chrétien doit-il le faire après la Révélation apportée par l'Évangile et le don de la grâce reçue au baptême, puis fortifiée par la réception des sacrements.

C. LE TESTIMONIUM

Il est enfin un autre procédé auquel Césaire recourt pour étayer sa démonstration : le *testimonium*. Il s'agit d'un verset ou d'un ensemble de versets de l'Ancien Testament où les auteurs du Nouveau Testament, puis les Pères, ont vu des prophéties concernant l'économie chrétienne. Groupés en recueils et utilisés par Méliiton, Justin, Tertullien et autres, ces *testimonia* ont été systématisés par Cyprien dans son *Liber Testimoniorum* adressé à Quirinus. Dans ce *Liber*, l'évêque de Carthage a rassemblé des textes de l'Écriture — Ancien et Nouveau Testament — se rapportant au Christ, à l'Église et même à des préceptes de la morale.

On peut se demander si Césaire qui fait souvent appel à de pareils *testimonia* les a puisés dans le *Liber Testimoniorum* de Cyprien. L'étude de quelques cas pourra-t-elle permettre de répondre à cette question ?

Dans le sermon 91, Césaire établit que tout homme est pécheur en citant trois passages de l'Écriture : *Job* 14, 4 ; *Jean* 1, 8 et *Proverbes* 24, 16. Les deux premières citations se trouvent déjà chez Cyprien, mais dans une version différente pour la première ¹.

Pour montrer la nécessité des tribulations, il s'appuie ensuite sur *Siracide* 27, 6 ; *Hébreux* 12, 6 et *Actes* 14, 21. La première citation, mais elle seule, est aussi en tête de la

1. *Serm.* 91, 4 : cf. CYPRIEN, *Testim.* 111, 54 : *Neminem sine sorde et sine peccato esse* (*CCL* 3, p. 141).

longue liste énumérée par Cyprien à propos de l'utilité des épreuves ¹.

Le danger d'accumuler les péchés, dans le sermon sur l'endurcissement de Pharaon, est montré à l'aide de *Proverbes* 18, 3 ; *Romains* 2, 2-5 et *Siracide* 30, 8. 12. Puis l'utilité des châtements divins pour l'amendement du pécheur appelle *Psaume* 72, 5. 7 ; *Hébreux* 12, 6 ; *Apocalypse* 3, 19 ; *Proverbes* 3, 12 et *Isaïe* 63, 7. Dans chacun de ces groupes de *testimonia* on ne trouve qu'une citation commune à Césaire et à Cyprien ².

Mais on rencontre des sermons où les rapprochements avec le traité de Cyprien sont plus frappants. Les deux cas majeurs sont ceux des sermons 96 et 104. Dans le premier, il s'agit de montrer pourquoi Moïse et Josué ont reçu l'ordre de se déchausser ³. C'est, nous dit Césaire, parce qu'ils ne sont pas les véritables époux de l'Église ⁴. Seul le Christ est l'époux de l'Église, selon l'affirmation de saint Paul, du psalmiste et de Jean-Baptiste. Ce dernier reconnaît en effet qu'il n'est pas digne de défaire la courroie de la sandale du Seigneur ; il n'est que l'ami de l'époux. Tout un faisceau de témoignages scripturaux sur l'époux légitime de l'Église se trouvait déjà chez Cyprien, sous le titre : *Quod ipse sit sponsus ecclesiam habens sponsam de qua filii spiritaliter nascerentur* ⁵. Et quelques-uns sont communs aux deux évêques ⁶.

Un autre cas remarquable est celui du sermon 104 dont la composition est entièrement de Césaire. Il cherche à montrer par de nombreuses citations de l'Écriture que l'Église a été

élue avant la Synagogue dans le dessein de Dieu. Une partie de ces *testimonia* figuraient déjà chez Cyprien dans trois chapitres montrant la supériorité de l'Église sur la Synagogue. Ainsi, Sara, figure de l'Église, l'emporte sur Agar, figure de la Synagogue ¹. De même, Jacob sur Ésaü ², Rachel sur Lia ³, et le plus jeune fils de Joseph sur l'aîné ⁴. Mais Césaire recourt aussi à bien d'autres témoignages, qui, comme les précédents, sont centrés sur le thème de l'élection du plus jeune et du rejet de l'aîné.

Dans le cas de ces deux sermons où l'on pourrait penser que Césaire a puisé ses *testimonia* dans le traité de Cyprien, on doit remarquer que les citations de Cyprien, là où elles rejoignent celles de Césaire, sont données plus longuement, que la version biblique utilisée de part et d'autre n'est presque jamais la même, et que certaines citations ne se retrouvent que chez l'un ou chez l'autre.

Voici quelques *testimonia* de Césaire qui ne présentent aucun point de contact avec le traité de Cyprien. On ne rencontre jamais dans le *Liber* les versets suivants : *Psaume* 65, 8 et *I Jean* 2, 11, présentés par Césaire comme des *testimonia* dans le sermon 148, 2. Il en va de même pour le groupe de versets de *Luc* 11, 24-26 qui est manifestement un *testimonium* destiné à montrer aux chrétiens qu'ils ne doivent pas retomber dans le péché après le baptême sous peine de devenir pires qu'avant. Ce dernier *testimonium* revient à plusieurs reprises chez Césaire : dans les sermons 81, 2 ; 94, 4, et aussi dans les *Admonitiones* ⁵.

En somme, il se peut que Césaire ait connu les *testimonia* qu'il utilise par d'autres recueils que celui de Cyprien ; d'ailleurs il en trouvait précisément dans les homélies dont il

1. CYPRIEN, *Testim.* 111, 6 (CCL 3, p. 94).

2. Pour *Rom.* 2, 4-5, cf. CYPRIEN, *Testim.* 111, 35 (CCL 3, p. 129) ; pour *Prov.* 3, 12, cf. *ibid.* III, 66 (p. 156).

3. *Ex.* 3, 5 : cf. *Jos.* 5, 14.

4. Césaire le montre en recourant, comme Cyprien d'ailleurs, à la loi du lévirat : l'Israélite qui ne voulait pas épouser la veuve de son frère, devait se déchausser (cf. *Deut.* 25, 5 s.).

5. CYPRIEN, *Testim.* II, 19 (p. 55-57).

6. *Ex.* 3, 5 ; *Jos.* 5, 14 ; *Deut.* 25, 5 s. ; *Ps.* 18, 6 ; *Jn* 1, 27 ; 3, 19.

1. *Gen.* 21, 2-10 : cf. CYPRIEN, *Testim.* I, 20 (p. 20).

2. *Gen.* 25, 23 : cf. CYPRIEN, *Testim.* I, 19 (p. 19).

3. *Gen.* 29, 30 : cf. CYPRIEN, *Testim.* I, 20 (p. 20).

4. *Gen.* 49, 17-19 : cf. CYPRIEN, *Testim.* (p. 20).

5. Ainsi dans le *Serm.* 21, 7 (SC 243, p. 26-29) et dans le *Serm.* 32, 2 (*ibid.* p. 160).

s'inspirait, et il n'est pas exclu qu'il en ait composé lui-même quelques-uns.

Même si, dans l'emploi de ces divers procédés, Césaire n'a pas toujours fait preuve d'une grande originalité, on doit malgré tout observer qu'il ne négligeait aucun des moyens pédagogiques, mis à sa disposition par la tradition patristique, pour faire comprendre les Écritures à ses auditeurs et plus encore pour les stimuler à pratiquer les vertus chrétiennes.

CHAPITRE IV

HISTOIRE DU TEXTE ET DES COLLECTIONS

A. L'ÉDITION CRITIQUE DE DOM MORIN

Ce n'est pas le lieu de reprendre l'excellente présentation que Marie-José Delage a faite de l'édition de dom Morin dans son Introduction générale à l'œuvre de Césaire d'Arles¹. Rappelons seulement quelques faits. Les manuscrits par lesquels nous sont parvenus les sermons de Césaire se classent en deux grandes catégories : les collections dites arlésiennes et l'ensemble des homéliers.

Les collections arlésiennes

Les *Sermones de Scriptura* comprennent soixante-trois homélies sur l'Ancien Testament et quarante-quatre sur le Nouveau. Les deux tiers des homélies sur l'Ancien Testament proviennent de deux collections : la *Collectio biblica de mysteriis Veteris Testamenti* ou collection B, et la *Collectio biblica altera de mysteriis Veteris Testamenti* ou collection O, qui ont regroupé la plupart des sermons de Césaire sur les livres historiques depuis la *Genèse* jusqu'aux *Livres des Rois*.

La collection B, telle que la présente dom Morin, rassemble sous le titre *Incipiunt homiliae beatorum orthodoxorum Patrum Augustini, Hieronymi, Ambrosii de Veteri Testamento* vingt-neuf homélies dont vingt-trois sont authenti-

1. Cf. *Introd. Del.*, SC 175, p. 75-80.

quement césairiennes. En réalité la collection en comptait trente, car il convient d'ajouter après la n° 4 une homélie 4 bis dont l'*incipit* est indiqué par dom Morin ¹. En effet, tous les manuscrits de la collection contiennent ce texte, sauf B³ (analyse de la collection de Longpont, *pars* II) et B⁴ (qui ne transmet que B 1-6.17). On peut supposer que la collection de Longpont a omis ce texte parce qu'elle l'avait déjà admis dans la première partie (Long. I, 13) ².

L'ensemble de ces homélies était destiné au temps du Carême. Pour les composer, Césaire a utilisé largement les sermons d'Augustin et, dans une moindre mesure, des traités d'Ambroise ; mais on ne relève pas d'emprunt à Jérôme, même si deux homélies lui sont attribuées (n° 15 et 17). Ces deux homélies (*Serm.* 110 et 113) dépendent en réalité d'Origène, comme plusieurs autres. Pourquoi le nom d'Origène ne figure-t-il pas avec ceux d'Augustin et d'Ambroise dans le titre de la collection B ? Comme pour les deux sermons attribués à Jérôme, il semble que le nom de ce dernier ait été substitué à celui d'Origène. Ce nom inspirait-il alors une telle suspicion qu'on l'ait jugé indigne d'être mentionné dans une liste de « Pères orthodoxes » ? A ce propos, on peut se rappeler que bien des manuscrits du Moyen Age mettent sous le nom de Jérôme les traductions d'Origène faites par Rufin. C'était la façon de sauver ces traductions, étant donnée la réprobation du Pseudo-Décret de Gélase à l'endroit d'Origène et même de Rufin ³.

1. CCL 104, p. 974.

2. Sur ce texte, cf. CCL 104, p. 974. Dom Morin dit avoir décrit la collection d'après B² et B⁴, mais B² (Paris, B.N., lat. 2722) a bien le n° 4 bis !

3. Cf. G. BARDY, art. « Gélase (Décret de) », *DBS* 3 (1938), col. 579-590. La cinquième partie de ce Décret constitue le premier essai d'un *Index librorum prohibitorum*. Origène, Rufin et d'autres n'y figurent pas parmi les hérétiques, mais parmi les auteurs à lire avec précaution. Il est intéressant de remarquer que, dans un ancien manuscrit (Bruxelles, B.R. 9850-52), le Décret fait suite aux dix homélies pour les moines. S'il n'est pas l'œuvre de Césaire lui-même, il pourrait bien avoir vu le jour dans le milieu arlésien, peu après Césaire. Cf. E. VON DOBSCHÜTZ, *Das Decretum gelasianum in kritischen Text herausgegeben und untersucht*, Leipzig 1912 (TU 38, 4), p. 350.

La collection *Biblica altera* O, plus ample que la précédente, transmet plusieurs sermons de Césaire inconnus par ailleurs. Elle reprend la collection B, mais seulement les compositions de Césaire, parfois sous une forme différente (cf. *Serm.* 97, 100 et 113).

Un seul manuscrit, récent, a été jusqu'ici repéré : Oxford, *Bodleianus* 199, de la seconde moitié du xiv^e siècle. Ce manuscrit comprend :

- 1° les *Tractatus* d'Augustin sur la I^e Épître de Jean,
- 2° des sermons d'Augustin *per annum de diversis*, qui sont de Césaire (= G⁷),
- 3° les homélies d'Ambroise sur les mystères de l'Ancien Testament (= O¹),
- 4° AMBROISE, *De virginitate libri IV*.

Mais cette collection O a été utilisée par plusieurs homéliaires bavarois et autrichiens, par exemple Munich *Clm* 16106 (H⁴⁰) et Melk 217 (H⁷²) ¹. D'après ces témoins indirects, la collection devait aussi comprendre les sermons de Césaire 98 (O15 bis), 99 (O15 ter) et 130 (O40 bis). L'homélaire d'Ottobeuron (H¹) ² reproduit aux f° 130^v-200^r un groupe homogène de vingt-trois sermons de Césaire sur l'Ancien Testament, qui pourrait représenter un premier état de la collection. Deux sections de l'homélaire de Moyennoutier (H³ : Épinal 20, f° 218^r-237^v et 271^v-292^r) utilisent une autre forme de la collection, mais le témoignage de ce manuscrit est plus délicat, car il présente des interpolations et il a probablement bouleversé l'ordre des pièces.

Les autres sermons sur l'Ancien Testament et ceux sur le Nouveau appartiennent pour la plupart à diverses autres collections rassemblées par Césaire, en particulier pour l'année liturgique, dans lesquelles on rencontre des sermons

1. Melk 217 et 218 (H^{72.73}) datent bien du xi^e siècle et non pas du xv^e comme l'indique dom Morin, p. cxii.

2. Description du manuscrit par R. GRÉGOIRE, *Homéliaires liturgiques médiévaux*, Spolète 1980, p. 321-342 (329-334).

que dom Morin a répartis entre les diverses sections qu'il a constituées : *Admonitiones*, *Sermones de tempore* et *Sermones de sanctis*. Dans ces collections, on retrouve des sermons figurant aussi dans les collections O et B.

Sermons inauthentiques

Toutes ces collections, outre les sermons authentiques de Césaire, présentent un certain nombre d'homélies provenant de divers auteurs connus ou anonymes, que Césaire avait introduites telles quelles parmi ses propres sermons. On en trouve un nombre important dans les collections liturgiques. Mais comme ces pièces ne sont presque jamais des commentaires de l'Écriture, il est superflu de les mentionner ici, d'autant plus que R. Étaix en a donné une liste en présentant la collection gallicane, la plus riche des collections liturgiques de Césaire. Cette liste indique la provenance des sermons non césairiens de cette collection ¹.

La collection B, outre vingt-trois homélies de Césaire, comprend sept pièces inauthentiques : une homélie sur le jeûne du Carême (n° 1) qui reprend une grande partie d'un sermon de Maxime de Turin, comme l'a remarqué J.-P. Bouhot ², trois homélies (n° 2, 8 et 27) que J. Lemarié a attribuées à Chromace d'Aquilée ³ et deux anonymes (n° 24 et 26) ⁴. L'homélie 4 bis dont il a été question plus haut est, elle aussi, inauthentique. Il s'agit d'un texte de Rufin-Origène ⁵.

Quant à la collection O, elle compte treize sermons qui ne sont pas de la main de Césaire. Onze d'entre eux sont, d'après les Mauristes qui les ont édités parmi les sermons pseudo-

1. Cf. ÉTAIX ⁵ : cette collection sera étudiée plus loin.

2. *Serm. L*^a, ligne 14 s. (CCL 23, p. 202-203) ; cf. J.-P. BOUHOT, « Note sur trois sermons anonymes », *REAug* 20 (1974), p. 135-137.

3. CHROMACE D'AQUILÉE, *Sermones*, CCL 9 A, p. xviii ; B2 = *Serm.* 23 de Chromace, B8 = *Serm.* 24 et B27 = *Serm.* 25.

4. B24 reproduit le sermon du Ps.-Fulgence édité en *PL* 65, 945-947, tandis que B26 est un sermon pseudo-augustinien, *Serm.* Mai 188, *PLS* 2, 1281-1282.

5. ORIGÈNE, *Hom. Gen.* 10 (pars) = Ps.-AUG., *Serm. ap.* 9 (*PL* 39, 1755-1757).

augustiniens, dépourvus d'intérêt tant pour le fond que pour la forme. La plupart sont groupés à la fin de la collection O (n° 41 à 50) ¹. On y rencontre en outre deux sermons africains (Ps.-Chrysostome, collection de l'Escorial ²).

En principe dom Morin n'a publié que ce qu'il jugeait être de la main de Césaire, il a pourtant maintenu parmi les *Sermones de Scriptura* une pièce dont l'inauthenticité césairienne est aujourd'hui incontestable : le sermon 93 *De beato patriarcha Ioseph*. Ce sermon, comme nous venons de le dire, fait partie des trois sermons de Chromace d'Aquilée que Césaire a incorporés à sa *Collectio biblica de mysteriis Veteris Testamenti*. Dans son édition de Chromace, J. Lemarié remarque : « Il n'avait pas échappé à la perspicacité de dom Morin que ces trois sermons étaient d'un même auteur, antérieur à Césaire. En raison de quelques expressions césairiennes du sermon *De beato patriarcha Ioseph* (136 de Mai, VIII^e de la collection *Biblica*), il avait cru devoir rééditer ce texte parmi les sermons de Césaire. Pour ma part, je ne crois pas que Césaire ait remanié si peu que ce soit ce sermon, non plus d'ailleurs que les deux autres. S'il l'a fait, ses retouches sont indiscernables ³. » Souscrivant entièrement à ce jugement de J. Lemarié, nous n'avons pas cru bon de rééditer ce sermon dans le présent volume.

1. *Appendix* aux sermons de saint Augustin, *PL* 39, 1743-1858 : O5 : Ps.-AUG., *Serm. ap.* 7 ; O6 : *id.* 3 ; O18 : *id.* 23 ; O23 : *id.* 27 ; O42 : *id.* 46 ; O45-50 : *id.* 50, 59, 60, 47, 48, 49. Le *Serm. ap.* 60 s'inspire du *Tract.* 1, 40 de Zénon de Vérone. Quant au *Serm. ap.* 99, malgré l'avis des Mauristes, il ne doit pas être joint à cette série.

2. Collection décrite par J.-P. BOUHOT, *PLS* 4, 652-653 : O22 : *Esc.* 8 (*PLS* 4, 684-687) ; O41 : *Esc.* 13 (*PL* 39, 1830-1832) = Ps.-AUG., *Serm.* 43.

3. CHROMACE D'AQUILÉE, II (*SC* 164, p. 58).

Tableau récapitulatif et comparatif des collections B et O

Collection B

1	Maxime S. 50 A
2	Chromace S. 23
3	S. 81
4	S. 84
4 bis	Orig.-Ruf. 10 = Ps.-Aug. 9
5	S. 86
6	S. 89
7	S. 91
8	Chromace S. 24
9	S. 94
10	S. 98
11	S. 100
12	S. 101
13	S. 97, 1-3
14	S. 108
15	S. 110
16	S. 111
17	S. 113
18	S. 116
19	S. 114
20	S. 115
21	S. 117
22	S. 118
23	S. 121
24	Ps.-Fulgence S. 75
25	S. 122
26	Ps.-Aug. Mai 188
27	Chromace S. 25
28	S. 129
29	S. 130, 1-4

Collection O

1	= B3	S. 81
2		S. 82
3		S. 83
4	= B4	S. 84
5		Ps.-Aug. 7
6		Ps.-Aug. 3
7		S. 85
8	= B5	S. 86
9		S. 87
10		S. 88
11	= B6	S. 89
12	= B7	S. 91
13		S. 92, 1-2 + 90
14	= B9	S. 94
15		S. 95
15 ^{bis}	= B10	S. 98
15 ^{ter}		S. 99
16	cf. B11	S. 100A
17	= B12	S. 101
18		Ps.-Aug. 23
19	cf. B13	S. 97
20		S. 102
21		S. 103
22		Esc. 8
23		Ps.-Aug. 27
24	= B15	S. 110
25	= B16	S. 111
26		S. 107
27		S. 112
28		S. 109
29	cf. B17	S. 113
30	= B19	S. 114
31	= B20	S. 115
32	= B22	S. 118
33	= B21	S. 117

34	= B23	S. 121
35	= B25	S. 122
36		S. 123
37		S. 124
38		S. 128
39		S. 127
40	= B28	S. 129
40 bis	= B29	S. 130, 1-4
41		Esc. 13
42		Ps.-Aug. 46
43		S. 132
44		S. 131
45		Ps.-Aug. 50
46		Ps.-Aug. 59
47		Ps.-Aug. 60
48		Ps.-Aug. 47
49		Ps.-Aug. 48
50		Ps.-Aug. 49

B14 = Césaire, *Serm.* 108 manque dans O. Il se trouve toutefois dans H³, f^o 283^r-286^r, mais sous une forme composite : *Serm.* 108, 1-3 + *Serm.* 76, 1-2 avec une conclusion éditée dans *RBén* 23 (1906), p. 200.

Les homéliaires Les recueils de sermons rassemblés par Césaire ont été utilisés au cours du Moyen Age pour constituer des homéliaires. Les pièces ont été reclassées en fonction d'un cursus de lectures très différent de celui du temps de Césaire. De ce fait, beaucoup de sermons se trouvent à la fois dans les collections arlésiennes et dans les homéliaires médiévaux. Dans ce cas le témoignage de ces derniers est presque inutile pour établir le texte. En revanche, l'intérêt de ces homéliaires est de nous faire connaître des sermons qui ne figurent pas dans les collections, ce qui est le cas pour une quinzaine de *Sermones de Scriptura*.

Les éditions anciennes Les premières éditions, au cours du xvi^e siècle, n'ont fait connaître que 44 sermons, figurant tous dans les collections arlésiennes. Le travail des bénédictins de Saint-Maur, au xviii^e siècle, a permis de restituer à Césaire de nombreuses homélies faussement attribuées à S. Augustin. Sur les 106 *Sermones de Scriptura*, nous en devons 64 à leurs patientes recherches. Les deux siècles suivants n'apportèrent pas une contribution appréciable à l'édition des œuvres de Césaire.

L'édition Germain Morin Il a fallu attendre la première moitié du xx^e siècle pour avoir une édition critique complète des œuvres de Césaire — même si quelques découvertes ont été faites depuis. Imprimée en 1937 sur les presses de Maredsous, les deux volumes contenant 238 sermons ont été réédités en 1953 dans le *Corpus Christianorum, Series latina*, CIII et CIV, sous la direction de dom C. Lambot. Cette seconde édition reproduit fidèlement la première ; la pagination a été conservée, ainsi que le système adopté par dom Morin pour distinguer les sermons proprement césairiens des adaptations. Dans la présente édition, nous adopterons le même procédé que M.-J. Delage : les sermons qui font de larges emprunts à d'autres auteurs seront, comme dans l'édition de dom Morin, précédés d'une croix (à la fin de la dernière ligne du titre en gras) et ceux où la contribution de Césaire est infime et qui étaient imprimés en petits caractères, seront précédés de deux croix. Nous avons laissé de côté le sermon 93, attribué à Chromace¹.

Le texte édité est celui établi par dom Morin. L'apparat critique dont il l'a accompagné, en dépit de ses qualités, n'est « cependant pas exhaustif ni toujours très clair ». A la suite de M.-J. Delage, « nous l'avons repris ici en l'allégeant, d'une part des variantes orthographiques qui représentent une

1. Cf. p. 65, n. 3.

erreur manifeste, d'autre part des leçons propres à certaines éditions mais ne figurant pas dans les manuscrits. Nous signalons cependant ces dernières lorsque dom Morin choisit l'une d'elles de préférence aux leçons manuscrites¹. Cet apparat sera également complété, pour quelques sermons, par les variantes fournies par la « collection gallicane », inconnue de dom Morin.

Comme l'a justement remarqué M.-J. Delage, même si les décisions de dom Morin peuvent parfois sembler audacieuses ou arbitraires, elles s'imposent dans presque tous les cas, appuyées qu'elles sont par une connaissance approfondie de l'œuvre césairienne².

B. LA COLLECTIO GALLICANA

Aux collections arlésiennes et aux homéliaires qui ont servi de base à l'édition de dom Morin, il faut ajouter une nouvelle collection, récemment découverte par l'abbé Raymond Étaix³, laquelle avait échappé aux investigations du savant bénédictin.

Cette collection est conservée dans un seul manuscrit, actuellement incomplet : le *Codex Parisinus*, B.N., lat. 2850, f° 46-115, qui date du XIII^e siècle et provient de Saint-Nazaire de Carcassonne⁴. Grâce à une analyse de ce *codex* rédigée avant qu'il ne soit mutilé⁵, R. Étaix a pu reconstituer la collection en son entier, en utilisant des témoins indirects,

1. Cf. *Introd. Del.*, SC 175, p. 79.

2. C'est ainsi que dans les sermons 81 à 105 nous n'avons pas donné une seule fois la préférence à une leçon manuscrite différente de celle retenue par dom Morin.

3. ÉTAIX⁵, p. 7-33.

4. Le *codex* est fort bien analysé dans le *Catalogue général des manuscrits latins* (B.N.), t. III, Paris 1952, p. 157-160.

5. Il s'agit d'une analyse retrouvée dans les papiers manuscrits des mauristes relatifs à l'édition d'Augustin. Elle donne pour chaque sermon un numéro d'ordre, un titre, l'incipit et l'explicit, et la référence à l'édition des œuvres d'Augustin établie à Louvain, d'après une réimpression parisienne.

c'est-à-dire huit homéliaires qu'il décrit également dans son article et dont voici la liste :

Sigles des manuscrits de la *Collectio Gallicana*¹

- N Paris, B.N., lat. 2850, XIII^e s., Saint-Nazaire de Carcassonne = E¹
- C Paris, B.N., lat. 11661, f° 166-170, XVII^e s. (analyse du *codex* précédent)
- F Paris, B.N., lat. 3786, XI^e s., Saint-Maur des Fossés = H⁴
- L Paris, B.N., lat. 3785, fin XI^e s., Saint-Martial de Limoges = H⁹
- V Vatican, *Vat. lat.* 4951, XIII^e s., Rochester = H¹⁸
- W Wolfenbüttel, *Herz.-Aug. Bibl.*, Weiss. 102 (4186), X^e s., (Wissembourg ?) = H³⁴
- M Paris, B.N., lat. 740, X-XI^e s., Saint-Martial de Limoges = H⁷⁵
- P Paris, B.N., lat. 1646, XI^e s. = H⁷⁶
- T Paris, B.N., lat. 3835, XI^e s., La Trinité de Vendôme = H⁷⁷
- A Paris, Arsenal 474, XIV^e s., Grands-Augustins de Paris = H⁷⁸

Parmi les sermons 81 à 105 édités dans ce premier volume de *Sermones de Scriptura*, huit figurent dans la *Collectio Gallicana* : ce sont les sermons 89, 91, 94, 97, 100, 101, 102, 103. Sur les huit, deux seulement se trouvent dans le manuscrit de base : *Serm.* 94 et 100, et encore ce dernier est-il incomplet. Pour les six autres, le texte de cette nouvelle

1. Les manuscrits de la *Collectio gallicana* sont désignés dans la présente édition par le sigle E, et les homéliaires dérivés sont numérotés d'après la classification adoptée par dom Morin (p. LXXXII-CXV), en prenant pour les homéliaires qu'il n'a pas répertoriés les numéros H⁷⁵, H⁷⁶, H⁷⁷ et H⁷⁸.

collection ne nous est connu qu'à travers les témoins indirects : H⁴, H¹⁸, H⁷⁷ et H⁷⁸.

Les sondages opérés dans ces divers homéliaires n'ont pas fait apparaître de variantes importantes par rapport à l'édition de dom Morin, ce qui n'a rien de surprenant puisque plusieurs de ces homéliaires étaient déjà connus de lui. Aussi nous a-t-il paru superflu de passer en revue tous les témoins où figurent ces huit sermons. Outre le manuscrit de base E¹, nous avons poursuivi notre enquête pour le sermon 94 dans les témoins H⁷⁷ et H⁷⁸, et pour le sermon 100¹ dans le témoin H¹⁸. Pour le sermon 89, tous les témoins connus : H¹⁸, H⁷⁷ et H⁷⁸ ont été consultés ; pour le sermon 91, le témoin H¹⁸ ; pour le sermon 101, le témoin H⁷⁸. Chaque fois que nous avons consulté l'un de ces témoins pour un sermon, son sigle est en italique dans la liste des témoins de ce sermon, au début de l'apparat critique.

Ces divers sondages ont confirmé la conclusion de R. Étaix : « Les variantes textuelles sont en général identiques dans G et dans la nouvelle collection. » Cette dernière est sans doute dérivée de G dont elle n'est qu'une amplification².

1. Dans son analyse du *Vaticanus lat.* 4951 (H¹⁸), dom Morin a relevé (f° 71^v) l'incipit de ce *Serm.* 100 : *Non est sine causa*, mais sans l'identifier. Il l'avait pourtant rencontré en O, G et H⁴.

2. ÉTAIX⁵, p. 28, n. 2. G est la *Collectio Germanica*. Cf. MORIN, *CCL* 103, p. LXII-LXVI.

CONCLUSION

I. Diffusion des manuscrits et réception de Césaire

Lorsqu'il commente l'Écriture, Césaire habituellement ne se montre guère original. Il n'a renouvelé ni les thèmes ni les procédés de l'exégèse patristique. Mais son souci de pasteur l'a conduit néanmoins à adapter à un public chrétien devenu plus ignorant qu'aux siècles précédents les matériaux fournis par la tradition.

De plus, il s'est préoccupé de procurer à ses prêtres¹ et à ses frères dans l'épiscopat des recueils contenant non seulement ses homélies personnelles, mais aussi un certain nombre de sermons des anciens Pères. Aux yeux de Césaire, en effet, le devoir de prêcher était une grave obligation pour l'évêque et le prêtre², mais il ne suffisait pas de leur rappeler ce devoir ; il fallait encore couper court à toute excuse tirée du manque de temps ou de préparation. C'est pourquoi il a composé ces collections d'homélies, ordonnées autour de l'année liturgique, qui ont connu de son vivant une large diffusion, si l'on en croit ses biographes³. Par la suite, ces homélies ont été recopiées parmi d'autres, dans des « homé-

1. Les prêtres ne reçurent le pouvoir de prêcher en Gaule qu'après le concile de Vaison présidé par Césaire en 529 : cf. *Introd. Del.*, *SC* 175, p. 58-59. Quant aux diacres, ils reçurent alors l'autorisation de lire les homélies des Pères en l'absence de l'évêque ou du prêtre.

2. *Serm.* 1, 3 (*SC* 175, p. 223-225).

3. *Vita Caesarii* I, 55 (*Opera* II, p. 319) : *Longe vero positus in Frantia, in Gallias atque in Italia, in Hispania, diversisque provinciis constitutus transmisit per sacerdotes quid in ecclesiis suis praedicare facerent...*

liaires » utilisés pour des lectures liturgiques. Ainsi l'homélie romain a pour source principale un recueil compilé par Césaire. La découverte récente de trois sermons fragmentaires inédits de Césaire atteste la diffusion des collections arlésiennes jusqu'en Espagne. Dom Morin affirme qu'au VII^e siècle ses sermons étaient lus pendant la liturgie de la messe, et tout récemment l'influence de Césaire sur la liturgie des Églises d'Espagne a été de nouveau soulignée¹. Par ailleurs, G. Morin déclare que, pour mener à bien son édition de Césaire, il lui a fallu parcourir les principaux dépôts de l'Europe, « en France centrale et méridionale, en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Italie, en Autriche² ».

Compte tenu de cette grande diffusion des manuscrits, on ne peut être surpris que les sermons de Césaire aient exercé une certaine influence sur les écrits des auteurs postérieurs. Il serait intéressant de relever dans les divers sermonaires médiévaux les points de contact avec l'œuvre oratoire de Césaire. Mais une telle recherche dépasse le cadre de cette introduction. Un certain nombre d'études ont été faites dans ce sens. Elles sont mentionnées dans la bibliographie. Nous ne ferons ici que quelques remarques concernant deux auteurs du haut Moyen Âge : Defensor de Ligugé et Claude de Turin.

Dans son *Livre d'Étincelles*, véritable mosaïque de citations scripturaires et patristiques, Defensor au VII^e siècle cite une trentaine de courts passages tirés des sermons et des règles monastiques de Césaire. Parfois il les met sous le patronage d'Augustin. D'autres fois, il attribue à Césaire des extraits d'homélies d'Eusèbe Gallican³.

L'influence de Césaire s'est-elle exercée sur les *Commentaires de la Genèse* et des *Rois* que l'on attribue aujourd'hui

1. J. LEMARIÉ, « Trois sermons fragmentaires inédits de saint Césaire d'Arles conservés dans l'Arxiu capitular de Vich », *RBén* 88 (1978), p. 110.

2. G. MORIN, « Comment j'ai fait mon édition des œuvres de saint Césaire d'Arles », *Nouvelle Revue de Hongrie* (1938), p. 3-5.

3. H. ROCHAIS, « Introduction » à DEFENSOR DE LIGUGÉ, *Le Livre d'étincelles I*, SC 77, p. 14.

à Claude de Turin, témoin de la renaissance carolingienne ? On trouve un certain nombre de points communs entre treize homélies de Césaire et ces *Commentaires*¹. Il se peut que leur auteur ait recueilli des traditions exégétiques venant d'autres sources, car les rapprochements ne sont pas littéraux, sauf dans le cas du sermon 89, 1-2 où Claude de Turin reprend mot pour mot plusieurs passages de Césaire².

2. Recours exagéré à l'Ancien Testament ?

Les *Sermons de Scriptura* comportent un nombre plus important de sermons sur l'Ancien Testament que sur le Nouveau.

D'autre part, Césaire a été amené à défendre vigoureusement la valeur des récits de l'Ancien Testament contre leurs détracteurs, les manichéens en particulier. Aussi a-t-on cru déceler dans son œuvre un recours trop fréquent à l'Ancien Testament.

Ne met-il pas sur le même plan les deux Testaments lorsqu'il les compare à deux mamelles (*Serm.* 4, 4) ou à deux gouvernails (*Serm.* 1, 19) ? Il s'appuie sur l'Ancien Testament pour justifier certaines prescriptions relatives à la pureté rituelle (*Serm.* 44, 5 influencé par *Ex.* 19, 5, *Deut.* 32, 10 et *Lév.* 7, 20). L'observance du Sabbat par les juifs lui sert d'argument pour imposer à tous le repos dominical, qui n'était d'abord qu'une observance monastique³. Il exige le paiement des dîmes en s'appuyant sur une prescription de l'Ancien Testament (*Serm.* 33, 1 citant *Mal.* 3, 10 et *Ex.* 22, 29). Il semblerait donc qu'à force de commenter ce dernier, Césaire en ait été imprégné au point de ne plus « dégager la

1. *Sermons sur la Genèse* 82, 83, 84, 85, 86, 88, 89 ; *Sermons sur les Rois* 124, 126, 127, 128, 129, 130.

2. *Serm.* 89, 1-2 : cf. CLAUDE DE TURIN (Ps.-EUCHER), *Comm. in Gen.* 39 (PL 50, 1013 CD et 1014 A).

3. Et encore cette observance n'avait rien d'absolu, puisque saint Benoît, à la même époque, prévoit que l'on donnera le dimanche un travail au moine qui ne pourrait pas vaquer à la lecture (cf. *Règle* ch. 48).

nouveauté radicale du message du Christ pour tous les chrétiens¹ ».

Il faut pourtant remarquer que, si Césaire commente davantage l'Ancien Testament, il cite plus souvent le Nouveau. On rencontre dans ses sermons 1151 citations de l'Ancien Testament pour 1765 du Nouveau². Parmi ces citations bibliques certaines reviennent très souvent ; elles se rapportent au devoir de la prédication, à l'urgence de la conversion, à la crainte du jugement, au rappel des moyens de salut : aumône et pardon.

Peut-on donc parler chez Césaire d'un retour à la Loi de l'Ancien Testament ? Ce serait injuste, semble-t-il. Dans de nombreux sermons sur l'Écriture, il dit nettement que l'amertume de la Loi doit être adoucie par l'Évangile, que c'est le Nouveau Testament qui donne tout son sens à l'Ancien. Certes, il valorise ce dernier par le recours à l'allégorie, mais il le relativise en même temps, puisqu'il n'est plus, dans une perspective paulinienne, que « l'ombre des réalités à venir » (*Col.* 2, 17). On ne peut donc pas dire que Césaire ait méconnu la radicale nouveauté de l'Évangile. Lorsque, à la suite de ses modèles, il tire des *exempla* de l'Ancien Testament, c'est pour nous présenter des personnages qui pratiquaient déjà sous l'ancienne Loi la morale évangélique. Ainsi Joseph pardonnant à ses frères et pratiquant à leur endroit la correction fraternelle. Et il ne faut pas oublier que, pour Césaire, le modèle qu'il convient d'imiter avant tout est le Christ, dont ces personnages n'étaient que la figure.

3. L'enseignement de Césaire

Les anciens Pères, lisant l'Ancien Testament, y voyaient la figure et l'anticipation du Nouveau. Césaire s'inscrit parfaitement dans cette tradition qui se poursuivra pendant tout le Moyen Âge. Son but, en commentant les

Écritures, est de mettre à la portée de son peuple les enseignements de la tradition. C'est pourquoi il a remanié les commentaires de ses prédécesseurs pour les rendre plus clairs et plus facilement assimilables. Il ne s'est pas attardé à discerner des sens multiples dans les Écritures, mais l'exégèse spirituelle à laquelle va sa préférence lui a permis de tirer parti des longues lectures d'Ancien Testament qui étaient faites au cours de la liturgie, en montrant dans les divers personnages de ces récits des figures du Christ ou de l'Église et une préfiguration des combats que les chrétiens auraient à mener pour suivre le Christ.

Même si son penchant pour l'allégorie lui a fait rechercher des mystères dans les moindres détails du récit, il s'efforce aussi de graver dans la mémoire de ses auditeurs des formules très simples, sinon simplificatrices et faciles à retenir : « Abraham, c'est Dieu le Père ; Isaac, c'est le Christ », etc. Si nombreuses que soient ces allégories, elles rejoignent toujours les mêmes thèmes. Ainsi les homélies quadragésimales rappellent-elles sans arrêt le salut par la croix du Christ, que le chrétien doit faire sien par le sacrement de baptême. Ces thèmes théologiques, nous les retrouvons encore dans les paraboles allégorisées. Le fils prodigue, le bon Samaritain, le mauvais riche sont autant de symboles de l'histoire du salut. Les miracles rapportés par saint Jean lui fournissent aussi des symboles des vérités chrétiennes. L'eau changée en vin à Cana, la guérison du paralytique de Siloé et celle de l'aveugle-né préfigurent le baptême. Cependant la plupart des sermons sur le Nouveau Testament commentent des préceptes évangéliques : ils rappellent avec insistance le devoir de prier, de faire pénitence, de pratiquer l'amour du prochain, surtout en faisant l'aumône, ce qui rejoint l'enseignement des *Admonitiones*.

*
* *

Au moment où j'achève ce premier volume de *Sermones de Scriptura*, je suis heureux de remercier tous ceux qui m'ont

1. P. CHRISTOPHE, *Cassien et Césaire, prédicateurs de la morale monastique*, Paris 1969, p. 61.

2. Cf. *Introd. Del.*, SC 175, p. 110.

aidé de leurs conseils et de leurs encouragements au cours de ce travail.

Je tiens à rappeler que cette traduction avait été entreprise, il y a bien des années, par le Père R. Cappanera, s.j., qui a dû, pour des raisons de santé, abandonner ce travail qui lui était cher.

Je remercie particulièrement Monsieur l'abbé L. Menaut, professeur à l'Institut catholique de Toulouse, ainsi que Monsieur F. Renouard, qui ont bien voulu relire en totalité ou en partie, cette traduction.

Les renseignements fournis par le Père G. Madec et M^{lle} A.-M. La Bonnardière des Études Augustiniennes m'ont été fort utiles pour la recherche des sources de ces sermons. Les remarques de Messieurs les abbés R. Étaix et J.-P. Bouhot et du professeur J. Fontaine m'ont été précieuses pour mettre au point mon Introduction.

Je remercie également le Père B. de Vregille, des Sources Chrétiennes qui a relu l'ensemble de ce travail, et M^{lle} M.-L. Guillaumin du même Institut, qui m'a aidé à collationner les manuscrits de la collection gallicane et à présenter un appareil critique allégé.

Les éditeurs tiennent à exprimer leur reconnaissance au CETEDOC de Louvain-la-Neuve qui nous a aimablement fourni le texte du *Corpus Christianorum* sous la forme d'un fichier informatique.

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie veut simplement compléter celle donnée par M.-J. Delage dans son introduction aux *Sermons au peuple*. Il existe d'autre part une bibliographie critique des ouvrages et articles parus sur Césaire, par G. TERRANEO, « Saggio bibliografico su Cesario, vescovo d'Arles », *La Scuola Cattolica* 91 (1963), p. 272*-294*. Notre but est aussi de compléter cette bibliographie pour ce qui est paru depuis 1963.

Avant de mentionner les études critiques, théologiques et littéraires, il nous a paru bon de signaler une traduction française, passée habituellement sous silence : DUJA DE VILLENEUVE = G. DUJA DE VILLENEUVE : *Sermons de saint Césaire évêque d'Arles traduits en français sur l'édition des RRPP Bénédictins* (2 vol.), Paris 1760. Nous signalons aussi la traduction récente par Marie-Hélène STÉBÉ des Sermons 81, 83, 84 et 87, parue dans : JEAN CHRYSOSTOME, *La Genèse, CÉSAIRE D'ARLES, Homélie sur Abraham et Jacob (Les Pères dans la foi)*, Desclée de Brouwer 1982.

1° Études critiques

ÉTAIX¹ = R. ÉTAIX, « Nouveau sermon pascal de saint Césaire d'Arles », *RBén* 75 (1965), p. 201-211.

ÉTAIX² = R. ÉTAIX, « Deux nouveaux sermons de saint Césaire d'Arles », *REAug* 11 (1965), p. 9-13.

ÉTAIX³ = R. ÉTAIX, « Trois notes sur saint Césaire d'Arles », *Corona gratiarum*, Bruges 1975, p. 211-227.

ÉTAIX⁴ = R. ÉTAIX, « La collection Clichtovea des sermons de saint Césaire d'Arles », *BLE* 77 (1978), p. 139-146.

ÉTAIX⁵ = R. ÉTAIX, « Nouvelle collection de sermons rassemblés par saint Césaire », *RBén* 87 (1977), p. 7-33.

- ÉTAIX ⁶ = R. ÉTAIX, « Les épreuves du juste. Nouveau sermon de saint Césaire d'Arles », *REAug* 24 (1978), p. 272-277.
- GRIFFE, É., « Nouveau plaidoyer pour Fauste de Riez », *BLE* 74 (1973), p. 187-192.
- LEMARIÉ, J., « Trois sermons fragmentaires inédits de saint Césaire d'Arles conservés à l'Arxiu capitular de Vich », *RBén* 88 (1978), p. 92-110.
- MANSER, A., « Note sur un sermon de S. Césaire dans la Concordia Regularum », *RBén* 22 (1905), p. 496-504.
- MORIN, G., « Un recueil de sermons de S. Césaire. Le manuscrit de Saint-Thierry et ses pièces inédites », *RBén* 23 (1906), p. 26-44.

2° Études théologiques et historiques

- ABEL, A.-M., *La pauvreté dans la pensée pastorale de saint Césaire d'Arles*, mémoire dactyl., Paris 1966.
- ABERSMANN, R., « The 'Cervuli' and 'Anniculae' in Caesarius of Arles », *Traditio* 35 (1979), p. 89-119.
- CHRISTOPHE, P., *Cassien et Césaire, prédicateurs de la morale monastique*, Paris 1969.
- DUBARLE, A.-M., « La contraception chez saint Césaire », *VSSup* 16 (1963), p. 515-519.
- ÉMERY, P.-Y., « Prêcher et écouter selon saint Césaire d'Arles », *Verbum caro* 23, n° 92 (1969), p. 68-82.
- CRENIER, A., « Saint Césaire d'Arles et ses ouailles », *Revue des Deux Mondes* 22 (1950), p. 338-349.
- KONDA, G., *Le discernement et la malice des pratiques superstitieuses d'après les sermons de saint Césaire d'Arles*, thèse dactyl., Univers. Grég., Rome 1970.
- LEJAY = P. LEJAY, *Le rôle théologique de Césaire d'Arles*, Paris 1906.
- LÉVY, I., « Saint Césaire et les juifs d'Arles », *REJ* 30 (1895), p. 295-298.
- MILLEKAMP, G.C., *Penance in Transition and Caesarius of Arles*, thèse dactyl., Univers. Grég., Rome 1973.
- NAVARRA, L., « Motivi sociali e di costume nei sermoni al popolo di Cesario di Arles », *Benedictina* 28 (1981), p. 229-260.

- QUACQUARELLI, A., « Exegesi biblica fra tardo-antico e alto medioevo », *Vetera Christianorum* 28 (1991), p. 223-252.
- RONCORONI, A., « Su *plausus* e *gemitus* nella predicazione cristiana da Gerolamo a Cesario », *Sileno* 2 (1976), p. 303-315.
- SFAMENI GASPARRO, G., « Cesario di Arles e Origene, un testimone della tradizione origeniana in Occidente », *Aevum inter utrumque. Mélanges offerts à Gabriel Sanders (Instrumenta Patristica 23)*, Stenbrugge 1992.
- SOUSA, J.A. DE, *Theologia praedicationis apud S. Caesarium Arelatensem*, thèse dactyl., Univers. Grég., Rome 1987.
- TERRANEO, G., *La predicazione di S. Cesario d'Arles e la formatio del popolo cristiano*, thèse dactyl., Fac. theol., Milan 1961.
- TERRANEO, G., « La missione pastorale dei vescovi secondo Cesario di Arles », *La Scuola cattolica* 91 (1963), p. 507-519.
- TERRANEO, G., « Orientamento ascetico-penitenziale nella pratica religiosa del popolo cristiano secondo il pensiero pastorale di Cesario di Arles », *Miscellanea Carlo Figini (Hildephosiana 6)*, *La Scuola cattolica*, Venegono Inf. 1964, p. 73-95.
- VAN PINXTEREN, J., *Apostolatus S. Caesarii Arelatensis*, thèse dactyl., Univers. Grég., Rome 1949.

3° Études littéraires

- BONINI, I., « Lo stile nei sermoni di Cesario di Arles », *Aevum* 36 (1962), p. 240-257.
- CHÂTILLON, F., « Quelques remarques sur *Ante omnia* », *REAug* 2 (1956), p. 365-369.
- CLOSA FARRES, Aspectos = J. CLOSA FARRES, *Aspectos y problemas estilísticos en las homilias de S. Cesario de Arles*, thèse dactyl., Universidad de Barcelona 1973.
- CLOSA FARRES, Resumen = J. CLOSA FARRES, *Aspectos y problemas estilísticos en las homilias de S. Cesario de Arles* (Resumen de tesis), Barcelone 1975.
- RAPISARDA, C.A., « Lo stile umile nei sermoni di Cesario d'Arles », *Orpheus* 17 (1970), p. 115-159.
- SALVATORE, A., « Uso delle similitudine e pedagogia pastorale nei sermoni di Cesario di Arles », *RCCM* 9 (1967), p. 177-225.

SALVATORE, A., « Due omelie su Sansone di Cesario di Arles e l'epistola 23 de Paolino di Nola », *Vetera Christianorum* 7 (1970), p. 83-113.

4° Études sur la réception de Césaire

BOUHOT, J.-P., « Le sermon *Dominus et Salvator*, première forme dérivée d'un sermon perdu de saint Césaire », *RBén* 80 (1970), p. 201-212.

DALBY, A., « Hortatory Tone in the Blicking Homilies, Two Adaptations of Caesarius », *Neuphilologische Mitteilungen* 70 (1969), p. 641-658.

DALY, W.K., « Caesarius of Arles, a Precursor of Medieval Christendom », *Traditio* 26(1964), p. 1-28.

HÖFER, A., « Zwei unbekannte Sermones des Caesarius von Arles », *RBén* 74 (1964), p. 44-53¹.

SZAMACH, P.E., « Caesarius of Arles and the Vercelli Homilies », *Traditio* 26 (1970), p. 315-323.

TRAHERN, J.B., « Caesarius of Arles and Old English Literature. Some Contribution and Recapitulation » (*Anglo-Saxon England* 5), Cambridge 1976, p. 105-119.

VOGÜÉ, A. DE, « Un écho de Césaire d'Arles dans la Règle du Maître, le Chrysostome latin et la Passio Juliani », *RBén* 90 (1980), p. 288-289.

VOGÜÉ, A. DE, « Une sentence de Cyprien citée par le Maître, le Chrysostome latin, Césaire et la *Passio Juliani* », *RBén* 91 (1981), p. 359-362.

Autres abréviations

ALMA *Archivum Latinitatis Medii Aevi (Bulletin du Cange)*, Paris, Bruxelles.

BLE Bulletin de Littérature Ecclésiastique, Toulouse.

CCL *Corpus Christianorum, Series latina*, Turnhout.

CPG *Clavis Patrum Graecorum*, Turnhout.

1. Ces deux homélies ne sont pas de Césaire, « car elles utilisent des homélies de saint Grégoire le Grand. Il s'agit probablement de compositions carolingiennes ». Cf. ÉTAIX², p. 13, n. 3.

- CSEL *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, Vienne.
- DBS *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, Paris.
- GCS *Die Griechischen Christlichen Schriftsteller der ersten (drei) Jahrhunderte*, Berlin-Leipzig¹.
- NPB *Nova Patrum Bibliotheca*, éd. A. Mai, Rome.
- PG *Patrologia Graeca*, éd. Migne, Paris.
- PL *Patrologia Latina*, éd. Migne, Paris.
- PLS *Patrologiae Latinae Supplementum* (A. Hamman), Paris.
- RBén *Revue Bénédictine*, Maredsous.
- RCCM *Rivista di Cultura Classica e Medioevale*, Rome.
- REAug *Revue des Études Augustiniennes*, Paris.
- REJ *Revue des Études Juives*, Louvain.
- RHLR *Revue d'Histoire et de Littérature Religieuse*, Paris.
- RSR *Recherches de Science Religieuse*, Paris.
- SC *Sources Chrétiennes*, Paris.
- TU *Texte und Untersuchungen*, Leipzig.
- VSSup *Vie Spirituelle, Supplément*, Paris.

1. Les numéros indiqués par les volumes du GCS sont ceux des *Origenes Werke*, non ceux de la série générale.

CONSPECTVS SIGLORVM ¹

Collections

- B¹ Cambridge, Fitzwilliam Museum, *McClellan* (Pontigny, XII^e s.).
 B² Paris, B.N., *lat.* 2722 (XII^e-XIII^e s.).
 B³ Deuxième partie de la collection de Longpont (analyse du XVII^e s. dans Paris, B.N. *lat.* 12116, f^o 147 s.).
 B⁸ Vatican, *Pal. lat.* 430 (milieu IX^e s., Sud de l'Allemagne).
 D¹ Karlsruhe, Landesbibliothek, Bibliothèque ducale 340 (Durlach. 36) (IX^e 1/3, Würzburg).
 E¹ Paris, B.N., *lat.* 2850 (XIII^e s., Saint-Nazaire de Carcassonne).
 G¹ Munich, *Clm* 6298 (VIII^e s. 2/2, Freising).
 G² Munich, *Clm* 12610 (XII^e s., Ranshofen).
 G⁷ Oxford, Bodl. Libr., *Bodleianus* 199 (Madan 1916), f^o 41-99 (XV^e s. 2/2, Doesborch, Pays-Bas).
 O¹ Oxford, Bodl. Libr., *Bodleianus* 199 (Madan 1916), f^o 100-152 (XV^e s. 2/2, Doesborch, Pays-Bas).
 T¹ Reims, B.M. 394 (XI^e s., Saint-Thierry).

Homéiaires

- H¹ Rome, B.N. Vitt. Em. 1190 (ex Phillipps 8400). Début IX^e s., provient d'Ottobeuren, mais originaire probablement du *scriptorium* de Nonantola ².

1. La présente liste tient compte, pour les dates et les provenances (ou origines), des conclusions de diverses études récentes, dont nous avons eu connaissance grâce à la bienveillance de R. Étaix. Nous nous contenterons de donner en tête de chacun des sermons, les sigles des manuscrits où le sermon se trouve.

2. Cf. G. CENGETTI, dans *Settimane di studio* 4, Spoleto, 1957, p. 202 s. Manuscrit décrit par R. GRÉGOIRE, *Homéiaires liturgiques médiévaux*, Spolète 1980, p. 321-342 (329-334).

- H² Londres, Br. Libr., *Add.* 30853 (XI^e s., Silos).
 H³ Épinal, B.M. 203 (XI^e s., Moyenmoutier).
 H⁴ Paris, B.N., *lat.* 3786 (XI^e s., Saint-Maur-des-Fossés).
 H¹² Chicago, Newberry Libr. 1 (ex Phillipps 1326), (X^e s. 2/2, Sud de la France).
 H¹⁸ Vatican, *Vat. lat.* 4951 (XI^e s., Rochester).
 H⁷⁷ Paris, B.N., *lat.* 3835 (XI^e s., La Trinité de Vendôme).
 H⁷⁸ Paris, Arsenal 474 (XIV^e s., Grands Augustins de Paris).

Éditions

- v Édition de Venise 1508.
 k Édition de Paris 1511.
 f Édition de Cologne 1531.
 a Édition de Bâle 1558.
 s Édition de Cagliari 1577.
 l Édition de V. Barralis, Lyon 1613.
 e Édition d'É. Baluze, Paris 1669.
 m *PL* 39 = Appendice des œuvres de S. Augustin, reprenant l'édition des Mauristes, t. V/2, Paris 1683.

En tête de l'apparat de chaque sermon, nous ne mentionnons que les sigles des collections et homéiaires utilisés (ceux que nous avons collationnés sont en italique). Pour la datation, le lieu et la provenance de ces manuscrits, cf. ci-dessus. L'ordre des collections dans l'apparat est celui qu'a suivi dom Morin dans sa description, et qui a été repris dans les volumes des *Admonitiones* ¹.

Linéation adoptée

A l'exemple du *CCL*, nous avons reproduit la pagination de l'édition Morin, et indiqué la répartition en lignes du texte de cette édition — au moyen de demi-traites verticaux et de chiffres placés dans le cours du texte latin. Nous rappelons en marge, pour plus de clarté, cette distribution de l'édition Morin. C'est à elle que se réfèrent l'apparat critique et l'*apparatus fontium*.

1. Cf. *Introd. Del.*, *SC* 175, p. 81.

SERMONS SUR L'ÉCRITURE

(Sermons 81-105)

SUR LA GENÈSE

(Sermons 81-93)

De vocatione beati Abrahae

1. Modo cum divina lectio legeretur, audivimus Dominum beato ¹Abrahae dicentem : *Egredere de terra tua et de cognitione ¹tua et de domo patris tui ^a*. Omnia enim, fratres carissimi, quae ⁵in veteri testamento conscripta sunt, novi testamenti typum et ima¹ginem praetulerunt, sicut apostolus dicit : *Omnia enim in figura ¹contingebant illis ; scripta sunt autem propter nos, in quos ¹finis saeculorum devenit ^b*.

Sermo LXXXI : B¹ B² O¹ D¹ H¹ H² H³ H⁴⁰

319, 1 beati Abrahae H^{1,2} : de Abraham B^{1,2} || 6 sicut apostolus : sic et apostolus Paulus D¹ || 8 finis : fines H⁴⁰ || devenit O¹ : definit D¹ aevenit H² obvenit H¹ obvenerunt H⁴⁰

1. a. Gen. 12, 1a b. I Cor. 10, 11

1. La vocation d'Abraham a été commentée par nombre d'auteurs avant Césaire, et plusieurs thèmes qu'il a exploités dans ce sermon se trouvent déjà chez Cassien, Jérôme, Ambroise, Eusèbe Gallican. Comme Césaire, ils ont vu dans la sortie d'Abraham de son pays une figure de la conversion. Cependant aucun d'eux n'y a vu une figure du baptême. Or Césaire nous donne ici une catéchèse baptismale. D'autre part, si l'on excepte Cassien, il est peu probable que Césaire ait utilisé directement l'un ou l'autre de ces auteurs dans le cas présent. Le thème de la sortie d'Abraham de sa terre a été

La vocation du bienheureux Abraham ¹

1. Quand on faisait tout à l'heure la lecture des textes sacrés ², nous avons entendu le Seigneur qui disait au bienheureux Abraham ³ : « Quitte ta terre, ta parenté et la maison de ton père ^a. » Vraiment, frères très chers, tout ce qui a été écrit dans l'Ancien Testament a été d'avance le type ou l'image du Nouveau Testament, comme le dit l'Apôtre : « En effet, toutes ces choses leur arrivaient en figure et ont été écrites pour nous qui touchons à la fin des temps ^b. » Si c'est

aussi exploité par Césaire dans un sermon édité par R. Étaix, dans *REAug* 11 (1965), p. 10-11, qui reproduit la plus grande partie du *Serm.* 196 intitulé *De initio quadragesimae*. Les deux commentaires sont proches. Dans les deux cas, il s'agit de l'abandon des vices et de l'acquisition des vertus. Mais, dans ces sermons, il n'y a aucun rapport avec le baptême, qui tient une place si importante dans le *Serm.* 81. De plus le vocabulaire est très différent, et l'on n'y trouve que deux citations scripturaires communes : *Gen.* 12, 1 et *Ps.* 26, 13. Nous n'avons pas l'impression d'un remploi du *Serm.* 81.

2. Pour rappeler la lecture qui vient d'être faite, Césaire utilise souvent l'expression *lectio... legeretur* ou d'autres formules semblables. Sur l'emploi de la paronomase dans ses exordes, cf. CLOSA FARRÉS, *Aspectos*, t. 2, p. 73.

3. Césaire qualifie très souvent de *beatus* ou de *sanctus* les personnages de l'Ancien Testament. J. Lemarié avait remarqué la même propension chez Chromace d'Aquilée, tout en notant que sur ce point « Ambroise et Augustin ont été plus sobres ». Cf. CHROMACE D'AQUILÉE, *Sermons* (SC 154, p. 149, n. 3).

Si ergo propter nos scripta sunt, quod ¹tunc in Abraham corporaliter legimus factum, si sancte et iuste ¹⁰vivimus, spiritaliter in nobis videmus impletum.

Egredere, inquit ¹Dominus, *de terra tua et de cognatione tua et de domo patris ¹tui*. Haec omnia, fratres, per sacramentum baptismi in nobis et ¹credimus et sentimus impleri. Terra nostra caro nostra est : bene ¹de terra nostra egredimur, quando carnales consuetudines deserentes ¹⁵Christi vestigiis inhaeremus. Quasi non tibi videtur feliciter de terra ¹sua, id est, de se ipso egredi, qui de superbo efficitur humilis, patiens ¹ex iracundo, castus ex luxurioso, largus ex cupido, benignus ex ¹invido, placidus ex cruento ? Vere, fratres, feliciter de terra sua egre ¹ditur, qui pro Dei amore taliter commutatur. Denique etiam in collo ²⁰cutione privata ita loqui consuevimus, ut, si aliquis malus homo ¹subito bona opera coeperit exercere, dicamus de illo : exiit iste de se. ¹Et vere bene de se exisse dicitur, qui repudiatis vitiis virtutibus

320 (320) delectatur.

Egredere, inquit Dominus, *de terra tua*. Terra nostra, ¹id est, caro nostra ante baptismum terra morientium fuit, per baptismum facta est terra viventium. Ipsa est illa terra, de

319, 8 quod : quae O¹D¹ || 9 factum : facta O¹D¹ || 9-10 si — vivimus om. H⁴⁰ || 10 vivimus : vivamus O¹D¹ vixerimus H³ || impletum : impleta O¹D¹ ||

21 dicamus — de se : dicamus illum exisse de se O¹

320, 2-3 per baptismum : post baptismum D¹H³

319, 15 cf. CAES., S. 20, 1 (SC 175, p. 496) ; FAST., *Lib. ad Fat.* (PLS 1, 1700).

1. Ce thème de la chair figurée par la terre évoque un passage d'AMBROISE, *Abr. II*, 2 (CSEL 32 A, p. 565) : *Exi de terra tua, hoc est de corpore tuo et d'EUSÈBE GALLIGAN, Hom. 73*, 2 (CCL 101 A, p. 785) : *Exiit de terra sua qui passiones mortificat in carne sua*. Mais ni Eusèbe ni Ambroise n'ont mis en relation avec le baptême la vocation d'Abraham. On trouve une esquisse discrète de ce thème chez ORIGÈNE, *Hom. Luc. 22* (SC 87, p. 304).

2. Cette expression : *Christi vestigiis inhaeremus* se trouve aussi dans le *Serm. 20*, 1 qui est composé d'extraits de l'*Epistola ad Fatalem*, attribuée à l'évêque breton Fastidius par G. MORIN, « Fastidium ad Fatalem ? Pages inédites du v^e siècle d'après le manuscrit CCXXI de Reichenau », *RBén* 46 (1934), p. 3-17. Cf. F.G. NUVOLONE, art. « Pélage et pélagianisme », *DSP* 12/2 (1986), col. 2912-2914.

donc pour nous qu'elles ont été écrites, ce qui, d'après l'Écriture, est arrivé alors corporellement à Abraham, nous le voyons accompli en nous spirituellement, si nous vivons dans la sainteté et la justice.

Notre terre,
c'est notre chair

« Quitte, dit le Seigneur, ta terre, ta parenté et la maison de ton père. » Tout cela, frères, s'est accompli en nous par le sacrement de baptême : à la fois nous le croyons et nous l'expérimentons. Notre terre, c'est notre chair ¹ ; nous sortons comme il convient de notre terre quand, abandonnant les habitudes charnelles, nous nous attachons aux pas du Christ ². Ne te semble-t-il pas, pour ainsi dire, heureusement quitter sa terre, c'est-à-dire lui-même, l'orgueilleux devenu humble, le coléreux devenu patient, le débauché devenu chaste, l'avare devenu généreux, l'envieux devenu bienveillant, le cruel devenu doux ³ ? Oui, frères, il quitte heureusement sa terre celui qui est ainsi transformé pour l'amour de Dieu. D'ailleurs, même dans la conversation ordinaire ⁴, voici comment nous avons l'habitude de nous exprimer : si un homme méchant se met tout d'un coup à faire de bonnes actions, nous disons de lui : « Il est sorti de lui-même. » Et on a bien raison de dire qu'il est sorti de lui-même celui qui trouve sa joie dans les vertus après avoir renoncé aux vices.

« Quitte ta terre », dit le Seigneur. Notre terre, c'est-à-dire notre chair, était avant le baptême la terre des mourants ; par le baptême, elle est devenue la terre des vivants. C'est à cette

3. Préoccupation, vocabulaire et style sont bien de Césaire qui utilise volontiers l'antithèse vices-vertus et conseille souvent le progrès spirituel par l'action des contraires opposés à leurs contraires : *contrariis solent sanari contraria*, *Serm. 23*, 1 (SC 243, p. 44). On retrouve de semblables antithèses chez ORIGÈNE, ainsi dans *Hom. Jos. 13*, 3-4 (SC 71, p. 311).

4. Césaire s'adresse à un public composé de quelques lettrés et surtout de gens simples. Pour ces derniers il recourt souvent au latin parlé, tout en montrant aux lettrés que s'il s'exprime ainsi, ce n'est pas par ignorance du latin littéraire. Cf. *Serm. 86*, 1.

qua ¹psalmista commemorat dicens : *Credo videre bona Domini in ⁵terra viventium* ^c. Terra ergo viventium et non morientium, id ¹est, virtutum et non vitiorum, ut dixi, per baptismum facti sumus : ¹si tamen post acceptum baptismum ad vitiorum non revertimur ¹volutabrum, si postea quam terra viventium facti sumus, opera ¹mortis obnoxia et luxuriosa non facimus.

¹⁰ *Et veni*, inquit Dominus, ¹⁰*in terram quam monstravero tibi* ^d. Certum est enim quia tunc ¹ad terram quam Deus ostendit cum gaudio veniemus, si prius de ¹terra nostra, id est, de carne nostra ipso adiuvante vitia et peccata ¹repellimus.

¹⁵ *2. Egredere*, inquit, *de cognatione tua* ^a. Cognatio ista vitia ¹⁵intelleguntur atque peccata, quae nobiscum quodammodo et ex ¹parte nascuntur, et ab infantia malis actibus adduntur ac nutriuntur. ¹De cognatione ergo nostra egredimur, quando per gratiam baptismi ¹ab omnibus peccatis et vitiis vacuamur : ita tamen, ut postea cum ¹Dei adiutorio quantum possumus laboremus, ut expulsis vitiis vir ²⁰tutibus repleamur. Nam si per baptismum malis omnibus vacuati

320, 4 psalmista commemorat : propheta cantaverat D¹ || 7 revertimur : revertamur O¹D¹H³ || 9 mortis : morti H⁴⁰ || 10 monstravero : monstrabo O¹H¹ ego demonstrabo D¹ || Certum — quia : om. D¹H⁴⁰ || 13 repellimus : repellamus O¹D¹ || 16 parte *codd.* : patre *propos. Mor.* || actibus : moribus D¹H^{1.2.3.40} || adduntur ac om. D¹H^{1.2.3} || 20 per baptismum : post batismum B¹D¹

1. c. Ps. 26, 13 d. Gen. 12, 1b

2. a. Gen. 12, 1

320, 14-16 cf. CASS., *Conl.* 3, 6 (SC 42, p. 145).

1. Pour Jérôme aussi, *Epist.* 22, 1 (CSEL 54, p. 144), la sortie d'Abraham de son pays appelle la citation du Ps. 26, 13.

2. Le boubrier sert d'image pour la luxure : cf. *Serm.* 1, 13 (SC 175, p. 253), pour l'ivresse : cf. *Serm.* 55, 4 (SC 243, p. 473) et pour l'adultère : cf. *Serm.* 189, 4. Sur l'image du boubrier cf. M. AUBINEAU, « Le thème du

terre que le Psalmiste fait allusion lorsqu'il dit : « Je crois que je verrai la bonté de Dieu sur la terre des vivants ^c 1. » Donc terre des vivants et non des mourants, c'est-à-dire des vertus et non des vices, comme je l'ai dit, voilà ce que nous sommes devenus par le baptême. Encore faut-il qu'après avoir reçu le baptême, nous ne retournions pas au boubrier ² des vices et qu'une fois devenus terre des vivants, nous n'accomplissions pas des œuvres de mort, coupables et sensuelles.

« Puis viens, dit le Seigneur, dans la terre que je te montrerai ^d. » C'est bien certain : nous viendrons alors avec joie vers la terre que le Seigneur nous montre, si nous repoussons d'abord de notre terre, c'est-à-dire de notre chair, avec son aide ³, les vices et les péchés.

Notre parenté, ce sont nos vices

2. « Quitte ta parenté ^a », est-il dit. Par cette parenté, on comprend les vices et les péchés qui naissent d'une certaine manière et en partie avec nous et que les mauvaises actions accroissent et nourrissent dès l'enfance ⁴. C'est donc notre parenté que nous quittons quand nous sommes débarassés par la grâce du baptême de tous les péchés et de tous les vices ; encore faut-il qu'avec l'aide de Dieu, nous travaillions ensuite autant que nous le pouvons ⁵ à chasser les vices et à nous remplir de vertus. Car si, débarrassés de tous

'Boubrier' dans la littérature grecque profane et chrétienne », *RecSR* 47 (1959), p. 185-214.

3. La grâce de la justification ne consiste pas seulement dans la rémission des péchés, elle est aussi une aide pour ne plus les commettre. Voir *Concile de Carthage* (418), Can. 4 (CCL 149, p. 75).

4. Pour JEAN CASSIEN, *Conl.* 3 (SC 42, p. 145) la parenté d'Abraham représente aussi les vices qui nous sont si étroitement unis depuis notre naissance « qu'ils ont contracté avec nous comme une sorte d'affinité, voire de parenté de nature ». L'expression est plus forte que chez Césaire.

5. Le rappel de la nécessité de la grâce est fréquent dans les sermons de Césaire. Mais sa préoccupation de combattre le semi-pélagianisme (cf. *Introd. Del*, p. 52) ne l'empêche pas d'insister lorsqu'il prêche, sur l'indispensable collaboration de l'homme à l'œuvre du salut.

¹desides esse volumus et ignavi, timeo ne impleatur in nobis illud ¹quod in evangelio scriptum est : *Cum exierit immundus spiritus ¹ab homine, vadit per loca arida, et quaerit requiem, et non inve¹nit ; postea reversus si invenerit domum* ²⁵*vacuam, adducit secum ²⁵alios septem spiritus nequiores se, et erunt hominis illius postea ¹reriora peiora prioribus ^b.* Ita ergo de cognatione nostra, id est, de pec¹catis et vitiis exeamus, ut numquam ad haec mala postea velut canis ¹ad vomitum redire velimus ^c.

³. *Egrede*, inquit, *de domo patris tui ^a.* Et hoc, fratres carissimi, ³⁰spiritualiter debemus accipere. Pater noster ante gratiam Christi diabolus ¹fuit ; de ipso Dominus in evangelio Iudaeos arguit dicens : *Vos ex (321) patre diabolo estis, et desideria patris vestri facere vultis ^b.* Patrem ¹ergo hominum dixit diabolum, non ex ipso nascendo, sed ipsius ¹nequitiam imitando ; non quod ex ipso potuerint nasci, sed quod ¹eum voluerint imitari.

⁵ Nam quod prius pater noster diabolus fuerit, ⁵ex persona Dei loquentis ad ecclesiam psalmista commemorat dicens : *¹Audi filia et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum ¹tuum et domum patris tui ^c.* Considerate, fratres,

320, 23 vadit : ambulat O¹D¹ || arida : et inaquosa add. B¹ || et om. D¹ || 24 invenit : inveniet H¹ inveniens H² || adducit : adducet D¹ advocat H³ || 25 se om. H² et ingressi habitant ibi add. H⁴⁰ || 25-26 et erunt — prioribus : et fiunt posteriora hominis peiora prioribus H³

321, 1 facere vultis : vultis facere D¹H⁴⁰ || 6 et inclina aurem tuam om. H⁴⁰

2. b. Lc 11, 24-26 c. cf. Prov. 26, 11

3. a. Gen. 12, 1 b. Jn 8, 44 c. Ps. 44, 11

321, 1-3 cf. CAES., S. 95, 1.

6-9 cf. CASS., *Conl.* 3, 6 (SC 42, p. 145) ; cf. CAES., S. 95, 1.

1. A la fin de ses sermons, Césaire fait souvent cette citation comme une sorte de menace lancée aux chrétiens à propos de la conversion opérée par le baptême ou la pénitence. Avec insistance, il rappelle notamment que le baptême les a vidés (*vacuati, evacuati, liberati*) de tous les maux et remplis (*repleti*) de tous les biens. Cf. *Serm.* 21, 9 (SC 243, p. 27) ; 94, 4 ; 121, 8 ; 126, 8 ; 237, 4.

les maux par le baptême, nous voulons être paresseux et indolents, je crains que ne s'accomplisse en nous ce qui a été écrit dans l'Évangile : « Lorsque l'esprit immonde est sorti d'un homme, il va par les lieux arides et cherche le repos qu'il ne trouve pas. Par la suite, à son retour, s'il trouve la maison vide, il amène avec lui sept autres esprits plus méchants que lui et l'état dernier de cet homme sera pire que le premier ^{b 1}. » Ainsi donc, sortons de notre parenté, c'est-à-dire des péchés et des vices, de façon à ne jamais vouloir ensuite retourner à ces maux, comme un chien à son vomissement ^{c 2}.

Le diable était notre père avant le baptême

3. « Quitte la maison de ton père ^a », est-il dit. Cela aussi, frères très chers, nous devons le comprendre spirituellement. Notre père, avant la grâce du

Christ, était le diable ; à son sujet, le Seigneur accuse les juifs dans l'Évangile quand il dit : « Vous autres, vous avez le diable pour père et ce sont les désirs de votre père que vous voulez accomplir ^{b 3}. » Il a donc dit que le père des hommes, c'est le diable, non parce qu'ils naissent de lui, mais parce qu'ils imitent sa malice ⁴, non parce qu'ils ont pu naître de lui, mais parce qu'ils ont voulu l'imiter.

Quant au fait que notre père ait d'abord été le diable, le Psalmiste y fait allusion, lorsqu'il fait dire par Dieu à l'Église : « Écoute, ma fille, regarde et tends l'oreille. Oublie ton peuple et la maison de ton père ^c. » Examinez attentive-

2. Pour impressionner davantage ses auditeurs, Césaire ne craint pas de faire allusion à *Prov.* 26, 11 que cite *II Pierre* 2, 22. Cf. *Serm.* 12, 6 (SC 175, p. 415) ; 32, 2 (SC 243, p. 161) ; 135, 4 ; 237, 3. Le canon 4 du *Concile d'Agde* (506), présidé par Césaire, utilise aussi ce verset pour illustrer l'infidélité des juifs convertis : *Iudaei, quorum perfidia frequenter ad vomitum redit* (CCL 148, p. 207).

3. JÉRÔME, *Epist.* 22, 1 (CSEL 54, p. 143-144) rapproche aussi le *Ps.* 44, 11 et *Jn* 8, 44 à propos de la paternité du diable.

4. AUG., *Enarr. in Ps.* 44, 12 (CCL 38, p. 502) commente *Jn* 8, 44 dans des termes assez voisins : *Non ille creando, sed nos illum imitando* pour dire que le diable devient notre père lorsque nous l'imitons.

quid dixerit. *Audi*, ¹inquit, *filia*. Qui dicit, *audi filia*, pater utique est; et cum dicit ¹*obliviscere populum tuum et domum patris tui*, patrem utique ¹⁰admonet relinquendum. Invitatur ergo a Deo patre, ut beata et ¹felici commutatione patrem diabolum relinquamus. Bene diabolum ¹patrem relinquimus, si Deo auxiliante calliditates et nequitias illius ¹vitare semper vel fugere studeamus.

4. Haec ergo omnia, fratres, ut et de terra nostra, id est, de conver¹⁵satione carnali possimus exire, et cognationem nostram, id est, vitia ¹et peccata relinquere et de domo diaboli patris effugere, non nostris viribus, sed Christi gratia donante meruimus. Et ideo quantum ¹possumus cum ipsius adiutorio laboremus, ne iterum ad consortium ¹vel ad amicitias diaboli, aut ad vitia vel ad consules concupiscentias ²⁰redeamus, propter illud quod scriptum est: *Iam sanus factus es; noli peccare, ne quid tibi deterius contingat* ^a; sed Abrahæ ¹fidem potius imitando, et bona iugiter opera faciendo, non solum ¹ad veniam sed etiam ad consortium vel amicitias Dei pervenire ¹possimus.

Sed et illud, fratres carissimi, quod de hac eadem re ²⁵Dominus ²⁵locutus est ad Moysen, cum grandi metu et timore considerare debe¹mus. Sic enim ait: cum, inquit, tradiderit vobis Dominus terram ¹Chananaeorum, *cavete ne umquam cum habitatoribus terrae ¹illius iungatis amicitias, quae vobis protinus sint in ruinas* ^b. ¹Cum enim per

321, 12 calliditates: calliditatem O¹D¹H⁴⁰ || 14 fratres — nostra: fratres, id est ut exemplo beati Abrahæ H⁴⁰ || 21 contingat: fiat D¹ || 24 possimus: hic def. H^{1.3} || Sed et — carissimi: sed et illud etiam metuentes O¹D¹ || 25 timore: amore D¹ tremore H⁴⁰ || 28 protinus om. O¹D¹ || ruinas: ruinam O¹D¹ ruina B¹

4. a. Jn 5, 14 b. Ex. 34, 12

1. Le thème des deux pères, en relation avec Ps. 44, 11 se rencontre aussi chez JEAN CASSIEN, *Conl.* 3, 6 (SC 42, p. 145, 147) dans un commentaire de Gen. 12, 1, dont certains passages sont assez proches de Césaire quant au fond.

ment, frères, ce qu'il a dit: « Écoute ma fille. » Celui qui dit: « Écoute ma fille » est certainement un père. Et quand il dit: « Oublie ton peuple et la maison de ton père », c'est certainement un père qu'il demande d'abandonner. Nous sommes donc invités par Dieu notre père à abandonner par un heureux et profitable échange le diable notre père ¹. Nous quittons comme il convient le diable notre père, si nous nous appliquons toujours avec l'aide de Dieu à éviter et à fuir ses ruses et ses malices.

**Ne pas revenir
à nos anciens vices
après le baptême**

4. C'est donc tout cela, frères, — à savoir la possibilité aussi bien de sortir de notre terre, c'est-à-dire d'un genre de vie charnel, que d'abandonner notre parenté, c'est-à-dire les vices et les péchés, et de fuir la maison de notre père le diable — que nous avons mérité, non par nos propres forces, mais par le don de la grâce du Christ. Aussi, autant que nous le pouvons, faisons tous les efforts possibles avec son aide pour ne pas retourner de nouveau dans la société et l'amitié du diable, comme dans les vices et les désirs charnels — en raison de ce qui a été écrit: « Maintenant tu es guéri, ne pêche plus, de peur qu'il ne t'arrive pis encore ^{a 2} » —, mais pour pouvoir, en imitant plutôt la foi d'Abraham et en accomplissant continuellement de bonnes œuvres, parvenir non seulement au pardon, mais encore à la société et à l'amitié de Dieu.

De plus, frères très chers, ce que le Seigneur dit à Moïse sur le même sujet, c'est avec grande crainte et tremblement que nous devons le méditer. Car voici comment il a parlé: « Lorsque le Seigneur, dit-il, vous aura remis la terre des Cananéens, gardez-vous de jamais lier avec les habitants de ce pays des amitiés qui vous mèneraient droit à la ruine ^b. » Puisque

2. CYPRIEN, *Testim.* III, 27 (CCL 3, p. 122) cite le même verset à propos du baptisé qui retombe dans le péché.

gratiam baptismi a nobis omnia crimina vel peccata
 30 ³⁰expulsa esse credamus, si postea cum ipsis vitiis et peccatis
 amicitias ¹ponimus, dum eis ad cupiditatem vel luxuriam
 consentimus, sine ¹dubio haec amicitia nobis efficitur in
 ruinam.

Et ideo quantum possu¹mus cum Dei adiutorio pro salute
 322 animae laboremus, et in agro cordis (322) nostri, quem pec-
 cata vel crimina possederant, virtutes intromittere ¹cure-
 mus ; ut in nobis impleatur illud, quod beatus Isaac in typo
¹Christi benedicens filium suum dixit : *Ecce odor filii mei*
sicut ¹odor agri pleni, cui benedixit Dominus °. Quod ipse
 5 praestare dignetur, cui honor et imperium cum Patre et
 Spiritu sancto in saecula saeculorum. Amen.

321, 31 ponimus : iungamus O¹D¹ iungimus H⁴⁰ || 32 haec : eorum
 O¹D¹H⁴⁰ || ruinam : ruina B¹

322, 1 possederant : possidere consueverant O¹D¹ || 2 curremus : festinemus
 O¹D¹H⁴⁰

4. c. Gen. 27, 27

nous croyons en effet que la grâce du baptême a chassé de
 nous tous les crimes et tous les péchés, si nous contractons
 dans la suite amitié avec ces mêmes vices et péchés, en
 consentant avec eux à la passion et à la volupté, sans aucun
 doute, cette amitié-là devient pour nous une cause de ruine.

Aussi, dans la mesure de nos forces, avec l'aide de Dieu,
 travaillons pour le salut de notre âme et, dans le champ de
 notre cœur dont avaient pris possession les péchés et les
 crimes, ayons le souci de faire entrer les vertus. Ainsi
 s'accomplira en nous ce que le bienheureux Isaac, figure du
 Christ, a dit en bénissant son fils : « Voilà l'odeur de mon fils,
 comme l'odeur d'un champ fertile auquel le Seigneur a
 donné sa bénédiction °. » Que daigne l'accorder celui à qui
 appartient l'honneur et la puissance avec le Père et
 l'Esprit saint pour les siècles des siècles. Amen.

SERMO LXXXII

De vacca ariete vel capra trium annorum,
turture quoque et columba

1. Audivimus, fratres carissimi, scripturam dicentem :
 10 *Locutus est, ¹⁰inquit, Dominus ad Abraham dicens : sume mihi vaccam triennem, ¹et capram trimam, et arietem annorum trium, turturem quoque ¹et columbam. Qui tollens universa haec divisit ea per medium, ¹et utrasque partes contra se altrinsecus posuit ; aves autem ¹non divisit. Descenderuntque volucres super cadavera, et abi¹⁵gebai eas Abraham. Cumque sol occumberet, sopor inruit super ¹Abraham, et horror magnus et tenebrosus invasit eum. Cum ergo ¹occubisset sol, facta est caligo tenebrosa, et apparuit clibanus ¹fumans, et lampas ignis transiens inter divisiones illas ^a. Quid ¹ergo ista significant, fratres, breviter, quantum*

20 Dominus dederit, ²⁰caritatis vestrae auribus cupimus intimare.

Sermo LXXXII : O¹ H¹ H⁴⁰

322, 8 turture — columba om. O¹H¹ || inquit om. H⁴⁰ || 10 mihi : tibi H⁴⁰ om. O¹ || 11 trimam : triennem H¹ || 15 occumberet : occubisset O¹ || 21-22 quae — crediturae : qui credituri H¹

1. a. Gen. 15, 9-12. 17

SERMON LXXXII

La génisse, le bélier et la chèvre de trois ans
ainsi que la tourterelle et la colombe ¹

1. Nous avons entendu, frères très chers, l'Écriture qui disait : « Le Seigneur a parlé ainsi à Abraham : Prends-moi une génisse de trois ans, une chèvre de trois ans et un bélier de trois ans, ainsi qu'une tourterelle et une colombe. Celui-ci prit tous ces animaux, les divisa par le milieu et posa chacun des morceaux l'un en face de l'autre. Cependant, il ne divisa point les oiseaux. Les rapaces s'abattirent alors sur les cadavres et Abraham les chassait. Comme le soleil se couchait, un profond sommeil tomba sur Abraham et une grande et ténébreuse horreur l'envahit. Lorsque le soleil se fut couché, il se fit une épaisse ténèbre et apparut un four brûlant ainsi qu'un brandon de feu passant entre les morceaux des victimes ^a. » Que signifient ces paroles, frères ? Autant que le Seigneur le permettra, nous désirons le faire pénétrer dans les oreilles de votre charité, en peu de mots.

1. Cette scène des animaux partagés a été expliquée par Augustin dans ses Commentaires sur les Psaumes et dans la Cité de Dieu. Bien que l'on rencontre quelques rapprochements avec le sermon de Césaire, ceux-ci sont trop peu nombreux, trop brefs et différents quant au vocabulaire pour décider si Césaire s'en est vraiment servi.

Beatus Abraham *pater* ¹*multarum gentium* ^b a Domino dictus est : omnes enim gentes, quae ¹in Christo credunt et crediturae sunt, filii sunt Abrahae, imitando ¹fidem, non nascendo per carnem. Nam sicut Iudaei per infidelitatem ¹degeneres facti ex filiis Abrahae filii diaboli ^c et progenies viperarum ^d ²⁵sunt in evangelio appellati, ita e contrario ³²³omnes gentes dum in (323) Christo fideliter credunt, Abrahae filii effici meruerunt. Vacca ergo ¹triennis et aries annorum trium et capra triennis et turtur vel columba ¹figuram omnium gentium praetulerunt. Dicta sunt autem trium ¹annorum, quia omnes gentes in trinitatis erant mysterio ⁵crediturae. ⁵Et quia tota ecclesia catholica non solum habet spirituales, sed habet ¹etiam et carnales, quamvis nonnulli in trinitate se credere dicant, ¹carnales tamen sunt, quia crimina et peccata vitare dissimulant. ¹Quia ergo cum carnalibus sunt etiam spirituales, ideo turtur et columba ¹sunt additae : in turture et columba spirituales possunt significari, ¹⁰in illis vero tribus animalibus carnales intellegi.

2. Ergo diligenter adtendite, quia illa tria animalia divisisse in ¹duas partes dicitur Abraham, et contra se invicem posuisse. *Aves*, in ¹quit scriptura, *non divisit* ^a. Quare hoc,

323, 2 triennis : trima H¹ || 4 crediturae : credituri H¹

1. b. Gen. 17, 5 c. cf. Jn 8, 44 d. cf. Matth. 3, 7

2. a. Gen. 15, 10

1. Si l'antithèse *nascendo-imitando* rappelle le *Serm.* 81, 3, elle est exploitée différemment. Ici, Césaire oppose la paternité d'Abraham selon la foi et celle selon la chair ; dans le *Serm.* 81, il est question de la paternité du diable.

**Les spirituels
et les charnels
dans l'Église**

Le bienheureux Abraham a été déclaré par le Seigneur « père d'une multitude de nations ^b ». Toutes les nations, en effet, qui croient ou qui croiront dans le Christ sont les fils d'Abraham par l'imitation de sa foi, non par une naissance charnelle ¹. Car de même que les juifs abâtardis par l'infidélité, de fils d'Abraham qu'ils étaient, sont devenus fils du diable ^c et sont appelés dans l'Évangile « race de vipères ^d », de même, au contraire, toutes les nations, du moment qu'elles croient fermement au Christ, ont mérité de devenir fils d'Abraham. Donc la génisse de trois ans et le bélier de trois ans et la chèvre de trois ans, ainsi que la tourterelle et la colombe, ont été d'avance la figure de toutes les nations. Si l'on dit qu'ils avaient trois ans, c'est parce que toutes les nations devaient croire au mystère de la Trinité ². Et puisqu'il y a dans l'Église catholique tout entière non seulement des spirituels mais aussi des charnels — certains ont beau prétendre croire en la Trinité, ce sont pourtant des charnels, car ils ne se soucient pas d'éviter les crimes et les péchés —, puisqu'il y a donc aussi des spirituels avec les charnels, c'est pour cette raison qu'ont été ajoutées la tourterelle et la colombe ; par la tourterelle et la colombe peuvent être représentés les spirituels, tandis que, dans les trois animaux précédents, on peut reconnaître les charnels.

**Division des charnels,
unité des spirituels**

2. Considérez donc attentivement ceci : il est dit qu'Abraham a divisé ces trois animaux-là en deux parties, qu'il a posées l'une en face de l'autre. « Les oiseaux, dit l'Écriture, il ne les divisa pas ^a. » Pourquoi cela,

2. Césaire, ayant dû combattre l'arianisme des Goths, qui ont occupé Arles et sa province pendant la plus grande partie de son épiscopat, rappelle souvent à ses auditeurs l'importance de la foi en la Trinité. Ce mystère, il le voit annoncé et préfiguré dans tous les passages de l'A.T. où il est question du nombre trois. Cf. *Serm.* 83, 3 ; 84, 2 ; 97, 1 ; etc.

fratres ? Quia in ecclesia catholica carnales dividuntur, spiritalis omnino non dividuntur. ¹⁵Et, sicut dicit scriptura, contra se invicem separantur. Quare carnales et divisi et contra se positi sunt ? Quia omnes luxuriosi et amatores mundi contra se invicem divisiones et scandala habere non desinunt. Isti ergo dividuntur, quia sibi invicem adversantur.

Aves autem, id est, spiritalis non dividuntur. Quare spiritalis non dividuntur ? ²⁰Quia est illis *cor unum et anima una in Domino* ^b ; est in illis unum velle ac nolle. Illis enim, quas supra diximus, avibus similes sunt, turturi scilicet vel columbae. In turture castitas, in columba simplicitas designatur. Omnes enim in ecclesia catholica Deum timentes casti et simplices esse probantur, et cum psalmista dicere possunt : ²⁵*Quis dabit mihi pinnas sicut columbae, et volabo, et requiescam* ^c ? et iterum : *turtur invenit sibi nidum, ubi reponat pullos suos* ^d.

Et quando carnales, qui dividi possunt, gravibus vitiorum compedibus premuntur in mundo, spiritalis diversarum virtutum pinnis elevantur in altum, et velut duabus alis, duobus scilicet praeceptis, diligendo Deum et diligendo proximum eriguntur in caelum, et cum apostolo dicere possunt : *nostra autem conversatio in caelis est* ^e. Et quotiens sacerdos dixerit *sursum corda*, securi et fideliter dicunt se habere ad Dominum ; quod valde pauci et rari in

323, 15 separantur *Moz.* : reparantur *H*¹ praeparantur *H*⁴⁰ || 20 in Domino *O*¹*H*¹ : in Deum *H*⁴⁰ || 24 casti — probantur *O*¹*H*¹ : et casti simplicesque esse signantur *H*⁴⁰ || 33 ad Dominum : ad Deum *H*⁴⁰

2. b. Act. 4, 32 c. Ps. 54, 7 d. Ps. 83, 4 e. Phil. 3, 10

323, 32 cf. *CAES.*, S. 22, 4 (*SC* 243, p. 36) ; 32, 3 (p. 164) ; 34, 2 (p. 184) ; 73, 2 (*SC* 330, p. 192).

1. Pour Augustin aussi, les spirituels ne connaissent pas de divisions, c'est pourquoi Abraham n'a pas partagé les oiseaux, alors que les animaux partagés figurent les charnels sans cesse divisés entre eux. Cf. *Enarr. in Ps.*

frères ? Parce que, dans l'Église catholique, les charnels sont divisés et que les spirituels ne le sont absolument pas ¹. Et, comme le dit l'Écriture, les moitiés sont mises l'une en face de l'autre. Pourquoi les charnels ont-ils été à la fois divisés et mis les uns en face des autres ? Parce que tous les débauchés et tous ceux qui aiment le monde ne cessent d'avoir entre eux des divisions et des scandales qui les opposent : ceux-ci sont donc divisés parce qu'ils s'opposent les uns aux autres.

Quant aux oiseaux, c'est-à-dire les spirituels, ils ne sont pas divisés. Pourquoi les spirituels ne sont-ils pas divisés ? parce qu'en eux il y a « un seul cœur et une seule âme dans le Seigneur ^b », en eux il y a un seul et même vouloir et non-vouloir. C'est en effet à ces oiseaux dont nous avons parlé plus haut qu'ils sont semblables, je veux dire à la tourterelle et à la colombe. La tourterelle symbolise la chasteté et la colombe la simplicité. Car dans l'Église catholique tous ceux qui craignent Dieu sont reconnus chastes et simples ; aussi peuvent-ils dire avec le Psalmiste : « Qui me donnera des ailes comme à la colombe, et je volerai et me reposerai ^c », et encore : « La tourterelle se trouve un nid où mettre ses petits ^d. »

Et tandis que les charnels, qui peuvent être divisés, sont, dans le monde, accablés des lourdes chaînes des vices, les spirituels s'élèvent dans les hauteurs par les ailes des diverses vertus. Et comme par deux ailes, les deux commandements de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain, ils montent vers le ciel et peuvent dire avec l'Apôtre : « Pour nous, notre séjour est dans les cieux ^e. » Et toutes les fois que le prêtre dit : « Élevons les cœurs ² ! » ils répondent avec assurance et foi qu'ils sont tournés vers le Seigneur ; cela, ils sont bien peu

103 s. 3, 5 (*CCL* 40, p. 1503-1504) et *Civ. Dei* 16, 24 (*CCL* 48, p. 527). A la différence d'Augustin, Césaire ne précise pas le symbolisme de chacun des animaux et il ne dit pas que ce sont les schismes et les hérésies qui divisent charnels et spirituels.

2. Césaire fait plusieurs fois allusion au dialogue qui précède la Préface de la messe. Cf. *Serm.* 22, 4 (*SC* 243, p. 37) ; 32, 3 (p. 165) ; 34, 2 (p. 185) ; 73, 2 (*SC* 330, p. 192) ; 136, 7 ; 150, 3.

ecclesia fiducialiter et cum ¹veritate dicere possunt. Ideo
 35 ergo aves Abraham non divisit, quia ³⁵spirituales, quibus,
 324 sicut dixi, est cor unum et anima una, dividi et (324)a Dei vel
 a proximi amore separari non possunt, sed cum apostolo
¹clamant : *Quis nos separabit a caritate Christi ? Tribulatio,*
an ¹angustia, an persecutio ^f ? et cetera quae sequuntur
 usque ad id ¹quod dictum est : *neque creatura alia poterit*
 5 *nos separare a ⁵caritate Dei, quae est in Christo Iesu*
Domino nostro ⁵. Spirituales ¹ergo nec tormentis separantur a
 Christo, carnales vero interdum ¹etiam otiosis fabulis separantur : illos non separat nec crudelis gladius, ¹istos vero separat carnalis affectus : spirituales nec dura frangunt, ¹carnales etiam blanda corrumpunt. Divisit ergo Abraham illa
 10 ani¹⁰malia in duas partes, aves autem non divisit.

3. *Cum autem occubisset sol, sopor, inquit, inruit super*
¹*Abraham, et horror magnus et tenebrosus nimis ; et apparuit*
¹*clibanus ardens et fumans, et lampas ignis transiens*
inter divi¹siones illas ^a. Videte, fratres, quod ignis ille inter
 15 divisiones illas ¹⁵transiens dicitur, turturem quoque et columbam tetigisse non legitur.

¹Vespera illa finem mundi significavit : animalia illa, sicut iam diximus, ¹typum omnium gentium in Christo creditum praetulerunt. Quae ¹tamen gentes, sicut iam dictum est, quia in se non solum spirituales, ¹id est, non solum bonos

324, 18 non solum H⁴⁰ : carnales sed etiam *add. codd. cett.*

2. f. Rom. 8, 35 g. Rom. 8, 39

3. a. Gen. 15, 12. 17

324, 5-9 cf. CAES., S. 20, 1 (SC 175, p. 496) ; 36, 7 (SC 243, p. 220, 222) ; FAST., *Ep. ad Fat.* (PLS 1, 1699).

nombreux et bien rares dans l'Église à pouvoir le dire en toute sincérité et vérité. C'est bien pour cette raison qu'Abraham ne divisa point les oiseaux ; c'est que les spirituels qui n'ont, comme je l'ai dit, qu'un cœur et qu'une âme ne peuvent être ni divisés ni séparés de l'amour de Dieu et du prochain, mais crient avec l'Apôtre : « Qui nous séparera de l'amour du Christ ? la tribulation, l'angoisse, la persécution ^f ? » et la suite jusqu'à ces mots : « Ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est dans le Christ Jésus notre Seigneur ⁵. » Les spirituels donc, même par les tourments ne sont pas séparés du Christ, tandis que les charnels, de simples propos oiseux parfois les en séparent : les premiers ne sont même pas séparés par la cruauté du glaive, tandis que les autres sont séparés par une affection charnelle. Les spirituels ne sont pas brisés même par les coups, les charnels, même des caresses les corrompent. Abraham divisa donc ces animaux en deux parties, mais il ne divisa pas les oiseaux.

Le four brûlant signifie le jour du Jugement

3. « Or lorsque le soleil se fut couché, un profond sommeil, est-il dit, tomba sur Abraham ainsi qu'une grande et ténébreuse horreur. Et il apparut un four brûlant et fumant ainsi qu'un brandon de feu qui passait entre les morceaux des victimes ^a. » Remarquez, frères : on dit que ce feu a passé entre ces morceaux des victimes, et : on ne lit pas qu'il a touché la tourterelle pas plus que la colombe.

Ce soir-là symbolisait la fin du monde ¹ ; les animaux, comme nous l'avons déjà dit, préfiguraient toutes les nations qui croient au Christ. Or puisque ces nations, comme on l'a dit, comprennent non seulement des spirituels, c'est-à-dire

1. La fin du monde est aussi symbolisée par le soir chez AUG., *Enarr. in Ps.* 103 s. 3, 5 (CCL 40, p. 1504) : *vespera enim illa finis est saeculi*, et *Civ. Dei* 16, 24 (CCL 48, p. 528) : *solis occasum, id est propinquantem iam fine saeculi*.

20 sed etiam malos habent, ideo animalia illa ²⁰divisa sunt, et ignis transivit per ea, secundum illud quod dicit apo¹stolus : *dies enim declarabit ; quia in igne revelabitur* ^b, et cetera.

¹Clibanus ille ardens et fumans et lampas ignis diem iudicii figuravit ; ¹et ideo super beatum Abraham timor et horror tenebrosus incubuit. ¹Unde intellegimus, quod si in die iudicii *iustus vix salvabitur*, ²⁵*peccator et impius ubi parebit* ^c ?
 25 Clibanus ergo ardens et fumans ¹significavit diem iudicii : diem, inquam, iudicii, in quo *erit fletus* ¹et *stridor dentium* ^d, in quo erit ululatus et lamentatio et tarda paeni¹tentia : quando movebuntur fundamenta montium, et ardebit terra ¹usque ad inferos deorsum : quando, sicut dicit
 30 beatus Petrus apostolus, ³⁰*caeli ardentis solventur, elementa ignis ardore tabescent* ^e : ¹quando, sicut Dominus ipse in evangelio dicit, *etiam virtutes caelo¹rum commovebuntur*,
 325 *quando sol obscurabitur, quando et luna* (325) *non dabit lumen suum, et stellae cadent de caelo* ^f. Ubi se tunc ¹impii videbunt ? ubi adulteri, ubi ebriosi, ubi maledici recognoscent ? ¹ubi amatores luxuriae, ubi raptores, ubi superbi et invidi apparebunt ? ¹quid infelices pro sua defensione dicturi sunt, quos totiens admonitos ⁵et tamen inparatos dies ille reppererit ? cum ad illam archangeli ¹tubam ^g omni bucina

324, 21 enim : Domini *add.* H⁴⁰ || et cetera *om.* H⁴⁰ || 25 ubi parebit : ardebit H¹ || 29 apostolus O¹H¹ : *om.* H⁴⁰
 325, 2 maledici : se maledici H⁴⁰

3. b. I Cor. 3, 13 c. I Pierre 4, 18 d. Matth. 8, 12 e. II Pierre 3, 12 f. Matth. 24, 29 g. cf. I Thess. 4, 16

325, 4-11 PEL., *Dem.* 30 (PL 30, 44 BC).

1. Augustin, qui se réfère au même passage de l'Apôtre à propos du feu du Jugement, n'a pas cité le même verset que Césaire : I Cor. 3, 12 et 15 au lieu de 3, 13. Voir *Enarr. in Ps.* 103 s. 3, 5 (CCL 40, p. 1504).

non seulement des bons mais aussi des méchants, c'est pour cela que les animaux ont été divisés et que le feu est passé à travers eux, selon ce que dit l'Apôtre : « Car le Jour le fera connaître, puisqu'il se révélera par le feu ^{b 1} » et le reste.

Le four brûlant et fumant, ainsi que le brandon de feu, figuraient le jour du Jugement ² et c'est pourquoi la crainte et l'horreur ténébreuse s'étendirent sur le bienheureux Abraham. Par-là nous comprenons cette parole : « Si au jour du Jugement le juste doit être à peine sauvé, que deviendra l'homme pécheur et impie ^c ? » Le four brûlant et fumant signifiait donc le jour du Jugement : jour du Jugement, dis-je, où il y aura « des pleurs et des grincements de dents ^d », où il y aura des cris, des lamentations, des repentirs tardifs, quand seront secouées les bases des montagnes et que la terre brûlera jusqu'au fond des enfers, quand, selon la parole du bienheureux apôtre Pierre : « Les cieus brûlants se dissoudront, les éléments se fondront sous l'ardeur du feu ^e », quand, selon la parole du Seigneur lui-même dans l'Évangile : « Même les Puissances des Cieus seront ébranlées, quand le soleil s'obscurcira, quand la lune aussi ne donnera plus sa lumière et que les étoiles tomberont du ciel ^f. » Où se verront alors les impies ³ ? Où les adultères, où les ivrognes, où les mauvaises langues se retrouveront-ils ? Où les amis de la débauche, où les voleurs, où les orgueilleux et les envieux paraîtront-ils ? Que diront pour leur défense ces malheureux si souvent prévenus, que ce jour aura pourtant surpris à l'improviste ? Quand, au son de la fameuse trompette de l'archange ^g plus éclatante que tout instrument, le monde

2. Pour le jour du Jugement figuré par le four brûlant, cf. Aug., *Enarr. in Ps.* 103, s. 3, 5 (CCL 40, p. 1504) : *caminus ille, veniens dies iudicii*, et *Civ. Dei* 16, 24 (CCL 43, p. 528) : *significatur isto igne dies iudicii*.

3. D'après le groupement des citations, le thème et le mouvement oratoire, tout ce passage est une réminiscence de la finale de la lettre de Pélage à Démétriadé que Césaire suit presque littéralement quelques lignes plus loin, non sans bouleverser l'ordre des phrases et en ajoutant la citation d'*Apoc.* 21, 8.

clariorem totus simul coeperit mugire mundus ; ¹cum, sicut dicit propheta, venerit Dominus *ponere orbem terrae* ¹*desertum, et peccatores perdere ex eo* ^h ; quando, sicut dicit scri¹ptura, peccatores et impii mittentur in stagnum ignis ⁱ,
 10 *et fumus tor*¹⁰*mentorū illorum ascendet in saecula saeculorum* ^j : qui tunc ¹tremor, quae caligo, quae tenebrae crimosos quosque neglegentes ¹ac tepidos occupabunt ?

Ne ergo et nos in istum veniamus animae ¹cruciatum, expergiscamur, dum corrigendi tempus est, et voluntatem
 15 ¹Domini nostri tamquam boni servi et utiles requiramus : ut cum ¹⁵dies ille iudicii, quem clibanus ille ardens et fumans significavit, ¹tremendus et nimium etiam bonis expavescendus advenerit, non ¹cum carnalibus, quos illa animalia figurabant, qui per diversas volu¹ptatum contentiones dividi
 20 simplicitatem columbae et castitatem turturis ²⁰praeferentes spiritalibus virtutum pinnis elevemur in caelum, secundum ¹illud quod ait apostolus : *simul, inquit, rapiemur in nubibus obviam* ¹*Christo in aera, et sic semper cum Domino erimus* ^k : praestante ¹Domino nostro Iesu Christo, cui est honor et gloria cum Patre et ¹Spiritu sancto in saecula saeculorum. Amen.

325, 6 mugire : remugire H¹ || 9 fumus : fumum H¹ || 16 etiam bonis : etiam a bonis H¹ || 17 carnalibus O¹H¹ : mortalibus H⁴⁰

3. h. Is. 13, 9 i. cf. Apoc. 21, 8 j. Apoc. 14, 11 k. I Thess. 4, 17

tout entier se mettra à mugir en chœur, lorsque, selon la parole du Prophète, le Seigneur sera venu « pour réduire la surface de la terre en désert et pour en exterminer les pécheurs ^h », lorsque, d'après l'Écriture, « les pécheurs et les impies seront précipités dans l'étang de feu ⁱ » et que « la fumée de leurs supplices s'élèvera pour les siècles des siècles ^j », quel tremblement, quelle obscurité, quelles ténèbres s'empareront alors de tous les coupables comme des négligents et des tièdes !

Pour ne pas en venir nous aussi à ce supplice de l'âme, réveillons-nous donc, pendant qu'il est temps de nous corriger, et recherchons la volonté de notre Seigneur comme de bons et utiles serviteurs. Ainsi, quand ce jour du Jugement, que signifiait ce four brûlant et fumant, arrivera terrible et extrêmement redoutable même pour les bons, faisons en sorte de n'être pas torturés en enfer par des flammes vengeuses avec les charnels figurés par ces animaux et qui peuvent être divisés par les divers conflits des passions. Mais en faisant montre de la simplicité de la colombe et de la chasteté de la tourterelle, élevons-nous par les ailes spirituelles des vertus vers le ciel, selon ces paroles de l'Apôtre : « Ensemble, dit-il, nous serons emportés sur les nuées à la rencontre du Christ dans les airs et nous serons ainsi toujours avec le Seigneur ^k » avec l'assistance de notre Seigneur Jésus-Christ à qui appartiennent l'honneur et la gloire avec le Père et l'Esprit saint pour les siècles des siècles. Amen.

SERMO LXXXIII

326 (326)

**De tribus viris qui beato
Abraham apparuerunt**

1. Frequenter ammonui caritatem vestram, fratres dilectissimi, ut ¹his lectionibus, quae diebus istis in ecclesia recitantur, non hoc tantum ¹ad tendere debeamus, quod ex littera
5 sonare cognoscimus, sed remoto ⁵velamine litterae vivificantem spiritum fideliter requiramus. Sic ¹enim dicit apostolus : *Littera occidit, spiritus vivificat* ^a. Denique ¹infelices Iudaei et plus infelices haeretici, dum solum litterae sonum ¹aspiciunt, ita sine vivificante spiritu mortui remanserunt ; nos audiamus ¹apostolum dicentem, quia *haec omnia in figura*
10 *contingebant* ¹⁰*illis, scripta sunt autem propter nos* ^b. Videamus ergo quid sit, ¹quod hesternae die cum divina lectio legeretur audivimus.

Sermo LXXXIII : O¹ H¹

326, 4 ex littera : in littera H¹ || 8 nos audiamus : nos autem audivimus H¹

1. a. II Cor. 3, 6 b. I Cor. 10, 11

SERMON LXXXIII

**Les trois hommes qui apparurent
au bienheureux Abraham ¹**

1. J'ai souvent averti votre charité, frères bien-aimés, de ne pas limiter notre attention dans les lectures faites ces jours-ci à l'église, à ce que la lettre nous fait entendre, mais, après avoir écarté le voile de la lettre, de rechercher avec foi l'esprit qui vivifie. Voici en effet comment parle l'Apôtre : « La lettre tue, l'esprit vivifie ^a. » D'ailleurs les malheureux juifs et les hérétiques encore plus malheureux ², en considérant seulement le son de la lettre, sont restés ainsi morts, privés de l'esprit qui vivifie ; nous, nous écoutons l'Apôtre nous dire que « toutes ces choses leur arrivaient en figure, mais qu'elles ont été écrites pour nous ^b ». Voyons donc la signification de ce que nous avons entendu hier quand on faisait la lecture des textes sacrés.

1. Pour composer ce sermon, Césaire a principalement utilisé l'homélie 4 d'Origène sur l'Exode, qu'il a connue dans la traduction de Rufin, et dont il remploie de larges extraits parfois littéralement, parfois en les accommodant à sa façon. Mais l'interprétation trinitaire qu'il donne de la vision d'Abraham lui vient d'une autre source, peut-être Ambroise, bien qu'il soit très difficile d'affirmer qu'il a connu le *De Cain et Abel*, car à part une brève expression, on ne rencontre qu'une parenté de thèmes développés de façon trop différente pour y voir des remplois.

2. Ces hérétiques sont peut-être les manichéens dont il sera question plus loin dans le sermon. Cf. § 7, p. 124, n. 1.

2. *Visus est, inquit, Deus Abrahæ, cum sederet ad ostium tabernaculi sui ad ilicem mambre. Ecce, inquit, tres viri adstite¹ runt super eum, et exiit in occursum eis^a, et cetera.*
 15 Adtendite, ¹⁵fratres, et videte, qualiter Deus apparuit Abrahæ, et qualiter apparuit¹ Loth. Ad Abraham tres veniunt, et stant super eum : ad Loth duo¹ veniunt, et sedent in platea. Videte, fratres, si non dispensatione¹ sancti Spiritus pro meritis res geruntur. Etenim Loth longe inferior¹ erat Abraham : nisi enim inferior fuisset, a beato Abraham separari
 20 ²⁰non meruisset, nec ei Sodomorum habitatio placuisset. Veniunt¹ ergo ad Abraham tres viri in meridie ; venerunt ad Loth duo, et ¹vespere veniunt : non enim sustinebat Loth meridianæ lucis magnitudinem, ¹Abraham vero poterat plenum fulgorem lucis excipere.

3. Nunc videamus qualiter Abraham et qualiter Loth susceperunt ²⁵venientes. *Praesumpsit Abraham, et occurrit obviam eis^a ; et cum¹ occurrisset, festinat ad tabernaculum, et dicit ad uxorem suam : ¹festina, inquit, et consperge tres mensuras similaginis, et fac (327) ¹subcinericios panes^b quod graece *incrifias* dicitur, occultos vide¹ licet et abscondi-*

326, 14 in om. H¹ || 15 apparuit : apparuerit H¹ || 17 veniunt om. O¹ || 24 susceperunt : susceperint H¹ || 25 praesumpsit : vidit *Origenes (vide notam)*

2. a. Gen. 18, 1-2

3. a. Gen. 18, 2 b. Gen. 18, 6

326, 12-327, 9 cf. OR., *H. Gen.* 4, 1 (SC 7 bis, p. 144-148).

1. Lorsque Césaire utilise Origène, comme c'est le cas dans ce passage, c'est toujours dans la traduction de Rufin.

2. A plusieurs reprises, Césaire remplace *quercus* par *illex*. Ambroise, *Cain et Ab.* I, 30 (CSEL 32 A, p. 365) utilise le même mot. Mais Césaire a-t-il connu ce traité d'Ambroise ? Peut-être ce mot *illex* qui désigne le chêne vert était plus familier à Césaire que le mot *quercus*. *Ilex*, en effet, a donné en provençal « euze » et en français moderne « yeuse ». Cf. F. MISTRAL, *Dictionnaire provençal-français*, Aix-en-Provence, Avignon, Paris, 1878, vol. 1, p. 1082.

Apparition de Dieu à Abraham

2. « Dieu, est-il dit¹, apparut à Abraham lorsqu'il était assis à l'entrée de sa tente, au chêne de Mambré². Voici, dit-il, que trois hommes se tenaient debout au-dessus de lui et qu'il sortit à leur rencontre^a » et le reste. Soyez attentifs, frères, et voyez comment Dieu apparut à Abraham et comment il apparut à Lot. Chez Abraham, ils sont trois à venir et ils se tiennent debout au-dessus de lui ; chez Lot, ils sont deux à venir et ils s'assoient sur la place. Considérez, frères, si ce n'est pas par une disposition du Saint-Esprit que les choses se produisent selon les mérites. Lot était en effet bien inférieur à Abraham car, s'il ne lui avait pas été inférieur, il n'aurait pas mérité d'être séparé du bienheureux Abraham et le séjour chez les habitants de Sodome ne lui aurait pas plu. Chez Abraham donc, trois hommes viennent à midi ; il en vint deux chez Lot et c'est le soir qu'ils viennent. Lot ne supportait pas en effet l'intensité de la lumière de midi, mais Abraham pouvait recevoir le plein éclat de la lumière.

L'hospitalité d'Abraham

3. Voyons maintenant comment Abraham et comment Lot reçurent ceux qui venaient. « D'avance, Abraham les vit et courut au-devant d'eux^{a 3} » et, après avoir couru, « il se hâte vers la tente et dit à sa femme : Hâte-toi de pétrir trois mesures de fine farine et fais des pains cuits sous la cendre^b », qu'on dit en grec *incrifias*⁴ pour indiquer que ce sont

3. Dans l'apparat des sources, le sigle OR.(IGENES) désigne une leçon, utilisée par Césaire, de la traduction d'Origène par Rufin.

4. L'édition des mauristes avait conservé l'orthographe grecque d'*egkruphias* que nous trouvons aussi dans le texte de Rufin (SC 7 bis, p. 146, 148). Dom Morin a adopté l'orthographe des manuscrits O¹ et H¹. Ce mot rare se retrouve dans le sermon pseudo-augustinien 3 (§ 2), sermon que Césaire a intégré à sa collection O. Pour mettre en relief les termes d'origine grecque, Césaire use d'une terminologie variée : ici *quod graece... dicitur*. Dans le *Serm.* 100, 5, à propos de la *cynomia*, il donne le sens du mot en ajoutant : *graecum enim vocabulum est*. Pour la connaissance de la langue grecque par Césaire, cf. CLOSA FARRÉS, *Aspectos*, p. 167-176.

tos indicans panes. *Ipsa autem Abraham ad armentum*
¹*cucurrit, et accepit vitulum.* Qualem vitulum? forte qui
 potuit ¹primus occurrere? non ita est, sed vitulum *bonum et*
 5 *tenerum.* ⁵*Tulit ergo vitulum, et dedit puero; puer, inquit,*
festinavit facere eum ^c. Videte, fratres, et adtendite, quam
 ferventi animo hospites ¹debeatis excipere. Ecce ipse Abra-
 ham currit, uxor festinat, puer ¹adcelerat: nullus piger est in
 domo sapientis. Ecce qualia sunt Abrahae ¹et Sarrae hospi-
 talitatis officia.

10 Loth vero excepit quidem, sed duos ¹⁰tantum, et non
 integram trinitatem: nec in meridie, sed ad vesperam. ¹Et
 quid eis adposuit? *Coxit, inquit, azyma, et comederunt* ^d. Et
 quia ¹meritis multo inferior erat Abraham, nec vitulum sagi-
 natum habuit, ¹nec in tribus mensuris similaginis mysterium
 trinitatis agnovit. ¹Attamen quia vel hoc quod potuit beni-
 15 gno animo obtulit, de perdi¹⁵tione Sodomorum liberari pro-
 meruit. Adtendite, fratres, quia etiam ¹et Loth, dum hospites
 non repellit, angelos excipere meruit. Ecce ¹hospitalem
 domum angeli ingrediuntur; clausae hospitibus domus
¹flammis sulphureis concremantur.

20 ⁴*Venerunt ergo tres viri ad Abraham, et steterunt super*
²⁰*eum* ^a. Hoc ipsum videte quale sit, quod super veniunt, non
 contra ¹eum. Subiecerat se voluntati Dei; et ideo super eum

327, 12 erat: fuit O¹ || 20 super: super eum Orig.

3. c. Gen. 18, 7 d. Gen. 19, 3

4. a. Gen. 18, 2

327, 16-18 cf. OR., *H. Gen.* 5, 1 (SC 7 bis, p. 162).
 20-29 OR., *H. Gen.* 4, 2 (SC 7 bis, p. 148).

des pains cachés, c'est-à-dire qu'on ne voit pas. « Puis Abra-
 ham en personne courut au troupeau et prit un veau. » Quel
 veau? peut-être le premier qui se présenta? Non, rien de tel,
 mais un veau « bon et tendre ». Il prit donc le veau « et le
 donna au serviteur. Le serviteur, est-il dit, se hâta de l'apprê-
 ter ^c ». Voyez, frères, et observez avec quelle âme empressée
 vous devez recevoir les hôtes ¹. Voici Abraham en personne
 qui court, sa femme qui se hâte, son serviteur qui se dépêche.
 Personne n'est inactif dans la maison du sage. Voilà quels
 sont pour Abraham et Sara les devoirs de l'hospitalité.

Lot inférieur à Abraham

De son côté, Lot reçut aussi, mais deux
 personnes seulement et non la Trinité tout
 entière, et non à midi mais le soir. Et que
 leur a-t-il servi? « Il fit cuire, est-il dit, des pains sans levain et
 ils mangèrent ^d. » Et parce qu'il était bien inférieur en mérites
 à Abraham, il n'eut pas de veau gras, pas plus qu'il ne
 reconnut le mystère de la Trinité dans les trois mesures de
 fine farine. Mais cependant parce qu'il offrit de bon cœur au
 moins ce qu'il pouvait ², il mérita d'échapper à la destruction
 de Sodome. Remarquez bien, frères, que même Lot, en ne
 renvoyant pas ses hôtes, mérita de recevoir des anges. Voilà
 les anges qui entrent dans une maison hospitalière. Les mai-
 sons fermées aux hôtes sont réduites en cendres par des
 flammes de soufre.

Abraham reçoit la Trinité

4. « Il vint donc chez Abraham trois
 hommes qui se tinrent debout au-
 dessus de lui ^a. » Notez bien quel est le
 sens de ces derniers mots. Ils viennent « au-dessus » et non

1. Césaire insiste plus qu'Origène sur le devoir d'hospitalité qu'il rap-
 pelle souvent dans ses sermons.

2. Si le christianisme est exigeant, il est pourtant à la portée de tous, et
 Césaire souligne plusieurs fois dans ses sermons que l'essentiel pour un
 chrétien, c'est d'avoir fait ce qu'il pouvait. Cf. *Serm.* 70, 3 (SC 330, p. 166);
 158, 6; 168, 5.

stare dicitur ¹Deus. *Astiterunt*, inquit, *super eum* : non contra eum ad repellendum, ¹sed super eum ad protegendum.

25 Tres viros suscepit, tribus mensuris ¹panes adponit. Quare hoc, fratres, nisi quia mysterium trinitatis ²⁵intellegit ? Apponit et vitulum : qui vitulus non est durus, sed *bonus* ¹et *tener* ^b. Et quid tam tenerum, quid tam bonum, quam est ille, ¹qui se pro humiliavit usque ad mortem ^c ? ipse est ille vitulus ¹saginat, quem pro recepto paenitente filio iugulat pater ^d. *Sic enim* ¹dilexit Deus mundum, ut filium suum *unicum daret* ^e.

30 Tribus ergo ³⁰occurrit Abraham, et unum adorat. In eo autem quod tres vidit, ¹sicut iam dictum est, trinitatis mysterium intellexit ; quod autem ¹quasi unum adoravit, in tribus personis unum Deum esse cognovit. ¹Ad unum loquitur, dicens : *Declina ad puerum tuum* ^f. Addit etiam, (328) quasi ad homines loquens : *Accipiam, inquit, aquam, et laventur* ¹pedes vestri ^g.

Discite, fratres, a beato Abraham hospites libenter ¹excipere, pedes eorum cum humilitate et pietate abluere. Lavate, ¹inquam, sanctorum peregrinantium pedes, ne forte in illis remaneat ⁵pulvis, quem ad iudicium vestrum possint de pedibus suis excutere. ¹Sic enim in evangelio dixit : *Qui non susceperit vos, exeuntes* ¹excutite pulverem de pedibus ves-

327, 25-26 bonus et om. O¹H¹

4. b. Gen. 18, 7 c. cf. Phil. 2, 8 d. cf. Lc 15, 23 e. Jn 3, 16 f. Gen. 18, 3 g. Gen. 18, 4

327, 29-32 cf. AMB., Cain 1, 8, 30 (CSEL 32 A, p. 365).

pas « en face » de lui. Comme il s'était soumis à la volonté de Dieu, il est dit aussi que Dieu se tenait « au-dessus » de lui. « Ils se tinrent debout, est-il dit, au-dessus de lui », non « en face » de lui pour le repousser, mais « au-dessus » de lui pour le protéger.

Ce sont trois hommes qu'il reçut, ce sont des pains de trois mesures qu'il sert. Pourquoi cela, frères, sinon parce qu'il voit le mystère de la Trinité ? Il sert aussi un veau, un veau qui n'est pas dur mais « bon et tendre ^b ». Et quoi d'aussi tendre, quoi d'aussi bon que celui qui, pour nous, s'humilia jusqu'à la mort ^c ? C'est lui le veau gras que le Père égorge pour recevoir son fils repentant ^d, « car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique ^{e 1} ».

Il y en a trois lorsque Abraham va au-devant d'eux, il y en a un seul lorsqu'il adore. Ainsi du fait qu'il en ait vu trois, comme on l'a déjà dit, il a perçu le mystère de la Trinité ; du fait qu'il les adora comme ne faisant qu'un, il a reconnu dans ces trois personnes l'existence d'un seul Dieu ². C'est à un seul qu'il parle en disant : « Arrête-toi chez ton serviteur ^f. » Il ajoute aussi, comme parlant à plusieurs hommes : « Que je prenne de l'eau, dit-il, pour vous laver les pieds ^g. »

Abraham exemple d'hospitalité

Apprenez, frères, du bienheureux Abraham, à recevoir les hôtes avec plaisir, à leur laver les pieds avec humilité et piété. Lavez, dis-je, les pieds des pieux voyageurs de peur que, sur eux, ne reste par hasard la poussière qu'ils pourraient secouer de leurs pieds pour votre condamnation. Car Jésus dit ainsi dans l'Évangile : « Celui qui ne vous aura pas reçu, en le quittant secouez la poussière de vos pieds. En

1. *Unicus* se trouve aussi dans le texte édité de Rufin. Mais l'apparat critique (cf. GCS 6, p. 52, ad l. 19) signale que la leçon *unigenitus* conforme à la Vulgate se trouve dans quelques manuscrits. Les mauristes l'ont adoptée.

2. Cette interprétation trinitaire de la vision d'Abraham rappelle Ambroise qui a *tres videt, unum adorat* dans *Cain et Ab.* I, 8, 30 (CSEL 32 A, p. 365).

tris. Amen dico vobis, tolera¹ bilis erit terrae Sodomorum in die iudicii, quam illi civitati^h. ¹Hoc ergo praevidebat in spiritu Abraham, et ideo volebat praevenire¹⁰ et lavare pedes; ne quid forte pulveris resideret, quod ad testimonium¹ incredulitatis excussum posset in die iudicii reservari. Propterea¹ ergo dicit sapiens Abraham: *Accipiam aquam, et laventur pedes vestri*. Diligenter haec audite, fratres, qui hospitalitatem exercere¹ non vultis, qui hospitem velut hostem excipitis. Ecce beatus Abraham,¹⁵ dum homines ferventer exciperet, ipsum Deum suscipere hospitalitatis contemplatione promeruit. Hoc etiam Christus in evangelio¹ confirmavit dicens: *Hospes fui, et suscepistis me*¹. Nolite ergo neglegere peregrinos, ne forte, quem non excepistis, ipse sit.

5. Ubi tamen factum sit hoc? *Ad ilicem Mambré*^a, quod in latina²⁰ lingua interpretatur « visio », sive « perspicacia ». Vides qualis sit locus,¹ in quo Dominus potest habere convivium? Delectavit enim eum¹ visio et perspicacia Abrahae; erat enim mundus corde, ut posset¹ Deum videre^b. In tali ergo loco et in tali corde potest Dominus habere¹ convivium.

De ista visione Dominus in evangelio locutus est ad²⁵ Iudaeos dicens: *Abraham exultavit ut videret diem meum; vidit, et gavisus est*^c. Diem, inquit, meum vidit, quia mysterium trinitatis¹ agnovit. Vidit Patrem diem, Filium diem, Spiritum sanctum diem,¹ et in his tribus unum

328, 18 ipse: Christus O¹ || 19-20 quod — perspicacia om. H¹ || 20 Vides: Et iam vides H¹ || 21 Dominus: Christus O¹ || 22 mundus: in add. H¹ || 27 vidit: ante Filium et Spiritum repet. O¹

4. h. Matth. 10, 14-15 i. Matth. 25, 35

5. a. Gen. 18, 1 b. cf. Matth. 5, 8 c. Jn 8, 56

33-328, 14 OR., H. Gen. 4, 2; 5, 1 (SC 7 bis, p. 150, 162). 19-24 cf. OR., H. Gen. 4, 3 (SC 7 bis, p. 150, 152).

vérité, je vous le dis, au jour du Jugement, il sera fait au pays de Sodome un sort plus supportable qu'à cette ville^b. » C'est donc cela que prévoyait en esprit Abraham; aussi voulait-il prendre les devants et leur laver les pieds de crainte qu'il ne restât par hasard quelque grain de poussière qui puisse être secoué pour le jour du Jugement comme preuve de son manque de foi. C'est donc à cause de cela que le sage Abraham dit: « Que je prenne de l'eau pour vous laver les pieds. » Écoutez ces paroles avec attention, frères, vous qui ne voulez pas pratiquer l'hospitalité, qui accueillez un hôte comme on accueille un ennemi. Voyez le bienheureux Abraham: en accueillant des hommes avec empressement, c'est Dieu lui-même qu'il mérita d'accueillir en considération de son hospitalité¹. C'est d'ailleurs ce que le Christ a confirmé dans l'Évangile en disant: « J'étais un hôte et vous m'avez accueilli¹. » Ne méprisez donc pas les voyageurs de peur que celui que vous n'avez pas accueilli, ce soit lui.

Abraham a connu la Trinité

5. Mais où s'est passé cet épisode? « Au chêne de Mambré^a », ce qui se traduit dans la langue latine par « vision » ou « perspicacité ». Vois-tu quel est l'endroit où le Seigneur peut prendre un repas? Oui, ce qui l'a attiré, ce fut la « vision » et la « perspicacité » d'Abraham; oui, il avait un cœur pur qui lui permettait de voir Dieu^b. C'est donc en un tel endroit et en un tel cœur que le Seigneur peut prendre son repas. De cette « vision » le Seigneur a parlé dans l'Évangile en disant aux juifs: « Abraham a exulté à la pensée de voir mon jour; il l'a vu et s'est réjoui^c. » C'est mon jour, est-il dit, qu'il a vu, parce qu'il a reconnu le mystère de la Trinité. Il a vu que le Père est un jour, que le Fils est un jour, que l'Esprit saint est un jour et que, dans ces trois personnes, il n'y a qu'un seul

1. Cf. AMBROISE, *Ab.* I, 5, 35 (CSEL 32 A, p. 529) qui cite également *Matth.* 25, 35. Mais la citation est abrégée chez Césaire.

30 diem ; sicut et Pater Deus, et Filius Deus, et ¹Spiritus sanctus Deus, et hi tres unus Deus : nam et singillatim sin³⁰gulae quaeque personae plenus Deus, et totae tres simul unus Deus. ¹Nam et in illis tribus mensuris similaginis propter unitatem substantiae ¹non incongrue Pater et Filius et Spiritus sanctus intellegitur.

329 Quod ¹tamen et alio modo accipi potest, ut Sarram intellegamus ecclesiam : (329) tres mensuras similaginis, fidem spem et caritatem. In istis enim ¹tribus virtutibus universae fructus continentur ecclesiae ; qui haec ¹tria in se meruit habere, securus potest ad convivium cordis sui totam ¹trinitatem excipere.

5 ⁵⁶. Post haec dixit Dominus ad Abraham : *clamor Sodomorum ¹et Gomorrae ascendit ad me ; descendi ergo, ut viderem, si sermo ¹qui venit ad me opere completur, an non est ita, ut sciam ^a*. Haec ¹scripturae sunt verba : videamus quid in his intellegi dignum sit. ¹Descendi, inquit, ut viderem. Quando ad Abraham responsa red¹⁰duntur, non dicitur descendere Deus, sed supra ipsum astare ; nunc ¹autem, quia peccatorum causa agitur, descendere dicitur Deus. Vide ¹ne ascensionem et descensionem localem sentias : indignum est hoc ¹de incorporea et ubique tota sentire substantia ; sed descendere ¹dicitur Deus, quando curam humanae fragilita-

6. a. Gen. 18, 20-21

328, 29-30 cf. Ps.-ATHAN., *Symb.* = CAES., S. 3 (SC 175, p. 288).
329, 5-16 OR., *H. Gen.* 4, 5 (SC 7 bis, p. 154, 156).

1. A partir de la vision, Césaire introduit une exégèse trinitaire qu'il n'a pas trouvée chez Origène ; elle se rapproche quant au fond de l'interprétation que donne AMBROISE, *Cain et Ab.* I, 8, 30 (CSEL 32 A, p. 365) qui cite aussi *Jn* 8, 56 à propos de la vision d'Abraham. Pour les deux prédicateurs, les trois mesures de farine symbolisent la Trinité.

jour ¹, de même que le Père est Dieu, que le Fils est Dieu, que l'Esprit saint est Dieu et que ces trois personnes ne sont qu'un seul Dieu ; ainsi, d'une part, chacune des personnes prises séparément une à une, est Dieu dans sa plénitude, d'autre part toutes trois ensemble sont un seul Dieu ². Ainsi encore, dans ces trois mesures de fine farine, du fait de l'unité de substance, on reconnaît sans inconvenance le Père, le Fils et l'Esprit saint.

Toutefois, on peut encore comprendre cela d'une autre manière : voir dans Sara l'Église, dans les trois mesures de fine farine la foi, l'espérance et la charité. Dans ces trois vertus, en effet, sont contenus les fruits de l'Église universelle : celui qui a mérité d'avoir en lui ces trois vertus peut recevoir en toute sécurité à la table de son cœur la Trinité tout entière.

**Ce que signifie
pour Dieu descendre
sur la terre**

6. Après cela, le Seigneur dit à Abraham : « Le cri de Sodome et de Gomorre est monté vers moi. Je suis donc descendu pour voir si la parole qui vient vers moi se vérifie dans les faits ; s'il n'en est pas ainsi, je le saurai ^a. » Telles sont les paroles de l'Écriture ; voyons ce qu'il convient de comprendre dans ces paroles. « Je suis descendu pour voir », est-il dit. Quand réponse est faite à Abraham, on ne dit pas que Dieu descend mais qu'il se tient debout au-dessus de lui ; or maintenant que les pécheurs sont en cause, on dit que Dieu descend. Prends garde d'imaginer une montée et une descente spatiales. Il ne convient pas de penser cela d'une substance incorporelle et tout entière partout, mais on dit que Dieu descend quand il veut bien s'occuper de la faiblesse humaine. Cela, nous

2. Césaire vise probablement ici les ariens dont il n'ose pas parler ouvertement. Est-ce prudence diplomatique ou une question de tempérament ? Cf. LEJAY, p. 41 et G. MORIN, « Le 'Breviarium fidei' contre les Ariens produit de l'atelier de Césaire d'Arles », *RHE* 35 (1939), p. 40-41.

15 tis habere dignatur. ¹⁵Quod specialius de Domino ac salvatore nostro sentire debemus, ¹qui *semetipsum exinanivit, formam servi accipiens* ^b.

7. Sed videamus quid est quod dicit, *descendi ut viderem, utrum* ¹*sermo qui ad me pervenit opere completus sit, an non est ita, ut sciam* ^a. Solent nos hinc impugnare pagani, et
20 et maxime inmundissimi ²⁰Manichaei, dicentes : ecce nesciebat Deus legis, quid ageretur in ¹Sodomis. Nos enim sano intellectu respondemus et dicimus, quod ¹aliter dicitur Deus nosse iustos, aliter noverit peccatores. Denique de ¹iustis quid dicitur ? *Novit Dominus qui sunt eius* ^b. De peccatoribus ¹quid dicitur ? *Discedite a me omnes, qui operamini*
25 *iniquitatem,* ²⁵*quia non novi vos* ^c. Et iterum Paulus apostolus : *Si quis est Domini, intellegit quae dico ; qui autem ignorat, ignorabitur* ^d. Quid ¹est ergo : Nescio, non novi vos ? Non vos agnosco in regula mea ; ¹non in vobis recognosco imaginem meam. Cognoscit in vobis iustitia ¹mea quod
30 puniat, et non cognoscit misericordia quod coronet. Ac ³⁰sic,

329, 25-27 Et iterum — non novi vos om. H¹

6. b. Phil. 2, 7

7. a. Gen. 18, 21 b. II Tim. 2, 19 c. Matth. 7, 23 d. cf. I Cor. 14, 37-38

17-26 cf. Or., *H. Gen.* 4, 6 (SC 7 bis, p. 156, 158, 160).

26-28 cf. Avg., *En. Ps.* 100, 7 (CCL 39, p. 1412).

1. Discret au sujet des ariens, Césaire se montre violent contre les manichéens qu'il traite d'*immundissimi* à plusieurs reprises dans sa prédication. Origène ne parlait ici que des hérétiques et visait probablement Marcion qui, lui aussi, rejetait les écrits de l'Ancien Testament. On ne sait rien sur l'existence d'une secte manichéenne en Arles au temps de Césaire. On a cru parfois que ce terme désignait ici l'hérésie priscillianiste. Mais, semble-t-il, Priscillien et sa secte n'ont jamais rejeté en bloc l'Ancien Testament. Cf. A. D'ALÈS, *Priscillien et l'Espagne chrétienne à la fin du IV^e siècle*, Paris 1936, p. 26, 33. Or c'est précisément ce que Césaire reproche aux manichéens ; il est

devons l'appliquer plus spécialement à notre Seigneur et Sauveur qui « s'est anéanti lui-même, prenant la forme d'un esclave ^b ».

Comment Dieu connaît les justes et les pécheurs

7. Mais voyons le sens de ces paroles. « Je suis descendu pour voir si la parole qui m'est parvenue s'est vérifiée dans les faits ; s'il n'en est pas ainsi, je le saurai ^a. » Ils ont l'habitude de nous attaquer sur ce texte, les païens et surtout les immondes manichéens ¹ qui disent : Voilà le Dieu de la Loi qui ne savait pas ce qui se passait à Sodome. Mais nous, grâce à une saine compréhension, nous répondons et nous disons : Autre est la manière dont Dieu est dit connaître les justes, autre celle dont il connaîtra les pécheurs ². En somme, des justes, qu'est-il dit ? « Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui ^b. » Des pécheurs, qu'est-il dit ? « Éloignez-vous de moi, vous tous qui commettez l'iniquité, car je ne vous connais pas ^c. » Et l'apôtre Paul dit encore : « Si quelqu'un est du Seigneur, il comprend ce que je dis, mais celui qui ignore sera ignoré ^{d 3}. » Quel est donc le sens de « Je vous ignore, je ne vous connais pas » ? Je ne vous reconnais pas sous ma règle ; en vous, je ne retrouve pas mon image. En vous ma justice reconnaît ce qui mérite punition et ma miséricorde ne reconnaît pas ce qui mérite la

donc vraisemblable qu'il s'agit ici des membres de cette secte. Cf. A. D'ALÈS, « Les Sermones de saint Césaire d'Arles », *RecSR* 28 (1938), p. 376, n. 3 et n. 4 ; G. BARDY, art. « Manichéisme », *DTC* 9 (1927), col. 1889 s.

2. Tout en suivant Origène, Césaire apporte quelques nuances à sa pensée. Ainsi, il ne dit pas que Dieu ignore les impies, mais qu'il les connaît d'une autre manière que les justes. Cf. *Hom. Gen.* 4, 6 (SC 7 bis, p. 159).

3. Cette citation de *I Cor.* 14, 37-38 se trouve aussi dans le *Serm.* 1, 5 (SC 175, p. 230) avec un texte identique. Le verset 37 apparaît chaque fois très différent non seulement de la Vulgate mais des versions anciennes connues. Dans le cas présent, Césaire s'est écarté de la version de Rufin qui est assez proche de la Vulgate.

quorum actus indigni Deo sunt, indigni etiam notitia Dei dicuntur. ¹*Descendi ergo, ut videam* : non ut ego quid agunt sciam, sed ut ¹ipsos scientia mea dignos efficiam, si quos ipsorum inveniam iustos, ¹si quos inveniam paenitentes, si quos tales, quos debeam scire. Denique ¹quia nullus qui

35

paeniteret, nullus qui converteretur inventus est ³⁵praeter

Loth, ipse solus cognoscitur, ipse solus de incendio liberatur.

330

(330) Nos vero, fratres, demus operam, et tales esse cum Dei adiutorio ¹laboremus, ut digni habeamur notitia Dei, ut nos et agnoscere dignetur ¹et scire : praestante Domino Iesu Christo, cui est honor et gloria ¹cum patre et spiritu sancto in saecula saeculorum. Amen.

329, 35 cognoscitur : agnoscitur H¹

31-330, 4 cf. OR., H. Gen. 4, 6 (SC 7 bis, p. 160).

couronne ¹. Et ainsi, ceux dont les actes sont indignes de Dieu sont dits indignes aussi d'être connus de Dieu. « Je suis donc descendu pour voir, non pas pour que moi je sache ce qu'ils font, mais pour que je les rende, eux, dignes de me connaître si, parmi eux, j'en trouve de justes, si j'en trouve de repentants, si j'en trouve enfin qui méritent d'être connus de moi. » Enfin, parce qu'on n'en trouva aucun pour se repentir, aucun pour se convertir excepté Lot, lui seul est connu, lui seul est sauvé de l'incendie.

Quant à nous, frères, employons-nous et travaillons avec l'assistance de Dieu à être tels que nous soyons considérés dignes d'être connus de Dieu et qu'il veuille bien nous reconnaître et nous connaître avec l'assistance de notre Seigneur Jésus-Christ à qui appartiennent l'honneur et la gloire avec le Père et l'Esprit saint pour les siècles des siècles. Amen ².

1. Tout ce passage, qui ne dépend pas d'Origène, semble bien d'inspiration augustinienne. On trouve, en effet, une expression à peu près identique chez AUG., *Enarr. in Ps.* 100, 7 (CCL 39, p. 1412) : *In regula mea non vos agnosco* qui suit la citation de *Matth.* 7, 23 comme chez Césaire. L'expression qui vient après « en vous je ne retrouve pas mon image » peut aussi s'inspirer de la suite du passage déjà cité d'Augustin. Le thème de l'image de Dieu, « dissemblable » chez le pécheur, est clairement évoqué, mais les termes sont différents de ceux employés par Césaire.

2. Bien que la conclusion dépende étroitement d'Origène, Césaire ajoute deux formules qui lui sont propres : *cum Dei adiutorio laboremus* et *praestante Domino* qui montrent son insistance sur la nécessité de la grâce. Et tandis qu'Origène attribue seulement au Christ la gloire et la puissance, Césaire prend soin de les attribuer aussi à l'Esprit saint pour souligner l'égalité des trois Personnes face aux ariens qui faisaient de l'Esprit saint une créature.

SERMO LXXXIV

5 ⁵De Abraham et Isaac filio eius

1. Lectio illa, fratres carissimi, in qua beatus Abraham Isaac filium ¹suum in holocaustum legitur obtulisse, ideo in ordine suo diebus ¹Quadragesimae non recitatur, quia, sicut ipsi nostis, in vigiliis paschae ¹propter sacramentum dominicae passionis reservatur ; et quia tunc ¹⁰non est in spatio, ut de ipsa possit aliquid dici, nunc, si iubetis, expositionem eius, secundum quod eam patres nostri inspirante Domino ¹tractaverunt, caritatis vestrae auribus, quantum possumus, breviter ¹intimemus.

15 ². Dixit ergo Dominus ad Abraham : Tolle filium tuum quem ¹⁵diligis Isaac, et offer eum mihi in holocaustum super unum ¹montium, quem monstravero tibi. At ille surgens stravit asinam ¹suam, et tulit secum duos pueros et Isaac

Sermo LXXXIV : B¹ O¹ D¹ H³ H⁴⁰ H⁵¹

330, 5 De — eius B¹D¹ : de immolatione Isaac O¹ ubi Abraham temptatur a Domino H³ || 6 Lectio illa : Lectionis illius B¹ || 7-10 ideo — dici om. B¹H³ || 9 et : hic def. O¹ || 13 intimemus : intimamus B¹H³ || 15 offer B¹H^{3pc} : offeris D¹

1. A la différence du précédent, ce sermon n'a qu'une faible parenté littéraire avec ORIGÈNE, *Hom. Gen.* 8, qui traite aussi du sacrifice d'Abraham. Quelques phrases font penser à Augustin. Mais on retrouve en fait toute la tradition patristique. Le thème d'Isaac figure du Sauveur est constant chez les Pères ; de même le bélier type du Christ, Isaac portant le bois du sacrifice, figure du Christ portant sa croix.

SERMON LXXXIV

Abraham et son fils Isaac ¹

1. Le passage de l'Écriture, frères très chers, où l'on dit que le bienheureux Abraham a offert son fils Isaac en holocauste, n'est pas lu à sa place au cours du Carême ², parce que, comme vous le savez, on le réserve pour la Vigile de Pâques à cause du mystère de la Passion du Seigneur. Mais, comme alors le temps manque pour en parler, c'est maintenant, si vous le permettez, que nous allons en donner brièvement autant que possible, aux oreilles de votre charité, une explication conforme à celle que nos Pères ont donnée sous l'inspiration du Seigneur.

**Le mystère
des trois jours**

2. « Le Seigneur dit donc à Abraham : Prends ton fils, celui que tu chéris, Isaac, et offre-le moi en holocauste sur une des montagnes que je te montrerai. Et lui, en se levant, sella son ânesse et prit avec lui deux serviteurs ainsi que son fils Isaac

2. D'après les anciens lectionnaires, il était d'usage de lire le récit du sacrifice d'Abraham au cours de la Vigile pascale (cf. P. SALMON, *Lectionnaire de Luxeuil*, p. CXII (41)). Mais comme il n'était pas possible d'en donner un commentaire au cours de cette longue cérémonie, Césaire le fait au début du Carême, au moment où cette lecture aurait pris place si l'on avait suivi rigoureusement l'ordre du livre de la Genèse. De fait, à la fin de son sermon, Césaire rappelle aux parents qui feront baptiser leurs enfants dans la nuit de Pâques le devoir de venir aux Vigiles dès le commencement du Carême.

filium suum, et pervenit ¹ad locum, quem ei ostenderat Dominus, die tertia ^a.

Abraham ¹enim, quando Isaac filium suum obtulit, typum
 20 habuit Dei patris ; ²⁰Isaac vero figuram gessit Domini sal-
 vatoris. Quod autem ad locum ¹immolationis die tertia perve-
 nitur, mysterium trinitatis ostenditur. ¹Nam quod dies ter-
 331 tius in sacramento vel mysterio accipi debeat (331) trinitatis,
 frequenter in sacris voluminibus invenitur ; sicut in exodo,
¹Viam, inquit, *trium dierum ibimus in deserto* ^b. Et iterum
 quando ¹ad montem Sinai ventum est, dictum est populo :
Sanctificamini, ¹et estote parati in diem tertiam ^c. Et Iosue
 5 transiturus Iordanem, ⁵ut in die tertio populus paratus esset,
 admonuit. Et Dominus noster ¹die tertio resurrexit. Hoc
 ideo diximus, quia beatus Abraham die ¹tertio venit ad
 locum, quem ei ostenderat Dominus.

3. Duo pueri, quos cum asina remanere iussit, typum
 habuerunt ¹populi Iudaeorum, qui pro eo quod in Christo
 10 non erant credituri, ¹⁰ideo ad locum, ubi immolandus erat,
 ascendere vel pervenire non ¹poterant. Asina illa significavit

331, 1 Exodo : legimus *add.* H³ || 2 deserto : desertum H^{3.40} || 4 diem tertiam :
 diem tertium H^{3.40} || 5 tertio : tertia H⁴⁰ || esset : sit D¹H⁴⁰ || 8 asina :
 Abraham *add.* D¹H^{3.40}

2. a. Gen. 22, 2-3 b. Ex. 8, 27 c. Ex. 19, 15 d. cf. Jos. 1, 11

330, 20 cf. OR., *H. Gen.* 8, 9 (SC 7 bis, p. 230).

20-21 cf. AMB., *Abr.* 1, 69 (CSEL 32 A, p. 548).

331, 5-6 cf. OR., *H. Gen.* 8, 4 (SC 7 bis, p. 220).

1. Origène ne dit pas qu'Abraham est le type de Dieu le Père, mais il établit un parallèle entre Abraham sacrifiant Isaac et Dieu livrant son Fils pour notre salut. Cf. *Hom. Gen.* 8, 8 (SC 7 bis, p. 228). Voir aussi JEAN CHRYSOSTOME, *Hom. Gen.* 47, 3 (PG 54, 432) : « Ici un unique et là un unique. Ici un bien-aimé et là un bien-aimé. Celui-là était offert en holocauste par son père et celui-ci est livré par le Père. Voilà jusqu'où va la figure ; mais combien la réalité est supérieure ».

et arriva le troisième jour à l'endroit que le Seigneur lui avait montré ^a. »

En effet, quand Abraham offrit son fils, il était le type de Dieu le Père ¹ ; quant à Isaac, il préfigurait notre Seigneur le Sauveur. Le fait qu'il parvint au lieu de l'immolation le troisième jour manifeste le mystère de la Trinité ². Car le fait que le troisième jour doit être compris comme symbole et mystère de la Trinité se trouve souvent dans les livres sacrés ; ainsi dans l'Exode il est dit : « Nous ferons route trois jours dans le désert ^b. » Et encore, quand on arriva au mont Sinai, il fut dit au peuple : « Sanctifiez-vous et tenez-vous prêts pour le troisième jour ^c. » Et Josué, sur le point de traverser le Jourdain donna ses ordres pour qu'au troisième jour le peuple fût prêt ^d. Et notre Seigneur ressuscita le troisième jour. Tout cela, nous l'avons dit parce que le bienheureux Abraham vint le troisième jour à l'endroit que lui avait montré le Seigneur.

Isaac et le bélier, figures du Christ

3. Les deux serviteurs qu'il fit rester avec l'ânesse préfiguraient le peuple des juifs qui, par le fait même qu'ils ne devaient pas croire au Christ, ne pouvaient ni monter ni parvenir au lieu où devait se faire l'immolation ³. L'ânesse,

2. Pour le symbolisme trinitaire du troisième jour, Césaire ne dépend pas d'Origène. Nous avons fait la même remarque pour le *Serm.* 83, 5. AMBROISE, *Abr.* 1, 69 (CSEL 32 A, p. 548) met en rapport comme Césaire les trois jours nécessaires pour atteindre le lieu du sacrifice avec les trois jours de marche demandés par Moïse à Pharaon pour aller sacrifier dans le désert. Mais l'allusion qu'il fait au mystère de la Trinité *et recte tertio celebratur die trinitatis sacrificium* est assez discrète. Césaire développe davantage et il ajoute une autre référence scripturaire : *Ex.* 19, 15.

3. Césaire n'a pas trouvé chez Origène cette figure des juifs. Voir *Hom. Gen.* 8, 5 (SC 7 bis, p. 221, 223). On ne la rencontre pas non plus chez les auteurs anciens qu'il utilise habituellement.

synagogam. Aries vero ille, qui inter ¹spinas cornibus tenebatur, et ipse typum Domini habuisse videtur : ¹nam et Christus quasi cornibus inter spinas haerebat, quando ad ¹crucis cornua clavorum confixione pendeat. Quod vero
 15 Isaac ipse ¹⁵sibi ad immolandum ligna detulit, et in hoc Christum Dominum ¹figuravit, qui ad locum passionis crucem suam ipse portavit.

De quo ¹mysterio multo ante dictum fuerat per prophetam : *Et erit, inquit, ¹principatus eius super humeros eius ^a. Tunc enim Christus princi¹patum super humeros habuit,
 20 quando crucem suam admirabili ²⁰humilitate portavit. Non incongrue crux Christi principatum signi¹ficat : nam per ipsam et diabolus vincitur, et totus mundus ad Christi ¹notitiam vel gratiam revocatur. Denique sic et apostolus dixit, cum ¹de passione Domini loqueretur : *Factus, inquit, oboediens usque ad ¹mortem, mortem autem crucis ; propter quod*
 25 *Deus illum exal²⁵tavit, et donavit illi nomen, quod est super omne nomen* ^b. Hoc ¹ideo diximus, fratres, ut agnosceret caritas vestra, quod principatus ¹Christi, de quo scriptum est *Et erit principatus super humeros ¹eius*, non sit alius nisi crux eius ; et ideo lectio illa in pascha legitur, ¹quando Isaac verus,
 30 cuius typum gerebat filius Abrahae, pro genere ³⁰humano in patibulo crucis affigitur.*

331, 10 ascendere : accedere B¹ || parvenir : venire B¹H³ || 11 poterant : potuerunt H³ || 13 nam et : ipse *add.* H³ || 18 humeros : humerum H^{3,40} || 19 humeros : humerum H³ || 23 oboediens : Patri *add.* D¹H⁴⁰ || 24 propter quod : et *add.* D¹H⁴⁰ || 24-25 Deus illum exaltavit : exaltavit illum Deus B¹ Deus exaltavit illum H^{3,40} || 26 agnosceret : agnoscat H³ cognosceret B¹ || 27 principatus : eius *add.* H³ || humeros : humerum H⁴⁰ || 28 crux eius : crux Christi B¹H³ || illa : ipsa H⁴⁰

3. a. Is. 9, 6 b. Phil. 2, 8-9

11-14 cf. OR., *H. Gen.* 8, 9 (SC 7 bis, p. 230).

14-16 cf. OR., *H. Gen.* 8, 6 (SC 7 bis, p. 222).

1. Même remarque au sujet de l'ânesse figure de la Synagogue. Cette nouvelle pointe anti-juive ne doit rien à Origène qui ne dit rien à propos de

elle, signifiait la Synagogue ¹. Quant au bélier, qui était retenu au milieu des ronces par les cornes, lui-même aussi à l'évidence était le type du Seigneur ². Car le Christ aussi était attaché comme par des cornes au milieu des ronces quand il était suspendu aux cornes de la croix, fixé par des clous. Mais qu'Isaac en personne ait porté le bois pour sa propre immolation, en cela aussi il a figuré le Christ notre Seigneur qui porta lui-même sa croix jusqu'à l'endroit de la Passion.

Depuis longtemps déjà, le Prophète avait parlé de ce mystère en disant : « Son empire sera sur ses épaules ^a. » Le Christ, en effet, avait alors son empire sur ses épaules, quand il porta sa croix avec une admirable humilité. A juste titre, la croix signifie l'empire du Christ, car c'est par elle que le diable est vaincu et que le monde tout entier est rappelé à la connaissance du Christ et à sa grâce. Aussi l'Apôtre a-t-il dit de même en parlant de la Passion du Seigneur : « Il s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort sur la croix, c'est pourquoi Dieu l'a exalté et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom ^b. »

Si nous avons dit cela, frères, c'est pour que votre charité sache que l'empire du Christ, dont il a été écrit : « Et l'empire sera sur ses épaules », n'est rien d'autre que sa propre croix. Et c'est pourquoi ce texte est lu à Pâques quand le véritable Isaac, dont le fils d'Abraham était le type, est attaché au gibet de la croix pour le genre humain.

cette ânesse. Quant à Ambroise, *Abr.* I, 71 (CSEL 32 A, p. 548), il y voit plutôt une figure des Gentils.

2. Alors qu'ORIGÈNE, *Hom. Gen.* 8, 9 (SC 7 bis, p. 230), voit dans le bélier substitué à Isaac une figure du Christ prêtre et victime, Césaire y voit le type du Sauveur crucifié. Cette typologie se trouve déjà chez TERTULLIEN, *Adv. Iud.* 13, 21 (CCL 2, p. 1388-1389) et chez AUG., *Enarr. in Ps.* 30, s. 2, 9 (CCL 38, p. 208-209). Ce thème a été aussi exploité dans la sculpture des sarcophages arlésiens dont le plus grand nombre remonte aux iv^e et v^e siècles. Le sacrifice d'Abraham figure sur trois d'entre eux. Cf. E. LE BLANT, *Études sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles*, Paris 1878, planches VIII, XXI et XXV. On retrouve une figure de ce sacrifice sur une coupe funéraire (*ibid.*, pl. XXXV).

332 4. Legitur in ipsa lectione, quod veniens beatus Abraham cum (332) filio suo viderit locum a longe, et dixerit ad pueros suos : *Sedete hic cum asina : ego et puer proficiscemur, et, cum adoraverimus, revertemur ad vos*^a. Quare pueris, qui figuram habuerunt Iudaeorum, dicitur *Sedete hic cum asina* ? Numquid asina illa sedere poterat, fratres carissimi ? sed ideo dicitur sedete cum asina, quia Iudaeorum populus, qui in Christo crediturus non erat, stare non poterat, sed ut debilis et velut peccator languidus, qui cum baculum crucis despexerat, in terram casurus erat.

Dixit ergo beatus Abraham : *sedete hic cum asina : ego et puer illuc proficiscemur, et, cum adoraverimus, revertemur ad vos*. Quid est quod dicis, beate Abraham ? Ad immolandum filium vadis, et dicis quod cum filio reverteris ? Si enim eum obtuleris in holocaustum, utique tecum redire non poterit. Potuit respondere beatus Abraham : Verum dico, et offero filium, et cum filio revertor ad vos ; tanta enim fides mea, ut credam quod ille, qui mihi eum de matre stereli dignatus est dare, possit etiam eum mortuum suscitare^b : et ideo verum dico, quia *cum adora verimus, revertemur ad vos*.

5. Quod autem aries occisus est, et Isaac non est occisus, ideo factum est, quia Isaac figura et non veritas erat : in ipso enim desi²⁰gnatum est, quod postea in Christo completum est. Videte Deum magna cum hominibus pietate certantem : Abraham mortalem filium non moriturum obtulit

332, 1 locum a longe : locum longe H^{3,40} longe locum B¹ || dixerit ad pueros suos : ait pueris suis H³ suos om. D¹ || 2 puer : illuc add. H³ || 4 dicitur : dicturus erat B¹ || 5 sedete : hic add. B¹ || 14 revertor H³ (redeo Orig.) : revertar codd. cett. || 15 de matre stereli : de matre sterilis utero H⁴⁰ || 20 Deum : Dominum B¹D¹

4. a. Gen. 22, 5 b. cf. Hébr. 11, 19

332, 10-17 cf. OR., H. Gen. 8, 5 (SC 7 bis, p. 222).
20-23 OR., H. Gen. 8, 8 (SC 7 bis, p. 228).

La foi d'Abraham en la promesse

4. On lit dans ce même passage que le bienheureux Abraham qui venait avec son fils a vu de loin l'endroit et « a dit à ses serviteurs : Asseyez-vous ici avec l'ânesse ; moi et l'enfant, nous continuerons la route, et quand nous aurons adoré, nous reviendrons vers vous^a ». Aux serviteurs qui préfiguraient les juifs, pourquoi est-il dit : « Asseyez-vous ici avec l'ânesse » ? Est-ce que l'ânesse, elle, pouvait s'asseoir, frères très chers ? Pourtant s'il est dit : « Asseyez-vous avec l'ânesse », c'est que le peuple des juifs qui ne devait pas croire au Christ ne pouvait pas rester debout, mais que, débile et comme un pécheur affaibli qui avait dédaigné le bâton de la croix¹, il devait tomber à terre.

Le bienheureux Abraham dit donc : « Asseyez-vous ici avec l'ânesse ; moi et mon fils, nous continuerons la route jusque-là et, quand nous aurons adoré, nous reviendrons vers vous. » Qu'est-ce que tu dis là, bienheureux Abraham ? Tu vas immoler ton fils et tu dis que tu reviendras avec lui ? Mais si tu l'as offert en holocauste, il ne pourra sûrement pas revenir avec toi. Le bienheureux Abraham aurait pu répondre : « Je dis la vérité ; j'offre mon fils et je reviens vers vous avec mon fils, car si grande est ma foi que je crois que celui qui a daigné me le donner d'une mère stérile peut aussi le ressusciter s'il est mort^b et c'est pourquoi je dis la vérité : Quand nous aurons adoré, nous reviendrons vers vous. »

Le type et l'antitype : Isaac et le Christ

5. Quant au fait que le bélier fut tué et qu'Isaac ne le fut pas, cela eut lieu parce qu'Isaac était la figure et non la réalité, car en lui était signifié ce qui fut accompli plus tard dans le Christ. Voyez combien Dieu rivalise de bonté avec les hommes. Abraham a offert à Dieu un fils

1. Cette nouvelle allusion aux juifs et à leur incrédulité ne doit rien à Origène ni aux auteurs utilisés habituellement par Césaire.

Deo, et Deus inmortalem filium pro hominibus ¹tradidit morti.

Potest tamen de beato Isaac et de illo ariete etiam ¹sic intellegi, ut in beato Isaac significata sit divinitas, in ariete Christi ²⁵humanitas; et quia in passione non divinitas sed humanitas crucifixa ¹creditur, ideo non Isaac sed aries immolatur: Dei enim unigenitus ¹offertur, et virginis primogenitus inmolatur.

Audite et aliud sacramen¹tum. Beatus Hieronymus presbyter scripsit, ab antiquis et senioribus ¹Iudaeis se certissime ³⁰cognovisse, quod ibi oblatus sit Isaac, ubi postea ³⁰crucifixus est Dominus Christus. Denique ab eo loco, unde beatus ¹Abraham iussus est proficisci, tertio die ad locum ubi Christus Dominus ¹crucifixus est pervenit. Etiam hoc antiquorum ³³³relatione refertur, (333) quod et Adam primus in ipso loco, ubi crux fixa est, fuerit aliquando ¹sepultus; et ideo Calvariae locus dictus est, quia primum caput ¹generis humani ibi dicitur esse sepultum.

332 26 enim: filius vel *add.* H⁴⁰ || 32 — 333, 8 Etiam — *credatur om.* B¹
333, 2 dictus est: dicitur H³ locum dictum esse H⁴⁰ || primum *om.* H⁴⁰

23-27 cf. OR., *H. Gen.* 8, 9 (SC 7 bis, p. 231).
32-333, 3 cf. OR., *Ser. in Matth.* 126 (GCS 11, p. 265).

1. Tout en s'inspirant d'ORIGÈNE, *Hom. Gen.* 8, 9 (SC 7 bis, p. 231), Césaire a omis les considérations de ce dernier sur le sacerdoce du Christ.

2. Jérôme ne semble pas identifier le mont Moriyya avec le Calvaire, comme le prétend Césaire. Certes, il se fait l'écho d'une tradition juive qui voyait dans le mont Moriyya la colline où fut édifié le temple de Jérusalem: Cf. *Hebr. quaest. in Gen.* 2, 2-3 (CCL 72, p. 26). Mais la colline du temple est précisément distincte de celle du Calvaire. Dom Morin renvoie au Ps.-JÉRÔME, *In Evang. Marc.* 15 (PL 30, 638 B). Or ce commentaire est une œuvre de CUMMIANUS DE DURROW (voir H.I. FREDE, *Kirchenschriftsteller Verzeichnis und Sigel*, Freiburg 1995, n° 632, p. 417: CU-D Mc) du VII^e siècle. Il n'a donc pu influencer Césaire.

mortel qui ne devait pas mourir et Dieu, c'est un fils immortel qu'il a livré à la mort pour les hommes.

On peut cependant interpréter aussi de la façon suivante ce qui concerne Isaac et le bélier: dans le bienheureux Isaac était signifiée la divinité du Christ, dans le bélier son humanité. Et parce que, dans la Passion, ce n'est pas la divinité mais l'humanité que l'on croit avoir été crucifiée, pour cette raison ce n'est pas Isaac mais le bélier qui est immolé ¹. Car le Fils unique de Dieu est offert et le premier-né de la Vierge est immolé.

Le mont Moriyya, le Calvaire et la sépulture d'Adam

Écoutez encore un autre mystère. Le bienheureux prêtre Jérôme ² a écrit qu'il avait appris comme chose très certaine, d'anciens et vénérables

juifs, qu'à l'endroit où fut offert Isaac, là fut crucifié plus tard notre Seigneur le Christ. C'est ainsi qu'à partir de l'endroit où le bienheureux Abraham a reçu l'ordre de s'en aller, on parvient le troisième jour à l'endroit où le Christ notre Seigneur a été crucifié. Des anciens ont même rapporté ³ que le premier Adam, lui aussi, avait été enseveli jadis à l'endroit même où fut plantée la croix et que l'endroit fut dit « du Calvaire » parce que la première tête du genre humain ⁴, selon la tradition, aurait été ensevelie à cet endroit.

3. Cette opinion au sujet de la sépulture d'Adam sous le Calvaire était déjà connue d'ORIGÈNE, *Ser. in Matth.* 126 (GCS 11, p. 265), auquel Césaire l'a probablement empruntée. On y retrouve les mêmes mots que dans le Commentaire d'Origène: *locus Calvariae, corpus Adae primi hominis, ubi crucifixus est Christus, caput humani generis*. Mais pas plus que Césaire, il n'indique sa source. Il se réfère à une tradition ancienne: *venit enim ad me traditio quaedam*.

4. *Calvarius* et *caput* n'ont pas tout à fait le même sens. Dans le passage mentionné, Origène ou plutôt son traducteur Rufin, leur donne la même signification: *Calvariae locus, id est locus capitis*. *Calvarius* est la traduction latine d'un mot araméen *Golgotha* qui signifie « lieu du crâne », selon la forme du lieu où a été crucifié le Christ.

Et vere, fratres, non incon¹grue creditur, quod ibi erectus
 5 sit medicus, ubi iacebat aegrotus : ⁵et dignum erat, ut, ubi
 occiderat humana superbia, ibi se inclinaret ¹divina miseri-
 cordia ; et sanguis ille pretiosus etiam corporaliter ¹pulve-
 rem antiqui peccatoris dum dignatur stillando contingere,
¹redemisse credatur. Haec enim, fratres carissimi, secundum
 quod ¹potuimus, de diversis scripturarum voluminibus pro
 10 animae vestrae ¹⁰profectu collegimus, et caritatis contempla-
 tione suggestimus : vos ¹vero auxiliante Domino dum fre-
 quentius scripturas divinas relegitis, ¹si diligenter adtenditis,
 credo quod etiam meliorem expositionem ¹invenire possitis.

6. Rogo vos, fratres, ut quicumque aut filium aut vernacu-
 15 lum ¹⁵suum baptizari desiderat, iam nunc eum ecclesiae
 offerre non differat ; ¹quia non est iustum, ut res, quae tam
 magna et tam praeclara creditur, ¹neglegenter aut tardius
 quam expedit requiratur. Timeo enim, ne ¹aliquae mulieres
 ideo tardius infantulos suos offerant, quia cum ¹ipsis ad
 20 vigiliis venire dissimulant. Certissime enim credimus, quod
²⁰qui statim incipiente Quadragesima eos qui baptizandi
 sunt offerre ¹voluerint, et cum ipsis ad vigiliis fideliter vene-
 rint, et filii eorum ¹legitimo ordine accipient baptismi sacra-
 mentum, et ipsi adquirent ¹indulgentiam peccatorum :
 25 praestante Domino nostro Iesu Christo, ¹cui est honor et
 imperium cum Patre et Spiritu sancto in saecula ²⁵saeculo-
 rum. Amen.

333 4 creditur : dicitur H³ || occiderat : ceciderat H³ || 9 diversis : divinis
 B¹ || animae vestrae : animae nostrae H⁴⁰ animarum vestrarum B¹ ||
 13 possitis : hic def. B¹H³ || 21 et cum ipsis — venerint om. H⁴⁰

1. L'image du Christ médecin est fréquente chez les Pères. Augustin, dont Césaire s'est beaucoup inspiré, y recourt souvent dans sa prédication. Cf. *In Evang. Ioh.* 3, 3 (CCL 36, p. 21) où il montre que la passion du Christ apporte la guérison du genre humain. Voir aussi d'autres références patristiques dans G. DUMEIGE, art. « (Le Christ) Médecin », *DSP* 10 (1980), col. 891-901.

Et vraiment, frères, il n'est pas illogique de croire que là où fut élevé le médecin ¹, là gisait le malade. Et il convenait que là où était tombé l'orgueil humain, là se penchât la miséricorde divine ; et l'on pourrait croire que ce précieux sang a racheté les cendres de l'antique pécheur, lorsqu'il daigna les toucher même matériellement en coulant goutte à goutte. Voilà, frères très chers, ce que nous avons recueilli, du mieux que nous avons pu, à partir des divers livres des Écritures pour le profit de votre âme et ce que nous avons présenté dans un but charitable. Quant à vous, avec l'aide du Seigneur, et, en relisant plus fréquemment les divines Écritures ², si vous faites bien attention, je crois que vous pourriez trouver une explication encore meilleure.

6. Je vous le demande ³, frères, que quiconque désire le baptême de son fils ou de son esclave ne diffère pas de le présenter dès maintenant à l'Église, car il n'est pas normal qu'une affaire que l'on croit si grande et si importante soit demandée avec négligence ou plus tard qu'il ne le faut. Je crains, en effet, que certaines femmes ne présentent trop tard leurs enfants parce qu'elles ne veulent pas venir avec eux aux Vigiles. Car, nous le croyons très fermement pour ceux qui, dès le commencement du Carême, ont voulu présenter les futurs baptisés et sont venus fidèlement avec eux aux Vigiles : leurs enfants recevront le sacrement de baptême selon la pratique normale et ils obtiendront eux-mêmes la rémission des péchés, avec l'assistance de notre Seigneur Jésus-Christ à qui appartiennent l'honneur et la puissance, avec le Père et l'Esprit saint, pour les siècles des siècles. Amen.

2. Césaire insiste très souvent sur la nécessité qui incombe aux chrétiens de lire chez eux l'Écriture. Cf. *Introd. Del.*, SC 175, p. 147-148.

3. Cf. p. 23, n. 2.

SERMO LXXXV

334 (334) **De puero Abraham qui missus
est ad Rebeccam**

I. Paulo ante cum divina lectio legeretur, audivimus quod beatus ¹Abraham vocaverit puerum suum, et dixerit ei : *Pone manum tuam ¹supter femur meum, ut adiurem te per Deum caeli et terrae, ⁵ut non accipias uxorem filio meo de filiabus regionis huius ^a, ¹et quod ille oboediens posuerit manum suam sup̄ter femur, et iuraverit ¹ei ^b. Haec enim omnia, fratres, quae in testamento veteri recitantur, ¹si tantum secundum litteram voluerimus accipere, aut parvum aut ¹nullum lucrum animae consequemur. Quid enim nobis prodest, ¹⁰qui ad ecclesiam ad audiendum Dei verbum fideliter convenimus, ¹si nobis dicatur, quod Abraham miserit puerum suum, ut de regione ¹longinqua adduceret uxorem filio suo, cum et in istis regionibus ¹hoc frequenter fieri videamus ? Nos vero, fratres, sequentes beatum ¹apostolum Paulum credamus quia omnia quae scripta sunt Iudaeis ¹⁵in figura contingebant ^c, nobis autem in veritate completa sunt.*

Sermo LXXXV : O¹ H³

334, 4 (6.16) sup̄ter *Mor.* : super O¹H³ || 4 (17) Deum : Dominum H³ || 6 suam *om.* H³ || 8 parvum : parum H³

I. a. Gen. 24, 2-3. b. cf. Gen. 24, 9. c. I Cor. 10, 11

SERMON LXXXV

**Le serviteur d'Abraham
qui fut envoyé à Rébecca ¹**

**Serment du serviteur
d'Abraham**

I. Quand on faisait tout à l'heure la lecture des textes sacrés, nous avons entendu que le bienheureux Abraham appela son serviteur et lui dit : « Mets la main sous ma cuisse pour que je te fasse jurer par le Dieu du ciel et de la terre que tu ne prendras pas pour mon fils une femme parmi les filles de cette région-ci ^a », et que celui-ci, obéissant, mit sa main sous la cuisse d'Abraham et lui prêta serment ^b. Or toutes ces choses, frères, que nous lisons dans l'Ancien Testament, si nous voulons les entendre uniquement selon la lettre, nous n'en retirons que peu ou pas du tout de profit pour notre âme. Car quelle utilité y a-t-il pour nous, qui nous rassemblons fidèlement à l'église pour entendre la parole de Dieu, si l'on nous dit qu'Abraham a envoyé son serviteur afin qu'il ramène d'une région lointaine une femme pour son fils, alors que, dans nos régions, nous voyons que cela arrive souvent ? Quant à nous, mes frères, en suivant le bienheureux apôtre Paul, croyons que tout ce qui a été écrit « arrivait en figure ^c » pour les juifs mais que, pour nous, cela s'est accompli en vérité.

1. Dans ce sermon sur le mariage d'Isaac, Césaire utilise assez peu le commentaire qu'en a donné Origène dans son homélie 10 sur la Genèse. On rencontre ça et là quelques réminiscences.

1 Dixit ergo Abraham ad puerum suum : *Mitte manum tuam supter* ¹*femur meum, et iura per Deum caeli et terrae. Quid est hoc, fratres ?* ¹*Sic dixit beatus Abraham mitte manum tuam sub femur meum,* ¹*tamquam diceret : Mitte*
 20 *manum tuam ad altare, aut diceret, mitte* ²⁰*manum tuam ad arcam testamenti, aut extende manum ad templum* ¹*Dei, et iura mihi. Femur tangebatur, et per Deum caeli et terrae iurabat.* ¹*Non enim errabat beatus Abraham, quando hoc fieri imperabat ;* ¹*sed quia prophetiae spiritu repletus noverat de semine suo Christum* ¹*caeli et terrae Dominum nasciturum,*
 25 *ideo quando servus suus femur* ²⁵*illi contingebatur, non per carnale membrum sed per Deum vivum* ¹*et verum iuramenta praestabat : quia Abraham genuit Isaac, Isaac* ¹*genuit Iacob, Iacob genuit Iudam* ^d, *de cuius semine Christus Dominus* ¹*natus est.*

2. *Abiit ergo puer in Mesopotamiam Syriae, et stetit iuxta* ³⁰*fontem, et dixit in corde suo : Domine Deus domini*
 335 *mei si fecisti (335) misericordiam cum Domino meo, ecce sto ad puteum, et puella* ¹*quae venerit haurire aquam, si ei dixero da mihi bibere, et illa* ¹*mihi responderit : et tu bibe, et camelis tuis hauriam aquam,* ¹*ipsa est quam praeparasti*
 5 *Domino meo Isaac. Necdum puer in corde* ⁵*suo verba compleverat, et ecce apparuit Rebecca habens ydriam* ¹*in scapu-*

334, 17 iura : mihi *add.* O¹ || 21 mihi *om.* O¹ || 27 semine : secundum carnem *add.* H³ || 29 Abiit — Syriae *solus* H³ || 30 si : qui H³
 335, 4-5 in corde suo *om.* H³

1. d. Matth. 1, 2

1. JÉRÔME commentant Gen. 24, 3 dans *Hebr. quaest. in Gen.* 24, 9 (CCL 72, p. 28) cite lui aussi le début de la généalogie du Christ selon *Matthieu*.

2. Césaire résume ici brièvement le long récit du mariage d'Isaac et de Rébecca, ou plus exactement la scène de la rencontre du serviteur d'Abraham et de Rébecca (Gen. 24, 10-58). Comme son intention est de résumer tout ce passage, nous ne distinguerons pas, dans la ponctuation, les endroits où il reproduit tel quel le texte biblique.

Abraham dit donc à son serviteur : « Mets ta main sous ma cuisse et jure par le Dieu du ciel et de la terre. » Qu'est-ce à dire, mes frères ? Le bienheureux Abraham dit : « Mets ta main sous ma cuisse », comme s'il disait : Mets ta main à l'autel, ou disait : Mets ta main à l'arche d'alliance, ou : Étends ta main vers le temple de Dieu, et prête-moi serment. C'est la cuisse qu'il touchait et c'est par le Dieu du ciel et de la terre qu'il jurait. Car il ne se trompait pas, le bienheureux Abraham, quand il ordonnait d'agir ainsi, mais, rempli de l'esprit de prophétie, il savait que de sa semence devait naître le Christ, Seigneur du ciel et de la terre ; aussi, quand son serviteur touchait sa cuisse, ce n'était pas par un membre de chair mais par le Dieu vivant et vrai qu'il prêtait serment, car « Abraham engendra Isaac, Isaac engendra Jacob, Jacob engendra Juda ^d », de la semence duquel naquît le Christ notre Seigneur ¹.

La rencontre de Rébecca près du puits ²

2. Le serviteur s'en alla donc en Mésopotamie de Syrie ³ et s'arrêta près d'une fontaine. Il dit dans son cœur : Seigneur, Dieu de mon maître, si tu as fait miséricorde à mon maître, voici que je me tiens près du puits, et la jeune fille qui viendra puiser de l'eau, si je lui dis : Donne-moi à boire, et qu'elle me réponde : Bois et je puiserai aussi de l'eau pour tes chameaux, c'est elle que tu as destinée pour mon maître Isaac. Le serviteur n'avait pas encore fini de parler en son cœur et voici qu'apparut Rébecca ayant une

3. Césaire ne mentionne pas la ville de Nahor où doit se rendre le serviteur d'Abraham. Mais l'expression *in Mesopotamiam Syriae* qu'il utilise indique bien la région nord-ouest de la Mésopotamie, où se trouve cette ville. Cette expression ne se rencontre dans aucune version ancienne de Gen. 24, 10, mais figure en Gen. 28, 2-6, dans la Vulgate.

la^a. Et dixit ad eam puer : da mihi bibere. At illa cito¹ deposuit ydriam, et dixit : et tu bibe, Domine, et camelis tuis¹ hauriam aquam^b. Et cum interrogasset cuius esset filia, respondit¹ ei quod filia esset Batuelis, et soror Laban^c.
 10 Et incurvavit se homo,¹⁰ et adoravit Deum^d, eo quod agnoverat quod ipsi essent parentes¹ domini sui Abrahæ^e; et protulit in aures ad ornandum faciem¹ suam, et armillas posuit in manibus suis^f. At illa vadens nuntiavit¹ parentibus suis, qui exeuntes benedixerunt Deum, et cum gaudio¹ et honore susceperunt puerum Abrahæ. At ille locutus est¹⁵ ad eos de Rebecca, ut eam adduceret Domino suo Isaac. Illi autem¹ dixerunt : clamemus puellam, et quaeramus illius voluntatem. Cumque vocata esset, dixerunt ad eam : vis ire cum homine isto ?¹ At illa respondens dixit : vadam^g.

3. Nunc, fratres carissimi, quantum possumus, breviter
 20 quid²⁰ ista significant videamus. Beatus Abraham, quando puerum dirigebat,¹ ut acciperet uxorem filio suo, typum habebat Dei patris^a; sicut et¹ quando eum in holocaustum obtulit, Dei patris imaginem figurabat : puer autem eius verbum propheticum designabat. Misit ergo Abraham¹ puerum suum in regionem longinquam, ut inde acciperet uxorem²⁵ filio suo : quia missurus erat Deus pater propheticum verbum per¹ universam terram, ut quaereret ecclesiam catholicam sponsam uni¹ genito suo. Et quomodo per puerum Abrahæ beato Isaac sponsa¹ adducitur, ita per verbum

336, 6 in scapula : in scapulas H³ || 6-7 At illa deposuit ydriam : Et illa respondit cito deposita ydria H³ || 9 quod : et add. H³ || 10 quod et add. H³ || 12 suam : illius H³ || vadens : videns O¹H³ || 15 adduceret O¹ : duceret H³ || 23 eius om. H³

2. a. cf. Gen. 24, 10-15 b. cf. Gen. 24, 17-19 c. cf. Gen. 24, 23-24 d. cf. Gen. 24, 26 e. cf. Gen. 24, 27 f. cf. Gen. 24, 22 g. cf. Gen. 24, 57-58
 3. a. cf. Gen. 22, 2

335, 23 cf. OR., H. Gen. 10, 2 (SC 7 bis, p. 260).
 26-33 cf. OR., H. Gen. 10, 5 (SC 7 bis, p. 270, 272).

cruche sur l'épaule^a. Et le serviteur lui dit : « Donne-moi à boire. » Et aussitôt, elle déposa la cruche et dit : « Bois Seigneur, et je puiserai aussi de l'eau pour tes chameaux^b. » Et comme il lui avait demandé de qui elle était la fille, elle lui répondit qu'elle était fille de Bétuel et sœur de Laban^c. Et l'homme s'inclina et adora Dieu^d, parce qu'il avait reconnu en ces gens-là des parents de son maître Abraham^e. Et il prit des pendants d'oreille pour parer son visage et lui posa des bracelets à ses mains^f. Et elle s'en alla porter la nouvelle à ses parents qui sortirent en bénissant Dieu et reçurent avec joie et honneur le serviteur d'Abraham. Et il leur parla de Rebecca pour la conduire à son maître Isaac. Et eux de dire : « Appelons notre fille et sachons sa volonté. » Et après l'avoir appelée, ils lui dirent : « Veux-tu aller avec cet homme ? » Et elle répondit : « J'irai^g. »

Isaac et Rébecca préfigurent l'union du Christ et de l'Église

3. Maintenant, frères très chers, autant que nous le pouvons, voyons rapidement le sens de tout cela. Quand le bienheureux Abraham envoyait son serviteur afin qu'il prit une femme pour son fils, il était le type de Dieu le Père ; comme aussi, quand il l'offrit en holocauste^a, il était l'image de Dieu le Père ; quant à son serviteur, il figurait la parole prophétique¹. Abraham envoya donc son serviteur dans une région lointaine pour y prendre une femme pour son fils, parce que Dieu le Père devait envoyer la parole prophétique par toute la terre pour chercher l'Église catholique comme épouse pour son Fils unique. Et de même que c'est par le serviteur d'Abraham qu'une épouse est amenée au bienheureux Isaac, de même c'est par la parole prophétique que l'Église

1. Pour Origène, la parole prophétique, figurée par le serviteur d'Abraham, est envoyée à l'âme afin de l'unir au Christ, alors que chez Césaire, elle est envoyée à toute la terre pour rassembler l'Église catholique. Suivant son habitude, l'évêque d'Arles a préféré *verbum* à *sermo*.

propheticum ecclesia gentium ad verum ¹sponsum Christum de longinquis regionibus invitatur.

30 Ubi tamen ³⁰invenitur sponsa illa, quae Christo socianda erat ? Ubi, nisi ad aquam ? ¹Verum est, carissimi : nisi ecclesia ad aquam baptismi venisset, ¹Christo sociata non esset. Rebecca ergo Abrahae puerum invenit ¹ad puteum ; et ecclesia invenit Christum ad baptismi sacramentum. ¹Quid tamen
336 post haec factum est ? Protulit puer in aures aureas et (336) dextralia aurea, et dedit ea Rebecca. In illis in aures aureas signi¹ficabantur verba divina : in illis armillis aureis, opera sancta ; quia ¹in manibus opera designantur.

Videamus, fratres, quomodo haec ¹dedit et Christus ecclesiae. Puer ergo obtulit in aures ad ⁵ornandam faciem Rebecca, et Christus verba divina margaritis ¹omnibus digniora posuit in aures ecclesiae ; puer dedit dextralia ¹in manibus Rebecca, et Christus dedit opera sancta in manus ecclesiae. ¹Considerate, fratres carissimi, et gaudete, et Deo gratias agite, quia, ¹quod in illis figuratum est, in nobis
5 Christo donante impletum est ; ¹⁰et quomodo Rebecca nec in aures habere potuit, nec armillas in manibus, ¹nisi Isaac per servum suum transmitteret, ita et ecclesia nec verba
15 ¹divina in aures, nec opera sancta habere potuisset in manibus, ¹nisi haec illi Christus per suam gratiam et per suos apostolos contulisset. Quod autem interrogata puella a parentibus, utrum vellet ire ¹⁵cum puero, respondit, :
« Vado », aperte hoc in ecclesia videmus impleri. ¹Ibi inter-

335, 29 tamen : autem O¹

336, 6 digniora posuit in aures H³ : pretiosiora dedit O¹ || puer dedit dextralia H³ : et armillas posuit O¹ || 7 in manus : in manibus H³ || 13 et per suos apostolos om. H³ || 14 vellet : velit H³ || 15 Vado : vadam H³ || 24 est : fratres add. H³

34-336, 3 cf. Or., *H. Gen.* 10, 4 (SC 7 bis, p. 270).

1. Césaire là encore souligne davantage que son modèle la portée ecclésiastique de ce passage.

des Gentils est appelée des régions éloignées vers son véritable époux, le Christ ¹.

Où donc, cependant, est trouvée cette épouse qui devait être unie au Christ ? Où, sinon près de l'eau ? C'est bien vrai, très chers, si l'Église n'était pas venue à l'eau du baptême, elle n'aurait pas été unie au Christ. Rébecca a donc trouvé le serviteur d'Abraham près du puits et l'Église a trouvé le Christ au sacrement de baptême ². Mais que se passa-t-il ensuite ? Le serviteur offrit des pendants d'oreille en or et des bracelets d'or qu'il donna à Rébecca. Ces pendants d'oreille signifiaient les paroles divines, ces anneaux d'or, les bonnes œuvres parce que les mains désignent les œuvres ³.

Voyons, frères, comment le Christ a fait aussi ces dons à l'Église. Le serviteur offrit donc des pendants d'oreilles en or pour parer le visage de Rébecca, et le Christ déposa des paroles divines, plus précieuses que toutes les perles, dans les oreilles de la sainte Église. Le serviteur mit des bracelets aux mains de Rébecca et le Christ mit les bonnes œuvres aux mains de l'Église. Réfléchissez, frères très chers, réjouissez-vous et rendez grâces à Dieu, car ce qui était figuré en eux a été accompli en nous par le don du Christ. Et de même que Rébecca n'aurait pu avoir ni pendants d'oreilles, ni bracelets aux mains si Isaac ne les lui avait envoyés par son serviteur, de même aussi l'Église n'aurait pu avoir ni les paroles divines pour ses oreilles ni les bonnes œuvres pour ses mains si le Christ ne les lui avaient conférées par l'intermédiaire de sa grâce et de ses apôtres. Quant au fait que la jeune fille, interrogée par ses parents pour savoir si elle voulait partir avec le serviteur, répondit : « Je pars », nous le voyons claire-

2. La typologie baptismale à partir des puits des Patriarches est bien plus développée chez Césaire que chez Origène, qui voit surtout dans ces puits la doctrine des Écritures.

3. Ce thème se trouve aussi chez HILAIRE DE POITIERS, *Tract. myst.* I, 19 (SC 19 bis, p. 109) : « Par ses boucles d'oreilles elle enseigne l'audition de la foi ; dans les bracelets de ses bras, elle montre la parure des bonnes œuvres. »

rogatur voluntas Rebeccae ; hic requiritur voluntas ecclesiae.

¹Rebeccae dicitur : « Vis ire cum homine isto ? » Et respondet : « Vado. » ¹Ecclesiae dicitur : « Credis in Christo ? » Et respondet : « Credo. » Rebecca ¹non duceretur ad Isaac, nisi diceret : « Vado » ; nec ecclesia Christo ²⁰iungeretur, nisi diceret : « Credo. »

4. Accepit ergo puer Rebeccam, et exhibuit Isaac. Videamus tamen ¹ubi eum invenerit. *Invenit, inquit, eum ad puteum iuramenti* ^a. Videte, ¹fratres : puer Isaac Rebeccam ad puteum invenit, et iterum ipsum Isaac ¹Rebecca invenit ad puteum. Verum est : nec Christus ecclesiam, nec ²⁵ecclesia Christum invenit, nisi ad baptismi sacramentum. *Exierat ergo, sicut dicit scriptura, beatus Isaac ad vesperam in agrum ad ¹meditandum* ^b. Ager ille mundi figuram habebat. Exierat Isaac in ¹agrum, quia Christus venturus erat in mundum : Isaac ad vesperum ¹diei, Christus in fine saeculi. ³⁰*Exierat, inquit, ad meditandum*. Isaac ³⁰Ergo ad meditandum in agro processit, quia Christus in mundum ¹pugnaturus contra diabolum venit, ut eum vinceret iuste, dum ab ¹leo occideretur iniuste : ut moriendo mortem destrueret, et resurgendo ¹vitam credentibus condonaret ; et quomodo

336, 29 diei om. H³ || saeculi O¹ : mundi H³ || Exierat — meditandum H³ : om. O¹ || 31 pugnaturus : intravit add. H³

3. b. cf. Gen. 24, 58

4. a. cf. Gen. 24, 62 b. Gen. 24, 63

336, 28-29 cf. OR., H. Gen. 10, 3 (SC 7 bis, p. 266).

1. Cette allusion au rite du baptême se trouve aussi, mais bien plus brève, chez HILAIRE DE POITIERS, *Tract. myst.* I, 19 (SC 19bis, p. 109) : « Interrogée sur son mariage, elle (Rébecca) répond à la manière de ceux qui doivent être unis au Christ pour arriver à la vision », c'est-à-dire au baptême.

2. La mention *iuramenti* ne figure pas dans le texte cité mais en Gen. 21, 32 (cf. cas analogue, p. 143, n. 3). Cette précision se trouve aussi dans la traduction de Rufin où Césaire a dû la prendre. Cf. ORIGÈNE, *Hom. Gen.* 10, 5 (SC 7 bis, p. 270).

ment accompli dans l'Église. Là, on questionne Rébecca sur ce qu'elle veut ; ici, on demande à l'Église ce qu'elle veut ¹. A Rébecca, on dit : « Veux-tu partir avec cet homme ? » Et elle répond : « Je pars ^b. » A l'Église on dit : « Crois-tu au Christ ? » Et elle répond : « J'y crois. » Rébecca ne serait pas amenée à Isaac si elle ne disait : « Je pars », et l'Église ne serait pas unie au Christ si elle ne disait : « Je crois. »

**Le Christ
s'est uni à l'Église
à la fin des temps**

4. Le serviteur prit donc Rébecca et la présenta à Isaac. Voyons cependant où elle le trouva. « Elle le trouva, est-il dit, au puits du Serment ^{a 2}. »

Voyez, frères : le serviteur d'Isaac trouva Rébecca à un puits, et c'est encore à un puits que Rébecca trouva Isaac en personne. C'est la vérité : le Christ ne trouve l'Église et l'Église le Christ que dans le sacrement de baptême ³. Le bienheureux Isaac était donc, comme dit l'Écriture, « sorti dans la campagne à la tombée du jour, pour méditer ^b ».

Cette campagne était la figure du monde. Isaac était sorti dans la campagne parce que le Christ devait venir dans le monde ; c'était pour Isaac à la tombée du jour, pour le Christ, à la fin du monde. « Il était sorti, est-il dit, pour méditer. » Isaac s'est donc avancé dans la campagne pour méditer parce que le Christ est venu dans le monde afin de lutter contre le diable et de le vaincre justement tandis qu'il était injustement tué par lui ⁴, pour détruire la mort en mourant et, par sa résurrection, faire don de la vie aux

3. Césaire souligne davantage qu'Origène la signification sacramentelle des puits des Patriarches. Cf. p. 24, n. 1 et 3, et *Serm.* 88, 1, p. 181, n. 2.

4. L'explication que Césaire introduit ici au sujet de la « méditation » d'Isaac ne doit rien à l'homélie d'Origène dont il s'est inspiré. On y retrouve la théorie de la Rédemption qu'il a exposée longuement au *Serm.* 11, 5 (SC 175, p. 385-397). Voir surtout p. 386, n. 1 et p. 393-394, n. 2. Cf. aussi J. RIVIÈRE, « La doctrine de la Rédemption chez saint Césaire d'Arles », *BLE* 44 (1943), p. 3-20.

- 337 Isaac corporaliter Rebecca, (337) sic Christo spiritualiter iungeretur ecclesia, accipiens in praesenti ¹pretiosam arram sanguinem sponsi sui, acceptura dotem postmodum ¹regni sui. Quam rem beatus Petrus apostolus evidenter annuntiat, ¹dicens : *Non enim, inquit, redempti estis auro et argento, sed ⁵pretioso sanguine tamquam agni immaculati* ^c.
5. Accepit ergo Isaac Rebeccam, *et intromisit eam in tabernaculum matris suae* ^a : accepit et Christus ecclesiam, et constituit ¹eam in loco synagogae. Per infidelitatem enim synagoga a Deo separata ¹et mortua est : et per fidem ecclesia Christo coniuncta et vivificata ¹⁰est ; nam per superbiam, sicut dicit apostolus, *Fracti sunt rami oleae* ^b, ut insereretur humilis oleaster. Accepit ergo Isaac Rebeccam, *et in tantum dilexit, ut dolorem, qui ex morte matris acciderat, temperaret* ^c. Mors enim Sarrae infidelitatem significat synagogae. ¹Moritur ergo Sarra, et in loco eius Rebecca ducitur : synagoga repu¹⁵diatur, ut introducatur ecclesia. Accepit ergo Isaac Rebeccam, *et in tantum dilexit, ut tristitiam, quae de morte matris acciderat, temperaret* : accepit Christus ecclesiam, et in tantum dilexit, ut ¹dolorem, qui de perditione matris synagogae acciderat, amore ecclesiae temperaret.
- 20 Nam sicut infidelitas synagogae Christo tristitiam fecit, ²⁰ita illi fides ecclesiae laetitiam generavit ; et quomodo per malitiam ¹synagogae unam gentem Iudaeorum, nec ipsam tamen totam, perdidit, ¹ita totum mundum per fidem ecclesiae Christus Dominus acquisivit.

337, 4 redempti : empti H³ || estis om. O¹ || 10-11 nam — oleaster H³ : om. O¹ || 18 matris om. H³ || amore : amor O⁴ || 21 tamen om. O¹

4. c. I Pierre 1, 18-19

5. a. Gen. 24, 67a b. Rom. 11, 17 c. Gen. 24, 67b

337, 1-3 cf. CAES., S. 87, 3 ; 167, 1 ; EVS. GALL., H. 6, 1 (CCL 101, p. 67).

1. Cf. *Sacramentaire Gélisien*, Préface pascale, éd. H.A. Wilson, Oxford, Clarendon Press, 1894, p. 89.

croyants ¹. Et, de même que Rébecca fut unie corporellement à Isaac, ainsi l'Église fut unie spirituellement au Christ, recevant à présent comme arrhes précieuses le sang de son époux, elle qui devait recevoir plus tard en dot son royaume. C'est ce qu'annonce clairement le bienheureux apôtre Pierre : « Car vous n'avez pas été rachetés par de l'or et de l'argent, mais par un sang précieux, comme d'un agneau sans tache ^c. »

Sara et Rébecca :
la Synagogue et l'Église

5. Isaac reçut donc Rébecca « et la fit entrer dans la tente de sa mère ^a ». Le Christ reçut aussi l'Église et l'établit à la place de la Synagogue. C'est en effet par son infidélité que la Synagogue a été séparée de Dieu et qu'elle est morte ; c'est par sa foi que l'Église a été unie au Christ et a reçu la vie, car c'est par l'orgueil, comme dit l'Apôtre, qu'ont été brisés les rameaux de l'olivier pour que fût greffé l'humble olivier sauvage ^b.

Isaac reçut donc Rébecca « et l'aima tellement que la douleur d'avoir perdu sa mère en fut apaisée ^c ». La mort de Sara symbolise en effet l'infidélité de la Synagogue : Sara meurt et Rébecca est conduite à sa place ; la Synagogue est répudiée pour que soit introduite l'Église. Isaac reçut donc Rébecca « et l'aima tellement que la tristesse d'avoir perdu sa mère en fut apaisée » ; le Christ reçut l'Église et l'aima tellement que la douleur d'avoir perdu sa mère, la Synagogue, fut apaisée par l'amour de l'Église. Car, de même que l'infidélité de la Synagogue provoqua la tristesse du Christ, de même la foi de l'Église lui procura de la joie. Et, de même que par la malice de la Synagogue il a perdu la seule nation des juifs — et cependant pas tout entière —, de même par la foi de l'Église, le Christ notre Seigneur a acquis le monde entier ².

2. Césaire semble être le seul à avoir vu dans la mort de Sara et dans le mariage d'Isaac et de Rébecca une figure de la fin de la Synagogue et de la naissance de l'Église. Cf. l'Introd., p. 28, n. 5.

25 ¹Et quia de nobis, fratres carissimi, sponsam sibi spirita-
 lem ¹Christus Dominus praeparavit, quam etiam, sicut dixi,
 sanguine ²⁵pretioso redemit ^d, ita ipso adiuvante unusquis-
 que beneficia in se ¹munere divino collata non solum custo-
 diat, sed etiam augere ¹contendat, ut nihil in eum aut per
 30 luxuriam sordidum, aut per super¹biam tumidum, aut per
 iracundiam combustum, aut per avaritiam ¹obscurum, aut
 per invidiam vipereo veneno percussum appareat; ³⁰quia
 iustum est, ut sponsum ille *speciosus forma prae filiis homi-
 num* ^e ¹nihil in nobis de supradictis peccatis inveniat, quod
 oculos suae ¹maiestatis offendat : cui est honor et imperium
 cum Patre et Spiritu ¹sancto in saecula saeculorum. Amen.

337, 23 spiritalem : specialem H³ || 25 beneficia om. H³ || 26 munere divino :
 divinitus H³ || 28 iracundiam : iram H³

5. d. cf. I Pierre 1, 19 e. Ps. 44, 3

Et puisque, frères très chers, en nous le Christ notre
 Seigneur s'est préparé une épouse spirituelle, qu'il a même,
 je l'ai dit, rachetée de son précieux sang ^d ¹, que chacun
 aussi, avec son aide, non seulement conserve les bienfaits
 qu'il a reçus de la libéralité divine, mais essaie encore de les
 augmenter, afin que rien en lui n'apparaisse ni souillé par la
 débauche, ni enflé par l'orgueil, ni brûlé par la colère, ni terni
 par l'avarice, ni piqué par l'envie d'un venin de vipère ². Car
 il est juste que cet époux, « le plus beau des enfants des
 hommes ^e », ne trouve en nous aucun des péchés évoqués
 plus haut qui offenseraient les yeux de sa Majesté, à qui
 appartiennent l'honneur et la puissance, avec le Père et
 l'Esprit saint, pour les siècles des siècles. Amen.

1. Allusion probable aux épousailles du Christ et de l'Église en *Éphés.* 5, 25-26 combiné avec *I Pierre* 1, 19.

2. Cette métaphore du venin appliquée à l'envie est assez fréquente chez Césaire.

De conceptione sanctae Rebeccae

1. Si expositiones sanctorum scripturarum eo ordine et illo eloquio, ¹quo a sanctis patribus sunt expositae, caritatis vestrae auribus ¹voluerimus intimare, non nisi ad paucos scolasticos cibus doctrinae ⁵poterit pervenire, reliqua vero populi multitudo ieiuna remanebit ; ¹et ideo rogo humiliter, ut contentae sint eruditae aures verba rustica ¹aequanimiter sustinere, dummodo totus grex Domini simplici et, ¹ut ita dixerim, pedestri sermone pabulum spirituale possit accipere. ¹Et quia inperiti et simplices ad scolasticorum altitudinem ¹⁰non possunt ¹⁰ascendere, eruditi se dignentur ad illorum ignorantiam inclinare : ¹quia, quod simplicibus dictum fue-

Sermo LXXXVI : B¹ B² O¹ H¹ H³ H⁴⁰

338, 1 sanctae B¹ : *om. alii plerique codd.* || 8 pabulum : poculum B¹

1. Les thèmes développés dans ce sermon se rencontrent fréquemment chez les anciens Pères. À la suite de saint Paul, ils ont souvent vu dans les deux fils de Rébecca la figure des juifs et des Gentils. Ainsi Tertullien, Cyprien, Hilaire de Poitiers, Augustin, Origène, pour ne citer que les principaux. Mais on trouve aussi une exégèse moralisante de cette histoire. Hilaire, tout en reprenant l'interprétation courante, voit dans Ésaü la figure des charnels car il a vendu son droit d'aînesse pour satisfaire les besoins de la chair, et Jacob représente les spirituels ; de même Ambroise, Augustin et Origène. Césaire se fait aussi l'écho de ces deux interprétations, sans qu'il soit toujours possible d'identifier la source qu'il a utilisée.

La maternité de sainte Rébecca ¹Pourquoi Césaire
use d'un langage simple

1. Si nous voulons faire entendre aux oreilles de votre charité les explications des saintes Écritures, selon la méthode et dans le style où elles ont été présentées par les saints Pères, la nourriture de l'enseignement ne pourra parvenir qu'à un petit nombre de personnes instruites ; quant au reste de la foule du peuple, il restera à jeun. Et c'est pour cela que je demande humblement que les oreilles savantes se contentent de supporter avec patience un style populaire pourvu que le troupeau tout entier du Seigneur puisse, par une parole simple et, pour ainsi dire, terre à terre ², recevoir la pâture spirituelle. Et puisque les gens ignorants et simples ne peuvent s'élever au niveau des gens instruits, que les gens cultivés daignent s'abaisser au niveau de l'ignorance des autres. Car ce qui est dit aux simples, les gens instruits peuvent aussi le compren-

2. Cette expression *pedestri sermone* appliquée au sens classique de la prose, est ici une transposition de la dénomination grecque *pezos logos*, appliquée à la langue et au style des Écritures comme *sermo humilis* ou langage humble, simple, opposé au *hypselos logos*, le langage sublime de la prose sophistique. De cette façon, l'évêque d'Arles propose comme style convenant à la prédication populaire le langage et le style bibliques. Cf. CLOSA FARRÉS, *Resumen*, p. 11.

rit, et scolastici intellegere possunt ; ¹quod autem eruditus fuerit praedicatum, simplices omnino capere ¹non valebunt.

2. Die tertio nobis de beato Isaac et sancta Rebecca et parvulis ¹⁵qui in eius utero conlidebantur lectio recitata est. Quod autem beatus ¹Isaac typum habuerit Domini salvatoris, paene nulli habetur inco¹gnitum. Isaac ergo Christum Dominum, beata Rebecca ecclesiam ¹figuravit : quae cum multo tempore ad exemplum ipsius ecclesiae ¹sterelis permaneret, beato Isaac orante et Domino donante concepit.

20 ²⁰Sed conlidebantur parvuli in utero eius ; quorum molestiam non ¹sustinens, dixit : *Si sic mihi futurum erat, quid necesse fuit concipi^a ?* Et ait illi Dominus : *Duae gentes in utero tuo sunt, et duo ¹populi de ventre tuo dividuntur ; populusque populum superabit, ¹et maior serviet minori^b.*

25 *Haec enim omnia, fratres carissimi, sicut ²⁵dicit apostolus, in figura contingebant illis, scripta sunt autem ¹propter nos^c.* Concepit ergo corporaliter de beato Isaac Rebecca,

339 (339) quia conceptura erat spiritualiter de Christo ecclesia ; sed sicut duo ¹parvuli in utero Rebecca conlidebantur, sic et in utero ecclesiae ¹duo sibi populi iugiter adversantur. Si enim aut soli mali aut soli ¹boni essent, unus populus esset ;

5 quia vero in ecclesia et boni inveniuntur, quod peius est, et mali, tamquam in ventre spiritualis Rebecca ¹duo populi conliduntur, humiles scilicet ac superbi, casti et adulteri, ¹mansueti et iracundi, benigni et invidi, misericordes et

336, 12 omnino om. B¹⁻²O¹ || 23 ventre : utero B¹

2. a. Gen. 25, 22 b. Gen. 25, 33 c. I Cor. 10, 11

1. Sur l'auditoire des *Sermones de scriptura*, et la manière dont Césaire y adapte sa prédication, voir l'Intro., p. 10 s.

2. Césaire ne commente pas toujours le passage de l'Écriture qui vient d'être lu. Le *Serm.* 84 renvoie à un texte qui sera lu au cours de la Vigile pascalle. Ici, le texte a été lu deux jours plus tôt. Le rappel des devoirs du chrétien pendant le Carême ainsi que la place de ce sermon dans les collections B et O font penser qu'il a dû être prononcé au cours de la première semaine de Carême.

dre, mais ce qui sera prêché aux gens cultivés, les simples ne seront pas du tout capables de le comprendre ¹.

**Ésaü et Jacob,
symboles des bons
et des méchants**

2. Avant hier ², on nous a lu l'histoire du bienheureux Isaac, de sainte Rébecca et des enfants qui s'entrechoquaient dans son sein. Or, que le bienheureux Isaac ait été le type de notre Seigneur le Sauveur, presque personne ne l'ignore. Isaac figurait donc le Christ notre Seigneur, la bienheureuse Rébecca, l'Église ; Rébecca, après être restée longtemps stérile à l'exemple de l'Église elle-même, conçut à la prière du bienheureux Isaac et par le don du Seigneur.

Mais les enfants s'entrechoquaient dans son sein ; ne supportant pas la gêne qu'ils lui causaient, elle dit : « S'il devait en être ainsi pour moi, qu'était-il besoin de concevoir ^a ? » Et le Seigneur lui dit : « Deux nations sont dans ton sein et deux peuples se sépareront au sortir de tes entrailles. Un peuple sera plus fort que l'autre. L'aîné sera asservi au plus jeune ^b. » Car « toutes ces choses », frères très chers, comme dit l'Apôtre, « leur arrivaient en figure mais ont été écrites pour nous ^c ». C'est donc du bienheureux Isaac que Rébecca conçut selon la chair parce que c'est du Christ que l'Église devait concevoir selon l'Esprit ; mais comme deux enfants s'entrechoquaient dans le sein de Rébecca, ainsi, dans le sein de l'Église, deux peuples aussi s'opposent continuellement. S'il n'y avait en effet que des méchants ou que des bons, il n'y aurait qu'un seul peuple, mais, parce que, dans l'Église, on trouve à la fois des bons et malheureusement aussi des méchants ³, comme dans le sein d'une Rébecca spirituelle, deux peuples s'entrechoquent : les humbles et les orgueilleux, les chastes et les adultères, les doux et les coléreux, les bienveillants et les envieux, les miséricordieux et les

3. Pour Ésaü, figure des méchants et Jacob, figure des bons, cf. AUG., *Enarr. in Ps.* 126, 8 (CCL 40, p. 1863).

cupidi. Boni ¹enim lucrari volunt malos, mali vero extinguere cupiunt bonos : ¹honorum desiderium est, ut qui mali sunt corrigantur ; malorum ¹⁰vero studium est, ut qui boni sunt consumantur. Unum est genus ¹piorum, aliud impiorum : genus piorum ad caelum erigitur per humilitatem, genus impiorum ad infernum demergitur per elationem.

¹Omnes enim qui in ecclesia catholica terrena sapiunt, terram diligunt, ¹terram concupiscunt, et omnem spem suam in terra constituunt, ¹⁵ad Esau pertinent : et quicumque ideo Deo servire optat, ut honoribus ¹creseat et luca terrena percipiat, et ipse ad Esau, id est, ad terrenam ¹felicitatem pertinere cognoscitur. In Esau enim carnales intelleguntur, in Iacob vero spirituales ; isti enim sunt duo populi, sicut ¹beatus apostolus evidenter assignat, dum carnales demonstrat, et ²⁰spirituales insinuat. Sic enim ait : *manifesta autem sunt opera carnis, quae sunt fornicatio, immunditia, luxuria, idolorum servitus, veneficia, inimicitiae, contentiones, aemulationes, irae, rixae, dissensiones, sectae, invidiae, ebrietates, comisationes, et cetera talia* ^d. Ecce fructus populi pertinentis ad Esau. Qui autem sunt fructus ²⁵qui pertinent ad Iacob, idem apostolus in consequentibus adiungit, ¹dicens : *fructus autem spiritus est caritas, gaudium, pax, longa ¹nimitas, bonitas, benignitas, fides, modestia, continentia* ^e. Ecce ¹opera spiritalia ad beatum Iacob, id est, ad piorum populum pertinentia.

339, 10 studium om. B¹ || 19 assignat : designat H¹ || 20 autem om. O¹H^{1.40} || 23 comisationes Mor. : comissiones cett. || 26 pax : patientia add. H³ || continentia : castitas add. B¹O¹

2. d. Gal. 5, 19-21 e. Gal. 5, 22-23

cupides. Les bons veulent en effet gagner les méchants, tandis que les méchants cherchent à faire disparaître les bons. Les bons désirent la correction des méchants tandis que les méchants s'efforcent de détruire les bons. Il y a une race d'hommes pieux, une autre d'impies ; la race des hommes pieux s'élève au ciel par l'humilité, la race des impies s'enfonce en enfer par l'orgueil.

Les charnels et les spirituels dans l'Église

Car tous ceux qui, dans l'Église catholique, ont le goût des choses de la terre, aiment la terre, convoitent la terre et placent toute leur espérance dans la terre, sont du côté d'Ésau. Et quiconque choisit de servir Dieu pour s'élever dans les dignités et recevoir des avantages terrestres, celui-là aussi est du côté d'Ésau, c'est-à-dire du côté du bonheur terrestre, on le sait bien. Ésau, en effet, représente les charnels et Jacob les spirituels ¹ ; tels sont les deux peuples, comme le bienheureux Apôtre nous les signale clairement en décrivant les charnels et en montrant les spirituels. Voici comme il s'exprime : « Les œuvres de la chair sont bien connues, à savoir : la fornication, l'impureté, la débauche, le culte des idoles, la magie, les inimitiés, la discorde, la jalousie, les emportements, les cabales, les dissensions, les schismes, les envies, les ivrogneries, les orgies et autres choses semblables ^d. » Voilà les fruits du peuple qui est du côté d'Ésau. Quels sont au contraire les fruits de ceux qui sont du côté de Jacob ? Le même Apôtre le précise ensuite : « Or les fruits de l'Esprit sont la charité, la joie, la paix, la longanimité, la bonté, la bienveillance, la fidélité, la douceur, la maîtrise de soi ^e. » Voilà les œuvres spirituelles qui sont du côté du bienheureux Jacob, c'est-à-dire du côté des hommes pieux.

1. Pour Aug., *Enarr. in Ps.* 138, 18 (CCL 40, p. 1975), Ésau représente les charnels et Jacob les spirituels.

3. Quod autem dictum est, *populus populum superabit, et*
 30 ³⁰ *maior serviet minori*^a, secundum litteram in Ésau vel in
 Iacob non videmus impletum : non enim corporaliter beato
 Iacob Esau servisse commemorat scriptura. Quomodo ergo
 hoc oportet intellegi, aut qualiter maior populus minori
 serviat, spiritualiter debemus inquirere ; nisi enim fieret, non
 35 hoc sancta scriptura commemoraret. Quomodo ³⁵ ergo popu-
 340 lus maior serviet minori, hoc qui diligenter attendit, in (340)
 Christianis vel in Iudaeis agnoscit : maior enim et senior
 populus Iudaeorum minori, id est, populo Christiano ser-
 vire probatur, dum per totum mundum velut capsarius
 Christianorum libros divinae legis ad instructionem
 5 omnium gentium portare cognoscitur. Ideo enim per
 omnem terram Iudaei dispersi sunt, ut, cum aliquem
 paga¹ num ad fidem Christi voluerimus invitare, et ab omni-
 bus prophetis ipsum Christum adnuntiatum esse testamur,
 et ille resistens dixerit, a nobis potius quam ab Spiritu
 sancto libros divinae legis esse conscri¹ptos, nos habemus
 10 unde eum redarguere certa ratione possimus, ¹⁰ dicentes ei :
 Si de meis libris tibi dubitatio nascitur, ecce Iudaeorum
 libros, utique inimicorum nostrorum, quos certum est quod
 ego conscribere vel inmutare non potui : ipsos relege et, cum
 in ipsis hoc quod in meis libris inveneris, *noli esse incredu-*
 15 *lus sed fidelis*^b. Hoc ordine maior populus minori servire
 cognoscitur, dum etiam ¹⁵ per illorum libros ad credendum in
 Christo gentium populus invi¹tatur.

340, 3 velut capsarius christianorum *solus* H³ || 7 dixerit : dixit O¹ || 10 dubi-
 tatio : dubium O¹

3. a. Gen. 25, 23 b. Jn 20, 27

340, 1-12 cf. Avg., *En. Ps.* 40, 14 (CCL 38, p. 459) ; S. 5, 5 (CCL 41,
 p. 55-56).

Ésaü, type des juifs ;
 Jacob, type des Gentils

3. Quant à ces paroles : « Un
 peuple l'emportera sur l'autre.
 L'aîné servira le plus jeune^a »,

selon la lettre, nous ne les voyons pas accomplies en Ésaü et
 en Jacob. En effet, l'Écriture ne mentionne pas qu'Ésaü ait
 servi matériellement le bienheureux Jacob. Comment faut-il
 donc comprendre ce passage et de quelle manière le peuple
 aîné sert-il le plus jeune ? C'est spirituellement que nous
 devons le chercher, car s'il en était autrement, la sainte
 Écriture ne le mentionnerait pas. Comment donc le peuple
 aîné servira-t-il le plus jeune ? Celui qui fait bien attention le
 reconnaît dans les chrétiens et dans les juifs, car le peuple des
 juifs, qui est l'aîné et le plus ancien, sert le plus jeune,
 c'est-à-dire le peuple chrétien¹. La preuve : dans le monde
 entier, tel le « porte-livre » des chrétiens, on lui voit porter les
 livres de la Loi divine pour l'instruction de toutes les nations.
 Voici pourquoi les juifs ont été dispersés par le monde entier :
 lorsque nous voulons inviter un païen à croire au Christ, à la
 fois nous pourrions attester que tous les prophètes ont
 annoncé le Christ lui-même et, à celui qui aurait dit dans sa
 résistance que c'est nous plutôt que l'Esprit saint qui avons
 écrit les livres de la Loi divine, de notre côté, nous avons de
 quoi répondre de façon péremptoire en lui disant : Si, au
 sujet de mes livres, un doute naît en toi, voici les livres des
 juifs qui sont évidemment nos ennemis. Ces livres, il est bien
 certain que je n'ai pu moi-même ni les écrire ni les retoucher.
 Relis-les et, quand tu auras trouvé en eux ce qui est dans mes
 livres, « ne sois plus incrédule mais croyant^b ». De cette
 manière, on reconnaît que le peuple aîné sert le plus jeune :
 c'est même par ses livres que le peuple des Gentils est invité
 à croire au Christ.

1. Pour ORIGÈNE, *Hom. Gen.* 12, 3 (SC 7 bis, p. 299), « les juifs eux-
 mêmes... savent comment un peuple, l'Église, a dominé l'autre, la Synago-
 gue ».

4. Sed et alio modo populus maior serviet minori. Quo, inquis, ordine? Illo utique, quo mali serviunt bonis: non utique obsequendo, sed persequendo. Quomodo ergo mali serviunt bonis? Quomodo²⁰ persecutores martyribus, quomodo limae vel mallei auro, quomodo molae serviunt tritico, quomodo panibus coquendis fornalia: ut illi coquantur, ista consumantur. Quomodo, inquam, mali serviunt bonis? Quo-
 25 modo in fornace aurificis palea servit auro; ubi sine dubio palea consumitur, aurum probatur. Non ergo gloriantur nec se extollant²⁵ mali, quando bonis aliquas tribulationes in miserint: quia, cum illos persequantur in corpore, se occidere probantur in corde. Ut ad virum bonum perveniat hominis mali adversitas, iam illius animam putrefecit iniquitas. Qui ergo malo animo virum bonum iracundiae furore succensus conatur incendere, utrum ille possit exuri, adhuc
 30 dubium³⁰ est; quod autem iste iam ardeat, dubium non est: quia forte ille vir bonus spiritali suco et sancti Spiritus refrigerio plenus appositus persecutionis igne non ardet; ille vero, qui eum conatur exurere, sine dubio non potest non ardere.

De uno ergo semine Isaac et Esau nascitur et Iacob, sicut
 35 de uno baptismo Domini salvatoris et de uno³⁵ ecclesiae

340, 27 adversitas: perversitas B¹

23-24 cf. Avg., *En. Ps.* 61, 11 (CCL 39, p. 782); S. 310, 7 (PL 38, 1383).

1. Sur le thème des « méchants » au service des « bons », cf. ORIGÈNE, *Hom. Gen.* 1, 10 (SC 7 bis, p. 49, 51) et AUG., *In Evang. Ioh.* 78, 3 (CCL 36, p. 547).

2. *Fornalia*. Seul exemple cité par A. BLAISE, *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*. Le *Glossarium* de Du Cange ne donne pas ce mot, mais une forme semblable et le définit ainsi: « Synonyme de *cremium* chez Columelle; se dit de petits morceaux de bois secs pour faire chauffer le four (*furnus*) d'où le nom *furnilia*, auquel il donne pour synonymes *stipula et furnilla*. » Ce que le *Glossarium* dit de *furnilia* convient parfaitement à

Comment les méchants sont utiles aux bons

4. Mais il y a encore une autre manière pour le peuple aîné de servir le plus jeune. De quelle façon, demandes-tu? En ce sens, bien sûr, que les mauvais servent les bons, non certes en leur obéissant mais en les persécutant. Comment donc les méchants servent-ils les bons¹? Comme les persécuteurs servent les martyrs, comme la lime et le marteau servent l'or, comme les meules servent le froment, comme les fagots² servent à cuire les pains, de sorte que les uns sont cuits, les autres consumés. Comment, dis-je, les méchants servent-ils les bons? Comme dans le creuset de l'orfèvre, la paille sert l'or; là sans aucun doute, la paille est consumée, l'or éprouvé. Que les méchants, donc, ne se glorifient ni ne se vantent quand ils ont infligé quelques tribulations aux bons, parce qu'en les persécutant dans leur corps, il est évident qu'ils se tuent eux-mêmes dans leur cœur. Lorsque l'hostilité d'un homme méchant atteint un homme bon, déjà l'injustice a pourri son âme. Lors donc que, consumé par la fureur de la colère, quelqu'un s'emploie avec une mauvaise intention à enflammer un homme de bien, celui-ci peut-il prendre feu? On peut encore en douter. Ce qui est hors de doute, c'est que le premier brûle déjà. Car cet homme de bien, plein de la sève spirituelle et du rafraîchissement du Saint-Esprit, peut très bien ne pas brûler quand on approche le feu de la persécution, tandis que celui qui s'emploie à l'enflammer, sans aucun doute, il lui est impossible de ne pas brûler.

C'est donc de la seule semence d'Isaac que naît aussi bien Ésaü que Jacob, comme c'est du seul baptême de notre

l'usage que fait Césaire du mot *fornalia*. Il s'agit de brindilles ou de broussailles utilisées pour la cuisson du pain. Cf. A. VACCARI « Volgarismi notevoli nel latino di Cesario di Arles (†543) », *ALMA* 17 (1943), p. 141. Ce mot *fornalia* a donné « fourniau, fourniol » en provençal, « pièce où se trouve le four à pain ». Cf. F. MISTRAL, *Dictionnaire provençal-français*, t. 1, p. 1167.

341 utero procreatur populus Christianus ; qui tamen pro
 morum (341) diversitate sicut Esau et Iacob in duas partes
 dividuntur, cum ex ¹fructibus operum una pars agnoscitur
 carnalis, alia spiritalis. Ideo ¹autem dixit *maior serviet mino-*
 5 *ri*^a, quia semper maior est numerus ¹malorum quam bono-
 rum, et sicut illi duo parvuli in utero Rebeccae, ⁵ita et isti
 populi in ventre ecclesiae usque in diem iudicii concluduntur ;
¹dum, sicut iam supra diximus, humilibus adversantur
 superbi, dum ¹castos adulteri persecuntur, dum, quorum
 infinitus est numerus, ¹ebriosi sobrios insectantur, dum
 benignos invidi aemulantur, dum ¹elemosinarios raptores,
 10 dum pacificos extinguere cupiunt iracundi, ¹⁰dum eos, qui
 caelestia sapiunt, ad terram retrahere luxuriosi conantur.

5. Unde rogo, fratres, ut quicumque se in his malis sentit
 obno¹xium dum tempus est, cum Dei adiutorio studeat de
 sinistra trans¹ferri ad dexteram, et relictis vitiorum sordibus
 ad virtutum ornamenta ¹redire festinet ; unde in die iudicii
 15 « ab auditu malo » liberari^a, et illam ¹⁵voce desiderabilem
 mereatur audire : *Euge serve bone, intra in ¹gaudium*
Domini tui^b. Attentius tamen rogo et ammonéo, fratres, ¹ut
 ad vigiliis maturius surgere studeatis ; ad Tertiam, ad Sext-
 tam, ¹ad Nonam fideliter veniatis. Castitatem ante omnia per
 totam Quadra¹gesimam et usque ad finem Paschae etiam

341, 8 sobrios : sobrii H³ || benignos : benigni H^{1.40} || 12 de sinistra H³ :
 om. cett. || 15 bone : et fidelis add. H³ || 19 et om. O¹H⁴⁰ || 20 eratis : estis B¹

4. a. Gen. 25, 23

5. a. cf. Ps. 111, 7 b. Matth. 25, 21

341, 3-4 cf. OR., H. Gen. 12, 3 (SC 7 bis, p. 298).

1. Dans ses conclusions, Césaire paraphrase souvent *Matth.* 25, 33 et dit que les bons passent de gauche à droite. Cf. *Serm.* 98, 3 ; 156, 6 ; 158, 2 ; 166, 5.

2. Césaire cite une fois ce verset en entier (*Serm.* 157, 1) et souvent ces trois mots *ab auditu malo* dans les *Serm.* 1, 10 (SC 175, p. 240) ; 58, 5 (SC 330, p. 40) ; 154, 2 ; 158, 4, et toujours en référence au Jugement. Il s'agit de

Seigneur le Sauveur et du seul sein de l'Église qu'est engendré le peuple chrétien qui, néanmoins, en raison de conduites opposées, tout comme Ésaü et Jacob, se divise en deux parts lorsque, des fruits de ses œuvres, on reconnaît qu'une part est charnelle et l'autre spirituelle. Si l'Écriture a dit que « l'aîné sert le plus jeune^a », c'est que le nombre de méchants est toujours plus grand que celui des bons. Et, comme les deux enfants dans le sein de Rébecca, ainsi les peuples s'entrechoquent aussi dans le ventre de l'Église jusqu'au jour du Jugement. Cela se produit, comme nous l'avons déjà dit plus haut, quand les orgueilleux s'opposent aux humbles, quand les adultères persécutent les chastes, quand les ivrognes dont le nombre est incalculable poursuivent les sobres, quand les envieux sont jaloux des bienveillants et les voleurs des bienfaisants, quand les coléreux désirent la disparition des pacifiques, quand les débauchés s'efforcent de ramener vers la terre ceux qui ont le goût des choses du ciel.

Vertus à pratiquer pendant le carême

5. C'est pourquoi, frères, à qui-
 conque se sent exposé à ces maux,
 pendant qu'il est encore temps, je
 demande de s'appliquer, avec l'aide de Dieu, à passer de
 gauche à droite¹ et, après avoir abandonné les souillures des
 vices, de se hâter de revenir aux beautés de la vertu. C'est
 pourquoi, au jour du Jugement, il méritera d'échapper « à
 une sentence funeste^{a 2} » et d'entendre cette voix qu'il sou-
 haite : « C'est bien, bon serviteur, entre dans la joie de ton
 maître^b. » Cependant, je vous demande plus particulière-
 ment et je vous invite, frères, à essayer de vous lever plus tôt
 pour les Vigiles ; soyez fidèles à venir à Tierce, à Sexte, à
 None³. Avant tout, pendant le Carême en entier jusqu'au

la réprobation de l'impie opposée à la récompense du juste : *in memoria aeterna erit iustus*. Ce verset a été utilisé comme graduel de la messe des défunts.

3. Sur l'institution de ces offices dans la basilique Saint-Étienne, cf. *Vita* 1, 15 (*Opera* II, p. 301).

20 cum propriis uxoribus ²⁰custodite : quod pransuri eratis, pauperibus erogate : pacem et ipsi ¹habete, et quos discordes agnoveritis, ad concordiam revocate : peregrinos excipite, nec vos pigeat eorum pedes abluere : non erubescat ¹exercere Christianus, quod implere dignatus est Christus. Cum bona ¹voluntate pauperibus secundum vires vestras elemosinas
25 erogate : ²⁵*Hilarem enim datorem diligit Deus* ^c.

Impedimenta mundi si ad ¹integrum non potestis abscidere, vel ex parte aliqua temperate, ut ¹lectioni vel orationi possitis insistere : ut in sancto exceptorio peccatoris vestri spiritale vinum, id est, verbum Dei abundantius reponentes, repudiatis omnibus criminibus atque peccatis,
30 cum libera et sincera ³⁰conscientia Deo servire possitis ; et cum sancta sollemnitatis paschalis ¹advenerit, caritatem non solum cum bonis sed etiam cum malis ¹fideliter ac feliciter retinentes, mundo corde et casto corpore ad altare ¹Domini cum gaudio et exultatione possitis accedere, et corpus ac
342 (342) sanguinem eius unusquisque vestrum non ad iudicium sed ad remedium ¹animae suae mereatur accipere : praestante eodem Domino nostro ¹Iesu Christo, cui est honor et imperium cum Patre et Spiritu sancto ¹in saecula saeculorum. Amen.

341, 27 vel orationi om. B^{1,2} || 33 exultatione : exultationis B¹
342, 1 sed ad remedium om. H⁴⁰

5. c. II Cor. 9, 7

1. Pour LEJAY, p. 138, l'expression *usque ad finem Paschae* désigne tout le temps pascal. D'après dom MARTÈNE, *De antiquibus ecclesiae ritibus*, l. 1, ch. 9, art. 6, Anvers 1736, t. II, col. 352, qui cite ce même passage, il s'agit seulement de l'octave de Pâques. L'expression *ad finem Paschae* est sans doute à rapprocher de termes similaires rencontrés dans le *Lectionnaire de Luxeuil* où Pâques se termine avec l'octave, qui est le samedi de Pâques. Le dimanche qui suit est désigné sous le nom de *Clausum Paschae*. Cf. P. SALMON, *Le lectionnaire de Luxeuil*, p. cxii (voir n° XLVIII et XLVIII).

2. Césaire estime que les époux doivent observer la continence plusieurs jours avant de communier, le dimanche et les jours de fête, plusieurs jours avant les fêtes (*Serm.* 199, 7), pendant le Carême et le temps de Pâques. Ces exigences étaient déjà amorcées par JÉRÔME, *Epist.* 49, 15 (*CSEL* 54, 376-

terme de Pâques ¹, gardez la chasteté même avec vos propres épouses ². Ce que vous auriez dû manger à midi, distribuez-le aux pauvres. Ayez aussi la paix entre vous et, ceux entre qui vous saurez qu'existe la discorde, rappelez-les à la concorde. Accueillez les étrangers et n'ayez pas honte de leur laver les pieds ; que le chrétien ne rougisse pas de faire ce que le Christ a daigné accomplir. De bon cœur, distribuez des aumônes aux pauvres, selon vos possibilités, « car le Seigneur aime celui qui donne avec joie ^c ».

« Les entraves du monde ³ », si vous ne pouvez pas totalement vous en défaire, diminuez-les au moins dans une certaine mesure pour pouvoir vous adonner à la lecture et à la prière ; ainsi, remplissant abondamment le saint réservoir de votre cœur du vin spirituel, c'est-à-dire de la parole de Dieu, une fois que tous les crimes et tous les péchés auront été rejetés, c'est avec une conscience libre et sincère que vous pourrez servir Dieu. Et, quand arrivera la sainte solennité pascale, fidèlement et heureusement attachés à la charité, non seulement envers les bons mais aussi envers les méchants, avec un cœur pur et un corps chaste, vous pourrez vous approcher de l'autel du Seigneur dans la joie et l'exultation, et chacun de vous méritera de recevoir son Corps et son Sang, non pour le Jugement mais pour la guérison de son âme, avec l'assistance du même Jésus-Christ notre Seigneur à qui appartient l'honneur et la puissance avec le Père et l'Esprit saint, pour les siècles des siècles. Amen.

377) ; AUG., *Serm.* 209, 3 (*PL* 38, 1047). « Mais Césaire est le premier qui en dresse la liste et suive un plan réfléchi » (LEJAY, p. 139). Ces exigences peuvent surprendre si l'on tient compte de la licence des mœurs en Arles, telle qu'elle apparaît dans certains sermons de Césaire (42, 2 ; *SC* 243, p. 297-301 ; 43, 5, p. 319). Les adultères étaient en effet si nombreux que les évêques n'arrivaient plus à faire respecter les lois de l'Église.

3. *Impedimenta mundi*. Ces deux mots semblent provenir d'une citation que Césaire présente comme scripturaire : cf. *Serm.* 100, 4. Le contexte de ce passage est le même que celui du *Serm.* 1, 4 où la même citation apparaît. Là, Césaire constatait que les soucis temporels détournaient les évêques de leur tâche pastorale. Ici, ils encombrant la prière des chrétiens.

SERMO LXXXVII

⁵De scala Iacob

1. Modo cum divina lectio legeretur, fratres carissimi, audivimus ¹quod supplicante sancta Rebecca Isaac vocaverit filium suum Iacob et ¹dixerit ei, ut pergeret « in Mesopotamiam Syriae », et inde sibi uxorem ¹acciperet ^a; et quod ille
10 humiliter oboediens patri abierit, et in ipso ¹⁰itinere venerit ad quemdam locum, et subposuerit lapidem capiti ¹eius atque dormierit ^b, et viderit in somnis scalam usque ad caelos ¹pertingentem, et angelos Dei ascendentes et descendentes per eam, ¹Dominum autem incumbentem scalae et dicentem sibi ^c: Iacob, Iacob, ¹noli timere, ego sum tecum, et ego ero socius itineris tui.

15 Beatus ¹⁵enim Isaac, fratres carissimi, quando filium suum dirigebat in Meso¹potamiam, Dei patris typum praefigurabat, Iacob vero Christum ¹Dominum designabat. Beatus ergo Isaac neglectis mulieribus regionis ¹in qua habitabat, mittebat filium suum, ut in regione longinqua sibi ¹uxorem acciperet: quia Deus pater missurus erat unigenitum suum,
20 ²⁰qui repudiata synagoga de gentibus sibi ecclesiam sociaret.

Sermo LXXXVII: O¹ H⁴⁰
342, 8 in om. O¹ || 11 eius O¹: suo H⁴⁰

1. a. cf. Gen. 28, 2 b. cf. Gen. 28, 10 c. cf. Gen. 28, 12-13

1. Césaire s'est inspiré pour son commentaire de l'Échelle de Jacob de plusieurs passages de l'*Enarr. in Ps.* 44, 20 d'Augustin qu'il utilise d'ailleurs assez librement.

2. Cf. *Serm.* 85, 2 (p. 143, n. 3).

SERMON LXXXVII

L'Échelle de Jacob ¹

1. Quand on faisait tout à l'heure la lecture des textes sacrés, frères très chers, nous avons entendu qu'à la prière de sainte Rébecca, Isaac appela son fils Jacob et lui demanda d'aller en Mésopotamie de Syrie ^{a 2} pour y prendre une épouse. Celui-ci obéit humblement à son père et partit. En cours de route, il arriva à un certain endroit et posa une pierre sous sa tête pour dormir ^b. Il vit alors en songe une échelle qui s'élevait jusqu'aux cieux; des anges de Dieu montaient et descendaient par elle, tandis que le Seigneur s'y appuyait et disait ^c: Jacob, Jacob, ne crains pas. Je suis avec toi et je serai ton compagnon de route ³.

Jacob, type du Christ

Or, frères très chers, quand le bienheureux Isaac envoyait son fils en Mésopotamie, il préfigurait Dieu le Père, alors que Jacob symbolisait le Christ notre Seigneur. Donc le bienheureux Isaac, dédaignant les femmes du pays où il habitait, envoyait son fils prendre femme dans un pays éloigné, parce que Dieu le Père devait envoyer son Fils unique ⁴ qui, une fois la Synagogue répudiée, s'unirait à l'Église issue des

3. Césaire résume ici le récit de l'Échelle de Jacob en *Gen.* 28, 1-15, dont on vient de faire la lecture.

4. Même typologie du mariage des patriarches dans le *Serm.* 85, 3.

Hoc ¹tunc in veritate completum est, quando Iudaeis apostoli dixerunt : ¹Vobis quidem primum oportuit loqui verbum Dei ; sed quia vos ¹indignos iudicastis aeternae vitae, ecce convertimur ad gentes ^d.

2. De beato Iacob non legimus, quod cum equis aut asinis
 25 aut ²⁵ camelis abierit ; sed hoc tantum legimus, quod bacu-
 343 lum in manu (343) portaverit. Sic enim ipse, dum supplicaret
 Domino, dixit : Domine, ¹inquit, minor sum omnibus mise-
 rationibus tuis : cum baculo meo ¹transivi Iordanem istum,
 et ecce cum duabus turmis regredior ^a. ¹Iacob ergo ad acci-
 5 piendam uxorem exhibuit baculum : et Christus ⁵ad redi-
 mendam ecclesiam detulit crucis lignum. Iacob dormiens
¹posuit lapidem sub capite suo, et vidit scalam pertingentem
 ad caelum, ¹et Dominum incumbentem scalae. Videte, fra-
 tres, quanta sint in ¹hoc loco mysteria. Iacob typum gerebat
 Domini salvatoris ; et lapidem ¹quem supposuit capiti suo,
 10 nihilominus Christum Dominum ipse ¹⁰figurabat. Quare
 lapis ad caput Christum significet, audi apostolum : ¹quia
 caput viri Christus ^b. Denique unxit beatus Iacob lapidem
¹ipsum. Attendite unctum, et intellegitis Christum : Chris-
 tus ab un¹ctione, id est, chrismate unctus interpretatur.

3. Sed si iam Iacob Dominum in terra dormiens figurabat,
 15 quid ¹⁵est quod in caelo Dominus scalae innixus incumbet-
 bat ? Quomodo ¹Christus Dominus et in cacumine scalae in

342, 25 manu : manibus O¹

343, 2 meo om. O¹ || 3 istum om. O¹ || 6 ad caelum : ad caelos H⁴⁰ in
 caelum O¹ || 7 incumbentem : recumbentem O¹ || 8 lapidem O¹ : lapis H⁴⁰ ||
 9 ipse O¹ : om. H⁴⁰ || 10 significet, audi : significat ? Audi O¹

1. d. Act. 13, 46

2. a. Gen. 32, 10 b. I Cor. 11, 3

343, 11-13 cf. AVG., En. Ps. 44, 20 (CCL 38, p. 508).

1. Il semble que Césaire soit le seul à avoir vu dans le bâton de Jacob une figure de la croix du Christ.

2. Bien que sujet de *figurabat*, le mot *lapis* a pris le cas du relatif *quem* par attraction. Cf. V. VÄÄNÄEN, *Introduction au latin vulgaire*, Paris 1981 (3), p. 160 (n° 372).

Gentils. Cela fut accompli dans la réalité lorsque les apôtres dirent aux juifs : « C'était d'abord à vous qu'il fallait annoncer la parole de Dieu, mais, puisque vous avez jugé que vous étiez indignes de la vie éternelle, voici que nous nous tournons vers les Gentils ^d. »

2. Au sujet du bienheureux Jacob, nous ne lisons pas qu'il partit avec des chevaux, des ânes et des chameaux, mais nous lisons seulement qu'il portait un bâton à la main. Car voici ce que lui-même dit en suppliant le Seigneur : « Seigneur, je ne suis pas digne de toutes tes faveurs ; je n'avais que mon bâton quand j'ai traversé ce Jourdain et voici que je reviens avec deux troupes ^a. » C'est donc en allant prendre femme que Jacob fit usage d'un bâton et c'est en allant racheter l'Église que le Christ porta le bois de la croix ¹. Pour dormir, Jacob posa une pierre sous sa tête et vit une échelle qui s'élevait jusqu'au ciel et le Seigneur qui s'appuyait sur l'échelle. Voyez, frères, combien il y a de mystères dans ce passage. Jacob était le type de notre Seigneur le Sauveur et la pierre ², qu'il posa sous sa tête, ne figurait elle-même rien d'autre que le Christ notre Seigneur. Pourquoi la pierre posée à sa tête signifie-t-elle le Christ ? Écoute l'Apôtre : « Parce que la tête de l'homme, c'est le Christ ^b. » Le bienheureux Jacob fit ensuite une onction sur cette pierre. Remarquez le mot « oint » et comprenez qu'il s'agit du Christ : le mot « Christ » se comprend à partir de « onction », c'est-à-dire « oint du chrême ».

**Le Christ
à la fois au ciel
et sur la terre**

3. Mais si Jacob qui dormait sur la terre figurait déjà le Seigneur, comment se fait-il que, dans le ciel, le Seigneur s'appuyait sur l'échelle ³ ? Comment le Christ notre Seigneur paraissait-il à la fois dans le ciel, au

3. En faisant allusion à *Gen.* 28, 12-13, Césaire semble avoir eu présentes à l'esprit deux versions de ce texte, ce qui explique la redondance : *incumbat* de la *Vetus latina* et *innixus* de la Vulgate.

caelo, et in beato Iacob ¹esse videbatur in terra ? Quod autem et in caelo sit Christus et in terra, ¹audi ipsum Christum dicentem : *Nemo ascendit in caelum, nisi ¹qui de caelo descendit, Filius hominis qui est in caelo* ^a. Advertite ²⁰quia et ipse Dominus et in caelo et in terra se esse dixit. Christum : ¹Dominum, fratres carissimi, caput esse ecclesiae confitemur : si ¹caput est ecclesiae, secundum caput in caelo est, secundum corpus ¹in terra. Denique cum beatus Paulus apostolus persequeretur eccle¹siam, Christus de caelo clamavit : *Saule, Saule, quid me persequeris* ^b ? ²⁵Non dixit : Quid persequeris servos meos ? Nec hoc dixit : Quid perse¹queris membra mea ? Sed hoc dixit : Quid me persequeris ? Iam ¹quasi pede calcato lingua clamat : Calcasti me, cum utique lingua ¹calcari non possit ; sed per concordiam caritatis caput pro membris ¹omnibus clamat.

³⁰ Iacob ergo dormiebat, et Dominum in cacumine ³⁰scalae videbat incumbere. Quid est, in scala incumbere, nisi in ligno ¹pendere ? Considerate, fratres, quis in ligno crucis pendens pro Iudaeis ¹oraverit, et agnoscetis quis ad Iacob scalae incumbens de caelo clama¹verit. Sed quare hoc in itinere ³⁴⁴factum est, antequam Iacob uxorem (344) acciperet ? Quia et verus Iacob Dominus noster prius in scala, id est ¹in cruce, occubuit, et postea sibi ecclesiam sociavit, dans ei in praesenti ¹arras sanguinis sui, daturus dotem postmodum sui regni.

⁵ 4. Quod autem et Iacob dormiens et Dominus scalae incumbens ⁵Christum figuravit, attendite et videte rei huius altitudinem. Cum ¹enim salvator noster de Nathanael loquens beatum Iacob nominasset, ¹dicens : *Ecce Israhelita,*

343, 18 ipsum om. O¹ || dicentem om. O¹ || 20 et¹ : om. O¹

344, 2 sociavit : iunxit O¹

3. a. Jn 3, 13 b. Act. 9, 4

19-29 cf. AVG., *En. Ps.* 44, 20 (CCL 38, p. 509) ; 30, 1, 3 (CCL 38, p. 192).
344, 2-3 CAES., S. 85, 4 ; EVS. GALL., H. 6, 1 (CCL 101, p. 67).

sommet de l'échelle, et sur la terre, dans la personne du bienheureux Jacob ? Quant au fait que le Christ soit à la fois dans le ciel et sur la terre, écoute le Christ lui-même qui dit : « Personne n'est monté dans le ciel si ce n'est celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme qui est dans le ciel ^a. » Remarquez-le, c'est justement le Seigneur lui-même qui a dit qu'il se trouvait à la fois dans le ciel et sur la terre. Le Christ Seigneur, frères très chers, nous confessons qu'il est la tête de l'Église : s'il est la tête de l'Église, par sa tête, il est dans le ciel, et par son corps, sur la terre. Aussi quand le bienheureux apôtre Paul persécutait l'Église, le Christ lui cria du ciel : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ^b ? » Il ne lui dit pas : Pourquoi persécutes-tu mes serviteurs ? Et il ne lui dit pas ceci : Pourquoi persécutes-tu mes membres ? Mais il dit ceci : « Pourquoi me persécutes-tu ? » C'est comme lorsque l'on vient de nous marcher sur le pied, la langue s'écrit : Tu m'as marché dessus ! alors que vraiment on ne peut nous marcher sur la langue ; mais, en raison de l'harmonie réalisée par la charité, la tête crie au nom de tous les membres.

Jacob dormait donc et voyait le Seigneur s'appuyer au sommet de l'échelle. Que signifie : « s'appuyer sur l'échelle », sinon « pendre au bois » ? Considérez attentivement, frères, celui qui, en pendant au bois de la croix, priait pour les juifs et vous reconnaissez qui, en s'appuyant sur l'échelle, parlait à Jacob du haut du ciel. Mais pourquoi cela arriva-t-il en chemin, avant que Jacob ne prit femme ? Parce que le véritable Jacob, notre Seigneur, lui aussi s'étendit d'abord sur l'échelle, c'est-à-dire sur la croix, et s'unit ensuite à l'Église, lui donnant à présent les arrhes de son sang pour lui donner plus tard en dot son royaume.

4. Quant au fait que le Christ était figuré à la fois par Jacob endormi et par le Seigneur appuyé sur l'échelle, faites attention et voyez la profondeur de ce mystère. En effet, quand notre Seigneur, parlant de Nathanaël, nommait le bienheureux Jacob en disant : « Voici un Israélite dans lequel il n'y a

in quo dolus non est^a, in consequentibus ¹dixit : *Amodo videbitis caelos apertos, et angelos Dei descendentes ¹et ascendentes ad Filium hominis*^b. Quod Iacob per figuram in somnis ¹⁰viderat, hoc de se Dominus in evangeliiis praedicabat : *Videbitis, ¹inquit, caelos apertos, et angelos Dei descendentes et ascendentes ¹ad Filium hominis*. Si ad Filium Dei angeli descendebant, quia in ¹terris erat, quomodo hi ipsi angeli ascendebant ad Filium hominis, ¹nisi quia et in caelis est ? Ac sic et in Iacob ipse dormiebat, et de caelo ¹⁵ad Iacob ipse clamabat.

5. *Haec omnia, fratres, sicut apostolus clamat, in figura contin¹gebant illis ; scripta sunt autem propter nos, in quos finis ¹saeculorum devenit*^a. Quomodo tamen, fratres, angeli Dei ad Filium ¹hominis in caelum ascendant, et ad ipsum filium in terram descendant, ²⁰diligenter attendite. Quando enim praedicatores Dei de scripturis ¹sanctis alta et profunda, quae non nisi a perfectis intelleguntur, ¹annuntiant, ascendunt ad Filium hominis ; quando vero illa praedicant, ¹quae ad corrigendos mores pertinent, et quae omnis populus intellegere ¹possit, descendant ad Filium hominis. Sic et apostolus dicit : *Sapientiam loquimur inter perfectos ; sapientiam non huius saeculi, ²⁵neque principum huius mundi, sed arcanam, absconditam, quam ¹praedestinavit*

347, 7 ecce : vere *add.* O¹ || 11 Dei O¹ : *om.* H⁴⁰ || 13 hi *Mor.* : hic H⁴⁰ *om.* O¹ || 14 est O¹ : erat H⁴⁰ || et² H⁴⁰ : *om.* O¹ || 19 in caelum ascendunt : ascendunt in caelo O¹ || in terram *om.* O¹ || 20 enim *om.* O¹ || 26 neque principium huius mundi *solus* O¹

4. a. Jn 1, 47 b. Jn 1, 51
5. a. I Cor. 10, 11

4-345, 13 cf. *Av.*, *En. Ps.* 44, 20 (CCL 38, p. 508-509) ; *Cont. Faust.* 12, 26 (PL 36, 268) ; *In Ev. Ioh.* 7, 23 (CCL 36, p. 80-81).

pas d'artifice^a », il dit ensuite : « Vous verrez bientôt les cieus ouverts et les anges de Dieu descendant et montant vers le Fils de l'homme^{b 1}. » Ce que Jacob avait vu figurativement en songe, c'est ce que le Seigneur s'appliqua à lui-même dans les Évangiles : « Vous verrez, dit-il, les cieus ouverts et les anges de Dieu descendant et montant vers le Fils de l'homme. » Si les anges descendaient vers le Fils de Dieu parce qu'il était sur la terre, comment ces mêmes anges montaient-ils vers le Fils de l'homme, sinon parce qu'il est aussi dans les cieus ? Ainsi donc, en Jacob c'était lui qui dormait et du ciel, c'était lui qui criait à Jacob.

**Les anges
représentent
les prédicateurs**

5. « Toutes ces choses, frères, comme le proclame l'Apôtre, leur arrivaient en figure, mais ont été décrites pour nous qui touchons à la fin des temps^a. »

Comment donc les anges de Dieu montent-ils au ciel vers le Fils de l'homme et descendent-ils sur terre vers ce même Fils ? Faites bien attention. En effet, quand, à partir des saintes Écritures, les prédicateurs de Dieu annoncent des choses élevées et profondes que seuls comprennent les parfaits, ils montent vers le Fils de l'homme, mais quand ils prêchent ces vérités qui sont propres à corriger les mœurs et que tout le monde peut comprendre, ils descendent vers le Fils de l'homme. Ainsi, l'Apôtre dit lui aussi : « Nous prêchons la sagesse parmi les parfaits, non la sagesse de ce siècle ni des princes de ce monde, mais la sagesse mystérieuse, cachée, que Dieu a destinée par avance, avant les siècles, pour

1. *Ad filium hominis*. Césaire n'a pas trouvé cette version de *Jn* 1, 51 dans l'*Enarr. in Ps.* 44, 20 à laquelle il semble se référer. Mais on la rencontre ailleurs dans l'œuvre d'Augustin : *Serm.* 89, 5 (PL 38, 558) ; *In Evang. Ioh.* 47, 2 (CCL 36, p. 470) qui a ce commentaire : *Si adscendunt ad eum propterea quia sursum est, quomodo ad eum descendunt, si non etiam hic est ?* Cette version de *Jn* 1, 51 est encore attestée chez AMBROISE, *Exp. in Ps.* 39, 13 (CSEL 64, p. 219) et QUODVLTDEUS, *Lib. Prom.* XXIII, 32 (SC 101, p. 224).

Deus ante saecula in gloriam nostram^b. Ista quando¹ dicebat apostolus, sine dubio ascendebat ad Filium hominis. Quando¹ autem dicebat, *Fugite fornicationem*^c; quando³⁰ dicebat, *Nolite*³⁰ *inebriari vino, in quo est luxuria*^d; quando denuntiabat : *Radix omnium malorum est cupiditas*^e, in his verbis tamquam angelus (345) Dei descendebat ad Filium hominis. Quando autem dicebat : *Quae*¹ *sursum sunt sapite, non quae super terram*^f, ascendebat ; cum vero¹ dicebat : *Sobrii estote, et nolite peccare*^g, et reliqua quae ad corrigendos mores pertinent praedicabat, lac doctrinae ministrans tam⁵quam nutrix parvulis^h, descendebat, quia illa loquebatur, quae etiam¹ imperiti capere possent. Hoc ergo ordine et ascenditur et descenditur¹ ad Filium hominis, cum et perfectis cibus solidus tribuitur, et do¹ctrinae lac etiam parvulis non negatur. Sed et beatus Iohannes ascen¹debat, quando dicebat : *In principio erat Verbum, et Verbum erat*¹⁰ *apud Deum, et Deus erat Verbum*ⁱ ; satis in altum ascendebat, quando¹ ista dicebat. Sed quia angeli Dei non solum ascendunt, sed etiam¹ descendunt, inclinans se ad parvulos dixit : *Verbum caro factum*¹ *est, et habitavit in nobis*^j.

6. Ut haec, quae superius suggestimus, sanctis cordibus vestris¹⁵ possint tenacius inhaerere, breviter quae dicta sunt repetemus. Beatus¹ Isaac, sicut diximus, mittens filium suum typum habuit Dei patris ;¹ Iacob, qui missus est, Christum

344, 30 est om. H⁴⁰

345, 1 Dei om. H⁴⁰ || 6 ergo solus O¹ || 8 parvulis solus O¹ || sed et : sic et H⁴⁰

5. b. I Cor. 2, 6-7 c. II Cor. 6, 18 d. Éphés. 5, 18 e. I Tim. 6, 10 f. Col. 3, 2 g. I Cor. 15, 34 h. cf. Hébr. 5, 12-13 ; I Thess. 2, 7 i. Jn 1, 1 j. Jn 1, 14

1. Traduction différente de la Vulgate qui a *Evigilate et nolite peccare*, mais presque identique à celle que l'on trouve chez AUG., *Perf. Iust.* X, 20 (PL 44, 302) ; *Grat.* II, 4 (PL 44, 884) ; AMBROISE, *Expos. in Ps.* 118, 10 (CSEL 62, p. 229).

notre gloire^b. » Quand il disait cela, l'Apôtre montait sans doute vers le Fils de l'homme. Mais, quand il disait : « Fuyez la fornication^c », quand il disait : « Ne vous enivrez pas de vin, là se trouve la luxure^d », quand il déclarait que « la racine de tous les maux, c'est l'amour de l'argent^e », par ces paroles, tel un ange de Dieu, il descendait vers le Fils de l'homme. Et quand il disait : « Appréciez les choses d'en haut, non celles qui sont de la terre^f », il montait, mais lorsqu'il disait : « Soyez sobres et ne péchez plus^g », et qu'il prêchait d'autres vérités qui sont propres à corriger les mœurs, servant le lait de la doctrine comme une nourrice à des petits^h, il descendait puisqu'il leur disait ce que même les ignorants peuvent comprendre. C'est donc dans cet ordre qu'on monte et qu'on descend vers le Fils de l'homme quand on donne de la nourriture solide aux parfaits mais qu'en même temps, on ne refuse pas le lait de la doctrine aux petits². Mais le bienheureux Jean lui aussi montait quand il disait : « Au commencement était le Verbe et le Verbe était auprès de Dieu et le Verbe était Dieuⁱ. » Il montait bien haut quand il disait ces paroles. Mais, parce que les anges de Dieu non seulement montent mais aussi descendent, se penchant vers les petits, il dit : « Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous^j. »

Récapitulation 6. Pour ce que nous avons essayé de vous dire plus haut puisse s'imprimer fortement dans vos saintes âmes, nous reprendrons brièvement ce qui a été dit³. Le bienheureux Isaac, comme nous l'avons dit, quand il envoyait son fils, était le type de Dieu le Père. Jacob qui fut envoyé désignait le Christ notre Sei-

2. Cf. I Cor. 3, 2.

3. En conclusion, Césaire résume souvent ce qu'il vient de dire pour que les fidèles puissent le retenir plus facilement et en nourrir leur méditation. Cf. l'Intro., p. 23, n. 4.

Dominum designavit ; lapis, quem ad ¹caput habuit et oleo unxit, et ipse significavit Dominum salvatorem ; ¹scala usque ad caelos attingens crucis figuram habuit : Dominus
 20 ²⁰innixus scalae, Christus cruci affixus ostenditur ; angeli ascendentes ¹et descendentes per eam, apostoli et apostolici viri et omnes doctores ¹ecclesiarum intelleguntur : ascendentibus, quando perfectis perfecta ¹praedicant ; descendentes, quando parvulis et imperitis quae intellegere ¹possint insinuant.

25 Nos vero, fratres, qui omnia, quae in veteri testa²⁵mento figurata sunt, in novo videmus esse completa, quantas possumus ¹Deo gratias referamus, qui nobis nullis praecedentibus meritis tanta ¹praestare dignatus est ; totis viribus cum ipsius adiutorio laborantes, ¹ut haec tanta et talia beneficia non nobis iudicium pariant, sed profectum. Quin immo ita
 30 ³⁰spiritaliter studeamus vivere, et bonis operibus ³⁰semper insistere, ut, cum nos castos, sobrios, misericordes et pios ¹iudicii dies invenerit, non cum impiis et peccatoribus puniamur, ¹sed cum iustis et Deum timentibus pervenire ad aeternam beatitudinem mereamur : praestante Domino nostro, qui cum Patre et Spiritu ¹sancto vivit et regnat in saecula saeculorum. Amen.

345, 18 significavit : signavit O¹ || 19 ad om. O¹ || 20 cruci affixus O¹ : crucifixus *cett.* || 25 novo : testamento *repet.* H⁴⁰ || completa : impleta O¹ || quantas : quantum O¹ || 30 semper om. H⁴⁰ || 33 mereamur : amen *add.* O¹ *hic def.* O¹

gneur ; la pierre qu'il mit sous sa tête et qu'il oignit d'huile signifiait elle aussi notre Seigneur le Sauveur. L'échelle arrivant jusqu'aux cieux était la figure de la croix ; le Seigneur appuyé sur l'échelle, c'est le Christ qui est montré attaché à la croix. Par les anges montant et descendant par elle, il faut comprendre les apôtres, les hommes apostoliques et tous les docteurs des Églises ; ils montent quand ils prêchent la perfection aux parfaits, ils descendent quand ils font saisir aux petits et aux ignorants ce qu'ils peuvent comprendre.

Pour nous, frères, qui voyons que tout ce qui a été figuré dans l'Ancien Testament a été réalisé dans le Nouveau, rendons à Dieu autant de grâces que nous le pouvons, lui qui, sans aucun mérite antécédent de notre part ¹, a daigné nous faire tant de dons. De toutes nos forces, avec son assistance, travaillons pour que ces bienfaits si nombreux et d'une telle qualité soient cause pour nous non d'une condamnation mais d'un profit. Bien plus, efforçons-nous de vivre spirituellement et de nous attacher toujours aux bonnes œuvres pour que le jour du Jugement nous trouve chastes, sobres, miséricordieux et pieux, et que nous ne soyons pas punis avec les impies et les pécheurs mais qu'avec les justes et ceux qui craignent Dieu, nous méritions de parvenir au bonheur éternel, avec l'assistance de notre Seigneur qui, avec le Père et l'Esprit saint, vit et règne pour les siècles des siècles. Amen.

1. L'importance de la grâce qui ne dépend pas de nos mérites antérieurs est fréquemment rappelée par Césaire, cf. *Serm.* 89, 5 ; 126, 5 ; 128, 8 ; 129, 6 ; 130, 2.

De beato Iacob et Laban

1. Frequenter caritati vestrae suggestissimus, fratres dilectissimi, bea^ltum Iacob typum et figuram habuisse Domini salvatoris. Denique ^lquomodo Christus venturus erat in mundum, ut iungeretur ecclesiae, ⁵ita et in beato Iacob hoc praefiguratum est, quando in regionem ^llonginquam peregrinatus est, ut coniugium sortiretur. Abiit ergo, ^lsicut audistis, beatus Iacob in Mesopotamiam ad accipiendam uxore^lrem ; et cum venisset ad quendam puteum, vidit Rachel venientem ^lcum ovibus patris sui, et cum agnovisset consu-
10 brinam suam esse, ¹⁰adaquato grege osculatus est eam.

Si diligenter attenditis, fratres, ^lpoteritis agnoscere, non fuisse sine causa, quod sancti patriarchae ma^ltrimonia ad puteos aut ad fontes inveniunt. Si semel tantummodo ^levenisset, poterat aliquis dicere casu hoc potius accidisse, non pro ^laliqua significatione factum esse. Cum vero et beata

Sermo LXXXVIII : O¹ H¹ H³ H⁴⁰

346, 2 Frequenter : *praem.* H³ Quotiens nobis — spiritus vivificat *ex exordio serm.* 89 || 5 — 349, 13 regionem — benedixeris : *avulso folio non legitur in* O¹ || 9 agnovisset : cognovisset H³ || 10 attenditis : audistis H⁴⁰ || 11 poteritis : potestis H^{1.40} || patriarchae : querentes *add.* H³ || 12 matrimonia *om.* H¹ || ad puteos aut ad fontes inveniunt : ad puteis aut ad fontibus veniunt H¹

1. Césaire continue son commentaire de la vie de Jacob : son mariage avec Lia et Rachel, son retour en Canaan, sa dispute avec Laban et le combat avec l'ange. L'explication qu'il donne de ce dernier récit dépend principalement d'un passage d'Eusèbe Gallican, même s'il ne l'a pas repris littéralement.

Le bienheureux Jacob et Laban ¹Mariages
des patriarches
près des puits

1. A plusieurs reprises, nous avons exposé à votre charité, frères bien-aimés, que le bienheureux Jacob était le type et la figure de notre Seigneur le Sauveur. Ensuite, de même que le Christ devait venir dans le monde pour s'unir à l'Église, de même cela fut aussi préfiguré dans le bienheureux Jacob, quand il partit en voyage vers une région éloignée, pour contracter un mariage. Comme vous l'avez entendu, le bienheureux Jacob partit donc en Mésopotamie pour y prendre femme, et comme il était arrivé à un certain puits, il vit Rachel qui venait avec les brebis de son père et, comme il avait reconnu qu'elle était sa cousine, une fois que le troupeau fut abreuvé, il l'embrassa ².

Si vous faites bien attention, frères, vous pourrez reconnaître que ce ne fut pas sans raison que les saints patriarches trouvent à se marier près des puits ou des sources. Si cela n'était arrivé qu'une fois, on pourrait dire que ce fut par hasard, et non pour signifier quelque chose ³. Or à la fois la

2. Césaire résume ici la scène de la rencontre de Jacob et de Rachel, près du puits en *Gen.* 29, 1-14.

3. La répétition d'une même situation à travers l'ensemble des Livres saints suggère que ce fait est porteur d'un mystère. Cf. *Serm.* 104, 1 et 5.

15 Rebecca, quae ¹⁵iungenda erat beato Isaac, ad puteum invenitur ^a ; et Rachel, quam ¹accepturus erat beatus Iacob, ad puteum agnoscitur ^b ; et Sephora, ¹quae Moysi iuncta est, ad puteum repperitur ^c : sine dubio aliqua ¹in his sacramenta debemus agnoscere. Et quia toti tres isti patriarchae ¹typum Domini salvatoris praeferebant, ideo ad fontes vel ad puteos
20 ²⁰inveniunt matrimonia : quia Christus ad aquam baptismi inventurus ¹erat ecclesiam.

Denique veniens Iacob ad puteum prius gregem ¹Rachel adaquavit, et postea osculatus est eam. Verum est, fratres ¹carissimi : nisi prius per aquam baptismi Christianus populus a malis ¹omnibus abluatur, pacem Christi habere non meretur. Numquid ²⁵beatus Iacob videns consubrinam suam
25 non eam potuit osculari, (347) priusquam aquam gregibus daret ? Potuit sine dubio, sed mysterium ¹gerebatur : oportebat enim, ut per gratiam baptismi ab omni iniquitate ¹vel discordia liberaretur ecclesia, et sic pacem cum Deo habere mereret¹ur.

5 ⁵2. Quod autem in illa peregrinatione duas uxores accepit Iacob, ¹duae illae uxores duos populos figurabant, Iudaeorum et gentium. ¹Nam in adventu Christi non parvus numerus etiam de Iudaeorum ¹populo in eum legitur credidisse : sic enim in apostolorum Actibus ¹continetur, quia crediderunt una die tria milia, item alia die quinque ¹⁰milia, item postea multa milia ^a. Quod autem duo populi in Christo
10

346, 19 praeferebant : praebebant H³ || 23 per aquam : ad aquam H¹ ||
24 habere : accipere H³
347, 6 duae illae uxores H³ : om. cett. || 8 in eum om. H¹

1. a. cf. Gen. 24, 15-21 b. cf. Gen. 29, 9-11 c. cf. Ex. 2, 16-22
2. a. cf. Act. 2, 41 ; 4, 4

1. Pour ORIGÈNE, *Hom. Gen.* 10, 5 (SC 7 bis, p. 271-273), ce n'est pas non plus par hasard si les patriarches se sont mariés près des puits. Comme Césaire, il évoque les trois mêmes mariages : Isaac et Rébecca, Jacob et

bienheureuse Rébecca, qui devait s'unir au bienheureux Isaac, est trouvée près d'un puits ^a, et Rachel, qui devait épouser le bienheureux Jacob, est reconnue près d'un puits ^b, et Séphora, qui s'unit à Moïse, est rencontrée près d'un puits ^c ; sans aucun doute nous devons reconnaître dans ces événements quelques mystères. Et parce que ces patriarches préfiguraient tous trois notre Seigneur le Sauveur, c'est près des sources ou des puits qu'ils trouvent à se marier, car le Christ devait trouver l'Église près de l'eau du baptême ¹.

Donc en arrivant près du puits, Jacob abreuva d'abord le troupeau de Rachel, et ensuite il l'embrassa. C'est vrai, frères très chers, si d'abord le peuple chrétien n'est pas lavé de tous ses péchés par l'eau du baptême, il ne mérite pas d'avoir la paix du Christ. Le bienheureux Jacob, voyant sa cousine, n'aurait-il pas pu l'embrasser avant qu'elle ne donnât l'eau à ses troupeaux ? Il l'aurait pu sans aucun doute, mais il y avait ici la réalisation d'un mystère, car il fallait que, par la grâce du baptême, l'Église fut libérée de toute iniquité et de toute discorde et méritât ainsi d'avoir la paix avec Dieu.

Lia,
figure de la Synagogue ;
Rachel,
figure de l'Église

2. Si, d'autre part, dans ce voyage, Jacob prit deux femmes, c'est parce que ces deux femmes figuraient les deux peuples, celui des juifs et celui des Gentils. Car, à l'avènement du Christ, ce ne fut pas un petit nombre, lisons-nous, même parmi le peuple des juifs, qui crut en lui. C'est ainsi que les Actes des Apôtres rapportent que trois mille crurent en lui un jour, cinq mille, un autre jour, et plusieurs milliers ensuite ^a. Que les deux peuples

Rachel, Moïse et Séphora. Mais il ne les interprète pas de la même façon. Alors qu'il voit dans ces mariages l'union de l'âme et du Verbe, il s'agit pour Césaire de l'union du Christ et de l'Église. De même l'eau des puits ne signifie pas pour l'évêque d'Arles la doctrine des Écritures mais le baptême.

crediderint, etiam ipse Dominus in evangelio confirmat, ubi ait : ¹*Habeo et alias oves, quae non sunt ex hoc ovili ; et illas oportet me adducere, ut fiat unus grex et unus pastor* ^b.
 Duae ergo illae ¹mulieres, id est, Lia et Rachel, quae beato
 15 Iacob fuerunt iunctae, ¹⁵istos duos populos figuraverunt, Lia Iudaeorum, Rachel gentium.

¹Istis duobus populis, velut duobus parietibus ex diverso venientibus, ¹tamquam lapis angularis iunctus est Christus ^c ; in ipso enim se osculati ¹sunt, et in ipso aeternam pacem invenire meruerunt, sicut apostolus ¹dicit : *ipse est enim pax nostra, qui fecit utraque unum* ^d. Quomodo ²⁰fecit utraque unum ? Uti que duos greges iungendo, et duos parietes ¹sibi invicem copulando.

3. Denique videte quid postea consecutum est : dicit enim ¹scriptura, quod post haec dives factus fuerit beatus Iacob. Sicut ¹enim sanctus Iacob crevit et ditatus est, et cum infinita
 25 substantia ²⁵ad patriam reversus est ; ita et verus Iacob Dominus noster Iesus ¹Christus veniens in hunc mundum, et istas duas sibi plebes, id est, ¹gentium et Iudaeorum consocians, innumerabiles ex eis filios spiri¹taliter genuit, et crevit, ac ditatus est nimis. Denique audi ipsum ¹dicentem : *Data*
 30 *est mihi omnis potestas in caelo et in terra* ^a. Nam ³⁰exposito diabolo reversus ad Patrem magnas secum divitias repor¹tavit, secundum quod psalmista de eo multo ante praedixerat : *ascendens in altum captivam duxit captivitatem* ^b.

347, 9 tria : quattuor H¹ || 10 Christo : Deo add. H³ || 11 Dominus : et Salvator add. H³ || ubi ait : dicens H³ || 14 fuerunt : fuerant H⁴⁰ || 16 ex diverso venientibus *solus* H³ || 22 consecutum : consecutus H⁴⁰ || 28 spiritaliter : spiritalis H¹ || crevit : creavit H⁴⁰ || ipsum : Dominum add. H³ || 31 secundum : illud add. H³

2. b. Jn 10, 16 c. cf. Éphés. 2, 20 d. Éphés. 2, 14
 3. a. Matth. 28, 18 b. Ps. 67, 19

347, 16-21 cf. Avç., S. 89, 4 (PL 38, 557).

aient cru au Christ, le Seigneur en personne le confirme dans l'Évangile où il dit : « J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie ; elles aussi, je dois les amener pour qu'il n'y ait plus qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur ^b. » Ces deux femmes donc, c'est-à-dire Lia et Rachel, qui furent unies au bienheureux Jacob, figuraient ces deux peuples : Lia les juifs, Rachel les Gentils.

Le Christ s'est uni à ces deux peuples comme la pierre angulaire à deux murs qui se rejoignent ^c, car c'est en lui qu'ils se sont embrassés et c'est en lui qu'ils ont mérité de trouver la paix éternelle, comme le dit l'Apôtre : « C'est lui en effet qui est notre paix, lui qui de deux n'en a fait qu'un ^d. » Comment de deux n'en a-t-il fait qu'un ? C'est évidemment en unissant les deux troupeaux et en rassemblant les deux murs l'un à l'autre.

Jacob, figure du Christ

3. Et puis, voyez la suite des événements. L'Écriture dit en effet qu'après cela, le bienheureux Jacob devint riche. Car, comme le saint homme Jacob grandit, s'enrichit et retourna dans son pays avec une immense fortune ¹, de même aussi le véritable Jacob, notre Seigneur Jésus-Christ venant en ce monde et s'unissant ces deux peuples, c'est-à-dire les Gentils et les juifs, engendra spirituellement d'innombrables fils parmi eux, grandit et s'enrichit considérablement. D'ailleurs, écoute-le dire lui-même : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre ^a. » En effet, après avoir dépouillé le diable, de retour chez son Père, il rapporta avec lui de grandes richesses, comme le Psalmiste l'avait prédit de lui bien avant : « Montant sur la hauteur, il a ramené des captifs ^{b 2}. »

1. Césaire résume ici le récit de l'enrichissement de Jacob chez son oncle Laban (*Gen.* 30, 43-31, 3).

2. Saint Paul avait appliqué *Ps.* 67, 19 à l'Ascension du Christ en *Éphés.* 4, 8 (cf. *Serm.* 92, 5).

348 (348) 4. Revertente autem Iacob ad patriam suam persecutus est eum ¹Laban cum sociis suis, et scrutatus omnem substantiam eius nihil ¹de rebus suis invenit ; et quia nihil de suo invenit, tenere eum omnino ¹non potuit. Laban hic ⁵typum diaboli habuisse non incongrue dicitur, ⁵qui et idolis serviebat, et beato Iacob, qui typum Domini praefererat, ¹adversarius erat. Persecutus ergo Iacob, nihil apud eum de rebus ¹suis invenit. Audi hoc et verum Iacob in evangelio dicentem : *Ecce ¹venit princeps mundi huius, et in me nihil inveniet ^a.*

Concedat ¹nobis divina misericordia, ut etiam in nobis ¹⁰nihil de suis operibus ¹⁰noster adversarius recognoscat : si enim de suo nihil invenerit, tenere ¹nos vel revocare ab aeterna vita non poterit. Et ideo, fratres carissimi, ¹diligenter aspiciamus arcillas conscientiae nostrae, perscrutemur ¹latibula cordis nostri, et, si nihil ibi quod ad diabolum pertinet ¹⁵inveni¹mus, gaudeamus et Deo gratias referamus ; et quantum possumus ¹⁵cum ipsius adiutorio studeamus, ut ianuae cordis nostri semper ¹aperiantur Christo, et usque ad finem claudantur diabolo. Si vero ¹aliquid de operibus vel calliditate diaboli in animis nostris latitare ¹cognoscimus, velut venenum mortiferum evomere vel expuere festi¹nemus ; ut, cum nobis insidiari voluerit, et nihil quod ad se pertinet ²⁰possit invenire, confusus abscedat, et nos cum propheta gratias ¹agentes clamemus ad Dominum : *Liberasti nos ex affligentibus ¹nos, et eos qui nos oderunt confudisti ^b.*

348, 3 de suo : de sua H¹ || 4 hic : in hoc loco H³ om. H¹ || dicitur : creditur H³ || 5 qui et idolis : quia idolis H³ || 6 Persecutus : est add. H⁴⁰ || 8 inveniet : invenit H⁴⁰ || 10 adversarius : non add. H³ || 13 pertinet : pertineat H³ || 18 evomere : vomere H³ || 19 pertinet : pertinere H³ || 20-21 gratias agentes om. H³

4. a. Jn 14, 30 b. Ps. 43, 8

**Laban,
figure du diable**

4. Or, au retour de Jacob dans son pays, Laban le poursuivit avec ses compagnons et, après avoir fouillé tout son bien, ne trouva rien qui soit à lui. Et, puisqu'il ne trouva rien à lui, il lui fut vraiment impossible de le retenir ¹. Ce Laban était le type du diable — on le dit non sans raison —, car lui aussi servait les idoles et, pour le bienheureux Jacob qui préfigurait notre Seigneur, il était l'adversaire. Ayant donc poursuivi Jacob, il ne trouva rien à lui chez celui-ci. Écoute aussi ce que dit le véritable Jacob dans l'Évangile : « Voici que vient le prince de ce monde et en moi il ne trouvera rien ^a. »

Que la divine miséricorde nous fasse la grâce qu'en nous non plus, notre adversaire ne reconnaisse aucune de ses œuvres, car, s'il ne trouve rien à lui, il ne pourra ni nous retenir ni nous rejeter de la vie éternelle. Aussi, frères très chers, examinons attentivement le trésor secret de notre conscience, fouillons les cachettes de notre cœur, et, si nous n'y trouvons rien qui appartienne au diable ², réjouissons-nous et rendons grâce à Dieu. Et, autant que nous le pouvons, avec son assistance, veillons à ce que les portes de notre cœur soient toujours ouvertes au Christ et fermées au diable jusqu'à la fin.

Mais si nous reconnaissons que quelque trace des œuvres ou de la ruse du diable reste cachée en nos âmes, hâtons-nous de la vomir ou de la cracher comme un poison mortel. Ainsi, après avoir voulu nous tendre un piège sans pouvoir rien trouver qui lui appartienne, il s'en ira couvert de confusion ; quant à nous, rendant grâce avec le Prophète, nous crierons vers le Seigneur : « Tu nous as délivrés de ceux qui nous maltrahent et, ceux qui avaient de la haine pour nous, tu les as couverts de confusion ^b. »

1. Résumé de l'épisode de la poursuite de Jacob par son oncle Laban en Gen. 31, 23-35.

2. L'interprétation de Césaire est proche de celle d'AMBROISE, *Iacob* 2, 5 (CSEL 32 B, p. 46) qui cite également Jn 14, 30.

Lia ergo, sicut supra dixi¹mus, significavit illam plebem, quae de Iudaeis iuncta est Christo ; ¹Rachel vero ecclesiae, id est, omnium gentium typum gessit. Et ²⁵ideo Lia non est furata idola patris sui, sed ¹Rachel : quia post adventum Christi non usquequaque synagoga idolis servisse cognoscitur, sicut ¹de ecclesia gentium manifestissime conprobatur ; et propterea non ¹apud Liam, id est, synagogam, sed apud Rachel, quae typum gentium ¹praeferebat, idola Laban legimus latuisse.

³⁰⁵. Quod autem venit Iacob ad Iordanem, et transmissis omnibus ¹rebus suis ipse solus remansit, et luctabatur cum viro, usque dum ¹veniret aurora, Iacob in illa conluctatione ³⁴⁹Iudaeorum populum (349) figuravit ; angelus, qui cum illo luctabatur, typum Domini salva¹toris praeferebat. Luctabatur Iacob cum angelo, quia populus Iudaeorum luctaturus erat cum Christo ; vincebat Iacob angelum, quia ¹Iudaeorum ⁵populus Christum usque ad mortem persecuturus erat. ⁵Sed quia non totus populus Iudaeorum infidelis exiit Christo, ¹sicut supra diximus, sed non parva multitudo in nomine eius legitur ¹credidisse, ideo angelus tetigit femur Iacob, et claudicare coepit. ¹Pes ille, in quo claudicabat, Iudaeos qui in Christo non crediderunt ¹figuravit ; ille vero, qui sanus remansit, illorum typum gessit, qui ¹⁰Christum Dominum receperunt.

Denique diligenter attendite, quia ¹Iacob in illa conluctatione et vincebat, et benedictionem petebat. ¹Cum enim ad

348, significavit : significat H⁴⁰ || 25-26 post — Christi om. H³ || 32 conluctatione : luctatione H³

349, 3 luctaturus erat cum : futurus erat contrarius H³

348, 30-349, 21 cf. AVG., *En. Ps.* 44, 20 (CCL 38, p. 508) ; *Qu. in Hept.* 1, 104 (CCL 33, p. 38) ; EVS. GALL., *H.* 21, 4 (CCL 101, p. 248-250).

Ainsi Lia, comme nous l'avons dit plus haut, signifiait cette foule, choisie parmi les juifs, qui fut unie au Christ ; quant à Rachel, elle représentait le type de l'Église, c'est-à-dire de tous les Gentils ¹. Et ce n'est donc pas Lia qui vola les idoles de son père, mais Rachel ², puisque, on le sait, après l'avènement du Christ, en aucun temps la Synagogue n'a servi les idoles, comme cela est prouvé bien évidemment de l'Église des Gentils. Voilà pourquoi ce n'est pas chez Lia — la Synagogue —, mais chez Rachel, préfiguration des Gentils que, lisons-nous, étaient cachées les idoles de Laban.

**Le combat
contre l'ange
préfigure
la lutte des juifs
contre le Christ**

⁵. Jacob vint au Jourdain et, après avoir fait passer tous ses biens de l'autre côté, il resta seul et luttait avec un homme jusqu'au lever de l'aurore ³. Jacob représentait en cette lutte le peuple des juifs ; l'ange qui luttait contre lui préfigurait notre Seigneur le Sauveur. Jacob luttait contre l'ange parce que le peuple des juifs devait lutter contre le Christ. Jacob était vainqueur de l'ange parce que le peuple des juifs devait persécuter le Christ jusqu'à la mort. Mais, parce que le peuple des juifs ne se montra pas tout entier infidèle au Christ, comme nous l'avons dit plus haut, et qu'une foule non négligeable crut en son nom, comme on le lit, cela explique que l'ange toucha la cuisse de Jacob qui se mit à boiter. Le pied qui boitait figurait les juifs qui ne crurent pas au Christ ; quant à celui qui resta sain, il était le type de ceux qui reçurent le Christ notre Seigneur.

Faites encore bien attention à ceci. Dans cette lutte, Jacob était vainqueur et demandait en même temps la bénédiction.

1. On trouve la même symbolique des deux épouses de Jacob dans le *Serm.* 104, 1 ; cf. CYPRIEN, *Testim.* 1, 20 (CCL 3, p. 20) ; AMBROISE, *Iacob* 2, 5 (CSEL 32 B, p. 46).

2. Cf. *Gen.* 31, 19.

3. Cf. *Gen.* 32, 23-33.

eum dixisset angelus, *Dimitte me*, respondit Iacob : ¹*Non dimittam te, nisi benedixeris mihi* ^a. In eo quod vincebat Iacob, ¹Iudaeos persecutores Christi significabat ; in eo quod benedictionem ¹⁵petebat, illum populum figurabat, qui in Christo Domino crediturus ¹erat. Denique quid ei dixit angelus ? *Si contra Deum fortis fuisti, quanto magis contra homines praevalebis* ^b ? Hoc tunc impletum ¹est, quando populus Iudaeorum Christum Dominum crucifixit. *Dimitte me*, inquit angelus, *iam ascendit aurora*. Hoc iam ²⁰resurrectionem Domini figuravit : quia Dominus, sicut optime nostis, ante ¹lucem legitur resurrexisse a mortuis.

6. Quod autem Iacob typum Domini figuravit, etiam hinc agnoscimus, quod orans Deum, ut eum de manu Esau fratris sui eriperet, ¹*Domine*, inquit, *minor sum cunctis miserationibus tuis : in baculo* ²⁵*meo transivi Iordanen istum, et ecce cum duabus turmis regredior* ^a. Verum est, fratres carissimi : baculo crucis Christus adprehendit ¹mundum, et cum duabus turmis, id est, duobus populis ad Patrem ¹rediit cum triumpho.

Haec ergo, fratres carissimi, frequentius ¹cogitate, et velud ³⁰munda animalia spiritaliter ruminantes, utilem ³⁰sucum et necessarium cibum vestris animis providete : illum utique

349, 13 nisi : prius *add.* H³ || 16 Deum : Dominus H⁴⁰ || 19 iam : enim *add.* O¹ || 24 cunctis : omnibus O¹ || tuis *om.* H¹ || 25 istum H³ : *om.* H⁴⁰ || 26 baculo : cum baculo H³ || Christus *om.* H^{1.3} || adprehendit : venit in H³ || 30 sucum H^{1.3} : *om.* H⁴⁰ || providete H⁴⁰ : praevidete H³ providentes H¹

5. a. Gen. 32, 26b b. Gen. 32, 28 c. Gen. 32, 26a

6. a. Gen. 32, 10

349, 28-30 cf. CAES., S. 36, 8 (SC 243, p. 224) ; 69, 5 (SC 330, p. 152, 154) ; 89, 3 ; 114, 6 ; 124, 6 ; 162, 2 ; 198, 5 ; AVG., S. 149, 4 (PL 38, 801).

En effet quand l'ange lui eut dit : « Lâche-moi », Jacob répondit : « Je ne te lâcherai pas si tu ne me bénis ^a. » Dans le fait qu'il était vainqueur, Jacob représentait les juifs persécuteurs du Christ ; dans le fait qu'il demandait la bénédiction, il figurait ce peuple qui devait croire au Christ notre Seigneur. Enfin, que lui dit l'ange ? « Si tu as été fort contre Dieu, combien plus l'emporteras-tu contre les hommes ^b. » Cela s'est réalisé lorsque le peuple des juifs crucifia le Christ notre Seigneur. « Lâche-moi, lui dit l'ange, car l'aurore se lève ^c. » C'était déjà là une figure de la Résurrection de notre Seigneur car on lit que notre Seigneur, comme vous le savez très bien, ressuscita des morts avant le lever du jour.

Jacob
portant un bâton
préfigure le Christ
portant sa croix

6. Que par ailleurs Jacob figurait le type de notre Seigneur, nous le voyons encore ici : priant Dieu de l'arracher des mains de son frère Esau, il lui dit : « Seigneur, je ne suis pas digne de toutes tes faveurs : je n'avais que mon bâton quand j'ai traversé le Jourdain et voici que je reviens avec deux troupes ^a. » C'est vrai, frères très chers, par le bâton de la croix ¹, le Christ a saisi le monde et, avec deux troupes, c'est-à-dire avec deux peuples, il est retourné triomphalement vers son Père.

Cela donc, frères très chers, méditez-le très souvent et, comme des animaux purs en train de ruminer spirituellement ², procurez à vos âmes la substance qui leur est utile et

1. Dans le *Serm.* 87, 2, p. 170, n. 1, Césaire avait déjà montré dans le bâton de Jacob une figure de la croix. Il complète l'exégèse de *Gen.* 32, 10, en précisant que les deux troupes de Jacob (le Christ), ce sont les deux peuples, c'est-à-dire les juifs et les chrétiens rachetés par le Christ. Ces figures sont fréquentes dans les sermons sur l'Ancien Testament. Voir *Serm.* 112, 4.

2. A propos de la rumination spirituelle des Écritures, cf. Aug., *Serm.* 149, 3, 4 (PL 38, 801), repris par Césaire dans *Serm.* 176, 1 ; thème fréquent dans sa prédication : cf. *Serm.* 36, 8 (SC 243, p. 225) ; 69, 5 (SC 330, p. 153) ; 99, 3 ; 114, 6 ; 124, 6 ; 162, 2 ; 198, 5.

350 ^lcibum, de quo Dominus in evangelio dixit : *operamini, non cibum (350) qui perit, sed qui permanet in vitam aeternam* ^b. Ad quam vos Domi^lnus pro sua pietate perducatur : cui est honor et imperium cum patre ^let spiritu sancto in saecula saeculorum. Amen.

350, l Ad quam : ad quem O^lH⁴⁰

6. b. Jn 6, 27

la nourriture qui leur est nécessaire, cette nourriture justement dont notre Seigneur dit dans l'Évangile : « Travaillez non pour une nourriture périssable, mais pour celle qui demeure pour la vie éternelle ^b. » Que notre Seigneur, par sa bonté vous y conduise, lui à qui appartiennent l'honneur et la puissance, avec le Père et l'Esprit saint, pour les siècles des siècles. Amen.

De Iacob et filio eius Ioseph et fratribus eius

5 ⁵1. Quotiens vobis, fratres carissimi, lectiones de testa-
 mento veteri ¹recitantur, sicut frequenter ammonui, non hoc
 solum debetis adten¹dere, quod sonat in verbo, sed quod
 intellegitur et sapit in spiritu, ¹sicut et apostolus nos ammo-
 10 net, dicens : *Littera occidit, spiritus ¹autem vivificat* ^a. Haec
 enim omnia, quae in veteri testamento legun¹⁰tur, sicut dicit
 apostolus, *in figura contingebant illis, scripta ¹autem sunt*
propter nos ^b. Cum enim populus Christianus fideliter ¹ad
 ecclesiam venit, quid ei prodest, quod audit qualiter sancti
 patriar¹chae aut uxores acceperint, aut filios procreaverint,
 nisi quare haec ¹facta sint, aut quid res ipsae figuraverint,
 spiritali sensu perspexerit ?

Sermo LXXXIX : T¹ B¹ B² O¹ G¹ G² D¹ H³ H⁴ H⁴⁰ H¹⁸ H⁷⁷ H⁷⁸
 350, 4 De — eius O¹ : de sancto Ioseph T¹G^{1.2}H⁴ Sermo de beato Iacob et
 Ioseph filio eius H¹⁸ om. H^{77.78} epistula Faustini add. D¹ || 5 vobis om.
 H¹⁸ || fratres om. H^{77.78} || 5-6 Quotiens — recitantur om. H³ || 6 sicut —
 ammonui om. T¹B¹G^{1.2}H^{4.77.78} || hoc om. H⁷⁸ || 7 sicut : sic H^{18.77.78} ||
 9 autem om. H¹⁸ || 10 in figura : omnia in figura H⁷⁷ || 12 ei : enim H⁷⁸ om.
 H¹⁸

I. a. II Cor. 3, 6 b. I Cor. 10, 11

1. Avec ce sermon commencent les commentaires sur l'histoire de Joseph, qui, d'après quelques lectionnaires anciens, était lue à partir du 2^e dimanche de Carême. Le *Missel de Bobbio* indique pour ce dimanche : *quando historia de Ioseph legitur*, et les rubriques de l'*Évangélaire de Trèves* : *In quadragesima quando de Ioseph legit*. Cf. P. SALMON, *Le lectionnaire de Luxeuil*, Rome 1944, p. cviii-cix. Mais qu'en était-il en Arles au temps de Césaire ? Le fait que certaines rubriques de ces lectionnaires

Jacob, son fils Joseph, et ses frères ¹

1. Toutes les fois, frères très chers, qu'on vous fait des lectures de l'Ancien Testament, comme je vous en ai fréquemment avertis, vous devez faire attention non seulement aux mots que les oreilles entendent mais au sens que l'esprit comprend et goûte comme l'Apôtre nous avertit aussi en disant : « La lettre tue, mais l'esprit vivifie ^a. » Car toutes ces choses qu'on lit dans l'Ancien Testament, comme dit l'Apôtre, « leur arrivaient en figure, mais ont été écrites pour nous ^b ». Quand le peuple chrétien vient régulièrement à l'église, que lui sert-il d'entendre comment les saints patriarches ont pris des épouses ou ont eu des enfants, s'il ne reconnaît pas clairement au sens spirituel pourquoi cela est arrivé ou ce que figuraient ces choses ?

coïncident parfaitement avec les indications en tête des sermons ne permet pas de conclure que ces lectionnaires nous renseignent exactement sur le cursus des lectures en Arles au début du vi^e siècle. Ces lectionnaires sont en effet bien plus tardifs. Le *Missel de Bobbio* est contemporain du *Lectionnaire de Luxeuil*, lui-même daté de la fin du vii^e siècle (cf. P. SALMON, *op. cit.*, p. xcvm) et l'*Évangélaire de Trèves*, du viii^e siècle (cf. P. SALMON, *op. cit.*, p. cii). Ils reflètent peut-être un usage ancien, mais il se peut aussi que les titres des sermons aient été remaniés ultérieurement en fonction précisément d'un cursus différent. ~ Pour ce sermon, la découverte de la *collection gallicane* (E) par R. Étaix (cf. *Introd. Del.*, SC 175, p. 22) a permis de compléter l'apparat critique de dom Morin. Ce sermon ne figurait pas dans le manuscrit de base (E¹), mais dans quatre homéliaires dérivés (H⁹, H¹⁸, H⁷⁵, H⁷⁶).

15 ¹⁵Ecce audivimus quod beatus Iacob genuerit filium, et
 vocaverit ¹nomen eius Ioseph, et eum plus quam reliquos
 filios dilexerit. Hoc ¹loco beatus Iacob figuram habuit Dei
 patris : sanctus quoque Ioseph ¹typum gessit Domini salva-
 20 toris. Diligebat ergo Iacob filium suum, ¹quia et Deus pater
 diligit unigenitum suum, sicut ipse dixit : *Hic ²⁰est filius
 meus dilectus* ^o. Iacob misit filium suum, ut de fratribus
¹suis sollicitudinem gereret ; et Deus pater misit unigenitum
 suum, ¹ut genus humanum peccatis languidum quasi oves
 351 perditas visitaret. (351) Ioseph, dum fratres suos quaereret,
 errabat in heremo ; et Christus ¹genus humanum requirebat,
 quod errabat in mundo : quo in mundo ¹quasi et ipse errabat,
 quia errantes quaerebat. Ioseph fratres suos ¹quaerebat in
 5 Sicimis. Sicima interpretatur humerus : semper enim ⁵pec-
 catores dorsum ponunt in faciem iusti ; humeri enim retro
 sunt. ¹Sicut enim fratres Ioseph invidia percussi fraternae
 dilectioni dorsum ¹magis quam faciem offerebant, ita et
 infelices Iudaei venienti ad eos ¹salutis auctori invidere
 potius quam diligere maluerunt. De talibus ¹dicitur in
 10 ¹⁰psalmo : *obscurantur oculi eorum ne videant, et dorsum
 eorum semper incurva* ^d.

350, 16 reliquos : suos *add.* H^{77.78} || 19 unigenitum : unicum O¹D¹H⁴⁰
 filium H^{77.78} || 19-20 sicut — dilectus *om.* T¹B¹D¹H³ || 20 filium suum :
 unigenitum *add.* O¹D¹H⁴ || 21 misit : filium *add.* H^{77.78} || 22 quasi oves
 perditas *om.* D¹H⁴⁰

351, 1 errabat : errabant G¹ || 2 requirebat : quaerebat H^{18.77.78} || quo in
 mundo *Mor. ex m Eng. (vide notam)* : quodammodo *codd.* || 3 errabat :
 quaerebat H⁷⁷ || Ioseph : enim *add.* H^{18.78} || 5 dorsum : magis quam faciem
add. ex 1.7 T¹H⁴⁰ || 6 percussi : percussos H¹⁸ || dilectioni : dilectionis
 O¹D¹H^{3.18} || 7 faciem : facies G¹H¹⁸ || 7-8 venienti — auctori : veniente —
 auctore G¹H^{18.40.77.78} || 9 dicitur : dicit H⁷⁷ || eorum : illorum G^{1.2}H⁴⁰

1. c. Matth. 3, 17 d. Ps. 68, 24

350, 20-351, 1-5 cf. AMB., *Ios.* 3, 9-10 (*CSEL* 32 B, p. 77-78).

1. Cette homélie est un commentaire de *Gen.* 37, 3-30 où nous voyons
 Joseph en butte à la jalousie de ses frères et vendu par eux aux Ismaélites. Il

**Jacob,
 Joseph et ses frères
 préfiguraient
 le Père, le Christ
 et les juifs**

Voici que nous avons entendu que
 le bienheureux Jacob engendra un
 fils, lui donna le nom de Joseph et
 l'aima plus que ses autres fils ¹. En
 ce passage, le bienheureux Jacob
 figurait Dieu le Père et saint Joseph,
 notre Seigneur le Sauveur. Jacob aimait donc son Fils parce
 que Dieu le Père aime aussi son Fils unique, comme il le dit
 lui-même : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé ^{o 2}. » Jacob
 envoya son fils s'informer de ses frères et Dieu le Père envoya
 son Fils unique visiter le genre humain malade de ses péchés,
 comme des brebis perdues. Joseph, en cherchant ses frères,
 errait dans le désert et le Christ recherchait le genre humain
 qui errait dans le monde ; c'est dans ce monde ³, pour ainsi
 dire, qu'il errait lui aussi puisqu'il cherchait ceux qui
 erraient.

Joseph cherchait ses frères à Sichem. Sichem signifie
 « épaule » ; en effet, les pécheurs tournent toujours le dos à la
 face du juste, or les épaules sont par derrière. Car, comme les
 frères de Joseph, frappés de jalousie, présentaient plutôt le
 dos que la face à l'amour fraternel, ainsi les malheureux juifs,
 pour l'auteur du salut qui venait vers eux, préférèrent aussi la
 jalousie à l'amour. À propos de telles personnes, il est dit dans
 le psaume : « Que leurs yeux soient obscurcis pour qu'ils ne
 voient pas, et courbe leur dos pour toujours ^{d 4}. »

semble que Césaire se soit inspiré d'un commentaire d'Ambroise sur
 Joseph, mais qu'il a utilisé très librement.

2. QUODVULTDEUS, *Lib. prom.* I, 25 (*SC* 101, p. 228) cite également
Matth. 3, 17 à propos de Joseph figure du Christ.

3. Le sigle *Eng.* désigne l'édition des sermons de Fauste de Riez par A.
 Engelbrecht (*CSEL* 21). La plupart, tirés de la collection de Durlac (D), sont
 en réalité l'œuvre de Césaire d'Arles et ont été réédités par dom Morin.

4. Ambroise applique l'étymologie de *Sicima* (dos) aux pécheurs ;
 Césaire y voit aussi une allusion à l'attitude des juifs qui ont tourné le dos au
 Seigneur. QUODVULTDEUS, *Lib. prom.* I, 26 (*SC* 101, p. 231) montre que la
 haine des juifs contre le Christ a été préfigurée par celle des frères de Joseph,
 mais sans relation avec l'étymologie de *Sicima*.

2. Invenit ergo Ioseph fratres suos in Dothaim. Dothaim inter¹pretatur defectio : vere in grandi defectione erant, qui de fratricidio ¹cogitabant. Videntes ergo Ioseph, fratres sui de morte illius tracta¹verunt : sicut videntes Iudaei verum
15 Ioseph Dominum Christum, ¹⁵ut eum crucifigerent uno omnes consilio statuerunt.

Ioseph expolia¹verunt fratres sui veste polymita et talari ; et Iudaei Christum per ¹mortem crucis expoliaverunt tunica corporali. Ioseph exutus tunica ¹mittitur in cisternam, id est, in lacum ; et Christus expoliatus carne ¹humana descendit in
20 infernum. Ioseph posteaquam de cisterna ²⁰levatur, Ismaelitis, id est, gentibus venditur ; et Christus postea ¹quam de inferno regreditur, ab omnibus gentibus fidei commercio ¹comparatur. Ioseph per consilium Iudae triginta argenteis distrahitur ; ¹et Christus per consilium Iudae Scariothis
25 eodem numero venun¹datur. Quod autem in diversis translationibus non aequali pretio Ioseph ²⁵scribitur venundatus, sed alii dixerunt viginti argenteos, ¹alii triginta, hoc spiritaliter significavit, quod Christus non aequaliter ¹ab omnibus credendus vel diligendus esset. Denique etiam nunc in ¹ecclesia alii eum plus diligunt, alii minus : ipsi enim plus valet Christus, ¹qui eum maiore caritate dilexerit. Ioseph
30 descendit in Aegyptum, ³⁰et Christus in mundum : Ioseph a

351, 11 ergo om. H^{77.78} || 12 grandi : gravi T¹ magna B^{1.2} || fratricidio : parricidio O¹G^{1.2}H¹⁸ || 14 Dominum : Iesum O¹D¹ || 16 veste : tunica T¹H⁴⁰ || 21 regreditur : egreditur H¹⁸ || 22 comparatur : comprobatur H⁷⁸ || triginta : viginti H¹⁸ (vide notam) || 22-23 distrahitur — numero om. H⁷⁸ || 23 Scariothis om. G^{1.2}H^{18.78} || eodem numero : eodem ordine O¹D¹ || triginta argenteis H^{18.77} || 23-29 Quod — dilexerit om. G^{1.2}H^{18.77.78} || 25 argenteos : argenteis H⁴⁰ (vide notam) || 29-30 Ioseph — mundum om. H⁷⁷

11-15 cf. AMB., Ios. 3, 11-12 (CSEL 32 B, p. 78-79).

15-19 cf. AMB., Ios. 3, 15-16 (CSEL 32 B, p. 82-83).

24-29 cf. AMB., Ios. 3, 14 (CSEL 32 B, p. 81).

1. Dans le manuscrit H⁷⁸ (Arsenal 474), en marge de *triginta* (l. 22), on a une glose : *viginti argenteis distrahitur, et per consilium*.

**Versions différentes
au sujet
du prix de vente
de Joseph**

2. Joseph trouva donc ses frères à Dothaim. Dothaim signifie « défaillance » ; ils étaient vraiment dans une grande défaillance ceux qui méditaient le fraticide. A la

vue de Joseph, ses frères tramèrent sa mort, comme à la vue du véritable Joseph — du Christ notre Seigneur —, les juifs décidèrent tous d'un commun accord de le crucifier.

Joseph fut dépouillé par ses frères du long vêtement multicolore et le Christ fut dépouillé par les juifs de la tunique de son corps par la mort sur la croix. Dépouillé de sa tunique, Joseph est jeté dans une citerne, c'est-à-dire dans une fosse, et, dépouillé de la chair humaine, le Christ descend aux enfers. Joseph, après avoir été retiré de la citerne, est vendu aux Ismaélites, c'est-à-dire aux Gentils, et le Christ, après être revenu des enfers, est acheté par tous les Gentils au prix de la foi. Joseph, sur le conseil de Juda, est cédé pour trente pièces d'argent ¹ et le Christ, sur le conseil de Judas Iscariote, est vendu pour la même somme. Quant au fait que les différentes versions ne donnent pas pour Joseph un même prix de vente, mais que les unes ont parlé de vingt pièces d'argent, les autres de trente ², le sens spirituel en est que le Christ ne devait pas être pareillement pour tous objet de foi et d'amour. D'ailleurs, maintenant encore, dans l'Église, les uns l'aiment plus, d'autres moins, car le Christ a plus de valeur pour celui qui l'a aimé d'un plus grand amour. Joseph descend en

2. Ambroise, que Césaire utilise ici, se fait l'écho de trois versions différentes de la Septante qui a : *eikosi* (ou *triakonta*) *chruson*. Plus loin, il dit *vel viginti vel triginta aureorum vel argenteorum*. La Vulgate, elle, ne parle que de pièces d'argent. CHROMACE D'AQUILÉE, *Serm.* 4, 4 (SC 164, p. 75) parle de *vinginti aurei* pour Joseph qu'il oppose aux *triginta argentei* donnés à Judas pour livrer Jésus. Si le rapprochement avec la trahison de Judas lui a été suggérée par Chromace, Césaire suit plutôt Ambroise pour l'explication qu'il donne ensuite au sujet de ces différences de prix. Car pour Césaire, contrairement à Chromace, Joseph et Jésus ont été estimés au même prix. Et les différences de prix données par les diverses versions signifient pour Ambroise et Césaire le plus ou moins de foi et de charité des fidèles envers le Christ.

penuria frumenti salvat Aegyptum, ¹et Christus a fame verbi Dei liberat mundum ; nisi enim Ioseph ¹fratres sui vendidissent, defecerat Aegyptus. Verum est, fratres, ¹nisi Christum Iudaei crucifixissent, perierat mundus.

352 (352) 3. Videamus tamen, fratres carissimi, unde in beato Ioseph ¹fratres sui tam crudeliter saevierunt : unde, nisi invidiae veneno, ¹per quod mors intravit in orbem terrarum ^a ? Denique audi scri¹pturam dicentem : *Invidebant ei fratres sui, et non poterant ⁵ei loqui quicquam pacificum ^a.* Vidit enim beatus Ioseph somnium, ¹quasi stantem se in agro cum fratribus suis et manipulos alligantem, ¹et fratrum manipulos adorare manipulum suum ^b. Hoc in illo Ioseph ¹tunc impletum est, quando eum in Aegypto adoraverunt fratres ¹sui. Et non incongrue coacti sunt steriles manipuli fructuosum ¹⁰manipulum adorare, per quem de famis periculo liberandi erant.

4. Vidit etiam aliud somnium, quod sol et luna et undecim stellae ¹adorarent eum. Cui respondit pater suus : *Numquid ego et mater ¹tua et fratres tui adorabimus te super terram ^a ?* Hoc in illo Ioseph ¹impleri non potuit : in nostro vero Ioseph, id est Domino Iesu Christo, ¹⁵somnii illius sacramenta completa sunt. Sol enim et luna et undecim ¹stellae eum adoraverunt, quando post resurrectionem sancta Maria, ¹quasi luna, et beatus Ioseph, velud sol, cum undecim stellis,

351, 31 liberat : liberavit H¹⁸

352, 1 beato om. H^{18.77} || 2 nisi : de add. G^{1.2}H^{3.4.77.78} || 3 in : universum add. B¹ || 5 ei om. H^{77.78} || enim : etiam H¹⁸ || beatus om. H^{77.78} || 6-11 quasi — somnium om. H^{18.77.78} || 10 per quem : per quod T¹O¹H³ || 11 aliud : alium T¹D¹ || 14 potuit : quia iam mater illius de hac luce migraverat add. T¹O¹G^{1.2}D¹H^{3.4.1b.18.77.78} || vero : ergo H^{18.77.78} || 15 enim om. H^{18.77}

3. a. Sag. 2, 24 b. Gen. 37, 4 c. cf. Gen. 37, 5-7 d. cf. Gen. 42, 6

4. a. Gen. 37, 10

352, 15-20 cf. AMB., *Ios.* 2, 8 (CSEL 32 B, p. 76) ; CAES., *Myst. s. Trin.* 8 (Opera II, p. 172).

Égypte et le Christ dans le monde. Joseph sauve l'Égypte d'une disette de froment et le Christ délivre le monde de la faim de la parole de Dieu. Si Joseph n'avait pas été vendu par ses frères, l'Égypte serait tombée en défaillance. C'est vrai, frères, si les juifs n'avaient pas crucifié le Christ, le monde aurait été perdu.

3. Voyons maintenant, frères très chers, d'où vient contre le bienheureux Joseph l'acharnement si cruel de ses frères. D'où vient-il, sinon du poison de la jalousie par lequel « la mort est entrée dans le monde ^a » ? Écoute d'ailleurs l'Écriture qui dit : « Ses frères l'enviaient et ne pouvaient lui parler pacifiquement ^b. » Le bienheureux Joseph avait eu en effet un songe : il se tenait dans un champ avec ses frères, il liait des gerbes et les gerbes de ses frères se prosternaient devant la sienne ^c. C'est ce qui, dans ce premier Joseph, fut accompli quand ses frères se prosternèrent devant lui en Égypte ^d. Et ce n'est pas sans raison que les gerbes stériles ont été contraintes de se prosterner devant la gerbe féconde grâce à laquelle elles devaient être délivrées du péril de la faim.

Le songe de Joseph n'a trouvé sa réalisation que dans le Christ

4. Il avait vu encore un autre songe : le soleil, la lune et onze étoiles se prosternaient devant lui. Son père lui dit à ce propos :

« Est-ce que moi, ta mère et tes frères, nous nous prosternerons à terre devant toi ^a ? » Cela n'a pu s'accomplir en ce premier Joseph ; mais en notre véritable Joseph, c'est-à-dire notre Seigneur Jésus-Christ, le sens mystérieux de ce songe a été réalisé. En effet, le soleil, la lune et les onze étoiles se sont prosternés devant lui lorsque, après la Résurrection, sainte Marie, telle la lune, et le bienheureux Joseph ¹, comme le

1. Cette opinion assez rare qui suppose Joseph encore vivant après la Résurrection du Christ, s'inspire d'un passage d'Ambroise où l'on voit Marie, Joseph et les Apôtres adorer le Christ, mais Césaire est plus explicite que son modèle en mentionnant que cette adoration eut lieu *post resurrectionem*.

id est, ¹beatissimis apostolis incurvati et prostrati sunt ante eum, et impleta ¹est prophetia quae dixerat : *Laudate eum, sol et luna ; laudate* ²⁰*eum, omnes stellae et lumen* ^b. Nam in tantum non in illo Ioseph ¹impleta est somnii huius interpretatio, ut mater ipsius ante multos ¹annos legatur fuisse defuncta, quam praefata somnia ille vidisset. ¹Et revera quomodo fratribus ipsius potuit convenire, quod eum ¹quasi stellae adorare possent, quos invidiae nox obscuros et tene²⁵brosos effecerat ? Iam enim claritatem stellarum perdididerant, qui ¹in se lumen caritatis extinxerant. Merito ergo hoc in Domino salva¹tore nostro verius credimus fuisse completum, quem, sicut antea ¹iam dixi, et beatum Ioseph et beatam Mariam cum undecim apostolis ¹frequentius legimus adorasse. Nam quod apostoli lumen stellarum ³⁰habuerint, ipse Dominus in evangelio dicit : *Vos estis lux mundi* ^c. ¹Et iterum de ipsis ac suis similibus : *Tunc iusti, inquit, fulgebunt sicut sol in regno patris eorum* ^d.

5. Ioseph interpretatur augmentatio sive ampliatio : sed in illo (353) Ioseph ampliacionem non habuit nisi sola Aegyptus, in nostro vero ¹Ioseph augmentum habere universus meruit mundus : ille Ioseph ¹erogavit triticum, noster erogare dignatus est Dei verbum. *In omnem* ¹*enim terram exivit*

352, 17 velud sol om. D¹ || velud quasi H⁷⁷ || 18-20 et impleta — nam om. H^{18.77.78} || 20-23 in tantum — et revera om. O¹G^{1.2}D¹H^{4.18.77.78} || 23 ipsius : illius H¹⁸ || potuit : potest G^{1.2}H^{18.77.78} || 27 antea om. H⁷⁸ || 29 frequentius : frequenter H⁷⁷ || legimus : credimus H¹⁸ || 29-32 Nam quod — eorum om. G^{1.2}H^{18.77.78} || 353, 3 noster : Ioseph add. H⁷⁷ || Dei om. H⁴⁰ || 4 enim om. H^{18.77.78} || eorum : apostolorum H⁴⁰

4. b. Ps. 148, 3 c. Matth. 5, 14 d. Matth. 13, 43

soleil, avec les onze étoiles, c'est-à-dire les bienheureux apôtres, se sont courbés et prosternés devant lui. Alors, a été accomplie la prophétie qui avait dit : « Louez-le, soleil et lune ; louez-le, tous les astres de lumière ^b. » Car la signification de ce songe s'est si peu réalisée en ce Joseph que sa mère, lisons-nous, était morte bien des années avant qu'il n'ait eu les songes en question ¹. Et vraiment y aurait-il eu quelque convenance à ce que ses frères l'adorassent comme des étoiles, quand la nuit de la jalousie les enténébraient à ce point ? En effet, ils avaient déjà perdu la clarté des étoiles, eux qui avaient éteint en eux la lumière de la charité. Nous croyons donc avec raison que cela s'est réalisé plus véritablement en notre Seigneur le Sauveur. C'est lui, comme je l'ai déjà dit, que le bienheureux Joseph, la bienheureuse Marie et les onze apôtres ² ont adoré — nous le lisons bien souvent. Qu'en effet les apôtres aient possédé la lumière des étoiles, le Seigneur lui-même le dit dans l'Évangile : « Vous êtes la lumière du monde ^c. » Et il dit encore d'eux et de leurs semblables : « Alors, les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père ^d. »

Savoir faire fructifier les dons du Christ

5. Joseph signifie « augmentation » ou « accroissement ³ », mais il n'y eut d'« accroissement » dans ce premier Joseph que pour la seule Égypte, tandis que dans notre véritable Joseph, c'est le monde entier qui a reçu « accroissement ». Ce Joseph distribua le froment, le nôtre daigna distribuer la parole de Dieu. Car « leur voix s'est répandue par toute la terre et leur parole a retenti jusqu'aux

1. En effet, l'Écriture rapporte bien la mort de Rachel, mère de Joseph, en Gen. 35, 19, alors qu'elle mettait au monde Benjamin. Mais elle ne nous renseigne pas sur l'âge que pouvait avoir alors Joseph son aîné.

2. Cf. Matth. 28, 17. Marie et Joseph, cependant, ne figurent pas parmi les témoins de la Résurrection, dans les Évangiles.

3. Pour Aug., *Enarr. in Ps. 79, 2* (CCL 39, p. 1112), Joseph signifie aussi accroissement.

5 *sonus eorum, et in fines orbis terrae verba*⁵ *eorum*^a. Nos ergo, fratres carissimi, qui nullis praecedentibus meritis tanta bona per misericordiam veri Ioseph Domini nostri Iesu Christi consecuti sumus, ad quos non umbra veteris testamenti sed ipsa veritas venit, quantum possumus cum Dei gratia laboremus, ut quod in nobis contulit iudicatus, integrum inveniatur iudicaturus. Qui tibi tantum contulit, scit quantum repositat.

Et quidem ille, cum venerit, redditurus est quod promissit, sed requisiturus est quod redemit; et quod dedit in primo adventu, exacturus est in secundo. Nemo ergo Christo Domino nostro reddat mala pro bonis. Quis est enim, qui ita impie agit, nisi ille qui accepit dulcedinem, et reddit amaritudinem: qui accepit vitam, et restituit mortem? Mortem enim retribuit, qui se ipsum male vivendo interficit. Quis est, qui reddit mala pro bonis, nisi ille qui, cum deberet dare propria, rapit aliena, qui pro caritate reddit odium, invidiam pro benignitate, pro humilitate superbiam, pro castitate luxuriam? Quis est, qui Christo reddit mala pro bonis, nisi ille qui, cum deberet lectioni insistere, ad ecclesiam currere, eligit potius ad tabulas ludere, specta-

353, 5 carissimi: dilectissimi H^{18.77.78} || 8 gratia: adiutorio O¹G^{1.2}H^{3.4.77.78} || 9 in om. D¹H⁴⁰ || contulit: hic prosequitur T¹ gratia Dei integrum inveniat per sacramentum baptismi, id est ultima pars sermonis 71, Mor. 288, 12 — 289, 26 (vide notam) || 11 promissit: Iesus Christus dominus noster add. H³ qui consueta doxol. concludit || quod redemit: quos redemit D¹ || 12 ergo: enim H^{18.77.78} || 14 agit: agat H¹⁸ || accepit: accipit D¹ || et om. H^{18.77} || 15 accepit: accipit D¹ || retribuit: tribuit H¹⁸ restituit H^{77.78} || 16-19 quis est — luxuriam om. D¹ || 17 nisi om. G^{1.2}H^{18.40.77.78} || 19 Christo om. H¹⁸ || 20 nisi om. G^{1.2}H^{18.40.77.78} || 21 tabulas: tabulam G²H^{4.40.77.78} tabula G¹ tabernam O¹

extrémités du monde^a ». Nous donc, frères très chers, qui sans aucun mérite antécédent avons obtenu tant de bienfaits grâce à la miséricorde du véritable Joseph, notre Seigneur Jésus-Christ, nous à qui est venue non pas l'ombre de l'Ancien Testament, mais la vérité elle-même, autant que nous le pouvons et avec la grâce de Dieu, travaillons afin que ce qu'il a déposé en nous lorsqu'il fut jugé, il le trouve intact lorsqu'il viendra juger. Lui qui t'a tant confié¹ sait combien il doit réclamer.

Et certes, quand il viendra, il rendra ce qu'il a promis, mais réclamera ce qu'il a racheté et, ce qu'il a donné à son premier avènement, il l'exigera lors du second. Que personne donc ne rende au Christ notre Seigneur le mal pour le bien. Qui donc agit d'une façon aussi impie sinon celui qui a reçu la douceur et rend l'amertume, qui a reçu la vie et rend la mort? Car c'est la mort qu'il rend en échange, celui qui se donne la mort à lui-même par une vie mauvaise. Qui donc rend le mal pour le bien sinon celui qui vole les biens des autres, alors qu'il devrait donner les siens, celui qui, pour la charité rend de la haine, de l'envie pour la bienveillance, pour l'humilité de l'orgueil, pour la chasteté de la débauche? Qui donc rend au Christ le mal pour le bien sinon celui qui, au lieu de s'adonner comme il le devrait à la lecture et de s'empresser de venir à l'église, préfère plutôt jouer aux échecs² et

1. Dans le manuscrit de Reims T¹, ce sermon comporte, à partir de *ut quod nobis contulit* une finale inédite qui n'est autre que celle du *Serm.* 71, à partir de *per sacramentum baptismi*. *Recordamini quaeso*, soudée maladroitement au texte du *Serm.* 89, par les mots: *gratia Dei integrum inveniat*. Cf. G. MORIN, « Un recueil de sermons de S. Césaire. Le manuscrit de Saint-Thierry et ses pièces inédites », *RBén* 23 (1906), p. 38 et 41.

2. Nous avons traduit *ad tabulas ludere* par « jouer aux échecs », comme M.-J. Delage dans le *Serm.* 61, 3 des *Admonitiones*. Voir *SC* 330, p. 76, n. 1. Il s'agit probablement ici des jeux d'échecs qui déclenchent les passions (cf. *Serm.* 198, 3) et qui ne portent pas remède à la tristesse et à l'anxiété (cf. *Serm.* 61, 3, *SC* 330, p. 76, n. 1).

cula vel furiosa vel cruenta ¹vel turpia frequentare ; et cui oportebat peccata sua orando, legendo, ¹elemosinas faciendo consumere, studet potius augere et amplius ¹cumulare ?
 25 Quis est, qui reddit mala pro bonis ? Qui pro luce tenebras, ²⁵pro benignitate malitiam, pro sobrietate ebrietatem, pro elemosinis ¹rapacitatem, pro iustitia iniquitatem restituit.

Qui ergo haec mala ¹adiuvante Domino non admisit, munera in se, quantum potest, divina ¹custodiat : qui vero his malis se sentit obnoxium et intellegit obvo¹lutum, cito ad
 30 paenitentiae medicamenta recurrat ; et antequam ³⁰anima illa tenebrosa de corpore mortis suae discedat, elemosinis, ¹ieiuniis et orationibus remedium sibi in die necessitatis acquirat. ¹Sic ergo agamus, fratres, ut ante tribunal Christi et
 354 qui boni sunt (354) coronam, et qui neglegentes sunt veniam consequantur ; ut illos ¹ornet vita integra, istos valeat excusare correcta. Quod ipse praestare ¹dignetur, cui cum Patre et Spiritu sancto est honor et gloria in saecula ¹saeculorum. Amen.

353, 21-22 vel¹ — vel³ om. G¹H^{4.18.77.78} || 22 cui : quem H¹⁸ || 24 reddit : reddet H¹⁸ || 25 benignitate : bonitate H⁷⁷ || 27 Domino : Deo nostro H⁷⁸ || admisit : commisit H^{77.78} || divina om. H^{77.78} || 28 his : hiis O¹
 354, 1 sunt om. H¹⁸ || consequantur : hic def. D¹ || cui cum — gloria in : qui vivit et regnat Deus per omnia H¹⁸ || cum Patre — sancto om. H^{77.78} || honor et om. H^{77.78}

fréquente les spectacles féroces, sanglants et honteux ¹. Il fait de même celui qui devait expier ses péchés en priant, en faisant la lecture, en donnant l'aumône, et qui s'emploie plutôt à les aggraver et à les accumuler encore plus. Qui donc rend le mal pour le bien ? C'est celui qui restitue les ténèbres pour la lumière, la méchanceté pour la bonté, l'ivresse pour la sobriété, le vol pour l'aumône, l'iniquité pour la justice.

Celui qui, avec l'aide du Seigneur, n'a pas commis ces fautes, qu'il garde donc en lui, autant qu'il le peut, les dons divins ; quant à celui qui se sent coupable de ces fautes et s'en voit couvert, qu'il recoure vite aux remèdes de la pénitence. Et avant que cette âme enténébrée ne se sépare de son corps mortel, qu'elle se prépare par les aumônes, les jeûnes et les prières un remède pour le jour de la nécessité. Ainsi, frères, faisons donc en sorte, que, devant le tribunal du Christ, ceux qui sont bons obtiennent la couronne et ceux qui sont négligents la miséricorde, afin qu'une vie intègre orne ceux-là et qu'une vie réformée serve d'excuse pour ceux-ci. Que daigne l'accorder celui à qui, avec le Père et l'Esprit saint, appartient l'honneur et la gloire pour les siècles des siècles. Amen.

1. Cf. *Serm.* 12, 4 (*SC* 175, p. 406) ; 134, 1 ; 150, 3. A propos de ces spectacles, cf. *Introd. Del.*, *SC* 175, p. 134-135, et A. MALNORY, *S. Césaire, évêque d'Arles*, Paris 1894, p. 222-223.

SERMO XC

⁵De beato Ioseph

1. De beato Ioseph scriptum est, fratres carissimi, quod ei inuidebant ¹fratres sui, et ideo *non poterant ei loqui pacifice* ^a. Verum est, ¹dilectissimi, quia tam perniciosus est invidiae morbus, ut nec germanis, ¹non dicam extraneis, parcere possit. Denique statim in initio mundi ¹⁰Abel iustum per invidiam Cain frater iniustus occidit. Ioseph ergo ¹sanctus et fidelis Domini famulus tribulationibus magis iustus ostenditur, qui primum per invidiam a fratribus Ismahelitis in servum ¹addictus, ab eisque venditus, a quibus se viderat adoratum, Deinde ¹Aegyptio domino traditus, semper ¹⁵tamen ingenuae animae tenuit ¹⁵dignitatem; docuitque

Sermo XC : T¹ O¹ H¹ H⁴⁰

354, 6-10 De beato — occidit om. H^{1,40} prima verba serm. 92 hic descripsit O¹ qui tres codices a verbis Beatus Ioseph sanctus cum T¹ concordant || 11 iustus om. H⁴⁰ || 12 primum per invidiam : primo invidia O¹H^{1,40} || a fratribus : fratrum O¹H⁴⁰ || 13 addictus : abductus T¹ adductus O¹H¹ || 14 ingenuae animae : ingenui animi O¹H⁴⁰

1. a. Gen. 37, 4

354, 10-355, 3 PEL., Dem. 5 (PL 30, 20).

1. La plus grande partie de ce sermon est composée de divers remplois : des extraits de la lettre de Pélage à Démétriaque, un passage du sermon 343 d'Augustin sur Suzanne et Joseph, de nombreux extraits du *De zelo et livore* de Cyprien. Malgré la diversité de ces emprunts, il semble que la composi-

SERMON XC

Le bienheureux Joseph ¹

1. L'Écriture, frères très chers, dit au sujet du bienheureux Joseph que ses frères l'enviaient et que, pour cela, « ils ne pouvaient lui parler pacifiquement ^{a 2} ». C'est vrai, bien-aimés : elle est tellement pernicieuse, la passion de l'envie, qu'elle ne peut même pas épargner les parents — pour ne pas parler des étrangers. Ainsi, dès le commencement du monde, c'est par envie qu'Abel le juste fut tué par Caïn, le frère injuste ³. Joseph donc, saint ⁴ et fidèle serviteur du Seigneur, à cause de ses tribulations, apparaît plus juste, lui qui, d'abord vendu comme esclave aux Ismaélites par ses frères envieux, vendu par ceux-là même qu'il avait vu en train de l'adorer, puis livré à un maître égyptien, conserva cependant toujours la dignité d'une âme libre et enseigna par son exem-

tion de ce sermon s'inspire de la Lettre de Pélage. Celle-ci comporte en effet une exhortation à pratiquer la chasteté, dans laquelle Césaire va enchâsser un long extrait du sermon d'Augustin sur le même sujet, puis une invitation à fuir l'envie en imitant la bonté de Joseph, qu'il étoffe par des citations tirées de Cyprien.

2. Il est très rare que Césaire commence directement ses homélies par une citation de l'Écriture sans faire allusion, dans une courte introduction, à la lecture liturgique qui fera l'objet de la prédication.

3. Cf. Gen. 4, 3-8.

4. Selon son habitude, Césaire ajoute le qualificatif *sanctus* à Joseph : cf. *Serm.* 81, p. 89, n. 3.

exemplo suo et servos et liberos, in peccando ¹non condicio-
nem cuiquam obesse, sed mentem.

355 (355) 2. Concupiscitur aduliscens a domina, nec ad concu-
piscientiam ¹provocatur : rogatur, et refugit ; una hac in re
blanditur et supplicat, ¹quae in ceteris imperabat. Amabat
illum, an potius se ? Ego puto, ¹quia nec illum, nec se. Si
5 illum amabat, quare volebat perdere ? ⁵Si se amabat, quare
volebat perire ? Ecce probavi, quia non amabat : ¹veneno
libidinis ardebat, non flamma caritatis lucebat. Sed ille nove-
rat ¹videre, quod illa non noverat.

Pulchrior erat Ioseph intus quam ¹foris, pulchrior in luce
cordis quam in facie corporis : ubi illius feminae ¹oculus non
penetrabat, ibi ipse sua pulchritudine fruebatur. Intuens
10 ¹⁰ergo interiorem pulchritudinem castitatis in speculo consi-
cientiae ¹suae, quando illam maculari, quando violari illius
feminae tempta¹tione permetteret ? Quod ergo videbat ille, si
et tu vis, potes videre, ¹pulchritudinem pudicitiae interiorem
et spiritalem, si habes ad illam ¹qualescumque oculos. Exem-

354, 16 mentem : *verba ex serm. 92, 2, Cum esset decorus — aufugit (363, 19 — 364, 21) hic excipit H⁴⁰*

355, 1 nec : sed O¹H^{1.40} || 2 provocatur rogatur et refugit : provocatus et rogatus refugit O¹H⁴⁰

355, 3-356, 8 Avg., S. 343, 6-7 (PL 39, 1509-1510).

1. Ici, le manuscrit H⁴⁰ et l'édition des mauristes ont interpolé un extrait d'AMBROISE, *Ioseph 5 (CSEL 32 B, p. 88 et p. 89-90)* que l'on retrouve plus loin dans le *Serm. 92, 2*.

2. Cette longue exhortation à pratiquer la chasteté a pour point de départ la scène de la tentation de Joseph par la femme de Putiphar en *Gen. 39, 7-20*.

3. A propos du remploi du *Serm. 343* d'Augustin par Césaire, C. Lambot écrit : « Il en donne une édition nouvelle, à son avis, mieux adaptée aux capacités de ses lecteurs ; la teneur des citations bibliques était modifiée suivant les versions en usage ou plus familières ; les phrases compliquées ou de construction elliptique étaient rendus plus claires, plus facilement compréhensibles ; enfin, Césaire se permettait de glisser ça et là des réflexions personnelles, exprimées à la manière de saint Augustin, avec plus

ple, aux esclaves comme aux hommes libres, qu'en matière de péché ce n'est pas la condition sociale qui porte préjudice à qui que ce soit, mais sa propre volonté ¹.

Joseph, modèle de chasteté

2. Le jeune homme est ardem-
ment désiré par la femme de son
maître ², mais ne se laisse pas entraî-
ner à la concupiscence ; il est invité et il se sauve ; en cette
seule occasion, elle caresse et supplie, elle qui, dans d'autres
cas, commandait. Était-ce lui qu'elle aimait, ou n'était-ce pas
plutôt elle-même ³ ? Pour ma part, je pense qu'elle n'aimait
ni lui ni elle. Si c'était lui qu'elle aimait, pourquoi voulait-elle
le perdre ? Si c'était elle qu'elle aimait, pourquoi voulait-elle
se perdre ? Voilà d'après moi la preuve qu'elle n'aimait pas :
c'est du poison de la débauche qu'elle brûlait, non de la
flamme de la charité qu'elle rayonnait. Mais lui avait su voir
ce qu'elle n'avait pas su voir.

Joseph était plus beau intérieurement qu'extérieurement,
plus beau par la lumière du cœur que par l'aspect physique :
là où le regard de cette femme ne pénétrait pas, c'est là qu'il
jouissait lui-même de sa beauté. Contemplant donc la beauté
intérieure de la chasteté dans le miroir de sa conscience ⁴,
quand aurait-il donc permis qu'elle soit souillée, qu'elle soit
violée par la tentation de cette femme ? Ce qu'il voyait alors,
si tu veux, tu peux, toi aussi, le voir : c'est la beauté intérieure
et spirituelle de la pureté, si tu as des yeux aptes à la voir. Je te

ou moins de bonheur et d'habileté » (C. LAMBOT, « Le Sermon CCCXLIII de S. Augustin *De Susanna et Ioseph* », *RBén* 66, 1956, p. 25-26).

4. La mention *in speculo conscientiae* est propre à Césaire qui renvoie volontiers ses auditeurs à leur conscience. Dans le présent sermon, cf. § 6 : *consideret unusquisque conscientiam suam*. Voir aussi *Serm. 86, 5 ; 96, 2 ; 98, 2 ; 101, 5 ; 105, 3. 8 ; 107, 4 ; 117, 4 ; etc.* Mais le plus souvent ce terme est accompagné d'une image, parfois c'est l'image du juge ou du témoin qui est sous-jacente ; parfois la conscience est comparée à un coffre, rarement à un miroir. Césaire a utilisé cette similitude pour la parole du prédicateur. Cf. *Serm. 42, 6 (SC 243, p. 309)*.

15 pli gratia tibi aliquid propono. Ipsam ¹⁵amas in coniuge tua :
 noli ergo odisse in aliena, quod amas in tua. ¹Quid enim amas
 in coniuge tua ? Utique castitatem. Hanc odisti ¹in aliena,
 cum qua concumbendo eius vis perdere castitatem. Quod
¹amas in tua, hoc vis interficere in aliena : quomodo habebis
 orationem ¹pietatis, homicida castitatis ? conserva ergo in
 20 coniuge aliena, quod servare ²⁰cupis in tua : quia et in uxore
 tua castitatem potius diligis quam ¹carnem.

3. Sed forte existimas te amatorem esse carnis uxoris tuae,
 et ¹non castitatis. Sordida quidem cogitatio, misera et voluptuosa
 libido ; ¹sed non te dimitto sine exemplo, rationem tibi
 25 certissimam reddo. ²⁵Tu putas, quod carnem amas uxoris
 tuae : ego enim dico, quod ¹castitatem plus amas in coniuge.
 Sed ut te absolutissime ostendam ¹amatorem esse castitatis
 magis quam carnis, hanc plus amas in filia ¹tua. Quis enim
 hominum est, qui non filias suas castas esse velit ? ¹Quis
 hominum est, qui non filiarum suarum congaudeat castitati ?
 30 ³⁰Numquid et ibi carnem amas ? Numquid concupiscis corpus
 pulchrum, ¹ubi exhorrescis incestum ? Ecce convici te
 amatorem esse castitatis ¹magis quam carnis.

Denique si habueris coniugem pulchram, et ¹forte nec
 castam nec sobriam, numquid amas carnem pulchram, ¹et
 non potius detestaris ? Consideratur quidem foris pulchritudo
 356 (356) corporis, sed intus pulchritudo requiritur castita-

355, 15 amas : vis O¹H^{1.40} || 16 Quid enim amas : Quod enim debes amare
 O¹H^{1.40} || 20 quia om. T¹ *Augustinus (vide notam)* || diligis : dilige T¹
Aug. || 23 libido om. O¹H^{1.40} || 28 enim om. T¹ *Aug.* || 31 incestum :
 incastum O¹H¹ || 31 — 356, 4 Ecce convici — intus om. O¹H^{1.40}

propose un exemple : c'est cette beauté que tu aimes dans ta
 femme ; refuse donc de haïr en la femme d'autrui ce que tu
 aimes dans la tienne. Qu'aimes-tu en effet en ta femme ? Sa
 chasteté, bien sûr. C'est elle que tu hais en la femme d'autrui
 quand tu veux ruiner sa chasteté, en couchant avec elle. Ce
 que tu aimes en la tienne, tu veux le faire disparaître en celle
 d'autrui ; comment pourras-tu prier avec piété, assassin de la
 chasteté ? Conserve donc en la femme d'autrui ce que tu
 désires conserver en la tienne puisque ¹c'est aussi en ton
 épouse que tu aimes la chasteté plus que la chair.

**L'amour impudique
 n'est pas de l'amour** 3. Mais tu estimes peut-être que
 tu es amoureux de la chair de ta
 femme et non de sa chasteté. A la

vérité, c'est une laide pensée, une misérable et voluptueuse
 passion, mais je ne te laisse pas sans point de comparaison, je
 te donne une preuve absolument certaine. Toi, tu penses que
 c'est la chair de ton épouse que tu aimes, mais moi je te dis
 que c'est la chasteté que tu aimes le plus dans ta femme. Et,
 pour te prouver de façon incontestable que tu es plus amou-
 reux de la chasteté que de la chair, c'est elle que tu aimes le
 plus dans ta fille. Y a-t-il en effet un homme qui ne veuille pas
 que ses filles soient chastes ? Y a-t-il un homme qui ne se
 réjouisse de la chasteté de ses filles ? Dans ce cas aussi, est-ce
 la chair que tu aimes ? Est-ce la beauté du corps que tu
 désires quand tu as horreur de l'inceste ? Voilà que je t'ai
 convaincu : tu aimes la chasteté plus que la chair.

Aimer la chasteté Enfin, si tu avais une belle femme
 qui d'aventure ne soit ni chaste ni
 réservée, au lieu d'aimer sa beauté physique, ne la
 détesterais-tu pas au contraire ? On s'arrête sans doute à la
 beauté extérieure du corps, mais c'est la beauté intérieure de

1. Lorsque nous mentionnerons, dans l'apparat critique, une variante de
 Césaire par rapport au texte d'Augustin, nous emploierons désormais le
 sigle *Aug.*

tis : quae si non ¹fuerit, omnis continuo amor corporis refrigerit ; quia quamvis ¹pulchritudo consideretur, plus tamen amoris vicissitudo requiritur ¹intus. Si ergo amatorem castitatis convici te, quid te offendisti, ut ⁵eam non ames in te ? Quod amas in filia tua, ama hoc in uxore aliena, ¹quia et filia tua uxor erit aliena. Ama ergo et in te castitatem : nam ¹si amas uxorem alienam, non continuo habebis ; castitatem si amaveris, ¹mox habebis auxiliante Domino. Sic ancillam pulchram aut elegantem ¹uxorem alienam amare debes, ut eam ¹⁰quasi extra te et foris requiras : ¹⁰si castitatem amas, apud te est quod amas. Blanditur tibi castitas ¹sancta intus in cubiculo cordis tui ; suavis est eius amplexus, non ¹habet amaritudinem conversatio illius ^a : non tecum litigat castitas, ¹non te subvertit, in nullo tibi in domo conscientiae contradicit. Ama ¹ergo et in te et in aliis castitatem, ut habeas aeternam ¹⁵beatitudi¹⁵nem.

Si ergo et in te hanc valde pulchram amaveris, quae castitas ¹dicitur, imitaberis beatum Ioseph, qui noluit in pudicæ mulieri ad ¹concupitum illicitum consentire, reppulit concupiscentiam alienam, ¹amplexus est pudicitiam suam. Fecit tamen quod illa comminata est, ¹mentita est viro, credita est : adhuc patiens Deus. Traditur Ioseph ²⁰sanctus in carcerem ; custoditur tamquam reus, a quo non offensus ¹Deus : sed nec ibi defuit Deus, quia ille non obnoxius erat.

356, 8-10 auxiliante — quod amas om. O¹H^{1.40} || 10 Blanditur : blanda O¹H^{1.40} || tibi om. O¹H^{1.40} || 11 intus om. O¹H^{1.40} || 14-16 ut habeas — dicitur om. O¹H^{1.40} || 18-22 Fecit — amabat om. O¹H^{1.40}

3. a. Sag. 8, 16

356, 16-22 Avg., S. 343, 8 (PL 39, 1510).

1. Jusqu'à « bienheureux Joseph », cf. AUG., *Serm.* 343, 7, mais dans la recension de Marmoutier qui, selon C. LAMBOT (*art. cit.*, p. 24, n. 7), pourrait bien être un premier remaniement du sermon d'Augustin opéré par Césaire. La citation de *Sag.* 8, 16, qu'on ne trouve jamais chez Augustin, se rencontre

la chasteté que l'on recherche ; si on ne la trouve pas, tout amour du corps se refroidit à l'instant ; en effet, à quelque degré que la beauté soit considérée, c'est cependant l'échange de l'amour intérieur qui est le plus recherché. Si donc je t'ai convaincu que tu es amoureux de la chasteté, pourquoi t'es-tu fais violence pour ne pas l'aimer en toi ? Ce que tu aimes dans ta fille, aime-le dans l'épouse d'un autre puisque ta fille sera aussi l'épouse d'un autre. Aime donc en toi aussi la chasteté, car ¹si tu aimes l'épouse d'un autre, tu ne la posséderas pas tout de suite ; si c'est la chasteté que tu as aimée, tu l'auras aussitôt avec le secours du Seigneur. Ainsi, une belle esclave ou l'élégante épouse d'un autre, il te faut l'aimer en la recherchant pour ainsi dire hors de toi et à l'extérieur ; si tu aimes la chasteté, tu as chez toi ce que tu aimes. Elle te caresse intérieurement, la sainte chasteté, dans la chambre de ton cœur ; doux est son embrassement, « sans amertume est son intimité ^a ». Elle ne se dispute pas avec toi, la chasteté ; elle ne te bouleverse pas ; elle ne s'oppose en rien à toi, dans la demeure de ta conscience. Aime donc en toi comme dans les autres la chasteté pour avoir le bonheur éternel.

Si donc c'est en toi aussi que tu as aimé cette si admirable beauté qu'on appelle la chasteté, tu imiteras le bienheureux Joseph qui ne voulut pas consentir à une union illégitime avec une femme débauchée, qui repoussa le désir de cette étrangère, qui s'attacha fortement à sa propre chasteté. Elle exécuta cependant ses menaces, mentit à son mari qui la crut : Dieu fut encore patient. On conduit le vertueux Joseph en prison, on le retient comme un coupable, lui qui n'a pas offensé Dieu ; mais là non plus Dieu ne l'abandonna pas

dans le *Serm.* 23, 5 de Césaire, où elle est appliquée à la charité (ici à la chasteté). Ce dernier, d'autre part, affectionne beaucoup le mot *conscientia* (cf. p. 211, n. 4). L'image *in cubiculo cordis tui* n'est pas sans rappeler d'autres formules semblables telles : *ostium cordis* (*Serm.* 160, 2) ; *in cellario cordis nostri* (*Serm.* 160, 4).

Adfuit ¹Dominus sancto Ioseph ; et quia sanctum amabat, mulieris amore ¹non vincitur. Castum animum nec aetas aduliscentiae permovit, nec ¹diligentis auctoritas, contemp-
 25 tam frequentare dominam. Ore proprio ²⁵adulscenti tendit insidias, secreto ac sine testibus manu impudens ¹adprehendit, procacioribus verbis hortatur ad crimen ; nec ibi quidem ¹vincitur, sed ut verba verbis, ita et res rebus refert : nam qui frequen-
 30 ter rogatus negaverat, tunc comprehensus aufugit.

4. Mirati estis castitatem Ioseph : aspice nunc benignitatem. ³⁰Ille pro odio reddit caritatem ; et cum videret fratres suos, immo ¹inimicos ex fratribus, cumque ab eis agnosci vellet, dilectionis affe-
 357 labatur singulos, et per singulos (357) flebat ; et inriguis fletibus paventium colla perfundens, odium fratrum ¹caritatis lacrimis abluebat : quos tam vivo patre quam mortuo germano ¹semper amore dilexit. Nec recordatur illum in quo ad necem fuerat ¹deiectus lacum, non cogitavit addictam
 5 pretio germanitatem ; sed ⁵pro malis bona restituens, iam tunc necdum data apostolica praecepta ¹conplevit. Ergo beatus Ioseph cogitans verae caritatis dulcedinem, ¹venenum

356, 22 amabat : amor dilectissimi *add.* H¹ amator dilectissimi Dei *add.* O¹ amor Dei *add. Pelag.* || 24-28 contemptam — aufugit *om.* O¹H^{1.40} || 29 Ioseph *om.* O¹H^{1.40} || 32 pio : pro O¹T¹ *Pelag.* || 32-357, 1 et per singulos flebat (flevit H¹) : *om.* T¹ *Pelag.*
 357, 1 perfundens : profundens T¹

22-357, 6 PEL., *Dem.* 5 (PL 30, 20-21).

356, 32-357, 2 CAES., S. 91, 1.

1. Césaire reprend le texte de la lettre de Pélage à partir des mots *mulieris amore non vincitur*. Il a omis les mots qui précèdent : *Amor Dei* ou d'après *App. Aug.* (PL 33, 1102 D) : *Amator Dei*, qu'il remplace par *et qui sanctum amabat*. Mais dans les deux cas, c'est l'amour de Dieu qui a permis à Joseph de ne pas être vaincu par l'amour d'une femme. L'adjectif *sanctum* qualifie *Deus* sous-entendu et non Joseph.

puisqu'il n'était pas coupable. Le Seigneur vint au secours de saint Joseph, et puisque celui-ci aimait le Dieu saint ¹, il ne se laissa pas vaincre par l'amour d'une femme ². Ni son jeune âge, ni l'autorité qu'avait sur lui celle qui l'aimait, ne purent décider ce cœur chaste à se lier avec la méprisable épouse de son maître. De sa propre bouche, elle tend des pièges au jeune homme. En secret et sans témoins, l'impudente le prend par la main ; ses paroles effrontées le poussent au crime. Ce n'est pourtant pas là qu'il est vaincu, mais comme il a répondu aux paroles par des paroles, il répond aussi aux actes par des actes, car celui qui, sollicité à plusieurs reprises, avait refusé, au moment où il est saisi, s'enfuit.

Le pardon de Joseph donné en exemple

4. Vous qui avez admiré la chasteté de Joseph, contemplez maintenant sa bonté. Il rend l'amour pour la haine ; en voyant ses frères — ou plutôt ceux qui, de frères qu'ils étaient, étaient devenus ses ennemis — et en voulant se faire connaître d'eux, il manifesta un amour affectueux mêlé d'une douloureuse compassion. Il les embrassait l'un après l'autre et versait des larmes sur chacun d'eux ; arrosant d'un torrent de pleurs le cou de ceux qui le craignaient, il lavait la haine de ses frères par les larmes de la charité. Ainsi, du vivant de son père comme après sa mort, il les aima d'un amour fraternel. Il ne se souvient plus de cette citerne où on l'avait jeté pour le faire mourir, il ne pense plus au lien de parenté vendu pour de l'argent ; mais, rendant le bien pour le mal, il accomplit déjà à ce moment les préceptes qui n'avaient pas encore été donnés aux apôtres. Donc le bienheureux Joseph, songeant à la douceur de la vraie charité, s'efforça, avec le secours de Dieu, de chasser de son cœur le

2. Désormais les variantes de Césaire par rapport au texte de Pélage porteront la mention *Pelag.*, dans l'apparat critique, abrégé en *PEL.* dans l'apparat des sources.

invidiae, quo fratres suos noverat fuisse percussos, Deo ¹auxiliante studuit de corde suo repellere.

5. Et revera, fratres, quid infelici invidio praestat invidia, quem ¹⁰secretis quibusdam conscientiae unguis livor ipse discerpit, et alienam ¹felicitem tormentum illius facit? Quam, inquam, mercedem ex ¹odio suo recipiet, nisi horribiles animae tenebras, et confusae mentis ¹horrorem? Qui vultu semper animoque maerente, voto, quo vult ¹alteri nocere, se cruciat: quem saevissimis exagitationum stimulis ab ¹⁵omni consilio ac mentis sobrietate deturbat. Et ideo observemus, ¹fratres, vitii huius incursum, ne forte participes operibus diaboli ¹efficiamur, et pari cum illo sententia condemnemur, sicut scriptum est: *invidia diaboli mors intravit in orbem terrarum; imitantur ¹autem eum, qui sunt ex parte ipsius* ^a. Quod malum laedit parum ²⁰aliquid etiam eos, in quos intenditur; gravius tamen et perniciosius ¹eos prius, a quibus procedit, affligit. Sicut enim aerugo ferrum, ¹ita invidia illam ipsam animam, in qua est, interimit et consumit. ¹Et sicut aiunt viperas dilacerato et disrupto illo ipso materno utero, ¹in quo conceptae sunt, nasci, ita et ²⁵invidia illam ipsam animam, a ²⁵qua concepta est, consumit et perdit.

Qualis haec animae tinea est, ¹quae cogitationum tabes, pectoris quanta rubigo, zelare in homine ¹donum Dei, et in

357, 14 alteri: alii H⁴⁰ || 15 mentis: mente T¹ Pelag. || sobrietate: sobrietatis T¹ om. Pelag. || 16 operibus: in operibus T¹ operis H⁴⁰ || 17 efficiamur: inveniamur H⁴⁰ || 19 parum: non parum O¹ || 24 in om. T¹ || 26 pectoris: peccatorum O¹H¹

5. a. Sag. 2, 24-25

357, 9-15 PEL., Dem. 18 (PL 30, 32 B).
24-25 cf. EVS. GALL., H. 64, 6 (CCL 100 A, p. 730-731); PLIN., Hist. nat. X, 169-170.
25-359, 17 cf. CYPR., Zel. 7-11, 17-18 (CCL 3 A, p. 78-86).

venin de l'envie dont il savait que ses frères avaient été infestés ¹.

Les tourments de la jalousie

5. Et vraiment, frères, que rapporte l'envie au malheureux jaloux? Comme par les ongles cachés du remords, c'est l'envie en personne qui le déchire, c'est le bonheur d'autrui qui fait son propre tourment. Quelle sera, dis-je, la récompense qu'il recevra de sa haine, sinon les horribles ténèbres de l'âme et l'horreur d'un esprit troublé, celui qui, avec un visage et un cœur toujours ravagés, se torture par le désir de vouloir nuire à autrui, celui que l'envie pique de ses cruels aiguillons et à qui elle fait perdre tout bon sens et toute modération? Et c'est pourquoi, frères, soyons en garde contre les assauts de ce vice pour que nous ne devenions pas, d'aventure, participants aux œuvres du diable et condamnés avec lui par une même sentence, comme il a été écrit: « C'est par l'envie du diable que la mort est entrée dans le monde et ils l'imitent, ceux qui lui appartiennent ^a. » Ce mal blesse quelque peu ceux-là même contre lesquels il est dirigé; cependant, il frappe d'abord plus gravement et plus dangereusement ceux dont il provient ². En effet, comme la rouille pour le fer, l'envie détruit et consume l'âme même dans laquelle elle se trouve. Et comme l'on dit que les vipères naissent après avoir déchiré et fait éclater ce sein maternel dans lequel elles ont été conçues, ainsi l'envie consume aussi et fait périr l'âme même qui l'a conçue.

Voyez ce genre de teigne spirituelle, cette pourriture de pensée, cette rouille morale. On envie jalousement dans un homme le don de Dieu, on change les biens d'autrui en maux

1. On retrouve dans ce passage le vocabulaire de Césaire: *venenum invidiae, beatus, Deo auxiliante*.

2. JULIEN POMÈRE écrit: *Invidus certe, qui alienum bonum suum facit invidendo supplicium* (De vita contemplativa 3, 5, PL 59, 480).

malum proprium bona aliena convertere, aliorum ¹gloriam facere poenam suam, et velud quosdam pectori suo admovere ¹carnifices, cogitationibus et sensibus suis adhibere tortores, qui se ³⁰intestinis cruciatibus lacerent? Non cibus talibus laetus, non potus ¹potest esse iocundus. Suspiratur semper et ingemescitur ac doletur, ¹diebus ac noctibus pectus obsessum sine intermissione laniatur : ¹quia zelus terminum non habet, permanens iugiter malum et sine (358) fine peccatum. Et quantum ille, cui invidet, successu meliore profecerit, tantum invidus in maius incendium livoris ignibus exardescit. ¹Hinc efficitur pallor in facie, in labiis tremor, stridor in dentibus, ¹verba rabida et effrenata convicia. Quisquis ille ⁵est, quem zelo suo ⁵persequitur invidus, subterfugere eum poterit forsitan et vitare ; ¹invidus vero se fugere non valebit : ubicumque fuerit, adversarius ¹suus secum est, hostis in pectore semper inclusus. Denique Dominus ¹in evangelio cum eum discipuli interrogarent, quis inter illos maior ¹esset, respondit : *Quisquis fuerit, inquit, in omnibus vobis mini¹⁰ mus, hic erit magnus^b*. Quo verbo omnem causam et materiam ¹mordacis invidiae eruit et abscondit.

6. Christiano ergo populo zelare non licet, non licet invidere : ¹de humilitate ad summa crescit. Audi beatum Iohannem apostolum ¹in epistola sua dicentem : *Qui odit fratrem suum, homicida est^a* ; ¹⁵et iterum : *Qui dicit se in luce esse,*

357, 30 cibus : cibus T¹ || 30-31 non potus — iocundus : potibus potest quidam esse iocundus T¹

358, 1-2 successu meliore profecerit : subcessum meliorem proficerit H¹ || 3 hinc efficitur om. O¹H^{1.40} || 4 verba — convicia om. O¹H^{1.40} || 6 se fugere Mor. ex Cypriano : fugere O¹H⁴⁰ || 7 hostis in pectore : in pectore H⁴⁰ || 9 respondit : respondens H¹ || 10 Quo verbo : quod verbum H¹ || 13 summa : summam T¹

5. b. Lc 9, 48

6. a. I Jn 3, 15

358, 12 cf. CAES., S. 238, 3 (SC 398, p. 142).

1. Dom Morin a corrigé la leçon donnée par les manuscrits et l'édition des mauristes, en recourant au texte de Cyprien : *tu te non potes fugere*, qui a servi de modèle à Césaire.

pour soi-même, on se fait un tourment de la gloire des autres et on introduit en quelque sorte des bourreaux dans son cœur, en entretenant dans sa pensée et ses sens des tortionnaires pour qu'ils se déchirent eux-mêmes par des tourments intérieurs. Pour de telles personnes, la nourriture ne peut être source de joie, la boisson source de plaisir. A tout instant, on soupire, on gémit et on souffre ; les jours et les nuits, le cœur accablé est sans cesse déchiré parce que la jalousie n'a pas de fin, restant continuellement un mal et indéfiniment un péché. Et autant celui qu'on envie a progressé par une meilleure réussite, autant l'envieux brûle d'un feu plus vif dans les flammes de la jalousie. C'est de là que proviennent pâleur du visage, tremblement des lèvres, grincements des dents, paroles enragées et injures déchaînées. Tous ceux qu'un envieux poursuit de sa jalousie pourront sans doute l'esquiver et l'éviter. Mais l'envieux ne sera pas capable de se fuir¹ ; où qu'il se trouve, son adversaire est avec lui, ennemi toujours enfermé dans son cœur. D'ailleurs, le Seigneur dans l'Évangile, quand les disciples lui demandèrent qui était le plus grand parmi eux, répondit : « Celui qui sera parmi vous le plus petit, c'est lui qui sera grand^b. » Voilà les paroles qui suppriment radicalement tout motif et tout objet à la morsure de l'envie.

Le chrétien doit fuir la jalousie

6. Il n'est donc pas permis au peuple chrétien² d'être jaloux ; il ne lui est pas permis d'envier. C'est à partir de l'humilité qu'il monte vers les sommets. Écoute le bienheureux apôtre Jean qui dit dans son épître : « Celui qui hait son frère est homicide^a », et encore : « Celui qui dit être dans la

2. Césaire emploie fréquemment l'expression *christianus populus* à propos des chrétiens. Sur l'emploi de cette formule, voir W. DALY : « Caesarius of Arles, a Precursor of Medieval Christendom », *Traditio* 26 (1970), p. 4. Dans le *Serm.* 238, 3 où Césaire s'adresse à des moines, en reprenant des extraits du présent sermon, *Christiano populo* est remplacé par *monachis* (SC 398, p. 140).

et fratrem suum odit, in tenebris est, et in tenebris ambulat, et nescit quo vadat, quoniam tenebrae obcaecaverunt oculos eius^b. Qui odit, inquit, fratrem suum, in tenebris ambulat, et nescit quo vadat ; descendit enim in gehennam ignarus, et caecus praecipitatur in poenam, recedens scilicet a Christi lumine moventis et dicentis : *ego sum lux mundi, et, qui credit in me, non ambulabit in tenebris, sed habebit lumen vitae*^c. Quomodo autem vel pacem Domini vel caritatem tenet, qui in zeli vitio nec pacificus potest esse nec securus ?

Nos vero, fratres, Deo auxiliante zeli vel invidiae venena fugientes, non solum cum bonis, sed etiam erga malos caritatis dulcedinem teneamus, ut nos non reprobet Christus propter invidiae malum, sed laudet potius, et invitet ad praemium dicens : *Venite benedicti, percipite regnum*^d Sit in manibus divina lectio, in sensibus dominica cogitatio, oratio iugis omnino non cesset, salutaris operatio perseveret ; ut quotiens ad temptandos nos accesserit inimicus, semper nos bonis (359) operibus inveniat occupatos. Consideret ergo unusquisque conscientiam suam ; et si se videt de prosperitate proximi sui invidiae veneno percussus, evellat de pectore suo spinas et tribulos, ut in eo semen Domini quasi in fertili agro multiplicata fruge locupletet, ut divina et spiritalis seges in copiam fecundae messis exuberet.

358, 16-18 quoniam — vadam om. O¹H⁴⁰ || 18 enim : nescius add. T¹ || 21 ambulabit : ambulabat O¹H^{1.40} || 22 lumen : lucem H¹ || 22-23 quomodo — securus ? om. O¹H^{1.40} || 24 zeli — fugientes : velut venena fugientes invidiam O¹ || 25 teneamus : habeamus O¹H⁴⁰ || 26-28 ut nos — regnum om. O¹H^{1.40} || 28 dominica : divina O¹T¹ || 30 temptandos : temptandum O¹H^{1.40}

359, 4 domini : dominicum T¹ || 4-7 ut divina — infecerat om. O¹H^{1.40}

6. b. I Jn 2, 9. 11 c. Jn 8, 12 d. Matth. 25, 34

1. Ces trois citations de *I Jn* se trouvent également groupées dans le *Serm.* 39, 5 (*SC* 243, p. 264). Mais ici Césaire passe de *I Jn* 2, 9 à 2, 11, en omettant la finale de 2, 9 *usque adhuc* et en passant de *in tenebris est* à *et in tenebris ambulat*, comme s'il s'agissait d'une citation unique. Cyprien qui n'a pas

lumière et qui hait son frère est dans les ténèbres, marche dans les ténèbres et ne sait où il va car les ténèbres ont aveuglé ses yeux^{b 1}. » Celui qui hait son frère, dit-il, marche dans les ténèbres et ne sait où il va, car il descend dans la géhenne sans le savoir, et du fait de son aveuglement, il se précipite vers le supplice, en s'éloignant par-là de la lumière du Christ qui le prévient et dit : « Je suis la lumière du monde et celui qui croit en moi ne marchera pas dans les ténèbres mais il aura la lumière de la vie^c. » Or comment garde-t-il la paix ou la charité du Seigneur, celui qui, dans le vice de la jalousie, ne peut être ni en paix ni en sécurité ?

Mais nous, frères, avec l'aide de Dieu, fuyant les poisons de la jalousie et de l'envie, gardons la douceur de la charité non seulement avec les bons mais aussi à l'égard des méchants pour que le Christ ne nous condamne pas à cause du péché de l'envie, mais qu'il nous loue plutôt et nous appelle à la récompense par ces paroles : « Venez, bénis, prenez possession du royaume^d. » Que la sainte Écriture soit dans vos mains, la pensée du Seigneur dans votre esprit. Que la prière continue ne s'arrête aucunement ; que l'œuvre du salut se poursuive. Ainsi, toutes les fois que l'ennemi s'approchera pour nous tenter, il nous trouvera toujours occupés aux bonnes œuvres. Que chacun examine donc sa conscience et, s'il se voit infecté par le poison de l'envie au sujet de la prospérité de son prochain, qu'il arrache de son cœur les épines et les ronces afin que la semence du Seigneur se développe en lui comme une bonne récolte dans un champ fertile², afin que les semailles divines et spirituelles produisent en abondance de fécondes moissons.

omis la finale de *I Jn* 2, 9 avait lui aussi omis le verset 10 et le début du verset 11. Cf. *Zel.* 11 (*CCL* 3 A, p. 81).

2. Allusion à la parabole du semeur (*Matth.* 13, 1-23). Césaire recourt volontiers à cette image du champ et de la culture pour illustrer la vie de l'âme. Cf. l'Introd., p. 52-54.

Venena ergo fellis, ¹quicumque invidus est, evomat, discordiarum virus excludat ; purget ¹Deo adiuvante mentem, quam serpentinus livor infecerat : amaritudo ¹omnis invidiae Christi dulcedine leniatur. Amet eos, quos ante ¹oderat : diligat, quibus iniustis obtreactionibus invidebat : bonos ¹⁰imitetur, et de meliorum semper profectibus gratuletur. Non deroget ¹sacerdotibus, nec praepositos suos venenatis dentibus laceret : faciat ¹se illis adunata dilectione participem. Dimittetur ei, quando et ipse ¹dimiserit ; accipientur sacrificia sua, cum et ipse pacificus ad Deum ¹accesserit.

¹⁵Cogitet unusquisque paradisi delicias, regnum caeleste ¹⁵desideret, ad quod non nisi concordēs atque unianimes Christus ¹admittit. Cogitemus, fratres, quod filii Dei hii soli possunt vocari, ¹qui sunt pacifici ^e, secundum illud quod scriptum est : *in hoc cognoscunt omnes, quia mei discipuli estis, si dilectionem habueritis ¹ad invicem ^f* ; et iterum : *hoc ²⁰est praeceptum meum, ut diligatis ²⁰invicem ^g*. Ad quam dilectionem pius vos Dominus bonis operibus ¹sub sua protectione perducatur : cui est honor et gloria cum Patre et ¹Spiritu sancto in saecula saeculorum. Amen.

359 8 omnis om. H⁴⁰ || 10 meliorum : melioribus T¹ || 11 venenatis : venenosis O¹ || 15 Christus : spiritus O¹H¹ || 16 admittuntur O¹ amittat H¹ || 17 illud om. O¹H^{1.40} || 20 quam : quod O¹H^{1.40} || 21 sub om. O¹H^{1.40} || gloria : imperium O¹H⁴⁰

6. e. cf. Matth. 5, 9 f. Jn 13, 35 g. Jn 15, 12

25-359, 1 cf. CAES., S. 238, 4 (SC 398, p. 142).

Quiconque est envieux, qu'il vomisse donc le fiel empoisonné, qu'il chasse le poison des discordes ; qu'avec l'aide de Dieu il purifie son esprit infecté par la jalousie diabolique. Que toute l'amertume de l'envie soit apaisée par la douceur du Christ. Qu'il aime ceux qu'il haïssait auparavant. Qu'il ait de l'affection pour ceux qu'il enviait en les dénigrant injustement. Qu'il imite les bons et se réjouisse toujours des progrès des meilleurs. Qu'il ne dise pas du mal des prêtres ¹ et ne déchire pas ses supérieurs avec des dents empoisonnées ; qu'il partage avec eux l'amour qui unit. Il lui sera pardonné quand lui aussi aura pardonné ; ses sacrifices seront reçus quand, en homme de paix lui aussi, il s'avancera vers Dieu.

Que chacun songe aux joies du paradis. Qu'il désire le royaume céleste auquel le Christ n'admet que ceux qui vivent dans la concorde et l'unité. Rappelons-nous, frères, que seuls peuvent être appelés fils de Dieu les hommes de paix ^e, selon ce qui a été écrit : « En cela, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres ^f », et encore : « Voici mon commandement : aimez-vous les uns les autres ^g. » Puisse le Seigneur de bonté vous conduire à cet amour par les bonnes œuvres, sous sa protection, lui à qui appartiennent l'honneur et la gloire, avec le Père et l'Esprit Saint, pour les siècles des siècles. Amen.

1. Ayant le souci de ses prêtres, Césaire demande aux fidèles de les respecter (cf. *Serm.* 16, 2 (SC 175, p. 455), et de leur faire des offrandes (cf. *Serm.* 33, 1, SC 243, p. 173).

SERMO XCI

Item de sancto Ioseph

25 Ioseph, ²⁵qui diligenter attendit, rem nimis ammirabilem
 360 Deum fecisse cogno(360)scit. Primum non credo fuisse sine
 causa, quod Dominus, qui se totiens ¹dignatus fuerat ostendere beato Iacob, per tot annos noluit ei indicare ¹quod Ioseph filius eius viveret, sed permisit eum longa afflictione ¹consumi. Si hoc quisquam sine certa et evidenti ratione
 5 factum ⁵esse credit, vel hoc consideret, quod nec filius eius Ioseph in tam pro¹ximo positus permissus sit mittere ad patrem suum, ut ei annuntiaret, ¹quod non solum viveret, sed etiam in grandi honore positus esset. ¹Ab illo enim loco, ubi erat beatus Iacob, usque in Aegyptum vix erant ¹trecenta

Sermo XCI: T¹ B¹ O¹ G¹ G² D¹ H³ H⁴ H¹⁸ H⁴⁰
 359, 23 Item — Ioseph: Sermo de beato Ioseph H¹⁸ || sancto: beato G¹ ||
 Ioseph: secunda add. D¹ || 24 In beato: de beato D¹ || In beato Iacob om.
 H¹⁸
 360, 1 Dominus: Deus H¹⁸ || 2 ei om. H¹⁸ || 3 longa: tam longa T¹G^{1.2}H^{3.18}
 || 4 sine certa: sincera H¹⁸ || 6 sit: est H¹⁸ || 7 positus esset: floreret
 O¹G^{1.2}H^{4.18.40}

SERMON XCI

Encore sur saint Joseph

Pourquoi
 ce long silence
 de Joseph

1. Dans le bienheureux Jacob, frères bien-aimés, et dans son saint fils Joseph, celui qui fait bien attention reconnaît que Dieu a fait une chose fort admirable.

D'abord, ce ne fut pas sans raison, j'en suis persuadé, que le Seigneur, qui avait tant de fois daigné se montrer au bienheureux Jacob, ne voulut pas pendant tant d'années lui indiquer que son fils Joseph vivait, mais permit qu'il fût consumé par une longue affliction ¹. Si quelqu'un croit que cela est arrivé sans une raison certaine et évidente, qu'il considère au moins ce fait: son fils Joseph, alors qu'il demeurerait dans un pays tout proche, ne fut pas même autorisé à envoyer quelqu'un à son père pour lui annoncer que non seulement il vivait mais encore qu'il était dans une très honorable situation. Car, de ce lieu où était le bienheureux Jacob jusqu'en Égypte, il y

1. Contrairement à son habitude, Césaire n'a pas fait mention de la lecture qu'il va commenter. Mais d'après les allusions que nous relevons dans ce sermon, il semble que l'on a lu *Gen.* 42 et 43. Il s'agit d'ailleurs moins d'un commentaire homilétique que de réflexions moralisantes sur le sens des épreuves de Jacob qui ont été permises par Dieu en vue d'expier ses fautes légères, tandis que l'attitude de Joseph vis à vis de ses frères illustre le devoir de la correction fraternelle. Pour ces divers commentaires Césaire ne semble pas devoir beaucoup aux auteurs antérieurs.

miliaria : unde frequentissime ex Aegypto in locis illis ubi
 10 ¹⁰Iacob erat plurimi properabant, et ex illo loco ad Aegyptum infinitae multitudes assidue confluebant. Sed forte aliquis dicit, quod beatus Ioseph parvulus exierit a patre suo, et ideo eum recordari non potuisset. Non ita est, fratres carissimi : puer enim sedecim annorum nulla ratione parentes suos potuerat oblivisci. Nam et in tantum eos oblitus
 15 ¹⁵non erat, ut fratres suos, adubi primum vidit, agnoverit.

2. Sed dicit aliquis, quia pro eo quod Aegyptio domino serviebat, licentiam aut potestatem non habuerit mittendi ad patrem suum. Etiamsi hoc quasi verisimile videatur, postea quam de carcere eductus est et dominus factus est in
 20 omni terra Aegypti, per illos septem ²⁰annos fertilitatis et illos duos, qui transacti sunt tempore inopiae, antequam fratres sui ad eum descenderent, per illos novem annos in trecentis miliaribus non potuit mittere ad patrem suum ? Sine ulla dubitatione potuit, sed occulto iudicio id Dominus fieri non permisit ; in tantum ut nec tunc se manifestaret
 25 fratribus suis, quando ²⁵ad emendum triticum venerant : quin immo durissime eis loquens fratrem illorum in vinculis tenuit, et ad patrem suum eos cum grandi dolore redire iussit.

360, 8-32 Ab illo — dolorem om. G¹H⁴.¹⁸ || 8 vix erant : habebat T¹ || 9 miliaria : milia B¹D¹ || in locis illis : ad loca illa T¹ || 13 enim : erat add. O¹D¹H⁴⁰ || sedecim H³ : sed sedecim D¹ || annorum : et add. O¹D¹H⁴⁰ || 14 potuerat : poterat B¹D¹H⁴⁰ || 15 adubi Mor. : at ubi D¹ ubi ad O¹ || agnoverit : agnosceret O¹D¹H⁴⁰ || 16 pro eo — serviebat om. O¹D¹H⁴⁰ || 17 potestatem : potentiam O¹D¹H⁴⁰ || 18 verisimile : esse add. T¹H³ || 19 est om. O¹D¹ || omnem terram H³ : tota terra B¹ || 21 per : vel per H³ || 22 miliaribus H⁴⁰ : milibus T¹B¹D¹ || non om. O¹D¹ || 22-23 sine — potuit om. O¹D¹H⁴⁰ || 30 parum : parvum O¹D¹H⁴⁰

1. Césaire paraît avoir des données précises sur la distance qui séparait le pays de Jacob de l'Égypte : trois cents milles. Il y revient une autre fois dans ce sermon pour remarquer aussitôt qu'il s'agit d'une distance assez courte. D'après Gen. 35, 27 et 37, 14, Jacob habitait le pays d'Hébron. Et à l'époque des Patriarches, l'Égypte occupée par les Hyksos, avait pour capitale Avaris (Tanis), dans le delta du Nil. C'est là que Joseph résidait certainement lorsqu'il fut établi par Pharaon sur tout le pays d'Égypte. Mais la Genèse ne nous donne aucune indication de distance entre cette ville et Hébron. Cette

avait à peine trois cents milles ¹ : aussi, très souvent, un très grand nombre de gens venaient rapidement d'Égypte en ces lieux où vivait le bienheureux Jacob et, de ce lieu vers l'Égypte, des foules innombrables arrivaient continuellement. Mais quelqu'un dira peut-être que le bienheureux Joseph avait quitté tout jeune son père et qu'ainsi il ne pouvait pas se souvenir de lui. Il n'en est pas ainsi, frères très chers, car un enfant de seize ans ² n'aurait pu, en aucune façon, oublier ses parents. Et, en fait, il les avait si peu oubliés qu'il reconnut ses frères dès le premier instant qu'il les vit ³.

2. Mais, pourrait-on dire, c'est parce qu'il était au service d'un maître égyptien qu'il n'eut ni la permission ni la possibilité d'envoyer des nouvelles à son père. Et même si cela apparaît à peu près vraisemblable, par contre, une fois sorti de prison et devenu maître de toute l'Égypte ⁴, il s'écoula, avant que ses frères ne descendent, sept ans d'abondance et deux du temps de la disette ⁵ ; pendant ces neuf années, pour trois cents milles à parcourir, n'aurait-il pas pu envoyer des nouvelles à son père ? Sans aucun doute, il l'aurait pu, mais c'est par un secret dessein que le Seigneur ne lui permit pas de le faire, si bien qu'il ne se fit pas même reconnaître par ses frères quand ils vinrent pour acheter du blé ; bien plus, leur parlant très durement, il retint leur frère dans les fers et leur demanda de retourner vers son père dans une grande douleur ⁶.

distance correspond à celle donnée par CLAUDE PTOLÉMÉE (*Géographie* XIX, 4) ou tout au moins à l'ouvrage de géographie antique qui nous est parvenu sous le nom du savant alexandrin (cf. CLAUDE PTOLÉMÉE : *Traité de géographie*, trad. P. Halma, Paris 1882, rééd. J. Peyroux, Paris 1989). Ce dernier renseignement m'a été aimablement fourni par mon confrère, Lucien-Jean Bord.

2. Cf. Gen. 37, 2 d'après la Vulgate. Pour la Septante qui suit l'hébreu, Joseph était âgé de dix-sept ans lorsqu'il fut vendu par ses frères et emmené en Égypte.

3. Cf. Gen. 42, 7.

4. Cf. Gen. 41, 41.

5. Cf. Gen. 41, 53-54 et 45, 6.

6. Cf. Gen. 42, 7 et 24.

3. Attendite adhuc et aliud maius miraculum, et videte quomodo ¹beatus Ioseph, qui patrem suum noverat pro se intolerabilem ama³⁰ritudinem sustinere, quasi parum esset quod ante pertulerat, adhuc ¹et Benjamin ei fecit auferri : quo facto utique noverat eum multiplicem ¹passurum esse dolorem. Haec enim omnia sine sancti Spiritus dispensatione facta fuisse non credo. Deus enim, cuius iudicia plerumque (361) sunt occulta, numquam tamen iniusta, qui beato Iacob noluit indicare ¹filium suum vivere, ille etiam sanctum Ioseph non permisit ut patri ¹suo suam gloriam nuntiaret ; quin immo, sicut dictum est, adhuc ¹Symeon in vinculis tenendo et Benjamin auferendo ipsius patris ⁵sui angustias cumulavit.

Haec autem, fratres carissimi, si fideliter ¹et diligenter attendimus, cum grandi misericordia Deum fecisse ¹cognoscimus : ab initio enim mundi hoc Deus in sanctis suis exercuit, ¹quod in beato Iacob cum grandi pietate conplevit. Sed hoc quare ¹sit factum, diligenter attendite.

10 ¹⁰4. Quamvis enim servi et amici Dei capitalia crimina vitaverint, ¹et multa opera bona fecerint, tamen sine minutis eos fuisse non ¹credimus ; quia non mentitur ille qui dixit :

361, 2 ut om. H¹⁸ || 3 nuntiaret : nunciare H¹⁸ || sicut : iam add. H¹⁸ || adhuc om. H¹⁸ || 4-5 ipsius patris sui : ipsi patri suo O¹ || 5 autem : enim H¹⁸ || 6 et diligenter om. H¹⁸ || 11 minutis : peccatis add. H¹⁸

360, 33-361, 1 CAES., S. 40, 1 (SC 243, p. 272) ; 101, 5 ; GRAT. (*Opera* 11, p. 163) ; cf. AVG., *Civ.* 20, 2, 19 (CCL 48, p. 701, 733) ; S. 301, 3 (PL 38, 1381).

1. Cf. *Gen.* 42, 34.

2. Césaire dit en quoi consistent des « fautes capitales » : sacrilège, homicide, adultère, faux témoignage, vol, rapine, orgueil, envie, avarice, colère, ivresse (*Serm.* 179, 2). Pour la liste de ces péchés, cf. C. VOGEL, *La discipline pénitentielle en Gaule des origines à la fin du VII^e siècle*, Paris 1952, p. 91.

3. En évitant les péchés mortels et en multipliant les bonnes œuvres, le fidèle peut racheter ses fautes vénielles. Pour Césaire, les bonnes œuvres consistent par exemple à visiter les malades et les prisonniers, rétablir la concorde, jeûner, accueillir les étrangers, leur laver les pieds, participer aux vigiles, faire l'aumône, pardonner aux ennemis. Cf. C. VOGEL, *op. cit.*, p. 97-99.

Joseph augmente encore l'angoisse de son père en retenant ses deux frères

3. Et remarquez encore une autre merveille plus grande et voyez comment le bienheureux Joseph, qui savait que son père était, à cause de lui, en proie à une intolérable angoisse — comme si ce qu'il avait supporté avant était peu de chose —, lui fit encore enlever Benjamin ¹ ; il savait bien que, de ce fait, il en ressentirait une douleur bien plus grande. Mais que toutes ces choses se soient produites sans l'action du Saint-Esprit, je ne le crois pas. Car c'est Dieu, dont les jugements sont souvent cachés mais jamais injustes, qui n'a pas voulu indiquer au bienheureux Jacob que son fils vivait ; c'est lui aussi qui n'a pas permis à saint Joseph d'annoncer sa gloire à son père. Bien plus, comme on l'a dit, en retenant encore dans les fers Siméon et en lui arrachant Benjamin, il mit le comble aux angoisses de ce même père.

Or, frères très chers, si nous faisons fidèlement et soigneusement attention, nous reconnaissons que c'est avec une très grande miséricorde que Dieu a agi ; en effet, depuis le commencement du monde, Dieu a réalisé dans ses saints ce qu'il a accompli avec grande bonté dans le bienheureux Jacob. Mais pourquoi cela est-il arrivé ? Écoutez avec beaucoup d'attention.

Les saints expient leurs fautes légères par les tribulations

4. En effet, les serviteurs et les amis de Dieu, tout en évitant les fautes capitales ² et en multipliant les bonnes œuvres ³, n'ont pas été cependant, croyons-nous, sans fautes légères ⁴, car il ne ment

4. Les *Serm.* 64 et 179 fournissent une liste assez complète des *peccata minuta*, cf. C. VOGEL, *op. cit.*, p. 92-93. Pour une étude plus complète de la distinction entre *peccata capitalia* et *peccata minuta*, voir A. VOOC, « Le péché et la distinction des péchés dans l'œuvre de Césaire d'Arles », *NRT* 83 (1962), p. 1062-1080.

Non est immunis a peccato, nec infans cuius est unius diei vita super terram^a. Et beatus Iohannes evangelista, qui utique meritis non erat inferior¹⁵ sancto Iacob, clamat et dicit : si dixerimus quia peccatum non habemus, nos ipsos decipimus, et veritas in nobis non est^b. Et illud, quod alibi scriptum est : iustus septies cadit, et resurgit^c. Quia ergo, sicut iam dictum est, sine istis minutis peccatis beatus Iacob esse non potuit, volens Deus ipsa parva peccata in hoc saeculo²⁰ tribulationis igne consumere, inplevit in eo, quod ipse per Spiritum sanctum dixit : vasa figuli probat fornax, et homines iustos temptatio tribulationis^d; et illud : flagellat Deus omnem filium quem recipit^e; illud quoque : per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei^f. Ut ergo sanctum Iacob Deus noster²⁵ velut aurum purgatum in futuro iudicio praesentaret, prius ab illo omnes maculas peccatorum abstersit, ut in eo ignis ille arbiter quod exureret invenire non posset.

5. Quod etiam in ipso beato Ioseph factum esse cognoscimus ; cum enim, sicut dicit scriptura, Dominus esset cum eo, et gratiam³⁰ ei apud Dominum suum et apud principem carceris dedisset, praeventus tamen est, ut ab homine auxilium postularet, dicens magistro pincernarum : Memento mei, cum tibi bene fuerit, et subplica Pharaoni, ut me eiciat

361, 13 Et : nam H¹⁸ || 15 Iacob : Iob D¹ || 16 nos ipsos : ipsi nos G^{1.2}D¹H⁴⁰ || decipimus : seducimus G^{1.2} || 17 septies : in die add. D¹ || cadit : cadet H¹⁸ || resurgit : resurget H¹⁸ || 18 istis om. H¹⁸ || 23 recipit : diligit D¹ || illud quoque : et illud H¹⁸ || 27 posset : possit H¹⁸ || 28 — 362, 11 Quod etiam — castigo G^{1.2}O¹H^{4.18.40} : om. codd., cett. || 28 etiam om. O¹ || ipso beato : ipsum beatum H¹⁸ || 29 eo : illo H¹⁸ || 31 est om. H¹⁸ || dicens : dixit H¹⁸

4. a. cf. Job 14, 4-5 b. I Jn 1, 8 c. Prov. 24, 16 d. Sir. 27, 6 e. Hébr. 12, 6 f. Act. 14, 21

1. La traduction utilisée ici par Césaire a été faite d'après un texte mal ponctué de la Septante, qui relie le verset 4 au premier stique du suivant. On retrouve cette citation dans le *Serm.* 165, 3, où Césaire la reprend littéralement à Aug., *Quaest. in Evang.* 2, 38 (PL 35, 1351). Elle est très souvent

pas celui qui dit : « Personne n'est exempt de péché, pas même l'enfant dont la vie n'est que d'un jour sur la terre^a. » Et le bienheureux Jean l'évangéliste, qui n'était certes pas inférieur au saint homme Jacob, proclame : « Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous abusons nous-mêmes et la vérité n'est pas en nous^b », et il est écrit d'ailleurs : « Le juste tombe sept fois et se relève^c. » Puisque le bienheureux Jacob n'a donc pu être exempt de ces fautes légères, comme on l'a déjà dit, Dieu qui voulait en ce siècle consumer ces petits péchés au feu de la tribulation, accomplit en lui ce qu'il avait lui-même dit par l'Esprit saint : « La fournaise éprouve les vases du potier et l'épreuve de la tribulation, les hommes justes^d », et cela : « Dieu frappe tout fils qu'il agréé^e », ou encore ceci : « C'est par de nombreuses tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu^f. » C'est pourquoi notre Dieu, qui voulait présenter au jugement dernier le saint homme Jacob comme de l'or épuré, lui effaça d'abord toutes les taches des péchés pour qu'en lui ce jugement du feu ne puisse trouver quelque chose à brûler².

5. Nous savons que cela a été aussi réalisé dans le bienheureux Joseph. En effet, lorsque, comme dit l'Écriture, le Seigneur était avec lui et lui avait fait trouver grâce auprès de son maître et du gouverneur de la prison, il fut cependant surpris à demander le secours d'un homme, en disant au grand échanson : « Souviens-toi de moi lorsqu'il te sera arrivé du bonheur et supplie le Pharaon de me faire sortir de cette

employée par Augustin et de nombreux Pères, cf. P. SABATIER, *Bibliorum sacrorum latinae versiones antiquae*, Reims 1743, t. 1, p. 856.

2. Après avoir prouvé par quelques citations scripturaires, que l'homme ne peut être sans péché, Césaire montre encore par l'Écriture, que Dieu envoie des tribulations pour réparer ces fautes légères, afin de n'avoir pas à les expier dans le feu purificateur (*igne purgatorio*). Cette doctrine du feu purificateur est développée chez Césaire surtout dans le *Serm.* 179, 4. A ce propos, voir l'étude de P. JAY, « Le purgatoire dans la prédication de saint Césaire d'Arles », *RTAM* 24 (1957), p. 5-14. C'est en fait seulement au XII^e siècle que l'on parle du purgatoire comme lieu (cf. P. MIQUEL, art. « Purgatoire », *DSP* 12/2, 1986, col. 2653 s.).

362 *de isto carcere*^a. Et quia nondum scriptum¹ erat : *Bonum est sperare in Domino, quam sperare in homine*^b, (362) cum in omnibus Dei gratiam meruisset, subreptum est illi, ut ab homine adiutorium peteret. Pro qua re additi sunt duo anni, quibus adhuc teneretur in carcere, tamquam ei diceret Deus : ego tibi ostendo, ut magis a me quam ab homine
5 debeas auxilium postulare. ⁵Sine ulla enim dubitatione credendum est, quod pro castigatione sancti Ioseph non permiserit Deus magistrum pincernarum ut in mente haberet, quod ei sanctus Ioseph, quando de carcere dimissus est, subplicaverat. Et quia etiam et ipse Ioseph, quamvis sanctus,
10 tamen sine peccato esse non poterat, ideo tanto tempore fuit in carcere clausus, ut in eo impleretur quod scriptum est : *Ego quos amo arguo et quos diligo castigo*^c.

6. Si diligenter adtendimus, fratres carissimi, quod erga beatum Iacob Deum fecisse credimus, hoc etiam Ioseph
15 circa fratres suos exercuisse cognoscimus. Qui utique tam sanctus fuit, ut eos odio¹⁵ habere non potuisset ; unde credendum est, quod ideo eos tantis tribulationibus fatigaverit, ut illos ad confessionem criminis et ad medicamentum paenitentiae provocaret. Denique cum ingenti dolore dixerunt, se merito illa pati, quia peccassent in fratrem suum,
20 *videntes angustiam animae eius*^a. Et quia sciebat beatus Ioseph, quod²⁰ fratribus suis parricidii crimen sine grandi paenitentia indulgeri non posset, et semel et secundo et tertio illos medicabili tribulatione tamquam spiritali igne

361, 34 homine : principibus H¹⁸

362, 2 adiutorium : auxilium H⁴⁰ || 4 ostendo : ostendam H¹⁸ || 13 Iacob : Ioseph O¹H¹⁸ || 14 qui : ille H¹⁸ || 15 eos om. H¹⁸ || 17 provocaret : provocasset H¹⁸ || ingenti : grandi D¹ || 20 parricidii : fratricidii H¹⁸

5. a. Gen. 40, 14 b. Ps. 117, 8 c. Apoc. 3, 19
6. a. Gen. 42, 21

prison^a. » Et parce qu'il n'avait pas encore été écrit : « Il vaut mieux espérer dans le Seigneur qu'espérer en l'homme^b », bien qu'il eût mérité en toute occasion la grâce de Dieu, il lui échappa de demander l'aide d'un homme. Pour cette faute, deux années furent ajoutées, prolongeant ainsi sa détention dans cette geôle, comme si Dieu lui disait : « Je te montre que tu dois demander secours à moi-même plutôt qu'à un homme. » Car, sans aucun doute, il faut croire que c'est en vue de l'amendement de saint Joseph que Dieu ne permit pas au grand échanson de se souvenir de ce que saint Joseph lui avait demandé, à sa sortie de prison. Et encore, parce que Joseph aussi, bien qu'il fût saint, ne pouvait être sans péché, c'est pour cette raison qu'il fut enfermé si longtemps en prison afin que soit accompli en lui ce qui a été écrit : « Moi, ceux que j'aime, je les reprends et ceux que je chéris, je les châtie^{c 1}. »

Pourquoi Joseph se montra dur avec ses frères

6. Si nous faisons bien attention, frères très chers, nous croyons que Dieu a fait à l'égard du bienheureux Jacob la même chose que nous voyons accomplir par Joseph à l'égard de ses frères. Lui certes, il était trop saint pour pouvoir garder de la haine envers eux. Aussi faut-il croire que, s'il les a accablés de tant de tribulations, c'était pour les inciter à confesser leurs fautes et à accepter le remède de la pénitence. Finalement, avec une vive douleur, ils reconnurent qu'ils méritaient bien d'endurer cela parce qu'ils avaient péché contre leur frère, « en voyant l'angoisse de son âme^a ». Et parce que saint Joseph savait que le crime de fraticide ne pouvait pas être pardonné à ses frères sans une grande pénitence, une première, une deuxième et une troisième fois, il les purifia par le remède de la tribulation

1. La version utilisée par Césaire ne se trouve nulle part ailleurs. Il se peut qu'il ait combiné *Apoc.* 3, 19 avec *Prov.* 3, 12 : *Quem enim diligit Dominus corripit*. On retrouve d'ailleurs ces deux versets cités séparément dans le *Serm.* 101, 3.

decoxit ; non ut se vindicaret, sed ut illos ¹corrigeret et de tam gravi crimine liberaret. Denique priusquam ¹peccatum suum confiterentur, et crimen quod admiserant mutua ²⁵inter se castigatione consumerent, nec agnoscendum se eis dedit, ¹nec pacis osculum illis indulsit ; cum vero illos pro peccato quod in ¹ipso admiserant humiliter vidit adflictos, deosculatus est singulos, ¹et per singulos flevit, et paventium colla pio oculorum rore perfundens odium fratrum caritatis lacrimis abluebat.

³⁰7. Quod ergo Deus in beato Iacob fecit, et quod Ioseph erga ¹fratres exercuit, hoc etiam et nos in illis qui in nobis peccaverunt ¹debemus implere. Et non ipsos, sed peccata eorum studeamus odire : ¹et ita velimus secundum culpae meritum durissima castigatione ¹corripere, ut eos semper ³⁵studeamus in veritate diligere. Haec si ³⁵facimus, fratres carissimi, impletur in nobis illud quod scriptum (363) est : *Invicem onera vestra portate, et sic adimplebitis legem ¹Christi* ^a.

Ad extremum, ut totum quod dixi brevi sermone concludam, ¹taliter indulgeamus eis qui in nobis peccaverint, qualiter volumus ¹ut nobis indulgeat Deus quotiens in illo peccamus. Hoc si facimus, ⁵securi possumus dicere : *Dimitte nobis debita nostra, sicut et ¹nos dimittimus debitoribus nostris* ^b.

8. Adhuc nos delectabat cum caritate vestra de beato Ioseph ¹aliquid loqui ; sed propter pauperes, qui ad opera

362, 23 et de tam — liberaret om. T¹B¹D¹H³ || 26 illis : eis H¹⁸ || 27 vidit : videret H¹⁸ || 28 paventium : paventum B¹H³ || 32 odire : odisse B¹G^{1.2} || 33 velimus om. H¹⁸ || 34 semper om. G^{1.2}H¹⁸ || 35 illud om. H¹⁸.
363, 3 in nobis : in nos H¹⁸ || 4 in illo : illi H¹⁸ || Hoc si facimus : ut G^{1.2}H¹⁸ || 5 possumus : possumus G^{1.2}H¹⁸ || 6 nostris : hic cum doxol. conclud. T¹B¹G¹H^{4.18}

7. a. Gal. 6, 2 b. Matth. 6, 12

362, 27-28 cf. CAES., S. 90, 4 ; PEL., Dem. 5 (PL 30, 21 B).

comme par un feu spirituel, non pour se venger, mais pour les corriger et les libérer d'un si grand crime. Enfin, avant qu'ils n'aient confessé leur faute et effacé par une correction réciproque le crime qu'ils avaient commis ensemble, il ne leur donna pas de le reconnaître et ne leur accorda pas le baiser de paix, mais quand il les vit tellement affligés pour le péché qu'ils avaient commis contre lui, il les embrassa l'un après l'autre et pleura sur chacun d'eux. Et, en arrosant de l'affectueuse rosée de ses yeux le cou de ceux qui le craignaient, il lavait la haine de ses frères avec les larmes de sa charité.

**Devoir
pour les chrétiens
de pratiquer
la correction fraternelle**

7. Ce que Dieu a fait pour le bienheureux Jacob et ce que Joseph a accompli à l'égard de ses frères, c'est encore cela que, nous aussi, nous devons réaliser

pour ceux qui ont péché contre nous. Ce n'est pas eux mais leurs péchés que nous devons nous efforcer de haïr ; ayons la volonté, selon le degré de la faute, de les réprimander très sévèrement d'une manière telle que nous tâchions toujours de les aimer en vérité. Si nous faisons cela, frères très chers, alors s'accomplit en nous ce qui a été écrit : « Portez les fardeaux les uns des autres et vous accomplirez ainsi la loi du Christ ^a. »

En dernier lieu, pour conclure d'un mot bref tout ce que j'ai dit, pardonnons à ceux qui ont péché contre nous de telle manière que Dieu nous pardonne toutes les fois que nous péchons contre lui. Si nous faisons cela, nous pouvons dire en sûreté : « Remets-nous nos dettes comme aussi nous remettons à nos débiteurs ^b. »

8. Il me serait agréable de parler encore un peu du bienheureux Joseph avec votre charité, mais à cause des pauvres

10 sua festinant, ¹melius est ut hoc vobis in die crastina reserve-
mus. Et ideo conversi ¹⁰ad Dominum misericordiam ipsius
deprecemur, ut desiderium audiendi ¹verbum Dei, quod in
nobis placatus contulit, et augere semper et ¹conservare
dignetur : qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat ¹in
saecula saeculorum. Amen.

363, 9 ut hoc : hoc ut H⁴⁰ hoc om. D¹ || vobis : nobis D¹H⁴⁰

qui se hâtent à leurs travaux ¹, il est préférable que nous vous
réservions cela pour demain ². Ainsi, tournés vers le Sei-
gneur, cherchons à obtenir sa miséricorde pour que le désir
d'entendre la parole de Dieu qu'il a bien voulu nous donner,
il daigne toujours le faire grandir et le conserver, lui qui, avec
le Père et l'Esprit saint, vit et règne pour les siècles des
siècles. Amen.

1. Césaire manifeste plusieurs fois son souci des pauvres qui sont assez nombreux *plures* (*Serm.* 153, 3) et qui doivent se rendre tôt à leur travail (*Serm.* 100, 1). Il y a parmi eux des paysans, des soldats (*Serm.* 33, 1, *SC* 243, p. 173), des marchands colporteurs et des artisans (*Serm.* 72, 1, *SC* 330, p. 179).

2. Cf. *Serm.* 92, 1.

SERMO XCII

Item de sancto Ioseph †

15 ¹⁵1. De beato Ioseph quod de sermone hesterni diei caritati vestrae ¹servavimus, nunc secundum vestram consuetudinem intenti cum ¹silentio et quiete suscipite.

20 2. Beatus Ioseph, fratres dilectissimi, ut regnum Aegypti cum ¹admirabili sapientia regeret, prius ipse rexit se. Cum ²⁰esset decorus ²⁰et speciosus facie, pulchritudinem vultus sui ³⁶⁴non ad alienam deri(364)vavit iniuriam, sed ad suam gratiam conservavit : hoc se pulchriorem ¹iudicans, si non dispendio castitatis sed cultu pudoris speciosior ¹probaretur ; et illum esse verum decorem, qui non alienos oculos ¹caperet, nec ⁵mentes fragiles vulneraret. Crimen enim dominae suae ⁵fuit, quae male vidit, non beati Ioseph, qui male videri noluit. Nec

Sermo XCII : O¹ D¹

363, 14 item de sancto Ioseph : item tertio de sancto Ioseph D¹ de eodem Ioseph O¹ || 18 cum om. D¹

363, 19-364, 15 AMB., *Ios.* 5, 22-23 (*CSEL* 32 B, p. 87-88).

1. Cf. *Serm.* 91, 8.

2. Comme le présent sermon est la continuation de celui d'hier, l'exorde est assez bref. On y reconnaît des expressions fréquentes chez Césaire : *caritati vestrae, secundum consuetudinem vestram, cum silentio et quiete*. Mais la plus grande partie de ce sermon (§ 2-4) est empruntée presque littéralement au *De Ioseph* de saint Ambroise. Bien qu'il fasse suite au précédent dans les collections, la scène commentée : Joseph et la femme de Putiphar, nous reporte un peu en arrière, à *Gen.* 39, 7-20. Mais, comme pour

SERMON XCII

Encore sur saint Joseph

1. Ce que, du sermon d'hier sur le bienheureux saint Joseph ¹, nous avons réservé pour votre charité, maintenant, selon votre habitude, accueillez-le avec attention dans le silence et dans le calme ².

Joseph résiste aux provocations de la femme de Putiphar

2. Le bienheureux Joseph, frères bien-aimés, pour gouverner le royaume d'Égypte avec une admirable sagesse, se gouverna d'abord lui-même. Alors qu'il avait un visage beau et gracieux, il n'abusa pas de cette beauté physique pour faire tort à autrui, mais la conserva à son propre avantage ; se jugeant d'autant plus beau qu'il se montrerait plus remarquable non au détriment de sa chasteté mais par le respect de la pudeur, il pensait que la vraie beauté est celle qui ne capte pas les regards des autres et ne porte pas atteinte aux esprits faibles. Car la faute fut le fait de la femme de son maître qui jeta sur lui un regard coupable, et non du bienheureux Joseph qui ne voulut pas être regardé de la sorte. Il n'y eut pas non plus de

le sermon précédent, il s'agit moins d'un commentaire homilétique que d'un enseignement moral sous forme d'*exemplum* : ici la chasteté de Joseph est proposée aux chrétiens comme modèle à imiter.

in eo quod visus est culpa est : non erat in potestate servuli, ut non videretur a domina ; maritus debuit cavere uxoris oculos. Discant tamen et viri cavere oculos feminarum : adamantur et qui nolunt amari. Denique adamatus est Ioseph, qui amantem contempneret : ¹⁰et bene excusavit eum scriptura dicens : *inmisit oculos uxor domini eius in Ioseph* ^a ; hoc est, non iste se ostentavit, nec cepit incautam, sed illa retia sua misit, et indagine sua capta est : laqueos suos sparsit, et in suis vinculis colligata est. Dixit autem illi : *dormi mecum* ^b. Prima adulteri oculorum tela sunt, secunda verborum : sed qui non capitur ¹⁵oculis, potest verbis resistere. Excusatur, quod ingressus est : praedi¹catur, quod elapsus est. Nec plus fecit vestimenta corporis quam animi castimoniam : reliquit tamquam non sua, quae adultera manibus detinebat ; et aliena iudicavit, quae tactu inpudicae poterant conprehendi. Magnus plane vir, qui venditus servile tamen nescivit inge²⁰nium, adamatus non redamavit, rogatus non acquievit, adprehensus aufugit.

3. Qui cum ab uxore domini conveniretur, teneri veste potuit, animo capi non potuit ; ac ne ipsa quidem verba diu passus, contagium iudicavit si diutius moraretur, ne per manus adulterae libidinis ²⁵ad eum incentiva transirent. Itaque vestem exuit, crimen excussit, et relictis quibus teneba-

364, 6 quod D¹ Ambrosius (*vide notam*) — : qui O¹ || culpa est : quia *add.* O¹ || servuli *Mor. ex Amb.* : servuli O¹D¹ || 8 tamen D¹ *Amb.* : nunc O¹ || adamantur D¹ *Amb.* : cum amantur O¹ || 9 contempneret D¹ *Amb.* : contempserat O¹ || 12 misit : inmisit O¹ || laqueos suos D¹ *Amb.* : catenas suas O¹ || 13 in *om.* D¹ || 14 tela *om.* O¹ || 16 elapsus *Mor. ex Amb.* : delapsus O¹D¹ || plus O¹D¹ : pluris *Amb.* || 18 detinebat : tenebat D¹ || poterant : potuerant *Amb.* || 19 tamen D¹ *Amb.* : tunc O¹ || 21 aufugit : aufugit *qui prosequitur* Beatus Ioseph sanctus et fidelis *ut in serm.* 90, 1 || 25 vestem exuit *Mor.* : veste exivit D¹ || crimen *Mor.* : enim *add.* D¹

2. a. Gen. 39, 7a b. Gen. 39, 7b

364, 15-365, 12 *AMB.*, *Ios.* 5, 25 (*CSEL* 32 B, p. 89-91).

faute à être regardé ¹ ; il n'était pas au pouvoir d'un jeune esclave de n'être pas regardé par la femme de son maître ; le mari aurait dû surveiller les regards de sa femme. Oui, que les hommes apprennent eux aussi à se garder des regards féminins ; ils sont aimés passionnément alors même qu'ils ne le veulent pas. Enfin Joseph fut aimé passionnément bien qu'il méprisât celle qui l'aimait, et l'Écriture l'a bien excusé, en disant : « L'épouse de son maître jeta les yeux sur Joseph ^a. » Autrement dit, ce n'est pas lui qui se mit en évidence ni qui surprit une imprudente, mais c'est elle qui jeta ses filets et tomba dans son propre piège ; elle tendit ses lacets et fut prise dans ses propres liens. Elle lui dit : « Couche avec moi ^b. » Les premiers traits de l'adultère sont ceux des regards, les seconds ceux des paroles, mais qui n'est pas séduit par les regards peut résister aux paroles. On l'excuse d'être entré, on le loue de s'être enfui. Et il se garda d'attacher plus d'importance aux vêtements du corps qu'à la chasteté de l'âme. Il abandonna comme n'étant pas à lui ce que la femme adultère retenait dans ses mains et il regarda comme étranger à lui-même ce qui pouvait être saisi par les mains de l'impudique. Il est vraiment grand l'homme qui, vendu en esclavage, en ignore cependant l'esprit, aimé passionnément, ne répondit pas à cet amour, invité, n'accepta pas, saisi, prit la fuite.

Antithèse entre la nudité d'Adam et celle de Joseph

3. Quand l'épouse de son maître le harcelait, il a pu être retenu par son vêtement, il n'a pu être pris par le cœur. Et, certes, sans même supporter, longtemps, même des paroles, il regarda comme une souillure d'attendre plus longtemps, pour éviter que par les mains d'une adultère, l'excitant de la passion ne passe en lui. C'est pourquoi il lâcha le vêtement, rejeta le péché et, laissant les vêtements par lesquels il était

1. Lorsque nous mentionnerons, dans l'apparat critique, une variante de Césaire par rapport au texte d'Ambroise, nous emploierons le sigle *Amb.*

tur vestibus, expoliatus quidem sed non nudus aufugit, qui erat tectior indumento pudoris. Non enim est nudus, nisi quem culpa nudaverit. Denique in superioribus habemus, quod Adam, postea quam Dei mandatum praevaricatio-
 30 deseruit³⁰ et peccati gravis aera contraxit, nudus erat; unde et ipse ait: *voce[m] tuam audivi in paradiso, et timui, quia*
 365 *nudus sum, et abscondi me*^a. (365) Intendit enim se nudum, quod ornamentum divinae protectionis amiserat; et ideo latebat, quia vestem fidei non habebat, quam utique praevaricando deposuit. Magnam rem vides: ille fuit nudus, qui tunicam non amisit; iste nudus non erat, qui vestimentis exuit⁵se, quae in manus adulterae dereliquit. Eadem
 5 scriptura illum nudum adserit, hunc nudum esse non dixit. Et ideo ea expoliavit se iste potius quam nudavit, qui incorrupta virtutum vestimenta servavit, expolians se veterem hominem cum actibus suis, ut indueret novum hominem, qui secundum imaginem creatoris in agnitionem
 10 renovatur¹⁰ur^b; ille autem nudus remansit, qui se iterum vestire non potuit, singularis privilegii virtute exutus: inde pelliciam accepit tunicam, quia peccator non poterat habere spiritalem.

4. Accusatus autem Ioseph a domina sua noluit illum dicere culpabilem esse, quia iustus accusare non novit; et
 15 ideo inpune¹⁵ hoc inpudica faciebat. Illam igitur vere exutam dixerim, etiam pallium Ioseph in manu tenentem, quae omnia ornamenta pudoris et vela mina perdidit castitatis; illum satis ornatum satisque vestitum dixerim, cuius vox non audiebatur, et innocentia loquebatur. Sic Susanna pos-

364, 30 gravis aera *Mor. ex Amb.*: gravius estum D¹ || 31 quia *Mor. ex Amb.*: quod D¹

365, 2 quia — habebat *Mor.*: id est vestem fidei habebat D¹ || 5 Eadem *Mor. ex Amb.*: Adam D¹ || 10 renovatur *Mor. ex Amb.*: renu servatur D¹ || 16 in manu *Mor.*: humano D¹ || 17 velamine *Mor. ex Amb.*: vel anima D¹

3. a. Gen. 3, 10 b. cf. Col. 3, 10

365, 14-34 *AMB.*, *Ios.* 5, 26-27 (*CSEL* 32 B, p. 91-92).

retenu, dépouillé mais non pas nu, il s'enfuit, lui qui était mieux vêtu encore par l'habit de la pudeur. En effet, il y a seulement nudité pour celui que la faute a dévêtu. D'ailleurs, nous lisons plus haut qu'Adam, après avoir délaissé le commandement de Dieu par la prévarication et contracté les dettes du péché grave, était nu, ce qui lui fait dire aussi: « J'ai entendu ta voix dans le paradis et j'ai eu peur parce que je suis nu et je me suis caché^a. » Il constata en effet qu'il était nu parce qu'il avait perdu la parure de la divine protection; et pour cette raison, il se cachait parce qu'il n'avait pas le vêtement de la foi que sa transgression lui avait évidemment fait perdre. C'est une chose admirable que tu vois: il était nu celui qui n'avait pas abandonné sa tunique, il n'était pas nu celui qui se dépouilla de ses vêtements qu'il laissa entre les mains de l'adultère. La même Écriture affirme que l'un est nu et ne dit pas que l'autre le soit. C'est pourquoi Joseph se dépouilla plutôt qu'il ne se déshabilla, lui qui conserva les purs vêtements des vertus, en se dépouillant du vieil homme avec ses actes pour revêtir l'homme nouveau qui est renouvelé à l'image de son Créateur pour accéder à la connaissance^b; d'autre part Adam resta nu, lui qui ne put se vêtir de nouveau, dépouillé de la vertu de son unique privilège; aussi prit-il une tunique de peau parce que, pécheur, il ne pouvait pas en avoir de spirituelle.

**Joseph,
accusé fausement
comme Suzanne,
ne se défend pas**

4. Or Joseph, accusé par la femme de son maître, ne voulut pas la dire coupable, parce que le juste ne sait pas accuser, et l'impudique pouvait ainsi agir impunément. Je pourrais donc dire qu'elle était vraiment dévêtue, même si elle tenait le manteau de Joseph dans la main, elle qui avait perdu tous les ornements de la pudeur et les voiles de la chasteté. Quant à lui, je pourrais dire qu'il était assez paré et assez vêtu, lui dont on n'entendait pas la voix, mais dont l'innocence par-

20 tea, dum tacet in iudicio, melius locuta est oraculo ;²⁰ et ideo emeruit prophetae defensionem, quae propriae vocis non quaesivit auxilium. Beatiorem ergo illum dixerim, cum in carcerem mitteretur, qui sustinebat pro castitate martyrium. Bonum enim est munus pudicitiae, etiam cum sine periculo custoditur ; ubi vero etiam salutis periculo defenditur, ibi plenius coronatur.

25 Inaudita²⁵ causa tamquam reus criminis in carcerem Ioseph mittitur ; sed eum Dominus nec in carcere deserebat. Non est turpe innocentibus, cum falsis criminibus appetuntur, cum oppressa iustitia traduntur in carcerem : visitat Dominus et in carcere suos ; et ideo ibi plus est <auxilii, ubi plus est> periculi. Sed quid mirum, si visitet
30 Christus³⁰ in carcere positos, qui se ipsum in suis carcere clausum esse memo¹ ravit, sicut habetis scriptum : *In carcere eram, et non venistis ad me*^a ? Quo non penetrat divina misericordia ? Invenit Ioseph gratiam huiusmodi, ut, qui fuerat clausus in carcere, ipse potius claustra carceris custodiret.

366 (366) 5. In ipso enim praefiguratum est, quod postea in Domino sal¹ vatore nostro completum est : sic enim insidiantie vel accusante domina Ioseph in carcerem mittitur, sicut Christus insidiantie vel accusante synagoga crucifigitur, et

365, 29 auxilii ubi plus est *suppl. Mor. ex Amb. (ed. Maur.)*

366, 2 sic enim *Mor.* : sic et D¹

4. a. Matth. 25, 43

366, 4-5 cf. *CHROM. AQ., S. 24, 4 (SC 164, p. 76).*

1. Dans les deux derniers paragraphes, on retrouve le vocabulaire, le style et les préoccupations de Césaire : *Dominus et salvator* souvent associés dans ses sermons ; la façon dont il oppose la figure : *praefiguratum est*, et sa

lait. Ainsi Suzanne, plus tard, par son silence au jugement parla mieux qu'un oracle, et elle mérita pour cette raison d'être défendue par un prophète, elle qui ne chercha pas le secours de sa propre voix. Je pourrais donc dire que Joseph était plus heureux quand on l'envoyait en prison, lui qui supportait le martyre à cause de sa chasteté. Elle est donc bonne la grâce de la pudeur, même si elle est sauvegardée sans danger, mais quand elle est défendue au péril de la vie, elle reçoit alors une plus belle couronne.

**Le Seigneur
visite les siens
en prison**

Sans jugement, on envoie Joseph en prison, comme un criminel ; mais, même en prison, le Seigneur ne l'abandonnait pas. Il n'est pas honteux pour les innocents d'être en butte à de faux griefs, d'être traînés en prison par une fausse justice. Le Seigneur visite les siens, même en prison, c'est pourquoi il y a plus de secours, là où il y a plus de danger. Mais quoi d'étonnant si le Christ visite ceux qui sont en prison, lui qui se rappelle avoir lui-même été enfermé en prison dans la personne des siens, comme vous le voyez écrit : « J'étais en prison et vous n'êtes pas venus vers moi^a. » Où ne pénètre pas la divine miséricorde ? Joseph obtint une grâce telle que lui qui avait été enfermé dans la prison gardait plutôt lui-même les portes de la prison.

**Joseph,
injustement accusé,
type du Christ
dans sa Passion**

5. C'est en lui en effet qu'a été préfiguré ce qui s'est réalisé par la suite dans le Seigneur notre sauveur¹ car c'est à la suite des intrigues et des accusations de la femme de son maître que Joseph est envoyé en prison, comme le Christ est crucifié à la suite des intrigues et des

réalisation : *completum est* ; le rappel de la nécessité de l'aide de Dieu : *cum Dei adiutorio* ; la façon d'introduire une citation scripturaire : *secundum illud quod apostolus dicit.*

5 quasi in carcerem ad inferna descendere ⁵dignatus est. Denique similitudinem videte. De Ioseph scribitur, ¹quod liber in carcere fuit, et eos qui in carcere tenebantur in pote¹statem acceperat. De Domino autem salvatore nostro quid scriptum ¹est ? *Posuerunt me, inquit, in lacu inferiori, in tenebrosis et ¹umbra mortis. Factus sum sicut homo sine adiutorio, inter*
 10 *mor*¹⁰ ¹⁰tuos liber ^a. Verius enim hoc in Christo completum est, qui non solum ¹in potestate habuit in carcere vincitos, sed etiam de ipso inferni ¹carcere praedam, quam diabolus ceperat, fortiter et feliciter revocavit. ¹*Ascendens in altum captivam duxit captivitatem* ^b : id est, quos ¹diabolus ceperat ad mortem, ille recepit ad vitam.

15 ¹⁵6. Unde, fratres carissimi, et nos ad exemplum beati Ioseph, ¹quantum possumus, cum Dei adiutorio familiaritatem inh^{on}estam ¹atque suspectam effugere festinemus, ut castitatis nitorem servare ¹possimus, secundum illud quod apostolus dicit : *fugite fornicationem* ^a. Contra alia peccata pugnandum est ; ut castitas custodiri ²⁰possit, fugiendum est. Imitemur ergo beatum Ioseph in dilectione ¹perfecta et castitate servanda ; ut nec inimicis nostris malum pro ¹malo velimus reddere ; ut ornamenta pudicitiae ita mereamur in ¹hoc saeculo custodire, ut de aeterno obprobrio liberari possimus : ¹praestante Domino nostro Iesu Christo, cui est
 25 ²⁵honor et gloria et ²⁵imperium in saecula saeculorum. Amen.

366, 11 in potestate *Mor* : in potestatem D¹ || 16 possumus D^{1ac} : possimus D^{1pc} || inh(on)estam *Mor* : inhestam D¹

5. a. Ps. 87, 7. 5-6 b. Éphés. 4, 8

6. a. I Cor. 6, 18

1. La comparaison entre la prison de Joseph et les enfers où descendit le Christ après sa mort se trouve aussi chez Chromace d'Aquilée, mais ce dernier cite le Ps. 141, 8 alors que Césaire utilise le Ps. 87, 7 et 5.

accusations de la Synagogue, et il a daigné descendre aux enfers comme dans une prison ¹. Voyez d'ailleurs la ressemblance. De Joseph, il est écrit qu'il fut libre en prison et qu'il avait reçu pouvoir sur ceux qui étaient détenus en prison ². Et du Seigneur notre Sauveur qu'a-t-il été écrit ? « Ils m'ont mis, est-il dit, dans la fosse profonde, dans les ténèbres et à l'ombre de la mort... Je suis devenu un homme sans secours, libre parmi les morts ^{a 3}. » En effet, cela s'est accompli plus nettement dans le cas du Christ, qui non seulement eut en son pouvoir ceux qui étaient enchaînés en prison, mais qui rappela aussi avec force et bonheur ⁴, de la prison même de l'enfer, la proie que le diable avait prise. « Montant sur la hauteur, il a emmené des captifs ^b », c'est-à-dire : ceux que le diable avait pris pour la mort, lui les a repris pour la vie.

6. C'est pourquoi, frères très chers, nous aussi, à l'exemple du bienheureux Joseph, autant que nous le pouvons, avec l'aide de Dieu, hâtons-nous de fuir les malhonnêtes et suspects familiarités afin de pouvoir conserver l'éclat de la chasteté, selon ce que dit l'Apôtre : « Fuyez la fornication ^a. » Contre les autres péchés il faut lutter : pour arriver à conserver la chasteté, il faut fuir. Imitons donc le bienheureux Joseph dans l'amour parfait et le souci de la chasteté, en refusant de rendre à nos ennemis le mal pour le mal, méritant ainsi de garder en ce siècle les parures de la pudeur, afin de pouvoir être libérés de la honte éternelle, avec l'assistance de notre Seigneur Jésus-Christ à qui appartiennent l'honneur, la gloire et la puissance pour les siècles des siècles. Amen.

2. Cf. *Gen.* 39, 21-22. Si Joseph exerçait un certain contrôle sur les autres détenus, il n'est cependant pas dit qu'il était libre, mais Césaire a voulu établir un parallélisme entre *liber in carcere* et *inter mortuos liber*.

3. AMBROISE, *Ioseph* 3, 16 (*CSEL* 32 B, p. 83) avait rapproché la fosse (*lacus*) du Ps. 87, 7 de la citerne (*lacus*) où Joseph avait été jeté par ses frères. Pour CÉSZAIRE (*Serm.* 89, 2), cette citerne est la figure des enfers où le Christ est descendu après sa mort.

4. Césaire utilise fréquemment l'adverbe *feliciter* qui se trouve aussi associé à *fortiter* dans le *Serm.* 131, 1.

SERMO XCIII

De beato patriarcha Ioseph

SERMON XCIII

Sur le bienheureux patriarche Joseph ¹

1. Ce sermon, comme il a été dit dans l'Introd., p. 65, est non pas l'œuvre de Césaire, mais celle de CHROMACE D'AQUILÉE, *Serm.* 24 dont le texte a été édité et traduit par J. Lemarié, dans *SC* 164, p. 68-77.

SUR L'EXODE
(Sermons 94-104)

**De eo quod scriptum est :
Mortuus est Ioseph, et filii Israhel creverunt †**

1. Audivimus in lectione quae lecta est, fratres dilectissimi, quod ¹ mortuo Ioseph filii Israhel creverunt et multiplicati sunt ¹⁰ nimis, et quasi herba germinaverunt ^a. Quid est hoc, fratres ? Donec ¹ viveret Ioseph, non referuntur crevisse filii Israhel, nec quod multiplicati sunt nimis : sed postea quam mortuus est, sic germinasse ¹ dicuntur sicut herba ; cum utique sub patrocínio vel defensione ¹ Ioseph magis debuerant crescere et multiplicari. Sed haec, fratres ¹⁵ carissimi, in illo Ioseph figurata sunt ; in nostro autem Ioseph, id ¹ est, Domino Christo in veritate completa sunt. Prius enim quam ¹ moreretur, id est, quam crucifigeretur Ioseph noster,

Sermo XCIV : T¹ B¹ B² B³ O¹ E¹ H¹ H⁴ H⁴⁰ H⁷⁷

369, 6-7 De eo — creverunt om. H⁷⁷ || 7 mortuus est om. E¹ || 8 quod : qualiter T¹ || 10 herba : arena H¹ || hoc om. B^{1.2.8} || 11-12 quod multiplicati sunt : multiplicasse T¹ || 13 sicut herba om. O¹ E¹ H^{1.4.40.77} || 14 debuerant : debuerunt H¹ debuisse O¹ || 16 Prius enim quam : priusquam H⁷⁷ || 17 moreretur : morietur H⁷⁷

1. a. Ex. 1, 6-7

369, 9-24 cf. OR., H. Ex. 1, 4 (SC 321, p. 52, 54).

1. Le thème général de ce sermon sur la mort de Joseph suivie de l'accroissement des fils d'Israël, s'inspire largement d'une partie de l'homélie 1 d'Origène sur l'*Exode*. Mais tout en le suivant parfois assez littéralement, Césaire se permet bien des libertés avec son modèle, modifiant,

**Sur ce qui est écrit :
« Joseph mourut
et les enfants d'Israël s'accrurent ¹ »**

**L'accroissement d'Israël
préfigure
celui des chrétiens**

1. Nous avons entendu dans la lecture qui a été faite, frères bien-aimés, qu'« après la mort de Joseph, les enfants d'Israël s'accrurent, se multiplièrent à l'extrême et poussèrent comme de l'herbe ^a ». Que signifie cela, frères ? Du vivant de Joseph, on ne rapporte pas que les enfants d'Israël s'accrurent ni qu'ils se multiplièrent beaucoup ; mais, après sa mort, on dit qu'ils poussèrent comme de l'herbe ², alors que c'est évidemment sous la protection et la défense de Joseph qu'ils auraient dû davantage s'accroître et se multiplier. Mais ces choses, frères très chers, ont été figurées en ce premier Joseph, tandis que c'est dans le nôtre, c'est-à-dire dans le Christ notre Seigneur, qu'elles ont été accomplies en vérité. Car, avant la mort, c'est-à-dire avant la crucifixion de notre

retranchant et ajoutant de nombreux passages pour l'adapter à son enseignement et à son style.

2. En citant Ex. 1, 6-7, Césaire s'écarte de la traduction de Rufin dans le second verset. Si le texte de Césaire semble se rapprocher de la Vulgate, qui a *quasi germinantes*, il fait plutôt penser à Is. 66, 14 : *quasi herba germinaverunt*. Il n'est pas rare que Césaire combine ainsi plusieurs versets de l'Écriture.

pauci in eum ¹crediderunt : postea quam vero mortuus est et resurrexit, in universo ¹mundo multiplicati sunt et creverunt
20 Israhelitae, id est, populi Chri²⁰stiani.

Sic et ipse Dominus in evangelio dixit : *nisi granum frumenti ¹cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet ; si autem ¹mortuum fuerit, multum fructum adfert ^b*. Postea enim quam per ¹passionem pretiosum granum frumenti mortuum est et sepultum, ¹per universum mundum
370 de illo uno grano ecclesiae pullulavit : (370) non enim sicut antea in Iudaea tantum notus est Deus ^c, nec solum ¹in Israhel magnum nomen eius colitur ; sed a solis ortu usque ¹ad occasum ^d nomen illius conlaudatur.

2. Interea mortuo Ioseph surrexit novus rex in Aegypto,
5 ⁵qui ignorabat Ioseph ^a ; et adlocutus est gentem suam, ut perseque¹rentur filios Israhel. Dum enim rex ille viveret qui noverat Ioseph, ¹non referuntur adflicti esse filii Israhel, nec in luto et latere fatigati, ¹nec masculi eorum necati et feminae vivificatae ^b ; sed postea quam ¹surrexit rex ille qui non noverat Ioseph, omnia illa gesta referuntur.

369, 20 sic : sicut H⁷⁷ || 24 per universum — pullulavit : universus mundus de illo uno grano messis dominicae pululavit T¹

370, 1 tantum om. E¹ || 2 Israhel : Hierusalem E¹H^{1.4.77} || magnum om. O¹H⁴⁰ || 2-3 nomen — illius om. H⁷⁷ || 5 Ioseph om. H⁷⁷ || adlocutus est : alloquitur E¹H⁷⁷ || 6 persequerentur : persequantur T¹E¹ || 8 vivificatae : reservatae B^{1.2} || 9 rex ille : novus add. E¹ || omnia illa : haec omnia E¹

1. b. Jn 12, 24-25 c. Ps. 75, 2 d. Ps. 112, 3

2. a. Ex. 1, 8 b. cf. Ex. 1, 14. 16

370, 6-28 cf. OR., H. Ex. 1, 5 (SC 321, p. 56, 58).

Joseph, ils furent peu nombreux à croire en lui, tandis qu'après sa mort et sa résurrection, les Israélites, c'est-à-dire les peuples chrétiens, se multiplièrent et s'accrurent par tout l'univers.

C'est d'ailleurs ainsi que le Seigneur lui-même dit dans l'Évangile : « Si le grain de froment tombant en terre ne meurt pas, il demeure seul, mais s'il meurt, il porte un fruit abondant ^b. » Quand, dans la Passion, le précieux grain de froment fut mort et enseveli, dans le monde entier la moisson de l'Église a en effet proliféré à partir de ce seul grain, car ce n'est pas comme auparavant « en Juda » seulement que « Dieu » est « connu », ni uniquement « en Israël » que « son grand nom ^c » est honoré, mais c'est « du lever du soleil jusqu'au couchant ^d » que son nom est célébré ¹.

L'âme, comme Israël, doit choisir entre le roi et le tyran

2. « Sur ces entrefaites », Joseph étant mort, « vint au pouvoir en Égypte un nouveau roi qui ne connaissait pas Joseph ^a » et qui adressa à son peuple l'ordre de persécuter les enfants d'Israël. En effet, pendant que vivait le roi qui connaissait Joseph, on ne rapporte pas que les enfants d'Israël aient été tourmentés ni épuisés par la préparation de l'argile et des briques ^b, ou que leurs enfants mâles aient été tués et leurs filles laissées en vie ; mais, c'est après que fut venu au pouvoir le roi qui ne connaissait pas Joseph que l'on rapporte tous ces faits.

1. Tout en suivant Origène, Césaire introduit quelques modifications. Il rappelle que le genre de mort de « notre Joseph » a été une crucifixion. Le mystère de la Croix tient une grande place dans sa prédication. Il corrige selon son habitude *fideliū populū* en *populi christiani* (cf. *Serm.* 90, 6, p. 221, n. 2) et il précise *nostro Ioseph par id est Domino Christo*. A part *Jn* 12, 24, les citations et allusions bibliques d'Origène n'ont pas été reproduites par Césaire qui en ajoute d'autres.

10 ¹⁰Haec enim, fratres, secundum quod dicit apostolus, in
figura con¹tingebant populo Iudaeorum; *scripta sunt*
autem propter nos ^c. ¹Quod in illis carnaliter figurabatur, in
nobis spiritaliter adimpletur. ¹Et nos ergo si diligenter adten-
15 ¹⁵derimus, intus in nobis in homine ¹interiore haec fieri frequen-
ter agnoscimus. Anima enim nostra aut ¹⁵a legitimo rege
regitur, aut a tyranno vastatur. Si enim Deo adiuvante ¹sancte
et iuste vivimus, si de castitate, de misericordia, de
paeni¹tentia et de ceteris hiis similibus cogitamus, licet
adhuc in Aegypto, ¹id est, in carne simus, tamen a Christo
rege gubernamur; et ipse ¹nos regit, et in luto et latere non
20 ²⁰consumit, nec nos curis terrenis ²⁰vel nimis sollicitudinibus
aderit et adfligit. Si vero anima nostra ¹coeperit declinare a
Deo, et ea quae sunt turpia et inhonesta sectari, ¹tunc *pru-*
dentia carnis, quae inimica est Deo ^d, repudiato rege Christo
¹subdit infelicia colla tyranno.

25 ²⁵Quod cum fuerit factum, adloquitur ¹gentem suam, id est,
corporeas voluptates; et vitiorum ducibus ²⁵ad consilium
convocatis initur deliberatio adversus filios Israhel, ¹id est,
adversus cogitationes sanctas et acceptabiles Deo, quomodo
¹circumveniantur, quomodo opprimantur, ut luto et lateri-
bus adffi¹gantur, ut masculos interficiant, et feminas reser-
vent. In masculis ¹intellegitur sensus rationalis, in feminis

370, 10 figura : figuram T¹ || 12 Quod : enim *add.* E¹ || 16 vivimus : si de
iustitia *add.* E¹H^{4.77} || 17 paenitentia : patientia E¹H^{4.40.77} || 18 a *om.* E¹ ||
simus : sumus O¹ || 22 prudentia : sapientia E¹H^{4.77} *Orig.* || 24 et *om.* E¹ ||
28 masculos — reservent : masculi interficiuntur et feminae reserventur
B¹ || 29 intellegitur sensus rationalis (rationabilis E¹H^{1.4.40.77}) : intellegun-
tur sensus rationalem T¹

2. c. I Cor. 10, 11 d. Rom. 8, 7

370, 28-32 cf. OR., H. Ex. 2, 1 (SC 321, p. 70).

1. Césaire, qui a omis l'exégèse morale d'Origène sur la mort de Joseph, introduit une explication qui lui est propre, par ces mots : *quod carnaliter figurabatur, in nobis spiritaliter adimpletur*. Origène avait opposé *mysticum intellectum et morale locum*, terminologie étrangère à Césaire qui ne parle

Or, frères, selon ce que dit l'Apôtre, « ces choses arrivaient en figure » au peuple des juifs « mais ont été écrites pour nous ^c ». Ce qui était figuré charnellement en eux s'accomplit spirituellement en nous ¹. Et nous, si donc nous faisons bien attention, c'est au-dedans de nous, dans l'homme intérieur, nous le savons, que cela se produit souvent. Notre âme est en effet ou bien gouvernée par un roi légitime ou bien ruinée par un tyran. Car si, avec l'aide de Dieu, nous vivons dans la sainteté et la justice, si nous pensons à la chasteté, à la miséricorde, à la pénitence et aux autres vertus semblables, bien que nous soyons encore en Égypte, c'est-à-dire dans la chair, nous sommes cependant gouvernés par le Christ notre roi; et c'est lui qui nous dirige sans nous épuiser à la préparation de l'argile et des briques, ni nous écraser et nous accabler par des soucis terrestres ou des inquiétudes excessives. Mais si notre âme a commencé à s'éloigner de Dieu et à poursuivre ce qui est honteux et malhonnête, alors « les aspirations de la chair » qui « sont ennemies de Dieu ^d », après avoir rejeté le Christ notre roi, nous soumettent au malheureux esclavage du tyran.

Après tout cela, ce tyran s'adresse à son peuple, c'est-à-dire aux plaisirs du corps, et, après avoir convoqué en assemblée les chefs des vices, commence la délibération contre les enfants d'Israël, c'est-à-dire contre les pensées saintes et agréables à Dieu ² : comment les circonvenir, comment les opprimer pour les épuiser à la préparation de l'argile et des briques, pour tuer les enfants mâles et épargner les filles ? Les enfants mâles signifient les facultés spirituelles, les filles

jamais de sens moral, mais souvent de sens spirituel. Bien que tout ce qui suit s'inspire d'Origène, le développement de l'évêque d'Arles est assez différent de celui de son modèle. Alors que ce dernier oppose le souvenir du Christ et la perte de ce souvenir pour expliquer la vie vertueuse et la vie pécheresse, Césaire oppose la tyrannie du démon et le joug du Christ.

2. Césaire oppose souvent les *cogitationes bonae (sanctae)* aux *cogitationes malae (impiae, libidinosae, sordidae)*. Cf. *Serm.* 8, 4 (SC 175, p. 356); 44, 4 (SC 234, p. 332, 334) et tout le *Serm.* 45 (*ibid.*, p. 344-357).

30 concupiscentia carnis. Vult ³⁰ergo diabolus in nobis viros occidere et feminas reservare, id est, ¹sensum in nobis rationalem ac Deum videntem extinguere, et quae ¹ad concupiscentiam carnis pertinent reservare.

371 (371) 3. Non nobis haec ad historiam scripta sunt, nec putandum ¹est libros divinos Aegyptiorum gesta narrare : sed quae scripta ¹sunt, sicut apostolus ait, *ad nostram doctrinam et communitio¹nem scripta sunt* ^a ; ut tu, qui haec

5 audis, et iam gratiam baptismi ⁵consecutus es, et adnumeratus es inter filios Israel, et suscepisti ¹in te Christum regem, si post hoc declinare volueris et pro cupiditate opera saeculi

10 agere, actus terrae et lutea, id est, luxuriosa explere ¹ministeria, agnoscas et intellegas, quia surrexit in te rex alius qui ¹nescit Ioseph. Rex utique Aegypti ipse te cogit ad opera sua, non ¹⁰iustitiae sed iniquitati servire : ipse te facit laterem sibi

operari et ¹lutum : ipse te superpositis magistris et compulsoribus ad opera ¹terrena et luxuriosa flagris ac verberibus agit : ipse est, qui te facit ¹discurrere per saeculum, maris ac

15 terrae elementa pro cupiditate ¹turbare : ipse est rex Aegypti, qui te forum pulsare litibus facit, ¹⁵et pro exiguo terrae cespite propinquos iurgiis fatigare : ipse est, ¹qui te persuadet luxuria castitati insidiari, decipere innocentiam, ¹in domo tua quae sunt foeda, foris quae sunt crudelia, intra

370, carnis : carnalis B¹ || 31 rationalem : rationabilem E¹H^{1.4.40.77} || ac Deum videntem : ad Deum videndum E¹H^{4.77} || extinguere, et : extingueret E¹ || 32 reservare : reservari H⁴⁰

371, 1 haec : ad haec E¹pc || historiam : tantum add. H⁴⁰ || 2 libros : liberos E¹ || gesta : facta B¹ || quae scripta : quod scripta E¹ || 5 es¹ om. E¹ || 6 in te om. O¹ || 7 terrae : terrenos E¹H^{2.77} || lutea : luti O¹H⁴⁰ || 9 utique om. O¹H^{1.40} Orig. || 11 superpositis : sub praepositis O¹H^{1.40} || 12 flagris : plagis O¹H^{1.40} flagellis T¹ || 13 maris : maria O¹ || elementa Mor. ex Orig. : elementis E¹H⁴⁰ climata O¹ || 14 turbare Mor. ex Orig. : turbari codd. || rex om. E¹ || 15 cespite : apud add. E¹ || 16 te om. E¹ || luxuria om. E¹H^{1.4.77} || castitati — innocentiam : castitatis decipere innocentiam T¹B^{1.2} || 17 domo tua : domum tuam E¹

3. a. Rom. 15. 4

371, 1-20 cf. OR., H. Ex. 1, 5 (SC 321, p. 58).

la concupiscence de la chair. Le diable veut donc tuer en nous les mâles et épargner les filles, c'est-à-dire éteindre en nous les facultés spirituelles capables de la vision de Dieu, et épargner ce qui appartient à la concupiscence de la chair ¹.

**L'âme pécheresse
est réduite
comme Israël
à un rude esclavage**

3. Ces choses-là n'ont pas été écrites dans un but historique et il ne faut pas croire que les livres divins racontent l'histoire des Égyptiens ; mais, « ce qui a été écrit », comme dit l'Apôtre, « l'a été pour notre instruction et pour nous servir d'avertissement ^a ». C'est pour que toi qui écoutes, toi qui as déjà reçu la grâce du baptême, toi qui as été inscrit au nombre des enfants d'Israël et toi qui as reçu en toi le Christ roi — si, après cela, tu voulais t'éloigner et te livrer par appât du gain aux œuvres de ce monde, à exécuter les travaux de la terre et à te mettre au service de l'argile, c'est-à-dire de la luxure —, tu reconnais et comprends que s'est levé en toi un nouveau roi qui ne connaît pas Joseph. C'est bien le roi d'Égypte en personne qui t'emploie de force à ses entreprises pour servir non pas la justice mais l'iniquité ; lui qui te fait travailler pour lui la brique et l'argile, lui qui t'impose contremaîtres et surveillants et te conduit sous les coups de fouet à des travaux de terre et de débauche, lui qui te fait courir par le monde, troubler les éléments de la mer et de la terre par l'appât du gain, lui le roi d'Égypte qui fait retentir le forum par tes procès et te fait harceler tes voisins par des disputes pour une modique parcelle de terre, lui qui te décide à tendre des pièges à la chasteté par la débauche, à abuser de l'innocence, à commettre chez toi des turpitudes, au-delors des cruautés, au fond de ta conscience

1. Cette assimilation des mâles à la raison et des femelles à la chair se trouve déjà chez PHILON, *Opif.* 165-166 ; *Sacrif.* 102-103 où Origène l'a sans doute reprise.

conscien¹tiam quae sunt flagitiosa committere. Si ergo tales videris actus ¹tuos, scito te regi Aegypti militare, id est, non Christi sed diaboli ²⁰spiritu agi.

4. Nos igitur, fratres carissimi, qui ante adventum Domini sal¹vatoris vasa et domus diaboli fuimus, et per gratiam Christi de ¹potestate ipsius liberari meruimus, quantum possumus ipso adiu¹vante laborare debemus, ne a nobis malis actibus nostris offensus ²⁵Christus abscedat, et diabolus illo recedente succedat : ne forte ¹cor nostrum vero lumine effugato tenebrosa nox occupet ; ne in ¹nobis impleatur illud, quod in evangelio scriptum est : *cum exierit ¹spiritus inmundus ab homine, vadit per loca arida quaerens ¹requiem, et non invenit ; post haec dicit, revertar in domum ³⁰meam, unde exivi. Et invenit eam scobis mundatam, et aducit (372) secum septem alios spiritus nequiores se, et ingressi habitant ¹ibi, et erunt novissima hominis illius peiora prioribus* ^a. Hoc enim, ¹fratres, de Christiano etiam baptizato intellegendum est. Per gratiam ¹baptismi vacuatur quisque omnibus malis : postea vero cum Dei ⁵adiutorio laborare debet, ut impleatur omnibus bonis. Nam si ¹aliquem liberatum a malis, vacuum a bonis invenerit inimicus, addu¹cit secum septem alios spiritus nequiores se, et erunt novissima ¹illius peiora prioribus.

371, 18 videris : videris esse B⁸H⁴⁰ videns esse E¹ || 21 igitur om. E¹ || 22 vasa et om. O¹H^{1.40} || 23 ipsius : eius E¹ || liberari : salvari T¹ || 25 et — succedat om. E¹ || 26 effugato : effocato H⁴⁰ effecatum H⁴ || 28 ab : de E¹H^{4.77} || quaerens : quaerit T¹B⁸E¹H^{4.77} quaeret H¹ || 29 invenit : inveniens O¹ || post haec : postea H¹ om. O¹ || in : ad O¹ || 30 Et¹ : cum venerit add. O¹H⁴⁰ si add. B⁸ || scobis O¹ : scopis cett. || et¹ : iterum add. E¹H^{4.77} ||

372, 1-2 et ingressi — ibi : om. T¹B⁸E¹H^{4.77} || 2 erunt : sunt B¹ || hominis om. O¹ || Hoc : haec T¹O¹E¹H^{4.40} || 3 fratres : karissimi E¹ || intelligendum est : intelligenda sunt H⁴⁰ || 5 debet : unusquisque add. E¹ || 6 liberatum a malis om. T¹ : liberum O¹H⁴⁰ a om. E¹ || a² om. O¹H^{1.4} || 7 secum om. E¹ || septem om. O¹H⁴⁰ || novissima : hominis add. E¹H^{4.40.77}

4. a. Lc 11, 24-26

des infamies. Si donc tu t'aperçois que tels sont tes actes, sache que tu combats pour le roi d'Égypte, c'est-à-dire que tu agis sous l'impulsion de l'esprit non du Christ mais du diable.

**Après le baptême,
ne pas retomber
dans ses anciens péchés**

4. Nous donc, frères très chers, qui, avant l'avènement de notre Seigneur le Sauveur, avons été « les vases » et les demeures du diable et qui, par la grâce du Christ, avons mérité d'être délivrés de son pouvoir, autant que nous le pouvons, avec son aide, nous devons travailler à ce que le Christ, offensé par nos mauvaises actions, ne s'éloigne pas de nous, laissant la place au diable par ce départ ¹ ; évitons que la nuit ténébreuse, mettant en fuite la vraie lumière, ne s'empare de nos cœurs, de peur que s'accomplisse en nous ce qui est écrit dans l'Évangile : « Lorsque l'esprit immonde est sorti d'un homme, il va par les lieux arides, cherchant le repos et ne le trouve pas ; après cela il dit : Je vais retourner dans ma maison d'où je suis sorti. Et il la trouve balayée et il y conduit avec lui sept autres esprits plus méchants que lui. Alors ils entrent s'y installer et la nouvelle condition de cet homme sera pire que l'ancienne ^a. » C'est en effet, frères, ce qu'il faut comprendre du chrétien même baptisé. Par la grâce du baptême, chacun est vidé de tout mal ; mais ensuite, avec l'aide de Dieu, il doit s'employer à être rempli de tout bien. Car si quelqu'un, délivré du mal, a été trouvé vide de bien par l'ennemi, « celui-ci s'en va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui et la nouvelle condition de cet homme sera pire que l'ancienne ».

1. Dans ce dernier paragraphe, qui est propre à Césaire, on retrouve ses thèmes de prédilection, en particulier l'injonction faite aux chrétiens de ne pas revenir à leurs anciens péchés, en référence à Lc 11, 24-26, et l'invitation à remplacer les vices par les vertus.

Et ideo unde expulsa est luxuria, introducatur ¹castitas :
 unde eradicata est avaritia, plantetur elemosina : unde
 10 ¹⁰malitia vel invidia expellitur, caritas dominetur. Et quia
 veniens ¹Dominus noster alligavit fortem, id est, diabolum et
vasa ^b eius, id ¹est, nos de potestate eius eripuit, quantum
 possumus ipso auxiliante ¹studeamus, ut illi, a quo soluti
 sumus, toto corde et toto animo usque ¹ad vitae nostrae
 15 terminum serviamus. Et quia expulso diabolo domum ¹⁵sibi
 de nobis, ubi requiesceret, et vasa, in quibus habitaret, facere
¹dignatus est, Christus in domo sua non patiatur iniuriam :
 nihil ¹ibi inhonestum, nihil sordidum, nihil deprehendat
 obscurum ; sed ¹ita domicilium cordis nostri fide plenum et
 vacuum malis omnibus ¹semper inveniat, ut nos non solum
 20 frequentius visitare, sed etiam ²⁰iugiter in nobis habitare
 dignetur. Qui cum Patre et Spiritu sancto ¹vivit et regnat in
 saecula saeculorum. Amen.

372, 8 luxuria : luxuriosa E¹ || 11 id est : hoc est E¹ || 12 auxiliante : adjuvante
 E¹ || 13 soluti B^{1.8} : saluti H¹ salvati H⁴ liberati E¹H⁴⁰ || toto corde : in
 toto corde E¹ || et om. O¹ || 14 ad om. H^{1.4} || 16 domo sua : domum suam
 T¹E¹H^{1.4.77}

4. b. cf. Matth. 12, 29

Et c'est pourquoi, ayant expulsé la débauche, introduisons
 la chasteté ; ayant déraciné l'avarice, plantons l'aumône ;
 ayant arraché la malice et l'envie, que règne la charité. Et
 parce qu'à sa venue notre Seigneur a lié le fort, c'est-à-dire le
 diable, et qu'il a arraché à son pouvoir ses « vases ^b », c'est-à-
 dire nous-mêmes, autant que nous le pouvons, avec son aide,
 faisons un effort afin que ce soit lui, notre libérateur, que
 nous servions de tout notre cœur et de toute notre âme
 jusqu'à la fin de notre vie. Et, parce qu'après avoir expulsé le
 diable, il a daigné faire de nous la demeure où il veut reposer
 et les « vases » où il veut habiter, que le Christ ne souffre pas
 d'injure dans sa propre maison. Qu'il n'y surprenne rien de
 malhonnête, rien de souillé, rien de caché, mais qu'il trouve
 toujours le domicile de notre cœur plein de foi et vide de tout
 mal, de telle sorte qu'il daigne non seulement nous visiter
 plus souvent mais habiter à demeure chez nous, lui qui, avec
 le Père et l'Esprit saint, vit et règne pour les siècles des
 siècles. Amen.

SERMO XCV

De nativitate Moysi et rubo

25 1. In lectione divina, fratres carissimi, quae nobis recitata
est, audi¹vimus, quod postea quam sanctus Moyses natus est,
373 propter metum²⁵ Faraonis missus sit in fiscellam scirpeam,
et proiectus in carectum (373) fluminis^a. Si diligenter adten-
dimus, fratres carissimi, sicut beatum¹ Isaac et Ioseph et
Iacob, ita et Moysen typum Christi praetulisse¹ cognoscimus.
Denique considerate diligentius, et videbitis quanta¹ in illo
sint figurata mysteria.

5 Moyses a muliere Iudaea nascitur,⁵ et Faraonis filiae adop-
tatur. Filia enim Faraonis ecclesiam figuravit,¹ quae exierat
de domo patris sui, et veniebat ut lavaretur ad aquam.¹ Faraon
in diaboli typum accipitur : filia eius, sicut dixi, ecclesia
intel¹legitur. Quod autem pater eius diabolus ante fuerit,
Dominus in¹ evangelio Iudaeos increpans ait : vos, inquit, ex

Sermo XCV : O¹ H¹ H⁴⁰
372, 23 divina om. O¹ || 25 carectum : carecto H¹

1. a. cf. Ex. 2, 3

373, 5-24 cf. OR., *H. Ex.* 2, 4 (SC 321, p. 82, 84).

1. Ce sermon, comme le précédent, s'inspire encore pour une part de quelques passages de l'homélie 2 d'Origène sur l'*Exode*, mais sans qu'on puisse les identifier avec certitude, en l'absence d'une dépendance littéraire. D'ailleurs son exégèse renvoie à des thèmes déjà fréquents dans la tradition patristique.

SERMON XCV

La naissance de Moïse et le buisson¹

Moïse,
figure du Christ,
et la fille de Pharaon,
figure de l'Église

1. Dans la lecture des textes sacrés qui nous a été faite, frères très chers, nous avons entendu qu'après sa naissance, saint Moïse, par crainte de Pharaon, fut mis dans une petite corbeille de jonc et jeté dans les roseaux du fleuve^a. Si nous faisons bien attention, frères très chers, nous voyons que Moïse aussi fut d'avance le type du Christ², comme les bienheureux Isaac, Joseph et Jacob. Enfin, avec une attention accrue, vous verrez de combien de mystères il est la figure.

Moïse qui naît d'une femme juive est adopté par la fille de Pharaon. C'est en effet l'Église que figurait la fille de Pharaon, qui était sortie de la maison de son père et venait se laver dans l'eau. On considère Pharaon comme le type du diable³ ; sa fille, comme je l'ai dit, représente l'Église. Que son père ait d'abord été le diable, le Seigneur le dit dans l'Évangile, en apostrophant ainsi les juifs : « Vous avez le

2. Si ORIGÈNE (*Hom. Ex.* 2, 4, SC 321, p. 84), voit dans Moïse la figure de la Loi, Césaire a vu en lui une figure du Christ comme beaucoup d'autres Pères avant lui.

3. Pour ORIGÈNE, *Hom. Ex.* 2, 4 (SC 321, p. 82), le roi d'Égypte représentait le prince de ce monde, ce qui revient au même.

10 *patre diabolo* ¹⁰estis ^b. Patrem ergo diabolum habuimus, non ex eo nascendo, sed ¹nequitas illius imitando. Exierat ergo filia Faraonis de domo patris ¹sui; quae quamvis impium habuerit patrem, adtamen ei dicitur ¹per prophetam: *Audi filia et vide, et obliviscere populum tuum ¹et domum patris tui* ^c. Qui dicit audi filia, pater est: et ille, qui
15 ¹⁵ammonetur obliviscendus, pater nihilominus nominatur; ac sic ¹Deus pater ammonet, ut diabolum patrem debeat relinquere. Haec ¹ergo ecclesia, quae exiit de domo patris sui diaboli, et ad aquam, id ¹est, aquam baptismi festinavit, ut lavaretur a peccatis quae in domo ¹patris sui contraxerat,
20 denique statim viscera misericordiae accipere ²⁰meruit, et collegit Moysen a parentibus suis proiectum in flumine. ¹Moyses ergo a matre sua proicitur, et a Faraonis filia invenitur atque ¹collegitur; et Christus Dominus a synagoga, de qua natus fuerat, ¹repudiatur, et ab ecclesia invenitur atque suscipitur.

25 **2.** Postquam autem crevit Moyses, abiit in regionem longinquam, ²⁵et accepit Aethiopissam uxorem. Agnoscite, fratres, hoc non parvum ¹esse mysterium. Aethiopissa illa ex gentibus erat, quam beatus ¹Moyses duxit uxorem, quia et Christus ex gentibus sibi sociaturus ¹erat ecclesiam. Moyses derelinquit populum suum, et in longinquis ¹regionibus Aethiopissae coniungitur: et Christus derelicto populo

373, 18 fuerit: fuerat H¹ || 12 quae: quem H¹ || 16 relinquere: derelinqui H¹ || 17 ergo: est add. H⁴⁰ || 22 fuerat: est H⁴⁰ || 24 regionem longinquam: regione longinqua H¹ || 28 derelinquit: dereliquit H¹

1. b. Jn 8, 44 c. Ps. 44, 11

373, 9-14 cf. CAES., S. 81, 3; 82, 1.

1. Césaire développe plus longuement qu'Origène le sens allégorique du Ps. 44, 11. Comme son modèle, il voit dans Moïse exposé par sa mère et recueilli par la fille de Pharaon, une figure du Christ rejeté par son peuple et accueilli par les Gentils. Mais Césaire simplifie notablement l'exégèse com-

diable pour père ^b. » Nous avons donc eu le diable pour père, non en naissant de lui, mais en imitant ses méchancetés. La fille de Pharaon était donc sortie de la maison de son père et, bien qu'elle ait eu un père impie, cependant il lui est dit par le prophète: « Écoute, ma fille, et regarde; oublie ton peuple et la maison de ton père ^c. » Celui qui dit: « Écoute, ma fille » est le père et celui que l'on recommande d'oublier est néanmoins appelé « père »; ainsi Dieu le Père lui recommande-t-il d'avoir à quitter son père, le diable. C'est donc cette Église qui est sortie de la maison de son père le diable et qui s'est hâtée vers l'eau, entendons l'eau du baptême, pour se laver des péchés qu'elle avait contractés dans la maison de son père. Enfin elle mérita aussitôt de concevoir des sentiments de miséricorde et recueillit Moïse jeté par ses parents dans le fleuve. Moïse est donc jeté par sa mère et il est trouvé et recueilli par la fille de Pharaon; le Christ notre Seigneur est aussi rejeté par la Synagogue dont il était né et il est trouvé et accueilli par l'Église ¹.

L'épouse éthiopienne de Moïse, figure de l'Église

2. Or, Moïse, devenu grand, s'en alla dans une région lointaine et prit une Éthiopienne pour épouse ². Reconnaissez, frères, que ce n'est pas là un mystère sans importance. Cette Éthiopienne que Moïse prit comme épouse, faisait partie des Gentils, parce que le Christ devait aussi s'unir à l'Église issue des Gentils. Moïse laisse donc son peuple et, dans des régions lointaines, épouse une Éthiopienne, et le Christ, après avoir

plexe d'Origène sur ce passage et dit plus explicitement que le Christ a été répudié par la Synagogue et trouvé par l'Église, thème qu'il reprend fréquemment.

2. Cf. *Nombr.* 12, 1 où il est question de l'épouse éthiopienne de Moïse (kuschite selon l'hébreu). Kusch était un pays au sud de l'Égypte: la Nubie probablement; la Vulgate interprète en l'identifiant à l'Éthiopie. Cette tradition sur le mariage de Moïse ne correspond pas à celle transmise par *Ex.* 2, 21 où il épouse Séphora, une Madianite.

30 ³⁰Iudaeorum de extremis regionibus ecclesiae sociatur ; illi
 utique, quae ¹dicit in psalmis : *A finibus terrae ad te clama-*
vi ^a. Audi ex persona ¹ecclesiae in canticis canticorum. Ait
 ecclesia : *Nigra sum et for¹monsa* ^b. Quid est, nigra sum et
 formonsa ? Nigra per naturam, formonsa ¹per gratiam ;
 nigra originali peccato, formonsa baptismi sacramento.
 374 (374) **3.** Dum ergo pasceret Moyses oves soceri sui in
 deserto, apparuit ¹ei Dominus in rubo ^a, et dixit Moyses :
vadam et videbo, quare rubus ¹*ardet et non consumitur* ^b. Et
 adpropinquanti dixit Dominus : *Ne* ¹*adpropinques huc, sed*
 5 *solve corrigiam calciamenti tui ; quia* ⁵*locus, in quo stas,*
terra sancta est ^c. Rubus illa genus est spinarum : ¹ardebat
 enim, et non comburebatur. In rubo significata est synagoga
¹Iudaeorum : multo enim tempore in eis fervor et flamma
 sancti Spiritus fuit ; et tamen ita contra Dei gratiam rebelles
 semper Spiritui ¹sancto restiterunt, ut eorum peccata vel
 10 sacrilegia igne sancti Spiritus ¹⁰consumi non possent.

4. Dixit autem Dominus ad Moysen : *Veni, et mittam te in*
*1**Aegyptum* ^a. Et respondens Moyses dixit : *Domine, non*
*sum eruditus, 1**et tardus sum ad loquendum* ^b. Et ait illi
 Dominus : *Ego aperiam* ¹*os tuum, et instruam te, quae*

373, 32 (33.34) formonsa *Mor.* : fermonsas H¹ formosa *cett.* || Quid : nisi
 quid H⁴⁰

374, 1 soceri : soceris H¹ || 2 videbo : eum *add.* H¹ || 5 illa H¹ : ille H⁴⁰ ||
 8 ita contra Dei gratiam : ita gratie Dei O¹ || 9 sancto *om.* H¹ || ut : tamen
add. H¹ || 14 *te*² *om.* O¹

2. a. Ps. 60, 3 b. Cant. 1, 5

3. a. cf. Ex. 3, 1-2 b. Ex. 3, 3 c. Ex. 3, 5

4. a. Ex. 3, 10 b. Ex. 4, 10

374, 5-10 cf. CAES., S. 96, 2.

11-15 cf. OR., H. Ex. 3, 2 (SC 321, p. 90).

1. Le mariage de Moïse avec une étrangère figure aussi l'union du Christ
 et de l'Église chez QUODVULTEUS, *Lib. prom.* 34 (46), (SC 101, p. 257). Pour
 ORIGÈNE, *Hom. Gen.* 11, 2 (SC 7 bis, p. 285), l'épouse de Moïse n'est pas une
 étrangère, mais elle est de la race d'Abraham. Cependant, en *Hom. Cant.* 1,
 6 (SC 37 bis, p. 88-93), l'Éthiopienne épousée par Moïse paraît bien figurer
 les Gentils. Comme à son habitude, Césaire insiste plus que ses modèles sur
 la répudiation de la Synagogue.

laissé le peuple des juifs, s'unit à l'Église venue des régions
 les plus éloignées ¹, à celle, bien sûr, qui dit dans les *Psau-*
mes : « Des extrémités de la terre, j'ai crié vers toi ^a. » Écoute
 parler l'Église dans le Cantique des Cantiques. L'Église dit :
 « Je suis noire et belle ^b. » Que signifie : « Je suis noire et
 belle » ? Noire, elle l'est par nature, belle, par grâce ; noire,
 elle l'est par le péché originel, belle par le sacrement de
 baptême ².

**Le buisson
 représente
 la Synagogue**

3. Ainsi donc, tandis que Moïse faisait
 paître dans le désert les brebis de son
 beau-père, le Seigneur lui apparut dans un
 buisson ^a et Moïse dit : « J'irai voir pour-
 quoi le buisson brûle mais ne se consume pas ^b. » Et, comme
 il s'approchait, le Seigneur lui dit : « Ne t'approche pas d'ici,
 mais défais la courroie de tes sandales, car le lieu où tu te tiens
 est une terre sainte ^c. » Ce buisson est une espèce d'épines ;
 car il brûlait et ne se consumait pas. Le buisson symbolisait la
 Synagogue des juifs, car pendant longtemps ils eurent en eux
 la ferveur et la flamme du Saint-Esprit ; et cependant, rebel-
 les à la grâce de Dieu, ils résistèrent toujours à l'Esprit saint,
 à tel point que leurs péchés et leurs sacrilèges ne pouvaient
 être consumés par le feu du Saint-Esprit.

**Les bonnes paroles
 viennent de Dieu,
 les mauvaises
 du diable**

4. Le Seigneur dit à Moïse :
 « Viens et je t'enverrai en Égypte ^a. »
 Et Moïse lui fit cette réponse : « Sei-
 gneur, je ne suis pas instruit et j'ai
 l'élocution difficile ^b. » Et le Sei-
 gneur de lui dire : « C'est moi qui t'ouvrirai la bouche et te

2. Cette exégèse de *Cant.* 1, 5 se retrouve encore dans le *Serm.* 124, 1. Elle
 se rencontre chez ORIGÈNE, *Hom. Cant.* 1, 6 (SC 37 bis, p. 87). AMBROISE,
Myst. 7, 35 (CSEL 73, p. 103) s'exprime en des termes assez proches de ceux
 de Césaire : *Nigra per fragilitatem conditionis humanae, decora per gra-*
tiam ; nigra quia ex peccatoribus, decora fidei sacramento. Mais à la diffé-
 rence d'Ambroise, Césaire parle explicitement du péché originel. Voir aussi
 AUG., *Enarr. in Ps.* 73, 16 (CCL 39, p. 1014) ; GRÉGOIRE D'ELVIRE, *In Cant.*
 1, 25 (CCL 69, p. 177).

15 *oportet te loqui* °. Beati sunt, quorum ¹⁵Dominus os aperit ut loquantur. Omnes enim, qui pro veritate, pro ¹iustitia, pro castitate, pro humilitate, pro misericordia loquuntur, ¹sine ulla dubitatione os illorum non aperit nisi Dominus ; sicut e ¹contrario qui de luxuria, de avaritia, de superbia, de rapinis, de scur¹rilitate vel de nequitia assidue loquuntur, quis illo-
20 rum os aperiat, ²⁰non opus est dici : potest hoc unusquisque sine ulla difficultate ¹cognoscere.

Et ideo, fratres carissimi, auxiliante Domino bona iugiter ¹cogitemus, ut os nostrum non crudelis adversarius, sed Deus pius ¹aperiat : *ex abundantia enim cordis os loquitur* ^d. Unusquisque ¹nostrum, cuius praesentiam susceperit in
25 corde, ipsius verba proferre ²⁵consuevit ex ore. Nostrum autem cor aperiatur Christo, et claudatur ¹diabolo, ut in nobis impleatur illud, quod de Deo et populo sancto ¹scriptum est : *Et habitabo, inquit, in eis et inambulabo* ° ; et iterum : *Ego et pater veniemus, et mansionem apud eum faciemus* ^f. Qui ¹semper quod iustum est loquitur, et Deus in
30 illo habitat, et ipse ³⁰in Deo.

5. Dixit ergo Dominus ad Moysen : *Quid est, inquit, quod* ¹*in manu gestas ? Et ille ait : Virga. Proice, inquit, eam in*
375 *terram. (375) Quam cum proiecisset, versa est in serpentem, ita ut fugeret* ¹*Moyses* ^a. Virga illa, fratres dilectissimi, crucis mysterium praeferebat : ¹sicut enim per virgam Aegyptus decem plagis percutitur, ita per ¹crucem totus mundus humiliatur et vincitur ; et sicut Pharaon et ⁵populus eius per virgae sacramentum adfligitur, ut ad serviendum ¹Deo dimittat populum Iudaeorum, ita diabolus et angeli eius per ¹crucis

374, 17 aperit : aperiet O¹H¹ || Dominus : Deus O¹ || 20 dici O¹H¹ : dicere H⁴⁰ || 24 ipsius om. H¹

375, 1 proiecisset : in terram add. O¹ || fugeret : fugiret H¹

4. c. Ex. 4, 12 d. Lc 6, 45 e. Lévi. 26, 12 f. Jn 14, 23

5. a. Ex. 4, 2-3

375, 2-8 cf. OR., H. Ex. 4, 6 (SC 321, p. 130, 132).

suggerai ce que tu dois dire °. » Bienheureux ceux dont le Seigneur ouvre la bouche pour qu'ils parlent. En effet, tous ceux qui parlent pour la vérité, pour la justice, pour la chasteté, pour l'humilité, pour la miséricorde, c'est le Seigneur seul, sans aucun doute, qui leur ouvre la bouche. De même, au contraire, ceux qui parlent sans cesse de débauche, d'avarice, d'orgueil, de vols, de bouffonnerie et de méchanceté, qui leur ouvre la bouche ? Il n'est pas nécessaire de le dire : n'importe qui peut le reconnaître sans aucune difficulté.

Et c'est pourquoi, frères très chers, avec l'aide du Seigneur, pensons continuellement au bien pour que notre bouche ne soit pas ouverte par le cruel Adversaire, mais par le Dieu de bonté. « Car c'est de l'abondance du cœur que parle la bouche ^d. » Chacun d'entre nous profère toujours les paroles de celui dont il a accueilli la présence en son cœur. Que notre cœur soit donc ouvert au Christ et fermé au diable, pour que s'accomplisse en nous ce qui a été écrit au sujet de Dieu et du peuple saint : « Et j'habiterai en eux et marcherai avec eux ^{e 1} », et encore : « Mon Père et moi, nous viendrons et nous ferons chez lui notre demeure ^f. » Celui qui dit toujours ce qui est juste, Dieu habite en lui et lui en Dieu.

Le bâton de Moïse, figure de la croix

5. « Le Seigneur dit à Moïse : Qu'est-ce que tu tiens à la main ? Et lui de répondre : Un bâton. — Jette-le à terre, dit le Seigneur. Quand il l'eut jeté, il se transforma en serpent, si bien que Moïse s'enfuit ^a. » Ce bâton, frères bien-aimés, préfigurait le mystère de la Croix : en effet, comme l'Égypte fut frappée de dix plaies par le bâton, ainsi le monde entier fut humilié et vaincu par la croix ; et, comme Pharaon et son peuple sont frappés par ce bâton mystique pour qu'ils laissent partir le peuple juif pour le service de Dieu, ainsi le diable et ses anges sont accablés et

1. Saint Paul, en II Cor. 6, 16 avait déjà utilisé ce verset du Lévitique pour montrer que Dieu habitait dans l'âme des chrétiens.

mysterium fatigatur et premitur, ut a Dei servitio revocare
 1 non possit populum christianum.

6. Quod autem misit Moyses manum suam in sinum suum,
 10¹⁰ et protulit eam leprosam, et iterum misit, et protulit eam
 sanam ¹et carnis reliquae similem ^a, non otiose debemus
 accipere : in manu ¹illa typus synagogae vel ecclesiae gereba-
 tur. Sicut prior fuit populus ¹Iudaeorum, posterior gentium,
 ita ante fuit synagoga quam ecclesia : ¹sed quia ecclesia
 15¹⁵ elegitur et synagoga repudiatur, ideo in primis ¹⁵manus
 Moysi leprosa efficitur, et postea carnis reliquae similis
 reddi¹tur ; ac sic synagoga propter infidelitatem leprosa
 relinquitur, ecclesia ¹quasi manus sana ad omne opus apta
 praelegitur ^b.

7. Levavit ergo Moyses Sefforam uxorem suam, et veniebat
¹ad Aegyptum ; et adstetit Dominus contra eum, et volebat
 20²⁰ occidere ²⁰eum ^a. Forsitan in loco hoc possumus intellegere,
 quod displicuerit ¹Deo, quare Moyses tanta mirabilia factu-
 rus uxoris impedimentum ¹secum ducere vellet in Aegyp-
 tum. Unde datur intellegi, quod ex ¹illo loco remisit ux-
 orem suam ad socerum suum : nam in tantum ¹sine illa
 descendit in Aegyptum, ut postea iam in heremo constituto
 25²⁵ Moysi ipsam uxorem suam, sicut legimus, Iethro cognatus
 suos ¹adduxerit ^b.

8. Quod autem virga proiecta in terra versa est in serpen-
 tem, ¹quid significet videamus. Serpens pro sapientia repu-
 tatur, sicut in ¹evangelio Dominus : *Estote, inquit, prudentes*

375. 7-8 fatigatur et premitur — possit : fatigantur et premuntur — possint
 H⁴⁰ || 10 sanam : hic def. O¹ || 11 (15) carnis : carni H⁴⁰ || 25 Iethro : ad eum
 iterum H¹ || 27 proiecta : bis iecta H¹

6. a. cf. Ex. 4, 6-7 b. cf. II Tim. 2, 21

1. ORIGÈNE (*Hom. Ex. 12, 3, SC 321, p. 358, 360*) a vu dans la main de Moïse le symbole des œuvres de la Loi qui ne pouvait amener personne à la perfection ; c'est pourquoi cette main devient lépreuse. Mais Césaire insiste davantage que son modèle sur la répudiation de la Synagogue et sur l'élection de l'Église.

écrasés par le mystère de la Croix pour qu'ils ne puissent pas détourner le peuple chrétien du service de Dieu.

**La main lépreuse
 de Moïse,
 figure de la
 Synagogue**

6. Que Moïse ait mis sa main dans son sein et l'ai ressortie lépreuse, qu'il l'y ait mise à nouveau et l'ait ressortie saine et semblable au reste de sa chair ^a, nous ne devons pas le prendre à la légère. Cette main était le type de la Synagogue et de l'Église. Comme il y eut d'abord le peuple des juifs, ensuite celui des Gentils, ainsi la Synagogue précéda l'Église ; mais, parce que l'Église est élue et la Synagogue rejetée, la main de Moïse est d'abord rendue lépreuse et redevient ensuite semblable au reste de sa chair. Ainsi la Synagogue est restée lépreuse à cause de son infidélité, et l'Église lui est préférée, comme une main saine, apte à tout travail ^{b 1}.

**Moïse
 doit quitter sa femme
 pour aller en Égypte**

7. Moïse prit donc son épouse Séphora et s'en venait en Égypte ; le Seigneur se dressa devant lui et voulait le tuer ^a. Nous pouvons peut-être comprendre dans ce passage qu'il déplut à Dieu que Moïse, qui devait faire tant de merveilles, veuille s'encombrer de sa femme pour aller en Égypte ². On peut en conclure que, de là, il renvoya sa femme chez son beau-père. En effet, il descendit en Égypte sans elle, si bien que dans la suite, alors que Moïse était déjà établi dans le désert, son beau-père Jéthro lui ramena sa femme, comme nous l'avons lu ^{b 3}.

8. Quant au bâton jeté à terre et transformé en serpent, voyons ce qu'il signifie. Le serpent est réputé pour sa sagesse, comme le Seigneur le dit dans l'Évangile : « Soyez prudents

2. Césaire commente ici l'épisode du retour de Moïse en Égypte et de l'attaque de Dieu contre lui, en Ex. 4, 20-24.

3. Cf. Ex. 18, 1-2. Cette explication est assez proche de celle d'Aug., *Quaest. in Hept.* II, q. 12 (CCL 33, p. 74).

30 *sicut serpentes*^a. ³⁰Virgam crucem diximus figurasse. Crux
ergo, quae infidelibus stultitia¹ esse creditur, sicut dicit apos-
tolus, *gentibus stultitiam*^b, postea quam¹ in terram missa
est, id est, ad passionem Domini praeparata, versa est¹ in
376 serpentem, hoc est, in sapientiam, et in tantam sapientiam,
quae (376) omnem mundi istius sapientiam devoraret. Deni-
que omnes serpen¹tes, quos magi incantationibus suis fece-
rant, degluttivit. Per virgam¹ ergo Aegyptus flagellatur, et
per crucem mundus vincitur et diabolus¹ superatur.

Oremus ergo, fratres carissimi, ut et nobis Christus
5 ⁵Dominus pro sua pietate concedat mundi huius concupis-
centiam vin¹cere, et de diabolo et angelis eius ante tribunal
suum felicem victo¹riam reportare : cui est honor et impe-
rium in saecula saeculorum. ¹Amen.

375, 31 stultitiam : stultitia H^{40pc} || 32 ad passionem : a passione H¹

7. a. cf. Ex. 4, 24 b. Ex. 18, 1-2
8. a. Matth. 10, 16 b. I Cor. 1, 23

27-376, 4 OR., H. Ex. 4, 6 (SC 321, p. 130, 132).

comme des serpents^a. » Nous avons dit que le bâton figurait
la croix. La croix qui passe pour une folie aux yeux des
infidèles — « folie pour les Gentils^b », comme dit l'Apôtre —
cette croix, après avoir été plantée en terre, c'est-à-dire dis-
posée pour la Passion du Seigneur, fut transformée en ser-
pent, c'est-à-dire en sagesse et en une sagesse telle qu'elle put
dévorer toute la sagesse de ce monde. Enfin, de tous les
serpents que les magiciens avaient fait surgir par leurs incan-
tations, le bâton ne fit qu'une bouchée. C'est donc par le
bâton que l'Égypte est frappée et par la croix que le monde
est vaincu et le diable supplanté¹.

Prions donc, frères très chers, pour que le Christ notre
Seigneur, dans sa bonté, nous accorde aussi de vaincre la
concupiscence de ce monde et de remporter sur le diable et
sur ses anges une heureuse victoire devant son tribunal. Lui à
qui appartiennent l'honneur et la puissance pour les siècles
des siècles. Amen.

1. Tout en suivant Origène pour ce commentaire, Césaire a omis plu-
sieurs des citations scripturaires de son modèle : *Gen.* 3, 1 ; *I Cor.* 1, 18 ; *Jn*
5, 46 ; *I Cor.* 1, 20 et 3, 19.

SERMO XCVI

De rubo et corrigia calciamenti

- 10 ¹⁰1. Magna quidem sunt, fratres carissimi, et velud quaedam involu¹cra mysteriorum Dei sacramenta : et quamvis omnia non possumus ¹evolvere, breviter tamen quod possumus caritati vestrae suggerimus. ¹Non fuit sine causa, fratres carissimi, nec sine aliqua significatione ¹secreti, quod in rubo flamma erat, et *rubus non cremabatur*^a. Rubus ¹⁵enim spinarum genus est : nec in laude aliqua poni potest, quod ¹peccatori homini terra produxit ; nam primitus peccanti homini ¹dictum est : *terra spinas et tribulos germinabit tibi*^b. Nam et ¹quod rubus non cremabatur, id est, flamma non comprehendebatur, ¹non aliquid boni significare cognoscitur.
- 20 ¹In flamma enim intellegitur ²⁰2 Spiritus sanctus : in rubo et spinis significatur Iudaeorum populus ¹durus atque superbus. Flamma enim illa sine dubio boni aliquid ¹significabat, in qua vel angelus vel Dominus apparebat : denique ¹quando

Sermo XCVI : T¹

376, 11 involu¹cra *Mor. ex Aug. (codd.)* : involuta T¹ || 20 spinis *Mor.* : spinas T¹

1. a. Ex. 3, 2 b. Gen. 3, 18

376, 10-19 *AvG.*, S. 7, 1-2 (*CCL* 41, p. 70-71).

1. Pour commenter l'épisode du buisson ardent, Césaire imite assez littéralement le sermon 7 d'Aug. et se réfère aussi pour son exégèse moralisante des deux feux à un passage des *Enarrationes in Psalmos* (96, 7). Les § 3-6 où l'évêque d'Arles commente l'ordre reçu de Dieu par Moïse de se déchausser s'inspire de la tradition des Pères, sans que l'on puisse identifier la source avec certitude.

SERMON XCVI

Le buisson et la courroie de la sandale ¹

- Le buisson ardent,
figure des juifs
et de l'Esprit saint**
1. Ils sont grands, frères très chers, les signes de Dieu, et ils enveloppent pour ainsi dire les mystères, et bien que nous ne puissions pas tous les développer, ce que nous pouvons, nous le faisons connaître à votre charité. Ce ne fut pas sans raison, frères très chers, ni sans quelque signification mystérieuse qu'il y avait une flamme dans le buisson et que « le buisson ne se consumait pas ^a ». Le buisson est en effet une espèce d'épines et l'on ne peut rien trouver d'élogieux à ce que la terre a produit pour l'homme pécheur, car à l'origine il a été dit à l'homme après son péché : « La terre produira pour toi épines et charbons ^b. » Quant au fait que le buisson ne se consumait pas, c'est-à-dire qu'il n'était pas atteint par la flamme, cela ne signifiait rien de bon, il faut le reconnaître.

En effet, la flamme représente l'Esprit saint ², le buisson et les épines, le peuple des juifs durs et orgueilleux. Cette flamme en effet symbolisait sans aucun doute quelque chose de bon, puisqu'en elle apparaissait ou un ange ou le Seigneur.

2. L'application du feu du buisson à l'Esprit Saint n'apparaît pas nettement dans le sermon 7, 2 d'Augustin, mais celui-ci se réfère aussitôt au miracle de la Pentecôte. CYPRIEN (*Testim.* 3, 101, *CCL* 3, p. 171-172) rapproche aussi les deux épisodes.

venit Spiritus sanctus super apostolos, *visae sunt illis* ¹*linguae divisae velud ignis* ^c. Utinam et nos comprehendat
 377 ignis (377) iste, ne nos duros inveniatur, et concremare non possit. Oremus potius, ¹ut in nos ardeat ignis iste, et peccatorum nostrorum spinas perimat ¹atque consumat.

2. Duo enim sunt ignes : est ignis caritatis de Spiritu
 5 sancto, ⁵est et ignis cupiditatis ; ille conburit omne quod malum est, iste ¹consumit omne quod bonum est. In anima enim ubi ignis caritatis ¹arserit, omne malum consumit ; sicut e contrario in quo ignis cupi¹ditatis accensus fuerit, nihil quod bonum est remanebit. Et ideo ¹unusquisque currat ad conscientiam suam, et si in se sentit qualem¹⁰ cumque scintillam conpunctionis accensam, bonis operibus gratiam ¹in se misericordiae divinae custodiat, et ignem conpunctionis accendat ; ¹illum ignem, de quo Dominus dixit : *Ignem veni mittere in terram, ¹et quid volo nisi ut accendatur* ^a ?

Qui vero in se flammam cupi¹ditatis ardere cognoverit,
 15 cum Dei adiutorio totis viribus elaboret ¹⁵extinguere cupiditatem, accendere caritatem : quicquid enim boni ¹fecerit homo, in quo cupiditas ardet, sine mora aliqua periturum ¹est : sicut e contrario si aliquas negligentias admiserit, in quo ignis ¹fuerit caritatis, sine dilatione consumit, et dominari penitus non ¹permittit. Populus enim Iudaeorum zeli vel
 20 cupiditatis incendio ²⁰cremabatur ; et ideo rubus ille significabat populum, qui Deo relu¹ctabatur, Iudaeorum utique

377, 13 vero : vere T¹ || 18 consumit : consumet T¹

1. c. Act. 2, 3

2. a. Lc 12, 49

377, 4-19 cf. AVG., *En. Ps.* 96, 7 (CCL 39, p. 1359-1360) ; CAES., *S.* 228, 3. 20-26 AVG., *S.* 7, 2 (CCL 41, p. 71).

D'ailleurs, quand vint l'Esprit saint sur les apôtres, « on vit sur eux des langues divisées qu'on eut dites de feu ^c ». Puisse ce feu nous atteindre nous-mêmes : qu'il ne nous trouve pas trop durs et incapables de brûler. Prions plutôt pour que ce feu brûle en nous, qu'il détruise et consume les épines de nos péchés.

**Le feu de la charité
 et le feu de la cupidité**

2. Il y a en effet deux sortes de feu : il y a le feu de la charité qui vient de l'Esprit saint, il y a aussi le feu de la cupidité ; l'un brûle tout ce qui est mauvais, l'autre consume tout ce qui est bon. Car dans l'âme où il s'allume, le feu de la charité consume tout mal ; de même, inversement, là où le feu de la cupidité est allumé, rien de bon ne demeurera. Aussi, que chacun s'empresse d'examiner sa conscience ¹ et s'il sent allumée en lui quelque étincelle de repentir, qu'il garde en lui par de bonnes œuvres la grâce de la divine miséricorde et qu'il attise en lui le feu du repentir, ce feu dont le Seigneur dit : « Je suis venu apporter le feu sur la terre et quel est mon désir, sinon qu'il soit allumé ^a ? »

Mais celui qui sent brûler en lui la flamme de la cupidité, qu'il s'applique de toutes ses forces, avec l'aide de Dieu, à éteindre la cupidité et à allumer la charité, car tout le bien que peut faire un homme en qui brûle la cupidité, sans aucun retard va être perdu ; de même inversement, si celui qui possède en lui le feu de la charité a commis quelques négligences, ce feu les consume sans délai et ne les laisse aucunement prendre le dessus. Le peuple des juifs était en effet brûlé par un feu d'envie et de cupidité ; c'est pourquoi ce buisson signifiait le peuple qui résistait à Dieu, ce peuple des

1. Dans son appareil critique, dom Morin avait suggéré que *currat* avait peut-être été mis pour *recurrat*. L'expression *unusquisque recurrat ad conscientiam suam* est en effet assez fréquente chez Césaire. Mais il paraît préférable de s'en tenir à la leçon *currat* de l'unique manuscrit T¹, que les mauristes avaient conservée dans leur édition, et qui donne un sens acceptable.

populum spinosum, de quo scriptum ¹est : *Expectavi ut faceret uvas, fecit autem spinas* ^b. Ad ipsum ¹enim populum Moyses mittebatur ; et ideo rubus ardebat, et non ¹cremabatur, quia duritia Iudaeorum, sicut dixi, legi reluctabatur :
 25 ²⁵nam si ille populus spinis non sociaretur, non ab eo spinis Christus ¹coronaretur.

3. Clamavit ergo Dominus ad Moysen : *Solve corrigiam calciamenti tui ; locus enim, in quo stas, terra sancta est* ^a. Hoc, ¹quod beato Moysi, etiam successori suo Iosue, quando
 30 illi Dominus ³⁰apparuit, legitur fuisse praeceptum. Quando enim vidit virum contra ¹se stantem evaginato gladio, dum quis esset inquireret, respondit ¹ei : *Ego sum princeps exercitus Domini, et nunc venio* ^b. Et subiungens ait : *Solve corrigiam calciamenti tui ; locus enim, in quo* ¹stas, terra

378 *sancta est* ^c. Rogo vos, fratres carissimi, ut secundum (378) sanctam consuetudinem vestram adtentius adhibeatis audire, quod ¹ex hac re antiquorum patrum revelatione cognovimus ; et quia ¹res ad intellegendum difficilis est et obscura, patienter accipite : ¹quia nobis necesse est aliqua
 5 frequenter repetere, quo facilius ea ⁵vestris possimus sensibus intimare.

4. Iudaeis ex lege praeceptum fuerat, ut si quis sine filiis de hac ¹luce discederet, uxorem eius germanus suus acciperet ; et quanti ¹ex eis filii nascerentur, defuncti fratris nomine censerentur, et non ¹adscriberentur illius filii qui genuerat,
 10 sed illius cuius relictam acce¹⁰perat. Ob quam rem plures ex

377, 24 quia *Mor. ex m : om. T¹*

2. b. Is. 5, 4

3. a. Ex. 3, 5 b. Jos. 5, 14 c. Jos. 5, 16

juifs couvert d'épines, dont il est écrit : « J'espérais qu'il produirait des raisins, mais il a produit des épines ^b. » C'est à ce peuple-là que Moïse était envoyé, et si le buisson brûlait et n'était pas consumé, c'est parce que la dureté des juifs, comme je l'ai dit, résistait à la Loi, car si ce peuple n'avait rien eu de commun avec les épines, le Christ n'aurait pas été couronné d'épines par lui.

**Pourquoi
Moïse et Josué
reçurent l'ordre
de se déchausser**

3. Le Seigneur cria donc à Moïse : « Défaits la courroie de ta sandale, car le lieu où tu te tiens est une terre sainte ^a. » Tel fut, lisons-nous, l'ordre donné au bienheureux Moïse et aussi à son successeur Josué, quand le Seigneur apparut à ce dernier. Quand en effet celui-ci vit un homme se dresser devant lui, l'épée nue, comme il cherchait à savoir qui c'était, l'homme lui répondit « Je suis le chef de l'armée du Seigneur et maintenant je viens ^b. » Puis il ajouta : « Défaits la courroie de ta sandale, car le lieu où tu te tiens est une terre sainte ^c. » Je vous en prie, frères très chers, selon votre sainte habitude, appliquez-vous à écouter avec beaucoup d'attention ce que les explications des anciens Pères nous ont fait connaître sur ce passage. Comme le passage est difficile à comprendre et obscur, écoutez avec patience ; car nous devons répéter souvent quelques points afin de pouvoir les graver plus facilement dans vos esprits.

4. Aux juifs, la Loi avait prescrit que, si quelqu'un venait à mourir sans avoir eu de fils, son frère prêt sa femme et que tous les fils qui naîtraient d'eux fussent appelés du nom du frère défunt et non considérés comme fils de celui qui les avait engendrés, mais de celui dont il avait épousé la veuve ¹.

1. Cette prescription de *Deut.* 25, 5-10 qui obligeait la veuve à épouser son beau-frère, afin d'assurer une descendance à son premier mari, est connue sous le nom de loi du lévirat, du latin *levir*, « beau-frère ».

populo nolentes filios suos alterius ¹nomine appellari, non adquiescebant accipere relictas fratrum suorum : ¹et quicumque se excusare voluisset, ducebatur in portam, et veniens ¹fratris sui relicta excalciabat eum, et expuebat illi in faciem, et appellabatur *domus discalciati* ^a ; ac sic ille, qui non futurus erat sponsus, ¹⁵solvebantur corrigiae calciamenti eius : qui enim adquievisset, omnino ¹non solvebantur.

Hoc ideo dixi, fratres carissimi, ut, si totum non ¹possumus, conemur intellegere, qua causa fuerit, ut Moysi et Iosue ¹diceret Dominus : *Solve corrigiam calciamenti tui ; locus enim, ¹in quo stas, terra sancta est* ^b. Quare hoc dictum est ²⁰eis, nisi quia ²⁰non erant legitimi sponsi ? Sponsus enim legitimus ecclesiae catholice alius esse non poterat nisi Christus, de quo dicit apostolus : *Despondi vos uni viro virginem castam exhibere Christo* ^c, et de ¹quo psalmista multo ante praedixerat : *Et ipse tamquam sponsus ¹procedens de thalamo suo* ^d.

²⁵Beatus quoque Iohannes baptista ²⁵evi²⁵dentissime de eo locutus est, dicens : *Qui habet sponsam, sponsus ¹est* ^e. Hoc utique de Christo dixit : de se autem quid dixit ? *Amicus ¹autem sponsi stat, et audit eum, et gaudio gaudet propter vocem ¹sponsi* ^f. Et ut evidentius Christum Dominum esse legitimum sponsum ¹ostenderet, ait : *Hic est, cuius non sum dignus corrigiam cal³⁰ciamenti solvere* ^g. Quare corrigiam calciamenti eius non praesume¹bat solvere ? quia noverat eum legitimum esse sponsum ecclesiae.

4. a. cf. Deut. 25, 5-10 b. Ex. 3, 5 c. II Cor. 11, 2 d. Ps. 18, 6 e. Jn 3, 29a f. Jn 3, 29b g. Jn 1, 27

1. Il semble que la tradition des Pères invoquée par Césaire pour l'exégèse d'Ex. 3, 5 remonte chez les Latins, à CYPRIEN, *Testim.* 2, 19 (CCL 3, p. 55-57). Sous le titre : *Quod ipse sit sponsus ecclesiam habens, de qua filii spiritaliter nascentur*, l'évêque de Carthage rassemble un faisceau de *testimonia* scripturaires sur l'époux légitime de l'Église. Quelques citations se retrouvent chez Césaire : Ex. 3, 5 ; Jos. 5, 13 ; Ps. 18, 6 et Jn 3, 28-29. Mais

C'est pour cette raison qu'un assez grand nombre de gens qui ne voulaient pas que leurs fils fussent appelés du nom d'un autre ne consentaient pas à épouser les veuves de leurs frères ; et si quelqu'un voulait se dérober, on le conduisait à la porte et la veuve de son frère venait le déchausser ; elle lui crachait au visage et on appelait sa maison « maison du déchaussé ^a ». Et ainsi à celui qui ne devait pas l'épouser on défaisait les courroies de sa sandale, mais pas du tout à celui qui avait consenti.

**Le Christ seul
est l'époux légitime
de l'Église**

J'ai dit cela, frères très chers, afin que, si nous ne pouvons pas tout comprendre, nous nous efforcions de saisir pour quelle raison le Seigneur disait à Moïse et à Josué : « Défais la courroie de ta sandale, car le lieu où tu te tiens est une terre sainte ^b. » Pourquoi leur dire cela, sinon parce qu'ils n'étaient pas les époux légitimes ? L'époux légitime de l'Église catholique ne pouvait en effet être autre que le Christ dont l'Apôtre dit : « Je vous ai fiancés à un époux unique comme une vierge pure à présenter au Christ ^c », et dont le Psalmiste prédisait bien avant : « Et lui comme un époux qui sort de son lit nuptial ^d. »

Le bienheureux Jean-Baptiste a aussi parlé de lui de façon très évidente lorsqu'il disait : « Celui qui a l'épouse est l'époux ^e. » C'est bien entendu du Christ qu'il a dit cela, mais qu'a-t-il dit de lui-même ? « Et l'ami de l'époux se tient là, l'entend, est ravi de joie à la voix de l'époux ^f. » Et pour montrer avec plus d'évidence que le Christ notre Seigneur est l'époux légitime, il dit : « Voilà celui dont je ne suis pas digne de défaire la courroie de sandale ^g. » Pourquoi n'osait-il pas défaire la courroie de sa sandale ? C'est parce qu'il savait qu'il n'était pas l'époux légitime de l'Église ¹.

l'ordre des citations est différent et elles sont plus nombreuses chez Cyprien. Rien n'indique donc une dépendance directe de Césaire par rapport à Cyprien dans ce passage. Voir aussi JÉRÔME, *In Mc* 1, 12 (CCL 78, p. 456).

35 ¹Moyses enim et Iosue iubentur calciamenta solvere, quia figurabant ¹sponsum, et sponsi ipsi non erant. Denique videte quid ad Moysen ¹vel Iosue dixerit Dominus : *Solve corrigiam calciamenti tui* ; ³⁵*locus enim, in quo stas, terra sancta est*. Numquid hoc, fratres ¹carissimi, secundum litteram intellegi potest ? Unde enim terra illa, (379) quam calcabant, poterat esse sancta, quae sine dubio similis erat ¹terrae reliquae ? sed diligenter adtendite, quid fuerit dictum : *Locus ¹enim, in quo stas, terra sancta est* ; hoc est dicere : Christus, ¹cuius figuram portas, et cuius typum habere videris, terra sancta est. ⁵Vere terra sancta est caro Domini nostri Iesu Christi, per quem ¹sanctificata sunt omnia caelestia atque terrestria, de quo dicit apo¹stolus : *pacificans per sanguinem suum quae in caelis sunt et in ¹terra* ^h.

10 ⁵. Ideo ergo, fratres carissimi, sicut supra dixi, qui nolisset ¹⁰uxorem defuncti fratris sui accipere, discalciabatur, et exspuebatur ¹in faciem ; qui vero adquevisset relictam defuncti fratris accipere, ¹fili qui nascebantur, non illius qui generabat, sed illius qui defunctus ¹erat, nomine appellabantur.

15 Quam rem in apostolis videmus esse ¹impletam : nam defuncto fratre, id est, mortuo Christo, qui dixerat : ¹⁵*Ite, nuntiate fratribus meis* ^a, uxorem eius, id est, ecclesiam apostoli ¹susceperunt. Sic enim apostolus Paulus dicit : *In Christo Iesu per ¹evangelium ego vos genui* ^b. Et tamen quicumque per doctrinam ¹apostolorum de ecclesia nati

379, 17 evangelium : meum add. T¹

4. h. Col. 1, 20

5. a. Matth. 23, 10 b. I Cor. 4, 15

378, 33-379, 4 cf. TERT., *Resur.* 26, 11 (CCL 2, p. 955).

379, 9-20 cf. AVG., *En. Ps.* 44, 23 (CCL 38, p. 510-511).

1. On trouve une exégèse semblable chez TERTULLIEN, *De res. mort.* 26, 11 (CCL 29, p. 955) : « De même, ils considèrent que la terre sainte est purement et simplement le sol de la Judée, alors qu'il faudrait plutôt voir la chair du Seigneur, qui doit être sainte en tous ceux qui ont revêtu le Christ, car elle est

En effet, Moïse et Josué reçoivent l'ordre de défaire leurs sandales parce qu'ils figuraient l'époux et n'étaient pas eux-mêmes des époux. Voyez enfin ce que le Seigneur dit à Moïse et à Josué : « Défaïs la courroie de ta sandale, car le lieu où tu te tiens est une terre sainte. » Est-ce que cela, frères très chers, peut être compris selon la lettre ? En effet, comment cette terre qu'ils foulaient pouvait-elle être sainte, elle qui était naturellement semblable au reste de la terre ? Mais faites bien attention à ce qui a été dit : « Car le lieu où tu te tiens est une terre sainte. » Cela revient à dire : Le Christ, dont tu es la figure et dont tu présentes le type, est une terre sainte ¹. C'est vraiment une terre sainte que la chair de notre Seigneur Jésus-Christ par qui sont sanctifiées toutes choses, les célestes et les terrestres, dont l'Apôtre dit : « En réconciliant par son sang les êtres qui sont dans les cieux et sur la terre ^h. »

Comment la loi du lévirat s'applique au cas du Christ et de l'Église

5. Ainsi donc, frères très chers, comme je l'ai dit plus haut, celui qui ne voulait pas prendre la femme de son frère défunt était déchaussé et recevait des crachats au visage. Mais celui qui consentait à prendre la veuve de son frère, les fils qui naissaient de cette union ne portaient pas le nom de celui qui les avait engendrés, mais le nom du défunt.

Nous voyons ce cas réalisé chez les apôtres car, à la mort de leur frère, c'est-à-dire à la mort du Christ qui avait dit : « Allez porter la nouvelle à mes frères ^a », c'est son épouse, c'est-à-dire l'Église, que prirent les apôtres. C'est ainsi en effet que l'apôtre Paul dit : « Dans le Christ Jésus, par l'Évangile, c'est moi qui vous ai engendrés ^b. » Et cependant tous ceux qui, par la doctrine des apôtres, sont nés de l'Église, ne

vraiment sainte, puisqu'elle est la demeure de Saint-Esprit, cette terre d'où coulent le lait et le miel ». Plus loin Tertullien exclut, comme Césaire, l'existence d'une terre sainte ici-bas (*ibid.*, 26, 13).

sunt, nec Petriani nec Pauliani sed ¹Christiani sunt appellati ;
 20 ut figura illa completeretur, quae de uxore ²⁰defuncti fratris
 fuerat in lege praemissa.

Infelices vero haeretici ¹non ita fecerunt : sed quasi crude-
 lissimi pervasores rapientes uxorem ¹fratris sui, et per partes
 lacerantes vel scindentes ecclesiam, omnes, ¹qui per sacra-
 mentum baptismi generantur, impudentissima fronte ¹non
 Christi sed suo nomine appellari voluerunt. Denique in
 25 ecclesia ²⁵catholica defuncti, id est, Christi nomine omnes,
 qui nati fuerint, ¹appellantur Christiani : in haeticis vero
 alii Donatistae, alii Manichaei, ¹alii Arriani, alii Fotiniani
 dicuntur. Sed quia duces haeticorum ¹sponsi legitimi non
 fuerunt, non Christi sed suum nomen populis ¹inposuerunt.
 30 ³⁰6. Et ideo rogo, fratres, ut mihi indulgeat sancta caritas
 vestra, ¹quia dum ex eo quod Moysi dictum est : *Solve*
corrigiam calciamenti tui ^a, qualemcumque vobis intel-
 legentiam insinuare conatus sum, ¹prolixiori vos forte ser-
 mone, quam debui, videor fatigasse : et licet ¹non sit quod in
 35 hoc sermone placere possit, vel votum ac desiderium ³⁵nos-
 trum caritati vestrae credo quod displicere non debeat ; qui
 380 (380) expositionem tantae rei etsi, ut dignum est, expedire
 non potui, ¹contendo tamen velut lineas quasdam et qualia-
 cumque indicula ¹vestris sanctis sensibus intimare, quae vos
 adtentius perscrutantes ¹etiam melius, quam nos suggeri-
 5 mus, Christo inspirante meditari ⁵possitis.

379, 27 Fotiniani *Mor. ex m* : fortiani T¹ || 29 inposuerunt *Mor. ex m* :
 posuerunt T¹

6. a. Ex. 3, 5

1. ORIGÈNE, *Hom. Luc.* 16, 6 (SC 87, p. 244) désirait lui aussi porter le
 nom du Christ et non celui d'un hérésiarque quelconque.

2. Il est curieux que Césaire mentionne en premier lieu les donatistes,
 schismatiques africains du début du iv^e siècle combattus par Augustin et qui
 ne devaient pas avoir d'adeptes en Gaule au vi^e siècle. Les principaux
 hérétiques combattus par l'évêque d'Arles sont les ariens auxquels il s'en
 prend dans plusieurs sermons et surtout dans ses deux traités trinitaires, et

sont appelés ni « pétriniens », ni « pauliniens », mais « chré-
 tiens » ; ainsi se réalisait cette figure qui avait été annoncée
 par avance dans la Loi au sujet de la femme d'un frère défunt.

Quant aux malheureux hérétiques, ce n'est pas ainsi qu'ils
 ont agi : comme de cruels envahisseurs, enlevant la femme de
 leur frère, mettant en lambeaux et déchirant l'Église, ils ont
 voulu avec une impudente effronterie que tous ceux qui sont
 engendrés par le sacrement du baptême soient appelés non
 pas du nom du Christ, mais du leur ¹. D'ailleurs tous ceux
 qui sont nés dans l'Église catholique sont appelés « chré-
 tiens » du nom du défunt, c'est-à-dire du Christ, tandis que
 chez les hérétiques, on les appelle tantôt donatistes, tantôt
 manichéens, tantôt ariens, tantôt photiniens ². Parce que les
 chefs des hérétiques ne sont pas des époux légitimes, ce n'est
 pas le nom du Christ mais le leur qu'ils ont donné aux
 peuples.

6. Et c'est pourquoi, frères, je prie votre sainte charité de
 me pardonner si, en m'efforçant de vous donner quelque
 intelligence de ce qui a été dit à Moïse : « Défaïs la courroie de
 ta sandale ^a », je vous ai fatigués par un sermon peut-être plus
 long que je n'aurais dû. Et bien qu'il n'y ait pas dans ce
 sermon de quoi plaire, je crois du moins que notre intention
 et notre désir ne devaient pas déplaire à votre charité. Moi qui
 n'ai pas réussi à exposer de si grands mystères comme il le
 fallait, je m'efforce cependant d'inculquer à vos saintes intel-
 ligences comme des grandes lignes et des jalons approxima-
 tifs ; à votre tour, en les scrutant avec plus d'attention, mieux
 encore que nous-même nous le suggérons, vous pourrez les
 méditer sous l'inspiration du Christ.

les manichéens qu'il combat en termes plus violents encore, cf. *Serm.* 83, 7,
 p. 124, n. 1. Quant aux photiniens, il en est encore question dans le *Serm.*
 139, 6 où Césaire les présente comme des négateurs de la divinité du Christ,
 par opposition aux manichéens qui, eux, niaient son humanité. ~ Le même
 type d'argument contre les hérétiques est déjà par ex. chez ATHANASE
 (*Oratio I contra Arianos*, 3, PG 26, 15 s.).

SERMO XCVII

De via trium dierum in deserto



1. In lectionibus divinis, quae nobis praeteritis diebus recitatae sunt, audivimus Dominum praecepisse Moysi, ut viam trium dierum pergeret in desertum, et cum omni populo sacrificaret Domino^a.¹⁰ Videamus, fratres dilectissimi, quid sit illud, quod dixit Moyses : *Viam trium dierum ibimus in desertum, et inmolabimus Domino Deo nostro*^b. Haec quidem volebat Moyses, sed contradicebat Pharaon, et non volebat filios Israhel a se longe discedere : non volebat princeps huius mundi exercitum Domini trium dierum sacramenta cognoscere,¹⁵ illa utique sacramenta, de quibus propheta dixit : *Vivificabit nos post duos dies, in die tertia suscitabit nos*^c. Prima dies passio nobis salvatoris est : secunda, qua descendit in infernum : tertia autem resurrectionis est dies. Et ideo in die tertia *Deus antecedebat eos per diem in columna nubis, per noctem autem in columna ignis*^d,²⁰ duciturque populus per mare rubrum. Tres enim

Sermo XCVII : B¹ B³ O¹ H¹ H³ H⁴ H⁴⁰
380, 6 in deserto O¹ : om cett. || 7-9 In lectionibus — Domino om. H⁴ qui incipit Videamus fratres car. || 7 In lectionibus divinis : In lectiones divinas B³ || 11 et inmolabimus : et sacrificemus H¹ ut sacrificemus O¹ H⁴⁰ || 14 cognoscere : agnoscere H^{1.4} || 16-17 passio nobis H³ Orig. : passio nostri H⁴ passionibus H¹ || 20 duciturque — rubrum om. H⁴ || populus om. H⁴⁰

l. a. cf. Ex. 3, 18 b. Ex. 5, 3 c. Os. 6, 2 d. cf. Ex. 13, 21

380, 12-19 OR., H. Ex. 5, 2 (SC 321, p. 154).

SERMON XCVII

La route de trois jours dans le désert¹

La traversée
de la mer Rouge,
figure du baptême

1. Dans les lectures des textes sacrés qu'on nous a faites les jours passés, nous avons entendu que le Seigneur avait ordonné à Moïse de marcher trois jours dans le désert et, avec tout le peuple, d'offrir un sacrifice au Seigneur^a. Voyons, frères bien-aimés, ce que veulent dire ces paroles de Moïse : « Nous ferons trois jours de route dans le désert et nous sacrifierons au Seigneur notre Dieu^b. » C'était bien ce que voulait Moïse, mais Pharaon s'y opposait, ne voulant pas que les enfants d'Israël s'en aillent loin de lui. Il ne voulait pas, le prince de ce monde, que l'armée du Seigneur connaisse les mystères des trois jours, ces mystères dont le prophète a dit : « Il nous rendra la vie après deux jours, le troisième jour il nous relèvera^c. » Le premier jour est pour nous celui de la Passion du Sauveur ; le deuxième, celui de sa descente aux enfers ; le troisième est le jour de la Résurrection. Voilà pourquoi Dieu les précédait le troisième jour « dans une colonne de nuée pendant la journée, mais pendant la nuit, dans une colonne de feu^d »,

1. Ce sermon sur les trois jours dans le désert dépend étroitement, dans l'ensemble, de l'homélie 5 d'ORIGÈNE sur l'Exode. Il s'inspire également d'autres passages des homélies d'ORIGÈNE (Hom. 3 et 6) et on relève des allusions aux *Enarrationes in Psalmos* d'Augustin ainsi qu'au *De cataclysmo* de Quodvultdeus.

381 dies non incongrue (381) possumus dicere Patrem et Filium et Spiritum sanctum : quia et ¹Pater dies est, et Filius dies est, et Spiritus sanctus dies est, et hii ¹tres unus dies.

Via trium dierum, qua exitur de Aegypto, recte intel¹legitur ille, qui dixit : *Ego sum via et veritas et vita* ° ;
 5 quia nemo ⁵venit ad Patrem nisi per ipsum. Ipse est via, per quam populus, qui ¹Deo coniungitur, de Aegypto, id est, de idolorum observatione edu¹citur, et per mare rubrum, Christi sanguine rubicundum, et quo¹dammodo iam tunc in mysterio consecratum, tamquam per baptismi ¹sacramentum, Pharaone submerso populus Dei eripitur. Et vere ita
 10 ¹⁰fit, fratres : quando in salutari lavacro tertio Christiani merguntur, ¹tamquam per viam trium dierum, spirituales Aegyptii, id est, originalia ¹peccata vel actualia crimina quasi in rubro mari sepeliuntur, et ¹filiis Israhel pertranseuntibus ad Dei servitium, sola patiuntur peccata ¹nafragium. Et ne
 15 aliquis dubitet, et putet non omnia peccata subire ¹⁵per baptismum, agnoscat et intellegat, quia, quomodo nullus remansit ¹Aegyptiorum, sic nihil remanet penitus peccatorum.

381, 11 tamquam — dierum H³ : tunc *cett.* || 14 subire : sopiri H⁴⁰

1. e. Jn 14, 6

20-381, 3 cf. CAES., S. 83, 5.

381, 3-4 cf. OR., H. Ex. 3, 3 (SC 321, p. 100).

7-10 cf. QVODV., *Catac.* 3, 22 (CCL 60, p. 412) ; AVG., *En. Ps.* 106, 3 (CCL 40, p. 1571).

14-17 cf. QVODV., *Catac.* 3, 24 (CCL 60, p. 412) ; AVG., *En. Ps.* 72, 5 (CCL 39, p. 989).

conduisant ainsi le peuple à travers la mer Rouge. Ce n'est pas sans raison en effet que nous pouvons dire que les trois jours sont le Père, le Fils et l'Esprit saint, puisque le Père est un jour, le Fils est un jour et l'Esprit saint est un jour et qu'eux trois ne sont qu'un seul jour ¹.

La route de trois jours qui fait sortir d'Égypte s'entend à juste titre de celui qui a dit : « Je suis la route, la vérité et la vie ° », puisque personne ne vient au Père si ce n'est par lui. C'est lui la route par laquelle le peuple uni à Dieu est conduit hors d'Égypte, c'est-à-dire hors du culte des idoles ; et par la mer Rouge, rougeoyante du sang du Christ, et d'une certaine façon mystérieusement consacrée comme par le sacrement du baptême, le peuple de Dieu est délivré par l'engloutissement de Pharaon. Et c'est bien ce qui se produit, frères, quand les chrétiens sont plongés dans le bain salutaire à trois reprises, comme par une route de trois jours, quand les Égyptiens symboliques, c'est-à-dire les péchés originels et les fautes actuelles ², sont pour ainsi dire ensevelis dans la mer Rouge et quand les enfants d'Israël passant au service de Dieu, les péchés sont seuls à faire naufrage. Et pour que personne n'ait de doute et ne pense que les péchés ne disparaissent pas tous ³ grâce au baptême, qu'il sache et comprenne ceci : de même qu'il ne resta pas un seul des Égyptiens, de même il ne reste absolument rien des péchés.

1. L'exégèse trinitaire de Césaire ne doit rien à l'homélie d'Origène qu'il utilise. Pour ce dernier, le mystère des trois jours renvoie seulement à la Passion et à la Résurrection du Christ.

2. Césaire définit le baptême comme une destruction des péchés « tant originels qu'actuels ». D'autres images servent à exprimer la même idée, cf. *Serm.* 99, 3 ; 128, 7 ; 129, 4. A propos du pluriel *peccata originalia*, cf. A.-M. DUBARLE, « La pluralité des péchés héréditaires dans la tradition augustinienne », *REAug* 3 (1957), p. 113-136. D'après l'auteur de l'article, il semble qu'il y eut longtemps, dans la tradition chrétienne primitive, une tendance à employer le pluriel pour parler de la faute originelle.

3. *subire* : littéralement : passer dessous, se plonger dans. Étant donné le contexte, il s'agit des péchés qui, plongés dans l'eau du baptême, disparaissent tout comme les Égyptiens furent noyés dans la mer Rouge.

2. Sed antequam mare rubrum transiretur, clamavit Moyses ¹ad Dominum. Quomodo clamat? Quia nulla eius vox clamoris auditur, ¹et tamen dicit ad eum Deus: *Quid clamas ad me* ^a? Velim scire, quomodo ²⁰sancti sine voce clamant ad Dominum. Apostolus docet: *Quia dedit* ¹Deus Spiritum Filii sui in cordibus nostris, clamantem abba Pater ^b; ¹et addit: *Ipse Spiritus interpellat pro nobis gemitibus inenarra* ¹bilibus ^c; et iterum: *Qui autem scrutatur corda, scit quid desideret* ¹spiritus, quia secundum Deum postulat ²⁵pro sanctis ^d. Sic ergo ²⁵inspirante Spiritu sancto apud Deum per silentium sanctorum clamor ¹auditur.

3. Post haec iubetur Moyses virga percutere mare. In virga, ¹sicut iam ante dictum est, mysterium sanctae crucis agnoscitur. ¹Et verum est, fratres: attendite enim et videte, quod, ³⁰nisi virga ³⁰super mare elevetur, populus Dei de Pharaonis potestate non tollitur. ¹Sic est, fratres carissimi, si sancta crux elevata non esset, Christianus ¹populus in aeternum ³⁸²perisset; elevata vero virga, id est, cruce erecta (382). cedit mare, cedunt et fluctus eius, hoc est, vincitur mundus, et mundi ¹istius potestates. Cogitur ergo fluctus in cumulum, et unda in semet ¹ipsam repressa curvatur; soliditatem recipit liquor, et solum maris ¹arescit in pulverem. Bonitatem Dei ⁵creatoris intellege: si voluntati ⁵eius obtemperes, si legem

381, 20 docet: dicit H^{1.4} || 28 sicut — est H^{3.4}: om. cett. || agnoscitur: agnoscite H⁴⁰ agnosce O¹ || 32 perisset: peribit H³

2. a. Ex. 14, 15 b. Gal. 4, 6 c. Rom. 8, 26 d. Rom. 8, 27

381, 17-26 OR., H. Ex. 5, 4 (SC 321, p. 162, 164).
27 OR., H. Ex. 5, 5 (SC 321, p. 164).
29-382, 2 cf. Qvodv., Catac. 3, 23 (CCL 60, p. 412).
382, 2-6 OR., H. Ex. 5, 5 (SC 321, p. 164).

1. Origène, dont Césaire reproduit ici littéralement le texte, passe de Gal. 4, 6 à Rom. 8, 26-27, comme s'il s'agissait d'une même épître de l'Apôtre. Il se peut qu'en citant Gal. 4, 6 il ait pensé à Rom. 8, 15 dont le contenu est presque identique.

**Comment
les saints crient
sans élever
la voix**

2. Mais, avant de traverser la mer Rouge, Moïse cria vers le Seigneur. Comment crie-t-il puisque ce cri ne laisse entendre aucune parole et que, pourtant, Dieu lui dit: « Pourquoi cries-tu vers moi ^a? » Je voudrais savoir comment les saints crient vers Dieu sans émettre de son. L'Apôtre nous apprend que « Dieu a mis en nos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie: Abba, Père ^b », et il ajoute ¹: « C'est l'Esprit lui-même qui intercède pour nous en des gémissements ineffables ^c », et encore: « Celui qui sonde les cœurs sait quel est le désir de l'Esprit car, selon Dieu, il prie pour les saints ^d. » C'est ainsi qu'inspiré par l'Esprit saint, le cri des saints est entendu de Dieu dans le silence.

**Le bâton de Moïse,
figure de la croix**

3. Après cela, Moïse reçoit l'ordre de frapper la mer d'un bâton. Dans le bâton, comme on l'a déjà dit, c'est le mystère de la sainte Croix que l'on reconnaît. Et c'est vrai, frères: en effet, faites attention et remarquez que si le bâton n'est pas levé au-dessus de la mer, le peuple de Dieu n'est pas enlevé au pouvoir de Pharaon. De même, frères très chers, si la sainte Croix n'avait pas été élevée, le peuple chrétien aurait péri pour l'éternité; mais quand le bâton est levé, c'est-à-dire quand la croix est dressée, la mer se retire, les flots se retirent aussi, c'est-à-dire que le monde et les puissances de ce monde sont vaincus ². Les flots s'assemblent en masse et l'onde repliée sur elle-même forme une voûte; l'élément liquide devient solide et le fond de la mer s'assèche en devenant poussière. Comprends la bonté du Dieu créateur. Si tu te

2. Césaire s'écarte ici de son modèle pour introduire un développement qui lui est propre sur le mystère de la Croix, même si le thème du bâton de Moïse, figure de la croix, se trouve chez Quodvultdeus. Par ailleurs, on reconnaît des expressions césairiennes: *populus christianus, mysterium sanctae crucis agnoscitur*.

eius sequaris, ipsa tibi elementa etiam ¹contra sui naturam servire conpellit.

Oremus ergo, fratres dilectissimi, ¹ut Dominus noster, quod de Aegyptiis fecit in mari rubro, faciat in ¹corde et in corpore nostro, et det nobis virtutem et adiutorium Spi¹ritus sancti, ut in nobis ipsis spiritalis Aegyptios possimus extinguere. ¹⁰Extinguit namque spiritalis Aegyptium, qui non carnaliter sed ¹spiritaliter vivit : extinguit Aegyptium, qui cogitationes sordidas ¹et impuras vel depellit ex corde, vel omnino non recipit, sicut et apo¹stolus dicit : *Adsumentes scutum fidei, in quo possimus omnia ¹iacula maligni ignita extinguere* ^a. Hoc ergo modo possumus ¹⁵etiam hodie Aegyptios videre mortuos et iacentes ad litus, submergi ¹quadrigas eorum et equos ^b ; possumus etiam Pharaonem videre ¹submergi, si tanta fide vivamus, ut *Deus conterat Satanam sub ¹pedibus nostris velociter* ^c.

4. Via etiam trium dierum potest intellegi, bene cogitare, ²⁰bene ²⁰loqui, bene operari. Et revera, qui hoc agit, et tota animi virtute ¹custodit, non in nocte sed in die ambulat, nec filius tenebrarum ¹sed filius lucis efficitur ; et impletur in eo illud quod apostolus ¹dicit : *Fuistis aliquando tenebrae, nunc autem lux in Domino ; ¹ut filii lucis ambulate* ^a. ²⁵Quando fuimus tenebrae, fratres ? Utique ²⁵quando vias noctis ambulavimus, id est, quando malum cogita¹vimus, malum diximus, malum etiam operati sumus. Postea vero ¹venientes ad Christum per ipsius gratiam relinquimus opera tene¹brarum, et bene cogitando, bene loquendo, bene operando, viam ¹lucis currere festinamus. Ista ergo sunt tres

382, 5 sequaris : servaveris O¹H^{1.40} || ipsa : ipse H⁴ || 7 de om. H³ || 12 ex : de H¹ a H³ || 14 iacula : tela H⁴⁰ || 20 operari : hic cum doxol. conclud. B¹ || 27 reliquimus O¹H³ : relinquamus H⁴⁰ || 29 festinamus H⁴ : festinemus cett.

3. a. Éphés. 6, 16 b. cf. Ex. 14, 30 c. Rom. 16, 20
4. a. Éphés. 5, 8

10-18 OR., H. Ex. 5, 5 (SC 321, p. 168).

19-383, 8 cf. OR., H. Ex. 3, 3 ; 6, 3 (SC 321, p. 100, 176, 178).

soumets à sa volonté, si tu suis sa loi, il force les éléments eux-mêmes à te servir, même contre leur nature.

Supplions donc, frères bien-aimés, notre Seigneur, de faire dans notre cœur et dans notre corps ce qu'il a fait à l'égard des Égyptiens dans la mer Rouge ; qu'il nous donne aussi la force et l'aide de l'Esprit saint pour que nous puissions exterminer en nous-mêmes les Égyptiens symboliques. Et en effet il extermine l'Égyptien symbolique, celui qui ne vit pas selon la chair mais selon l'esprit ; il extermine l'Égyptien, celui qui chasse de son cœur les pensées souillées et impures ou ne les y reçoit en aucune manière comme l'Apôtre le dit aussi : « Ayons en main le bouclier de la foi grâce auquel nous pourrions éteindre tous les traits enflammés du malin ^a. » C'est donc de cette manière que nous pouvons voir aujourd'hui aussi les cadavres des Égyptiens gisant sur le rivage ^b, leurs chars et leurs chevaux engloutis ; nous pouvons même voir Pharaon englouti, si nous vivons avec assez de foi pour que « Dieu écrase bientôt Satan sous nos pieds ^c. »

Autre signification de la route de trois jours

4. Cette route de trois jours peut encore signifier les bonnes pensées, les bonnes paroles, les bonnes œuvres. Et vraiment, celui qui se conduit ainsi et persévère avec toute la force de son esprit, ne marche pas dans la nuit mais dans le jour et il ne devient pas fils de ténèbres, mais fils de lumière ; alors s'accomplit en lui ce que dit l'Apôtre : « Jadis vous étiez ténèbres, mais vous êtes maintenant lumière dans le Seigneur ; marchez comme des fils de lumière ^a. » Quand avons-nous été ténèbres, frères ? C'était, bien sûr, quand nous marchions sur les routes de la nuit, c'est-à-dire quand nous avions le mal dans nos pensées, le mal dans nos paroles, le mal dans nos œuvres. Mais, venant ensuite au Christ par sa grâce, nous avons laissé les œuvres de ténèbres et, avec le bien dans nos pensées, le bien dans nos paroles, le bien dans nos œuvres, nous nous dépêchions de courir sur la route de la lumière. Telles sont

30 viae, per quas per³⁰venitur ad caelum ; sicut et illae tres sunt,
per quas amatores ¹mundi perveniunt ad infernum : hoc est,
malum cogitare, malum ¹dicere, malum facere. Ista est *lata*
via et spatiosa ^b, quae ducit ad ¹perditionem : et per istas
383 vias dives purpuratus descendit in infernum, (383) per illas
vero alias Lazarus ad Abrahae pervenire meruit sinum. ¹Istas
tres vias obsidet inimicus, sicut de Pharaonis exercitu legi-
mus : ¹*Electos ascensores ternos stantes demersit in rubrum*
mare ^c. ¹Qui sunt isti electi ascensores ? Electi utique a dia-
5 bolo ad luxuriam, ⁵ad malitiam, ad omnium malorum caput
superbiam. Et hii ergo ¹terni stantes istas tres obsident vias :
ut aut ille hominem ad opera ¹mala subvertat, aut ille sermo-
nem malum eliciat, aut ille iniquam ¹cogitationem extor-
queat. Sed felix est, qui totas tres vias Deo ¹adiuvante devi-
10 tans per totum triduum de Pharaonis societate discedit, ¹⁰ita
ut nullum illi diem subtrahat inimicus, nec splendorem fidei
¹eius vertat in noctem.

5. Et ideo, fratres, faciamus illud quod scriptum est : *Omni*
custodia serva cor tuum ^a. Consideremus cum Dei adiuto-
rio, et cu¹stodiamus corda simul et conscientias nostras ; et si
15 est quisquam ¹⁵in nobis, cui cogitationem malam inimicus
eliciat, quantum potest ¹laboret, ut vel in sermone non pec-
cet : id est, ut si ei diabolus unum ¹diem rapuit et convertit in
noctem, vel secundum diem in illo obtinere ¹non possit. Si
vero et hoc subtilitate callidissima potuerit obtinere, ¹ut
20 ²⁰perdidimus, vel unum diem cum Dei adiutorio conserve-

383, 2 inimicus : princeps tenebrarum H⁴ || 10 subtrahat inimicus : princeps
subtrahat tenebrarum H¹ || 15 inimicus : aliquis de principibus tenebrarum
H^{3,4} || eliciat O¹H⁴⁰ : elevat H¹ inicit H⁵ || 16 laboret : elaborat H^{3,4}

4. b. cf. Matth. 7, 13 c. Ex. 15, 4

5. a. Prov. 4, 23

26-27 cf. CAES., S. 81, 2.

donc les trois routes par lesquelles on parvient au ciel. De même il y a aussi trois routes par lesquelles ceux qui aiment le monde aboutissent à l'enfer, à savoir les mauvaises pensées, les mauvaises paroles, les mauvaises œuvres. Voilà « la route large et spacieuse ^b » qui mène à la perdition. Et c'est par ces routes que le riche vêtu de pourpre descendit en enfer, tandis que c'est par les trois premières que Lazare mérita d'arriver dans le sein d'Abraham. De ces trois routes, l'ennemi fait le siège, comme nous le lisons au sujet de l'armée de Pharaon : « Les triples équipages des cavaliers d'élite, il les a engloutis dans la mer Rouge ^c. » Qui sont ces cavaliers d'élite ? Ce sont bien sûr les élus du diable pour la débauche, pour la malice, pour l'orgueil, racine de tous les maux. Et ce sont eux qui, en triple équipage, font le siège de ces trois routes : l'un pour faire tomber l'homme dans les œuvres mauvaises, un autre pour faire prononcer une parole coupable, un troisième pour provoquer une mauvaise pensée. Mais il est heureux celui qui, avec l'aide de Dieu, évitant toutes ces trois routes, pendant trois jours entiers, s'éloigne de la compagnie de Pharaon, en sorte que l'ennemi ne lui enlève aucun jour ni ne change en nuit la splendeur de sa foi.

Appel à la vigilance et à la conversion

5. Et c'est pourquoi, frères, faisons ce qui est écrit : « Mets une garde sans faille à ton cœur ^a. » Veillons avec l'aide de Dieu et montons la garde autour de nos cœurs en même temps que de nos consciences, et, s'il y a quelqu'un parmi nous à qui l'ennemi provoque une mauvaise pensée, que du moins il s'efforce dans toute la mesure du possible, de ne pas pécher aussi en paroles, c'est-à-dire que, si le diable lui a ravi un premier jour et l'a changé en nuit, qu'il ne puisse pas du moins obtenir un autre jour. Mais s'il a pu aussi obtenir, par une subtilité souverainement habile, que le mal soit à la fois pensé par notre cœur et dit par notre bouche, si nous avons déjà perdu deux jours, conservons au moins un jour, avec l'aide de Dieu, de peur que la fourberie de l'ennemi

mus, ne etiam ¹nos usque ad opera mala possit nequitia
 inimici subvertere. Si vero ¹et hoc factum est, non tamen de
 misericordia desperemus, sed cito ¹per paenitentiam de luto
 fecis ^b pedes animae nostrae excutere festine¹mus : *Non*
 25 *enim vult Dominus mortem peccatoris, sed ut convertatur*
²⁵*et vivat* ^c. Sic tamen convertamur, ne iterum retro respicia-
 mus, neque ¹opera mala quae fecimus faciamus, nec reverta-
 mur quasi canes ad ¹vomitum ^d ; sed ad pretiosam et deside-
 rabilem patriam tendentes ¹per viam bonorum operum
 perveniamus ad regnum : praestante ¹Domino nostro Iesu
 30 Christo, qui vivit et regnat in saecula saeculorum. ³⁰Amen.

383, 22 misericordia : Domini *add.* H^{3.4} Dei *add.* H⁴⁰ || 28 praestante :
 regnante H^{1.40}

5. b. cf. Ps. 3, 3 c. Éz. 33, 11 d. cf. Prov. 26, 11

ne puisse nous entraîner jusqu'aux mauvaises actions. Mais si
 cela est aussi arrivé, ne désespérons pas cependant de la
 miséricorde et, tout de suite, par la pénitence, hâtons-nous de
 secouer la boue infecte ^b des pieds de notre âme. Le Seigneur
 « ne veut pas en effet la mort du pécheur, mais qu'il se
 convertisse et qu'il vive ^c ». Convertissons-nous donc pour-
 tant de manière à ne pas regarder de nouveau en arrière, à ne
 pas retomber dans les œuvres mauvaises et à ne pas revenir
 comme des chiens à leur vomissement ^d, mais en nous diri-
 geant vers l'incalculable patrie, objet de nos désirs, par la
 route des bonnes œuvres, parvenons au royaume, avec l'assis-
 tance de notre Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne pour les
 siècles des siècles. Amen.

**De spiritali conluctatione Israhelitarum
et Aegyptiorum, quae tunc potest dici quando
de paleis legitur**

1. Quamvis, fratres carissimi, omni tempore verbum Dei
5 cum grandi ⁵desiderio nos oporteat fideliter semper audire,
in istis tamen diebus ¹specialiter lectioni divinae insistere et
de salute animae nostrae ¹debemus attentius cogitare : quia
licet per totum anni spatium chri¹stianorum populus multis
vitiis fluctibus calliditate diaboli fati¹getur, adveniente
10 tamen paschali sollemnitate maiori impetu contra ¹⁰fideles
quosque se praeparare consuevit, et gravioribus peccatorum
¹stimulis corda nostra conpungere vel inquietare contendit.

Sicut enim ¹in istis diebus ad similitudinem diaboli et
angelorum eius rex Pharaon ¹et Aegyptiorum populus perse-

Sermo XCVIII : T¹ B¹ B² B³ H¹ H⁴⁰
384, 2 paleis B³H¹ : pascha T¹ || 5 oporteat — semper : nos fideliter
conveniat B¹ || 7 licet om. H^{1,40} || 12 rex : et H¹ om. H⁴⁰

1. On trouve de semblables indications dans le *Missel de Bobbio*, n° 169, 170, etc. (texte édité par E.A. Lowe, *Henry Brodshaw Society*, vol. 58, Londres 1920, p. 51-52). Cette brève mention de paleis dans le titre permet mieux que le texte de savoir quel passage de l'Écriture a été lu auparavant. Il s'agit d'*Ex.* 5, 6-14 qui nous montre les Hébreux soumis à de dures corvées après l'intervention de Moïse et d'Aaron auprès de Pharaon pour les faire sortir d'Égypte. Les Hébreux ne reçoivent plus la paille qui, mélangée à l'argile, servait à la fabrication des briques, et cependant ils doivent fournir chaque jour la même quantité de briques.

**La lutte spirituelle des Israélites et des Égyptiens.
Ce sermon peut être prononcé après la lecture
du passage concernant la paille ¹.**

**Tentations
des fidèles
à l'approche
de Pâques**

1. Quoique, en tout temps, frères très chers, il nous faille écouter toujours fidèlement la parole de Dieu avec un vif désir, cependant ces jours-ci nous devons nous attacher spécialement à la lecture des textes sacrés et songer plus attentivement au salut de notre âme. En effet, bien que tout au long de l'année le peuple des chrétiens soit exposé aux innombrables tempêtes des vices par la fourberie du diable, celui-ci a cependant coutume, à l'approche de la solennité pascale ², de se préparer à une plus grande attaque contre chaque fidèle : il s'acharne à piquer et à agiter davantage nos cœurs avec les aiguillons du péché ³.

C'est, en effet, en ces jours-là qu'à l'exemple du diable et de ses anges, le roi Pharaon et le peuple des Égyptiens

2. Cette allusion à la proximité de Pâques ne permet pas de situer le sermon avec précision. Mais il était certainement prêché pendant le Carême. La lecture du livre de l'Exode en ce temps liturgique est d'ailleurs traditionnelle.

3. JEAN CASSIEN, *Conl.* 21, 28 (SC 64, p. 103) avait aussi remarqué que les démons redoublaient leurs attaques contre les moines pendant le Carême.

15 quebantur filios Israhel, et luto eos ¹ac lateribus adfligentes ad amaritudinem perducebant ^a, ita et hoc ¹⁵tempore imminente paschali sollemnitate, quia veros Israhelitas, ¹qui baptizandi sunt, dolet diabolus de suo exercitu vel possessione ¹discedere, graviore consuevit tribulationes inmittere, et maiora ¹scandala concitare. Sed nos, si Moysen sequimur, id est, si legem ¹libenter audimus, et retro respicere vel desiderare Aegyptum nolumus, ²⁰Faraone submerso per sacramentum baptismi velut per transitum ¹maris Rubri de eius potestate vel servitio liberamur.

2. Certissimum est, fratres carissimi, quia quomodo tunc Aegyptii ¹filios Israhel multis tribulationibus ad amaritudinem perducebant, ¹ita, sicut iam diximus, et in hoc tempore ²⁵diabolus et angeli eius ²⁵fideles christianos et bonis operibus deditos inugnare vel inquietare ¹non cessant. Hoc tamen scitote, fratres, quia diabolus non perse¹quitur nisi bonos : malos enim luxuriosos cupidos et superbos persequi ¹diabolus non consuevit ; amici enim sui sunt, et semper voluntatem (385) illius faciunt. Et in tantum eos non persequitur, ut etiam per illos ¹alios persequatur : malos enim homines diabolus quasi malleos vel ¹flagella habere consuevit ; denique non persequitur bonos, nisi per malos.¹

5 Habet ergo Deus ministros suos, habet et diabolus adiutores ⁵suos : Deus enim per homines bonos tamquam per ministros suos ¹agit omne quod bonum est ; diabolus vero per homines malos velud ¹per satellites suos exercet omne quod malum est. Deus per bonorum ¹miseritordiam nudos vestit, diabolus per malorum avaritiam vestitos ¹expoliat : Deus per homines bonos discordes ad concordiam revocat, ¹⁰diabolus per homines impios et superbos eos etiam, qui

384, 27 bonos : iustos T¹ || 28 sui : illius B¹

385, 9 expoliat : spoliat H¹ || 10 homines om. H⁴⁰ || impios : malos H¹

persécutaient les enfants d'Israël et, en les épuisant au travail de l'argile et des briques, finissaient par les aigrir ^a ; de même, à présent, à l'approche de la solennité pascale, le diable, voyant avec peine que les vrais Israélites — ceux qui vont être baptisés — vont quitter son armée et son pouvoir, a coutume de leur envoyer de plus lourdes tribulations et de soulever de plus graves occasions de chute. Mais nous, si nous suivons Moïse, c'est-à-dire si nous écoutons volontiers la Loi et si nous nous refusons à regarder en arrière et à regretter l'Égypte, une fois Pharaon englouti, nous sommes délivrés de sa puissance et de sa servitude par le sacrement de baptême comme par la traversée de la mer Rouge ¹.

2. C'est chose incontestable, frères très chers : comme les Égyptiens finissaient alors par remplir d'amertume les enfants d'Israël par de multiples tracasseries, de même, je le répète, c'est à ce moment-ci que le diable et ses anges ne cessent de harceler et de troubler les chrétiens fidèles et adonnés aux bonnes œuvres. Toutefois, sachez-le bien, frères, le diable ne persécute que les bons, car les méchants, les débauchés, les cupides et les orgueilleux, le diable n'a pas l'habitude de les persécuter ; ils sont en effet ses amis et font toujours sa volonté. Loin de les persécuter, ce sont eux qu'il utilise pour persécuter les autres, car ce sont des méchants que le diable a coutume d'avoir comme marteaux et comme fouets ; bref, il ne persécute les bons que par les méchants.

Les bons servent Dieu et les méchants le diable

Dieu a donc ses serviteurs, le diable aussi a ses suppôts. Par les hommes bons qui sont comme ses serviteurs, Dieu opère en effet tout ce qui est bien, tandis que, par les hommes méchants qui sont comme ses satellites, le diable accomplit tout ce qui est mal. Par la miséricorde des bons, Dieu habille ceux qui sont nus ; par l'avarice des méchants, le diable dépouille ceux qui

1. Pour la mer Rouge, symbole du baptême, cf. *Serm.* 97, 1.

pacem habere videntur, ad scandala vel lites instigat. Et quia longum est ire per singula, ut pro certo agnoscat et intellegat caritas vestra, quia sicut omne quod bonum per bonos homines agit Deus, ita omne quod est crudele vel impium per malos homines consuevit exercere diabolus, ¹⁵denique considerate, fratres, et corporalibus etiam oculis videbitis, quomodo populus diaboli persequitur populum Christi : dum adulteri persecuntur castos, insectantur sobrios ebriosi, humilibus insidiantur superbi, benignos invidi, largos cupidi, et eos qui mansuetudinem vel patientiam retinent adfligere non desinunt iracundi.

²⁰ Et ideo consideret unusquisque conscientiam suam, et si se viderit in cogitatione et in sermone et in opere semper quod bonum est diligere et quod honestum est iugiter exercere, ministrum se Dei esse cognoscat et gaudeat : qui vero se ipsum intus interrogans viderit se quod malum est non solum cogitare sed etiam dicere vel exercere, adiutorem se ²⁵diaboli esse intellegat simul et doleat ; et dum adhuc peccatrix et tenebrosa anima in corpore suo tenetur inclusa, cum Dei adiutorio de potestate diaboli se conetur eruere : ne forte, si illi malis operibus insistentem mors repentina rapuerit, cum diabolo, cuius voluntatem exercuerit, mereatur audire : *Discedite a me maledicti in ignem aeternum, qui paratus est diabolo et angelis eius* ³⁰.

385, 10-11 habere videntur : habent ut excitentur T¹ || 20 viderit : videt et H⁴⁰ videat H^{1pc} || 22 iugiter om. H¹ || esse : et add. T¹ || 23 intus om. H^{1.40} || 27-30 ne forte — eius om. H^{1.40} || paratus B^{1.2} : praeparatus T¹

sont vêtus. Par les hommes de bien, Dieu rappelle à la concorde ceux qui sont brouillés ; par les hommes impies et orgueilleux, le diable pousse aux querelles et aux procès même ceux qui vivent en paix. Mais il serait trop long d'entrer dans les détails pour faire parfaitement comprendre et connaître à votre charité que Dieu fait tout ce qui est bien par le moyen des bons et que, de même, le diable a l'habitude d'accomplir tout ce qui est cruel et impie par le moyen des méchants. C'est pourquoi réfléchissez, frères, et vous verrez même avec les yeux du corps comment le peuple du diable persécute le peuple du Christ : les adultères persécutent les hommes chastes, les ivrognes s'acharnent après les hommes sobres, les orgueilleux tendent des pièges aux humbles, les envieux ne cessent d'attaquer les hommes bienveillants, les cupides les hommes généreux, les coléreux ceux qui conservent douceur et patience ¹.

Ainsi donc, que chacun examine sa conscience. Voit-il qu'il aime toujours en pensées, en paroles et en œuvres ce qui est bon et qu'il pratique sans cesse ce qui est honnête, qu'il reconnaisse alors qu'il est un serviteur de Dieu et qu'il s'en réjouisse. Mais voit-il en s'interrogeant intérieurement que non seulement il pense mais encore qu'il dit ou fait ce qui est mal, qu'il comprenne qu'il est un suppôt du diable, et qu'il s'en afflige. Et tant que son âme pleine de péchés et de ténèbres est encore retenue dans la prison de son corps, avec l'aide de Dieu, qu'il s'efforce de s'arracher au pouvoir du diable, de peur que, frappé peut-être d'une mort soudaine, alors qu'il persévère dans ses œuvres mauvaises, il ne mérite de s'entendre dire avec le diable dont il fait la volonté : « Éloignez-vous de moi, maudits, vers le feu éternel, qui a été préparé pour le diable et pour ses anges ^a. »

1. Cette persécution des bons par les méchants rappelle l'opposition des charnels et des spirituels dans le *Serm.* 86, 4. Mais dans le présent sermon, Césaire fait des méchants les instruments du diable. Pour AUG., *Enarr. in Ps.* 77, 28 (*CCL* 39, p. 1088-1089), les mauvais anges servent à châtier les méchants, mais aussi à éprouver les bons.

386 3. Nemo se circumveniat, fratres carissimi : unusquisque cuius ¹opera vel voluntates exercet in isto saeculo, cum ipso erit postmodum ¹in futuro. Ac sic omnis homo aut cum Christo regnaturus est, aut ¹cum diabolo in inferni supplicio cruciandus. Et ideo, dum tempus (386) est, et cum Dei adiutorio in nostra potestate consistit, unusquisque, ¹qui se malis operibus in sinistra esse cognoscit, priusquam de hac ¹luce discedat, ad dexteram transire contendat ; ut non cum sinistris ¹audiat : *Discedite a me maledicti in ignem aeternum* ^a, sed ad dexteram ²inter agnos audire mereatur : *Venite benedicti Patris mei, percipite regnum* ^b.

Et ut haec omnia cum Dei adiutorio possimus implere, ¹attentius de dandis elemosinis cogitemus. Qualiter autem de sinistra ¹transeat ad dexteram, evidens et manifesta ratio demonstrat : ¹qui fuit ebriosus, sit sobrius : sit patiens, qui fuerat iracundus : qui ¹⁰solebat res alienas rapere, incipiat etiam proprias pauperibus erogare : ¹qui solebat maledicere, benedicat : qui solebat periurare, etiam a ¹iuramento abste-
 10 neat : qui consueverat detrahare, semper quod bonum ¹est loqui studeat : qui fuerat invidus, pius esse contendat : qui erat ¹superbus, sit humilis ; et hoc ordine semper contrariis studeamus ¹⁵sanare contraria, et destructis vitiis virtutes festinemus struere. Et ¹hoc ordine, qui sunt in sinistra, transire contentur ad dexteram ; ¹ut ante tribunal aeterni iudicis, quicumque talis esse voluerit, audire ¹mereatur : *Euge, serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui* ^c. Ad quod vos
 20 Dominus perducere dignetur : cui est honor cum ²⁰patre et spiritu sancto in saecula saeculorum. Amen.

385, 34 in inferni : in infernum H¹

386, 2 operibus : actibus B¹ || 3 cum sinistris : ad sinistris H¹ ad sinistram H⁴⁰ || 4 a me om. H¹ || 5 Patris mei om. H^{1.40} || 6 regnum : hic doxol. addita absolvitur sermo in B^{1.2} || 13 qui fuerat invidus — contendat om. H^{1.40} || erat : fuerat T¹ || 15 struere : instruere H¹ || 19 Ad quod : ad quem H¹ || honor : gloria et imperium add. H¹

3. a. Matth. 25, 41 b. Matth. 25, 34 c. Matth 25, 31

386, 7-8 cf. CAES., S. 86, 5.

3. Que personne ne s'abuse, frères très chers : dans le siècle futur, chacun sera réuni à celui dont il fait les œuvres et la volonté dans ce siècle-ci. Ainsi tout homme doit ou régner avec le Christ ou être torturé avec le diable dans le supplice de l'enfer. C'est pourquoi, pendant qu'il en est temps, et, qu'avec l'aide de Dieu nous le pouvons, celui qui sait que, pour ses œuvres mauvaises, il se trouve « à gauche », doit s'efforcer, avant de quitter la lumière de ce monde, de passer « à droite ». Ainsi il n'entendra pas, avec ceux qui sont à gauche : « Éloignez-vous de moi, maudits, vers le feu éternel » ^a ; il méritera d'entendre, à droite, avec les agneaux : « Venez, bénis de mon Père, prenez possession du royaume » ^b. »

Chasser les vices par la pratique des vertus

Et pour que nous puissions accomplir tout cela avec l'aide de Dieu, soucions-nous plus attentivement des aumônes à donner. Mais comment passer de « gauche » à « droite » ? Il y a manifestement un moyen clair et évident : que l'ivrogne devienne sobre ! Le coléreux, patient ! Celui qui avait l'habitude de voler le bien d'autrui, qu'il se mette à distribuer ses propres biens aux pauvres ! Que le médisant dise du bien des autres ! Le parjure, qu'il s'abstienne même du serment ! Le détracteur s'efforcera de parler toujours de ce qui est bien. L'envieux s'étudiera à la bonté. Que l'orgueilleux devienne humble. Et de cette manière efforçons-nous toujours de guérir les contraires par les contraires ¹ et après avoir détruit les vices, hâtons-nous de planter les vertus. Et de cette manière, que ceux qui sont « à gauche » s'efforcent de passer « à droite » pour que, devant le tribunal du Juge éternel, quiconque aura voulu être tel mérite d'entendre : « C'est bien, serviteur bon et fidèle, entre dans la joie de ton maître » ^c. » Que le Seigneur daigne vous y conduire, lui à qui appartient l'honneur avec le Père et l'Esprit saint pour les siècles des siècles. Amen.

1. Cf. *Serm.* 81, 1, p. 91 et n. 3.

De decem plagis



1. Moyses ad Aegyptum veniens, fratres carissimi, et defere-
rens ¹virgam, qua castigat et verberat Aegyptum decem pla-
gis, Moyses ¹lex intellegitur, quae data est huic mundo, ut
5 eum decem plagis, ²id est, decem mandatis quae in decalogo
continentur, corripiat et emendat. Quod autem Moyses lex
intellegi possit, Dominus in evangelio ¹dixit : *Habent Moy-
sen et prophetas* ^a, id est, legem et prophetas. ¹Virga vero, per
quam Aegyptus subicitur et Pharaon superatur, crucis
¹Christi imaginem praeferebat, per quam mundus hic vincit-
10 tur, et ¹⁰princeps huius mundi cum principatibus et potesta-
tibus triumphatur. ¹Quod autem virga proicitur, et fit draco
vel serpens, et devorat Aegyptiorum serpentes, serpens
pro sapientia ponitur, sicut scriptum est : *Estote prudentes
sicut serpentes* ^b ; idcirco virga Moysi, id est, ¹crux Christi

Sermo XCIX : H¹ H⁴⁰

387, 2 et deferens H¹ Orig. : defert et H⁴⁰ || 12 serpens : qui serpens H¹

1. a. Lc 16, 29 b. cf. Col. 2, 15 c. Matth. 10, 16

387, 2-6 cf. OR., H. Ex. 4, 6 (SC 321, p. 130).
11-22 OR., H. Ex. 4, 6 (SC 321, p. 130, 132).

1. Ce sermon sur les plaies d'Égypte est presque entièrement composé d'emprunts à l'homélie 4 d'Origène sur l'Exode.

2. En remplaçant *lex Dei sit* par *lex intellegitur*, Césaire atténue l'identification que semble faire Origène de la Loi à Moïse, assimilation qui d'ailleurs était classique, puisque PHILON dans le *De Vita Mos.* I, 162,

Les dix plaies ¹

Moïse,
figure de la Loi,
et le bâton,
image de la croix

1. Moïse qui vient en Égypte, frères très chers, et qui tient le bâton avec lequel il va la châtier et la frapper de dix plaies, Moïse représente la Loi ² qui a été donnée au monde pour le corriger et l'amender au moyen de dix plaies, c'est-à-dire des dix commandements qui sont contenus dans le Décalogue. Que Moïse puisse représenter la Loi, c'est ce que dit le Seigneur dans l'Évangile : « Ils ont Moïse et les prophètes ^a », c'est-à-dire la Loi et les prophètes ³. Quant au bâton qui soumet l'Égypte et dompte Pharaon, il nous donnait d'avance une image de la croix du Christ par laquelle est vaincu ce monde et qui triomphe du prince de ce monde avec les principautés et les puissances ^b. Si le bâton jeté à terre devient dragon ou serpent et dévore les serpents des Égyptiens, c'est que le serpent signifie la sagesse ⁴, comme il est écrit : « Soyez prudents comme des serpents ^c. » Pour cette

écrivait : « Peut-être Moïse, puisqu'il devait devenir législateur, était-il devenu lui-même bien auparavant une loi vivante et douée de parole. »

3. Cette justification scripturaire de la Loi représentée par Moïse ne doit rien à l'homélie d'Origène que Césaire imite.

4. Césaire ne retient qu'une preuve scripturaire de la sagesse du serpent, preuve qu'il introduit, suivant son habitude par : *sicut scriptum est*.

15 postea quam ad terras descendit, id est, postea quam ¹⁵ad credulitatem et fidem hominum venit, conversa est in sapientiam, ¹et tantam sapientiam, quae omnem Aegyptiorum, id est, huius ¹mundi sapientiam devoraret.

2. Quod vero aquae fluminis vertuntur in sanguinem, satis conve¹nienter aptatur, ut fluvius, cui Hebraeorum parvulos
20 crudeli nece ²⁰tradiderant, auctoribus sceleris poculum sanguinis redderet, et cruo¹rem polluti gurgitis, quem parricidali caede maculaverant, potando ¹sentirent. Secunda vero plaga, in qua inducuntur ranae, indicari ¹figuraliter arbitror carmina poetarum, qui inani quadam et inflata ¹modulatione velut ranarum sonis et cantibus mundo huic deceptionis
25 ²⁵fabulas intulerunt : ad nihil enim animal illud utile est, nisi quod ¹sonum vocis improbis et inportunis clamoribus reddit.

Post hoc ¹scynifes producuntur. Hoc animal pinnis quidem suspenditur per ¹aera volitans, sed adeo subtile est et minutum, ut oculi visum, nisi ¹acute cernentis, eludat :
30 corpus tamen, cui insederit, acerbissimo ³⁰terebrat stimulo ; ita ut, quem volantem videre quis non valet, sentiat ¹stimulantem. Hoc ergo animalis genus dignissime arti philosophiae (388) vel haereticorum calliditati poterit comparari ;

388, 22 in qua om. H¹ || 24 sonis et cantibus : sonus et canticus H¹ || 31 dignissime : puto add. in Orig.

22-389, 12 OR., H. Ex. 4, 6-7 (SC 321, p. 132-138).

1. Pour la relation entre le bâton de Moïse et la croix du Christ, cf. *Serm.* 95, 5.

2. En commentant la première plaie d'Égypte, Césaire tout en suivant Origène, a omis le deuxième sens allégorique fourni par son modèle : l'assimilation de l'eau changée en sang aux doctrines erronées des philosophes.

3. Césaire reprend littéralement ce que dit Origène au sujet des poètes. De ces remarques rencontrées plusieurs fois dans son œuvre, on a conclu hâtivement que l'évêque d'Arles était un ennemi des lettres classiques. Ce fut en particulier l'opinion de Malnory. Mais, dans une thèse récente, J. Closa Farrés a montré que cette opinion tenace ne rendait pas justice aux qualités de style de Césaire. Cf. l'Introd., p. 46-48.

raison, le bâton de Moïse, c'est-à-dire la croix du Christ, après être descendu sur la terre ¹, c'est-à-dire après s'être proposé à la croyance et à la foi des hommes, s'est changé en sagesse, et en une sagesse telle qu'elle dévore toute la sagesse des Égyptiens, autrement dit celle de ce monde.

Les six premières plaies

2. Quant aux eaux du fleuve qui se changent en sang ², l'application en est assez claire : il fallait que le fleuve, à qui les enfants des Hébreux avaient été livrés par une mort cruelle, rendit aux auteurs du crime un breuvage de sang, et qu'en le buvant, ils goûtassent la saveur de sang des flots qu'ils avaient souillés par un massacre criminel.

Quant à la deuxième plaie, celle de l'invasion des grenouilles, elle figure, à mon avis, les chants des poètes qui ont apporté à ce monde leurs fables décevantes aux modulations frivoles et boursoufflées, semblables aux cris et aux chants des grenouilles ³. Cet animal n'est en effet bon à rien d'autre qu'à faire du bruit par des coassements fatigants et importuns.

Ensuite, c'est l'apparition des moustiques. Cet animal, certes, est soutenu par des ailes et voltige dans l'air, mais il est si grêle et si menu qu'il échappe à la vue de l'œil qui n'aurait pas une acuité perçante ; cependant le corps où il se pose, il le transperce de son aiguillon acéré, de sorte que, si on ne le voit pas voler, on sent sa piqûre. Or cette espèce d'animal pourrait très justement être comparée à l'astuce de la philosophie ⁴ ou à l'habileté des hérétiques ⁵ qui transperce les âmes avec les

4. En pensant à son auditoire peu cultivé, Césaire a remplacé le mot difficile *dialecticae* par *philosophiae*.

5. A « l'astuce des philosophes » d'Origène, Césaire ajoute « la fourberie des hérétiques ». Philosophes et hérétiques seront de nouveau associés dans la récapitulation du sermon et encore dans le *Serm.* 100, 3, où ce sont les grenouilles qui symbolisent hérétiques et philosophes.

quae minutis et ¹subtilibus verborum stimulis animas terebrat, et tanta calliditate cir¹cumvenit, ut deceptus quisque nec videat nec intellegat, unde deci¹pitur.

Quarto quoque in loco cynomia, id est, musca canina ⁵invenitur, ⁵quae cynicorum sectae merito comparatur, qui ad reliquas deceptionis ¹suae improbitates etiam voluptatem et libidinem summum praedicant ¹bonum. Quoniam igitur per haec singula prius deceptus est mundus, ¹adveniens sermo et lex Dei huiusmodi eum correptionibus arguit, ¹ut ex qualitate poenarum qualitates proprii agnoscat erroris.

¹⁰ Quinto ¹⁰in loco animalium nece vel pecudum Aegyptus verberatur. Vecordia ¹in hoc arguitur stultitiaque mortalium, qui tamquam inrationabilia ¹pecora cultum et vocabulum Dei inposuerunt figuris non solum homi¹num sed et pecorum ; unde iusto iudicio factum est, ut, in quibus ¹cultum credebant inesse divinum, in his viderent miseranda supplicia.

¹⁵ ¹⁵Ulcera post haec et vessicae cum fervore sexto in verbere producuntur : ¹et videtur mihi, quod in ulceribus arguatur dolosa et purulenta ¹malitia ; in vessicis, tumens et inflata superbia ; in fervore, irae ¹ac furoris insania.

388, 4 invenitur *Mor.* : inveniatur H¹ inducitur H⁴⁰ || 15 ulcera : vulnera H¹ || 16 purulenta *Mor.* : putulenta H¹ prurulenta H⁴⁰

1. Pour l'explication de *cynomia*, Césaire semble s'être souvenu de celle qu'il a donnée dans le *Serm.* 100, 5 où il reprend l'interprétation d'Augustin : *id est musca canina*. *Cynomia* est la transcription latine du mot grec *kunomia* ou *kunamua*, « mouche des chiens ». Cf. *La Bible d'Alexandrie : L'Exode*, Paris 1989, p. 126-127, n. sur *Ex.* 8, 16-28 et 8, 17. ~ Pour la connaissance du grec par Césaire, cf. *Serm.* 83, 3, p. 115, n. 4.

aiguillons minuscules et subtils des mots et les circonviennent avec tant d'habileté que chaque homme trompé ne voit ni ne comprend d'où vient le mensonge.

En quatrième lieu, on trouve aussi la *cynomia*, c'est-à-dire la mouche des chiens ¹, qui est justement comparée à la secte des cyniques. Ceux-ci, entre autres malhonnêtetés trompeuses, enseignent que la volupté et la licence sont le bien suprême. Le monde ayant donc commencé d'être trompé par chacune de ces erreurs, la parole et la loi divines viennent les reprendre par des châtiments tels que la sévérité des peines lui fasse reconnaître la gravité de son égarement.

En cinquième lieu, la mort des animaux et du bétail frappe l'Égypte. Ici se trouvent dénoncées la démence et la folie des mortels qui, tels des brutes privées de raison, ont rendu un culte et donné le nom de Dieu non seulement à des figures d'hommes mais aussi à des figures d'animaux ². Aussi leur est-il arrivé, par un juste jugement ³, de voir misérablement suppliciés ceux qu'ils estimaient avoir droit à un culte divin.

Après, ce sont des ulcères et des pustules brûlantes qui apparaissent à la sixième plaie. Il me semble que dans les ulcères se trouve condamnée la méchanceté fourbe et purulente, dans les abcès l'orgueil bouffi et boursouffé, dans les brûlures la folie de la colère et de l'emportement.

2. Césaire omet ici le passage d'Origène sur les dieux égyptiens : Jupiter-Ammon, Anubis et Apis. Étaient-ils inconnus en Arles au vi^e siècle ? Il est certain que le culte des dieux de l'Égypte s'était répandu dans l'Antiquité à toutes les provinces de l'Empire romain. Au iii^e siècle, Tertullien en parle dans l'*Ad nationes* 2, 8 (*CCL* 1, p. 53-54). Une ville importante comme Arles n'a sûrement pas échappé à la contagion. Mais qu'en était-il au vi^e siècle ? Pourquoi Césaire, qui s'en prend aux divinités romaines : Jupiter, Mars, Mercure, etc., aurait-il omis cette critique d'Origène contre ces divinités égyptiennes si elles avaient été encore l'objet d'un culte ? Certes l'influence de l'Égypte perdurait, mais elle était chrétienne (cf. *Introd. Del.*, *SC* 175, p. 124, n. 4).

3. Par cette addition d'un intérêt oratoire, Césaire insiste sur le Jugement. Cf. *Serm.* 100, 2. 8.

Hucusque per errorum suorum figuras mundo ¹supplicia temperantur. Post haec vero verbera veniunt de supernis
 20 ²⁰voces et tonitrua, et grando, et ignis discurrens in grandine. Videte ¹temperamentum divinae correptionis : non cum silentio verberat, ¹sed dat voces, et doctrinam caelitus mittit, per quam possit culpam ¹suam mundus castigatus agnoscere ; dat et grandinem, per quam ¹tenera adhuc vastentur
 25 nascentia vitiorum ; dat et ignem, sciens ²⁵esse spinas et tribulos peccatorum ^a, quos debeat ignis ille depasci, de ¹quo dicit Dominus : *Ignem veni mittere in terram* ^b ; per hunc enim ¹incentiva voluptatis et libidinis consumuntur.

Quod autem locustarum ¹octavo in loco fit mentio, puto per hoc genus plagae aut detrahentis ¹aut semper a se discordantis humani generis inconstantiam designari : ³⁰*locusta* enim *cum regem non habeat*, sicut scriptura dicit, *una* ¹*acie ordinatum ducit exercitum* ^c ; homines vero cum rationabiles ¹a Deo facti sint, neque semetipsos regere potuerunt, neque Dei regis ¹patienter moderamina pertulerunt.

Nona plaga tenebrae sunt : ¹sive ut mentis eorum caecitas arguatur, sive ut intellegant divinae (389) dispensationis et providentiae obscurissimas esse rationes. *Posuit* ¹enim Deus, sicut psalmista dicit, *tenebras latibulum suum* ^d ; quas ¹superbi audacter et temere perscrutari cupientes, et alia ex aliis ¹adserentes, in crassas et palpabiles errorum
 5 devoluti sunt ⁵tenebras.

Ad ultimum primogenitorum infertur interitus. Primogenita Aegy¹ptiorum non incongrue principatus et potestates mundi huius ^e, id ¹est, diabolus et angeli eius intelleguntur,

388, 18 errorum *Mor. ex m Orig.* : reproborum H¹ || 25 depasci H^{1.40} : depascere m *Orig.* || 28 in loco om. H¹ || 29 a se : ad se H¹

389, 8 traduxisse H¹ *Orig.* : destruxisse H⁴⁰ || dicitur — duxisse om. H¹

2. a. cf. Gen. 3, 18 b. Lc 12, 49 c. Prov. 30, 27 d. Ps. 17, 12 e. cf. Éphés. 6, 12

Les quatre dernières plaies

Jusqu'ici, c'est par des figures de ses erreurs que le monde a subi des châtiements modérés. Mais, après ces coups reçus, viennent d'en haut voix et tonnerre, grêle et éclairs sillonnant la grêle. Voyez comment Dieu s'y prend pour corriger. Il ne frappe pas en silence, mais il se fait entendre et envoie du ciel un enseignement qui permette au monde châtié de reconnaître sa faute. Il envoie aussi la grêle qui dévaste les pousses encore tendres des vices. Il envoie encore le feu, en sachant qu'il y a « les épines et les chardons ^a » des péchés que ce feu doit dévorer selon la parole du Seigneur : « Je suis venu mettre le feu sur la terre ^b », car c'est lui qui consume les aiguillons de la volupté et de la passion.

Quant aux sauterelles dont il est fait mention en huitième lieu, je crois que ce genre de plaies désigne l'inconstance du genre humain toujours en train de critiquer et de se diviser : en effet, « comme les sauterelles n'ont pas de roi, selon la parole de l'Écriture, elles sortent en bande sur une seule ligne de bataille ^c », et les hommes, bien que Dieu les ait doués de raison, n'ont pu se gouverner eux-mêmes ni supporter avec patience le gouvernement de Dieu, leur roi.

La neuvième plaie est celle des ténèbres, soit pour dénoncer l'aveuglement de leur esprit, soit pour leur faire comprendre que les raisons de l'économie et de la providence divines sont pleines d'obscurité. Car Dieu, comme dit le Psalmiste, « a fait des ténèbres sa retraite ^d ». Les orgueilleux, en voulant audacieusement et témérairement les sonder et en allant d'affirmations en affirmations, ont été enveloppés dans les ténèbres lourdes et opaques de l'erreur.

En dernier lieu, c'est le meurtre des premiers-nés qui apparaît. Ce n'est pas sans raison que l'on entend par les premiers-nés des Égyptiens, les principautés et les puissances de ce monde ^e, c'est-à-dire le diable et ses anges, dont il est

quos in adventu suo Christus traduxisse dicitur^f, id est, captivos duxisse^g et triumphasse in ligno crucis suae. Possumus primogenita Aegyptiorum accipere etiam¹⁰ omnes hereticorum auctores et inventores falsarum quae in hoc mundo fuerunt religionum, quas Christi veritas cum suis extinguit auctoribus.

3. Et ut haec quae dicta sunt tenacius vestrae memoriae inhaereant, et ea velut munda animalia in ore cordis revolvere et spiritaliter¹⁵ ruminare possitis, breviter recapitulationem facimus.

Quod enim in prima plaga aquae convertuntur in sanguinem, significantur doctrinae philosophorum, qui parvulos sensu decipiunt.

Quod vero in secunda plaga multitudo ranarum, intelleguntur in eis carmina poetarum, quae nulli umquam prodesse potuerunt.

20 In tertia vero²⁰ plaga scynifes, id est, muscae minutissimae producuntur, gravissimo stimulo corpora pungentes; et in eis philosophae artis astutiae et infelicitium hereticorum venena vel commenta subtilissima designantur.

25 Quarta plaga musca canina inducitur; et cynicorum doctrinae merito comparatur, qui inter reliqua mala libidinem summum praedicant bonum.

389, 11 fuerunt : sunt H⁴⁰ || 17 qui : quae H⁴⁰ || 19 nulli : nullis H⁴⁰ || 21 philosophorum : philosophae H⁴ philosophiae H⁴⁰

2. f. cf. Col. 2, 15 g. cf. Éphés. 4, 8

389, 15-17 cf. OR., H. Ex. 4, 6 (SC 321, p. 132).

1. Césaire n'a pas retenu la première explication, assez obscure il est vrai, donnée par Origène de la dixième plaie. Ce dernier dans *Hom. Ex.* 4, 7 (SC 321, p. 139) voit ici une allusion à un crime commis par les Égyptiens contre l'Église des premiers-nés, qui est inscrite aux cieux; cf. *Hébr.* 12, 23. Par contre, aux inventeurs de fausses religions mentionnées par son modèle, Césaire ajoute les fauteurs d'hérésies.

dit qu'à son avènement le Christ les a entraînés^f, c'est-à-dire les a emmenés captifs^g et les a vaincus sur le bois de la croix. Nous pouvons voir aussi dans les premiers-nés des Égyptiens tous les fondateurs d'hérésies et les inventeurs des fausses religions que l'on a vues en ce monde et que la vérité du Christ a détruites avec leurs auteurs¹.

Récapitulation

3. Et pour que ce qui a été dit se grave plus profondément dans votre mémoire et que vous puissiez, comme des animaux purs, les retourner dans la bouche de votre cœur et les ruminer spirituellement, résumons-le brièvement².

La première plaie, c'est-à-dire le changement des eaux en sang, figure les doctrines des philosophes qui séduisent l'esprit des simples³.

La deuxième plaie, c'est-à-dire l'invasion des grenouilles, représente les chants des poètes qui n'ont jamais pu être utiles à personne.

Dans la troisième plaie, c'est l'apparition des moustiques, c'est-à-dire des mouches minuscules qui piquent le corps avec leur terrible aiguillon; ils représentent l'astuce de l'art philosophique et les poisons ou les mensonges très subtils des malheureux hérétiques.

A la quatrième plaie, c'est l'invasion de la mouche des chiens justement comparée à la doctrine des cyniques qui, entre autres perversités, enseignent que la volupté est le bien suprême.

2. Césaire revient souvent sur la nécessité de méditer les Écritures et leurs commentaires, méditation qu'il compare à une rumination, cf. *Serm.* 36, 8 (SC 175, p. 225); 69, 5 (SC 175, p. 153, 158); 88, 6; 114, 6; 117, 6; 124, 6, etc. C'est pour faciliter cet exercice qu'il reprend ce qu'il a dit en le résumant.

3. En parlant de la première plaie, Césaire n'avait pas retenu la deuxième explication d'Origène qui voyait dans les eaux de l'Égypte les idées erronées et changeantes des philosophes. Dans sa récapitulation par contre, il ne retient que cette allégorie, sans entrer dans l'argumentation un peu subtile de son modèle.

Quinto loco animalia occiduntur : et significatur in hoc vecordia vel stultitia hominum.

Sexto loco ulcera pustulae et ¹vessicae cum fervore mittuntur : in ulceribus arguitur dolosa et ¹purulenta malitia ; in vessicis, tumens et inflata superbia ; in fervore, ¹irae ac furoris insania.

30 Postea vero septimo loco tonitrua et voces de ³⁰caelo mittuntur, simul et grando vel ignis : in vocibus et tonitruis ¹agnoscitur doctrina caelestis ; in grandine disciplina, quam accipiunt ¹peccatores ; in igne gratia sancti Spiritus, per quam libidinum volu¹ptates et peccatorum tribuli consumuntur.

35 Octava plaga locustae ¹introducuntur, animal dente noxium : et significatur in eis superbia ³⁵hominum malignorum, qui se invicem falsis testimoniis et proditiis (390) nibus persequuntur ; de quibus apostolus dicit : *Si invicem mordetis ¹et comeditis, videte ne ab invicem consumamini* ^a.

Nona plaga ¹tenebrae inducuntur ; per quas caecitas mentis vel cordis arguitur.

5 ¹Decima plaga primogenita percutiuntur : in quibus aut spiritalis ⁵nequitiae aut originalia peccata intellegi possunt, quae veniente ¹Christo per mysterium crucis et gratiam baptismi deleri vel extingui ¹manifestissime comprobantur.

10 Haec ergo, fratres carissimi, quae ¹illo tempore per figuras et imagines legimus facta, gaudeamus et ¹gratias Deo agamus quia in nobis per eius misericordiam et sentimus ¹⁰et videmus esse completa : regnante Domino nostro Iesu Christo, ¹cui est honor et gloria in saecula saeculorum. Amen.

389, 28 purulenta Mor. : purolenta H¹ prurulenta H⁴⁰

3. a. Gal. 5, 15 b. cf. Éphés. 6, 12

En cinquième lieu, c'est la mort des animaux qui rappelle la démente et la folie des hommes.

En sixième lieu, c'est l'envoi des ulcères, des pustules et des abcès purulents ; on dénonce dans les ulcères la méchanceté fourbe et purulente, dans les abcès l'orgueil bouffi et boursoufflé, dans les brûlures la folie de la colère et de l'emportement.

Et, ensuite, en septième lieu, des tonnerres et des voix sont envoyés du ciel en même temps que de la grêle et du feu. On reconnaît dans les voix et dans les tonnerres la doctrine céleste, dans la grêle la correction que reçoivent les pécheurs, dans le feu la grâce du Saint-Esprit qui consume les voluptés licencieuses et les épines des péchés ¹.

A la huitième plaie, c'est l'invasion des sauterelles, genre d'insecte nuisible par ses mandibules ; elles représentent aussi l'orgueil des hommes perfides qui se poursuivent les uns les autres par de faux témoignages et des dénonciations. C'est à leur sujet que l'Apôtre dit : « Si vous vous mordez et vous dévorez les uns les autres, prenez garde à ne pas vous entre-détruire ^a. »

A la neuvième plaie, c'est l'arrivée des ténèbres qui dénoncent l'aveuglement de l'esprit et du cœur.

Par la dixième plaie, les premiers-nés sont frappés. On peut voir en eux aussi bien les esprits du mal ^b que les péchés originels ² ; ces derniers, à la venue du Christ, sont effacés et supprimés par le mystère de la Croix et la grâce du baptême — nous en avons la preuve la plus évidente.

Nous donc, frères très chers, qui avons lu ces événements arrivés dans ces temps anciens en figures et en symboles, réjouissons-nous et rendons grâces à Dieu, puisque nous les voyons clairement accomplis en nous, par sa miséricorde, sous le règne de notre Seigneur Jésus-Christ à qui appartient l'honneur et la gloire pour les siècles des siècles. Amen.

1. Cf. *Serm.* 96, 1.

2. Cf. *Serm.* 97, 1, p. 293, n. 2.

SERMO C

Sermo sancti Augustini episcopi
de decem verbis legis et decem plagis †

B

H^{3.12}

15 Quia sermo, qui nobis
recitatus est, pro necessitate
exposi¹tionis modicum pro-
lixior esse videtur ideo psal-
mos maturius facimus
391 consummari, ut nec ca¹ritas
diutius stando fatigue(391)-
tur, et pauperes homines ad
opera sua consuetudinaria
rever¹tantur.

Dominus et salvator nos-
ter, ¹⁵fratres carissimi, reme-
dia nobis animarum provi-
dens, ea quae sub velamine
litterarum latebant tam-
quam spiritalis medicus
pa¹tefecit, ut quae amari,
quae caveri debeant intelle-
gamus. Et ideo considerate,
fratres carissimi,

Sermo C : B¹ B³ O¹ C¹ C² C⁷ E¹ H³ H⁴ H¹² H¹⁸
390, 12 Sermo : homilia E¹ || sancti — episcopi om. E¹H¹⁸ || 13 decem — et
om. E¹ || verbis legis : praeceptis H¹⁸ || plagis : a sancto Augustino scriptum.
septimus add. E¹ || 14 nobis : vobis B³
391, 5 dilectissimi : carissimi O¹H¹⁸

1. Ce sermon est un autre commentaire des plaies d'Égypte, composé de très larges emprunts à AUG., *Serm.* 8 (CCL 45, p. 79-99 ; lire l'introd. de C. Lambot, p. 77-78). Cependant Césaire a modifié son modèle, en particulier par des additions qui trahissent ses préoccupations pastorales. Il a aussi abrégé parfois, pour ne pas fatiguer son peuple par des développements superflus. Malgré cela, ce sermon est l'un des plus longs.

SERMON C

Sermon de S. Augustin¹, évêque,
sur les dix commandements et les dix plaies

B

H^{3.12}

1. Puisque le texte qui nous a été lu², vu l'explication qu'il nécessite, paraît passablement long, nous faisons terminer la psalmodie plus tôt, pour que votre charité ne se fatigue pas à rester trop longtemps debout et que les pauvres gens retournent à leurs travaux habituels³.

1. Notre Seigneur et Sauveur, frères très chers, qui nous distribue les remèdes des âmes, nous fait voir comme un médecin spirituel les choses qui se cachaient sous le voile de la lettre⁴, pour que nous comprenions celles que nous devons aimer et celles dont nous devons prendre garde. Et c'est pourquoi, considérez frères très chers :

2. *Sermo* signifie ici le texte scripturaire qui a été lu. *Sermo qui nobis recitatus est* a son parallèle dans le *Serm.* 76, 3 et surtout dans le *Serm.* 118, 1 : *in lectione ista quae nobis recitata est*. Comme nous l'a confirmé le P. A. de Vogüé, Césaire unit la leçon scripturaire récitée et le sermon qui la commente. Ici l'union est si étroite que c'est le *sermo* lui-même (= la leçon scripturaire) qui est qualifiée de *prolixior*, alors que *pro necessitate expositionis* indique que la longueur est due au commentaire. Il s'agit d'une brachylogie fondée sur l'union indissoluble du sermon et de sa base scripturaire. Il faut noter cependant que le Décalogue et le récit des dix plaies d'Égypte — ce dernier surtout — constituaient déjà une longue lecture.

3. Lorsque le sermon devait être assez long, en raison des difficultés du texte à expliquer, l'office qui précédait était abrégé, afin de ne pas trop fatiguer l'auditoire et de permettre aux pauvres de se hâter à leurs travaux, cf. *Serm.* 76, 3 (SC 330, p. 220, 222) ; 118, 1.

4. « Le voile de la lettre. » Césaire emploie rarement cette expression qui fait allusion à II Cor 3, 13 s. Cf. cependant *Serm.* 83, 1.

Non est sine causa, fratres⁵ dilectissimi, quod praeceptorum legis Dei numerus cum numero plagarum quibus Aegyptus percutitur exaequari videtur : nam sicut decem praecepta sunt legis, quibus ad cultum Dei populus ammonetur, ita decem plagae leguntur, quibus superbia Aegyptiorum affligitur. Consideremus ergo,¹⁰ cur et ibi decem plagae memorantur. Ideo sine dubio, quia in istis erant vulnera, in illis medicamenta ; et opus erat, ut tam periculosus plagarum decem vulneribus decem praeceptorum medicamina subvenirent. Unde rogo, fratres, nolite hoc otiose accipere ; quia si auxiliante Christo diligenter adtenditis, poteritis agnoscere,¹⁵ decem illa praecepta istis decem plagis per ordinem contra se esse contraria. Nam de primo praecepto prima plaga percutitur, de secundo secunda, de tertio tertia, et sic usque ad decimum numerum pervenitur.

2. Primum est praeceptum in lege de uno Deo : Non erunt tibi,²⁰ inquit, dii alii praeter me^a. Prima plaga Aegyptiorum, aqua conversa in sanguinem. Compara primum praeceptum primae plagae : Deum unum, ex quo sunt omnia, in similitudinem accipe aquae, ex qua generantur universa. Ad

391, 6-7 numerus — exaequari : numerum plagarum exaequare B¹ || 7 percutitur : percussa est H¹⁸ || 9 leguntur : eliguntur E¹ || 10 decem : praecepta et hic decem add. G⁷E¹H¹⁸ || 11 istis : illis G⁷E¹H¹⁸ || illis : istis G⁷E¹H¹⁸ || 12 ut : in add. H¹⁸ || tam : vitam G⁷ || 13 medicamina : medicamenta G⁷ || rogo H¹² : ergo B¹E¹H³ || 13-17 Unde — pervenitur om. G^{1.2.7}H¹⁸ || 15 istis : illis E¹ || 17 usque : dum add. O¹ || 19 est : ergo add. H¹⁸ || de : colendo add. O¹ Aug || 20 Aegyptiorum : est add. H¹⁸ || Compara — plagae om. O¹ || 21-24 Compara — mortalem om. H^{3.12} || 22 similitudinem : similitudine H¹⁸ || accipe : intellige O¹ Aug. om. H¹⁸ || 23-24 Ad quam — mortalem om. O¹

2. a. Ex. 20, 3

391, 19-25 AvG., S. 8, 4 (CCL 41, p. 82).

Ce n'est pas sans raison, frères bien-aimés¹, que le nombre des préceptes de la loi divine égale exactement le nombre des plaies qui frappent l'Égypte. En effet, comme il y a dans la Loi dix préceptes qui invitent le peuple au culte de Dieu, de même on lit qu'il y a dix plaies par lesquelles l'orgueil des Égyptiens est rabaisé. Essayons donc de voir pourquoi ici l'on fait aussi mention de dix plaies. C'est à n'en pas douter que celles-ci étaient des blessures, ceux-là des remèdes. Et il fallait que les remèdes des dix préceptes portent secours aux blessures si dangereuses des dix plaies. Aussi je vous en prie, mes frères, ne croyez pas que cela soit sans importance, parce qu'avec l'aide du Christ, si vous faites bien attention, vous pourrez reconnaître que ces dix préceptes et ces dix plaies s'opposent les uns aux autres, dans l'ordre. Car c'est au sujet du premier précepte qu'on est frappé par la première plaie, du deuxième par la deuxième, du troisième par la troisième, et l'on va ainsi jusqu'au chiffre dix.

**Les eaux changées
en sang
et le péché d'idolâtrie**

2. Le premier précepte, dans la Loi, a pour objet le Dieu unique. « Tu n'auras pas d'autres dieux que moi^a », est-il dit. La première plaie des Égyptiens est celle de l'eau changée en sang². Compare le premier précepte à la première plaie : vois le Dieu unique de qui tout vient, dans la ressemblance de l'eau de laquelle tout est engendré³. Mais à quoi correspond le sang

1. Les 6 premiers mots du latin ne sont pas attestés en H^{3.12}.

2. Comme son modèle Augustin, Césaire met en relation les plaies d'Égypte (Ex. 7-14) avec les préceptes du Décalogue.

3. Césaire corrige ici *omnia* par *universa*, mais le plus souvent, il corrige par *tota*. Cf. A. VACCARI, « Volgarismi notevoli nel latino di S. Caesario di Arles († 543) », *ALMA* 17 (1942), p. 146-148.

quam rem autem pertinet sanguis, nisi ¹ad carnem mortalem ? Quid est ergo aquae conversio in sanguinem, ²⁵nisi quia

B G E H^{3.4.12}

392 illi, qui credere in Deum noluerunt, sicut dixit apostolus, *Obscura¹tum est insipiens cor eorum ; dicentes se esse sapientes, stulti¹ facti sunt^b ?* Aqua ergo in sanguinem vertitur, quia sensus Aegyptio¹rum obscurus et tenebrosus efficitur. Et iusto Dei iudicio factum (392) est, ut de illo fluvio sanguinem biberent, in quo Hebraeorum par¹vulos necare consueverant.

3. Secundum praeceptum est : *Non accipies nomen Domini¹ Dei tui in vanum ; qui enim accipit nomen Domini Dei sui in vanum, non mundabitur^a.* Nomen Domini Iesu Christi veritas est ; ipse enim ¹dixit : *Ego sum veritas^b.* Et quia veritas mundat, vanitas inquinat, ¹videamus huic secundo praecepto contrariam plagam. Quae est illa ¹secunda plaga ? Ranarum abundantia. In ranis haeretici intelleguntur atque philosophi : habes congruenter significa-

391, 24 ergo om. O¹ || aquae conversio : conversio aquae O¹E¹ || 25 nisi quia : *textum omnino diversum abhinc exhibet O¹, de quo vide infra* || 25-26 quia illi om. H^{3.12} || 26 credere in Deum : in Domino credere G⁷H¹⁸ || sicut : quia sicut H¹⁸ || 27 dicentes : enim add. H¹⁸ || 28 ergo : enim H¹⁸ || 392, 1 sanguinem : sanguineo H³ || 3 est om. E¹H¹⁸ || Domini om. G⁷ || 4 qui enim — vanum om. G⁷ || accipit : acceperit G^{1.2} || 5 Nomen : enim add. G⁷ || 7-8 Quae — plaga om. G⁷H¹⁸ || Ranarum : ranas in E¹ || abundantia : abundantiam H¹⁸ || intelleguntur : intelliguntur H¹⁸

2. b. Rom. 1, 21-22

3. a. Ex. 20, 7 b. Jn 14, 6

28-392, 2 cf. OR., H. Ex. 4, 6 (SC 321, p. 132) ; CAES., S. 99, 2.

392, 7-25 cf. AVG., S. 8, 5-6 (CCL 41, p. 83-85).

sinon à la chair mortelle ? Pourquoi donc l'eau est-elle changée en sang sinon, parce que ¹

B G E H^{3.4.12}

pour ceux qui n'ont pas voulu croire en Dieu, comme le dit l'Apôtre : « Leur cœur insensé a été obscurci ; dans leur prétention à la sagesse, ils sont devenus fous^b. » L'eau est donc changée en sang parce que la raison des Égyptiens est devenue obscure et ténébreuse. Et ce fut par un juste jugement de Dieu qu'ils burent du sang de ce fleuve où ils noyaient habituellement les enfants des Hébreux².

**La deuxième plaie
contre les philosophes
et les hérétiques**

3. Le deuxième précepte est : « Tu ne prononceras pas en vain le nom du Seigneur ton Dieu, car celui qui prononce en vain le nom du Seigneur son Dieu ne sera pas purifié^a. » Le nom de notre Seigneur Jésus-Christ est vérité, car il dit de lui-même : « Je suis la vérité^b. » Et comme la vérité purifie et que la vanité souille, voyons la plaie opposée à ce deuxième précepte. Quelle est la deuxième plaie ? L'invasion des grenouilles. Dans les grenouilles il faut voir les hérétiques et les

1. En vue de préciser à partir de quel endroit le manuscrit O¹ présentait un texte tout à fait différent, Mlle M.-L. Guillaumin a bien voulu consulter pour nous le manuscrit *Bodleianus* 199. Elle a vérifié que ce manuscrit copie à la suite deux collections d'origine différente, de sorte que le sermon 100 se trouve dans ce manuscrit, comme pièce de la collection G, fol. 60^v-62^v, et comme pièce de la collection O, fol. 115^v-117^v, si bien que le même manuscrit figure dans l'édition successivement avec le sigle G⁷ et avec le sigle O¹. Nous avons relevé les variantes de G⁷ pour les lignes 1 à 14. Ces variantes négligées par dom Morin confirment presque toujours les leçons de G^{1.2}, de E¹ et de H¹⁸.

2. Après avoir omis *Rom.* 1, 23 et les considérations d'Augustin sur l'immutabilité divine, qu'il aura jugées trop difficiles pour ses fidèles, Césaire achève son commentaire sur la première plaie par une remarque plus simple qu'il a sans doute empruntée à Origène.

10 tam philosophorum ¹⁰vel haeticorum vanitatem, si consi-
deres ranarum loquacitatem. Phi^losophi enim vel haeteci,
qui in Christo omnia falsa esse dicunt, ¹ranae sunt clamantes
in palude limosa : per superbiam enim et ¹inanem contentio-
nem strepitum vocis habere possunt, doctrinam ¹sapientiae
15 insinuare non possunt. Qui enim christianae veritati
¹⁵contradicunt, et in sua vanitate decepti decipiunt,
ranae sunt taedium ¹afferentes auribus, non cibum menti-
bus.

4. Tertium praeceptum est : *Memento, inquit, diem sab-
bati* ¹sanctificare ^a. In tertio isto praecepto insinuat quae-
dam vacationis ¹indictio, scilicet requies cordis, tran-
20 quillitas mentis, quam facit bona ²⁰conscientia : ibi enim est
sanctificatio, quia ibi est spiritus Dei. Denique ¹videte vaca-
tionem, hoc est, quietem : *Super quem*, inquit Dominus,
¹requiescam, nisi super humilem et quietum et trementem
verba ¹mea ^b ? Inquieti ergo resiliunt ab Spiritu sancto, rixa-
rum amatores, ¹calumniarum seminatores, contentio-
25 magis quam caritatis ama²⁵tores, inquietudine sua non ad se
admittunt quietem sabbati spiritalis. ¹Spiritale enim sabbat-
tum non observant nisi illi, qui se ita temperate ¹operibus
terrenis adcommodant, ut tamen lectioni et orationi, etsi
¹non semper, certe vel frequenter insistant, secundum illud

392, 9-10 habes — loquacitatem om. G^{1.2.7}H¹⁸ || 11 qui : quia G^{1.2}E¹ ||
12 palude limosa Mor. ex Aug. : paludes limosas codd. plerique paludibus
limosis G^{1.2.7} || enim om. E¹ || 13 doctrinam verae add. G^{1.2.7}H¹⁸ ||
16 afferentes : offerentes E¹ || 17 inquit : ut add. G^{1.2} || 18 sanctifi-
care : sanctifices G^{1.2}H¹⁸ || 19 scilicet om. G^{1.2}E¹H^{3.4.12.18} Aug. || facit :
fecit H¹⁸ || 23-25 Inquieti — spiritalis om. G^{1.2}H¹⁸ || 26 Spiritale : spirituale
H¹⁸ || ita om. H¹⁸

4. a. Ex. 20, 8 b. Is. 66, 2

1. Césaire résume nettement l'explication d'Augustin sur la seconde
plaie. Alors que ce dernier oppose longuement les amis de la vérité et les
amis de la vanité figurés par les grenouilles, Césaire dit plus simplement que
ces animaux sont la figure des hérétiques et des philosophes.

philosophes. Tu as une image exacte de la vanité des philo-
sophes et des hérétiques, si tu considères la loquacité des
grenouilles. En effet, les philosophes et les hérétiques ¹, qui
débitent que tout est mensonge dans le Christ, sont des
grenouilles qui crient dans un marais bourbeux, car ils peu-
vent faire un vacarme de cris par leur orgueil et leurs vaines
disputes, mais ils ne peuvent pas enseigner la doctrine de la
sagesse. Ceux qui contredisent en effet la vérité chrétienne et
qui sont pris au piège de leur propre vanité sont des gre-
nouilles qui apportent de l'ennui aux oreilles, non de la
nourriture aux esprits ².

**Les moustiques
représentent
les hommes agités**

4. Le troisième précepte est :
« Souviens-toi de sanctifier le jour du
sabbat ^a. » Dans ce troisième pré-
cepte, on recommande un certain
temps de loisir, à savoir le repos du cœur, la tranquillité de
l'esprit que donne la bonne conscience ; c'est là en effet que
se trouve la sanctification, parce que là se trouve l'Esprit de
Dieu. Voyez donc en quoi consiste le loisir, c'est-à-dire le
repos : « Sur qui, dit le Seigneur, me reposerai-je, sinon sur
l'homme humble et calme qui tremble à mes paroles ^b ? »
Donc, ceux-là s'éloignent de l'Esprit saint, qui sont agités,
qui aiment les querelles, qui aiment les calomnies, qui préfè-
rent les disputes à la charité ; par suite de leur agitation, ils
n'accueillent pas en eux-mêmes le repos du sabbat spirituel.
Car, seuls, observent le sabbat spirituel, ceux qui équilibrent
si bien leurs tâches temporelles qu'ils s'adonnent aussi à la
lecture et à la prière, sinon toujours, du moins assez souvent,
selon cette parole de l'Apôtre : « Applique-toi à la lecture et à

2. Césaire semble plus sévère qu'Augustin à l'égard de la culture profane.
Mais, comme l'a noté H.-I. MARROU (*Histoire de l'éducation dans l'Anti-
quité*, Paris 1965, p. 483), « ce ne sont pas les valeurs éternelles de l'humanité
qu'il refuse, mais bien les jeux d'une puérité monstrueuse où se complai-
sent les derniers lettrés de son temps ».

apostoli : ¹ *Adtende lectioni et doctrinae* ° ; et iterum : *Sine intermissione* ³⁰ *orate* ^d. Qui enim tales sunt, cotidie spiritaliter sabbatum colunt ; ¹ qui vero inquieti sunt, et iugiter terrenis actibus implicantur, de (393) quibus scriptum est *impedimenta mundi fecerunt eos miseros* °, ¹ sabbatum, id est, requiem habere non possunt. Contra istorum ¹ inquietudinem dicitur, tamquam ut sabbatum habeant in corde ¹ et sanctificationem Spiritus Dei : *Esto, inquit, mansuetus ad audien⁵ dum verbum, ut intellegas* ^f. Cessa ab inquietudine tua, non sit ¹ tumultus quidam in corde tuo per corruptionem volantibus fanta¹smatis et ad similitudinem muscarum inquietantibus vel conpungen¹tibus te. Deum intellecturus es dicentem tibi : *Vacate et videte, quoniam ego sum Deus* ^g. Tu per inquietudinem vacare non vis, conten¹⁰tionumque tuarum corruptione caecatus exigis videre quod non potes.

¹ Adtendite contrariam tertiam plagam, huic tertio praecepto con¹trariam. Scinifes natae sunt in terra Aegypti de limo, muscae minu¹tissimae, inquietissimae, inordinate volantes, in oculos inruentes, ¹ non permittentes hominem quiescere, dum abiguntur et inruunt, ¹⁵ dum expulsae iterum redeunt. Quales sunt istae muscae, tales sunt ¹ homines inquieti, qui sabbatum spiritaliter observare, id est, bonis ¹ operibus studere et lectioni vel orationi insistere nolunt. Talia sine ¹ dubio sunt fantasmata cordis contentiosorum ; et quomodo corpus ¹ humanum ab istis muscis affligitur, ita cor ²⁰ illorum diversis cogitatio²⁰nibus inquietatur atque conpungitur. Tenete praeceptum, cavete ¹ plagam.

392, 27 lectioni : dilectioni H¹⁸ || 28 illud : aliud E¹ om. H¹⁸ || apostoli : apostolum H¹⁸ || 29 et¹ om. G¹ E¹ H^{4.12.18}

393, 2-10 Contra — non potes om. G^{1.2} H¹⁸ || 5 verbum : Dei add. H^{3.4.12} || 9 Deus : Dominus H^{3.12} || 11 adtendite : attende E¹ || contrariam om. H¹⁸ || 12 contrariam : e contrario E¹ || 15 expulsae : expellitur H¹⁸ || 17-18 Talia — contentiosorum om. G^{1.2} H¹⁸

4. c. I Tim. 4, 13 d. I Thess. 5, 17 e. *Visio sancti Pauli* f. Sir. 5, 13 g. Ps. 45, 11

393, 2-15, 20 Avg., S. 8, 6 (CCL 41, p. 85).

l'enseignement ° », et encore : « Priez sans cesse ^d. » En effet, ceux qui agissent ainsi observent spirituellement chaque jour le sabbat ; mais les agités, ceux qui sont sans cesse accaparés par des tâches temporelles, ceux dont on écrit que « les embarras du monde les ont rendus malheureux ^a » ne peuvent pas avoir le sabbat, c'est-à-dire le repos ¹. Contre leur agitation, il est dit, afin qu'ils aient pour ainsi dire le sabbat dans le cœur et la sanctification de l'Esprit de Dieu : « Sois calme, pour entendre la Parole afin de la comprendre ^f. » Cesse de t'agiter, qu'il n'y ait pas dans ton cœur je ne sais quel tumulte dû aux imaginations corrompues qui voltigent, qui t'agitent et te piquent à l'instar des mouches. Tu dois comprendre que c'est Dieu qui te dit : « Arrêtez-vous et reconnaissez que je suis Dieu ^g. » Toi, à cause de ton agitation, tu ne veux pas l'arrêter et, aveuglé par le dérèglement de tes contestations, tu prétends voir ce que tu ne peux voir.

Considérez que la troisième plaie s'oppose au troisième précepte. Des moustiques sont nés de la boue sur la terre d'Égypte ; ce sont des mouches minuscules, très agitées, volant en désordre, se jetant dans les yeux, empêchant l'homme de se reposer. Tandis qu'on les chasse, elles foncent sur vous ; tandis qu'on les repousse, de nouveau elles reviennent. Telles sont ces mouches, tels sont les hommes sans cesse agités qui ne veulent pas observer spirituellement le sabbat, c'est-à-dire s'employer aux bonnes œuvres et s'adonner à la lecture ainsi qu'à la prière. Telles sont sans doute les imaginations des esprits querelleurs. De même que ces mouches tourmentent le corps humain, de même diverses pensées agitent et traversent le cœur de ces hommes. Retenez le précepte, prenez garde à la plaie.

1. Depuis *Spiritale enim...* jusqu'à *...non possunt*, Césaire introduit un développement qui lui est propre sur le sabbat spirituel. Il insiste une fois de plus sur la nécessité de vaquer à la prière et à la lecture spirituelle, cf. *Serm.* 6 ; 7 ; 8 (SC 175, p. 319-361) ; 75, 3 (SC 330, p. 214, 216) ; 76, 3 (p. 220, 222) ; 157, 1 ; 196, 1, 2 ; 198, 3, 5 ; 204, 3 ; 238, 1, 4.

5. Sequitur quartum praeceptum : *Honora patrem tuum et matrem tuam*^a. Huic contraria est quarta plaga Aegyptiorum cynomia, id est, musca canina : graecum enim vocabulum est. Qui enim parentes²⁵ honorare dissimulat, musca eum canina, id est, diaboli nequitia spiritaliter adfligit et cruciat ; caninum est enim, parentes non agnoscere : nihil tam caninum, quam cum illi qui genuerunt non agnoscuntur.

6. Quintum est : *Non moechaberis*^a ; quinta plaga, mors in pecora. ³⁰Omnis enim, qui aut uxore propria intemperate excepto filiorum desiderio utitur, aut certe, quod est crimen gravissimum, qui uxori¹ aut filiae alienae aut ancillae vel suae vel alterius insidiatur, victus (394) cupiditate bestiarum, tamquam amisso homine erit pecus ; non quasi conversus in naturam pecoris, sed in hominis forma similitudinem pecoris habens, qui non vult audire dicentem Deum : *Nolite fieri sicut equus et mulus, in quibus non est intellectus*^b, et ⁵illud : *Homo, cum in honore esset, non intellexit ; comparatus est iumentis insipientibus, et similis factus est illis*^c. Sed si pecus esse non times, vel mori sicut pecus time.

393, 22 Sequitur — praeceptum : quartum praeceptum est G^{1.2}H¹⁸ || 23 tuam om. G^{1.2}E¹H¹⁸ || est om. E¹H¹⁸ || 24 est² om. E¹ || 26 enim om. H¹⁸ || 28 agnoscuntur : agnoscantur E¹ || 29 Quintum : praeceptum add. in Aug. || est om. H¹⁸ || plaga : id est add. E¹ || 30 filiorum : hic deficit sermo in E¹ || 31-32 uxori aut filiae alienae : uxori alienae aut filiae H¹⁸ || 32 insidiatur : et non revocat paenitendo add. G^{1.2}H¹⁸ || 394, 2 naturam : natura H¹⁸ || hominis : humana H¹⁸

5. a. Ex. 20, 12

6. a. Ex. 20, 14 b. Ps. 31, 9 c. Ps. 48, 13

22-29 AvO., S. 8, 7-8 (CCL 41, p. 85-86).

1. Sur la façon dont Césaire met en relief les termes grecs dans ses sermons, cf. CLOSA FARRÉS, *Aspectos*, p. 169 s.

2. Cette mention de la fourberie du diable est propre à Césaire.

3. Cette opinion au sujet des chiens privés de la vue au moment de leur naissance, et que Césaire a reprise à Augustin, se trouve chez PLINIE L'ANCIEN, *Hist. nat.* 8, 62, 151 (CUF, p. 75) : « Les petits chiens naissent aveugles, et plus le lait de la mère est abondant, plus ils commencent tard à voir clair, sans jamais pourtant dépasser le vingtième jour ni devancer le septième. »

La mouche des chiens et le mépris des parents

5. Vient ensuite le quatrième précepte : « Honore ton père et ta mère^a », auquel est opposée la quatrième plaie des Égyptiens, la *cynomia*, c'est-à-dire la « mouche des chiens » ; en effet c'est un mot grec¹. Car celui qui néglige d'honorer ses parents, la mouche des chiens, c'est-à-dire la fourberie du diable², l'attaque et le torture spirituellement. C'est bien digne d'un chien de ne pas reconnaître ses parents³ : rien ne ressemble autant au chien que ceux qui ne reconnaissent pas ceux qui les ont engendrés.

L'homme adultère devient un animal

6. Le cinquième précepte est : « Tu ne commettras pas d'adultère^a. » La cinquième plaie est la mort dans les troupeaux⁴. Car tout homme qui use sans retenue de sa propre femme sans l'intention d'avoir des enfants, ou bien — et c'est sûrement une faute très grave — qui séduit l'épouse ou la fille d'un autre ou sa propre servante ou celle d'un autre, se laissant ainsi aller à une passion bestiale, perd pour ainsi dire son humanité, il est une bête. Non pas qu'il ait changé sa nature en celle d'une bête, mais sous l'extérieur d'un homme il en a la ressemblance, puisqu'il ne veut pas écouter Dieu qui lui dit : « Gardez-vous de devenir comme un cheval et un mulet qui n'ont pas d'intelligence^b », et ceci : « L'homme, lorsqu'il était à l'honneur, n'a pas compris ; il s'est égalé aux bêtes sans raison et leur est devenu semblable^c. » Mais si tu ne crains pas d'être une bête, crains au moins de mourir comme une bête.

4. Pour la cinquième plaie, Césaire omet les longs développements d'Augustin sur la supériorité de l'homme par rapport aux animaux. En revanche, il détaille les péchés de la chair et mentionne parmi eux l'usage du mariage sans le désir de la procréation. A ce propos, cf. A.-M. DUBARLE, « La contraception chez saint Césaire d'Arles », *VSSup* 16 (1963), p. 515-519. A la citation du Ps. 31, 9 qu'il a en commun avec Augustin, il ajoute le Ps. 48, 13 pour renforcer sa démonstration. Ces versets se retrouvent associés dans un contexte semblable dans le *Serm.* 120, 3.

7. Sextum praeceptum : *Non occides*^a ; sexta plaga, pustulae in corpore, et vessicae bullientes et scaturientes incendia vulnerum¹⁰ de favilla fornacis. Tales sunt animae homicidales : ardent ira, quia per iram homicidii fraternitas perit. Ardent homines iracundia, ardent et gratia ; nam et qui vult subvenire, fervet, et qui vult occidere, fervet : ille praecepto, iste morbo : ille bonis operibus, iste saniosis ulceribus. O si possimus videre animas homicidarum, sine dubio¹⁵ plus plangeremus, quam putrescentia corpora ulceratorum.

8. Sequitur praeceptum septimum, *Non furaberis*^a ; et plaga septima, grando in fructibus. Quod per furtum contra Dei praeceptum subducis, de caelo perdis : nemo enim habet iniustum lucrum sine iusto damno. Verbi gratia, qui furatur, acquirit vestem, sed caelesti²⁰ iudicio perdit fidem ; ubi lucrum, ibi damnum : visibiliter lucrum, invisibiliter damnum : lucrum de sua caecitate, damnum de Domini nube. Ergo qui suo malo desiderio forinsecus furantur, iusto Dei iudicio intrinsecus grandinantur. O si possent fures aut

394, 13 et³ om. H¹⁸ || 14 ille¹ : iste H¹⁸ || iste² : ille in H¹⁸ || 18 perdis : perdes H¹⁸ || 21 de sua : de om. G^{1.2}H¹⁸ || 22 Domini : Dei H¹⁸ || 23 — 395, 2 O si — grandinaris ? om. G^{1.2}H¹⁸

7. a. Ex. 20, 13

8. a. Ex. 20, 15

**Les pustules
symbolisent
les homicides**

7. Sixième précepte : « Tu ne tueras pas^a. » La sixième plaie, ce sont les pustules sur le corps et les éruptions purulentes avec ces inflammations provoquées par la cendre d'un foyer. Telles sont les âmes des homicides. Ils s'enflamment de colère car la fraternité disparaît dans la colère de l'homicide. Les hommes s'enflamment sous l'effet de la colère ; ils s'enflamment aussi sous l'effet de la grâce, car celui qui veut porter secours brûle, comme brûle aussi celui qui veut tuer¹, l'un sous l'effet du précepte, l'autre sous l'effet de la maladie, l'un par les bonnes œuvres, l'autre par les ulcères purulents. Oh ! Si nous pouvions voir les âmes des homicides, sans aucun doute nous pleurerions plus sur elles que sur les corps en putréfaction des ulcéreux !

**Comment la grêle
châtie le voleur**

8. Suit le septième précepte : « Tu ne voleras pas^a », et la septième plaie, la grêle sur les récoltes. Ce que tu soustrais par le vol, contrairement au commandement de Dieu, tu le perds par rapport au ciel, car personne ne fait de gain injuste sans subir un juste dommage. Par exemple celui qui vole acquiert un vêtement, mais par le jugement céleste, il perd la foi². Là où il y a gain, là il y a dommage ; gain visible, dommage invisible, gain venant de son aveuglement, dommage venant de la nuée du Seigneur. Poussés par leur mauvais désir, ceux qui volent au-dehors sont, par un juste jugement de Dieu, frappés au-dedans par la grêle. Oh ! si les

1. Pour les deux feux qui peuvent consumer l'âme, cf. *Serm.* 96, 2, qui dépend lui aussi d'un sermon d'Augustin.

2. « Celui qui vole perd la foi », dit Césaire à la suite d'Augustin. Plus loin il dira que celui qui désire injustement le bien du prochain perd aussi la foi, qui est notre premier-né. La foi désigne sans doute ici tout l'ordre surnaturel, c'est-à-dire la grâce et les vertus qui sont perdues par le péché. Ainsi lorsque Césaire dit que le pécheur perd le sacrement de baptême, dans les *Serm.* 12, 5 et 13, 5 (*SC* 175, p. 408, 428), il ne veut rien dire d'autre sinon que le pécheur perd la grâce du baptême, et non pas le sacrement comme tel.

25 raptos ¹aspicere agrum cordis sui, profecto lugerent et plangerent, dum ibi ²⁵non invenirent quod in os animae mitterent, etiamsi in furto suo ¹invenirent quod gutturis aviditate sorberent. Maior famis est animae ¹quam corporis : maior famis, et periculosior plaga, et gravior mors. ¹Quod peius est, multi per istam famem animae mortui ambulat, ¹et viventes portant funera sua : vivere quidem videntur in ³⁰corpore, ³⁰sed malis actibus mortui probantur in corde ; et multi in anima sua ¹famelici de vanis divitiis gloriantur. Denique christianum bonum ¹scriptura intus esse divitem dicit : *Absconditus*, inquit, *cordis ¹vestri homo, qui est ante*

395 *Deum dives ^b* : non ante homines, sed ante (395) Deum dives, ubi Deus videt. Quid ergo tibi prodest, si ubi homo ¹non videt furaris, et ubi Deus videt iusto iudicio grandinaris ?

9. Octavum praeceptum : *Falsum testimonium non dices ^a* ; ¹octava plaga, locusta, animal est dente noxium. ⁵Quid autem vult ⁵falsus testis, nisi nocere mordendo, et consumer mentiendo ? Et ¹ideo nos ammonet apostolus, ne nos falsis criminibus adpetamus : ¹*Si, inquit, mordetis et comeditis invicem, videte ne ab invicem ¹consumamini ^b*.

394, 30 actibus : involuti add. H^{3.12}

395, 1-2 Quid ergo — grandinaris ? om. H^{3.12} || 4 animal : Locusta animal instar glossae in H¹⁸

8. b. I Pierre 3, 4

9. a. Ex. 20, 16 b. Gal. 5, 15

32-394, 4 Avg., S. 8, 8 (CCL 41, p. 87).

394, 6-12 Avg., S. 8, 8-9 (CCL 41, p. 87).

12-22 Avg., S. 8, 9-10 (CCL 41, p. 87-88).

22-395, 22 Avg., S. 8, 10-13 (CCL 41, p. 88-89).

voleurs et les ravisseurs pouvaient regarder le champ de leur cœur, sûrement ils pleureraient et se lamenteraient parce qu'ils n'y trouveraient rien à mettre dans la bouche de leur âme, même s'ils trouvaient dans leur larcin de quoi avaler goulûment. La faim de l'âme est plus grande que celle du corps : plus grande la faim, plus dangereuse la plaie et plus grave la mort. Ce qui est pire, c'est que beaucoup, à cause de cette faim de l'âme, sont des cadavres ambulants, et vivants, ils portent leur propre deuil ; certes ils paraissent vivre physiquement, mais leurs mauvaises actions montrent bien que moralement ils sont morts. Il y en a beaucoup qui se glorifient de vaines richesses, alors que leur âme est affamée. L'Écriture dit d'ailleurs que le bon chrétien est riche intérieurement : « L'homme caché au fond de votre cœur, est-il dit, est celui qui est riche devant Dieu ^b. » Ce n'est pas devant les hommes mais devant Dieu qu'il est riche, là où Dieu voit. Quel profit y a-t-il pour toi à voler là où l'homme ne voit pas et de recevoir la grêle par un juste jugement là où Dieu voit ¹ ?

**La sauterelle,
figure du détracteur**

9. Huitième précepte : « Tu ne diras pas de faux témoignage ^a. » Et la huitième plaie est la sauterelle, insecte nuisible par ses mandibules. Que veut le faux témoin sinon nuire en mordant et détruire en mentant ? Aussi l'Apôtre nous avertit de ne pas nous dévorer par de fausses accusations. « Si vous vous mordez, dit-il, et vous dévorez les uns les autres, prenez garde à ne pas vous entre-détruire ^b. »

1. Césaire, tout en suivant Augustin pour le commentaire sur la septième plaie, a cependant modifié son texte. Il a retranché le beau développement sur la Providence. Il a transformé *maior famis est animae interioris* en *maior famis est animae quam corporis*, corrigé *servus Dei* par *bonus christianus*, *caelestis iudicio* par *iusto dei iudicio* et ajouté deux formules qui lui sont chères : *quod peius est et iusto iudicio*.

10. Nonum praeceptum : *Non concupisces uxorem proximi tui*^a ;¹⁰ nona plaga, densae tenebrae. Si enim peccatum est, uxorem propriam ¹excepta causa filiorum agnoscere, putas quale peccatum est, non solum ¹in sua peccare, sed etiam alienam appetere ? Vere densae sunt tenebrae : ¹nihil enim sic dolet in corde patientis, quomodo si uxor illius adpe¹tatur ; et qui hoc facit alteri, nihil est quod sic nollet pati. Alia mala ¹⁵solent homines patienter excipere ; hoc autem nescio utrum umquam ¹inveniri potuerit, qui tolerabiliter ferat. O quam densas tenebras ¹patiuntur, qui talia faciunt et talia concupiscunt ! Vere excaecantur ¹furore horribili : furor enim indomitus est, uxorem alienam conmacu¹lare velle atque polluere.
- 20 ²⁰11. Decimum praeceptum : *Non concupisces ullam rem proximi tui* : *non ovem, non bovem, non aliquid omnino proximi tui*^a. ¹Huic mandato plaga contraria est decima, mors primogenitorum. ¹Omnes res, quas habent homines, heredibus servant ; et in heredibus ¹nihil est primogenitis carius. Qui volunt res alienas tamquam iuste ²⁵possidere, heredes se quaerunt fieri a morientibus : quid enim tam ¹iustum videtur, quam rem sibi derelictam possidere ? Dicit aliquis : ¹dimissum est mihi, testamentum lego. Nihil videtur iustius hac ¹voce. Tu laudas quasi iure possidentem : Deus damnat iniuste concu¹piscentem. Vide qualis es, qui optas te

395, 9 uxorem : rem H¹⁸ || 11 excepta : excepto H¹⁸ || 11-12 non solum — etiam om. G^{1.2} || 12 sunt om. H¹⁸ || 14 nihil est quod om. G^{1.2} Aug. nec H¹⁸ || sic : se add. H¹⁸ || 15 umquam om. G^{1.2}H¹⁸ || 16 potuerit : poterit H¹⁸ || tolerabiliter : patienter G^{1.2}H¹⁸ || 17-19 Vere — polluere om. H^{3.12} || 21 non ovem — tui om. G² non pecus praem. G¹H¹⁸ || 23 — 396, 3 Omnes res — perdas om. G^{1.2}H¹⁸

10. a. Ex. 20, 17a

11. a. Ex. 20, 17b

395, 22-24 Avg., S. 8, 13 (CCL 41, p. 89).

24-396, 16 Avg., S. 8, 13-14 (CCL 41, p. 90-91).

**Les adultères
sont aveuglés
par leur passion**

10. Neuvième précepte : « Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain^a », neuvième plaie, les ténèbres épaisses. Si c'est en effet un péché de s'unir à sa propre femme, sauf si l'on veut procréer¹, quel péché est-ce, penses-tu, non seulement de pécher avec la sienne mais encore d'en désirer une autre ? Elles sont vraiment épaisses, les ténèbres ; rien n'est en effet aussi douloureux dans le cœur d'un homme éprouvé que de voir sa femme désirée par un autre ; et celui qui agit ainsi à l'égard d'un autre, il n'y a rien qu'il refuse autant de subir. Les hommes reçoivent habituellement avec patience les autres malheurs, mais celui-là, je ne sais si l'on pourrait jamais trouver quelqu'un qui le supporterait de gaîté de cœur. Oh ! qu'elles sont épaisses, les ténèbres que supportent ceux qui agissent ainsi et nourrissent de telles convoitises ! Ils sont vraiment aveuglés par une horrible fureur : car c'est fureur effrénée que vouloir souiller et déshonorer la femme d'un autre.

**Les premiers-nés
de notre cœur**

11. Dixième précepte : « Tu ne convoiteras aucun bien de ton prochain, ni sa brebis, ni son bœuf, ni absolument rien de ton prochain^a. » A ce commandement s'oppose la dixième plaie : la mort des premiers-nés. Tous les biens que possèdent les hommes, c'est pour leurs héritiers qu'ils les conservent et, parmi les héritiers, rien n'est plus cher que les premiers-nés. Ceux qui désirent posséder les biens d'autrui avec un semblant de justice cherchent à devenir eux-mêmes les héritiers des moribonds. Quoi de plus juste en apparence que de posséder un bien qu'on vous laisse ? On dit : Cela m'a été laissé, je le lis dans le testament. Rien ne paraît plus juste que cette parole. Et toi tu félicites celui qui te semble possesseur légitime. Dieu, lui, condamne

1. Césaire ajoute de nouveau une précision que n'a pas le sermon d'Augustin, cf. p. 331, n. 1.

30 ab aliquo heredem fieri : ³⁰non ergo vis ut habeat suos heredes, in quibus nihil est carius primo¹genitis ? Proinde in primogenitis tuis punieris, qui concupiscendo ¹res alienas, id est, quod tibi iure non debeat, quasi iuris umbra ¹perquiris. Perdis ergo primogenita tua. Et facile est quidem, fratres, ¹corporaliter perdere primogenitos : mortales enim sunt
396 homines, (396) sive ante parentes sive post parentes morituri moriuntur ; illud ¹molestum est, ne per hanc occultam et iniustam concupiscentiam ¹primogenita cordis tui perdas. Primogenita cordis nostri fides est : ¹nemo enim bene operatur, nisi fides praecesserit ; omnia opera tua ⁵bona filii tui sunt spirituales, sed inter istos tibi primogenita est ¹fides. Quisquis rem alienam occulte concupiscit, internam fidem ¹perdit : erit enim primum sine dubio simulator obsequens non caritate ¹sed fraude, veluti amans eum, a quo se cupit fieri heredem ; amare ¹se dicit eum, quem mori desiderat, et ut in re eius videat posses¹⁰sorem, optat ut proprium non relinquat heredem.

12. Haec, fratres, comparatio et quodam modo contrarietas decem ¹praeceptorum et decem plagarum cautos nos faciat, ut habeamus ¹securi res nostras in praeceptis Dei : res, inquam, nostras interiores, ¹in arca conscientiae nostrae
15 repositas. Isti sunt thesauri nostri, quos ¹⁵nobis nec fur nec latro nec vicinus malus poterit aliquando auferre, ¹ubi nec tinea nec rubigo est metuenda ^a. Istaesunt enim verae divitiae, ¹id est, bona conscientia, iustitia, misericordia, castitas atque sobrietas : ¹qui talibus rebus plenus est, dives erit, etiam si de naufragio nudus ¹exierit.

395, 27 lego : lege H⁴

396, 4 praecesserit : sicut dixit Apostolus, sine fide, inquit, impossibile est placere Deo *add.* G^{1.2}H¹⁸ || 6 internam : aeternam G^{1.2}H^{3.4.12} || 9 in re H^{3.12} Aug. : rei H⁴ || 13 securi : secure H^{3.12} || 14 Isti sunt : ipsi sunt G^{1.2}H¹² || 17 castitas : caritas H¹⁸ || 18 plenus est : fuerit plenus H¹⁸ || si *om.* H¹⁸ || exierit : exibat H¹⁸

12. a. cf. Matth. 6, 20

qui convoite injustement. Vois ce que tu es, toi qui désires devenir l'héritier de quelqu'un : ne veux-tu donc pas qu'il ait ses propres héritiers, en particulier les premiers-nés, objets de la plus grande affection ? Par conséquent, c'est dans tes premiers-nés que tu seras puni, toi qui convoites le bien d'autrui, c'est-à-dire ce qui ne t'est pas dû en droit, et qui le recherches sous ombre de droit. Tu perds donc tes premiers-nés. Et on supporte facilement de perdre corporellement des premiers-nés, car les hommes sont mortels ; ceux qui doivent mourir meurent soit avant soit après leurs parents. Ce qui est malheureux, c'est de perdre, par une injuste et secrète convoitise, les premiers-nés de ton cœur. La première-née de notre cœur, c'est la foi ¹. Personne en effet n'agit bien si la foi n'a précédé ². Toutes tes bonnes œuvres sont tes fils spirituels, mais parmi eux, la première-née est pour toi la foi. Quiconque désire secrètement le bien d'autrui perd la foi intérieure, car il sera d'abord, sans aucun doute, un simulateur plein d'égards, non par charité mais par ruse, feignant aimer celui dont il désire hériter, il prétend aimer celui dont il souhaite la mort, et pour se voir en possession de ses biens, il désire qu'il ne laisse pas d'héritier à lui.

12. Ce rapprochement, mes frères, et d'une certaine manière, cette opposition des dix préceptes et des dix plaies doivent nous rendre attentifs à garder nos biens en sécurité grâce aux préceptes de Dieu, je dis nos biens intérieurs mis en dépôt dans le coffre de notre conscience. Voilà nos trésors que ni voleur ni larron ni voisin malveillant ne pourront jamais nous enlever, là où ni la teigne ni la rouille ne sont à craindre ^a. Voilà en effet les vraies richesses. Ce sont : la bonne conscience, la justice, la miséricorde, la chasteté et la sobriété. Celui qui est comblé de tels biens sera riche, même s'il sort nu d'un naufrage.

1. Césaire a omis ici la belle formule d'Augustin : *Primogenitus enim in nobis imaginem habet gratiae Dei.*

2. Cf. Concile d'Orange (529), Can. 7 (CCL 148 A, p. 57-58).

20 Si haec diligenter adtenditis, et quae sunt mala fugere,²⁰ et quae bona sunt volueritis auxiliante Domino exercere, eritis populus Dei, et de iniqua Aegyptiorum, id est, spiritualium nequitiarum per¹secutione liberati ad terram repromissionis poteritis feliciter pervenire : praestante eodem Domino nostro, cui est honor et gloria in saecula saeculorum. Amen.

396, 19 fugere : fugire G¹ || 20 sunt *om.* H¹⁸ || Domini : Domino H¹⁸ ||
 21 Aegyptiorum : societate *add.* H¹² servitute *add.* O¹C^{1.2}H¹⁸ ||
 23 eodem *om.* H¹⁸ || nostro : Iesu Christo *add.* H¹⁸

Si vous y faites bien attention et si vous êtes résolus, avec l'aide de Dieu, à vouloir fuir ce qui est mal et à faire ce qui est bien, vous serez le peuple de Dieu, et libérés de la persécution injuste des Égyptiens, c'est-à-dire des esprits du mal, vous pourrez parvenir heureusement à la terre de la promesse, avec l'assistance de notre Seigneur à qui appartient l'honneur et la gloire pour les siècles des siècles. Amen.

SERMO C A

De convenientia decem plagarum Aegypti
et decem praeceptorum legis ††

- 1.....
- 397 2. (397) ... nisi quia, et rationali mente, qua unum
Deum colere, venerari, adorare debuerunt, idola per sacri-
ficia sacrilega coluerunt, et ¹mutatus est in animis eorum
limpidissimushonor unius Dei in sanguineos diversorum
¹Deorum cultus ?
- 5 ⁵3. Secundum praeceptum est : *Non assumes nomen
Domini Dei tui in vanum* ^a ; ¹secunda plaga est ranarum
multitudo per omnem Aegyptum. Dicitur enim et est ¹veritas,
sicut ipse dixit : *Ego sum via et veritas et vita* ^b ; et qui de

Sermo C A : O¹

2. a. Rom. 1, 21

3. a. Ex. 20, 7 b. Jn 14, 6

397, 1 cf. CAES., S. 100, 2 ; AVG., S. 8, 4 (CCL 41, p. 82).

5 cf. CAES., S. 100, 3 ; AVG., S. 8, 5 (CCL 41, p. 83).

1. Ce sermon se présente comme une autre recension du *Serm.* 100, propre au manuscrit O¹. Les diverses recensions du *Serm.* 100 (B et H^{3,12}) ne comportaient comme variantes importantes que leurs prologues. Avec le *Serm.* 100 A, au contraire, c'est le corps du sermon qui diffère. ~ Le *Serm.* 100 A, qui n'a pas de prologue, a en commun avec le *Serm.* 100 le début à partir de *Non est sine causa...* et la finale à partir de *isti sunt thesauri nostri*. Pour le reste il est notablement plus court et ne présente que peu de

SERMON C. A.

Sur l'harmonie des dix plaies d'Égypte ¹
et des dix préceptes de la loi

1.
2. si ce n'est que ² « leur cœur insensé a été obscurci ^a », et dans leur esprit doué de raison qui eût dû leur faire honorer, vénérer, adorer un seul Dieu, ils ont honoré des idoles par des sacrifices sacrilèges, et dans leurs âmes, le très pur honneur d'un seul Dieu s'est mué en cultes sanglants de divers dieux.

Les grenouilles
représentent
les hérétiques

3. Le deuxième précepte est : « Tu ne prononceras pas en vain le nom du Seigneur ton Dieu ^{a 3}. » La deuxième plaie est la multitude des grenouilles sur toute l'Égypte ⁴. Car il est dit et il est la Vérité comme il le dit lui-même : « Je suis la route, la Vérité et la vie ^b », et celui qui

parallèles avec le *Serm.* 100 et avec son modèle, le *Serm.* 8 d'Augustin. En revanche, ce *Serm.* 100 A contient des considérations sur les dix commandements empruntées au *Serm.* 9 d'Augustin. Dans ces conditions, il ne peut s'agir ici d'un simple résumé du *Serm.* 100.

2. Comme dom Morin, nous ne donnons que les sections propres au *Serm.* 100 A.

3. Le *Serm.* 100 donnait pour *Ex.* 20, 7 : *Non accipies nomen Domini Dei in vanum*, ici : *Non assumes...* conformément à la Vulgate, ce qui pourrait indiquer aussi que cette recension est plus tardive que les précédentes.

4. Comme pour le *Serm.* 100, il s'agit d'une relation entre les plaies d'Égypte décrites en *Ex.* 7-12 et les préceptes du Décalogue.

Deo recte prae^ldicat, veritatem praedicat. Qui vero heretica pravitare aliquid sentit, magis enim ^lranarum modo in paludibus immunditiae importunitate et loquacitate strepit, quam ¹⁰ecclesiastica soliditate loquatur. Ideo heretici ranis comparantur, quia magis in ^lvanitate falsitatis de Deo strepunt, quam in veritate rectae fidei loquuntur.

4. Tertium praeceptum est : *Memento ut diem sabbati sanctifices* ^a. In sabbato ^lvero quaedam requies animarum fidelium designatur, qua a mundanis cupiditatibus ^lliberae in dilectione Dei et proximi requiescunt, sicut dictum est : ¹⁵*Vacate, et videte* ¹⁵*quoniam ego sum Deus* ^b. Huic tranquillissimae requiei <contraria est> inordinatissima ^lsaecularium voluptatum inquietudo, quae cinifis comparantur ; quae scilicet cinifis ^ltertia plaga sunt natae. Nam saeculares curae insidentes animo oculum cordis excaecant ^let conturbant, et a vacatione divinae contemplationis avertunt.

5. Quartum praeceptum est : *Honora patrem tuum et matrem tuam* ^a. Huic ²⁰contraria est quarta Aegyptiorum plaga, musca canina. Nihil tam caninum est, quam ^lillos qui genuerunt non honorare ; vel magis spiritaliter dum Deus pater et mater ^lecclesia recta fide vel digno honore non colitur.

397, 13 qua *Mor.* : quia O¹ || 15 tranquillissimae : tranquillimae O¹ || contraria est *suppl. Mor*

4. a. *Ex.* 20, 8 b. *Ps.* 45, 11

5. a. *Ex.* 20, 12

12-21 cf. *CAES.*, S. 100, 4 ; *AVG.*, S. 8, 6-7 (*CCL* 41, p. 84-86).

23-26 cf. *CAES.*, S. 100, 6 ; *AVG.*, S. 8, 8 (*CCL* 41, p. 86-87).

parle de Dieu correctement dit la vérité. Mais celui dont la pensée suit la perversité des hérétiques ¹ fait du tapage à la façon des grenouilles dans leurs marécages immondes, par son importunité et son bavardage, plutôt qu'il ne parle avec la fermeté de l'Église. C'est pourquoi les hérétiques sont comparés aux grenouilles parce qu'ils font, au sujet de Dieu, un vain et mensonger tapage, plutôt qu'ils ne parlent dans la vérité d'une foi droite.

Le sabbat spirituel 4. Le troisième précepte est : « Souviens-toi de sanctifier le jour du sabbat ^{a 2}. » Dans le sabbat, on désigne en vérité un repos des âmes fidèles qui, libérées des convoitises mondaines, se reposent dans l'amour de Dieu et du prochain, comme il est dit : « Recueillez-vous et reconnaissez que je suis Dieu ^b. » A cette tranquillité du repos s'oppose l'inquiétude désordonnée des voluptés du siècle qui sont comparées aux moucheron ; en effet ces moucheron sont nés à la troisième plaie. Car les soucis du siècle arrivant dans l'âme aveuglent l'œil du cœur et le troublent et le détournent de vaquer à la contemplation divine.

5. Le quatrième précepte est : « Honore ton père et ta mère ^a », auquel est opposée la quatrième plaie des Égyptiens, la mouche des chiens. Car rien ne ressemble davantage aux mœurs d'un chien que de ne point honorer ses parents, ou dans un sens plus spirituel, de ne pas rendre au Dieu Père et à la Mère Église l'hommage d'une foi droite ³.

1. Dans cette recension il n'est plus question des philosophes mais seulement des hérétiques, à propos de la plaie des grenouilles.

2. Ici encore, à la différence du *Serm.* 100 qui a : *memento diem sabbati sanctificare* (*Ex.* 20, 8), la présente recension a *memento ut diem sabbati sanctifices*, conformément à la Vulgate.

3. Cette mention du Dieu Père et de l'Église mère est propre à cette recension. Elle fait penser à CYPRIEN, *Unit. eccl.* 6 (*CCL* 3, p. 253) : « Il ne peut avoir Dieu pour père, celui qui n'a pas l'Église pour mère. » Cependant l'expression est plus forte chez Cyprien.

6. Quintum praeceptum est : *Non mechaberis*^a ; quinta
 25 plaga est mors in pecora ¹Aegyptiorum. Quid est homo, qui
 libidinem suam ratione sibi data in seipso non coher²⁵cet,
 nisi pecus irrationale ? De quibus dicitur : *Et homo, cum in
 honore esset, non ¹intellexit ; comparatus est iumentis insi-
 pientibus, et similis factus est illis*^b. ¹Quid talem sequitur,
 nisi mors aeterna tormentorum ? Ideo homini ratio est data,
³⁰ut castiget se ipsum, et prohibeat in se carnales motus et
 illicitas concupiscentias ; ¹et si laborat hic in continendo
 aliquid, gaudet iterum in remunerando : nam si opus ³⁰fatigat,
 merces consolatur.

7. Sextum praeceptum est : *Non occides*^a ; sexta plaga est,
 pustulae et vulnera ¹in corpore. Tabescunt animae homicida-
 les, ardent ira, bulliunt invidia : quia per iram ¹homicidii
 fraternitatis amor deperit. Sicut vesica et vulnus corpus urit,
 ita et invidia ¹et homicidii voluntas animam urit ; et si posse-
 35 mus videre animas homicidarum, plus ³⁵plangeremus quam
 putrescentia corpora ulceratorum.

8. Praeceptum septimum est : *Non furaberis*^a ; et septima
 plaga est grando in ¹fructibus. Nemo enim habet iniustum
 lucrum sine iusto dampno ; verbi gratia, qui ¹furatur, acqui-
 rit vestem, sed caelesti iudicio amittit fidem. Ubi lucrum, ibi
 dampnum : ¹visibiliter lucrum, invisibiliter dampnum.
 40 Fames frugum in grandinis tempestate ⁴⁰comparatur : fames
 enim meritorum in furto avaritiae acquiritur, et maior fames

397, 32 Tabescunt O¹ : tales sunt Aug.

6. a. Ex. 20, 14 b. Ps. 48, 13

7. a. Ex. 20, 13

8. a. Ex. 20, 15

31-39 cf. CAES., S. 100, 7-8 ; AVG., S. 8, 9-10 (CCL 41, p. 87-88).

6. Le cinquième précepte est : « Tu ne commettras pas
 d'adultère ^a. » La cinquième plaie est la mort survenant dans
 les troupeaux des Égyptiens. Qu'est-ce qu'un homme qui ne
 restreint pas sa passion par la raison qui lui est donnée, sinon
 un troupeau sans raison ? De lui il est dit : « Et l'homme,
 lorsqu'il était à l'honneur n'a pas compris, il s'est égalé aux
 bêtes sans raison et leur est devenu semblable ^b. » Qu'arrive-
 t-il à un tel homme sinon la mort éternelle des tourments ?
 C'est pourquoi la raison est donnée à l'homme pour qu'il se
 châtie et interdise en lui les mouvements charnels et les
 désirs illicites ; et s'il travaille à réprimer quelque chose, il se
 réjouira par contre de la récompense, car si le travail fatigue,
 la récompense console.

7. Le sixième précepte est : « Tu ne tueras pas ^a. » La
 sixième plaie consiste dans les pustules et les blessures sur le
 corps. Les âmes homicides se consomment, brûlent de colère et
 bouillent d'envie parce que, par la colère de l'homicide,
 l'amour fraternel dépérit. Comme une tumeur et une bles-
 sure brûlent le corps, de même l'envie et la volonté d'homi-
 cide brûlent l'âme ; et si nous pouvions voir les âmes des
 homicides, nous pleurerions plus sur elles que sur les corps
 purulents des ulcéreux.

**Celui qui vole
 perd la foi**

8. Le septième précepte est : « Tu ne
 voleras pas ^a. » Et la septième plaie est la
 grêle sur les récoltes. Personne ne fait de
 gain injuste sans subir un juste dommage. Par exemple, celui
 qui vole acquiert un vêtement, mais par un jugement céleste,
 il perd la foi ¹. Là où il y a gain, là il y a dommage : gain
 visible, dommage invisible. Une disette de récoltes est pro-
 duite par une grêle d'orage ; la disette des mérites est acquise
 par le vol qui vient de l'avarice, et plus grande est la disette,

1. « Celui qui vole... perd la foi. » Pour comprendre cette expression, voir
 Serm. 100, 8, p. 335, n. 2.

est ¹et periculosior plaga et gravior est mors interioris hominis quam exterioris.

398 (398) 9. Octavum praeceptum est : *Falsum testimonium non dices* ^a ; octava plaga locusta, ¹animal dente noxium. Quid autem vult falsus testis, nisi mordendo nocere, et consumere ¹mentiendo, apostolo teste, qui ait : *Si mordetis et comeditis invicem, videte ne ab ¹invicem consumamini* ^b ?

5 ⁵10. Nonum praeceptum est : *Non concupisces uxorem proximi tui* ^a ; nona plaga ¹est densae tenebrae. Quae enim tenebrae tam densae sunt, quam caritatis fedus in ¹proximo disrumpere, et castitatis iura in seipso violare ? Qui enim uxorem alterius ¹per adulterium concupiscit, et Spiritum sanctum a seipso repellit, et alium cogit a ¹se pati, quod ipse non vult ab altero pati.

10 ¹⁰11. Decimum praeceptum est : *Non concupisces ullam rem proximi tui* ^a ; decima ¹plaga est mors primogenitorum. Nemo enim operatur bene, nisi fides praecesserit. ¹O homo, primogenitus tuus est rationalis fides tua : omnia enim opera tua bona filii ¹tui sunt spirituales, qui fiunt in caritate. Si rem alienam concupiscis occulte, interius ¹fidem perdis, et ecce primogenitum perdis. Qui fidem perdiderit, quid amplius habet ¹⁵perdere ? Sicut in filiis ad ius hereditarium nihil carius est primogenito, ita ad capessen¹dam hereditatem aeternam nihil fortius est fide, *quae per caritatem operatur* ^b.

15 12. Sciendum quoque est, decem praecepta legis duobus praeceptis evangelicis, ¹id est, dilectione Dei et proximi impleri. Nam tria praecepta, quae in priori tabula ¹conscripta fuere, ad dilectionem Dei pertinent ; in secunda vero

398, 13 qui : que O¹

9. a. Ex. 20, 16 b. Gal. 5, 15

10. a. Ex. 20, 17a

11. a. Ex. 20, 17b b. Gal. 5, 6

398, 1-6 cf. CAES., S. 100, 9-10 ; AVG., S. 8, 11-12 (CCL 41, p. 88-89).

10-16 cf. CAES., S. 100, 11 ; AVG., S. 8, 13 (CCL 41, p. 89-90).

17-33 cf. AVG., S. 9, 7 (CCL 41, p. 120-122).

plus dangereux est le dommage, plus grave la mort de l'homme intérieur que celle de l'homme extérieur.

9. Le huitième précepte est : « Tu ne diras pas de faux témoignage ^a. » La huitième plaie est la sauterelle, insecte nuisible par ses mandibules. Que veut le faux témoin sinon nuire en mordant et détruire en mentant ? L'Apôtre en est témoin, lui qui dit « Si vous vous mordez, et vous dévorez les uns les autres, prenez garde à ne pas vous entre-détruire ^b. »

10. Le neuvième précepte est : « Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain ^a. » La neuvième plaie consiste dans d'épaisses ténèbres. Y a-t-il de plus épaisses ténèbres que de rompre le lien de la charité dans le prochain et de violer en soi la loi de la chasteté ? Celui qui, en effet, convoite la femme d'un autre par l'adultère, éloigne de lui l'Esprit saint et oblige un autre à souffrir de lui ce que lui-même ne veut pas souffrir d'un autre.

11. Le dixième précepte est : « Tu ne convoiteras aucun bien de ton prochain ^a. » La dixième plaie est la mort des premiers-nés. Personne, en effet, n'agit bien si la foi n'a précédé. O homme, ton premier-né est ta foi raisonnable ! En effet, toutes tes bonnes œuvres sont tes fils spirituels qui surviennent dans la charité. Si tu désires secrètement le bien d'autrui, intérieurement tu perds la foi, et voici que tu perds ton premier-né. Celui qui a perdu la foi, qu'a-t-il de plus à perdre ? De même que parmi les fils rien n'est plus cher que le premier né en raison du droit d'héritage, de même pour gagner l'héritage éternel, rien n'est plus fort que la foi « qui opère par la charité ^b ».

Les dix préceptes et l'Évangile

12. Il faut savoir aussi que les dix préceptes de la Loi sont accomplis par les deux préceptes évangéliques, c'est-à-dire l'amour de Dieu et du prochain. Car les trois préceptes qui furent écrits sur la première table se rapportent à l'amour de Dieu ; mais sur la seconde table sont inscrits sept précep-

20 tabula septem prae²⁰cepta inscripta sunt, quorum unum est :
Honora patrem et matrem tuam^a : quae omnia ¹proculdubio
 ad dilectionem proximi pertinere dinoscuntur. Et hoc est
 quod in evangelio ¹legimus Dominum dixisse : *In hiis duo-*
bus praeceptis tota lex pendet et prophetae^b. ¹Et item
 Iacobo dicente apostolo legimus : *Qui autem offenderit in*
uno, factus est ¹omnium reus^c. Quid est, in uno offendere, et
 25 omnia perdere, nisi de caritatis praecepto ²⁵cecidisse, sine
 qua iuxta apostolum nihil in virtutibus prodesse ostenditur,
 et in omni¹bus aliis praeceptis offendisse ?

13. Haec quoque decem praecepta decem cordarum psal-
 terio comparantur^a : ¹tria in una tabula, ad Deum pertinen-
 tia : septem in altera tabula, ad proximum ; quorum ¹pri-
 mum est : *Honora patrem tuam et matrem tuam*^b,
 30 secundum : *Non mechaberis*^c, ³⁰tertium : *Non occides*^d,
 quartum : *Non furtum facies*^e, quintum : *Non falsum testi-*
monium ¹dices^f, sextum : *Non concupisces uxorem proximi*
tui^g, septimum : *Non concupisces ¹ullam rem proximi tui*^h.
 Haec septem iunge ad tria prima, ut cantare possis canticum
¹novum decem cordarum ; quas cordas si ordinate tangis,
 utrumque eris, et citharista ¹et venator, et cadent ante te
 35 decem bestiae saevissimae. Si tangis primam cordam, ³⁵qua
 unus colitur Deus, cecidit bestia superstitionis ydolatriae.
 Tangis secundam, ¹qua non accipis nomen Domini Dei tui in
 vanum : cecidit bestia erroris nefandarum ¹heresum. Tangis
 tertiam, ubi pro spe quietis facis quicquid facis : interficitur
 crudelior ¹ceteris bestiis, id est, amor saeculi huius. Tangis
 399 quartam cordam, qua parentes hono(399)rantur : occiditur
 bestia impietatis. Tangis quintam cordam, *Non mechaberis* :
 cadit ¹bestia, id est, omnium libidinum immunditia. Tangis

12. a. Ex. 20, 12 b. Matth. 22, 40 c. Jac. 2, 10 d. cf. I Cor. 13, 3

13. a. cf. Ps. 143, 9 b. Ex. 20, 12 c. Ex. 20, 14 d. Ex. 20, 13 e. Ex. 20,
 15 f. Ex. 20, 16 g. Ex. 20, 17a h. Ex. 20, 17b

33-399, 10 cf. Avg., S. 9, 13 (CCL 41, p. 132-134).

tes dont l'un est : « Honore ton père et ta mère^a. » Nous savons sans aucun doute que tous se rapportent à l'amour du prochain. Et c'est ce que nous lisons dans l'Évangile : le Seigneur a dit : « A ces deux commandements se rattachent toute la Loi et les prophètes^b. » Et de même nous lisons que l'apôtre Jacques dit : « Qui a enfreint un seul précepte est devenu coupable à l'égard de tous^c. » Qu'est-ce à dire enfreindre un seul précepte et tout perdre, sinon avoir manqué au précepte de la charité sans laquelle, selon l'Apôtre, on montre que rien n'est plus utile dans nos vertus^d, et avoir ainsi manqué à tous les autres commandements ?

**Les dix préceptes
 et les dix cordes
 du psaltérion^a**

13. Ces dix préceptes de la Loi sont aussi comparés aux dix cordes du psaltérion^a ; trois sur une table se réfèrent à Dieu, sept sur une autre table se réfèrent au prochain. Le premier d'entre eux est : « Honore ton père et ta mère^b » ; le deuxième : « Tu ne commettras pas d'adultère^c » ; le troisième : « Tu ne tueras pas^d » ; le quatrième : « Tu ne voleras pas^e » ; le cinquième : « Tu ne diras pas de faux témoignage^f » ; le sixième : « Tu ne désireras pas la femme de ton prochain^g » ; le septième : « Tu ne convoiteras pas le bien d'autrui^h. » Joins à ces sept les trois premiers afin de pouvoir chanter le cantique nouveau des dix cordes ; ces cordes, si tu les touches avec ordre, tu seras à la fois cithariste et chasseur, et dix bêtes féroces tomberont devant toi. Si tu touches la première corde — honorer un seul Dieu —, tombe la bête de la superstition idolâtrique. Tu touches la deuxième — ne pas prendre le nom de Dieu en vain —, tombe la bête de l'erreur des néfastes hérésies. Tu touches la troisième — tout ce qu'on fait, le faire en vue de l'espoir du repos éternel —, la plus cruelle des autres bêtes, l'amour de ce monde, est mise à mort. Tu touches la quatrième corde — honorer ses parents —, la bête de l'impiété est tuée. Tu touches la cinquième corde — « Tu ne commettras pas d'adultère » — et une bête tombe, celle de l'impureté de

sextam cordam, *non occides* : ¹suffocatur bestia crudelitatis et irae. Tangis septimam cordam, *Non furtum facies* : ¹perit bestia rapacitatis. Tangis octavam cordam, *Non falsum testimonium dices* : ⁵cadit bestia falsitatis. Tangis nonam, *Non concupisces uxorem proximi tui* : eliditur ¹bestia cogitationis adulterinae. Aliud est cogitationi non consentire, aliud est opere ¹non perpetrare ; et ideo duo sunt praecepta contra fornicationem : ibi *Non mecha¹beris*, hic *Non concupisces uxorem proximi tui*. Tangis decimam, *Non concupisces¹ rem proximi tui* : interficitur bestia omnium malorum <radix> cupiditas ¹.

10 Ita cadentibus ¹⁰omnibus bestiis securus cantabis : *Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus¹ meas ad praellium, et digitos meos ad bellum¹*. Non solum has primarias decem bestias ¹occidis, sed earum quoque catulos ; nam multa capita sunt sub istis capitibus : in ¹singulis cordis, non singulas bestias, sed greges bestiarum interficis. Et tunc cantabis ¹canticum cum amore et dilectione decem cordarum Domino Deo tuo, qui est miseri¹⁵cordia et refugium tuum ^k, susceptor tuus et liberator tuus, liberans animam tuam de ¹ore leonis ¹et de medio catulorum leonum ^m.

Isti sunt thesauri nostri *etc. ut supra p. 396 a l. 14 ad finem.*

399, 9 radix *suppl. Mor.*

13. i. cf. I Tim. 6, 10 i. Ps. 143, 1 k. cf. Ps. 143, 2 l. cf. Ps. 21, 22 m. Ps. 56, 5

toutes les mauvaises inclinations. Tu touches la sixième corde — « Tu ne tueras pas » — et la bête de la cruauté et de la colère est étouffée. Tu touches la septième corde — « Tu ne voleras pas » — et la bête de la rapacité périt. Tu touches la huitième corde — « Tu ne diras pas de faux témoignage » — et la bête de la fausseté tombe. Tu touches la neuvième — « Tu ne désireras pas la femme de ton prochain » — et la bête des pensées adultères est chassée. C'est une chose de ne pas consentir à une pensée et une autre de ne pas commettre un acte ; et c'est pourquoi il y a deux préceptes contre la fornication : « Tu ne commettras pas d'adultère », et ici : « Tu ne désireras pas la femme de ton prochain. » Tu touches la dixième corde — « Tu ne convoiteras pas le bien d'autrui » — et la cupidité, racine de tous les maux ¹, est tuée.

Ainsi, ayant tué toutes les bêtes, tu chanteras avec assurance : « Béni soit le Seigneur mon Dieu qui conduit mes mains au combat et mes doigts pour la bataille ¹. » Non seulement tu tueras ces dix premières bêtes, mais aussi leurs rejetons ; car beaucoup de têtes sont sous ces têtes. Dans chaque cœur, ce ne sont pas des animaux un par un mais des troupeaux de bêtes que tu as à tuer. Et alors tu chanteras avec amour et dilection le cantique des dix cordes au Seigneur ton Dieu qui est miséricorde et ton refuge, ton aide et ton libérateur ^k, délivrant ton âme de la gueule du lion ¹ et « du milieu des lionceaux ^m ».

Voilà nos trésors ¹

1. Ici finit la recension propre au manuscrit O¹.

SERMO CI

**De eo quod scriptum est :
Induravit Dominus cor Pharaonis**

20 ²⁰1. Quotiens lectio illa recitatur, fratres carissimi, in qua frequenter ¹audivimus cor Pharaonis Dominum indurasse, non solum laicis, sed ¹etiam aliquibus clericis solet scrupulum generare. Dicunt enim aliqui ¹intra se : cur iniquitas illa Pharaoni inputatur, cum Dominus cor ¹illius obdurasse referatur ? et quia de hac re inmundissimi Manichaei ²⁵sacrilego furore scripturam veteris testamenti reprehendere solent, rogo ¹vos, fratres carissimi, diligenter adtendite, quia, etsi non quantum ¹debemus, certe vel quantum possumus, breviter volumus caritati ¹vestrae suggerere, qualiter obdurationem illam debeatis accipere.

Sermo CI : B¹ B² O¹ H¹ H³ H⁴ H¹² H⁴⁰ H⁷⁸
399, 18 scriptum est : *om.* B¹ dictum H⁷⁸ || 19 induravit Dominus : induratum est H⁷⁸ || 20 carissimi : dilectissimi H⁷⁸ || 21 audivimus : audimus H⁴⁰ || 22 generare : generari O¹H¹ || 23 intra O¹ : inter *cell.* || cur : enim *add.* O¹H^{4.40.78} ei H³ || Pharaoni : Pharaonis H¹ *om.* H³ || 24 obdurasse : indurasse O¹ || 25 solent : volunt H⁷⁸ || 26 etsi : si H⁷⁸

1. a. Ex. 9, 12

399, 24-25 cf. CAES., S. 125, 1, 3 ; 127, 1.

1. A cette difficulté soulevée par la phrase de l'Écriture : « Le Seigneur endurecit le cœur de Pharaon », Origène a essayé de répondre à deux endroits *Hom. Ex.* 4, 2 (SC 321, p. 120-122) et *Princ.* 3, 1, 7-12 (SC 268, p. 41-76). Césaire s'est inspiré de ces commentaires, dans la traduction de Rufin, pour répondre à son tour à ce problème.

SERMON CI

**Sur ce qui est écrit :
« Le Seigneur endurecit le cœur de Pharaon ^a »**

1. Toutes les fois que l'on fait cette lecture, frères très chers, où nous avons entendu que le Seigneur a endureci le cœur de Pharaon, elle suscite habituellement une difficulté non seulement chez les laïcs, mais aussi chez quelques clercs. Certains en effet se disent : Pourquoi imputer cette iniquité à Pharaon si l'on nous rapporte que c'est le Seigneur qui a endureci son cœur ¹ ? Et puisque c'est à ce sujet que les immondes manichéens ont l'habitude d'attaquer avec une fureur sacrilège l'Écriture de l'Ancien Testament ², je vous en prie, frères très chers, faites bien attention : car nous voulons exposer rapidement à votre charité, je ne dis pas autant que nous le devons, du moins autant que nous le pouvons, comment vous devez comprendre cet endurecissement.

2. Les manichéens, qui ne manquaient aucune occasion pour critiquer l'Ancien Testament, trouvaient là un argument de choix pour montrer l'injustice du Dieu de l'Ancien Testament ; cf. *Serm.* 125, 1, 3 ; 127, 1 où Césaire s'attaque aux manichéens presque dans les mêmes termes. ORIGÈNE, *Princ.* 3, 1, 8 (SC 268, p. 48-52) s'en prend aussi aux hérétiques qui affirmaient, à partir de ce texte, qu'il n'était pas en notre pouvoir de faire notre salut. Lorsqu'il écrivit son *Peri Archôn*, vers 230, il ne pouvait pas connaître la doctrine de Mani, qui ne fut prêchée qu'à partir de 240.

400 (400) 2. Primo hoc fideliter et firmiter credat dilectio vestra, quia ¹numquam Deus prius deserit hominem, nisi prius ab homine deserat¹tur. Cum enim et semel et secundo et tertio unusquisque gravia ¹peccata commiserit, expectat tamen illum Deus, sicut per prophetam ⁵dicit, *ut convertatur et vivat*^a; cum vero in peccatis suis coeperit ¹permanere, de multitudine peccatorum nascitur desperatio, ex despe¹ratione obduratio generatur.

Dum homines negligentibus in primis ¹despiciunt peccata sua, quia parva sunt, crescentibus minutis peccatis ¹adduntur etiam crimina, et cumulum faciunt, et demergunt; quod ¹⁰cum factum fuerit, impletur illud quod scriptum est: *Peccator, cum venerit in profundum malorum, contempnit*^b. De talibus ¹et apostolus ait: *An ignoras, quod patientia Dei ad paenitentiam ¹te adducit? Tu autem secundum duritiam cordis tui et cor inpa¹nitens thesaurizas tibi iram in die irae*^c. De tali obduratione etiam ¹⁵alibi legimus: *Equus indomitus evadit durus, et filius remissus ¹evadit praeceps*^d. Et iterum de corrigendo filio scriptura loquitur: ¹*Tunde, ait, latera filii tui, dum infans est, ne induret, et non ¹consentiat tibi*^e.

Ista enim testimonia scripturarum ideo caritati ¹vestrae insinuare volui, ut intellegatis quia obduratio non Dei poten-

400, 1 Primo: primum H⁷⁸ || 4 prophetam: prophetiam H⁷⁸ || 7 Dum: enim add. H⁷⁸ || 9 et²: ac H⁷⁸ || 12 et om. H⁷⁸ || ait: dicit H⁷⁸ || An om. H⁴⁰ || 14 irae: et revelationis iusti iudicii Dei add. H⁷⁸ || tali obduratione: Talem obdurationem B¹ || etiam om. H⁷⁸ || 17 ait om. H⁷⁸ || filii tui: eius B¹ || induret: induretur B¹H⁴⁰

2. a. Éz. 33, 11 b. Prov. 18, 3 (*Vulg.*) c. Rom. 2, 4-5 d. Sir. 30, 8 e. Sir. 30, 12

400, 11-18 cf. OR., *Princ.* 3, 1, 11-12 (SC 268, p. 66, 70).

1. Cette expression fait penser à plusieurs passages d'Aug., *Enarr. in Ps.* 145, 9 (CCL 40, p. 2111): ... *incipi desiderare, incipi quaerere et agnoscere eum a quo factus es. Non enim deseret opus suum, si ab opere suo non deseratur; Conf. IV, XI, 16 (CCL 27, p. 48): ... ibi est locus quietis inperturbabilis, ubi non deseritur amor, si ipse non deserat, etc.*

**Dieu endureit un cœur
par sa patience,
non par sa puissance**

2. Tout d'abord, que votre charité en soit convaincue avec foi et fermeté: Dieu ne commence jamais à abandonner l'homme, s'il n'est d'abord abandonné par l'homme¹. En effet, alors que quelqu'un a commis de graves péchés une première fois et une deuxième et une troisième, Dieu cependant l'attend, ainsi qu'il le dit par la bouche du prophète, « pour qu'il se convertisse et qu'il vive^a ». Mais quand il a commencé à s'installer dans ces péchés, de la multitude des péchés naît le désespoir et le désespoir engendre l'endurcissement.

D'abord les hommes négligents ne tiennent pas compte de leurs péchés parce qu'ils sont petits. Puis, à leurs menus péchés qui augmentent, finissent par s'ajouter des fautes graves qui s'accumulent et font plonger; lorsque cela arrive, s'accomplit ce qui a été écrit: « Lorsque le pécheur a atteint les profondeurs du mal, il s'en moque^b. » C'est aussi au sujet de tels hommes que l'Apôtre dit aussi: « Ignores-tu que la patience de Dieu te conduit à la pénitence? Mais toi, cœur impénitent, à cause de la dureté de ton cœur, tu amasses sur toi un trésor de colère pour le jour de colère^c. » A propos d'un tel endureissement, nous lisons encore dans un autre endroit: « Un cheval qui n'est pas dompté devient rétif et un enfant laissé à lui-même se pervertit^d. » Et l'Écriture dit encore au sujet du fils qui doit être corrigé: « Frappe les côtes de ton fils tant qu'il est enfant, de crainte qu'il ne s'endurcisse et ne te désobéisse^e. »

J'ai voulu, en effet, proposer à votre charité ces témoignages scripturaires³ pour que vous compreniez que l'endurcis-

2. Ce verset associé à Éz. 33, 11 comme dans le *Serm.* 65, 1 est sans doute un de ces *testimonia* dont Césaire parle un peu plus loin.

3. Il s'agit des *testimonia* ou groupes de versets bibliques choisis en vue d'étayer une vérité de foi ou de morale. Cf. l'Introd., p. 57-60; voir aussi p. 362, n. 1; p. 365, n. 1.

20 tia ²⁰compellente perficitur, sed Dei remissione vel indulgentia generatur ; ac ¹sic Pharaonem non divina potentia, sed divina patientia credenda ¹est obdurasse. Denique quotiens eum Dei plaga percussit, adflictus ¹paenituit ; adubi ei remissionem divina indulgentia dedit, iterum ¹se in superbiam elatus erexit. Hoc ergo definitissime credite, fratres, ²⁵et hoc intellegite, quia quotiens Dominus dixit *Ego indurabo cor* ¹*Pharaonis* [†], non aliud intellegi voluit, nisi : Ego, inquit, suspendo ¹plagas meas, et flagella removendo eum per indulgentiam meam ¹contra me obdurari permitto.

3. Sed forte aliquis dicat : quare illum Deus parcendo ³⁰indurari fecit, et quare flagella removit ? Hoc loco ego securus respondeo : ¹ideo Deus totiens flagella removit, quia Pharaon pro ingenti cumulo ¹peccatorum suorum non tamquam filius ad emendationem meruit (401) corripit, sed tamquam hostis permissus est indurari. Tanta enim ¹illius iniquitates praecesserant, et Deum totiens sacrilego ausu contemp¹serat, ut in illo impleretur quod de talibus Spiritus sanctus dixit : ¹*In laboribus hominum non sunt, et cum* ⁵*hominibus non flagella⁵buntur : ideo tenuit eos superbia eorum, operti sunt iniquitate¹ et impietate sua, prodiit quasi ex adipe iniquitas eorum^a. Ecce¹ qualiter induratur, qui ad correctionem castigari a Domino non mere¹tur.*

De illis autem, quos indurari Dei misericordia non permittit, ¹quid scriptum est ? *Flagellat Deus omnem filium, quem*

400, 23 adubi H⁴ : at ubi m *cott.* || ei om. H⁷⁸ || remissionem : remissio O¹H^{4.40.78} || indulgentia : indulgentiam O¹H⁴⁰ || 25 intelligite : fratres *add.* H⁷⁸ || quotiens : Deus *add.* H⁷⁸ || 26 Pharaonis : eius H⁷⁸ || suspendo : suspendendo H³ || 27 removendo om. O¹B^{1.2}H^{1.40} || eum : unde eum O¹B^{1.2}H^{1.40} || 29 indurari : indurare H^{1.4.78} || 30 fecit : fecerit H^{40.78} || removit : removerit H^{40.78}
401, 4 laboribus : labore H⁴⁰ || 5 eorum om. H⁴⁰ in finem *add.* H⁷⁸ || 8 indurari : indurare H³ || 11 Deus : Dominus H⁴⁰ || et om. H⁷⁸ || 12 in : ex H⁷⁸

2. f. Ex. 4, 21
3. a. Ps. 72, 5-7

sement n'est pas provoqué par la puissance contraignante de Dieu, mais qu'il est une conséquence du pardon et de l'indulgence de Dieu. Et ainsi, il faut croire que c'est, non pas la puissance divine, mais la patience divine qui a provoqué l'endurcissement de Pharaon. D'ailleurs, chaque fois qu'un fléau de Dieu l'a atteint, il s'est affligé et s'est repenti, mais dès que l'indulgence de Dieu lui a accordé un répit, emporté par l'orgueil, il s'est révolté de nouveau. Croyez donc cela d'une manière absolument inébranlable, mes frères, et comprenez ceci : chaque fois que le Seigneur a dit : « J'endurcirai le cœur de Pharaon ^f », il n'a pas voulu faire entendre autre chose que ceci : Je suspends mes fléaux et, en les écartant, je permets qu'il s'endurcisse contre moi.

Pharaon n'a pas mérité d'être corrigé

3. Mais quelqu'un dira peut-être : « Pourquoi Dieu l'a-t-il endurci en l'épargnant et pourquoi a-t-il écarté les fléaux ? » A cette question je réponds moi-même avec assurance : si Dieu a écarté tant de fois les fléaux, c'est parce que Pharaon, en raison des nombreux péchés qu'il avait accumulés, n'a pas mérité d'être corrigé comme un fils pour s'amender, mais il a été laissé libre de s'endurcir comme un ennemi. En effet, il avait déjà commis tant d'iniquités et si souvent méprisé Dieu avec une audace sacrilège, qu'en lui s'accomplissait ce que l'Esprit Saint dit à propos de tels hommes : « Aux peines des hommes, ils ne participent pas et avec les hommes, ils ne seront pas frappés ; c'est pourquoi leur orgueil les a tenus, leur iniquité et leur impiété les ont recouverts ; leur iniquité est pour ainsi dire sortie de leur graisse ^a. » Voilà comment est endurci celui qui ne mérite pas d'être châtié par le Seigneur pour son amendement.

Mais de ceux que la miséricorde de Dieu ne laisse pas s'endurcir, que dit l'Écriture ? « Dieu frappe tout fils qu'il

10 *recipit*^b ; ¹⁰ et iterum : *Ego, quos amo, arguo et castigo*^c ; et iterum : *Quem*¹ *enim diligit Deus, et corripit*^d. De hac obduratione etiam propheta¹ in persona populi ad Dominum clamat, dicens : *Indurasti cor nostrum*¹ *ne timeremus te*^e ; quod utique non est aliud, nisi, Deseruisti cor¹ nostrum, ne converteremur ad te. Quam rem multis praecedentibus
15 ¹⁵ *sacrilegiis in populo Iudaeorum impletam esse cognoscimus.*

4. Nemo ergo cum paganis aut Manichaeis Dei iustitiam reprehendere aut culpae praesumat ; sed certissime credat, quod Pharaonem¹ non Dei violentia sed propria iniquitas et indomabilis superbia contra¹ Dei praecepta totiens fecerit
20 obdurari. Quid est autem, quod dixit²⁰ Deus : *Ego indurabo cor eius*^a, nisi, cum ab illo ablata fuerit gratia mea, obduret illum nequitia sua ?

Et ut hoc evidentius possit agnosci, aliquam similitudinem de rebus visibilibus caritati vestrae proponimus. Sicut enim quotiens nimio frigore aqua constringitur, solis calore
25 ²⁵ *superveniente resolvitur, et discedente eodem sole iterum obduratur*,²⁵ ita nimio peccatorum frigore refrigescit caritas multorum^b, et velud¹ *glacies obdurantur* : et cum eis iterum

401, 15 impletam : impletum H⁷⁸ || cognoscimus : cognovimus H⁴⁰ || 19 autem om. H⁷⁸ || 20 mea : et add. H⁷⁸ || 21 obduret : obduraret H⁷⁸ || 23 nimio : nimirum H⁴⁰ || 25 frigore refrigescit : frigescit frigore H⁷⁸

3. b. Hébr. 12, 6 c. Apoc. 3, 19 d. Prov. 3, 12 e. Is. 63, 17

4. a. Ex. 4, 21 b. cf. Matth. 24, 12

401, 10 cf. OR., *Princ.* 3, 1, 12 (SC 268, p. 70).
23-27 cf. OR., *Princ.* 3, 1, 11 (SC 268, p. 62).

1. Ces trois citations que l'on retrouve dans le même ordre dans le *Serm.* 5, 3 constituent encore un *testimonium*.

2. Césaire, en quelques lignes, juxtapose deux explications de l'endurcissement de Pharaon : l'explication naturelle du démérite et l'explication augustinienne du retrait de la grâce : « Dieu n'endurcit pas l'homme en lui inspirant la malice, mais en lui refusant sa miséricorde » (*Epist.* 194, *PL* 33,

agréé^b », et encore : « Moi, ceux que j'aime, je les reprends et les châtie^{c 1} », et encore : « Car celui qu'il aime, Dieu le reprends^d. » C'est encore au sujet de cet endurcissement qu'au nom du peuple le prophète crie vers le Seigneur : « Tu as endurci notre cœur pour que nous ne te craignons pas^e », paroles qui n'ont pas d'autre sens que celui-ci : Tu as abandonné notre cœur afin que nous ne nous tournions pas vers toi. C'est à quoi en arriva, nous le savons, le peuple des juifs après de nombreux sacrilèges.

L'endurcissement vient du retrait de la grâce

4. Que personne donc, comme les païens ou les manichéens, n'ait l'audace de blâmer ou d'accuser la justice de Dieu, mais croyons très fermement que ce qui a si souvent endurci Pharaon contre les commandements de Dieu, ce n'est pas la contrainte exercée par Dieu, mais sa propre iniquité, son indomptable orgueil. Au reste que veulent dire ces paroles de Dieu : « Pour moi, j'endurcirai son cœur^a », sinon : Quand ma grâce lui aura été retirée, sa méchanceté l'endurcira² ?

Et pour qu'on puisse reconnaître cette vérité avec plus d'évidence, c'est une autre comparaison tirée des choses visibles que nous proposons à votre charité. Ainsi l'eau, chaque fois qu'elle est gelée par la rigueur du froid, fond quand survient la chaleur du soleil³, et dès que ce même soleil se retire, elle durcit ; de la même façon c'est par le froid rigoureux des péchés que se refroidit la charité de beaucoup^b qui se durcissent comme de la glace et fondent quand

879). Et ce mélange obscurcit l'ensemble de l'homélie. Pourquoi Dieu ne permet-il pas à tous les hommes de s'amender ? Ou bien c'est en raison de leur iniquité ou bien à cause des jugements impénétrables de Dieu, ce qui nous renvoie à la solution énoncée dans l'opuscule sur la grâce, mais ici l'explication est moins hautaine et elle s'ajoute à la première explication naturelle qui suffirait aux semi-pélagiens. Cf. LEJAY, p. 69-70. C'est pourquoi ce sermon pourrait avoir été composé après la Concile d'Orange de 529.

3. ORIGÈNE, *Princ.* 3, 1, 11, (SC 268, p. 62) avait déjà utilisé la similitude du soleil, mais l'avait traitée d'une autre façon. Cf. l'Introd. p. 53, n. 4.

calor divinae misericordiae ¹supervenerit, resolvuntur ; ille utique calor, de quo scriptum est : *Nec est qui se abscondat a calore eius* ^c. Quod etiam erga Pharaonem ¹impletum esse cognoscimus, a quo quotiens flagella remota sunt, ³⁰contra Deum se obduratus erexit ; quotiens vero adflictus est, humiliter ¹supplicavit.

5. Quare autem Deus noster non omnes ita misericorditer flagellat, ¹ut nullum contra se obdurari permittat ? Aut illorum iniquitati, ¹qui obdurari merentur, ascribendum est, aut ad inscrutabilia Dei (402) iudicia referendum, quae plerumque sunt occulta, numquam tamen ¹iniusta. Nobis ergo sufficiat pie et humiliter credere illud, quod ¹apostolus dixit : *Numquid iniquitas apud Deum ? Absit* ^a ; et illud, ¹quod in cantico consuevimus psallere : *Deus fidelis, in quo non est* ⁵*iniquitas* ^b. Unde, sicut iam superius suggessi, de Pharaone hoc sine ¹aliqua dubitatione credamus, quod eum non tam Dei potentia quam ¹Dei patientia fecerit obdurari. Quam rem etiam ipso confitente ¹evidenter agnoscimus ; sic enim ipse, cum castigaretur, iustitia ¹compellente professus est : *Dominus iustus, ego autem et populus* ¹⁰*meus impii* ^c.

Qua ergo conscientia christianus Deum iniustum esse ¹conqueritur, quem iustum etiam rex impius confitetur ? Nam et in ¹tantum non eum Deus inrevocabiliter obduravit, ut post decem plagas populum Dei non solum dimitteret, sed

401, 30 vero : ergo H⁷⁸ || 33 obdurari : obdurare H^{1.3.4} ||
402, 5 superius : supra H⁷⁸ || 7 obdurari : obdurare H⁷⁸ || 8 agnoscimus : cognoscimus H^{1.3} || 11 rex : peccator H⁷⁸

4. c. Ps. 18, 7

5. a. Rom. 9, 14 b. Deut. 32, 4 c. Ex. 9, 27

402, 1-2 cf. CAES., S. 91, 3.

leur arrive de nouveau la chaleur de la miséricorde divine. C'est bien sûr de cette chaleur qu'il a été écrit : « Il n'est personne pour se soustraire à sa chaleur ^c. » Or nous savons que cela s'est accompli à l'égard de Pharaon : chaque fois que les fléaux se sont écartés de lui, il s'est endurci et s'est révolté contre Dieu, mais chaque fois qu'il a été frappé, il a supplié humblement.

**Pourquoi Dieu
ne châtie pas
tous les pécheurs**

5. Mais pourquoi notre Dieu ne frappe-t-il pas aussi miséricordieusement tout le monde pour ne permettre à personne de s'endurcir contre lui ?

Ou bien, il faut mettre cela au compte de l'iniquité de ceux qui méritent d'être endurcis, ou bien il faut s'en remettre aux jugements impénétrables de Dieu qui sont la plupart du temps cachés, mais jamais injustes ¹. Qu'il vous suffise de croire avec piété et humilité ce qu'a dit l'Apôtre : « Y aurait-il chez Dieu de l'iniquité ? Certes non ^a ! » et ce que nous avons l'habitude de psalmodier dans le cantique : « Dieu est fidèle, en lui il n'y a pas d'iniquité ^b ². » Aussi, comme je l'ai déjà suggéré plus haut, croyons sans l'ombre d'un doute que Pharaon a été endurci moins par la puissance de Dieu que par sa patience. Son propre aveu nous fait reconnaître avec évidence cette vérité. En effet, voici qu'il avoue lui-même au moment du châtement, obligé d'être équitable : « Le Seigneur est juste, mais mon peuple et moi nous sommes impies ^c. »

Comment, en conscience, un chrétien peut-il se plaindre de l'injustice de Dieu, alors que même un roi impie reconnaît sa justice ? Dieu est en effet si loin de l'avoir endurci d'une manière irrévocable qu'après les dix plaies, non seulement il laissa aller le peuple de Dieu, mais il le pressa même de partir.

1. De nouveau Césaire juxtapose les deux explications de l'endurcissement de Pharaon : le démerite de ce dernier ou les jugements insondables de Dieu.

2. Le Cantique de Moïse (Deut. 32), en usage dans le Bréviaire romain, était déjà utilisé dans la liturgie à Arles au temps de Césaire.

etiam exire compelleret : ¹quod enim decem plagis percussus
 15 fecisse legitur, post primam ¹⁵castigationem implere potuisse
 cognoscitur. Quam rem etiam circa ¹vernaculos nostros exer-
 cere consuevimus, quos nimis delicate aut satis ¹remisse
 nutrimus, vel quibus frequenter peccantibus indulgemus.
¹Cum enim peiores de ipsa remissione redduntur, solemus et
 hiis ¹exprobrantes dicere : ego te talem feci, ego tibi parcendo
 20 proterviam ²⁰tuam neglegentiamque nutrivi ; et haec non
 ideo dicimus, quod ex ¹voluntate nostra in tantam sint super-
 biam devoluti, sed quia magis ¹de bonitate vel indulgentia
 nostra fuerint obdurati. Ita et Deus de Pha'raone fecisse
 dinoscitur : dum ab illo pro ineffabili benignitate plagas
¹suspendit, ille obdurato corde contra Deum superbus erigi-
 tur.
 25 ²⁵6. Ego vobis, fratres carissimi, haec suggerendo quasi
 indicula ¹quaedam de re tam obscura insinuare curavi ; vos
 vero, si pio et ¹fideli animo, sicut consuestis, scripturae divi-
 nae sacramenta perspi¹citis, Domino donante plenius, quid
 rei veritas habeat, cognoscetis. ¹Nos vero, fratres carissimi,
 30 qui in veritate cognoscimus, quod ex ³⁰multitudine peccato-
 rum desperatio nascitur, et ex desperatione obdu¹ratio gene-
 ratur, secundum illud quod supra dictum est : *Peccator ¹cum*
venerit in profundum malorum, contempnit^a, quotiens
 nobis ¹aliqua peccata subrepserint, sine ulla dilatione medi-

402, 18 et hiis : eis H⁷⁸ || 19 proterviam : propter superbiam H⁷⁸ || 20 ex :
 extra H⁷⁸ || 21 nostra om. H⁷⁸ || 23-24 plagas suspendit : plaga suspenditur
 H⁴ || 26 quaedam : quod H⁷⁸ || de re tam H^{4,78} : directa et H⁴⁰ directam
 B^{1,2}H¹ directe O¹ || 27 perspicitis : percipitis H⁴⁰ || 28 cognoscitis :
 agnoscitis H⁷⁸ || 33 dilatione H^{3,4} : dubitatione O¹H¹ mora H⁴⁰

6. a. Prov. 18, 3 (*Vulg.*)

15-22 cf. OR., *Princ.* 3, 1, 11 (*SC* 268, p. 64, 66).

1. FAUSTE, *Grat.* 2, 1 (*CSEL* 21, p. 59) avait lui aussi repris cette image des
 serviteurs insuffisamment châtiés. Mais Césaire a sans doute le modèle
 origénien devant les yeux, car l'expression *Ego talem feci* est littéralement
 reprise à Origène. Ainsi le semi-pélagien Fauste et l'augustinien modéré
 Césaire ont tous deux puisé leur exégèse de ce texte difficile au même
 passage du *De Principiis* d'Origène. Mais, comme le remarque P. Lejay,

Ce qu'il a fait après avoir été frappé de dix plaies, on voit bien
 qu'il aurait pu l'accomplir après la première correction ;
 cela, nous avons même coutume de le faire à l'égard de nos
 esclaves que nous entretenons avec trop de délicatesse et
 d'indulgence, et nous leur pardonnons souvent quand ils
 pèchent. Lorsque cette indulgence les a rendus pires, nous
 avons aussi l'habitude de leur dire par manière de reproches :
 C'est moi qui t'ai fait ainsi, c'est moi qui en t'épargnant ai
 nourri ton insolence et ta paresse. Et nous ne voulons pas dire
 par-là que nous les avons entraînés volontairement dans un
 pareil orgueil, mais plutôt que notre bonté ou notre indul-
 gence les a endurcis ¹. Telle fut la conduite de Dieu à l'égard
 de Pharaon ; lorsque, dans son ineffable bonté, il éloigne de
 lui les plaies, l'autre, après avoir endurci son cœur, dans son
 orgueil, se dresse contre Dieu.

**Il faut savoir
 reconnaître ses péchés
 pour être pardonné**

6. Pour moi, frères très chers,
 en vous conseillant cela, j'ai pris
 soin de vous poser comme des
 jalons sur un sujet aussi obscur.

Mais, de votre côté, dans l'esprit de piété et de foi dont vous
 avez l'habitude, si vous scrutez les mystères de la sainte
 Écriture, vous en saisissez plus pleinement, avec la grâce de
 Dieu, le véritable sens. Quant à nous, frères très chers, nous
 savons en toute vérité que le désespoir naît de la multitude
 des péchés et que ce désespoir engendre l'endurcissement —
 comme nous l'avons dit plus haut. « Lorsque le pécheur a
 atteint les profondeurs du mal, il s'en moque ^a. » Chaque fois
 donc que quelques péchés se seront glissés en nous,

Césaire a, beaucoup plus complètement que Fauste, tiré parti des textes
 bibliques cités par Origène. « Césaire a cependant écrit en pensant à Fauste ;
 il a voulu montrer, sans le dire, qu'on pouvait tirer un parti meilleur et plus
 orthodoxe du morceau d'Origène » (LEJAY, p. 67). A la différence de Fauste,
 Césaire ne parle pas du libre arbitre ; pour lui, le cas de Pharaon pose le
 problème de la persévérance. Il suppose l'œuvre du salut déjà commencée. Il
 peut donc laisser dans l'ombre la question de la grâce initiale dont parle
 Fauste. Cf. LEJAY, p. 67-68.

403 camentum ele¹mosynae vel paenitentiae festinemus animarum nostrarum vulneribus (403) providere. Utiliter enim malagma vel fibula calidis adhuc vulneribus ¹adponitur ; et cito ad sanitatem vulnus reducitur, quod putrescere ¹longa ambustione non sinitur.

Et ideo, quotienscumque delinquimus, ¹peccata nostra
5 iudices nos sentiant, non patronos ; accusatores suos, ⁵et non defensores, esse cognoscant, secundum illud quod scriptum ¹est : *Iniquitatem meam ego cognosco, et peccatum meum contra ¹me est semper* ^b. Tu agnosce, et Deus ignoscit : nam quo pacto Deus ¹dignetur ignoscere, quod in se homo dedignatur agnoscere ? Quomodo ¹enim si aliqua plaga aut aliquod vulnus in corpore nostro super¹⁰ venerit, sine aliqua mora medicum requirimus, et medicamenta adpo¹ nere festinamus, ita et in animae vulneribus exercere debemus ; ¹ne forte si plus de corporis quam de animae salute solliciti sumus, ¹iniusto iudicio ancillam dominae praeferentes, increpationem pro¹pheticam mereamur excipere : *Homo, 15 inquit, cum in honore esset, ¹⁵non intellexit ; comparatus est iumentis insipientibus, et similis ¹factus est illis* ^c. Hoc enim nobis oportet, ut plus de animae quam ¹de corporis incolumitate cogitemus, et imaginem Dei ita in nobis ¹studemus excolere, ut ante tribunal aeterni iudicis non confusionem ¹sed remunerationem accipere mereamur : qui vivit
20 et regnat in sae²⁰cula saeculorum. Amen.

403, 3 ambustione *Mor. ex serm.* 64, 1 (263, 13) : abusione *codd.* || 3-8 Et ideo — agnoscere *om.* H⁷⁸ || 6 ego *om.* B¹ || cognosco : agnosco H¹ || 9 si : secundum H¹ || 11 in *om.* O¹H^{1.4} || 12 corporis : corporibus O¹H^{1.4.78} || animarum H⁴ || salute *om.* H¹ || 14 excipere : accipere H⁷⁸ || 18-19 non confusionem — mereamur H^{3.4} : sine confusione venire possimus *cett.*

6. b. Ps. 50, 5 c. Ps. 48, 13

403, 1-2 SALV., *Ad Eccl.* 1, 9, 46 (*PL* 176, p. 172) ; EVS. GALL., *H.* 53, 11 (*CCL* 101 A, p. 621) ; CAES., *S.* 235, 5 (*SC* 398, p. 102).

1. *Tu agnosce, et Deus ignoscit.* On trouve beaucoup d'expressions semblables chez Augustin. Cf. par exemple *Serm.* 20, 2 (*CCL* 41, p. 263) : *Ne agnoscat, ignoscat et ut ille ignoscat, tu agnosce ; Enarr. in Ps.* 31, 2, 9

dépêchons-nous sans aucun retard de donner aux blessures de nos âmes le remède de l'aumône ou de la pénitence. C'est en effet avec profit que l'on applique un onguent ou une agrafe sur des blessures encore fraîches, et elle est vite guérie la blessure qu'on ne laisse pas se corrompre par une longue inflammation.

Et c'est pourquoi, toutes les fois que nous commettons une faute, que nos péchés trouvent en nous des juges, non des avocats ; qu'ils reconnaissent en nous leurs accusateurs, non leurs défenseurs, selon ce qui est écrit : « Mon iniquité, moi, je la connais et mon péché est toujours en face de moi ^b. » Toi, reconnais, et Dieu pardonne ¹. Car comment Dieu daignerait-il pardonner ce que l'homme dédaigne reconnaître en lui ? Si une plaie ou une blessure ont atteint notre corps, nous nous dépêchons d'y appliquer des remèdes ² ; de la même façon nous devons agir pour les blessures de l'âme ; sinon, s'il nous arrive d'être plus préoccupé du salut de notre corps que de celui de notre âme et si nous préférons la servante à la maîtresse par une appréciation erronée, nous mériterons d'entendre ce reproche prophétique : « L'homme lorsqu'il était à l'honneur n'a pas compris ; il s'est égalé aux bêtes sans raison et leur est devenu semblable ^c. » Car il est de notre intérêt de nous préoccuper davantage de la santé de l'âme que de celle du corps et de nous efforcer d'embellir en nous l'image de Dieu pour mériter de recevoir non la confusion mais la récompense devant le tribunal du Juge éternel, qui vit et règne pour les siècles des siècles. Amen.

(*CCL* 38, p. 232) : *Noluit agnoscere, maluit ignoscere ; ibid.*, 44, 18 (p. 506) : *Tu agnosce, ut ille ignoscat ; ibid.*, 74, 2 (*CCL* 39, p. 1025) : *Si agnoscit, non ignoscit. Melius ergo ignoscit quam agnoscit.*

2. Le thème de la médecine spirituelle est trop fréquent chez Césaire pour que l'on énumère tous les usages qu'il en fait. Notons qu'ORIGÈNE, *Princ.* 3, 1, 13 (*SC* 268, p. 76-80), qui utilise aussi une image médicale, en tire une tout autre leçon. Alors que l'exégète alexandrin cherche à montrer comment les médecins retardent parfois la guérison au lieu de la hâter, afin d'obtenir ensuite une meilleure guérison, Césaire insiste sur la hâte qu'a le patient de sortir de son mal pour montrer l'urgence de la conversion.

De manna vel amara aqua

O H^{1.3}B H⁴

In lectione quae nobis ad Hesterna die audivimus,
missas legenda est, fratres fratres carissimi, cum divina
caris¹simi, audituri sumus lectio¹ legeretur,

5 ⁵quod filii Israel post transitum maris Rubri venerunt ad
Mara, ¹id est, ad aquam amaram, et non poterat bibere
populus aquam, ¹eo quod esset amara ; pro qua re Dominus
beato Moysi ostendit ¹lignum, et misit illud in aquam, et
facta est dulcis ^a. Mirum admodum ¹est, ut lignum ostende-
ret Moysi, quod mitteret in aquam, et faceret ¹⁰eam dulcem ;
10 quasi vero non potuisset sine ligno aquam dulcem ¹efficere

Sermo CII : B⁸ O¹ H¹ H³ H⁴ H⁴⁰

404, 1 vel : et de O¹ || 2 In lectione H⁴⁰ : lectione O¹ lectio H^{1.3} || 2-3 ad
missas O¹H¹ : om. H³ || 3 legenda : recitata H³ || 4 audituri sumus excid. in
H³

1. a. cf. Ex. 15, 23-25

404, 5-7 cf. OR., H. Ex. 7, 1 (SC 321, p. 204).

La manne et l'eau amère ¹O H^{1.3}B H⁴

1. Dans la lecture que l'on 1. Hier, nous avons
va nous faire au cours de la entendu, frères très chers,
messe, frères très chers, nous quand on faisait la lecture
allons entendre ² des textes sacrés

que les enfants d'Israël, après le passage de la mer Rouge,
arrivèrent à Mara, c'est-à-dire à une eau amère, et que le
peuple ne pouvait boire de cette eau parce qu'elle était
amère. Pour cette raison, le Seigneur montra au bienheureux
Moïse un bois qu'il jeta dans l'eau et celle-ci devint douce ^a. Il
est tout à fait surprenant qu'il ait montré à Moïse un morceau
de bois qu'il jetterait dans l'eau et qui la rendrait douce,
comme si Dieu n'avait pas pu, sans le bois, rendre l'eau

1. D'après le *Missel de Bobbio* et les rubriques de l'*Évangélaire de Trèves*, on lisait le récit sur la manne le troisième dimanche de Carême. Cf. P. SALMON, *Le Lectionnaire de Luxeuil*, p. cix. Mais ce que nous avons dit au sujet des lectures sur l'histoire de Joseph s'applique également ici. On ne sait pas si le cursus des lectures était déjà en Arles au VI^e siècle ce qu'il sera quelques siècles plus tard dans des régions différentes.

2. D'après les collections O¹ H¹ H³, il s'agit d'une lecture qui va être faite, comme dans le sermon 122. Les collections B et H⁴ font au contraire allusion à une lecture qui a été faite la veille. Césaire prêchait parfois sur un texte lu au cours de la célébration qui précédait ou même la veille. Cf. *Serm.* 92 ; 117 ; 132.

Deus, aut Moyses nesciebat lignum, ut Deus illi ostenderet. ¹Sed videndum est, quid decoris in his interior habeat sensus.

Rubrum ¹enim mare sacramentum baptismi significavit ; aqua amara legis ¹litteram designavit. Denique lex, si secundum litteram suscipiatur, ¹⁵satis amara est. Quomodo non est amara, quae occidit, dicente apo¹stolo : *Littera occidit* ^b? Quid enim tam amarum, quam ut puer ¹octava die circumcisionis vulnus accipiat, et rigorem ferri tenera ¹patiatur infantia ? Amarum satis et peramarum est huiusmodi poculum legis, in tantum ut populus Dei, non ille qui *in Moysse baptizatus* ²⁰*est in mari et in nube* ^c, sed christianus populus, qui in spiritu et ¹aqua baptizatus est, non possit bibere de ista aqua ; sed ne gustare ¹quidem de circumcisionis amaritudine potest, nec hostiarum ferre ¹cruorem valet, nec sabbati observantiam custodire. Si vero ostendat ¹Deus lignum, quod mittatur in hanc amaritudinem, ut dulcis fiat ²⁵aqua legis, potest de illa bibere christianus populus.

2. Quod est istud lignum, quod Dominus ostendit ? Salomon ¹demonstrat, cum de sapientia dicit, quia *lignum vitae est omnibus amplexentibus eam* ^a. Si ergo lignum sapientiae Christi missum fuerit ¹in lege, et ostenderit nobis quo-

404, 14 designavit H¹⁻³ : designificavit B⁸ significavit H⁴⁰ || 15 est² B⁸O¹H^{1.3.4} : esset H⁴⁰ || 20 christianus populus om. O¹ || 23 cruorem B⁸O¹H^{1.3.40} : amaritudinem Orig. || custodire om. in Orig. ||

1. b. II Cor. 3, 6 c. I Cor. 10, 2

2. a. Prov. 3, 18

8-405, 10 Or., H. Ex. 7, 1 (SC 321, p. 204, 206-208).

1. A partir d'ici, nous rencontrons de longs extraits de l'homélie 7 d'Origène sur l'Exode. Césaire n'a retenu que quelques passages de ce long commentaire, surtout le début et les deux dernières sections, mais non sans y introduire des modifications et des additions de son crû. Il a principalement retenu le thème des eaux amères adoucies par le bois.

douce ; ou bien Moïse ignorait-il la vertu de ce bois pour que Dieu ait eu besoin de la lui montrer ?

Mais il faut voir quelle beauté présente ici le sens intérieur ¹.

L'eau amère, figure de la Loi

La mer Rouge signifiait en effet le sacrement du baptême ; l'eau amère désignait la lettre de la Loi ². Car, si l'on prend la Loi selon la lettre, elle est très amère. Comment n'est-elle pas amère, elle qui tue, selon la parole de l'Apôtre : « La lettre tue ^b » ? En effet, est-il rien de plus amer pour un enfant que de recevoir au huitième jour la blessure de la circoncision et, pour un frêle enfant, de subir la rigueur du fer ? Elle est vraiment amère et pleine d'amertume la coupe d'une pareille Loi, à tel point que le peuple de Dieu — non pas celui qui « a été baptisé en Moïse dans la mer et dans la nuée ^c » —, mais le peuple chrétien qui a été baptisé dans l'Esprit et dans l'eau ³ ne peut boire de cette eau, de même qu'il ne peut plus goûter à l'amertume de la circoncision et n'est plus capable de supporter le sang des victimes ni de garder l'observance du sabbat. Mais si Dieu montre le bois qu'il faut jeter dans cette amertume pour rendre douce l'eau de la Loi, alors le peuple chrétien peut en boire ⁴.

Le bois qui adoucit l'eau amère de la Loi est la sagesse

2. Quel est ce bois que montre le Seigneur ? Salomon indique en parlant de la sagesse, que « c'est un bois de vie pour tous ceux qui l'embrassent ^a ». Si donc le bois de la sagesse du Christ a été

2. Ce passage qui est propre à Césaire montre son souci de clarté dans la présentation de l'exégèse et son insistance sur le sacrement de baptême.

3. Ce lien entre l'eau et l'Esprit, sans doute suggéré par la mer et la nuée de I Cor. 10, 2, fait penser aussi à Jn 3, 5 « naître d'eau et d'Esprit ».

4. Tout en suivant littéralement Origène, Césaire ajoute à deux reprises *christianus populus*, expression qui lui est chère, cf. *Serm.* 90, 6, p. 221, n. 2.

30 modo spiritaliter intellegi debet cir³⁰cumcisio, quomodo sab-
 405 bata, quomodo lex observanda sit, tunc effi(405)citur aqua
 amara dulcis, et amaritudo legis convertitur in dulcedinem
 'intellegentiae spiritalis, et tunc potest bibere populus Dei.

Ut ergo 'possit bibi aqua de Mara, ostendit Deus lignum
 quod mittatur in eam, 'ut qui ex ea biberit, non moriatur, nec
 5 amaritudinem sentiat. Unde ⁵constat, quod si quis sine ligno
 vitae, id est, sine mysterio crucis, 'sine fide Christi, sine
 intellegentia spiritali bibere voluerit de legis 'littera, per
 amaritudinem nimiam moriatur. Hoc sciens Paulus
 apo¹stolus dicebat, quia *littera occidit*^b : hoc est aperte
 10 dicere, quia aqua 'amara occidit, si non per spiritum in
 dulcedinem commutetur. Lignum ¹⁰ergo in aquam mittitur,
 ut in dulcedinem convertatur. Verum est, 'fratres : tunc
 amaritudo ab aqua tollitur, quando crucis lignum 'baptismi
 sacramento coniungitur.

3. Et illud advertite, fratres, quod Iudaeorum sabbato
 Deus 'manna numquam omnino pluerit, nec meruerunt
 15 Iudaei, ut illorum ¹⁵sabbato gratia illis de caelo descenderet ;
 in nostra autem dominica 'die non solum semper manna
 venit, sed etiam ab ipso die veniendi 'initium fuit. Semper
 ergo nobis Dominus pluit manna de caelo : 'caelestia namque
 20 sunt eloquia ista, quae nobis dicta sunt ; et a Deo 'descendunt
 verba, quae nobis recitata sunt ; et ideo nos, qui tale ²⁰manna
 suscipimus, semper nobis manna datur de caelo. Unde infe-

405, 3 de Mara B⁸H^{3.4} : de Merra Orig. amara H⁴⁰ || 10 convertatur :
 commutetur H⁴⁰ || 20 suscipimus : suscepimus H^{1.3} Orig.

2. b. II Cor. 3, 6

1. Césaire omet ici un long passage d'Origène montrant comment la Loi nouvelle est cachée dans l'ancienne comme un trésor dans un vase d'argile.

2. Césaire ajoute en terminant un rapprochement qui lui est propre entre le bois de la croix et le sacrement de baptême. On trouve un rapprochement semblable chez TERTULLIEN, *Adv. Iud.* 13, 12 (CCL 2, p. 1387) ; *Bapt.* 9, 2 (SC 35, p. 78).

jeté dans la Loi et s'il nous a montré comment observer les sabbats et la Loi, alors l'eau amère devient douce et l'amertume de la Loi est changée en la douceur de l'intelligence spirituelle et le peuple de Dieu peut alors boire ¹.

Pour qu'on puisse donc boire l'eau de Mara, Dieu montre le bois qu'il faut y jeter pour que celui qui en a bu ne meure pas et n'en sente pas l'amertume. D'où il ressort que si quelqu'un, sans le bois de la vie, c'est-à-dire sans le mystère de la Croix, sans la foi au Christ, sans l'intelligence spirituelle, veut s'abreuver à la lettre de la Loi, il meurt par suite d'une excessive amertume. L'apôtre Paul savait cela, lorsqu'il disait que « la lettre tue ^b » ; cela revient à dire en clair que l'eau amère tue si l'esprit ne la change pas en eau douce. Le bois est donc jeté dans l'eau pour la rendre douce. C'est bien vrai, mes frères, l'amertume est enlevée de l'eau quand le bois de la croix est uni au sacrement du baptême ².

La manne signifie la parole de Dieu

3. Remarquez encore ceci, mes frères : pour le sabbat des juifs, Dieu n'a jamais fait pleuvoir la moindre manne, et les juifs n'ont pas mérité que pour leur sabbat la grâce descendit du ciel. Or pendant notre dimanche, non seulement la manne vient toujours, mais c'est encore à partir de ce jour-là qu'elle a commencé à venir. Le Seigneur fait donc toujours tomber pour nous la manne du ciel ³. Car c'est du ciel que viennent les oracles qu'on nous a proclamés, et c'est de la bouche de Dieu que sont tombées les paroles qu'on nous a lues. C'est pourquoi, à nous qui recevons une telle manne, la manne est toujours donnée du ciel. En consé-

3. Césaire, qui a omis les § 2 à 4 d'Origène, passe aussitôt à l'explication de la double provision de manne pour le sixième jour. Il a sans doute retenu ce passage pour des raisons pastorales : il veut que ses auditeurs respectent le repos dominical comme les juifs le faisaient pour le sabbat. Il insiste à plusieurs reprises sur la sanctification du dimanche : *Serm.* 13, 3 (SC 175, p. 420) ; 73, 4 (SC 330, p. 196, 198).

lices Iudaei dolendi et lugendi sunt, quia manna, sicut susceperunt patres ipsorum, ipsi non merentur accipere. Illi numquam manna manducant : non enim possunt manducare illud, quod est minutum sicut semen coriandri^a, et candidum sicut pruina^b. Nihil enim in verbo Dei²⁵ minutum, nihil subtile, nihil infelices Iudaei sentiunt spiritale, sed totum pingue, totum crassum : *Incrassatum est enim cor populi huius*^c. Sed et interrogatio nominis hoc idem sonat : manna enim interpretatur *quid est hoc*^d ? Vide si non ipsa nominis virtus ad discendum te provocat ; ut, cum audieris legem Dei recitari in ecclesia, semper etiam interrogas, et dicas doctoribus : quid est hoc ? Hoc enim est, quod indicat manna.

Tu ergo, si vis manducare manna, id est, si cupis suscipere verbum Dei, scito illud minutum esse et valde subtile, sicut semen coriandri. Habet enim in se aliquid holeris, quo nutriri et recreari possit infirmus, quia : *Qui infirmus est, holera* (406) *manducet*^e : habet aliquid rigoris, et ideo ut pruina est : candoris autem et dulcedinis habet plurimum. Quid enim candidius, quid splendidius eruditione divina ? Quid dulcius, quidve suavius eloquiis Domini, quae *dulcia sunt super mel et favum*^f ?

5 ⁵4. Sed quid est quod dicit, ut in die sexto duplum colligatur in repositionem, quantum sufficiat etiam sabbato^a ? Hoc secundum nostram intellegentiam nec otiosi nec securi

quence, les malheureux juifs sont dignes de pitié et de larmes¹, parce qu'ils ne méritent pas de recevoir, eux, la manne comme leurs pères l'ont reçue. S'ils ne mangent jamais de la manne, c'est qu'ils ne peuvent manger ce qui est petit comme la graine de coriandre^a et blanc comme le givre^b. Car, dans la parole de Dieu, les malheureux juifs ne découvrent rien de menu, rien de subtil, rien de spirituel, mais tout leur est épais, tout leur est grossier : « Le cœur de ce peuple s'est épaissi^c. » Mais l'interrogation incluse dans le mot a le même sens. En effet « manne » signifie : « Qu'est ceci^d ? » Vois si la force même du terme ne te pousse pas à t'instruire. De la sorte, lorsque tu as entendu lire la Loi de Dieu dans l'église, tu devrais toujours poser des questions et dire aux docteurs : « Qu'est ceci ? » Voilà bien ce qu'indique le mot « manne ».

Toi donc, si tu veux manger la manne, c'est-à-dire si tu désires recevoir la parole de Dieu, sache qu'elle est menue et toute fine comme la graine de coriandre. Elle possède en effet quelques-unes des qualités des légumes avec lesquels le malade peut être nourri et rétabli, car « celui qui est malade, qu'il se nourrisse de légumes^e ». Elle a aussi quelque chose de froid car elle est comme du givre. Mais elle est pleine de lumière et de douceur. Qu'y a-t-il de plus éclatant, de plus splendide que l'enseignement divin ? Quoi de plus doux et de plus suave que les paroles du Seigneur qui « sont plus douces que le miel et le rayon de miel^f » ?

**Signification
des vers
dans la manne**

4. Mais que veut dire ceci : Qu'on doit, le sixième jour, en recueillir le double, et mettre de côté une quantité suffisante aussi pour le sabbat^a. Cela non plus, à notre avis, nous ne devons pas l'omettre par paresse ou

405, 27 interrogatio : interpretatio H⁴⁰ Orig.

406, 3 divina : doctrinae O¹H¹ || 4 dulcia om. B⁸H^{3,4} || dulcia sunt om. H¹

3. a. cf. Ex. 16, 31 b. cf. Ex. 16, 14 c. Is. 6, 10 d. Ex. 16, 15 e. Rom. 14, 2 f. Ps. 18, 11

4. a. cf. Ex. 16, 22-23

1. Parlant des juifs qui n'ont plus part aux bienfaits de l'Alliance, Origène disait : *illi infelices dolent et suspirant*, « ces malheureux se plaignent et soupirent ». Césaire, lui, les plaint et pleure sur leur sort : *dolendi et lugendi*. Cette attitude lui est familière.

praeterire debemus, ¹sed per elemosynas recondere, quantum sufficiat et in futuro die. ¹Si quid enim hic boni operis adquiras, si quid iustitiae misericordiae ¹⁰et pietatis recondas, hoc tibi in futuro saeculo erit cibus. Denique ¹hoc apostolus ammonet, dicens : *Quae seminaverit homo, haec ¹et metet ^b*. Quid ergo agimus nos, qui amamus illud recondere quod ¹corrumpatur, non quod permaneat et perduret in crastinum, id est, ¹in futuro saeculo ? Divites avari et cupidi ¹⁵haec recondunt, quae in ¹⁵hoc saeculo, immo cum hoc saeculo corrumpuntur : qui autem bona ¹opera recondunt, illa permanent usque in crastinum.

Denique sic ¹scriptum est, quod qui infideles fuerunt, *servaverunt*, inquit, *de ¹manna, et ebullierunt ex eo vermes, et computruit ^c* ; illud autem, ¹quod pro die sabbati reponeretur, *non est corruptum, neque vermes ²⁰ebullierunt in eo ^d*, sed permansit integrum. Et tu ergo si propter ¹praesentem vitam tantummodo et propter amorem saeculi thesaurizes, continuo vermes ebulliunt. Denique audi de peccatoribus, ¹et hiis qui praesens saeculum diligunt, quae sit prophetae sententia : *¹Vermes, inquit, eorum non morientur ^e*. Isti sunt ²⁵vermes, quos ²⁵generat avaritas : isti sunt vermes, quos generat divitiarum caeca ¹cupiditas hiis, qui habent pecunias, et videntes in necessitate fratres ¹suos claudunt ab eis viscera sua. Propterea et apostolus dicit : *Divitibus ¹autem huius saeculi praecipe non superbe sapere, neque sperare ¹in incerto divitiarum ; sed divites sint in operibus bonis, facile ³⁰tribuant, communicent, et thesaurizent sibi veram vitam ^f*.

406, 16 sic om. H⁴⁰

4. b. Gal. 6, 8 c. Ex. 16, 20 d. Ex. 16, 24 e. Is. 66, 24 f. cf. I Jn 3, 17 g. I Tim. 6, 17-19

13-407, 2 cf. OR., H. Ex. 7, 5-6 (SC 321, p. 222-228).

insouciance ¹, mais nous devons, par nos aumônes, mettre en réserve une quantité suffisante aussi pour le jour qui viendra. En effet, si tu amasses ici-bas des bonnes œuvres, si tu mets de côté des trésors de justice, de miséricorde et de piété, ils te serviront de nourriture dans le siècle à venir. L'Apôtre donne d'ailleurs cet avertissement : « Ce que l'homme a semé, il le récoltera aussi ^b. » Que faisons-nous donc, nous qui désirons mettre de côté des biens corruptibles, non pas ce qui demeure et dure jusqu'au lendemain, c'est-à-dire jusqu'au siècle à venir ? Les riches, les avars et les cupides mettent de côté ce qui se corrompt dans ce siècle, bien plus, avec ce siècle. Mais pour ceux qui mettent de côté des bonnes œuvres, elles demeurent jusqu'au lendemain.

D'ailleurs, il a été écrit que ceux qui furent incrédules « conservèrent de la manne » et que, « les vers s'étant mis à pulluler, elle pourrit ^c ». Au contraire, ce qu'on réservait pour le jour du sabbat « ne se corrompt point et les vers n'y pullulèrent point ^d », mais tout demeura intact. Donc, toi aussi, si tu thésaurises seulement pour la vie présente et pour l'amour du siècle, aussitôt les vers pullulent. Écoute enfin le jugement du prophète sur les pécheurs et sur ceux qui aiment le siècle présent : « Leurs vers, dit-il, ne mourront pas ^e. » Voilà les vers qu'engendre l'avarice. Voilà les vers qu'engendre une passion aveugle des richesses chez ceux qui ont de l'argent et qui, voyant leurs frères dans le besoin, leur ferment leur cœur ^f. C'est pourquoi l'Apôtre aussi déclare : « Conseille aux riches de ce siècle de ne pas se conduire en orgueilleux et de ne pas mettre leur espoir en des richesses incertaines, mais d'être riches de bonnes œuvres, de partager facilement, de mettre en commun et de se faire un trésor de la vraie vie ^g. »

1. Césaire omet l'explication d'Origène : « Le sixième jour représente la vie d'ici-bas : en effet 'Dieu a fait le monde en six jours', Hom. Ex. 7, 5 (SC 321, p. 324, 326). Mais du fait de cette suppression, le commentaire perd de sa clarté, car l'opposition entre le monde présent et le monde à venir apparaît moins nettement.

5. Sed dicit aliquis : si manna verbum Dei esse dicis, quomodo ¹vermes facit ? Verum est, fratres, non aliunde fiunt vermes in nobis, ¹nisi ex verbo Dei ; sic enim dicit ipse : *Nisi venissem, et locutus ¹eis fuisset, peccatum non haberent* ^a. Post susceptum ergo verbum (407) Dei qui peccat, efficitur ei ipsum verbum vermis, qui eius semper ¹conscientiam fodiat, et arcana pectoris rodat.

6. Nunc ergo festinemus caeleste manna suscipere : istud enim ¹manna, prout vult quisque, talem saporem reddit in ore eius. Audi ⁵enim et Dominum dicentem hiis qui accedunt ad se : *Fiat tibi secundum fidem tuam* ^a. Et tu ergo si verbum Dei, quod in ecclesia praedi¹catur, tota fide et tota devotione suscipias, fiet tibi ipsum verbum ¹quodcumque desideras. Verbi gratia, si tribularis, consolatur te, ¹dicens : *Cor contritum et humiliatum Deus non spernit* ^b. Si laetaris ¹⁰pro spe futura, cumulat tibi gaudia, dicens : *Laetamini in Domino ¹et exultate iusti* ^c. Si iracundus es, mitigat te, dicens : desine ab ira, ¹et derelinque indignationem. Si in doloribus es, sanat te, dicens : *Dominus sanat omnes languores tuos* ^d. Si paupertate consumeris, ¹consolatur te, dicens : *Dominus erexit de terra inopem, et de ster¹⁵core erexit pauperem* ^e. Sic ergo manna verbi Dei reddit in ore tuo ¹saporem quemcumque volueris. Hoc tamen si quis infideliter suscipiat ¹et non comedat, sed abscondat, vermes ex eo ebulliant. Putas ne ¹eo usque deducendum est verbum Dei, ut etiam vermis fieri putetur ? ¹Non te hic turbet auditus, ²⁰audi prophetam ex persona Domini dicen²⁰tem : *Ego autem*

407, 15 erexit B⁸ : erigens O¹H¹ elevat H³

5. a. Jn 15, 22

6. a. Matth. 8, 13 b. Ps. 50, 19 c. Ps. 31, 11 d. Ps. 36, 8 e. Ps. 102, 3
f. Ps. 112, 7

407, 3-23 OR., H. Ex. 7, 8 (SC 321, p. 234, 236).

5. Mais quelqu'un dira : « Si tu dis que la manne est la parole de Dieu, comment produit-elle des vers ? » C'est vrai, mes frères, la parole de Dieu est la seule cause qui engendre en nous des vers. Le Seigneur dit lui-même : « Si je n'étais pas venu et ne leur avais pas parlé, ils n'auraient pas de péché ^a. » Si donc quelqu'un pèche après avoir reçu la parole de Dieu, cette parole même devient pour lui un ver qui fouille sans arrêt sa conscience et le ronge à l'intime du cœur ¹.

**La parole de Dieu
à la saveur
que chacun désire**

6. Maintenant donc, hâtons-nous de recevoir la manne céleste : cette manne, en effet, prend dans la bouche de chacun la saveur qu'il désire.

Écoute le Seigneur parlant à ceux qui s'approchent de lui : « Qu'il t'advienne selon ta foi ^a. » Et toi aussi, si tu reçois la parole de Dieu qui est annoncée dans l'église en toute foi et toute dévotion, cette parole deviendra pour toi ce que tu désires. Par exemple, si tu es dans l'épreuve, elle te console en disant : « Dieu ne méprise pas le cœur contrit et humilié ^b. » Si tu te réjouis de l'espérance finale, elle met le comble à ta joie en disant : « Justes, réjouissez-vous dans le Seigneur et exultez ^c. » Si tu es irrité, elle t'apaise en disant : « Refoule ta colère et renonce au courroux ^d. » Si tu souffres, elle te guérit en disant : « Le Seigneur te guérit de toutes les maladies ^e. » Si tu es réduit à la pauvreté, elle te console en disant : « Le Seigneur relève de terre l'indigent et du fumier il relève le pauvre ^f. » Ainsi donc la manne de la parole de Dieu prend dans ta bouche toutes les saveurs que tu voudras. Mais si on la reçoit en incrédule et si, au lieu de la manger, on la cache, les vers y pullulent. Crois-tu que la parole de Dieu mérite d'en être réduite au point d'être assimilé à un ver ? Ici, ne sois pas troublé par ce que tu entends ; écoute le prophète parlant au nom du Seigneur : « Mais moi, je suis un ver et non un

1. Afin d'abrégé son texte, Césaire omet le commentaire d'ORIGÈNE, *Hom. Ex. 7, 7-8* (SC 321, p. 229-235) sur ce que nous enseigne la parole de Dieu.

sum vermis, et non homo ^f. Sicut enim ipse est, ^lqui fit *aliis in ruinam, aliis autem in resurrectionem* ^g, ita et ipse ^lest, qui in manna fidelibus quidem dulcedo mellis, infidelibus autem ^lvermis efficitur.

25 7. Et ideo, fratres carissimi, quantum possumus cum Dei adiutorio ²⁵lectioni divinae studeamus insistere, ut legem Dei spiritualiter merea^lmur agnoscere : ut nobis verbum Dei non efficiatur vermis, qui no^lstras conscientias iugiter arguat et adfligat ; sed illud impleatur in ^lnobis, quod scriptum est :
 30 *Quam dulcia faucibus meis eloquia* ^l*tua, Domine ! super mel et favum ori meo* ^a. Quam gratiam oremus ³⁰ut nobis Deus pro sua pietate praestare dignetur : cui est honor et ^lgloria in saecula saeculorum. Amen.

407, 29 meo : hic in H³ consuta sunt fragmenta ex Ps.-Aug., Serm. 142, 2.3.8

6. g. Ps. 21, 7 h. cf. Lc 2, 34

7. a. Ps. 118, 103

homme ^g. » De même en effet qu'il est cause de ruine pour les uns et de résurrection pour les autres ^h, de même aussi c'est lui qui, dans la manne, devient d'une part douceur de miel pour les croyants et d'autre part ver pour les incrédules.

7. Et c'est pourquoi, frères très chers, autant que nous le pouvons, avec l'aide de Dieu, efforçons-nous de nous appliquer à la lecture des textes sacrés pour mériter de connaître spirituellement la Loi de Dieu. Ainsi la parole de Dieu ne deviendra pas pour nous un ver qui accuse et attaque sans cesse nos consciences, mais en nous s'accomplira ce qui a été écrit : « Combien douces à ta bouche sont tes paroles, Seigneur, plus que le miel et le rayon de miel à ma bouche ^a ¹. » Cette grâce, prions Dieu dans sa bonté de daigner nous l'accorder, lui à qui appartiennent l'honneur et la gloire pour les siècles des siècles. Amen.

1. Dans cette citation du Ps. 118, 3, et *favum* ajouté à *super mel* doit être une réminiscence du Ps. 18, 11 que Césaire a cité plus haut.

**De Raphidin et de Amalec
et de petra percussa in deserto**



1. *Omnes*, inquit apostolus, qui volunt pie vivere in Christo, ¹persecutionem patiuntur ^a, et ab hostibus impugnantur; et ideo ⁵agens quisque iter vitae huius auxiliante Christo indesinenter debet ¹esse armatus, et stare semper in castris. Sic ergo et tu si semper ¹vigilare volueris, ut te cognoscas in Domini castris militare, observa ¹illud, quod idem apostolus dicit: *Nemo militans Deo implicat se ¹negotiis saecularibus, ut ei placeat, cui se probavit ^b*. Qui si ita ¹⁰milites, ut a rebus saecularibus liber sis, et in castris Dei agas semper ¹excubias, et de te dicitur illud, quod paulo ante audivimus, quia ¹per verbum Domini ex eas de deserto Sin, et venias in Raphidin ^c. Sin enim interpretatur temptatio, Raphidin vero sanitas iudicii: ¹qui bene exit de temptatione, ¹⁵et quem temptatio probabilem reddit, ¹⁵ipse venit ad sanita-

Sermo CIII: O¹ H¹ H³ H⁴

408, 11 Raphidin: Rafidym O¹ || 6 castris: domini add. H^{3,4}

1. a. II Tim. 3, 12 b. II Tim. 2, 4 c. cf. Ex. 17, 1

408, 3-20 OR., H. Ex. 11, 1-2 (SC 321, p. 326, 328).

**Réphidim, Amaleq et le rocher frappé
dans le désert ¹**

**Signification
du désert de Sin
et de Réphidim**

1. « Tous ceux, dit l'Apôtre, qui veulent vivre pieusement dans le Christ, souffrent persécution ^a », et sont attaqués par des ennemis. Voilà pourquoi celui qui fait le voyage de cette vie doit, avec l'aide du Christ ², être continuellement sous les armes et toujours rester dans le camp. Si donc tu veux toi-même être toujours vigilant pour bien savoir que tu milites dans le camp du Seigneur, observe ce que dit le même Apôtre: « Aucun soldat de Dieu ne s'embarrasse des affaires du siècle, s'il veut plaire à celui qui l'a engagé ^b. » Si tu combats de telle sorte que tu sois libre à l'égard des affaires du monde et que tu restes toujours vigilant dans le camp de Dieu, c'est aussi de toi qu'est dit ce que nous venons d'entendre à l'instant: Que sur la parole du Seigneur tu quittes le désert de Sin et viennes à Réphidim ^c. Sin veut dire en effet « tentation » et Réphidim « jugement sain ». Celui qui échappe à la tentation, ou que la tentation a mis à l'épreuve, acquiert un jugement sain, car il

1. Césaire commente ici le récit de l'eau jaillie du rocher et le combat avec Amaleq en Ex. 17 en suivant de très près l'homélie 11 d'Origène sur l'Exode.

2. Cette mention de l'aide de la grâce ajoutée par Césaire montre son souci de combattre le semi-pélagianisme.

tem iudicii ; in die enim iudicii salvus erit, et sanitas ^lcum eo erit, qui in temptatione vitae praesentis numquam contra ^lDeum murmurans minime fuerit vulneratus, sicut in Apocalypsin ^llegimus : *Qui vicerit, dabo ei de ligno vitae, quod est in paradiso* ^d. ^lVenit ergo ad sanitatem iudicii, qui bene causam alterius audiens ²⁰ disponit sermones suos in iudicio ^e, et munera super innocentes non accipit ^f.

409 (409) 2. Quid ergo in consequentibus scriptura commemorat ? *Sitivit ^libi*, inquit, *populus aquam, et murmuravit contra Moysen* ^a. Videtur ^lfortasse ex superfluo dictum, quod dixit, quia aquam sitiverit populus ; ^lcum enim dixisset *sitivit populus, quid opus fuit, ut adderet aquam* ? ⁵ Sic enim habet antiqua translatio. Quare hoc addidit, nisi quia aquam ^lsitivit, qui debuit sitire iustitiam ? *Beati enim qui esuriunt et sitiunt ^liustitiam* ^b ; et iterum : *Sitivit anima mea ad Deum vivum* ^c. Multae ^lenim sunt sites : sitiunt iusti, sitiunt et peccatores : illi iustitiam, ^listi luxuriam : iusti sitiunt Deum, peccatores sitiunt aurum. Sitivit ¹⁰ ergo populus aquam qui debuit sitire iustitiam.

3. Dixit ergo ad Moysen Dominus : *Tolle virgam, et percute ^lpetram, ut educat populo aquam* ^a. Ecce est petra, et habet aquam. Sed ^lhaec petra, nisi percussa fuerit, aquas

408, 20 disponit : disponet H³

409, 12 educat : educas H⁴

1. d. Apoc. 2, 7 e. Ps. 111, 5 f. Ps. 14, 5

2. a. Ex. 17, 3 b. Matth. 5, 6 c. Ps. 41, 3

3. a. Ex. 17, 5-6

20-21 cf. CAES., S. 13, 2 (SC 175, p. 420) ; 19, 3 (p. 487) ; 50, 3 (SC 243, p. 423) ; 55, 3 (p. 469, 471).

409, 1-19 OR., H. Ex. 11, 2 (SC 321, p. 328, 330).

1. Césaire précise que la victoire sur la tentation consiste à n'avoir jamais murmuré contre Dieu ; sans doute est-ce une allusion discrète à *Job* 2, 10.

2. Comme Origène, Césaire trouve qu'il est superflu de préciser que le peuple eut soif d'eau ; *sitivit* aurait suffi, mais il utilise cette version pour

sera sauvé au jour du Jugement et la santé sera le partage de celui qui, dans la tentation de la vie présente, n'ayant jamais murmuré contre Dieu, n'éprouvera pas la moindre blessure ¹, comme nous le lisons dans l'Apocalypse : « Au vainqueur, je donnerai de l'arbre de vie qui est dans le paradis ^d. » Il en arrive donc à un jugement sain, celui qui, en écoutant avec soin la cause d'un autre, se prononce selon la justice ^e et « n'accepte pas de cadeaux pour condamner les innocents ^f ».

Il y a plusieurs sortes de soif

2. Que nous rapporte donc l'Écriture dans le passage suivant ? « Là, dit-elle, le peuple eut soif d'eau et murmura contre Moïse ^a. » Dire que le peuple eut soif d'eau, cela paraît peut-être un pléonasme ; en effet, après avoir dit : « Le peuple eut soif », qu'était-il besoin d'ajouter : « d'eau » ? Tel est le texte de l'ancienne version ². Pourquoi cette addition, sinon parce qu'il « eut soif d'eau », celui qui aurait dû avoir soif de justice ? « Bienheureux », en effet, « ceux qui ont faim et soif de justice ^b », et encore : « Mon âme a soif du Dieu vivant ^c. » Car il y a plusieurs sortes de soif : les justes ont soif, les pécheurs aussi ont soif, les uns de justice, les autres de débauche ; les justes ont soif de Dieu, les pécheurs ont soif d'or ³. Le peuple eut donc soif d'eau, alors qu'il aurait dû avoir soif de justice.

Le rocher frappé signifie le Christ, le bâton la croix

3. Le Seigneur dit donc à Moïse : « Prends le bâton et frappe le rocher afin qu'il en jaillisse de l'eau pour le peuple ^a. » Voyez, c'est un rocher et il a de l'eau. Mais ce rocher, s'il n'est pas frappé, n'a absolu-

reprendre l'interprétation allégorique d'Origène. Cependant il sait qu'il s'agit d'une version ancienne (*antiqua translatio*), montrant ainsi qu'il connaissait une nouvelle traduction, celle de la Vulgate qui a *sitivit... populus prae aquae penuria*.

3. Césaire précise en quoi consiste la soif des impies : soif de débauche et soif d'or, luxure et cupidité, deux vices qu'il a fréquemment combattus.

omnino non habet ; percussa vero ¹fontes producit et flumina
 15 sicut in evangelio legimus : *Qui credit in* ¹⁵*me, flumina de*
ventre eius fluent aquae vivae ^b. Percussus enim Chri¹stus in
 cruce novi testamenti fontes eduxit : necesse ergo erat, ut ille
¹percuteretur ; nisi enim ille percussus fuisset, et de sacro
 eius latere ¹sanguis et aqua manasset ^c, universus mundus
 sitim verbi Dei patiens ¹interisset.

Percussit ergo Moyses virga bis silicem ^d. Quid est hoc,
 20 ²⁰fratres ? Nec hoc puto esse sine mysterio. Quid est hoc,
 quod non ¹semel sed bis virga percussa est petra ? Ideo
 secunda vice petra percu¹titur, quia duo ligna in crucis pati-
 bulo eriguntur : quia aliud lignum ¹sacras eius manus expan-
 dit, aliud vero a capite usque ad pedes inma¹culatum corpus
 25 extendit. De hoc mysterio, id est, de percussa petra ²⁵et
 apostolus loquitur, dicens, quia *patres nostri omnes eundem*
¹*potum biberunt : bibebant*, inquit, *de spiritali consequenti*
eos ¹*petra ; petra autem erat Christus* ^e. Diligenter adten-
 dite, fratres : ¹cum enim petra illa spiritalis non esset, quid
 30 *fuit, ut apostolus diceret* ¹*spiritalem, addens etiam conse-*
quenti eos petra ? Hoc ideo, quia ³⁰*quod tunc corporaliter*

409, 16 in cruce *codd.* : et in cruce actus *Orig.* || 19 virga *om.* H^{3,4} || 23-33
 De hoc mysterio — *populis praebitura solus* H³ || 28 spiritalis : si spiritalis
 H³

3. b. Jn 7, 38 c. cf. Jn 19, 34 d. Nomb. 20, 11 e. I Cor. 10, 1-4

20-24 cf. Avg., *Qu. in Hept.* 4, 35 (CCL 33, p. 260-261).

1. Cette citation de Jn 7, 38 est propre à Césaire qui rattache ainsi l'exégèse d'Origène sur le rocher frappé au désert à la prophétie des fleuves d'eau vive. Toute une tradition exégétique, ayant son origine en Asie Mineure, avait vu en Jn 7, 38 l'annonce de l'effusion de l'Esprit à partir du côté du Christ transpercé sur la croix en Jn 19, 34. Mais il existait aussi une autre tradition (alexandrine), s'appuyant sur une autre façon de couper ce verset. Si l'on rattache en effet *qui credit in me* à *flumina de ventre eius fluent aquae*, la prophétie ne concerne plus le Christ mais le croyant. Or, par une certaine inconséquence, Césaire qui a fait sienne la première interprétation, cite Jn 7, 38 comme s'il adoptait la seconde. Il se fait ainsi maladroi-

ment pas d'eau. Cependant une fois frappé, il fait jaillir des sources et des fleuves, comme nous le lisons dans l'Évangile : « Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive couleront de son sein ¹. » C'est en effet frappé et mis en croix que le Christ a fait jaillir les sources de la nouvelle alliance. Il fallait donc qu'il fût frappé, car s'il n'avait pas été frappé et s'il n'était sorti de son flanc sacré du sang et de l'eau ^c, le monde entier aurait péri en endurant la soif de la parole de Dieu ².

« Moïse frappe donc le rocher par deux fois avec le bâton ^d. » Que veut dire ceci, mes frères ? Je ne pense pas que ce soit non plus sans signification mystique. Que signifie le fait que le bâton a frappé le rocher non pas une seule fois, mais deux ? Le rocher est frappé une seconde fois parce que deux traverses de bois sont dressées pour le gibet de la croix ³, parce que l'une d'elles étend ses mains sacrées et l'autre allonge son corps immaculé de la tête aux pieds. De ce mystère, c'est-à-dire du rocher frappé, l'Apôtre parle aussi en disant : « Nos pères ont tous bu le même breuvage ; ils buvaient, dit-il, au rocher spirituel qui les suivait, et ce rocher, c'était le Christ ^e ⁴. » Prêtez bien attention ⁵, mes frères : puisque ce rocher n'était pas spirituel, qu'était-il pour que l'Apôtre le dise spirituel, ajoutant aussi : « le rocher qui les suivait » ? En voici la raison : ce qui était alors figure

tement l'écho de cette double tradition exégétique. Cf. H. RAHNER, « Flumina de ventre Christi. Die patristische Auslegung von Joh. 7, 37-38 », *Biblica* 22 (1941), p. 390-391.

2. En ajoutant « le monde entier aurait péri », Césaire met davantage en relief la nécessité absolue de la mort rédemptrice du Christ.

3. Cette image de la croix ne doit rien à l'homélie d'Origène. Mais on la rencontre aussi chez Avg., *Quaest. in Hept.* 4, 35 (CCL 33, p. 260-261).

4. Césaire a mutilé la citation de I Cor. 10, 3-4, plus complète chez Origène, et la traduction qu'il utilise se rapproche davantage de la Vulgate.

5. Tout ce passage, depuis *Diligenter...* jusqu'à *... regnum Dei* ne doit rien à l'homélie d'Origène. Césaire y donne une explication un peu embarrassée du rocher au désert, puis insiste sur la nécessité du combat spirituel.

figuratum est, in Domino nostro spiritaliter ¹constat esse completum. Quod autem dixit *sequenti eos petra*, ¹hoc intellegitur, quia sequi habebat, id est, secuturis temporibus ¹ventura erat vera petra, quae spiritalis poculum erat populis prae(410)bitura.

410 Bibit ergo de petra populus, et statim bellum iniiit contra ¹Amalec. Videte, fratres, quia postea quam quisque de petra biberit, ¹id est, Christi sacramenta susceperit, necesse est illi ad pugnam ¹procedere. Tam diu enim aliquis diabolus ⁵contra se pugnantem ⁵non sentiet, quam diu opera illius exercere voluerit; qui vero illum ¹reliquerit, et de petra bibens Christum sequi elegerit, necesse est ¹ut illum patiat infestum, cui iusto iudicio noluit praeponere Christi ¹stum. Quisquis ergo Christo coniungitur, non ad delicias, non ad ¹voluptates, sed ad praelium praeparetur: quia *omnes qui* ¹⁰*volunt ¹⁰pie vivere in Christo, persecutionem patiuntur ^f*; et iterum: *per ¹multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei ^g*.

4. Inminente ergo bello filiis Israel Moyses vocat Iesum, et ¹dicat ad eum: *Elige tibi viros, et pugna contra Amalec ^a*. Usque ¹ad hunc locum beati nominis mentio, id est, Iesu nusquam facta est; ¹⁵hic primum vocabuli huius splendor effulsit. Moyses vocat Iesum: ¹lex invocat Christum. *Elige*, inquit, *tibi viros potentes ^b*. Non poterat ¹Moyses eligere viros potentes; Iesus solus est, qui potest viros potentes ¹eligere, ipse utique, qui dixit apostolis suis: *Non vos me*

410, 2 de petra om. H^{3,4} || 9 voluptates: opus voluntatis H³ || 12 Inminente — Israel: Iniunt ergo bellum filii Israel O¹

3. f. II Tim. 3, 12 g. Act. 14, 21

4. a. Ex. 17, 9 b. Ex. 17, 9

410, 12-411, 14 OR., H. Ex. 11, 3-4 (SC 321, p. 332-336).

corporelle se trouve avoir été réalisé spirituellement en notre Seigneur. Quant à ce qu'il dit: « le rocher qui les suivait », il faut le comprendre ainsi: le rocher devait suivre, c'est-à-dire, il devait arriver à une époque suivante, lui qui devait donner aux nations le breuvage spirituel.

Le peuple but donc au rocher et aussitôt entra en guerre contre Amaleq. Voyez, frères, dès que quelqu'un a bu au rocher, c'est-à-dire a reçu les sacrements du Christ, il lui faut marcher au combat. Car, aussi longtemps qu'il veut faire les œuvres du diable, il ne sentira pas ce dernier lutter contre lui. Mais celui qui l'a abandonné et qui, en buvant au rocher, a choisi de suivre le Christ, il lui faut supporter comme adversaire celui qu'il a refusé justement de préférer au Christ. Donc, quiconque s'unit au Christ, qu'il se prépare non aux délices, non aux voluptés, mais au combat parce que « tous ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ souffrent persécution ^f », et encore: « C'est par de nombreuses tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu ^g. »

La première mention du nom de Jésus dans l'Écriture

4. Donc, quand la guerre avec les enfants d'Israël devient imminente, Moïse appelle « Jésus » (Josué) et lui dit: « Choisis-toi des hommes et combats contre Amaleq ^a. » Jusqu'à cet endroit, il n'a jamais été fait mention du nom bienheureux, celui de Jésus ¹. C'est ici que resplendit pour la première fois l'éclat de ce nom. Moïse appelle « Jésus », la Loi implore le Christ. « Choisis-toi, est-il dit, des hommes forts ^b. » Moïse ne pouvait pas choisir des hommes forts: c'est Jésus seul qui peut choisir des hommes forts, lui évidemment qui dit à ses apôtres: « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi

1. Césaire a fait sienne la traduction *Iesum* donnée par Rufin, là où la Vulgate emploie *Iosue*. Dans ce passage il se fait l'écho de l'émotion d'Origène rencontrant pour la première fois le nom du Sauveur dans les Écritures. Pour la typologie Josué-Jésus, voir la bibliographie donnée par M. Borret, dans ORIGÈNE, *Hom. Ex. 11, 3, n. 1* (SC 321, p. 332).

20 *elegistis, ¹sed ego elegi vos ^c; ipse est, qui domum fortis intravit, et vasa eius ²⁰diripuit ^d.*

5. *Moyses autem ascendit in verticem collis : et factum est, ¹cum elevaret manus suas Moyses, vincebat Israhel ^a. Advertite, ¹fratres : Moyses manus quidem levat, non tamen extendit. Cui ergo ¹servabatur, ut manus extenderet, nisi*
25 *Domino nostro Iesu Christo, ²⁵qui extensus in cruce, univ-*
sum orbem complexurus, brachia pietatis ¹expandit ? Moyses ergo levavit manus : et licet non expandit, tamen ¹ipsa eleva-
tione mysterium crucis ostendit. Videte, fratres, iam tunc
¹per sacramentum crucis superatas esse adversarias gentes. Et nos, ¹fratres dilectissimi, si adiuvante Domino manus
30 *erigimus, diabolum ³⁰superamus.*

In manibus opera debemus accipere : si ergo talia sunt
¹opera tua, ut illa possis in altum in conspectu Domini levare, potes etiam ¹et tu in teipso adversarios tuos extinguere ^b.
411 *Quis bene manus levat, (411) nisi qui per elemosynam in caelo iugiter thesaurizat ? Quis ergo bene ¹manus levat, nisi qui assidue victum et vestitum pauperibus submi¹nistrat ? quis bene manus levat ? Ille utique, qui implet illud apostoli : ¹Elevantes, inquit, puras manus sine ira et disceptatione ^c.*
5 *Quia ⁵ergo cotidie nobis et vobis pugna inminet contra adversarias pote¹states, si volumus vincere, manus nostrae, id est, actus nostri et con¹versatio nostra non sit in terris ; sed, sicut*

410, 25 extensus O¹ : extendendus H^{3,4} || 26 levavit : elevavit H⁴ || 27 ostendit : ostenditur H^{3,4}

411, 1 bene om. H^{3,4}

4. c. Jn 15, 16 d. cf. Matth. 12, 29

5. a. Ex. 17, 10-11 b. cf. Matth. 6, 20 c. I Tim. 2, 8

qui vous ai choisis ^c. » Il est celui qui est entré dans la maison de l'homme fort et a emporté ses biens ^d.

La prière de Moïse préfigure le mystère de la Croix

5. « Or Moïse monta au sommet de la colline et il arriva que lorsque Moïse élevait les mains, Israël était vainqueur ^a. » Faites attention, mes frères : Moïse lève bien les mains, cependant il ne les étend pas ¹. A qui donc était-il réservé d'étendre les mains sinon à notre Seigneur Jésus-Christ qui, étendu sur la croix pour embrasser le monde entier, ouvrit ses bras avec bonté ? Moïse a donc levé les mains et, bien qu'il ne les ait pas étendues, c'est pourtant par cette élévation qu'il a montré le mystère de la Croix. Voyez, frères, déjà à cette époque, c'est par le sacrement de la Croix qu'ont été vaincues les nations ennemies. Et nous, frères bien-aimés, avec l'aide de Dieu, si nous élevons les mains nous triomphons du diable.

Par les mains nous devons comprendre les œuvres. Donc si tes œuvres sont telles que tu puisses les lever bien haut devant le Seigneur, tu peux également vaincre toi aussi les ennemis qui sont au-dedans de toi. Qui lève les mains comme il faut sinon celui qui, par l'aumône, amasse sans cesse un trésor dans le ciel ^{b 2} ? Qui donc lève les mains comme il faut sinon celui qui procure sans relâche nourriture et vêtement aux pauvres ? Qui lève les mains comme il faut ? C'est assurément celui qui accomplit cette parole de l'Apôtre : « Élevant des mains pures, sans colère ni dispute ^c. » Chaque jour, pour nous comme pour vous, la guerre contre les puissances adverses s'impose. Si donc nous voulons vaincre, que nos mains, c'est-à-dire nos actes et notre conduite, ne soient pas

1. Césaire, à la différence d'Origène, ne fait pas allusion ici à la scène de la transfiguration, mais ne retient que l'image de la croix qu'il développe d'ailleurs davantage. On a souvent noté l'insistance de Césaire sur le mystère de la Croix.

2. Comme Origène, Césaire fait ici allusion à la parole du Seigneur en *Matth.* 6, 20, mais il précise la nature des aumônes : nourriture et vêtement.

apostolus dicit, super ¹terram ambulantes conversationem habeamus in caelo ^d.

10 Scriptum ¹est tamen, quia sicut vitulus oblingit in campis herbam viridem, ¹⁰ita populus Israhel oblinget populum Amalec super terram ^e; per ¹quod indicari videtur, quia populus Dei non tantum manu et armis ¹quam voce pugnat et lingua, id est, orationem ad Deum fundebat, ¹et ideo adversarios superabat. Ergo et tu, si vis vincere, audi apo¹stolum dicentem : *Orationi insistentes, et vigilantes in*
15 *ea* ^f. Haec ¹⁵est christiani pugna gloriosissima, non in suis viribus praesumere, ¹sed semper Dei auxilium implorare.

6. Si iubetis, iam ista quae dicta sunt caritati vestrae sufficient ; ¹et quia nobis necesse est eos qui pro infirmitate corporis ieiunare ¹non praevalent admonere, crastina die, qualiter infirmitati suae ²⁰<sine> peccato animae subdescendere debeant, auxiliante Domino ¹sugeremus : cui est honor et imperium in saecula saeculorum. ¹Amen.

411, 9 oblingit O¹H^{3,4} : ablingit Orig. || 10 oblinget : oblingit O¹ ablingit H³ lingit H⁴ ablinget Orig. || 11 tantum codd. : tam Orig. || 14 insistentes O¹ : instantes H^{3,4} Orig. || et vigilantes in ea om. H⁴ || 15 christiani : christianis H⁴ christiana O¹ || 17-21 Si iubetis — sugeremus solus H³ || 20 sine suppl. Mor.

5. d. cf. Phil. 3, 20 e. Nomb. 22, 4 f. Col. 4, 2

de cette terre ; mais, selon la parole de l'Apôtre, que, cheminant sur la terre, notre vie soit dans le ciel ^d.

Il a pourtant été écrit que, « comme le jeune taureau broute l'herbe verte des champs, ainsi le peuple d'Israël dévorera le peuple d'Amaleq qui est sur la terre ^c », ce qui semble indiquer que le peuple de Dieu se battait plus avec sa langue et sa voix qu'avec ses mains et ses armes, c'est-à-dire qu'il épanchait sa prière devant Dieu, et c'est pourquoi il triomphait de ses adversaires. Si donc tu veux vaincre, toi aussi, écoute l'Apôtre te dire : « Assidus à la prière et y demeurant vigilants ^f 1. » Voilà le combat très glorieux du chrétien : ne pas se confier à ses propres forces, mais toujours implorer l'aide de Dieu.

6. Si vous le voulez bien, que votre charité se contente de ce qui a été dit. Et puisqu'il nous incombe de donner des consignes à ceux qu'une infirmité corporelle empêche de jeûner, nous suggérerons demain comment ils doivent condescendre à leur infirmité sans péché pour l'âme ² : ce sera avec l'assistance du Seigneur à qui appartiennent l'honneur et la puissance pour les siècles des siècles. Amen.

1. Avec cette citation scripturaire se terminent les emprunts à Origène. Césaire insiste ensuite une fois de plus sur la nécessité de la grâce.

2. Il s'agit peut-être du *Serm.* 199, 1-2 où il est conseillé à celui qui ne peut pas jeûner de prendre un repas mais d'être généreux. Ce sermon était prêché pendant le Carême ; il en était certainement de même pour le présent sermon.

De comparatione ecclesiae vel synagogae
cum lectum esset de prioribus et de novis tabulis in Exodo

1. Christianae religionis sacramentum, fratres dilectis-
5 simi, non est ⁵novellum nec ab hominibus nuper inventum,
sed ab ipsius mundi ¹initio divinitus consecratum, et per
omnium saeculorum tempora ¹universorum prophetarum
oraculis repromissum ; et quod prius ¹futura erat synagoga,
postea ecclesia, et maiorem gloriam habitura ¹erat ecclesia
10 quam synagoga, in omnium scripturarum voluminibus ¹⁰evidentissime continetur. Et ista significatio, fratres, non semel
nec ¹secundo nec tertio sed frequentissime in scripturis veteris
testamenti ¹ita demonstrata esse cognoscitur, ut eam,
quamvis sit quisque simplex ¹et inperitus, evidenter et manifeste
possit agnoscere.

Sermo CIV : T¹ H³

412, 2-3 cum lectum — in Exodo *add. Mor. ex* 414, 17-19 || 7 prius : prior
T¹ || 9 in *om.* T¹ || 10 et : nam T¹ || nec : non T¹ || 12 quisque *om.* T¹

1. Cette précision introduite par dom Morin dans le titre du sermon ne figure pas dans les manuscrits ; elle lui a été inspirée par le paragraphe 4 du texte. Dans ce sermon, Césaire a groupé un certain nombre de *testimonia* démontrant l'antériorité de l'Église sur la Synagogue. Pour l'usage des *testimonia* chez Césaire, cf. l'Introd., p. 57-60. ~ Même si le thème n'est pas original, ce sermon est tout à fait caractéristique de la manière de Césaire. On n'y trouve « pas une phrase, pas une ligne presque, qui n'offre quelque spécimen de ses locutions si caractéristiques ; il y a même cette récapitula-

Comparaison de l'Église et de la Synagogue
quand on a fait, dans l'Exode,
la lecture sur les premières et les nouvelles tables ¹

1. Le mystère de la religion chrétienne ², frères bien-aimés, n'est ni une nouveauté ni une invention des hommes de nos jours ; il a au contraire été constitué sacré par Dieu depuis le début de ce monde et promis par les oracles de tous les prophètes tout au long des siècles. Et le fait que la Synagogue viendrait d'abord, puis l'Église, et que l'Église aurait une plus grande gloire que la Synagogue ³ est contenu avec évidence dans les livres de toutes les Écritures. Et cette interprétation, frères, ce n'est ni une fois, ni deux, ni trois, mais très souvent qu'on la voit démontrée dans les Écritures de l'Ancien Testament ⁴, à tel point que même un homme simple et ignorant peut la comprendre avec évidence et clarté.

tion finale qu'il affectionnait tant. Il a dû prêcher lui-même ce discours » : G. MORIN, « Un recueil de sermons de S. Césaire. Le manuscrit de Saint-Thierry et ses pièces inédites », *RBén* 23 (1906), p. 30-31.

2. Césaire emploie très peu le mot *religio*. Cf. *Serm.* 12, 2-3 (*SC* 175, p. 400 et 404) : *religio christiana* ; et *De mysterio sanctae Trinitatis* 1 (*Opera varia*, p. 165) : *homines alterius religionis*.

3. Cf. EUSÈBE GALLICAN, *Hom.* 47, 1 (*CCL* 101, p. 555) : *Haec est post synagogam quidem vocata, sed ante synagogam promissa*.

4. Cf. *Serm.* 88, 1, p. 181, n. 3.

Denique statim ¹in initio mundi ex illis duobus filiis, qui
 15 nati sunt de Adam, Abel ¹⁵iunior eligitur, et in figura plebis
 iudaicae Cain senior reprobatur ^a. ¹Postea vero temporibus
 Abrahæ in Sarra vel Agar eadem figura ¹completa est, dum
 Sarra in typo ecclesiae longo tempore sterelis ¹fuit, Agar vero
 in figura synagogae statim genuit filium ; inde est, ¹quod
 20 Isaac iunior in hereditate assumitur, et Ismahel, qui senior
 erat, ²⁰expellitur ^b. Quae res etiam in illis duobus videtur
 impleta : Iacob ¹enim iunior a Deo diligitur, et Esau senior
 repudiatur ^c, secundum ¹illud quod scriptum est : *Iacob*
dilexi, Esau autem odio habui ^d. Quae ¹figura etiam in illis
 25 duabus sororibus, quas beatus Iacob uxores ¹habuit, agnos-
 citur esse completa : Rachel, quae erat iunior, plus ²⁵diligitur
 quam Lia, quae senior videbatur ^e ; in tantum ut ex ipsa
¹Ioseph nasceretur ^f, qui in typo Domini salvatoris venden-
 dus erat in ¹Aegypto. Et quod Lia lippis erat oculis, Rachel
 pulchra facie ^g, ad ¹hanc rem pertinet : in Lia intellegitur
 30 synagoga, in Rachel signifi- catur ecclesia.
³⁰ Sicut enim, qui lippitudine oppressos habet oculos ³⁰car-
 nis, non potest solis istius claritatem adtendere, ita et syna-
 goga ¹contra Dominum salvatorem zelo et livore velud vena-
 natis humoribus ¹oculos cordis habens infusos splendorem
 413 Christi, qui est *sol iustitiae* ^h, (413) non potest intueri. Hoc
 enim interest inter synagogam et ecclesiam, ¹quod interest
 inter oculos lippientes et sanos : ipso ergo lumine, ¹unde

412, 18 figura om. H³ || 25 Lia : illa T¹ || 20 vendendus : venditus T¹ ||
 29 Sicut : sunt T¹ || habet : habent T¹ || 30 non potest : nec possunt T¹
 413, 1 interest om. T¹

1. a. Gen. 4, 4-5 b. cf. Gen. 21, 10 c. cf. Gen. 25, 23 d. Mal. 1, 2-3 e. cf.
 Gen. 29, 30 f. cf. Gen. 30, 23-24 g. Gen. 29, 17 h. Mal. 4, 2

1. Césaire, en parlant des juifs, dit plutôt *populus Iudaeorum*.

2. Sur Jacob préféré à Esau, cf. AUG., *Enarr. in Ps.* 46, 6 (CCL 38, p. 532)
 et 78, 10 (CCL 39, p. 1105).

**L'Église a été élue
 dès le commencement
 du monde**

D'ailleurs, dès le commence-
 ment du monde, de ces deux fils
 qui sont nés d'Adam, c'est Abel
 le plus jeune qui est choisi et
 Caïn, l'aîné, comme figure du peuple juif ¹, qui est réprou-
 vé ^a. Et ensuite au temps d'Abraham, la même figure est
 réalisée dans Sara et Agar : tandis que Sara, type de l'Église,
 fut longtemps stérile, de son côté, Agar, figure de la Synago-
 gue, engendra tout de suite un fils. De là vient qu'Isaac le plus
 jeune est appelé à l'héritage et qu'Ismaël qui était l'aîné est
 chassé ^b. C'est encore ce que nous voyons s'accomplir en ces
 deux frères : Jacob, le plus jeune, est aimé de Dieu et Esau,
 l'aîné, est rejeté ^c, selon ce qui est écrit : « J'ai aimé Jacob,
 mais j'ai eu de l'aversion pour Esau ^{d 2}. » C'est encore cette
 figure dont nous constatons la réalisation en ces deux sœurs
 que le bienheureux Jacob eut pour femmes : Rachel, la plus
 jeune, est plus aimée que Lia qui était la plus âgée ^e ; aussi
 c'est d'elle que devait naître Joseph ^f, qui allait être vendu en
 Égypte, comme figure du Seigneur et Sauveur. Et le fait que
 Lia avait les yeux chassieux et que Rachel avait un beau
 visage ^g a un rapport avec ce fait : en Lia il faut voir la
 Synagogue, tandis que Rachel signifie l'Église ³.

En effet, de même que celui qui souffre de la chassie dans
 ses yeux de chair ne peut fixer la clarté de notre soleil, de
 même la Synagogue, ayant les yeux du cœur baignés de
 jalousie et d'envie ⁴ contre le Seigneur Sauveur, comme par
 des humeurs malsaines, n'a pu fixer du regard la splendeur
 du Christ qui est « soleil de justice ^h ». Car il y a la même
 différence entre la Synagogue et l'Église qu'entre des yeux
 chassieux et des yeux sains. C'est donc cette même lumière

3. CYPRIEN, *Testim.* 1, 20 (CCL 3, p. 20) a vu dans Lia et Rachel des
 figures de la Synagogue et de l'Église. Pour AMBROISE, *Iacob* 2, 5 (25) (CSEL
 32 B, p. 46) comme pour Césaire, les yeux chassieux de Lia sont une image de
 la cécité de la Synagogue.

4. Ces deux mots forment le titre du traité de Cyprien sur la jalousie, que
 Césaire a utilisé dans le *Serm.* 90, 5-6.

oculi sani pascuntur, lippientes oculi cruciantur. Sic est, fratres ¹carissimi : nam de Christi lumine, unde inlustratur
 5 ecclesia, inde ⁵adfligitur synagoga ; illo, inquam, lumine, *quod inluminat omnem* ¹hominem venientem in hunc mundum ¹, et qui dixit, *Ego sum lux* ¹mundi ¹. De illo ergo lumine, unde omnium Christianorum cordis ¹oculi inluminantur, inde Iudaeorum infelicitium excaecantur ; et una
 10 ¹eademque res aliis ingerit gaudium, aliis generat cruciatum : christi ¹⁰stianis utique fidelibus tribuit lux Christi laetitiam, Iudaeis infidelibus ¹ingerit poenam.

2. In beato quoque Ioseph vel fratribus eius hoc ipsum videmus ¹esse completum, dum in typo Christi ille, qui erat
 15 iunior, plus reliquis ¹filiis a patre diligitur ^a. Sic denique et in filiis ipsius Ioseph mysterium ¹⁵iudaici vel christiani populi demonstratum est, quando eos beatus ¹Iacob commutatis manibus benedixit, et per sacramentum crucis ¹iuniorem seniori praeposuit. Nam cum eos sanctus Ioseph patri suo ¹benedicendos offerret, seniorem posuit ad dexteram patris, iuniorem ¹ad sinistram ; sed beatus Iacob dexteram super
 20 iuniorem, sinistram ²⁰super seniorem extendit ^b. Quam rem cum sanctus Ioseph dure ac ¹moleste acciperet, adprehensis manibus patris volebat super seniorem ¹filium patris dexteram revocare ^c, dicens : *Non est hic primogenitus* ¹meus ^d. At ille respondens ait : *Scio, inquit, fili, scio ; et hic crescet* ¹in
 25 ¹populum, *sed frater illius iunior maior illo erit* ^e. Si diligenter ²⁵adattendat caritas vestra, fratres dilectissimi, sicut supe-

413, 3 oculi om. H³ || 5 inquam : inquit T¹ || 9 eademque : eadem H³ || generat om. H³ || 10 tribuit lux Christi om. H³ || laetitiam : gaudium H³ || 12 ipsum : idem H³ || 22 revocare om. T¹ || hic om. H³ || 23 scio² om. T¹ || 24 populum Mor. : populo T¹H³ || 25 adattendat : attendit H³

1. i. Jn 1, 9 j. Jn 8, 12

2. a. Gen. 37, 3 b. cf. Gen. 48, 14 c. cf. Gen. 48, 17 d. cf. Gen. 48, 13 e. Gen. 48, 19

qui repaît les yeux sains et torture les yeux chassieux. Il en est ainsi, frères très chers : c'est de la lumière du Christ dont respandit l'Église que souffre la Synagogue. De cette lumière, dis-je, « qui éclaire tout homme venant en ce monde ¹ », il a dit aussi : « Je suis la lumière du monde ¹ ¹. » C'est donc de cette lumière dont les yeux du cœur de tous les chrétiens sont illuminés que ceux des malheureux juifs sont aveuglés. Et c'est une seule et même chose qui apporte aux uns la joie et qui engendre pour les autres des tourments. Aux chrétiens fidèles en effet la lumière du Christ apporte l'allégresse et aux juifs infidèles elle inflige la souffrance.

L'histoire de Joseph préfigure le même mystère

2. Dans le bienheureux Joseph aussi comme dans ses frères, c'est cela que nous voyons s'accomplir : comme type du Christ, lui qui était le plus jeune est aimé par le père plus que les autres fils ^a. De même encore dans les fils de ce même Joseph, le mystère du peuple juif et du peuple chrétien a été montré quand le bienheureux Jacob les a bénis en croisant ses mains et, par le signe sacré de la Croix, a fait passer le plus jeune avant l'aîné. En effet, quand saint Joseph les présenta à son père pour être bénis, il plaça l'aîné à la droite du père, le plus jeune à sa gauche. Mais le bienheureux Joseph étendit la main droite sur le plus jeune et la main gauche sur l'aîné ^b. Saint Joseph fut vivement contrarié de ce geste ; ayant saisi les mains de son père, il voulait ramener sa main droite sur le fils aîné ^c en disant : « Ce n'est pas lui mon aîné ^d. » Mais Jacob lui répondit en disant : « Je sais, mon fils, je sais, lui aussi deviendra un peuple, mais son frère plus jeune sera plus grand que lui ^e ². » Si votre charité fait bien attention, frères bien-aimés, comme

1. Sur la lumière du Christ, cf. ORIGÈNE, *Hom. Gen.* 1, 7 (SC 7 bis, p. 43).

2. Nous avons ici l'emploi d'un *testimonium* que nous trouvons déjà chez CYPRIEN, *Testim.* 1, 21 (CCL 3, p. 21), sous le titre : *Quod gentes magis in Christum crediturae essent.*

rius iam dixi¹mus, et in hoc facto duorum populorum videtur expressa figura, ¹Iudaeorum scilicet et gentium : Iudaeorum enim populus prior ad ¹Dei notitiam venit ; gentium vero iunior postea quidem venit, sed ¹maiolem gratiam benedictionis accepit.

³⁰3. Nam et in transitu maris Rubri ^a et in divisione Iordanis ^b duorum ¹populorum similitudo expressa cognoscitur, Iudaeorum scilicet et ¹gentium : denique senior populus Iudaeorum per mare Rubrum, ¹aquam scilicet salsam et ¹amaram, in deserto transiit, ubi et siti proba(414)retur et fame ^c ; iunior vero populus, qui significabat populum christianum, per Iordanem, aquam dulcem, terram lactis et mellis ingreditur, ubi devictis adversariis perpetua habitatione vel possessione ¹donatur.

Nam et in eo quod beatus Moyses sitiienti populo aquam ⁵de petra produxit ^d, et ecclesiae simul et synagogae typus evidenter agnoscitur : nam beatus Moyses, quando primum percussisset petram, ¹nihil ex ea produxit ; cum secunda vice percussisset, tunc exisse ¹aqua largissima reperitur. Quid in hoc significatum est, fratres, ¹nisi quod in primo ictu significata est duritia synagogae, in secundo ¹⁰fides ecclesiae ?

Denique observatio synagogae arido et infideli populo ¹Iudaeorum nullum refrigerium aeternae beatitudinis potuit

413, 26 videtur : esse *add.* H³

414, 2 Iordanem : Iordanis H³ || agnoscitur : cognoscitur T¹ || 7 percussisset T¹ : percussit H³ || 8 aqua — reperitur : aquae largissimae reperiuntur H³

3. a. cf. Ex. 14, 15-31 b. cf. Jug. 3, 14-17 c. cf. Ex. 16, 17 d. Nombr. 20, 9-11

nous l'avons dit plus haut, ce fait aussi paraît exprimer la figure des deux peuples, à savoir des juifs et des Gentils. En effet, le peuple des juifs est venu le premier à la connaissance de Dieu tandis que le peuple des Gentils, plus jeune, y est venu certes plus tard, mais a reçu une plus grande grâce de bénédiction.

L'élection de l'Église est aussi préfigurée dans l'Exode

3. Également, dans le passage de la mer Rouge ^a, et dans la séparation du Jourdain ^b, on reconnaît qu'a été exprimée l'image des deux peuples, à savoir des juifs et des Gentils. D'ailleurs le plus ancien des deux, le peuple des juifs, après avoir traversé la mer Rouge, eau salée et amère, passa dans le désert où il fut éprouvé par la soif et par la faim ^c ; de son côté le plus jeune des deux, celui qui symbolisait le peuple chrétien, en traversant l'eau douce du Jourdain, entre dans la terre du lait et du miel où, après la défaite des ennemis, il est gratifié d'une demeure et d'une possession à perpétuité ¹.

Car, dans le fait aussi que le bienheureux Moïse fit sortir de l'eau du rocher pour le peuple assoiffé ^d, on reconnaît clairement le type de l'Église en même temps que celui de la Synagogue. Quand le bienheureux Moïse frappa en effet le rocher une première fois, il n'en fit rien sortir ; lorsqu'il eut frappé une seconde fois, on découvre alors qu'une eau très abondante en jailli. Quel sens est contenu dans ce fait, mes frères, sinon que le premier coup a signifié la dureté de la Synagogue, le second la foi de l'Église ?

Enfin, le culte de la Synagogue ne put procurer aucun rafraîchissement du bonheur éternel au peuple des juifs sec et incrédule, tandis que l'Église a fait jaillir pour tous ceux

1. Origène, *Com. in Ioh.* VI, 44 (SC 157, p. 303, 305) mentionne l'amertume de la mer Rouge et la douceur désaltérante des eaux du Jourdain. Mais Césaire ne fait pas allusion au baptême comme Origène, car il veut seulement montrer la supériorité de la nouvelle Alliance sur l'ancienne.

mini¹strare ; ecclesia vero omnibus ad se venientibus fontes produxit et ¹flumina. Denique sic et ipse Dominus in evangelio dixit : *Qui sitit, ¹veniat et bibat ; qui credit in me, sicut*
 15 *dicit scriptura, flumina ¹³de ventre eius fluent aquae vivae^c ; et iterum : Qui biberit aquam ¹quam ego do, fiet in eo fons aquae salientis in vitam aeternam^f.*

4. Haec enim etiam transito mari Rubro, sicut modo cum divina ¹legeretur lectio audistis, in illis duabus tabulis scriptis digito Dei ^a ¹manifestissime demonstrata sunt ; nam quia
 20 prior populus Iudaeorum ²⁰reprobatus erat, christianorum vero secundus Dei gratia eligendus, ¹primae tabulae franguntur, et illae quae postea factae fuerant reser¹vantur.

In beato quoque Moysi et Iosue hanc similitudinem invenimus ¹esse completam, dum Moyses senior, qui Iudaeorum populum ¹figurabat, in deserto moritur, et Iosue puer cum
 25 in iuniori populo ²⁵Iordanem transire praecipitur^b. Hoc etiam in toto Iudaeorum populo ¹significatum esse cognoscimus : nam senior populus propter infideli¹tatem in deserto consumitur, et iunior per Iordanis fluvium veluti ¹per baptismi sacramentum terram repromissionis ingreditur.

Quae ¹res etiam in rege Saul et beato David videtur
 30 expressa : Saul enim ³⁰et prior et senior reprobatur, David vero iunior in regno adsumitur. ¹Sed in ipso David vel fratri-

414, 17 etiam om. H³ || 20 eligendus : preeligendus H³ || 22 Iosue : Iosuae T¹ || 24 iuniori : iuniore H³ || 29 etiam om. H³ || 30 iunior om. H³ || 31 vel : et H³

3. e. Jn 7, 37-38 f. Jn 4, 13-14

4. a. cf. Ex. 32, 15-19 ; 34, 1-5 b. cf. Jos. 1, 1-2 c. cf. I Sam. 16, 1-2

1. Ces citations se retrouvent dans le *Serm.* 77, 4 (SC 330, p. 230) où l'Église est montrée répandant la source d'eau vive, le fleuve spirituel. Il s'agit donc pour Césaire d'un *testimonium*.

2. Avant ce sermon, on a donc fait la lecture d'Ex. 32, 15-19 et 34, 1-5. Cf. p. 404, n. 1.

3. ORIGÈNE, *Hom. Gen.* 9, 1 (SC 7 bis, p. 243) énumère quelques cas dans la Bible où ce qui a lieu une seconde fois est plus ferme que ce qui est arrivé d'abord. Il se réfère à la scène de Moïse brisant les tables de la Loi et en recevant de nouvelles. Dans le même sens, il parle d'Ismaël et d'Isaac, d'Ésaü

qui viennent à elle des sources et des fleuves. D'ailleurs c'est aussi de cette manière que le Seigneur a dit lui-même dans l'Évangile : « Celui qui a soif, qu'il vienne et boive ; celui qui croit en moi, comme dit l'Écriture, des fleuves d'eau vive couleront de son sein^c », et encore : « Celui qui boira l'eau que je donne, il y aura en lui une source d'eau jaillissante pour la vie éternelle^{f 1}. »

4. Après le passage de la mer Rouge, également, comme vous l'avez entendu tout à l'heure quand on lisait le texte sacré², la même réalité a été signifiée très clairement par ces doubles tables écrites par le doigt de Dieu^a. En effet, puisque le premier peuple, celui des juifs, devait être réprouvé, tandis que le second, celui des chrétiens, devait être élu par la grâce de Dieu, les premières tables sont brisées et celles qui furent faites plus tard sont conservées³.

Nous découvrons que cette image s'accomplit aussi dans le bienheureux Moïse et dans Josué : Moïse, le plus ancien, lui qui figurait le peuple des juifs, meurt dans le désert⁴ et Josué, le plus jeune, reçoit l'ordre de traverser le Jourdain avec un peuple plus jeune^b. Nous savons encore que cela a été signifié dans l'ensemble du peuple des juifs. En effet, à cause de son infidélité, les plus âgés périssent dans le désert tandis que les jeunes pénètrent dans la Terre promise en passant le fleuve du Jourdain, comme par le sacrement du baptême.

Cela se voit encore exprimé dans le roi Saül et dans le bienheureux David. Car Saül, qui est à la fois le premier et le plus ancien, est écarté tandis que David, le plus jeune, est élevé à la royauté^c. Et de David lui-même et de ses frères les

et de Jacob, d'Éphraïm et de Manassé. Mais de tous ces cas, il ne conclut pas, comme le fait Césaire, à la supériorité de l'Église sur la Synagogue. Pour AUG., *Quaest. in Hept.* 6, 30 (CCL 33, p. 333), les secondes tables qui remplacèrent les premières sont le symbole du Nouveau Testament.

4. Césaire semble faire mourir Moïse dans le désert, ce qui n'est pas tout à fait exact, puisque d'après *Deut.* 34, il meurt en terre de Moab, après avoir aperçu la Terre promise. Mais Césaire a fort bien pu considérer comme désert tout ce qui était au-delà du Jourdain, en dehors de la Terre promise.

bus eius eadem gesta referuntur, dum ¹per beatum Samuhel omnes fratres eius seniores revelante Domino ¹reprobantur, et David adhuc puer et tenerae aetatis eligitur.

5. Et quia haec, quae dicta sunt, credo quod caritati vestrae
 415 non (415) debeant displicere, breviter ea volo repetere, ut memoriae vestrae ¹tenacius valeant inhaerere. Duorum enim, sicut saepe dictum est, ¹populorum figurae in omnibus veteris testamenti voluminibus demon¹stratae sunt, gentium
 5 scilicet sive Iudaeorum : dum statim in prin⁵cipio mundi Abel iunior eligitur, Cain senior reprobatur ^a : dum Sarra ¹sterelis super Agar, quae prius fecunda fuerat, Deo ordinante prae¹ponitur : dum Isaac iunior adsumitur in hereditate, et Ismahel, qui ¹senior erat, expellitur ^b : dum Iacob minor diligitur, Esau senior odio ¹habetur : dum Lia senior contempnitur, Rachel iunior plus amatur ^c : ¹⁰dum Ioseph iunior plus ceteris a patre diligitur ^d, dum Effraim Manasse ¹seniori praeponitur ^e, dum super Aaron seniorem Moyses iunior ele¹vatur, dum transitus Iordanis super transitum maris Rubri felicior ¹esse cognoscitur : dum semel percussa
 15 petra in similitudinem syna¹gogae aquam non dedit, secunda vice percussa in typo ecclesiae sitiendi ¹⁵populo fluvium ministravit ^f : dum primae tabulae propter infidelitatem : ¹populi iudaici franguntur, secundae propter fidem christiani populi ¹reservantur ^g : dum primus populus in typo Iudaeorum in deserto ¹consumitur, iunior terram repromis-

415, 14 sive : et H³

4. d. cf. I Sam. 16, 13

5. a. cf. Gen. 4, 4-5 b. cf. Gen. 21, 10 c. cf. Gen. 29, 30 d. cf. Gen. 37, 3
 e. cf. Gen. 48, 19 f. cf. Nomb. 20, 9-11 g. cf. Ex. 32, 15-19 ; 34, 1-5

mêmes faits sont rapportés : par l'intermédiaire du bienheureux Samuel, tous ses frères plus âgés sont écartés sur une révélation du Seigneur, et David, encore enfant et d'un âge tendre, est choisi ^d.

Récapitulation

5. Et puisque je crois que ce qui a été dit ne doit pas déplaire à votre charité, je veux bien le répéter en quelques mots pour que cela puisse s'ancrer plus fortement dans votre mémoire. En effet, comme il a été dit souvent, ce sont les figures des deux peuples : celles des juifs et des Gentils, qui ont été montrées dans tous les livres de l'Ancien Testament. Dès le commencement du monde, Abel, le plus jeune, est choisi, et Caïn, l'aîné, est réprouvé ^a. Sara qui est stérile est préférée par un décret de Dieu à Agar qui avait été féconde avant elle. Isaac, le plus jeune, est appelé à recevoir l'héritage, et Ismaël, qui était l'aîné, en est évincé ^b. Jacob, le plus petit, est aimé alors qu'Ésau, l'aîné, est pris en aversion. Lia, la plus âgée, est méprisée, alors que Rachel, la plus jeune, est préférée ^c. Joseph, le plus jeune, est plus aimé que les autres par son père ^d. Éphraïm est préféré à Manassé, son aîné ^e¹. Au-dessus d'Aaron, le plus ancien, est élevé Moïse, le plus jeune ². La traversée du Jourdain est considérée comme plus heureuse que le passage de la mer Rouge. Le rocher frappé une fois comme image de la Synagogue ne donna pas d'eau ; frappé une seconde fois ^f, comme type de l'Église, il répandit un fleuve pour le peuple assoiffé. Les premières tables sont brisées à cause de l'infidélité du peuple juif, et les secondes sont conservées à cause de la foi du peuple chrétien ^g. Le premier peuple périt dans le désert comme type des juifs, et

1. Césaire, au § 2, avait parlé des deux fils de Joseph sans les nommer.

2. Césaire mentionne pour la première fois Moïse et Aaron dans sa récapitulation. D'après Ex. 7, 7, Aaron était âgé de 83 ans et son frère Moïse de 80 ans, au moment de leur rencontre avec Pharaon. Cf. aussi la généalogie d'Ex. 6, 20 où Aaron est nommé avant Moïse. L'Écriture présente donc Aaron comme l'aîné de Moïse.

sionis ingreditur^h : dum Moyses^l senior in figura populi
 20 Iudaeorum in deserto moritur, Iosue puer²⁰ in imagine gen-
 tium dux euntibus ad terram repromissionis efficiturⁱ :
 dum Saul senior reprobatur^j, et David adhuc puer in regno
 adsumitur^k.

Haec enim, fratres carissimi, si semel aut secundo aut
 tertio in sacris voluminibus legerentur, forsitan poterat ali-
 quis aliud quam supra diximus suspicari : cum vero totiens
 25 iuniores senioribus legamus²⁵ fuisse praepositos, quis ita
 inperitus aut infidelis poterit inveniri, qui haec casu potius
 accidisse quam divinitus dispensata esse con- tendat ?

6. Omnia ista, fratres carissimi, ideo caritati vestrae sug-
 gerimus, ut evidenter possitis agnoscere figuram vel sacra-
 30 mentum catholicae³⁰ ecclesiae ab initio mundi per omnium
 scripturarum volumina frequentissime demonstratum. Haec enim si,
 ut credimus, volueritis memoriter retinere, non solum Iudaeis,
 sed etiam paganis mysterium christiana-
 nae religionis, quotienscumque locus vel oportunitas fuerit,
 evidenter poteritis exponere. Nos tamen pro salute nostra
 35 die no³⁵cturne debemus Deo gratias agere, qui nullis prae-
 cedentibus meritis (416) tantum boni meruimus Domino
 remunerante percipere, ut prius praedicaremur per spiri-
 tum, quam nasceremur in mundo, et ante essemus praedes-
 tinati quam nati. Denique sic et apostolus ait : *Elegit nos,*
 5 *inquit, ante constitutionem mundi^a. Necdum fueramus*
creati, et iam ante mundi constitutionem eramus electi.

Et ideo cum Dei adiutorio quantum possumus labore-
 mus, pro istis tantis beneficiis ut magis praemium quam

415, 24 senioribus om. T¹ || 25 ita : tam H³ || 28 suggerimus : suggesti-
 mus H³ || 31 si, ut Mor. : sicut T¹ sicut credimus si H³ || 34 poteritis :
 poterimus H³

416, 6 pro — beneficiis ut : ut pro istis tantis beneficiis H³

5. h. cf. Nomb. 14, 20-24 i. cf. Jos. 1, 1-2 j. cf. I Sam. 16, 1-2 k. cf. I Sam.
 16, 13

6. a. Éphés. 1, 4

le plus jeune entre dans la Terre Promise^h. Moïse, le plus
 ancien, comme figure du peuple des juifs, meurt dans le
 désert, et Josué, le jeune, comme image des Gentils, devient
 le chef de ceux qui vont vers la Terre promiseⁱ. Saül, le plus
 âgé, est réprouvé^j, alors que David encore enfant est élevé à
 la royauté^k.

En effet, frères très chers, si on lisait cela une ou deux ou
 trois fois dans les livres sacrés, peut-être pourrait-on soup-
 çonner autre chose que ce que nous avons dit plus haut^l.
 Mais, quand nous lisons aussi souvent que les plus jeunes ont
 été préférés aux plus anciens, qui pourrait être trouvé assez
 ignorant ou assez incroyant pour affirmer que cela est arrivé
 par hasard plutôt que par la providence divine ?

**En réponse
 à notre élection,
 travaillons
 à notre salut**

6. Tout cela, frères très chers, nous
 l'exposons à votre charité pour que
 vous puissiez connaître clairement la
 figure ou le mystère de l'Église catholi-
 que qui est très fréquemment révélé
 depuis le commencement du monde, à travers les livres de
 toutes les Écritures. En effet, si comme nous le croyons, vous
 voulez bien retenir ces pensées dans votre mémoire, vous
 pourrez exposer avec clarté, non seulement aux juifs, mais
 aussi aux païens, le mystère de la religion chrétienne, à
 chaque occasion de lieu ou de temps qui se présentera. Nous
 cependant, jour et nuit, nous devons rendre grâces à Dieu
 pour notre salut, nous qui, sans aucun mérite antécédent,
 avons obtenu par la grâce du Seigneur de recevoir un tel
 bienfait : être annoncés par l'Esprit saint avant notre venue
 au monde et être prédestinés avant notre naissance.
 D'ailleurs, comme le dit l'Apôtre : « Il nous a élus avant la
 création du monde^a. » Nous n'avions pas encore été créés et
 déjà nous avions été élus avant la création du monde !

Et c'est pourquoi, avec l'aide de Dieu, autant que nous le
 pouvons, en raison de ces bienfaits si nombreux, efforçons-

1. Cf. p. 405, n. 4.

iudicium habere possimus ; ne forte si ¹luxuriis et aliis malis operibus dediti esse voluerimus, pro bonis mala ¹reddentes, reos nos ante tribunal aeterni iudicis faciamus. Sed tam
 10 ¹⁰iusta sit conversatio nostra, ut Iudaei vel pagani, secundum evan¹gelium, *videntes nostra opera bona glorificent Patrem nostrum ¹qui est in caelis ^b*, et ad fidem nostram confugere, vel exemplum ¹vitae nostrae desiderent imitari. Sicut enim
 15 qui exemplum bonae vitae ¹Iudaeis vel paganis vel malis etiam christianis praebere voluerint, ¹⁵et pro se et pro illis praemia aeterna percipient, ita e contrario qui ¹malis actibus suis exemplum reliquis pessimae conversationis ostenderint, ita ut per illos, sicut scriptum est, *nomen Domini blasphemetur ^c*, non solum pro se, sed etiam pro aliis aeterna supplicia susti¹nebunt.

Et ideo, fratres carissimi, auxiliante Domino caste sobrie
 20 ²⁰et pie viventes ^dita imaginem in nobis divinae misericordiae conserve¹mus, ut inter filios agnosci mereamur a Patre ; ne nobis clausis aeternae ¹vitae ianuis dicat : *Nescio, non novi vos. Discedite a me maledicti ¹in ignem aeternum ^e*, sed magis pro bonis operibus audire mereamur : *Venite benedicti, percipite regnum ^f*. Ad quod nos Dominus pro
 25 ²⁵sua pietate perducere dignetur, cui est honor et imperium in saecula ¹saeculorum. Amen.

416, 8 luxuriis : luxoriis T¹ luxuriosis H³ || aliis om. H³ || 12 vel : et H³ || 21 ne : nec H³ || 22 dicat : dicatur H³ || non : nec H³ || 24 benedicti : Patris mei add. H⁹ || 25 imperium : cum Patre et Spiritu sancto add. H³

6. b. Matth. 5, 16 c. Is. 52, 5 d. cf. Tite 2, 12 e. Matth. 25, 12. 41 f. Matth. 25, 34

nous d'être en mesure de recevoir une récompense plutôt qu'une condamnation, de peur que, si d'aventure nous avons consenti à nous livrer aux débauches et aux autres mauvaises actions, en rendant le mal pour le bien, nous ne comparaissons comme des accusés devant le tribunal du Juge éternel. Au contraire, puisse notre conduite être si irréprochable que juifs ou païens, « en voyant, comme dit l'Évangile, nos bonnes œuvres, glorifient notre Père qui est dans les cieux ^b », et désirent se rallier à notre foi et imiter l'exemple de notre vie ! En effet, ceux qui veulent montrer aux juifs, aux païens et même aux mauvais chrétiens, l'exemple d'une vie bonne, recevront des récompenses éternelles pour eux comme pour les autres. Au contraire, ceux qui montreront aux autres, par leur mauvaises actions, l'exemple d'une conduite très mauvaise, de sorte que par eux, comme il est écrit, « le nom du Seigneur soit blasphémé ^c », non seulement pour eux, mais aussi pour les autres, ces gens-là subiront des supplices éternels.

Et c'est pourquoi, frères très chers, avec l'aide de Dieu, en vivant dans la chasteté, la sobriété et la piété ^d, gardons sans cesse en nous une image de la miséricorde divine telle que nous méritons d'être reconnus par le Père au nombre de ses fils, de crainte qu'il ne nous dise, une fois fermées les portes de la vie éternelle : « Je ne sais pas, je ne vous connais pas ¹. Éloignez-vous de moi, maudits, vers le feu éternel ^e », mais que plutôt nous méritions, par nos bonnes œuvres, d'entendre : « Venez, bénis, prenez possession du royaume ^f. » Que le Seigneur, dans sa bonté, daigne nous y conduire, lui à qui appartiennent l'honneur et la puissance pour les siècles des siècles. Amen.

1. *Nescio, non novi vos*. La redondance *non novi* n'existe ni dans la Vulgate, ni dans d'autres versions anciennes de la Bible, pour le verset 25, 12 de *Matthieu*. Cependant Augustin citant ce verset, a parfois : *non novi vos* ; voir *Quaest. in Hept.* CLII (CCL 33, p. 140) et dans *Quaest. ad Simpl.* I, 1, 8 (CCL 44, p. 13), mais il n'ajoute pas *nescio vos* dans ces cas-là.

SUR LE LÉVITIQUE
(Sermon 105)

**Omelia Caesarii episcopi
de benedictionibus spiritalibus**



1. Modo cum divina lectio legeretur, fratres carissimi, audivimus Dominum ¹dicentem : Si, inquit, *in praeceptis meis ambulaveritis, et feceritis ea quae ego ⁵praecipio vobis, dabo vobis pluvias temporibus suis* ^a. Si fideliter et diligenter adtendamus, fratres, omnia quae Iudaeis corporaliter promittebantur, spiritaliter in nobis ¹implentur : denique omnes benedictiones Dei, quas illi accipiebant in terra, nos per ¹gratiam baptismi consecuti sumus in anima ; et ideo totis viribus cum ipsius adiutorio ¹laboremus, ut et benedictiones Dei accipere, et maledictiones possimus evadere.

10 ¹⁰2. Dabo, inquit, vobis pluviam in tempore suo ^a. Igitur primo a Iudaeis quaeramus ¹et eos, qui simpliciter vel corporaliter haec intellegenda opinantur, interrogemus : ¹si pluvia

Sermo CV : T¹ H³

417, 1 omelia Caesarii episcopi *Mor. ex cod. Vendob. 923, fol. 239^v* || 2 de — spiritalibus H³ : ce canelo aereo vel eneo et terra ferrea T¹ || 4 inquit om. H³ || 7 implentur : complentur T¹

1. a. Lév. 26, 3 ; cf. Jn 15, 14

2. a. Lév. 26, 3

1. Nous avons avec ce sermon le seul commentaire qui nous est parvenu de Césaire sur le Lévitique. Presque tout le texte est composé d'emprunts à l'homélie 16 d'Origène sur le Lévitique.

2. Césaire semble avoir intercalé ici une citation de Jn 15, 14 en Lév. 26, 3. Sans doute le verbe *feceritis* qui se trouve en Jn 15, 14 juste avant *quae praecipio vobis* aura-t-il entraîné spontanément la suite de la citation du Lévitique.

**Homélie de Césaire, évêque,
sur les bénédictions spirituelles ¹**

1. Quand on faisait tout à l'heure la lecture des textes sacrés, frères très chers, nous avons entendu le Seigneur qui disait : « Si vous vous conduisez selon mes lois et si vous mettez en pratique ce que je vous ordonne, je vous donnerai les pluies en leur saison ^{a 2}. » Si nous faisons fidèlement et soigneusement attention, frères, tout ce qui était promis corporellement aux juifs est accompli spirituellement en nous. D'ailleurs, toutes les bénédictions de Dieu qu'ils recevaient eux-mêmes sur la terre, nous les avons reçues nous-mêmes dans notre âme par la grâce du baptême. Et c'est pourquoi, avec son aide, travaillons de toutes nos forces afin de pouvoir aussi bien recevoir les bénédictions de Dieu qu'échapper à ses malédictions ³.

**Signification
spirituelle de la pluie**

2. « Je vous donnerai la pluie en son temps ^{a 4} », est-il dit. Questionnons donc les juifs en premier lieu et interrogeons ceux qui pensent que ces paroles sont à

3. Tout cet exorde est propre à Césaire. On y retrouve ses expressions habituelles : *Modo cum divina lectio legeretur, fratres carissimi, audivimus, Si fideliter et diligenter adtendamus, per gratiam baptismi, et ideo totis viribus cum ipsius adiutorio laboremus, ut.*

4. Pour la traduction des passages empruntés à Origène, nous nous sommes aidé de la traduction donnée par M. Borret des *Homélies sur le Lévitique* (SC 286, p. 287).

haec tamquam remuneratio pro laboribus datur his, qui mandata custodiunt; ¹quomodo et his, qui mandata non servant, una atque eadem datur pluvia temporibus ¹suis, et universus mundus communibus utitur pluviis a Deo datis? ¹⁵ *Pluit enim super* ¹⁵*iustos et iniustos* ^b. Quod si iustis et iniustis datur pluvia, non erit eximia remuneratio ¹his, qui mandata servaverint. Quaeramus ergo in scripturis, quae sit pluvia, quae ¹sanctis tantummodo datur, et de qua *mandatur nubibus, ne pluant pluviam istam* ¹*super iniustos* ^c.

Quae ergo sit ista pluvia, ipse nos Moyses doceat; ipse enim dicit in ¹Deuteronomio: *Adtende, caelum, et loquar: audiat terra verba ex ore meo: ²⁰expectetur sicut pluvia eloquium meum* ^d. Ecce qualis est pluvia, quae sanctis tantummodo datur, et peccatoribus denegatur. Pluvia ergo verbum Dei est, sed istam ¹pluviam tantummodo iusti accipiunt; amatores vero mundi, superbi luxuriosi vel ¹cupidi pluviam verbi Dei, etiam si eis ingeratur, accipere nolunt. Quare hoc? Quia ¹nec esurire nec sitire iustitiam volunt: qui ²⁵enim luxuriae sordibus inebriantur, inrigari verbi ²⁵Dei pluvia non merentur.

³. Post sequitur in benedictione: *Manducabitis panem vestrum in saturitate* ^a. (418) Nec hoc ego corporalis esse benedictionis accipio, quasi qui custodiat legem Dei panem ¹istum communem in abundantia consequatur. Quid enim? Nonne impii et scelesti ¹panem, non solum in abundantia,

417, 10 vobis om. H³ || pluviam: pluvias T¹ || in om. T¹ || 13 et: in add. H³ || 15 quod si — iniustis om. T¹ || datur: dabitur T¹ || 16 in scripturis om. H³ || 17 istam om. H³ || 18 nos om. T¹ || doceat: docet T¹ || 19 et: quae T¹ || verba ex ore meo: verba oris mei H³ || 22 iusti accipiunt: accipiunt sancti H³ || 23-24 Quia nec esurire: qui nec esuriunt T¹ || 26 Post: postea T¹ || 418, 1 nec om. T¹ || ego Mor. ex Orig.: ergo T¹H³ || corporalis — benedictionis Mor. ex Orig.: corporales — benedictiones T¹H³

2. b. Matth. 5, 45 c. cf. Is. 5, 6 d. Deut. 32, 1-2. 3. a. Lévi. 26, 5

417, 10-20 OR., H. Lev. 16, 2 (SC 287, p. 268).

417, 26-418, 35 OR., H. Lev. 16, 5 (SC 287, p. 284, 286).

comprendre simplement et corporellement. Si cette pluie est donnée comme récompense pour leurs labeurs, à ceux qui gardent les commandements, comment se fait-il qu'à ceux qui n'observent pas les commandements, une seule et même pluie soit donnée aussi en son temps et que le monde entier profite des pluies communes données par Dieu? En effet, « il fait pleuvoir sur les justes et les injustes ^b ». Et si la pluie est donnée aux justes et aux injustes, elle ne sera pas une récompense privilégiée pour ceux qui gardent les commandements. Cherchons donc dans les Écritures quelle est cette pluie qui est donnée seulement aux saints et à propos de laquelle « il est interdit aux nuages de répandre cette pluie ^c » sur les injustes.

Quelle est donc cette pluie? Que Moïse lui-même nous l'enseigne. Il dit en effet dans le Deutéronome: « Prête l'oreille, ciel, et je parlerai. Que la terre entende les paroles de ma bouche. Que mon discours soit attendu comme la pluie ^d. » Voilà quelle est la pluie qui est seulement donnée aux saints et refusée aux pécheurs ¹. La pluie est donc la parole de Dieu, mais les justes seulement reçoivent cette pluie. Quant à ceux qui aiment le monde, orgueilleux, débauchés ou cupides, ils ne veulent pas recevoir la pluie de la parole de Dieu, même si elle leur est envoyée. Pourquoi cela? Parce qu'ils ne veulent avoir ni faim ni soif de justice, car ceux qui sont enivrés des souillures de la débauche ne méritent pas d'être arrosés par la pluie de la parole de Dieu.

Le pain spirituel ³. Puis la bénédiction se poursuit:

« Vous mangerez votre pain à satiété ^a. » Cela non plus, je ne l'entends pas d'une bénédiction corporelle comme si, à garder la Loi de Dieu, on obtenait ce pain ordinaire en abondance. Eh quoi? Les impies et les criminels ne mangent-ils pas de ce pain non seulement en

1. Jusqu'à la fin du § 2, on retrouve le vocabulaire et le style de Césaire: *Ecce qualis pluvia... amatores mundi, superbi, luxuriosi vel cupidi*. Cf. *Serm.* 150, 3.

sed et in deliciis comedunt ? Magis ergo si respiciamus ad eum, qui dicit : *Ego sum panis vivus, qui de caelo descendi*^b et *Qui manducaverit hunc panem, vivet in aeternum*^c, et advertamus, quia, qui haec dicebat, verbum est, quo anima pascitur, intellegimus de quo pane dictum sit in benedictionibus^a a Deo : *Et manducabitis panem vestrum in saturitate* ; similiter et illud, quod Salomon in proverbiiis pronuntiat de iusto, dicens : *Iustus manducans replevit animam suam ; animae autem impiorum in egestate erunt*^d. Si hoc secundum litteram tantum¹⁰ intellegatur, omnino falsum videbitur : magis enim animae impiorum cum aviditate cibum sumunt, et satietati student ; iusti autem interdum et esuriunt. Denique Paulus iustus erat, et dicebat : *Usque ad hanc horam esurimus, et sitimus, et nudi sumus, et colaphis caedimur*^e ; et iterum dicit : *In fame et siti, in ieiuniis multis*^f. Et quo modo dicit Salomon, quia iustus manducans satiat animam suam ? Et ideo, quod¹⁵ superius de pluvia intelleximus, hoc etiam in hoc loco de pane intellegere debemus : quia panem illum caelestem, id est, verbum Dei, qui dixit : *Ego sum panis vivus*, non manducant nisi iusti, quibus dicitur : *Gustate, et videte quam suavis est Dominus*^g. Peccatores autem, qui multis criminibus polluantur, qua conscientia mandere praesumunt ?
²⁰ 4. *Et habitabitis, inquit, tuti super terram vestram*^a. Iniquus numquam tutus est, sed semper movetur et fluctuat, et circumfertur omni vento doctrinae in fallacia hominum ad

418, 2 scelesti : scelerati H³ || 3 si *Mor. ex Orig.* : om. T¹H³ || 6 verbum est : hoc est *add.* T¹ hoc esse *add.* H³ || 7 saturitate : saturitatem T¹ || 11 satietati *Mor. ex Orig.* : satietatem T¹ saciari H³ || 12 horam : et *add.* H³ || 13 in² : et H³ || 18 mandere H³ : manducare T¹ || 20 inquit om. T¹

3. b. Jn 6, 51 c. Jn 6, 59 d. Prov. 13, 25 e. I Cor. 4, 11 f. II Cor. 11, 27 g. Ps. 33, 9
 4. a. Lévi. 26, 5

1. En ajoutant *omnino*, Césaire va plus loin qu'Origène dans son mépris de la lettre.

abondance, mais encore avec délices ? Bien plutôt, regardons vers celui qui dit : « Je suis le pain vivant descendu du ciel^b », et : « Qui mangera de ce pain vivra pour l'éternité^c », et considérons que celui qui le disait est le Verbe dont se nourrit l'âme. Alors nous comprenons de quel pain Dieu dit dans les bénédictions : « Et vous mangerez votre pain à satiété », de même ce que Salomon déclare dans les Proverbes, disant du juste : « Le juste mange et rassasie son âme, mais les âmes des impies seront dans la disette^d. » Prise seulement selon la lettre, cette affirmation apparaîtra entièrement fautive¹. Ce sont plutôt les âmes des impies qui prennent leur nourriture avec avidité et cherchent la satiété, alors qu'il arrive aux justes d'avoir faim. Ainsi Paul était juste et il disait : « Jusqu'à cette heure, nous avons faim, nous avons soif, nous sommes nus, nous sommes souffletés^e. » Il parle encore « de faim et de soif, de jeûnes répétés^f ». Et comment Salomon peut-il dire : « Que le juste mange et il rassasie son âme » ? Eh bien ! ce que nous avons compris plus haut de la pluie, nous devons aussi dans ce passage le comprendre du pain. Car ce pain céleste, c'est-à-dire la parole de Dieu qui a dit : « Je suis le pain vivant », seuls le mangent les justes auxquels il est dit : « Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux^g. » Mais les pécheurs qui sont souillés de nombreux crimes, de quel front osent-ils manger² ?

**La sécurité
 et la paix
 promises aux justes**

4. « Et vous habiterez en sécurité sur votre terre^a », est-il dit. L'injuste n'est jamais en sécurité, il est toujours agité, « ballotté, à la dérive de tout vent de doctrine au gré de l'astuce des hommes

2. En concluant ce troisième paragraphe, Césaire modifie quelque peu le texte d'Origène. Il met bien en relation la pluie spirituelle et le pain de vie, symbole de la parole de Dieu, mais à la différence de son modèle, il y voit aussi une allusion à l'Eucharistie, en citant le Ps. 33, 9 et en reprenant ceux qui reçoivent indignement le Corps du Seigneur.

deceptionem erroris ^b. Iustus vero, qui legem Dei custodit, tutus ¹habitat super terram suam, quia cum timore Dei gubernat et in servitutem redigit ¹carnem suam ^c; sensus enim suus firmus est, dicens ad Deum : *Confirma me,*
 25 *Domine,* ²⁵*in verbis tuis* ^d. Confirmatus et tutus et radicatus habitat super terram, fundatus in ¹fide ^e; quia aedificium eius non est super arenam positum, sed super terram solidam ¹firmitatum ^f.

5. Post sequitur : *Et dabo pacem super terram vestram* ^a. Quam pacem dat Deus ? ¹Istam quam habet mundus ? Negat
 30 *se istam pacem dare Christus ; dicit enim : Meam* ³⁰*pacem do vobis, meam pacem relinquo vobis ; non sicut hic mundus dat pacem* ¹*ego do vobis* ^b. Negat ergo se pacem mundi dare discipulis suis. Vis ergo videre, quam ¹pacem dat Deus super terram nostram ? si terra sit bona, illa quae affert fructum ¹centesimum aut sexagesimum aut trigesimum ^c, illam pacem suscipiet a Deo, quam ¹dicit apostolus : *Pax autem*
 35 *Dei, quae superat omnem mentem, custodiat corda* ³⁵*vestra* ^d.

419 (419) 6. *Et dormietis, et non erit qui vos exterreat* ^a. Et Salomon in Proverbiis dicit : ¹*Si enim sederis, sine timore eris ; et si dormieris, libenter somnum capies, et non* ¹*timebis terrorem supervenientem tibi, nec impetus impiorum venientes* ^b. Haec ¹ille dixit de iusto et sapiente viro ; et haec in
 5 benedictione dicuntur : *Dormietis,* ⁵*et non erit qui vos exterreat* ^c. Si enim iustus fueris, nemo te exterrere potest ; nihil ¹timebis aliud, si Deum timueris : iustus enim confidit ut leo,

418, 22 qui : semper *add.* H³ || 24 suus T¹H³ : eius *Orig.* || dicens : dicentis *Orig.* || 25 terram : suam *add.* H³ || 26 terram : petram H³ || 28 Post : haec *add.* H³ || 30 hic *om.* T¹ || 31 ego : et ego T¹ || ergo *om.* T¹ || 32-33 illa quae — trigesimum *om.* T¹ || 34 superiat : exuperat T¹

419, 1 vos *om.* T¹ || 7 Addit et *Mor. ex Orig.* : addidit T¹ et addet H³

4. b. cf. Éphés. 4, 14 c. cf. I Cor. 9, 27 d. Ps. 118, 28 e. cf. Éphés. 3, 17 ; Col. 1, 23 f. cf. Matth. 7, 25-26

5. a. Lév. 26, 6 b. Jn 14, 27 c. cf. Matth. 13, 8 d. Phil. 4, 7

6. a. Lév. 26, 6 b. Prov. 3, 24-25 c. Prov. 28, 1 d. Ps. 90, 5

419, 1-420, 15 Or., H. Lev. 16, 6 (SC 287, p. 286, 288, 290, 292).

à fourvoyer dans l'erreur ^b ». Au contraire le juste qui garde la Loi de Dieu « habite en sécurité sur sa terre », parce qu'il gouverne sa chair et la réduit en servitude avec la crainte de Dieu ^c ¹ ; car il a une pensée ferme, celui qui dit à Dieu : « Affermis-moi, Seigneur, dans tes paroles ^d. » Donc « affermi », « en sécurité », « enraciné », « il habite sur la terre », « fondé sur la foi ^e », parce que « sa maison n'est pas posée sur le sable », mais affermie sur une terre solide ^f.

5. Il est dit ensuite : « J'établirai la paix dans votre pays ^a. » Quelle paix Dieu donne-t-il ? Celle que possède le monde ? Le Christ dit que ce n'est pas cette paix qu'il donne. Car il dit : « Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix. Ce n'est pas comme ce monde donne la paix que je vous la donne ^b. » C'est donc dire qu'il ne donne pas la paix du monde à ses disciples. Veux-tu donc voir quelle paix donne Dieu sur notre terre ? Si la terre est bonne, celle qui « rapporte du fruit, cent ou soixante ou trente ^c », elle recevra de Dieu cette paix dont l'Apôtre dit : « Que la paix de Dieu qui surpasse toute intelligence garde vos cœurs ^d. »

6. « Et vous dormirez sans que personne ne vous effraie ^a. » Salomon aussi dit dans les Proverbes : « En effet, si tu t'assieds, tu seras sans crainte, et si tu dors, ton sommeil sera paisible et tu ne redouteras ni terreur qui t'assaille ni attaques soudaines des impies ^b. » Voilà ce qu'il a dit de l'homme juste et sage et voici ce qui est dit dans la bénédiction : « Et vous dormirez sans que personne ne vous effraie. » Car si tu es juste, personne ne peut t'effrayer ; tu ne craindras rien d'autre, si tu crains Dieu, car « le juste a l'assurance du lion ^c ». Et il déclare selon David : « Je ne craindrai pas la

1. Depuis *quia cum timore...* jusqu'à ... *carnem suam*, la phrase est de Césaire qui insiste sur le péché de la chair, dont il reparlera plus loin, dans de nouvelles additions au texte d'Origène : ainsi *de voluptate corporum cogitantes* (§ 7), *carnem suam in servitudinem* (§ 8), *concupiscentiis et peccatis* (§ 9).

et dicit secundum ¹David : *Non timebo a timore nocturno et cetera* ^d. Addit et illud : *Dominus illuminatio mea et salus mea : quem timebo ? Dominus defensor vitae meae : a quo trepidabo* ^e ? et iterum : *Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum* ^f. ¹⁰Vides constantiam et virtutem animae custodientis mandata Dei ?

7. Post haec, *Exterminabo*, inquit, *bestias malas de terra vestra* ^a. Bestiae istae ¹corporales non sunt ad plenum malae, neque ad integrum bonae, sed medium quid ¹dam : sunt enim muta animalia ; sed illae bestiae malae sunt spirituales, quas apostolus ¹dicit, *spirituales nequitas in caelestibus* ^b. Illa est mala bestia, de qua dicit scriptura : ¹⁵*Serpens enim erat sapientior omnibus bestiis, quae sunt super terram* ^c. Ista ergo est ¹mala bestia, quam promittit Deus exterminaturum se de terra nostra, si eius mandata ¹servemus.

Vis videre et aliam bestiam malam ? Audi apostolum Petrum : *Adversarius*, ¹inquit, *vester diabolus sicut leo rugiens circuit quaerens quem devoret : cui resistite fortes in fide* ^d. Esaias propheta, qui sub visione, quam adtitulavit quadru ²⁰pedum in deserto, talia quaedam prophético spiritu de bestiis loquitur : *In tribulatione leo*, inquit, *et catulus leonis : inde et nati aspidum volantium, qui portant super asinos et camelos divitias suas ad gentem quae non proderit eis* ^e. ¹Numquid ullo modo videri possunt haec de corporalibus bestiis dicta, his qui valde ¹amici sunt litterae ? Quomodo enim leo et catulus leonis vel aspidēs volantes super ²⁵asinos et camelos possunt portare divitias suas ? Sed

419, 8 defensor : protector T¹ || 10 constantiam — custodientes : constantiam virtutum animae custodienti H³ || 12 bonae : malae T¹ || 13 quiddam : malae T¹ || 14 nequitas : nequitiae T¹ || 15 sapientior : callidior H³ || 16 exterminaturum : exterminare T¹

6. e. Ps. 26, 1 f. Ps. 26, 3

7. a. Lévi. 26, 6 b. Éphés. 6, 12 c. Gen. 3, 1 d. I Pierre 5, 8-9 e. Is. 30, 6

terreur de la nuit ^d », et le reste. Il ajoute encore : « Le Seigneur est ma lumière et mon salut. Qui craindrai-je ? Le Seigneur est le défenseur de ma vie. Devant qui tremblerai-je ^e ? » De nouveau : « Que campe une armée contre moi, mon cœur sera sans crainte ^f. » Vois-tu la constance et la force de l'âme qui garde les commandements de Dieu ?

Les bêtes néfastes représentent les démons

7. Après cela, « je chasserai, est-il dit, de votre terre les bêtes mauvaises ^a ». Les bêtes corporelles d'ici-bas ne sont ni complètement mauvaises ni entièrement bonnes, mais chose indifférente ; ce sont en effet des animaux muets ; mais ces mauvaises bêtes-là sont spirituelles, celles que l'Apôtre nomme « esprits du mal dans les régions célestes ^b ». C'est d'une mauvaise bête que l'Écriture dit : « Le serpent était en effet le plus rusé de toutes les bêtes qui sont sur la terre ^c. » C'est précisément cette mauvaise bête-là que Dieu promet de « chasser de notre terre », si nous gardons ses commandements.

Veux-tu voir encore une autre bête mauvaise ? Écoute l'apôtre Pierre : « Votre adversaire, le diable, dit-il, comme un lion rugissant rôde, cherchant qui dévorer. Résistez-lui, fermes dans la foi ^d. » Le prophète Isaïe, dans une vision qu'il a intitulée « les quadrupèdes dans le désert », parle dans un esprit prophétique des bêtes en ces termes : « Dans la détresse, dit-il, le lion et le lionceau ; de là aussi viennent les petits des dragons volants qui, à dos d'ânes et de chameaux, portaient leurs trésors à un peuple qui ne leur sera d'aucun secours ^e. » Est-ce que cela peut sembler en quelque façon dit des bêtes corporelles, même à ceux qui sont des amis zélés de la lettre ? Car comment le lion et le lionceau ou les dragons volants peuvent-ils porter leurs richesses à dos d'ânes ou de

contrarias potestates daemonum ¹pessimorum propheta spiritu sancto videns enumerat, eosque collocare divitias decep¹tionum suarum super asinos et camelos, id est, super animas stolidas et nihil aliud ¹nisi de voluptate corporum cogitantes; et ideo eas camelis et asinis per figuram con¹parans designavit. Et his bestiis ne traderetur, anima
30 Deum timens orabat Dominum, ³⁰dicens: *Non tradas bestiis animam confitentem tibi* ^f.

8. *Exterminabo, inquit, bestias malignas de terra vestra, et pugna non tran¹sibit super terram tuam* ^a. Multae sunt pugnae, quae transeunt super terram nostram, ¹si legem Dei non custodimus, nec praecepta eius servamus. Redeat unusquisque ad ¹animam vel ad conscientiam suam, et ipse
35 se interna recordatione discutiat, et videat ³⁵quomodo terra nostra, id est, caro nostra nunc spiritu fornicationis, nunc irae et ¹furoris urguetur, nunc avaritiae iaculis agitur, nunc telis pulsatur invidiae, nunc ¹malo superbiae tenebratur; et
420 in quibuscumque concupiscit caro adversus spiritum, (420) et spiritus adversus carnem ^b, terra nostra periculosissimis praeliis agitur. Qui ergo ¹divina praecepta servaverit, carnem suam in servitatem spiritui sancto subdiderit, ¹et mandata Dei custodierit et fecerit ea ^c, hanc pugnam et haec bella aut minus patitur, ¹aut sic patitur, ut victor existat: quia
5 Deus aufert ea de terra eius, et non sinit ea ⁵transire per terram, id est, per animam iusti.

419, 30 non: ne H³ || 31 malignas: malas T¹ || 37 malo H³: malus malis T¹ || tenebratur: terebratur Orig. vide notam

420, 1 periculosissimus — agitur: periculosus scimus praeliis agitari H³ || 3 hanc pugnam: haec pugna T¹ || 5 iusti: iustam T¹

7. f. Ps. 73, 19

8. a. Lévi. 26, 6 b. Gal. 5, 17 c. cf. Lévi. 26, 3

419, 35 cf. CAES., S. 81, 1.

chameaux? Mais le prophète, éclairé par l'Esprit Saint, énumère les puissances hostiles des pires démons et veut dire qu'ils placent les richesses de leurs tromperies sur des ânes et sur des chameaux, c'est-à-dire sur des âmes stupides qui n'ont rien d'autre en tête que le plaisir charnel. Et c'est pourquoi il les a comparées, au figuré, à des ânes et à des chameaux. Et pour n'être pas livrée à ces bêtes, l'âme craignant Dieu priait le Seigneur en disant: « Ne livre pas aux bêtes l'âme qui te loue ^f. »

8. « Je chasserai, est-il dit, de votre terre les bêtes méchantes et le combat ne traversera pas ta terre ^a. » Nombreux sont les combats qui traversent notre terre, si nous ne gardons pas la Loi de Dieu et si nous n'observons pas ses commandements. Que chacun rentre en son âme et interroge sa conscience ¹, qu'il s'examine dans son souvenir intérieur et voie comment notre terre, c'est-à-dire notre chair, se trouve tantôt pressée par l'esprit de fornication, tantôt agitée par l'esprit de colère et de fureur, tantôt harcelée par les traits de l'avarice, tantôt frappée par les flèches de l'envie, tantôt enténébrée ² par le mal de l'orgueil. En tous ceux chez qui « la chair en ses désirs s'oppose à l'esprit, et l'esprit à la chair ^b », c'est notre terre qui est agitée de luttes pleines de périls. Donc celui qui observe les divins préceptes soumet sa chair au service de l'Esprit Saint ³, « garde les commandements divins et les met en pratique ^c », ou bien souffre moins ce combat et ces guerres ou bien il les endure pour en sortir vainqueur ⁴, car Dieu les écarte de sa terre et ne les laisse point traverser l'âme du juste.

1. Césaire a ajouté l'expression *vel conscientiam suam* qui lui est familière, à propos de l'examen de conscience.

2. La leçon *tenebratur* qui est celle de Césaire, figure parmi les variantes de l'édition du texte d'Origène, laquelle adopte *terebratur* (GCS 6, p. 503, l. 17).

3. *carnem suam in servitatem Spiritui sancto subdiderit* rappelle le texte paulinien de I Cor. 9, 27: *castigo corpus meum, et in servitatem redigo*, mais la mention de la soumission de la chair à l'esprit fait penser à Rom. 8, 1-12.

4. Pour Césaire, à la différence d'Origène, le combat spirituel subsiste chez celui qui garde les préceptes, mais il ajoute aussitôt que si le juste souffre, c'est pour sortir vainqueur.

9. *Et persequimini inimicos vestros*^a. Quos inimicos, nisi ipsum diabolum et ¹angelos eius^b ? Persequimur eos, cum non solum de nostris cordibus effugamus, sed ¹etiam ab aliis, quos inquietant aut incursant aut superant, nostra ammonitione casti ¹gatione vel prece longe repellimus, si divina
 10 praecepta servemus ; et cadit inimicus in ¹⁰conspectu nostro morte^c. Cuius morte ? Ego arbitror, quod nostra : si enim nos mor¹tificemus membra nostra, quae sunt super terram, fornicationem, immunditiam^d, si ¹hanc mortem inferamus membris nostris, id est, concupiscentiis et peccatis, inimici ¹nostri, id est, diabolum et angelos eius cadent in conspectu nostro. Quomodo cadent in ¹conspectu tuo ? Si iustus sis,
 15 cecidit iniustitia in conspectu tuo ; si castus, cecidit ¹⁵libido ; si pius fueris, spiritum impietatis interficis.

10. *Et quinque ex vobis persequentur centum*^a. Qui sunt isti quinque, qui possunt ¹persequi centum ? Quinarius numerus et in laudabilibus ponitur et in culpabilibus : ¹quinque sunt sapientes virgines, quinque insipientes^b ; sic ergo centenarius numerus ¹ad utramque partem accipi potest. Si itaque nos simus ex quinque laudabilibus, id ²⁰est, ex quinque sapientibus, persequimur insipientes centum. Si enim sapienter ¹pugnemus in verbo Dei, si prudenter de lege Domini disseramus, convincimus et fuga¹mus infidelium multitudinem. Centenarius ergo numerus et fideles indicat, et infideles : ¹nam sub centenario annorum numero Abraham Deo credidisse et iustificatus esse ¹describitur^c, et *peccator, qui moritur centum annorum, maledictus erit*^d. Et hic
 25 ²⁵centum infideles a quinque sapientibus fugantur ; rursum centum fideles, non tam ¹numero quam perfectione signati, multa milia infidelium persequuntur : fugant enim ¹fideles

420, 10 *Ego Mor. ex Orig.* : ergo T¹H³ || 12-13 inimici nostri : inimicus noster H³ || 13-14 quomodo — tuo ? *om.* H³ || 21 convincimus : vincimus T¹ || 22 indicat *om.* T¹ || infideles : designat *add.* T¹

9. a. Lév. 26, 7 b. cf. Apoc. 12, 7 c. cf. Lév. 26, 8 d. cf. Col. 3, 5

10. a. Lév. 26, 8a b. cf. Matth. 25, 2 c. cf. Rom. 4, 19-22 d. Is. 65, 20

420, 16-421, 6 OR., *H. Lev.* 16, 7 (SC 287, p. 292, 294).

Le combat spirituel 9. « Et vous poursuivrez vos ennemis^a. » Quels ennemis, sinon le diable en personne et ses anges^b ? Nous les poursuivons non seulement lorsque nous les chassons de nos cœurs, mais aussi par nos avertissements, notre réprobation et notre prière, nous les éloignons des autres qu'ils ébranlent, attaquent ou écrasent, si nous gardons les divins préceptes. « Et l'ennemi tombe devant nous frappé par la mort^c. » Par la mort de qui ? Pour moi, je pense que c'est la nôtre. Car, si nous faisons mourir nos « membres terrestres, fornication, impureté^d », si nous infligeons cette mort à nos membres, c'est-à-dire aux mauvais désirs et aux péchés, nos ennemis, c'est-à-dire le diable et ses anges tomberont devant toi. Comment tomberont-ils devant toi ? Si tu es juste, l'injustice tombe devant toi ; si tu es chaste, la passion tombe ; si tu es pieux, tu anéantis l'esprit d'impunité.

10. « Et cinq d'entre vous en poursuivront cent^a. » Quels sont ces cinq capables d'en poursuivre cent ? Le nombre « cinq » s'emploie pour des personnages dignes d'éloges et pour des personnages dignes de blâme. Il y a cinq vierges sages, cinq insensées^b. De même le nombre cent peut avoir l'une et l'autre acception. C'est pourquoi, si nous sommes des cinq dignes d'éloge, à savoir des cinq sages, nous poursuivons cent insensés. Car si nous combattons avec sagesse pour la parole de Dieu, si nous interprétons avec prudence la Loi du Seigneur, nous confondons et mettons en fuite une foule d'infidèles. Le nombre cent indique donc à la fois les fidèles et les infidèles. De fait, c'est à l'âge de cent ans qu'Abraham, est-il écrit, a cru en Dieu et a été justifié^c, et « le pécheur qui meurt à cent ans sera maudit^d ». Et ici, cent infidèles sont mis en fuite par cinq sages ; en revanche, cent fidèles, désignés moins par le nombre que par la perfection, poursuivent plusieurs milliers d'infidèles. Car les docteurs

doctores innumeros daemones, ne animas credentium antiqua fraude decipiant.

30 **11.** *Et cadent inimici vestri in conspectu vestro gladio*^a. Qui sint, supra diximus ; ¹quo autem gladio dicantur cadere, quaeramus. Apostolus Paulus nos docet, quis sit ³⁰hic gladius, cum dicit : *Vivus enim est sermo Dei et efficax, et penetrabilior omni ¹gladio utrimque acuto, pertingens quoque usque ad compages animae ac spiritus, ¹membrorum quoque et medullarum, et est discretor cogitationum et intentionum ¹cordis*^b. Hic est gladius, cuius acie cadent inimici nostri : sermo namque Dei est, qui ¹prosternit omnes inimicos, et ponit eos sub pedibus suis^c, *ut subditus fiat omnis mun³⁵dus Deo*^d.

421 **12.** *Et respiciam super vos, et augebo vos*^a. Plenum beatitudinis est hoc ipsum, ¹si quem respiciat Deus. Vis videre, si respiciat Dominus ad hominem, quanta sit salus ? ⁵Petrus aliquando perierat, et consecrationem apostolici numeri diabolo per os ancillae ¹pontificis inspirante perdiderat^b ; sed ubi respexit ad eum Dominus^c, continuo sublevatur.

420, 29 quaeramus T¹ ; videamus H^{3ac} vel quaeramus H^{3pc} requiramus Orig. || quis sit : qui sit T¹ || 31 utrimque : utraque parte T¹ || compages : compagem Orig.

421, 1 utrimque : utraque T¹ || 3 beatitudinis : benedictionis H³ || 6 ubi : ut T¹ || sublevatur : amen add. H³

11. a. Lévi. 26, 8b b. Hébr. 4, 12 c. cf. I Cor. 15, 25 d. cf. Rom. 3, 19 e. Ephés. 6, 17-18

12. a. Lévi. 26, 9 b. cf. Lc 22, 56 ; Mc 14, 66 c. cf. Lc 22, 61

1. Le sermon s'arrête ici brusquement sans l'habituelle formule de conclusion, ce qui semble indiquer que Césaire ne l'a pas achevé. Cette

fidèles mettent en fuite d'innombrables démons pour qu'ils ne trompent plus les âmes des croyants par leur vieille ruse.

Le glaive signifie la parole de Dieu **11.** « Et vos ennemis tomberont devant vous par le glaive^a. » Quels sont les ennemis, nous l'avons dit plus haut ; par quel glaive tombent-ils, cherchons-le. L'apôtre Paul nous enseigne quel est ce glaive quand il dit : « Car elle est vivante la parole de Dieu, énergique et plus incisive qu'aucun glaive à double tranchant. Elle pénètre jusqu'à la jointure de l'âme et de l'esprit, de l'articulation et des moelles. Elle passe au crible les pensées et les intentions du cœur^b. » Voilà le glaive sous le tranchant duquel tomberont nos ennemis. Car c'est la parole de Dieu qui renverse tous les ennemis et les met sous ses pieds^c, « pour que le monde entier soit soumis à Dieu^d ».

Veux-tu encore apprendre d'une autre épître de Paul que le glaive qui entraîne la défaite des ennemis spirituels est la parole de Dieu ? Écoute-le dire quand il prépare des armes pour les soldats du Christ : « Prenez aussi le casque du salut et le glaive de l'Esprit, qui est la parole de Dieu, multipliant prières et supplications^e. » De toute évidence, par ces mots encore, il déclare que c'est par la parole de Dieu, glaive à double tranchant, que nos ennemis tomberont devant nous.

12. « Et je regarderai vers vous et je vous ferai croître^a. » Que Dieu regarde quelqu'un, c'est la plénitude du bonheur. Veux-tu voir quand le Seigneur regarde vers l'homme, de quelle valeur est le salut ? Pierre, un jour, était pour ainsi dire perdu et avait été arraché de la consécration du rang apostolique, à l'instigation du diable, par la bouche « d'une servante du pontife^b » ; mais dès que le Seigneur eut jeté un regard sur lui^c, il se relève aussitôt¹.

impression d'inachèvement ressort aussi de la lecture de l'homélie. Lorsque l'on considère le nombre et la littéralité des emprunts faits à Origène, il semble que nous sommes en face de notes prises en vue de rédiger une homélie qui n'a jamais été terminée. Cf. G. MORIN : « Un recueil de sermons de S. Césaire. Le manuscrit de Saint-Thierry et ses pièces inédites », *RBén* 23 (1906), p. 37-38.

INDEX

I. INDEX SCRIPTURAIRE

Les chiffres à gauche renvoient aux chapitres et versets bibliques, les chiffres à droite renvoient aux sermons et à leurs paragraphes. Les italiques signalent une simple allusion scripturaire. Le chiffre 2 en exposant indique la présence, dans le paragraphe correspondant, de deux citations ou allusions au même verset.

Genèse

3, 1	105, 7	21, 10	<i>104, 1. 5</i>
3, 10	92, 3	22, 2	85, 3
3, 18	96, 1 ; 99, 2	22, 2-3	84, 2
4, 4-5	104, 1. 5	22, 5	84, 4
12, 1	81, 2-3	24, 2-3	85, 1
12, 1	81, 1 ²	24, 9	85, 1
15, 9-12	82, 1	24, 10-15	85, 2
15, 10	82, 2	24, 15-21	88, 1
15, 12	82, 3	24, 17-19	85, 2
15, 17	82, 1. 3	24, 22	85, 2
17, 5	82, 1	24, 23-24	85, 2
18, 1	83, 5	24, 26	85, 2
18, 2	83, 3. 4	24, 27	85, 2
18, 3	83, 4	24, 57-58	85, 2
18, 4	83, 4	24, 58	85, 3
18, 6	83, 3	24, 62	85, 4
18, 7	83, 3-4	24, 63	85, 4
18, 1-2	83, 2	24, 67	85, 5 ²
18, 20-21	83, 6	25, 22	86, 2
18, 21	83, 7	25, 23	86, 3-4 ; 104, 1
19, 3	83, 3	25, 33	86, 2

27, 27	81, 4	3, 18	97, 1
28, 2	87, 1	4, 2-3	95, 5
28, 10	87, 1	4, 6-7	95, 6
29, 9-11	88, 1	4, 10	95, 4
28, 12-13	87, 1	4, 12	95, 4
29, 17	104, 1	4, 21	101, 2. 4
29, 30	104, 1. 5	4, 24	95, 7
30, 23-24	104, 1	5, 3	97, 1
32, 10	87, 2 ; 88, 6	8, 27	84, 2
32, 26	88, 5 ²	9, 12	101, 1
32, 28	88, 5	9, 27	101, 5
37, 3	104, 2	13, 21	97, 1
37, 3	104, 5	14, 15	97, 2
37, 4	89, 3	14, 15-31	104, 3
37, 4	90, 1	14, 30	97, 3
37, 10	89, 4	15, 4	97, 4
37, 5-7	89, 3	15, 23-25	102, 1
39, 7	92, 2 ²	16, 14	102, 3
40, 14	91, 5	16, 15	102, 3
42, 6	89, 3	16, 17	104, 3
42, 21	91, 6	16, 20	102, 4
48, 14	104, 2	16, 22-23	102, 4
48, 17	104, 2	16, 24	102, 4
48, 18	104, 2	16, 31	102, 3
48, 19	104, 2. 5	17, 1	103, 1
		17, 3	103, 2
		17, 5-6	103, 3
		17, 9	103, 4 ²
		17, 10-11	103, 5
		18, 1-2	95, 7
		19, 15	84, 2
		20, 3	100, 2
		20, 7	100, 3 ; 100 A, 3
		20, 8	100, 4 ; 100 A, 4
		20, 12	100, 5 ; 100 A, 5. 12-13
		20, 13	100, 7 ; 100 A, 7. 13
		20, 14	100, 6 ; 100 A, 6. 13
		20, 15	100, 8 ; 100 A, 8. 13
Exode			
1, 6-7	94, 1		
1, 8	94, 2		
1, 13-14	98, 1		
1, 14. 16	94, 2		
2, 3	95, 1		
2, 16-22	88, 1		
3, 1-2	95, 3		
3, 2	96, 1		
3, 3	95, 3		
3, 5	95, 3 ² ; 96, 4. 6		
3, 10	95, 4		

20, 16	100, 9 ; 100 A, 9. 13	I Samuel	
20, 17	100, 10-11 ; 100 A, 10-11. 13 ²	16, 1-2	104, 4-5
32, 15-19	104, 4-5	16, 13	104, 4-5
34, 1-5	104, 4. 5	Job	
34, 12	81, 4	14, 4-5	91, 4
Lévitique		Psaumes	
26, 3	105, 1-2. 8	3, 3	97, 5
26, 5	105, 3-4	14, 5	103, 1
26, 6	105, 5-8	17, 12	99, 2
26, 7	105, 9	18, 5	89, 5
26, 8	105, 9 ; 10-11	18, 6	96, 4
26, 9	105, 12	18, 7	101, 4
26, 12	95, 4	18, 11	102, 3
Nombres		21, 7	102, 6
14, 20-24	104, 5	21, 22	100 A, 13
20, 9-11	104, 3. 5	26, 1	105, 6
20, 11	103, 3	26, 3	105, 6
22, 4	103, 5	26, 13	81, 1
Deutéronome		31, 9	100, 6
25, 5-10	96, 4	31, 11	102, 6
32, 1-2.	105, 2	33, 9	105, 3
32, 4	101, 5	36, 8	102, 6
Josué		41, 3	103, 2
1, 1-2	104, 4-5	43, 8	88, 4
1, 11	84, 2	44, 3	85, 5
5, 14	96, 3	44, 11	81, 3 ; 95, 1
5, 16	96, 3	45, 11	100, 4 ; 100 A, 4
		48, 13	100, 6 ; 100 A, 6 ; 101, 6
Juges		50, 5	101, 6
3, 14-17	104, 3	50, 19	102, 6
		54, 7	82, 2
		56, 5	100 A, 13
		60, 3	95, 2
		67, 19	88, 3

68, 24	89, 1
72, 5-7	101, 3
73, 19	105, 7
75, 2	94, 1
83, 4	82, 2
87, 5-7	92, 5
90, 5	105, 6
102, 3	102, 6
111, 5	103, 1
111, 7	86, 5
112, 3	94, 1
112, 7	102, 6
117, 8	91, 5
118, 28	105, 4
118, 103.	102, 7
143, 1	100 A, 13
143, 2	100 A, 13
143, 9	100 A, 13
148, 3	89, 4

Proverbes

3, 12	101, 3
3, 18	102, 2
3, 24-25	105, 6
4, 23	97, 5
13, 25	105, 3
18, 3 (<i>Vulg.</i>)	101, 2
18, 3 (<i>Vulg.</i>)	101, 6
24, 16	91, 4
26, 11	81, 2 ; 97, 5
28, 1	105, 6
30, 27	99, 2

Cantique

1, 5	95, 2
------	-------

Sagesse

2, 24	89, 3
2, 24-25	90, 5
8, 16	90, 3

Siracide

5, 13	100, 4
27, 6	91, 4
30, 8	101, 2
30, 12	101, 2

Isaïe

5, 4	96, 2
5, 6	105, 2
6, 10	102, 3
9, 6	84, 3
13, 9	82, 3
30, 6	105, 7
52, 5	104, 6

63, 17	101, 3
65, 20	105, 10
66, 2	100, 4
66, 24	102, 4

Ézéchiel

33, 11	97, 5 ; 101, 2
--------	----------------

Osée

6, 2	97, 1
------	-------

Malachie

1, 2-3	104, 1
4, 2	104, 1

Matthieu

1; 2	85, 1
3, 7	82, 1
3, 17	89, 1
5, 6	103, 2
5, 8	83, 5
5, 9	90, 6
5, 14	89, 4
5, 16	104, 6
5, 45	105, 2
6, 12	91, 7
6, 20	100, 12 ; 103, 5
7, 13	97, 4
7, 23	83, 7
7, 25-26	105, 4
8, 12	82, 3
8, 13	102, 6
10, 14-15	83, 4
10, 16	95, 8 ; 99, 1
12, 29	94, 4 ; 103, 4
13, 8	105, 5
13, 43	89, 4
22, 40	100 A, 12
24, 12	101, 4
24, 29	82, 3
25, 2	105, 10
25, 12	104, 6
25, 21	86, 5 ; 98, 3
25, 34	90, 6 ; 98, 3 ; 104, 6
25, 35	83, 4
25, 41	98, 2-3 ; 104, 6
25, 43	92, 4
28, 10	96, 5
28, 18	88, 3

Marc

14, 66	105, 12
--------	---------

Luc

2, 34	102, 6
6, 45	95, 4
9, 48	90, 5
11; 24-26	81, 2 ; 94, 4
12, 49	96, 2 ; 99, 2
15, 23	83, 4
16, 29	99, 1
22, 56	105, 12
22, 61	105, 12

Jean

1, 1	87, 5
1, 9	104, 1
1, 14	87, 5
1, 27	96, 4
1, 47	87, 4
1, 51	87, 4
3, 13	87, 3
3, 16	83, 4
3, 29	96, 4 ²
4, 13-14	104, 3
5, 14	81, 4
6, 27	88, 6
6, 51	105, 3
6, 59	105, 3
7, 37-38	104, 3
7, 38	103, 3
8, 12	104, 1
8, 12	90, 6
8, 44	81, 3 ; 82, 1 ; 95, 1
8, 56	83, 5
10, 16	88, 2
12, 24-25	94, 1
13, 35	90, 6
14, 6	97, 1 ; 100, 3 ; 100 A, 3
14, 23	95, 4

14, 27	105, 5
14, 30	88, 4
15, 12	90, 6
15, 14	105, 1
15, 16	103, 4
15, 22	102, 5
19, 34	103, 3
20, 27	86, 3

Actes

2, 3	96, 1
2, 41	88, 2
4, 4	88, 2
4, 32	82, 2
9, 4	87, 3
13, 46	87, 1
14, 21	91, 4 ; 103, 3

Romains

1, 21	100 A, 2
1, 21-22	100, 2
2, 4-5	101, 2
3, 19	105, 11
4, 19-22	105, 10
8, 7	94, 2
8, 26	97, 2
8, 27	97, 2
8, 35	82, 2
8, 39	82, 2
9, 14	101, 5
11, 17	85, 5
14, 2	102, 3
15, 4	94, 3
16, 20	97, 3

I Corinthiens

1, 23	95, 8
2, 6-7	87, 5
3, 13	82, 3
4, 11	105, 3
4, 15	96, 5
6, 18	92, 6
9, 27	105, 4
10, 2	102, 1
10, 11	81, 1 ; 83, 1 ; 85, 1 ; 86, 2 ; 87, 5 ; 89, 1 ; 94, 2
10, 1-4	103, 3
11, 3	87, 2
13, 3	100 A, 12
14, 37-38	83, 7
15, 25	105, 11
15, 34	87, 5

II Corinthiens

3, 6	83, 1 ; 89, 1 ; 102, 1-2
6, 18	87, 5
9, 7	86, 5
11, 2	96, 4
11, 27	105, 3

Galates

4, 6	97, 2
5, 6	100 A, 11
5, 15	100 A, 9
5, 15	99, 3 ; 100, 9
5, 17	105, 8
5, 19-21	86, 2
5, 22-23	86, 2
6, 2	91, 7
6, 8	102, 4

Éphésiens

1, 4	104, 6
2, 14	88, 2
2, 20	88, 2
3, 17	105, 4
4, 8	92, 5 ; 99, 2
4, 14	105, 4
5, 8	97, 4
5, 18	87, 5
6, 12	105, 7
6, 12	99, 2-3
6, 16	97, 3
6, 17-18	105, 11

Philippiens

2, 7	83, 6
2, 8	83, 4
2, 8-9	84, 3
3, 10	82, 2
3, 20	103, 5
4, 7	105, 5

Colossiens

1, 20	96, 4
1, 23	105, 4
2, 15	99, 1
2, 15	99, 2
3, 2	87, 5
3, 5	105, 9
3, 10	92, 3
4, 2	103, 5

I Thessaloniens

2, 7	87, 5
4, 16	82, 3

4, 17	82, 3
5, 17	100, 4

I Timothée

2, 8	103, 5
4, 13	100, 4
6, 10	87, 5 ; 100 A, 13
6, 17-19	102, 4

II Timothée

2, 4	103, 1
2, 19	83, 7
2, 21	95, 6
3, 12	103, 1.3

Tite

2, 12	104, 6
-------	--------

Hébreux

4, 12	105, 11
5, 12-13	87, 5
11, 19	84, 4
12, 6	101, 3
12, 6	91, 4

Jacques

2, 10	100 A, 12
-------	-----------

I Pierre

1, 18-19	85, 4
1, 19	85, 5
3, 4	100, 8
4, 18	82, 3
5, 8-9	105, 7

II Pierre

3, 12 82, 3

I Jean

1, 8 91, 4
 2, 9 90, 6
 2, 11 90, 6
 3, 15 90, 6
 3, 17 102, 4

Apocalypse

2, 7 103, 1
 3, 19 101, 3
 3, 19 91, 5
 12, 7 105, 9
 14, 11 82, 3
 21, 8 82, 3

Visio sancti Pauli

100, 4

II. INDEX DES AUTEURS CITÉS

Les chiffres de la colonne de droite désignent : le numéro du sermon, le numéro de page en gras de l'édition Morin (dans notre édition, en marge et dans le texte latin), et les lignes de cette édition (dans notre édition, barres verticales et multiples de cinq dans le texte latin). L'astérisque indique qu'il s'agit d'une citation.

AMBROISE*Abr.*1, 69 (CSEL 32 A, p. 548) 84, **330**, 20-21*Cain*1, 8, 30 (CSEL 32 A, p. 365) 83, **327**, 29-32*Ios.*2, 8 (CSEL 32 B, p. 76) 89, **352**, 15-203, 11-12 (CSEL 32 B, p. 78-79) 89, **351**, 11-153, 14 (CSEL 32 B, p. 81) 89, **351**, 24-293, 15-16 (CSEL 32 B, p. 82-83) 89, **351**, 15-193, 9-10 (CSEL 32 B, p. 77-78) 89, **350**, 20-**351**, 1-55, 22-23 (CSEL 32 B, p. 87-88) 92, **363**, 19-**364**, 15*5, 25 (CSEL 32 B, p. 89-91) 92, **364**, 15-**365**, 12*5, 26-27 (CSEL 32 B, p. 91-92) 92, **365**, 14-34***AUGUSTIN***Civ.*20, 2, 19 (CCL 48, p. 701, 733) 91, **360**, 33-**361**, 1

*Cont. Faust.*12, 26 (*PL* 36, 268) 87, **344**, 4-345, 13*En. Ps.*

30, 1, 3 (*CCL* 38, p. 192) 87, **343**, 19-29
 40, 14 (*CCL* 38, p. 459) 86, **340**, 1-12
 44, 20 (*CCL* 38, p. 508) 88, **348**, 30-349, 21
 44, 20 (*CCL* 38, p. 508) 87, **343**, 11-13
 44, 20 (*CCL* 38, p. 508-509) 87, **344**, 4-345, 13
 44, 20 (*CCL* 38, p. 509) 87, **343**, 19-29
 44, 23 (*CCL* 38, p. 510-511) 96, **379**, 9-20
 61, 11 (*CCL* 39, p. 782) 86, **340**, 23-24
 72, 5 (*CCL* 39, p. 989) 97, **381**, 14-17
 96, 7 (*CCL* 39, p. 1359-1360) 96, **377**, 4-19
 100, 7 (*CCL* 39, p. 1412) 83, **329**, 26-28
 106, 3 (*CCL* 40, p. 1571) 97, **381**, 7-10

*In Ev. Ioh.*7, 23 (*CCL* 36, p. 80-81) 87, **344**, 4-345, 13*Qu. in Hept.*

1, 104 (*CCL* 33, p. 38) 88, **348**, 30-349, 21
 4, 35 (*CCL* 33, p. 260-261) 103, **409**, 20-24

Serm.

7, 1-2 (*CCL* 41, p. 70-71) 96, **376**, 10-19*
 7, 2 (*CCL* 41, p. 71) 96, **377**, 20-26*
 8, 10-13 (*CCL* 41, p. 88-89) 100, **394**, 22-395, 22*
 8, 11-12 (*CCL* 41, p. 88-89) 100 A, **398**, 1-6
 8, 13 (*CCL* 41, p. 89) 100, **395**, 22-24*
 8, 13 (*CCL* 41, p. 89-90) 100 A, **398**, 10-16
 8, 13-14 (*CCL* 41, p. 90-91) 100, **395**, 24-396, 16*
 8, 4 (*CCL* 41, p. 82) 100 A, **397**, 1
 8, 4 (*CCL* 41, p. 82) 100, **391**, 19-25*
 8, 5 (*CCL* 41, p. 83) 100 A, **397**, 5
 8, 5-6 (*CCL* 41, p. 83-85) 100, **392**, 7-25
 8, 6 (*CCL* 41, p. 85) 100, **393**, 2-15, 20*

8, 6-7 (*CCL* 41, p. 84-86) 100 A, **397**, 12-21
 8, 7-8 (*CCL* 41, p. 85-86) 100, **393**, 22-29*
 8, 8 (*CCL* 41, p. 86-87) 100 A, **397**, 23-26
 8, 8 (*CCL* 41, p. 87) 100, **393**, 32-394, 4*
 8, 8-9 (*CCL* 41, p. 87) 100, **394**, 6-12*
 8, 9-10 (*CCL* 41, p. 87-88) 100 A, **397**, 31-39
 8, 9-10 (*CCL* 41, p. 87-88) 100, **394**, 12-22*
 9, 7 (*CCL* 41, p. 120-122) 100 A, **398**, 17-33
 9, 13 (*CCL* 41, p. 132-134) 100 A, **398**, 33-399, 10
 89, 4 (*PL* 38, 557) 88, **347**, 16-21
 149, 4 (*PL* 38, 801) 88, **349**, 28-30
 301, 3 (*PL* 38, 1381) 91, **360**, 33-361, 1
 310, 7 (*PL* 38, 1383) 86, **340**, 23-24
 343, 6-7 (*PL* 39, 1509-1510) 90, **355**, 3-356, 8*
 343, 8 (*PL* 39, 1510) 90, **356**, 16-22*

CÉSAIRE

*Myst. s. Trin.*8 (*Opera* II, p. 172) 89, **352**, 15-20*Serm.*

3 (*SC* 175, p. 288) 83, **328**, 29-30
 13, 2 (*SC* 175, p. 420) 103, **408**, 20-21
 19, 3 (*SC* 175, p. 487) 103, **408**, 20-21
 20, 1 (*SC* 175, p. 496) 81, **319**, 15
 20, 1 (*SC* 175, p. 496) 82, **324**, 5-9
 22, 4 (*SC* 243, p. 36) 82, **323**, 32
 32, 3 (*SC* 243, p. 164) 82, **323**, 32
 34, 2 (*SC* 243, p. 184) 82, **323**, 32
 36, 7 (*SC* 243, p. 220, 222) 82, **324**, 5-9
 36, 8 (*SC* 243, p. 224) 88, **349**, 28-30
 40, 1 (*SC* 243, p. 272) 91, **360**, 33-361, 1
 50, 3 (*SC* 243, p. 423) 103, **408**, 20-21
 55, 3 (*SC* 243, p. 469, 471) 103, **408**, 20-21

69, 5 (<i>SC</i> 330, p. 152, 154)	88, 349 , 28-30
73, 2 (<i>SC</i> 330, p. 192)	82, 323 , 32
81, 1	105, 419 , 35
81, 2	97, 383 , 26-27
81, 3	95, 373 , 9-14
82, 1	95, 373 , 9-14
83, 5	97, 380 , 20- 381 , 3
85, 4	87, 344 , 2-3*
86, 5	98, 386 , 7-8
87, 3	85, 337 , 1-3
89, 3	88, 349 , 28-30
90, 4	91, 362 , 27-28
91, 1	90, 356 , 32- 357 , 2*
91, 3	101, 402 , 1-2
95, 1	81, 321 , 1-3
95, 1	81, 321 , 6-9
96, 2	95, 374 , 5-10
99, 2	100, 391 , 28- 392 , 2
100, 2	100 A, 397 , 1
100, 3	100 A, 397 , 5
100, 4	100 A, 397 , 12-21
100, 6	100 A, 397 , 23-26
100, 7-8	100 A, 397 , 31-39
100, 9-10	100 A, 398 , 1-6
100, 11	100 A, 398 , 10-16
101, 5	91, 360 , 33- 361 , 1
114, 6	88, 349 , 28-30
124, 6	88, 349 , 28-30
125, 1-3	101, 399 , 24-25
127, 1	101, 399 , 24-25
162, 2	88, 349 , 28-30
167, 1	85, 337 , 1-3
198, 5	88, 349 , 28-30
228, 3	96, 377 , 4-19

235, 5 (<i>SC</i> 398, p. 102)	101, 403 , 1-2*
238, 3 (<i>SC</i> 398, p. 142)	90, 358 , 12
238, 4 (<i>SC</i> 398, p. 142)	90, 358 , 25- 359 , 1
CASSIEN (voir JEAN CASSIEN)	
CHROMACE D'AQUILÉE	
<i>Serm.</i>	
24, 4 (<i>SC</i> 164, p. 76)	92, 366 , 4-5
CYPRIEN	
<i>Zel.</i>	
7-11, 17-18 (<i>CCL</i> 3 A, p. 78-86)	90, 357 , 25- 359 , 17
EUSÈBE GALLICAN	
<i>H.</i>	
6, 1 (<i>CCL</i> 101, p. 67)	85, 337 , 1-3
6, 1 (<i>CCL</i> 101, p. 67)	87, 344 , 2-3*
21, 4 (<i>CCL</i> 101, p. 248-250)	88, 348 , 30- 349 , 21
53, 11 (<i>CCL</i> 101 A, p. 621)	101, 403 , 1-2*
64, 6 (<i>CCL</i> 100 A, p. 730-731)	90, 357 , 24-25
FASTIDIUS	
<i>Ep. ad Fatalem</i>	
(<i>PLS</i> 1, 1699)	82, 324 , 5-9
(<i>PLS</i> 1, 1700)	81, 319 , 15
GRATIEN	
(<i>Opera</i> 11, p. 163)	91, 360 , 33- 361 , 1

JEAN CASSIEN

Conl.

- 3, 6 (SC 42, p. 145) 81, **320**, 14-16
 3, 6 (SC 42, p. 145) 81, **321**, 6-9

ORIGÈNE

H. Ex.

- 1, 4 (SC 321, p. 52, 54) 94, **369**, 9-24
 1, 5 (SC 321, p. 56, 58) 94, **370**, 6-28
 1, 5 (SC 321, p. 58) 94, **371**, 1-20
 2, 1 (SC 321, p. 70) 94, **370**, 28-32
 2, 4 (SC 321, p. 82, 84) 95, **373**, 5-24
 3, 2 (SC 321, p. 90) 95, **374**, 11-15
 3, 3 (SC 321, p. 100) 97, **381**, 3-4
 3, 3 (SC 321, p. 100) 97, **382**, 19-**383**, 8
 4, 6 (SC 321, p. 130, 132) 95, **375**, 2-8
 4, 6 (SC 321, p. 130, 132) 95, **375**, 27-**376**, 4*
 4, 6 (SC 321, p. 130) 99, **387**, 2-6
 4, 6 (SC 321, p. 130, 132) 99, **387**, 11-22*
 4, 6 (SC 321, p. 132) 99, **389**, 15-17
 4, 6 (SC 321, p. 132) 100, **391**, 28-**392**, 2
 4, 6-7 (SC 321, p. 132-138) 99, **387**, 22-**389**, 12*
 5, 2 (SC 321, p. 154) 97, **380**, 12-19*
 5, 4 (SC 321, p. 162, 164) 97, **381**, 17-26*
 5, 5 (SC 321, p. 164) 97, **381**, 27*
 5, 5 (SC 321, p. 164) 97, **382**, 2-6*
 5, 5 (SC 321, p. 168) 97, **382**, 10-18*
 6, 3 (SC 321, p. 176, 178) 97, **382**, 19-**383**, 8
 7, 1 (SC 321, p. 204) 102, **404**, 5-7
 7, 1 (SC 321, p. 204, 206-208) 102, **404**, 8-**405**, 10*
 7, 5-6 (SC 321, p. 222-228) 102, **405**, 13-**407**, 2
 7, 8 (SC 321, p. 234, 236) 102, **407**, 3-23*

- 11, 1-2 (SC 321, p. 326, 328) 103, **408**, 3-20*
 11, 2 (SC 321, p. 328, 330) 103, **409**, 1-19*
 11, 3-4 (SC 321, p. 332-336) 103, **410**, 12-**411**, 14*

H. Gen.

- 4, 1 (SC 7^{bis}, p. 144-148) 83, **326**, 12-**327**, 9
 4, 2 (SC 7^{bis}, p. 148) 83, **327**, 20-29*
 4, 2 (SC 7^{bis}, p. 148, 150) 83, **327**, 33-**328**, 13*
 4, 3 (SC 7^{bis}, p. 150, 152) 83, **328**, 19-24
 4, 5 (SC 7^{bis}, p. 154, 156) 83, **329**, 5-16*
 4, 6 (SC 7^{bis}, p. 156, 158, 160) 83, **329**, 17-26
 4, 6 (SC 7^{bis}, p. 160) 83, **329**, 31-**330**, 4
 5, 1 (SC 7^{bis}, p. 162) 83, **327**, 16-18
 5, 1 (SC 7^{bis}, p. 162) 83, **328**, 13-14*
 8, 4 (SC 7^{bis}, p. 220) 84, **331**, 5-6
 8, 5 (SC 7^{bis}, p. 222) 84, **332**, 10-17
 8, 6 (SC 7^{bis}, p. 222) 84, **331**, 14-16
 8, 8 (SC 7^{bis}, p. 228) 84, **332**, 20-23*
 8, 9 (SC 7^{bis}, p. 230) 84, **330**, 20
 8, 9 (SC 7^{bis}, p. 230) 84, **331**, 11-14
 8, 9 (SC 7^{bis}, p. 231) 84, **332**, 23-27
 10, 2 (SC 7^{bis}, p. 260) 85, **335**, 23
 10, 3 (SC 7^{bis}, p. 266) 85, **336**, 28-29
 10, 4 (SC 7^{bis}, p. 270) 85, **335**, 34-**336**, 3
 10, 5 (SC 7^{bis}, p. 270, 272) 85, **335**, 26-33
 12, 3 (SC 7^{bis}, p. 298) 86, **341**, 3-4

H. Lev.

- 16, 2 (SC 287, p. 268) 105, **417**, 10-20*
 16, 5 (SC 287, p. 284, 286) 105, **417**, 26-**418**, 35*
 16, 6 (SC 287, p. 286, 288, 290, 292) 105, **419**, 1-**420**, 15*
 16, 7 (SC 287, p. 292, 294) 105, **420**, 16-**421**, 6

- Princ.*
 3, 1, 11 (SC 268, p. 62) 101, **401**, 23-27
 3, 1, 11 (SC 268, p. 64, 66) 101, **402**, 15-22
 3, 1, 11-12 (SC 268, p. 66, 70) 101, **400**, 11-18
 3, 1, 12 (SC 268, p. 70) 101, **401**, 10
- Ser. in Matth.*
 126 (GCS 11, p. 265) 84, **332**, 32-333, 3

PÉLAGE

- Dem.*
 5 (PL 30, 20) 90, **354**, 10-355, 3*
 5 (PL 30, 20-21) 90, **356**, 22-357, 6*
 5 (PL 30, 21 B) 91, **362**, 27-28
 18 (PL 30, 32 B) 90, **357**, 9-15*
 30 (PL 30, 44 BC) 82, **325**, 4-11*

PLINE

- Hist. nat.*
 X, 169-170 90, **357**, 24-25

Ps.-ATHANANASE

- Symb.*
 83, **328**, 29-30

QUODVULTDEUS

- Catac.*
 3, 22 (CCL 60, p. 412) 97, **381**, 7-10
 3, 23 (CCL 60, p. 412) 97, **381**, 29-382, 2
 3, 24 (CCL 60, p. 412) 97, **381**, 14-17
- Serm.*
 5, 5 (CCL 41, p. 55-56) 86, **340**, 1-12

SALVIEN DE MARSEILLE

- Ad Eccl.*
 1, 9, 46 (PL 176, p. 172) 101, **403**, 1-2*

TERTULLIEN

- Resur.*
 26, 11 (CCL 2, p. 955) 96, **378**, 33-379, 4

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
CHAPITRE PREMIER : LES <i>SERMONES DE SCRIPTURA</i>	9
A. Auditoire et circonstances	10
B. Les sources	13
1. La Bible	14
2. Les Pères	17
C. Utilisation des sources	20
1. Souci de brièveté et de clarté	21
2. Préoccupations pastorales	23
3. Intentions polémiques	25
CHAPITRE II : PROCÉDÉS EXÉGÉTIQUES	30
A. Césaire et la tradition exégétique des Pères	30
B. Vocabulaire exégétique de Césaire	31
<i>Figura, imago, similitudo, typus</i>	32
<i>Figurare, intellegere, significare</i>	33
<i>Mysterium et sacramentum</i>	33
Quelques termes plus rares	35
C. Sens de l'Écriture chez Césaire	38
D. Quel sens a préféré Césaire ?	40
E. Pourquoi avoir privilégié le sens spirituel ?	42
F. Autorités invoquées pour justifier le sens spirituel	44
1. Le Christ	44
2. Saint Paul	44
3. Les Pères	45

CHAPITRE III : PROCÉDÉS D'EXPOSITION	46
A. La <i>similitudo</i>	48
1. Images du corps	48
2. Images de la vie domestique	50
3. Images de la vie civile	51
4. Images de la nature	52
B. L'<i>exemplum</i>	54
C. Le <i>testimonium</i>	57
CHAPITRE IV : HISTOIRE DU TEXTE ET DES COLLECTIONS.	61
A. L'édition critique de dom Morin	61
Les collections arlésiennes	61
Sermons inauthentiques	64
Tableau récapitulatif et comparatif des collections B et O	66
Les homéliaires	68
Les éditions anciennes	69
L'édition Germain Morin	69
B. La <i>Collectio Gallicana</i>	70
Sigles de la <i>Collectio Gallicana</i>	71
CONCLUSION	73
1. Diffusion des manuscrits et réception de Césaire	73
2. Recours exagéré à l'Ancien Testament ?	75
3. L'enseignement de Césaire	76
BIBLIOGRAPHIE	79
1° Études critiques	79
2° Études théologiques et historiques	80
3° Études littéraires	81
4° Études sur la réception de Césaire	82
Autres abréviations et sigles	82
CONSPECTVS SIGLORVM	84
Linéation adoptée	85

SERMONS 81-105
SUR LA GENÈSE (81-93)

81. La vocation du bienheureux Abraham	88
Notre terre, c'est notre chair. — Notre parenté, ce sont nos vices. — Le diable était notre père avant le baptême. — Ne pas revenir à nos anciens vices après le baptême.	
82. La génisse, le bélier et la chèvre de trois ans ainsi que la tourterelle et la colombe	100
Les spirituels et les charnels dans l'Église. — Division des charnels, unité des spirituels. — Le four brûlant signifie le jour du Jugement.	
83. Les trois hommes qui apparurent au bienheureux Abraham	112
Apparition de Dieu à Abraham. — L'hospitalité d'Abraham. — Lot inférieur à Abraham. — Abraham reçoit la Trinité. — Abraham exemple d'hospitalité. — Abraham a connu la Trinité. — Ce que signifie pour Dieu descendre sur la terre. — Comment Dieu connaît les justes et les pécheurs.	
84. Abraham et son fils Isaac	128
Le mystère des trois jours. — Isaac et le bélier, figures du Christ. — La foi d'Abraham en la promesse. — Le type et l'antitype : Isaac et le Christ. — Le mont Moriyya, le Calvaire et la sépulture d'Adam.	
85. Le serviteur d'Abraham qui fut envoyé à Rébecca	140
Serment du serviteur d'Abraham. — La rencontre de Rébecca près du puits. — Isaac et Rébecca préfigurent l'union du Christ et de l'Église. — Le Christ s'est uni à l'Église à la fin des temps. — Sara et Rébecca : la Synagogue et l'Église.	
86. La maternité de sainte Rébecca	154
Pourquoi Césaire use d'un langage simple. — Ésaü et Jacob, symboles des bons et des méchants. — Les charnels et les spirituels dans l'Église. — Ésaü, type des juifs ; Jacob, type des Gentils. — Comment les méchants sont utiles aux bons. — Vertus à pratiquer pendant le carême.	
87. L'Échelle de Jacob	158
Jacob, type du Christ. — Le Christ à la fois au ciel et sur la terre. — Les anges représentent les prédicateurs. — Récapitulation.	

- 88. Le bienheureux Jacob et Laban** 180
Mariages des patriarches près des puits. — Lia, figure de la Synagogue ; Rachel, figure de l'Église. — Jacob, figure du Christ. — Laban, figure du diable. — Le combat contre l'ange préfigure la lutte des juifs contre le Christ. — Jacob portant un bâton préfigure le Christ portant sa croix.
- 89. Jacob, son fils Joseph, et ses frères**..... 194
Jacob, Joseph et ses frères préfiguraient le Père, le Christ et les juifs. — Versions différentes au sujet du prix de vente de Joseph. — Le songe de Joseph n'a trouvé sa réalisation que dans le Christ. — Savoir faire fructifier les dons du Christ.
- 90. Le bienheureux Joseph** 208
Joseph, modèle de chasteté. — L'amour impudique n'est pas de l'amour. — Aimer la chasteté. — Le pardon de Joseph donné en exemple. — Les tourments de la jalousie. — Le chrétien doit fuir la jalousie.
- 91. Encore sur saint Joseph** 226
Joseph augmente encore l'angoisse de son père en retenant ses deux frères. — Les saints expient leurs fautes légères par les tribulations. — Pourquoi Joseph se montra dur avec ses frères. — Devoir pour les chrétiens de pratiquer la correction fraternelle.
- 92. Encore sur saint Joseph** 240
Joseph résiste aux provocations de la femme de Putiphar. — Antithèse entre la nudité d'âme et celle de Joseph. — Joseph, accusé faussement comme Suzanne, ne se défend pas. — Le Seigneur visite les siens en prison. — Joseph, injustement accusé, type du Christ dans sa Passion.
- 93. Sur le bienheureux patriarche Joseph (inauthentique)**. 250

SUR L'EXODE (94-104)

- 94. Sur ce qui est écrit : « Joseph mourut et les enfants d'Israël s'accrurent »** 254
L'accroissement d'Israël préfigure celui des chrétiens. — L'âme, comme Israël, doit choisir entre le roi et le tyran. — L'âme pécheresse est réduite comme Israël à un rude esclavage. — Après le baptême ne pas retomber dans ses anciens péchés.

- 95. La naissance de Moïse et le buisson** 266
Moïse, figure du Christ, et la fille de Pharaon, figure de l'Église. — L'épouse éthiopienne de Moïse, figure de l'Église. — Le buisson représente la Synagogue. — Les bonnes paroles viennent de Dieu, les mauvaises du diable. — Le bâton de Moïse, figure de la croix. — La main lépreuse de Moïse, figure de la Synagogue. — Moïse doit quitter sa femme pour aller en Égypte.
- 96. Le buisson et la courroie de la sandale** 278
Le buisson ardent, figure des juifs et de l'Esprit saint. — Le feu de la charité et le feu de la cupidité. — Pourquoi Moïse et Josué reçurent l'ordre de se déchausser. — Le Christ seul est l'époux légitime de l'Église. — Comment la loi du lévirat s'applique au cas du Christ et de l'Église.
- 97. La route de trois jours dans le désert**..... 290
La traversée de la Mer Rouge, figure du baptême. — Comment les saints crient sans élever la voix. — Le bâton de Moïse, figure de la Croix. — Autre signification de la route de trois jours. — Appel à la vigilance et à la conversion.
- 98. La lutte spirituelle des Israélites et des Égyptiens** 302
Tentations des fidèles à l'approche de Pâques. — Les bons servent Dieu et les méchants le diable. — Chasser les vices par la pratique des vertus.
- 99. Les dix plaies**..... 310
Moïse, figure de la Loi, et le bâton, image de la Croix. — Les six premières plaies. — Les trois dernières plaies. — Récapitulation.
- 100. Sermon de S. Augustin, évêque, sur les dix commandements et les dix plaies**..... 322
Les eaux changées en sang et le péché d'idolâtrie. — La seconde plaie contre les philosophes et les hérétiques. — Les moustiques représentent les hommes agités. — La mouche des chiens et le mépris des parents. — L'homme adultère devient un animal. — Les pustules symbolisent les homicides. — Comment la grêle châtie le voleur. — La sauterelle, figure du détracteur. — Les adultères sont aveuglés par leur passion. — Les premiers-nés de notre cœur.
- 100. A. Sur l'harmonie des dix plaies d'Égypte** 344
Les grenouilles représentent les hérétiques. — Le sabbat spirituel. — Celui qui vole perd la foi. — Les dix préceptes et l'Évangile. — Les dix préceptes et les dix cordes du psaltérion.

101. Sur ce qui est écrit : « Le Seigneur endureit le cœur de Pharaon. » 356

Dieu endureit un cœur par sa patience, non par sa puissance. — Pharaon n'a pas mérité d'être corrigé. — L'endurcissement vient du retrait de la grâce. — Pourquoi Dieu ne châtie pas tous les pécheurs. — Il faut savoir reconnaître ses péchés pour être pardonné.

102. La manne et l'eau amère 370

L'eau amère, figure de la Loi. — Le bois qui adoucit l'eau amère de la Loi est la sagesse. — La manne signifie la parole de Dieu. — Signification des vers dans la manne. — La parole de Dieu a la saveur que chacun désire.

103. Réphidim, Amaleq et le rocher frappé dans le désert . 384

Signification du désert de Sin et de Réphidim. — Il y a plusieurs sortes de soif. — Le rocher frappé signifie le Christ, le bâton la Croix. — La première mention du nom de Jésus dans l'Écriture. — La prière de Moïse préfigure le mystère de la Croix.

104. Comparaison de l'Église et de la Synagogue quand on a fait, dans l'Exode, la lecture sur les premières et les nouvelles tables 396

L'Église a été élue dès le commencement du monde. — L'histoire de Joseph préfigure le même mystère. — L'élection de l'Église est aussi préfigurée dans l'Exode. — Récapitulation. — En réponse à notre élection, travaillons à notre salut.

*SUR LE LÉVITIQUE (105)***105. Homélie de Césaire, évêque, sur les bénédictions spirituelles** 414

Signification spirituelle de la pluie. — Le pain spirituel. — La sécurité et la paix promises aux justes. — Les bêtes néfastes représentent les démons. — Le combat spirituel. — L'épée signifie la parole de Dieu.

INDEX	431
I. INDEX SCRIPTURAIRE	431
II. INDEX DES AUTEURS CITÉS	439
TABLE DES MATIÈRES	449

SOURCES CHRÉTIENNES

Fondateurs : † H. de Lubac, s.j.

† J. Daniélou, s.j.

† C. Mondésert, s.j.

Directeur : J.-N. Guinot

Dans la liste qui suit, dite « liste alphabétique », tous les ouvrages sont rangés par nom d'auteur ancien, les numéros précisant pour chacun l'ordre de parution depuis le début de la collection. Pour une information plus complète, on peut se procurer au secrétariat de « Sources Chrétiennes », 29, rue du Plat, 69002 Lyon (France), Tél. : 04 72 77 73 50, deux autres listes :

1. la « liste numérique », qui présente les volumes et leurs auteurs actuels d'après les dates de publication ; elle indique les réimpressions et les ouvrages momentanément épuisés ou dont la réédition est préparée.
2. la « liste thématique », qui présente les volumes d'après les centres d'intérêt et les genres littéraires : exégèse, dogme, histoire, correspondance, apologétique, etc.

LISTE ALPHABÉTIQUE (1-447)

ACTES DE LA CONFÉRENCE DE CARTHAGE : 194, 195, 224 et 373	ANSELME DE HAVELBERG Dialogues, I : 118
ADAM DE PERSEIGNE Lettres, I : 66	APHRAATE LE SAGE PERSAN Exposés : 349 et 359
AELRED DE RIEVAULX Quand Jésus eut douze ans : 60 La Vie de recluse : 76	APOCALYPSE DE BARUCH : 144 et 145 APOPHEGMES DES PÈRES, I : 387
AMBROISE DE MILAN Apologie de David : 239 Des sacrements : 25bis Des mystères : 25bis Explication du Symbole : 25 bis La Pénitence : 179 Sur saint Luc : 45 et 52	APPONIUS Commentaire sur le Cantique : — I-III : 420 — IV-VIII : 421 — IX-XII : 430
AMÉDÉE DE LAUSANNE Huit homélies mariales : 72	ARISTÉE Lettre à Philocrate : 89
ANSELME DE CANTORBÉRY Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91	ATHANASE D'ALEXANDRIE Deux apologies : 56 bis Discours contre les païens : 18 bis voir Histoire « acéphale » : 317 Lettres à Sérapion : 15 Sur l'incarnation du Verbe : 199 Vie d'Antoine : 400

- ATHÉNAGORE
Supplique au sujet des chrétiens : 379
Sur la résurrection des morts : 379
- AUGUSTIN
Commentaire de la Première Épître de saint Jean : 75
Sermons pour la Pâque : 116
- AVIT DE VIENNE
Histoire spirituelle, I : 444
- BARNABÉ (ÉPÎTRE DE) : 172
- BARSANUPHE ET JEAN DE GAZA
Correspondance, I : 426, 427
- BASILE DE CÉSARÉE
Contre Eunome : 299 et 305
Homélie sur l'Hexaéméron : 26 bis
Sur le baptême : 357
Sur l'origine de l'homme : 160
Traité du Saint-Esprit : 17 bis
- BASILE DE SÉLUCIE
Homélie pascalle : 187
- BAUDOIN DE FORD
Le Sacrement de l'autel : 93 et 94
- BENOÎT DE NURSIE
La Règle : 181-186
- BERNARD DE CLAIRVAUX
Introduction aux Œuvres complètes : 380
À la louange de la Vierge Mère : 390
L'Amour de Dieu : 393
Éloge de la Nouvelle Chevalerie : 367
La Grâce et le Libre Arbitre : 393
Lettres, I : 425
Sermons sur le Cantique 1-15 : 414
— 16-32 : 431
Vie de saint Malachie : 367
- CALLINICOS
Vie d'Hypatios : 177
- CASSIEN, voir Jean Cassien
- CENTONS HOMÉRIQUES : 437
- CÉSARE D'ARLES
Œuvres monastiques. I. Œuvres pour les moniales : 345 ; II. Œuvres pour les moines : 398
Sermons au peuple : 175, 243 et 330
Sermons sur l'Écriture, I : 447
- CHAÎNE PALESTINIENNE SUR LE PSAUME 118 : 189 et 190
- CHARTREUX
Lettres des premiers chartreux : 88 et 274
- CHROMACE D'AQUILÉE
Sermons : 154 et 164
- CLAIRE D'ASSISE
Écrits : 325
- CLÉMENT D'ALEXANDRIE
Extraits de Théodote : 23
Le Pédagogue : 70, 108 et 158
Protreptique : 2 bis
Stromate I : 30
— II : 38
— V : 278 et 279
— VI : 446
— VII : 428
- CLÉMENT DE ROME
Épître aux Corinthiens : 167
- CONCILES GAULOIS DU IV^e SIÈCLE : 241
- CONCILES MÉROVINGIENS (CANONS DES) : 353 et 354
- CONSTANCE DE LYON
Vie de saint Germain d'Auxerre : 112
- CONSTITUTION APOSTOLIQUES : 320, 329 et 336
- COSMAS INDICOPLEUSTÈS
Topographie chrétienne : 141, 159 et 197
- CYPRIEN DE CARTHAGE
A Donat : 291
La Bienfaisance et les Aumônes : 440
La Vertu de patience : 291
- CYRILLE D'ALEXANDRIE
Contre Julien I-II : 322
Deux dialogues christologiques : 97
Dialogues sur la Trinité : 231, 237 et 246
Lettres Festales I-VI : 372
— VII-XI : 392
— XII-XVII : 434
- CYRILLE DE JÉRUSALEM
Catéchèses mystagogiques : 126 bis
- DEFENSOR DE LIGUGÉ
Livre d'étincelles : 77 et 86
- DENYS L'ARÉOPAGITE
La Hiérarchie céleste : 58 bis
- DEUX HOMÉLIES ANOMÉENNES POUR L'OCTAVE DE PÂQUES : 146
- DHUODA
Manuel pour mon fils : 225 bis
- DIADOQUE DE PHOTICÉ
Œuvres spirituelles : 5 bis
- DIDYME L'AVEUGLE
Sur la Genèse : 233 et 244
Sur Zacharie : 83-85
Traité du Saint-Esprit : 386
- A DIOGNÈTE : 33 bis
- LA DOCTRINE DES DOUZE APÔTRES (DIDACHÉ) : 248 bis
- DOROTHÉE DE GAZA
Œuvres spirituelles : 92
- ÉGÉRIE
Journal de voyage : 296
- ÉPHREM DE NISIBE
Commentaire de l'Évangile concordant ou Diatessaron : 121
Hymnes sur le Paradis : 137
- EUCIPPE
Vie de saint Séverin : 374
- EUNOME
Apologie : 305
- EUSÈBE DE CÉSARÉE
Contre Hiéroclès : 333
Histoire ecclésiastique : 31, 41, 55 et 73
Préparation évangélique I : 206
— II-III : 228
— IV-V, 17 : 262
— V, 18-VI : 266
— VII : 215
— VIII-X : 369
— XI : 292
— XII-XIII : 307
— XIV-XV : 338
- ÉVAGRE LE PONTIQUE
Le Gnostique : 356
Scholies à l'Écclésiaste : 397
Scholies aux Proverbes : 340
Sur les pensées : 438
Traité pratique : 170 et 171
- ÉVANGILE DE PIERRE : 201
- EXPOSITIO TOTIUS MUNDI : 124
- FIRMUS DE CÉSARÉE
Lettres : 350
- FRANÇOIS D'ASSISE
Écrits : 285
- GALAND DE REIGNY
Parabolaire : 378
Petit livre de proverbes : 436
- GÉLASE I^{er}
Lettre contre les Lupercals et dix-huit messes : 65
- GEOFFROY D'AUXERRE
Entretien de Simon-Pierre avec Jésus : 364
- GERTRUDE D'HELFTA
Les Exercices : 127
Le Héraut : 139, 143, 255 et 331
- GRÉGOIRE DE NAREK
Le Livre de prières : 78
- GRÉGOIRE DE NAZIANZE
Discours 1-3 : 247
— 4-5 : 309
— 6-12 : 405
— 20-23 : 270
— 24-26 : 284
— 27-31 : 250
— 32-37 : 318
— 38-41 : 358
— 42-43 : 384
Lettres théologiques : 208
La Passion du Christ : 149
- GRÉGOIRE DE NYSSE
La Création de l'homme : 6
Homélie sur l'Écclésiaste : 416
Lettres : 363
Traité de la Virginité : 119
Vie de Moïse : 1 bis
Vie de sainte Macrine : 178
- GRÉGOIRE LE GRAND
Commentaire sur le 1^{er} livre des Rois : 351, 391, 432
Commentaire sur le Cantique : 314
Dialogues : 251, 260 et 265
Homélie sur Ézéchiel : 327 et 360
Morales sur Job I-II : 32 bis
— XI-XIV : 212
— XV-XVI : 221
Registre des lettres : 370, 371
Règle pastorale : 381 et 382
- GRÉGOIRE LE THAUMATURGE
Remerciement à Origène : 148
- GUERRIC D'IGNY
Sermons : 166 et 202
- GUICUES I^{er}
Les Coutumes de Chartreuse : 313
Méditations : 308
- GUICUES II LE CHARTREUX
Lettre sur la vie contemplative : 163
Douze méditations : 163
- GUILLAUME DE BOURGES
Livre des guerres du Seigneur : 288

GUILLAUME DE SAINT-TIERRY
Exposé sur le Cantique : 82
Lettre aux Frères du Mont-Dieu : 223
Le Miroir de la foi : 301
Oraisons méditatives : 324
Traité de la contemplation de Dieu : 61

HERMAS
Le Pasteur : 53 bis

HERMIAS
Satire des philosophes païens : 388

HÉSYCHIOS DE JÉRUSALEM
Homélies pascales : 187

HILAIRE D'ARLES
Vie de saint Honorat : 235

HILAIRE DE POITIERS
Commentaire sur le Psaume 118 : 344 et 347
Contre Constance : 334
Sur Matthieu : 254 et 258
Traité des Mystères : 19 bis
La Trinité, I : 443

HIPPOLYTE DE ROME
Commentaire sur Daniel : 14
La Tradition apostolique : 11 bis

HISTOIRE « ACÉPHALE » ET INDEX SYRIAQUE DES LETTRES FÉSTALES D'ATHANASE D'ALEXANDRIE : 317

HOMÉLIES PASCALES : 27, 36, 48

HONORAT DE MARSEILLE
La Vie d'Hilaire d'Arles : 404

HUGUES DE BALMA
Théologie mystique : 408 et 409

HUGUES DE SAINT-VICTOR
Six opuscules spirituels : 155

HYDACE
Chronique : 218 et 219

IGNACE D'ANTIOCHE
Lettres : 10 bis

IRÉNÉE DE LYON
Contre les hérésies I : 263 et 264
— II : 293 et 294
— III : 210 et 211
— IV : 100 (2 vol.)
— V : 152 et 153
Démonstration de la prédication apostolique : 406

ISAAC DE L'ÉTOILE
Sermons : 130, 207 et 339

ISIDORE DE PÉLUSE
Lettres, I : 422

JEAN D'APAMÉE
Dialogues et traités : 311

JEAN DE BÉRYTE
Homélie pascale : 187

JEAN CASSIEN
Conférences : 42, 54 et 64
Institutions : 109

JEAN CHRYSOSTOME
À Théodore : 117
À une jeune veuve : 138
Commentaire sur Isaïe : 304
Commentaire sur Job : 346 et 348
Homélies sur Ozias : 277
Huit catéchèses baptismales : 50
Lettre d'exil : 103
Lettres à Olympias : 13 bis
Panégyriques de saint Paul : 300
Sermons sur la Genèse : 433
Sur Babylas : 362
Sur l'égalité du Père et du Fils : 396
Sur l'incompréhensibilité de Dieu : 28 bis
Sur la providence de Dieu : 79
Sur la vaine gloire et l'éducation des enfants : 188
Sur le mariage unique : 138
Sur le sacerdoce : 272
Trois catéchèses baptismales : 366
La Virginité : 125

PSEUDO-CHRYSOSTOME
Homélie pascale : 187

JEAN DAMASCÈNE
Écrits sur l'Islam : 383
Homélies sur la Nativité et la Dormition : 80

JEAN MOSCHUS
Le Pré spirituel : 12

JEAN SCOT
Commentaire sur l'Évangile de Jean : 180
Homélie sur le Prologue de Jean : 151

JÉRÔME
Apologie contre Rufin : 303
Commentaire sur Jonas : 323
Commentaire sur saint Matthieu : 242 et 259

JONAS D'ORLÉANS
Le Métier de roi : 407

JULIEN DE VÉZELAY
Sermons : 192 et 193

LACTANCE
— I-V : 120 bis
La Colère de Dieu : 289
— VI-X : 157
De la mort des persécuteurs : 39
— XIII : 222
(2 vol.)
— XIX-XX : 290
— XXVIII et XXXII : 385
Épitomé des Institutions divines : 335
Institutions divines I : 326 ; II : 337 ; IV : 377 ; V : 204 et 205
L'Ouvrage du Dieu créateur : 213 et 214

LÉON LE GRAND
Sermons I-19 : 22 bis
— 20-37 : 49 bis
— 38-64 : 74 bis
— 65-98 : 200

LÉONCE DE CONSTANTINOPLE
Homélies pascales : 187

LIVRE DES DEUX PRINCIPES : 198

PSEUDO-MACAIRE
Œuvres spirituelles, I : 275

MANUEL II PALÉOLOGUE
Entretien avec un musulman : 115

MARC LE MOINE
Traités, I : 445

MARIUS VICTORINUS
Traités théologiques sur la Trinité : 68 et 69

MAXIME LE CONFESSEUR
Centuries sur la charité : 9

MÉLANIE : voir Vie

MÉLITON DE SARDES
Sur la Pâque : 123

MÉTHODE D'OLYMPÉ
Le Banquet : 95

NERSÈS ŠNORIALI
Jésus, Fils unique du Père : 203

NICÉTAS ŠRÉTHATOS
Opuscules et Lettres : 81

NICOLAS CABASILAS
Explication de la divine liturgie : 4 bis
La Vie en Christ : 355 et 361

NIL D'ANCYRE
Commentaire sur le Cantique des Cantiques, I : 403

OPTAT DE MILÈVE
Traité contre les donatistes : 412 et 413

ORIGÈNE
Commentaire sur le Cantique : 375 et 376
Commentaire sur saint Jean

— I-V : 120 bis
— VI-X : 157
— XIII : 222
— XIX-XX : 290
— XXVIII et XXXII : 385
Commentaire sur saint Matthieu X-XI : 162
Contre Celse : 132, 136, 147, 150 et 227
Entretien avec Héraclide : 67
Homélies sur la Genèse : 7 bis
Homélies sur l'Exode : 321
Homélies sur le Lévitique : 286 et 287
Homélies sur les Nombres, I : 415
— II : 442
Homélies sur Josué : 71
Homélies sur les Juges : 389
Homélies sur Samuel : 328
Homélies sur les Psaumes : 411
Homélies sur le Cantique : 37 bis
Homélies sur Jérémie : 232 et 238
Homélies sur Ézéchiel : 352
Homélies sur saint Luc : 87
Lettre à Africanus : 302
Lettre à Grégoire : 148
Philocalie : 226 et 302
Traité des principes : 252, 253, 268, 269 et 312

PACIEN DE BARCELONE
Écrits : 410

PALLADIOS
Dialogue sur la vie de Jean Chrysostome : 341 et 342

PASSION DE PERPÉTUE ET FÉLICITÉ
suivi des ACTES : 417

PATRICK
Confessions : 249
Lettre à Coroticus : 249

PAULIN DE PELLA
Poème d'action de grâces : 209
Prière : 209

PHILON D'ALEXANDRIE
La Migration d'Abraham : 47

PSEUDO-PHILON
Les Antiquités bibliques : 229 et 230

PHILOXÈNE DE MABBOUG
Homélies : 44

PIERRE DAMIEN
Lettre sur la toute-puissance divine : 191

- PIERRE DE CELLE
L'École du cloître : 240
- POLYCARPE DE SMYRNE
Lettre et Martyre : 10 bis
- PTOLÉMÉE
Lettre à Flora : 24 bis
- QUATORZE HOMÉLIES DU IX^e SIÈCLE : 161
- QUESTIONS D'UN PAÏEN À UN CHRÉTIEN :
401 et 402
- QUODVULTEUS
Livre des promesses : 101 et 102
- LA RÈGLE DU MAÎTRE : 105-107
- LES RÈGLES DES SAINTS PÈRES : 297 et
298
- RICHARD DE SAINT-VICTOR
Les Douze Patriarches : 419
La Trinité : 63
- RICHARD ROLLE
Le Chant d'amour : 168 et 169
- RITUELS
Rituel cathare : 236
Trois antiques rituels du Baptême :
59
- ROMANOS LE MÉLODE
Hymnes : 99, 110, 114, 128, 283
- RUFIN D'AQUILÉE
Les Bénédiction des patriarches :
140
- RUPERT DE DEUTZ
Les Œuvres du Saint-Esprit I-II : 131
— III-IV : 165
- SALVIEN DE MARSEILLE
Œuvres : 176 et 220
- SCOLIES ARIENNES SUR LE CONCILE
D'AQUILÉE : 267
- SOZOMÈNE
Histoire ecclésiastique I-II : 306
— III-IV : 418
- SULPICE SÈVÈRE
Chroniques : 441
Vie de saint Martin : 133-135
- SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGICEN
Catéchèses : 96, 104 et 113
- Chapitres théologiques, gnostiques et
pratiques : 51 bis
Hymnes : 156, 174 et 196
Traité théologiques et éthiques : 122
et 129
- TARGUM DU PENTATEUQUE : 245, 256,
261, 271 et 282
- TERTULLIEN
À son épouse : 273
La Chair du Christ : 216 et 217
Contre Hermogène : 439
Contre les valentiniens : 280 et 281
Contre Marcion : 365, 368, 399
De la patience : 310
De la prescription contre les hérétiques :
46
Exhortation à la chasteté : 319
Le Mariage unique : 343
La Pénitence : 316
La Pudicité : 394 et 395
Les Spectacles : 332
La Toilette des femmes : 173
Traité du baptême : 35
Le Voile des vierges : 424
- THÉODORET DE CYR
Commentaire sur Isaïe : 276, 295 et
315
Correspondance : 40, 98, 111 et 429
Histoire des moines de Syrie : 234 et
257
Thérapeutique des maladies helléni-
ques : 57 (2 vol.)
- THÉODOTE
Extraits (*Clément d'Alex.*) : 23
- THÉOPHILE D'ANTIOCHE
Trois livres à Autolycus : 20
- VICTORIN DE POETOVIO
Sur l'Apocalypse et autres écrits :
423
- VIE D'OLYMPIAS : 13
- VIE DE SAINTE MÉLANIE : 90
- VIE DES PÈRES DU JURA : 142

SOUS PRESSE

BARSANUPIE ET JEAN DE GAZA, **Correspondance**. Volume II. P. De Angelis-Noah,
F. Neyt, L. Regnault.

- BERNARD DE CLAIRVAUX, **Sermons sur le Cantique**. Tome III. R. Fassetta, P. Verdeyen.
- GRÉGOIRE DE NYSSE, **Discours catéchétique**. R. Winling.
- HILAIRE DE POITIERS, **La Trinité**. Tome II. J. Doignon (†), G. M. de Durand (†),
G. Pelland.
- ISIDORE DE PÉLUSE, **Lettres**. Tome II. P. Évieux.
- MARC LE MOINE, **Traité**. Tome II. G. M. de Durand (†).
- PS.-GRÉGOIRE LE GRAND (PIERRE DE CAVA), **Commentaire sur le Premier Livre des
Rois**. Tome IV. A. de Vogüé.

PROCHAINES PUBLICATIONS

- Les **Apophtegmes des Pères**. Tome II. J.-C. Guy (†).
- BERNARD DE CLAIRVAUX, **La Conversion**. J. Miethke.
- BERNARD DE CLAIRVAUX, **Lettres**. Tome II. M. Duchet-Suchaux, H. Rochais.
- BERNARD DE CLAIRVAUX, **Le Précepte et la Dispense**. F. Callerot.
- CYPRIEN DE CARTHAGE, **A Démétrianus**. J.-C. Fredouille.
- Livre d'heures ancien du Sinaï**. M. Ajjoub.
- SYMÉON LE STUDITE, **Discours ascétique**. H. Alfeyev, L. Neyrand.
- TERTULLIEN, **Contre Marcion**. Tome IV. R. Braun.

RÉIMPRESSIONS RÉALISÉES EN 1999

61. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY, **Traité de la contemplation de Dieu**. J. Hourlier.
63. RICHARD DE SAINT-VICTOR, **La Trinité**. G. Salet.
80. JEAN DAMASCÈNE, **Homélie sur la Nativité et la Dormition**. P. Voulet.
180. JEAN SCOT, **Commentaire sur l'Évangile de Jean**. É. Jeuneau.
274. **Lettres des premiers chartreux**. Tome II : **Les moines de Portes**. Un chartreux.
310. TERTULLIEN, **De la patience**. J.-C. Fredouille.

RÉIMPRESSIONS PRÉVUES EN 2000

- 1 bis. GRÉGOIRE DE NYSSE, **Vie de Moïse**. J. Daniélou.
- 26 bis. BASILE DE CÉSARÉE, **Homélie sur l'Hexaéméron**. S. Giet.
- 28 bis. JEAN CHRYSOSTOME, **Sur l'incompréhensibilité de Dieu**. J. Daniélou,
A.-M. Malingrey, R. Flacelière.
35. TERTULLIEN, **Traité du baptême**. M. Drouzy, R. F. Refoulé.
57. THÉODORET DE CYR, **Thérapeutique des maladies helléniques**, 2 vol.
P. Canivet.
71. ORIGÈNE, **Homélie sur Josué**. A. Jaubert.
79. JEAN CHRYSOSTOME, **Sur la providence de Dieu**. A.-M. Malingrey.
167. CLÉMENT DE ROME, **Épître aux Corinthiens**. A. Jaubert.
199. ATHANASE D'ALEXANDRIE, **Sur l'Incarnation du Verbe**. C. Kannengiesser.
245. **Targum du Pentateuque**, tome I : **La Genèse**. R. Le Déaut, J. Robert.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN MARS 2000
SUR LES PRESSES
DE
L'IMPRIMERIE F. PAILLART
À ABBEVILLE

DÉPÔT LÉGAL : 1^{er} TRIMESTRE 2000
N° D'IMP. 10786